Notre-Dame de Lourdes (7e édition) / par Henri Lasserre

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Lasserre, Henri (1828-1900). Auteur du texte. Notre-Dame de Lourdes (7e édition) / par Henri Lasserre. 1893.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

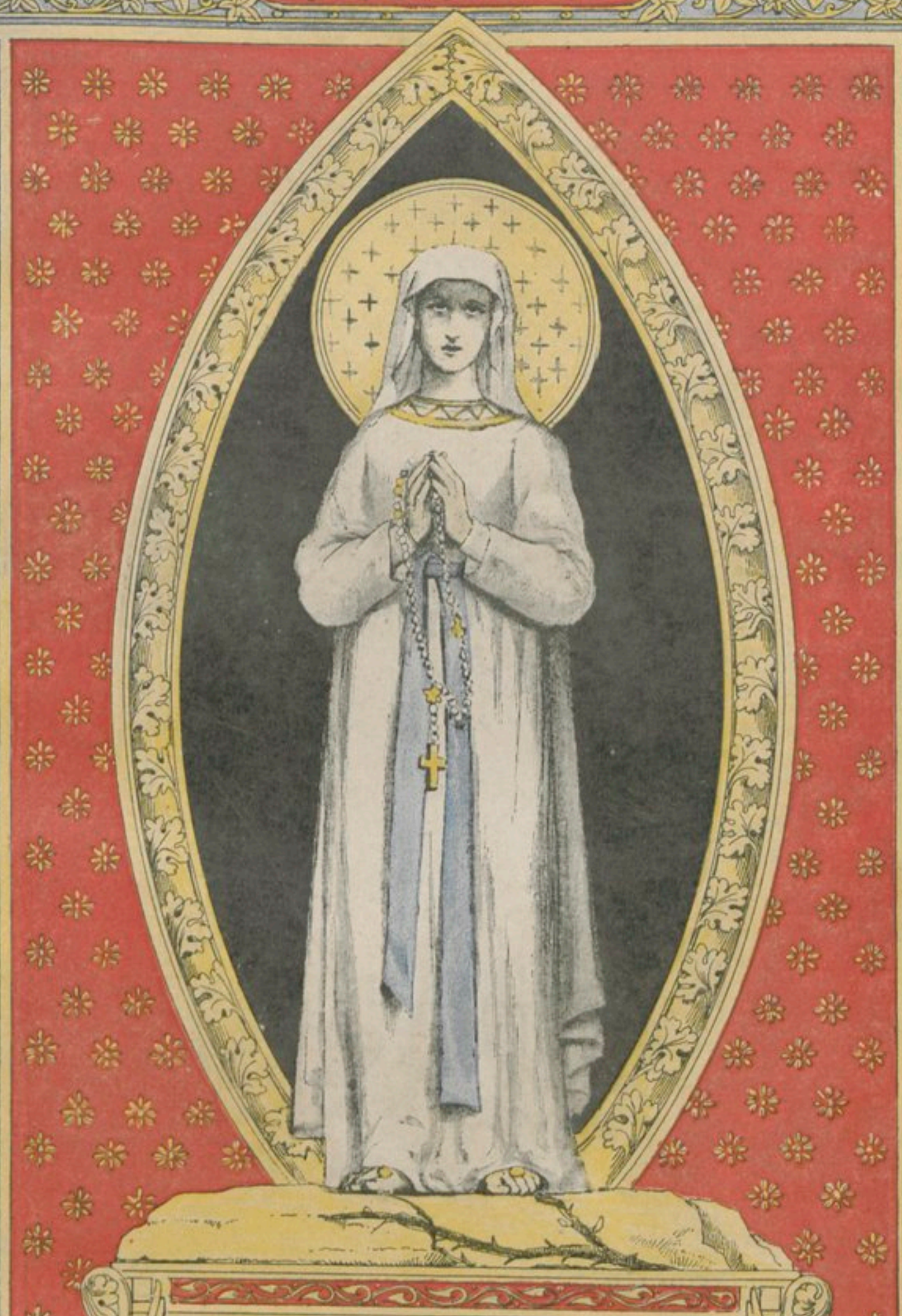
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(Cartonnage la Couverture) 24 14

HENRI LASSERRE



NOTRE-DAME
DE
LOURDES

NOTRE-DAME

DE LOURDES

Ik 7
15076
cj

F. LEVÉ, IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ

17, RUE CASSETTE, PARIS



LITH. A. L[illegible] RENNES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.



NOTRE-DAME

DE LOURDES

PAR

HENRI LASSERRE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RF
IMPRIMÉS.

ÉDITION ILLUSTRÉE D'ENCADREMENTS VARIÉS A CHAQUE PAGE

ET D'UNE CHROMOLITHOGRAPHIE

SCÈNES, PORTRAITS, VUES A VOL D'OISEAU ET PAYSAGES

SEPTIÈME ÉDITION

DÉPOT LÉGAL
Seine
N° 2914
1893



PARIS

SANARD ET DERANGEON, LIBRAIRES-ÉDITEURS

174, RUE SAINT-JACQUES, 174

1893

Reproduction et traduction réservées

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1869)

A la suite d'une grâce signalée dont le récit trouvera place dans le cours de ce livre, je promis, il y à quelques années, d'écrire l'histoire des événements extraordinaires qui ont donné lieu au pèlerinage de Lourdes. Si j'ai eu le tort très grave de différer longtemps l'exécution de ma promesse, j'ai mis du moins une conscience absolue à étudier avec un soin scrupuleux le sujet que je voulais traiter.

En présence de l'incessante procession de visiteurs, de pèlerins, d'hommes, de femmes, de peuples entiers qui viennent aujourd'hui de tous côtés s'agenouiller devant une grotte déserte, entièrement ignorée il y a dix ans, et que la parole d'une enfant a fait tout à coup considérer comme un sanctuaire divin ; en présence du vaste édifice que la foi populaire érige en cet endroit et qui coûtera près de deux millions, j'ai éprouvé le besoin, non seulement de rechercher les preuves du fait surnaturel, mais encore d'examiner de quelle manière, par quel logique enchaînement de choses ou d'idées la croyance s'en était universellement répandue.

Comment cela s'est-il produit? Comment un pareil événement s'est-il accompli en plein dix-neuvième siècle? Comment

le témoignage d'une ignorante petite fille sur un fait aussi extraordinaire, sur des Apparitions que personne autour d'elle n'apercevait, a-t-il pu trouver crédit et enfanter de si prodigieux résultats?

Il y a des gens qui répondent d'un mot péremptoire à de telles questions, et le mot de « superstition » est très commode pour cela. Pour moi, je ne suis pas si expéditif; et j'ai voulu me rendre compte d'un phénomène si en dehors du cours ordinaire des choses et si digne d'attention, à quelque point de vue que l'on se place. Que le Miracle soit vrai ou qu'il soit faux; que la cause de ce vaste courant de peuples soit dans l'action divine ou dans l'erreur humaine, une semblable étude n'en est pas moins du plus haut intérêt. Je remarque cependant que les sectaires du libre examen se gardent bien de la faire. Ils préfèrent nier tout court. C'est à la fois et plus facile et plus prudent.

Je comprends tout autrement qu'eux l'inquiète recherche de la vérité. Si nier tout court leur paraît très simple, affirmer tout court me semblerait hasardé.

J'ai vu des savants parcourir péniblement les sentiers ardus de la montagne, afin de s'expliquer à eux-mêmes pourquoi tel insecte qui se trouve pendant l'été sur les sommets se rencontre pendant l'hiver dans les vallons. Cela est fort bien et je les loue. Je me dis toutefois que les grands mouvements humains, que les causes qui mettent en branle des multitudes immenses méritent, peut-être autant, d'occuper et d'exercer la sagacité de l'esprit. L'Histoire, la Religion, la Science, la Philosophie, la Médecine, l'analyse des divers ressorts de la nature humaine ont un égal intérêt à cette curieuse étude.

Cette étude, j'ai voulu la faire complète.

Aussi ne me suis-je contenté ni des documents officiels, ni des lettres, ni des procès-verbaux, ni des attestations écrites. J'ai voulu, autant que possible, tout connaître, tout voir par moi-même, tout faire revivre à mes yeux par le souvenir et le récit de ceux qui avaient vu. J'ai fait de longs voyages à travers la France pour interroger tous ceux qui avaient figuré, soit comme personnages principaux, soit comme témoins,

dans les événements que j'avais à raconter, pour contrôler leurs récits les uns par les autres et parvenir de la sorte à une entière et lumineuse vérité.

Dans mes investigations au sujet de cette divine histoire, j'ai voulu, en un mot, suivre et pousser aussi avant que cela se pouvait la méthode si excellente que M. Thiers a employée avec tant de supériorité dans les longs travaux et les sagaces recherches qui ont précédé son chef-d'œuvre sur le Consulat et l'Empire. J'ai la confiance que, Dieu aidant, mes efforts n'ont pas été entièrement vains.

La vérité une fois connue, je l'ai écrite avec autant de liberté que si, comme le duc de Saint-Simon, j'eusse fermé ma porte et raconté une histoire destinée à ne paraître que dans un siècle. J'ai voulu tout dire tant que les témoins sont encore vivants; j'ai voulu donner leurs noms et leur demeure, pour qu'il fût possible de les interroger et de refaire, afin de contrôler mon propre travail, l'enquête que j'ai faite moi-même. J'ai voulu que chaque lecteur pût examiner par lui-même mes assertions, et rendre hommage à la Vérité si j'ai été sincère; j'ai voulu qu'il pût me confondre et me déshonorer si j'ai menti.

L'enquête approfondie à laquelle je me suis livré, les documents que j'ai consultés, les nombreux témoignages que j'ai entendus, m'ont permis d'entrer dans des détails circonstanciés que n'avait pu aborder le récit sommaire qu'on avait publié tout d'abord, et de rectifier quelques erreurs qui s'étaient introduites dans la chronologie des faits. J'ai rétabli avec un soin extrême l'ordre exact des événements. Cela était nécessaire pour bien faire ressortir leur suite logique et pénétrer dans leur essence intime.

Étudier les faits, non seulement dans leur écorce extérieure, mais dans les délicatesses de leur physionomie et dans leur vie cachée; rechercher, avec une attention constamment en éveil, le lien souvent lointain, souvent inaperçu tout d'abord, qui les unit; comprendre et exposer clairement leur cause, leur origine, leur génération; surprendre et voir agir, dans des profondeurs qu'on tente d'éclairer, les lois éternelles et

les harmonies merveilleuses de l'ordre miraculeux : tel est le but que j'ai eu la hardiesse de concevoir.

Avec une telle pensée, aucune circonstance n'était indifférente et ne devait être négligée. Le moindre détail pouvait contenir une lumière et permettre de prendre, si je puis ainsi parler, la main de Dieu en flagrant délit.

De là mes recherches, de là la forme, très différente du style habituel des histoires officielles, qu'a prise de lui-même mon récit ; de là, tant dans la relation des Apparitions que dans celle des guérisons miraculeuses, ces portraits, ces dialogues, ces paysages, ces circonstances d'heure et de lieu, ces constatations du temps qu'il faisait; de là ces mille détails qui m'ont coûté tant de peine à relever, mais qui m'ont donné, à mesure que je les recueillais pieusement, l'indicible joie de voir par moi-même, de goûter et de sentir, dans tout le charme d'une découverte à peine soupçonnée à l'avance, l'harmonie profonde des œuvres qui viennent de Dieu.

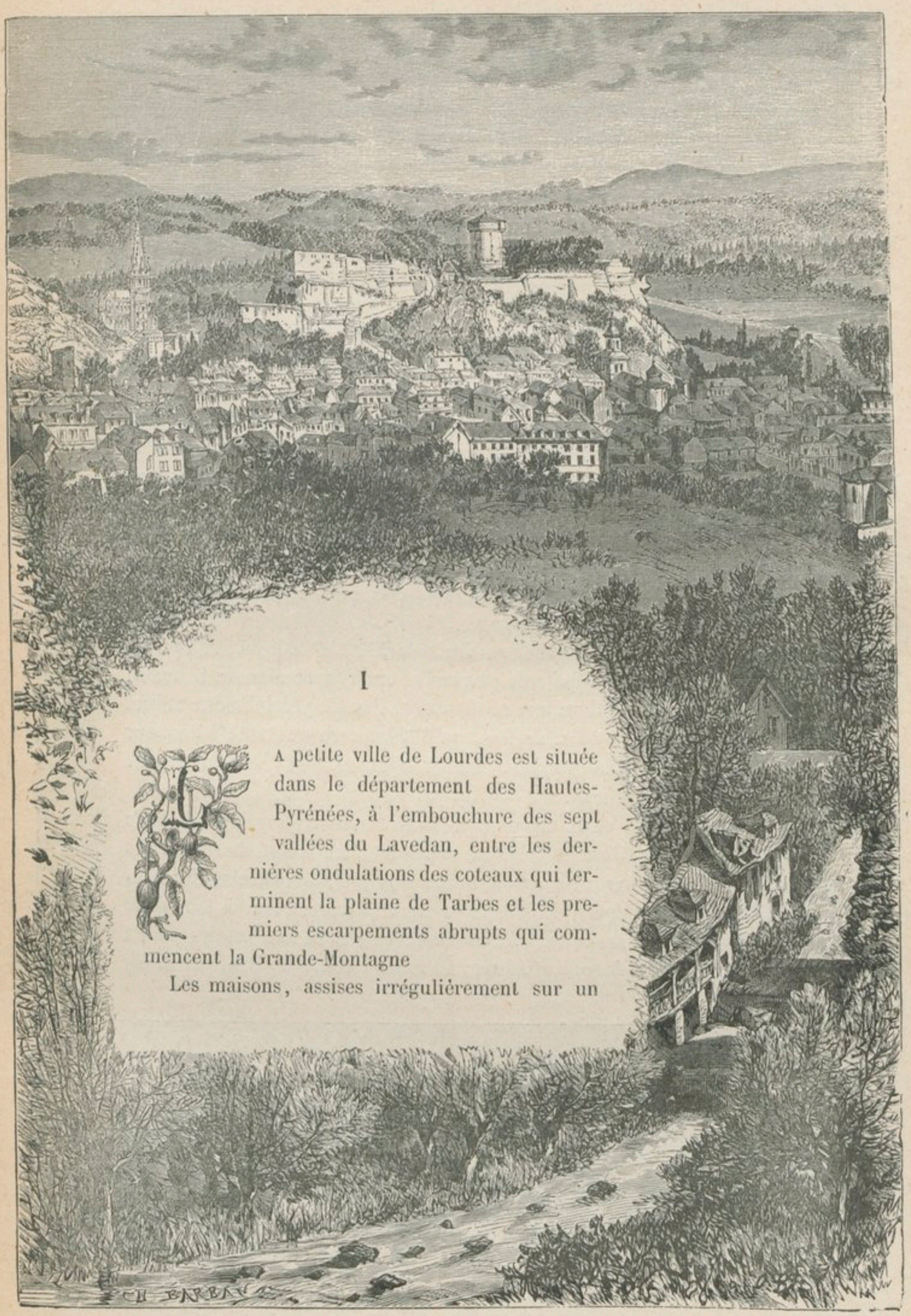
Cette joie, j'essaye de la communiquer à mes lecteurs, à mes amis, à ceux qui sont curieux des secrets d'En Haut. Quelques-uns de ces détails arrivent parfois avec un si merveilleux à-propos, que le lecteur, habitué aux dissonances de ce monde, pourrait soupçonner le peintre d'avoir mis de la complaisance dans son tableau. Mais Dieu est un artiste qui n'a pas besoin qu'on invente pour lui. Les œuvres surnaturelles qu'il daigne accomplir ici-bas sont parfaites par elles-mêmes. Les copier fidèlement, ce serait rencontrer l'idéal.

Mais qui peut les copier de la sorte ? Qui peut les voir dans toute leur beauté et leur harmonie? Qui n'a le regard troublé? Qui peut pénétrer tous les secrets de ces humbles et grandes choses? Personne, hélas ! Presque tout nous échappe, et nous ne faisons qu'entrevoir.

Je viens d'oser dire ce que j'eusse voulu faire, et de marquer le but que j'ai tenté d'atteindre. Le lecteur verra tout à l'heure combien j'en suis resté loin.

H. L.

Juin 1869.



I

La petite ville de Lourdes est située dans le département des Hautes-Pyrénées, à l'embouchure des sept vallées du Lavedan, entre les dernières ondulations des coteaux qui terminent la plaine de Tarbes et les premiers escarpements abrupts qui commencent la Grande-Montagne

Les maisons, assises irrégulièrement sur un



terrain accidenté, sont groupées presque en désordre à la base d'un rocher énorme, isolé de tout, et sur lequel est hissé, comme un nid d'aigle, un formidable Château fort. Au pied de ce roc, du côté opposé à la ville, à l'ombre des aulnes, des frênes et des peupliers, le Gave court tumultueusement, brisant ses eaux écumantes contre un barrage de cailloux et faisant tourner sur ses rives les roues sonores de trois ou quatre moulins. Le fracas des meules et le murmure du vent dans les branches des arbres se mêlent au bruit de ses ondes fuyantes.

Ce Gave est formé par les divers torrents des vallées supérieures, lesquels sortent eux-mêmes des glaciers éternels et des neiges immaculées qui recouvrent, dans les profondeurs de la chaîne, les flancs arides de la Haute Montagne. Le principal de ces affluents vient de la cascade de Gavarnie, qui tombe, comme chacun sait, d'un de ces rares pics que nul pied humain n'a pu encore gravir.

Laissant à sa droite la ville, le Château, et, sauf un seul qui est à sa gauche, tous les moulins de Lourdes, le Gave, pressé d'arriver, s'enfuit précipitamment vers la ville de Pau, qu'il dépassera en toute hâte pour aller se jeter dans l'Adour et, de là, dans le Grand Océan.

Aux environs de Lourdes, le paysage que longe le Gave est tantôt sauvage et dur, tantôt charmant. Des prairies verdoyantes, des champs cultivés, des bois épais, des roches ardues se mirent tour à tour dans ses eaux. Là, des terres riantes et fertiles, des points de vue gracieux; la grande route de Pau, sillonnée

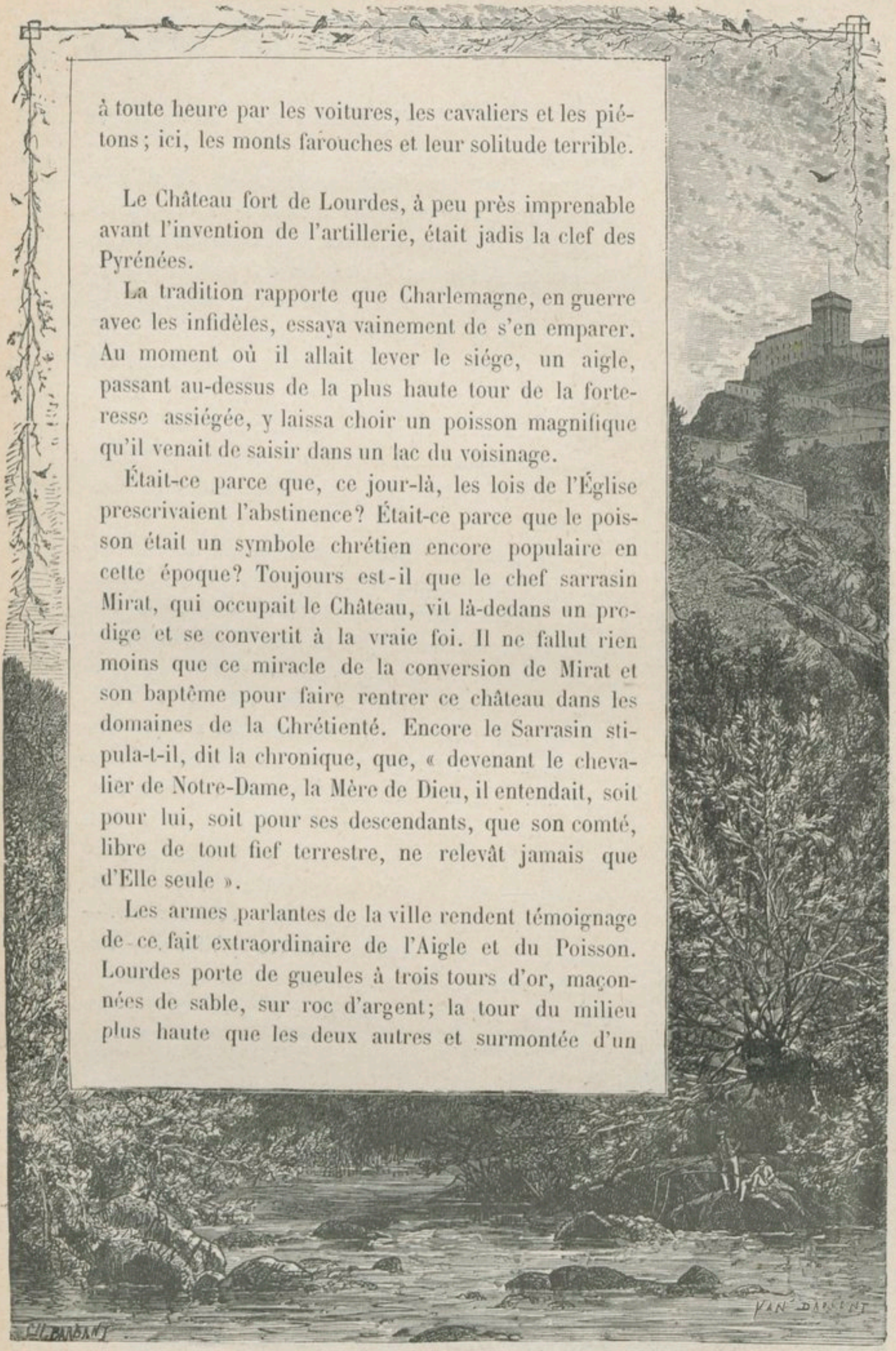
à toute heure par les voitures, les cavaliers et les piétons ; ici, les monts farouches et leur solitude terrible.

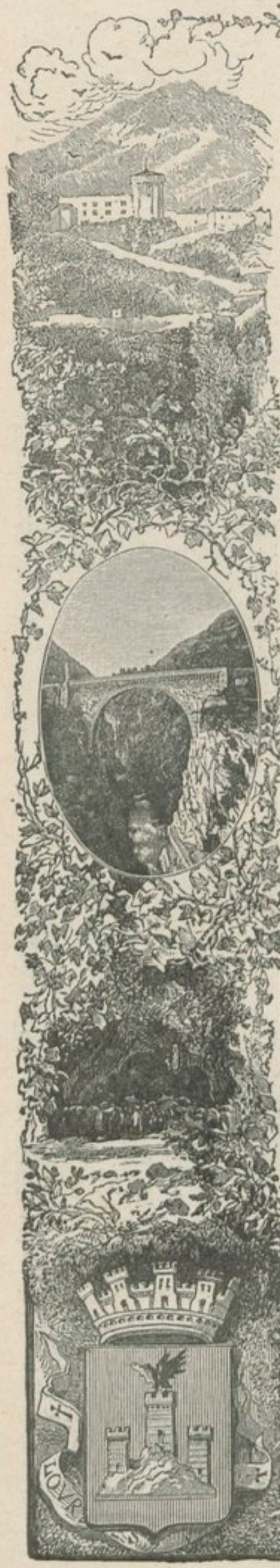
Le Château fort de Lourdes, à peu près imprenable avant l'invention de l'artillerie, était jadis la clef des Pyrénées.

La tradition rapporte que Charlemagne, en guerre avec les infidèles, essaya vainement de s'en emparer. Au moment où il allait lever le siége, un aigle, passant au-dessus de la plus haute tour de la forteresse assiégée, y laissa choir un poisson magnifique qu'il venait de saisir dans un lac du voisinage.

Était-ce parce que, ce jour-là, les lois de l'Église prescrivaient l'abstinence? Était-ce parce que le poisson était un symbole chrétien encore populaire en cette époque? Toujours est-il que le chef sarrasin Mirat, qui occupait le Château, vit là-dedans un prodige et se convertit à la vraie foi. Il ne fallut rien moins que ce miracle de la conversion de Mirat et son baptême pour faire rentrer ce château dans les domaines de la Chrétienté. Encore le Sarrasin stipula-t-il, dit la chronique, que, « devenant le chevalier de Notre-Dame, la Mère de Dieu, il entendait, soit pour lui, soit pour ses descendants, que son comté, libre de tout fief terrestre, ne relevât jamais que d'Elle seule ».

Les armes parlantes de la ville rendent témoignage de ce fait extraordinaire de l'Aigle et du Poisson. Lourdes porte de gueules à trois tours d'or, maçonnées de sable, sur roc d'argent; la tour du milieu plus haute que les deux autres et surmontée d'un



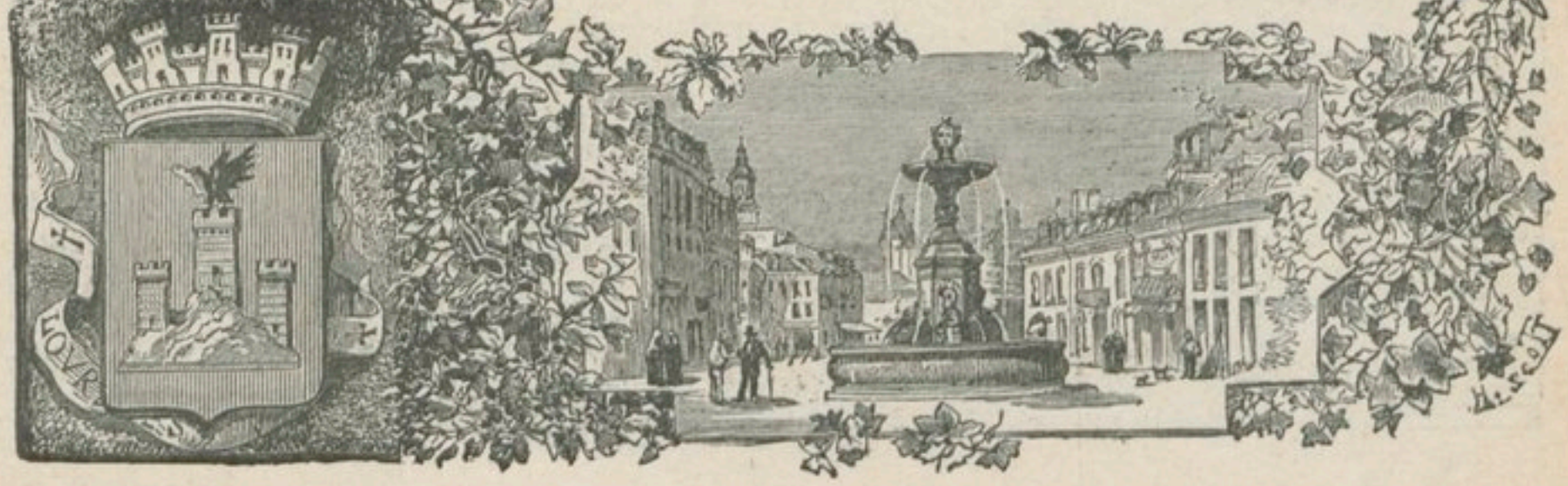


aigle de sable, éployé, membré d'or, tenant au bec une truite d'argent.

Durant toute la période du Moyen Age, le Château de Lourdes fut un centre de terreur pour le pays environnant. Tantôt au nom des Anglais, tantôt au nom des comtes de Bigorre, il était occupé par des espèces de capitaines-brigands qui, au fond, ne relevaient guère que d'eux-mêmes et qui rançonnaient les habitants de la plaine, à quarante ou cinquante lieues à la ronde. Ils avaient, raconte-t-on, l'incroyable audace d'aller faire main basse sur les choses et sur les gens jusqu'aux portes de Montpellier; puis ils rentraient, en véritables oiseaux de proie, dans leur aire inaccessible.

Au dix-huitième siècle, le Château de Lourdes devint une prison d'État. Ce fut la Bastille des Pyrénées.

La Révolution ouvrit les portes de cette prison aux trois ou quatre détenus qu'avait envoyés là l'arbitraire du despotisme, et la peupla, en revanche, de quelques centaines de criminels, bien autrement coupables en vérité. Un auteur contemporain a copié textuellement sur les registres d'écrou les forfaits de ces scélérats. « A côté du nom de chaque prisonnier, voici, dit-il, comment la qualification du crime était formulée : *Incivique. — Ayant refusé le baiser de paix au citoyen N.... devant l'autel de la Patrie. — Tracassier. — Ivrogne. — De glace pour la Révolution. — Caractère tartufe, réservé dans ses opinions. — Caractère menteur comme un arracheur de dents. — Pacifique Harpagon, indifférent pour la Révolution*, etc., etc. [1].



On voit que la Révolution avait raison de se plaindre de l'arbitraire des rois, et qu'elle avait fait succéder à l'affreux despotisme de la Monarchie un régime de douce tolérance et de pleine liberté.

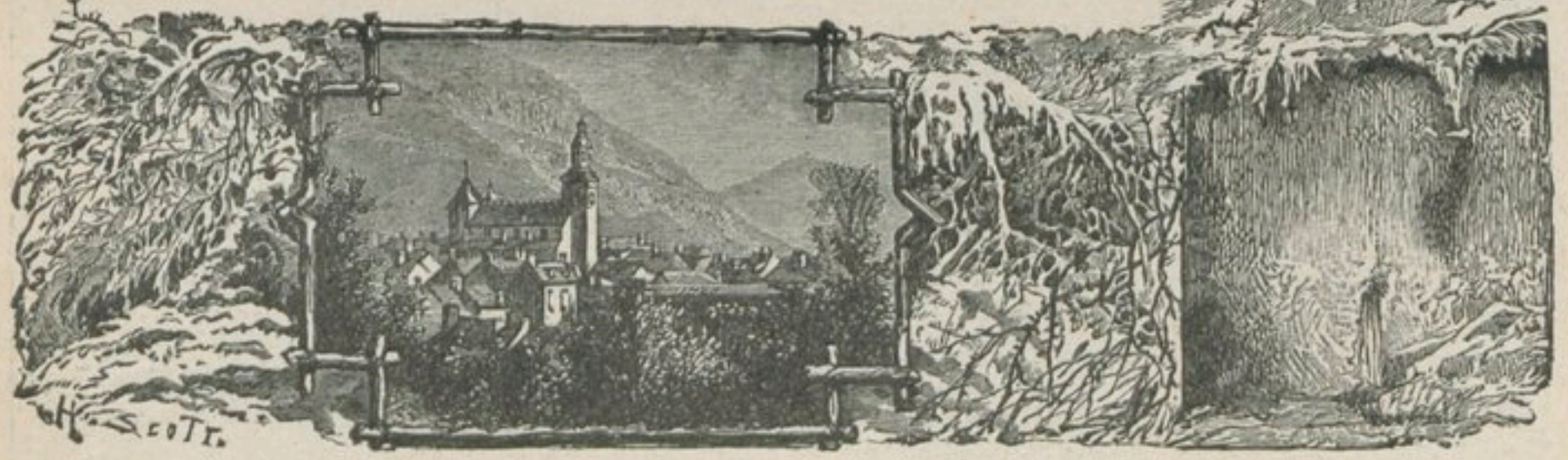
L'Empire conserva à la forteresse de Lourdes son caractère de prison d'État, et elle ne le perdit qu'au retour des Bourbons. Depuis la Restauration, l'effrayant Château du Moyen Age, devenu par la force des choses une place de quatrième ou de cinquième ordre, est paisiblement gardé par une garnison de cent soldats d'infanterie, sous les ordres d'un commandant.

II

La ville cependant est demeurée la clef des Pyrénées, mais à un tout autre point de vue qu'autrefois. Lourdes est le carrefour des eaux thermales. Que l'on aille à Baréges, à Saint-Sauveur, à Cauterets, à Bagnères-de-Bigorre; que de Cauterets ou de Pau on entreprenne de se rendre à Luchon, c'est toujours par Lourdes qu'il faut passer. De tout temps, depuis que l'on va aux bains des Pyrénées, les innombrables diligences employées au service des eaux durant la saison d'été s'arrêtaient à l'Hôtel de la Poste. On laissait ordinairement aux voyageurs le loisir de dîner, de visiter le Château et d'admirer le paysage avant de repartir.

Voilà un siècle ou deux que cette petite ville est ainsi traversée constamment par les baigneurs et les







touristes venus de tous les coins de l'Europe. Il en est résulté une civilisation assez avancée.

En 1858, époque où commence cette histoire, on recevait depuis longtemps à Lourdes la plupart des journaux de Paris. La *Revue des Deux-Mondes* y comptait plusieurs abonnés. Comme partout, les cabarets et les cafés servaient à leurs consommateurs trois numéros du *Siècle :* celui du jour, celui de la veille et celui de l'avant-veille. La Bourgeoisie et le Clergé se partageaient entre le *Journal des Débats*, la *Presse*, le *Moniteur*, l'*Univers* et l'*Union*.

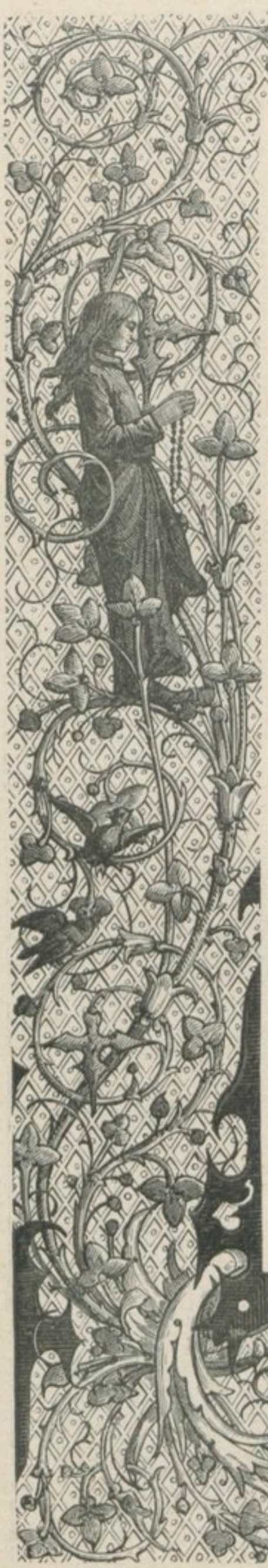
Lourdes avait un cercle, une imprimerie, un journal. Le sous-préfet était à Argelès ; mais la douleur qu'éprouvaient les habitants de Lourdes d'être privés de ce fonctionnaire était tempérée par la joie de posséder le Tribunal de première instance, c'est-à-dire trois Juges, un Président, un Procureur impérial et un Substitut. Satellites inégaux de ce centre lumineux, un Juge de Paix, un Commissaire de Police, six Huissiers, sept Gendarmes, dont un Brigadier, gravitaient tout autour. Dans l'enceinte de la ville s'élevaient un Hôpital et une Prison ; et, comme nous aurons peut-être l'occasion de le constater, il se présentait des circonstances où quelques esprits forts, nourris des saines et humanitaires doctrines du *Siècle*, prétendaient qu'il fallait mettre les criminels à l'hôpital et les malades en prison.

Il n'y avait pas que de ces puissants raisonneurs : on rencontrait dans le barreau de Lourdes, dans le corps médical, des hommes du plus grand savoir et de la plus haute distinction, des esprits remarquables,

des observateurs impartiaux, comme on n'en trouve pas toujours dans des cités plus importantes.

Les races montagnardes sont généralement douées d'un très-ferme et très-pratique bon sens. La population, peu mêlée de sang étranger, était excellente. On eût cité peu d'endroits en France où les écoles fussent plus fréquentées qu'elles ne l'étaient à Lourdes. Il n était pas un garçon qui n'allât pendant plusieurs années chez les Instituteurs laïques ou chez les Frères; pas une petite fille qui ne suivît également, jusqu'à sa complète éducation populaire, l'école des Sœurs de Nevers. Plus instruits que les ouvriers de la plupart de nos villes, les gens de Lourdes avaient, en outre la simplicité de la vie des champs. Ils avaient le sang chaud, la tête méridionale, le cœur droit, une moralité parfaite. Ils étaient probes, religieux et peu novateurs.

Certaines institutions locales, remontant à un temps immémorial, contribuaient à maintenir un si heureux état de choses. Le peuple de ces contrées, bien avant les prétendues découvertes du progrès moderne, avait compris et pratiqué, à l'ombre de l'Église, les idées de solidarité et de prudence qui ont donné naissance à nos sociétés de secours mutuels. De telles sociétés existent à Lourdes et fonctionnent depuis des siècles : elles datent du Moyen Age. Elles ont traversé victorieusement la Révolution, et les philanthropes les eussent depuis longtemps rendues célèbres, si elles ne tiraient leur vitalité du principe religieux et si elles ne s'appelaient encore, comme au quinzième siècle, des « confréries ».



« Presque tout le peuple, dit M. de Lagrèze, entre dans ces associations, aussi philanthropiques que pieuses. Les ouvriers, qu'unit le nom de confrères, placent leur travail sous un céleste patronage, et font échange réciproque de secours et de charité chrétienne. La caisse commune reçoit l'offrande hebdomadaire de l'ouvrier plein de force et de santé, pour la rembourser un jour à l'ouvrier souffrant de maladie et de misère; à l'ouvrier mort, dont l'association paye les funérailles et qu'elle accompagne à sa dernière demeure. Chaque confrérie, à l'exception de deux, qui se partagent le maître-autel, a une chapelle particulière dont elle prend le nom et qu'elle entretient par la quête du dimanche. La confrérie de Notre-Dame-des-Grâces se compose de laboureurs; celle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, d'ardoisiers; celle de Notre-Dame-de-Monsarrat, de maçons; celle de Sainte-Anne, de menuisiers; celle de Sainte-Luce, de tailleurs d'habits et de couturières; celle de l'Ascension, de carriers; celle du Saint-Sacrement, des marguilliers; celles de Saint-Jean et de Saint-Jacques, de tous ceux qui ont reçu l'un ou l'autre de ces noms en baptême. »

Les femmes font également partie de semblables associations religieuses. L'une d'elles, « la Congrégation des Enfants de Marie », a un caractère particulier. C'est aussi, mais dans l'ordre des choses spirituelles, une société de secours mutuels. Pour entrer dans cette congrégation, laquelle est laïque bien entendu, il faut être déjà d'une sagesse éprouvée. Les enfants y pensent longtemps avant d'être jeunes filles. Les

Congréganistes s'engagent à ne jamais se mettre sur la pente mauvaise par la fréquentation des fêtes mondaines où se perd l'esprit religieux, à ne pas suivre les modes excentriques, à être exactes aux réunions et aux instructions qui ont lieu tous les dimanches. C'est un honneur d'y entrer; c'est une honte d'en être exclue. Ce que cette association a fait de bien, ce qu'elle a maintenu de moralité dans le pays, ce qu'elle a préparé de bonnes mères de famille, est incalculable. Aussi, dans un grand nombre de diocèses, beaucoup de confréries se sont-elles fondées sur le modèle de cette Congrégation-mère.

Le pays a une dévotion particulière à la Vierge. Les sanctuaires qui lui sont consacrés sont nombreux dans les Pyrénées, depuis Piétat ou Garaison jusqu'à Bétharram. Tous les autels de l'église de Lourdes sont dédiés à la Mère de Dieu.

III

Telle était Lourdes en 1858.

Le chemin de fer n'y passait pas encore, et il n'était pas même question qu'il y en eût jamais. Un tracé beaucoup plus direct paraissait indiqué d'avance pour la ligne des Pyrénées.

La cité tout entière et la forteresse sont situées, comme nous l'avons dit, sur la rive droite du Gave, lequel, après s'être brisé, en venant du Midi, contre le roc énorme qui sert de piédestal au Château fort,



fait aussitôt un coude à angle droit et prend brusquement la direction de l'Ouest.

Un vieux pont, bâti en amont, à quelque distance des premières maisons de la ville, ouvre une communication avec la campagne, les prairies, les forêts et les montagnes de la rive gauche.

Sur cette dernière rive, un peu au-dessous du pont et en face du Château, une prise d'eau pratiquée dans le Gave donne naissance à un très-fort canal. Ce canal allait rejoindre le Gave à un kilomètre en aval, après avoir dépassé, de quelques mètres seulement, les *Roches Massabielle*, dont il baigne la base.

L'île très-allongée, formée par le Gave et par ce courant, était une vaste et verdoyante prairie. Dans le pays, on l'appelait l'*île du Châlet*, ou plus brièvement *le Châlet*.

Le moulin de Sâvy, le seul qui se trouvât sur la rive gauche, était bâti à cheval sur le canal et servait de pont entre la prairie et la terre ferme. Ce moulin, de même que *le Châlet*, appartenait à un habitant de Lourdes, nommé M. de Laffitte.

Or, en 1858, il n'était guère, aux environs de la petite ville très-vivante dont nous avons esquissé le tableau, d'endroit plus solitaire, plus sauvage et plus désert que ces *Roches Massabielle*, au pied desquelles se rejoignaient le Gave et le canal du moulin.

A quelques pas au-dessus de ce confluent, sur le bord du ruisseau, le roc abrupt était percé à sa base par trois excavations irrégulières, assez bizarrement

superposées, et communiquant entre elles, comme pourraient le faire les trous d'une éponge gigantesque.

La singularité de ces excavations les rend assez difficiles à décrire.

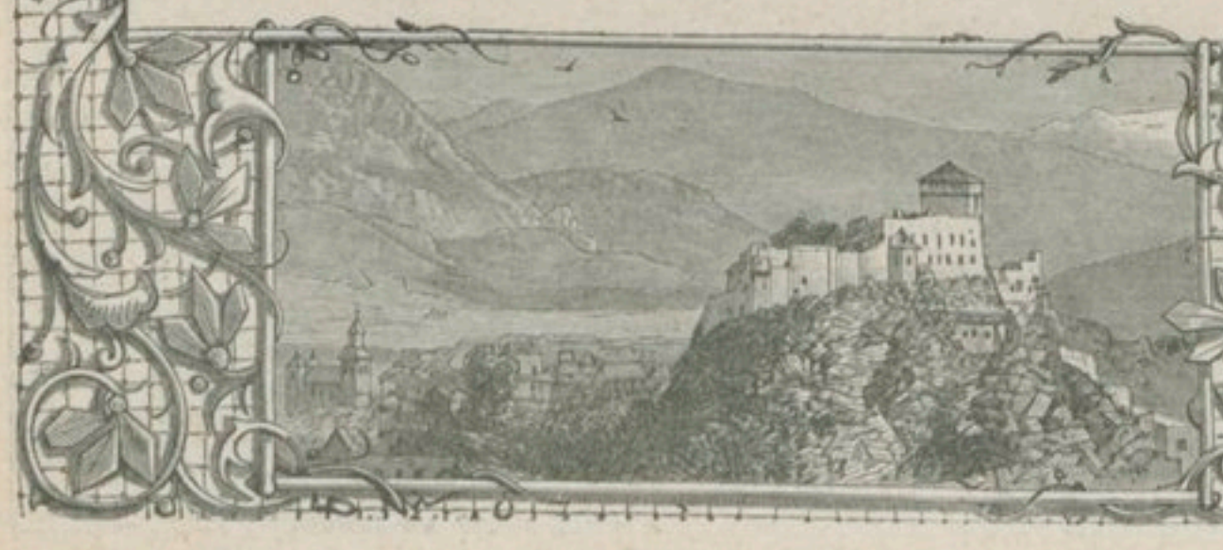
La première et la plus grande était au niveau du sol. Elle avait à peu près l'aspect d'une tente de marchand ou d'un four très-informe et très-haut qui serait verticalement coupé vers le milieu, et qui, au lieu de former une voûte entière, ne formerait plus qu'une demi-voûte.

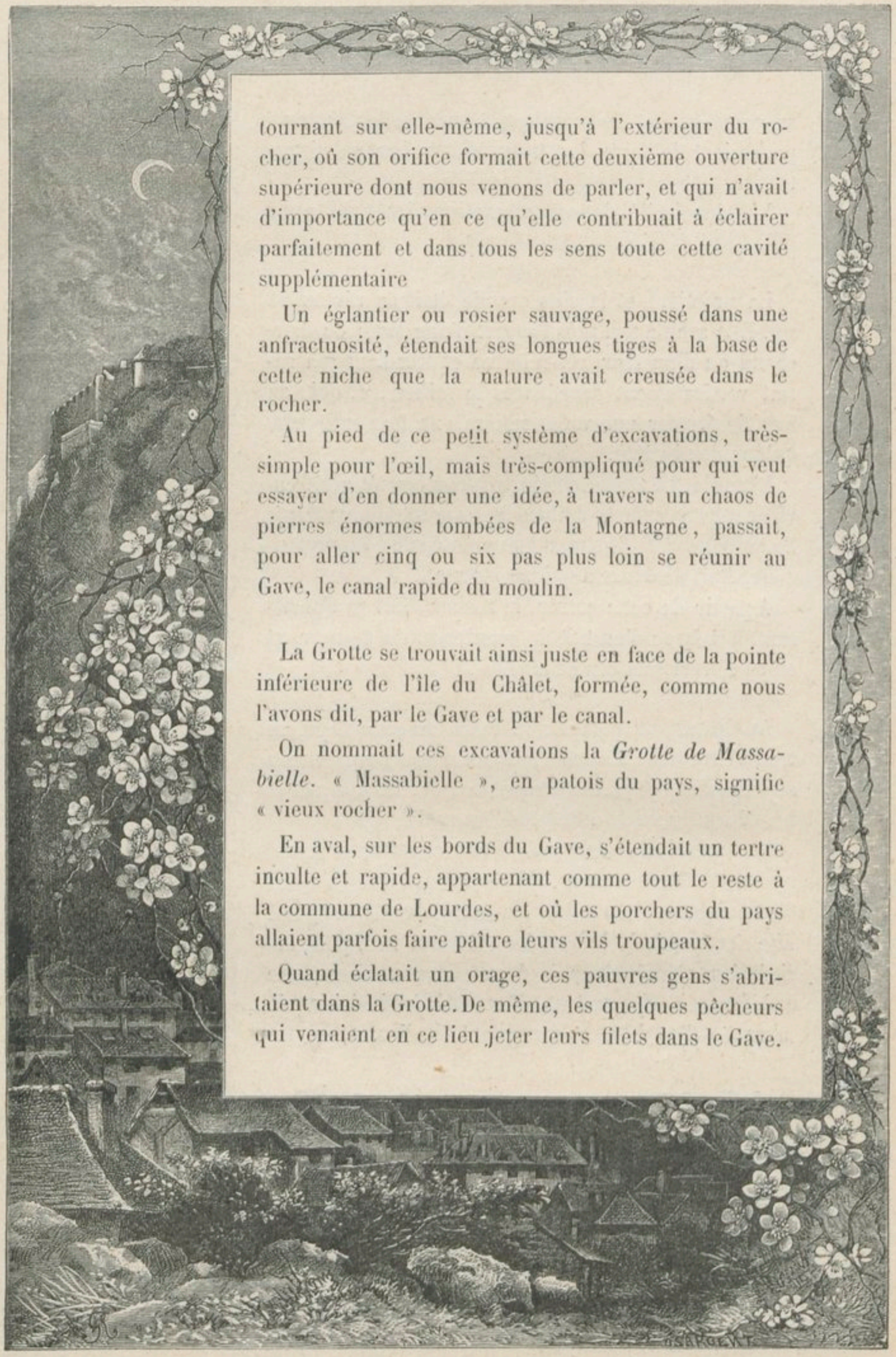
L'entrée, en arc de cercle très-contourné, avait environ quatre mètres de haut à son point le plus élevé. La largeur de la Grotte, à peu près égale à sa profondeur, était de douze à quinze mètres.

A partir de cette entrée, le rocher allait en s'abaissant, à la façon d'un toit de grenier vu en dessous, et en se rétrécissant des deux côtés.

Au-dessus, un peu sur la droite du spectateur, se trouvaient, dans le rocher, les deux autres ouvertures superposées, lesquelles étaient comme les annexes et les dépendances de cette première cavité.

La principale de ces deux ouvertures avait, sous une forme ovale, la hauteur et la largeur d'une fenêtre de maison ou d'une niche d'église. Elle s'enfonçait de bas en haut dans le roc; puis, arrivée à une profondeur de deux mètres environ, elle se bifurquait, descendant, d'un côté, à l'intérieur de la grotte d'en bas, et remontant, de l'autre, en re-





tournant sur elle-même, jusqu'à l'extérieur du rocher, où son orifice formait cette deuxième ouverture supérieure dont nous venons de parler, et qui n'avait d'importance qu'en ce qu'elle contribuait à éclairer parfaitement et dans tous les sens toute cette cavité supplémentaire

Un églantier ou rosier sauvage, poussé dans une anfractuosité, étendait ses longues tiges à la base de cette niche que la nature avait creusée dans le rocher.

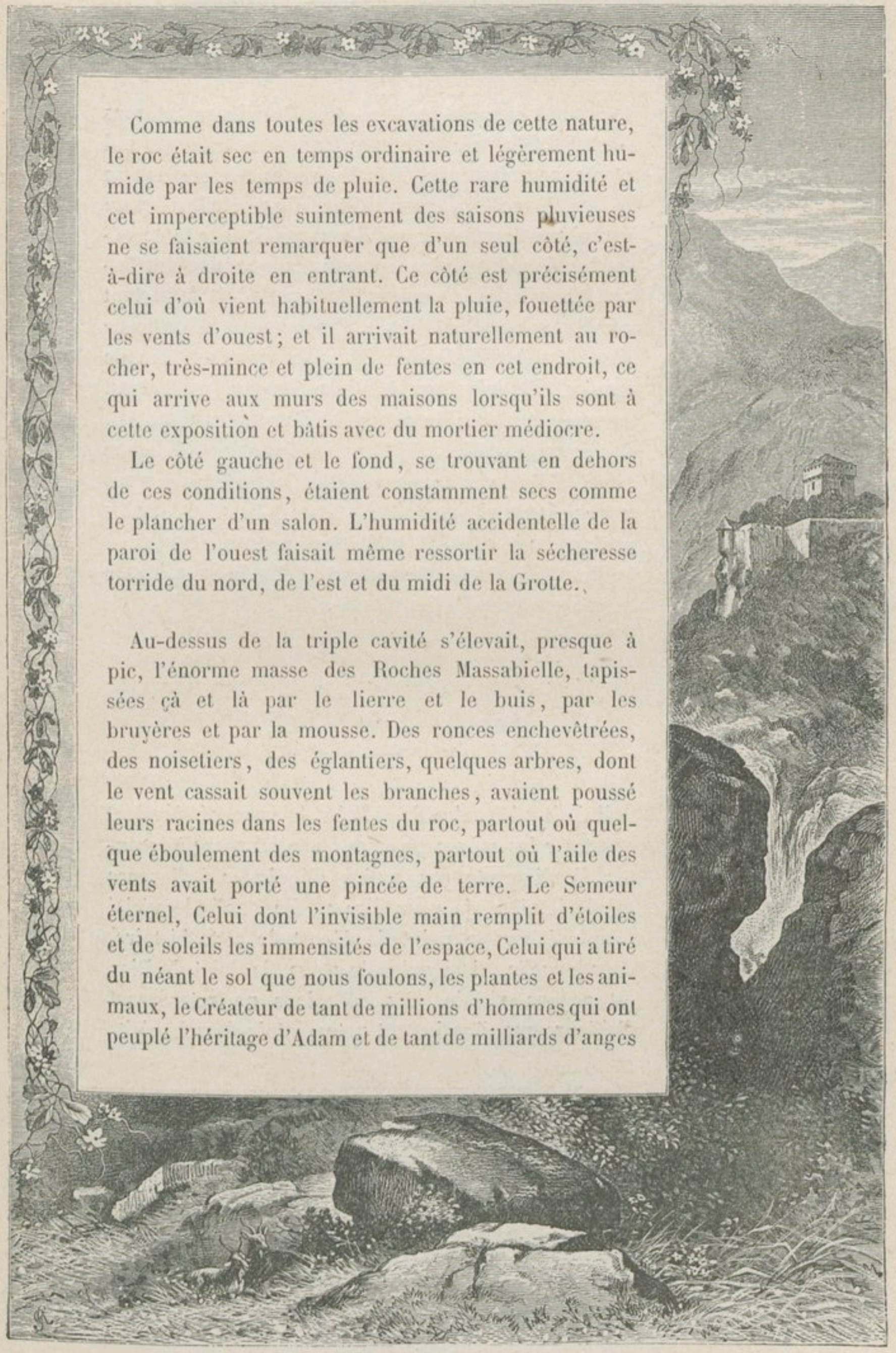
Au pied de ce petit système d'excavations, très-simple pour l'œil, mais très-compliqué pour qui veut essayer d'en donner une idée, à travers un chaos de pierres énormes tombées de la Montagne, passait, pour aller cinq ou six pas plus loin se réunir au Gave, le canal rapide du moulin.

La Grotte se trouvait ainsi juste en face de la pointe inférieure de l'île du Châlet, formée, comme nous l'avons dit, par le Gave et par le canal.

On nommait ces excavations la *Grotte de Massabielle*. « Massabielle », en patois du pays, signifie « vieux rocher ».

En aval, sur les bords du Gave, s'étendait un tertre inculte et rapide, appartenant comme tout le reste à la commune de Lourdes, et où les porchers du pays allaient parfois faire paître leurs vils troupeaux.

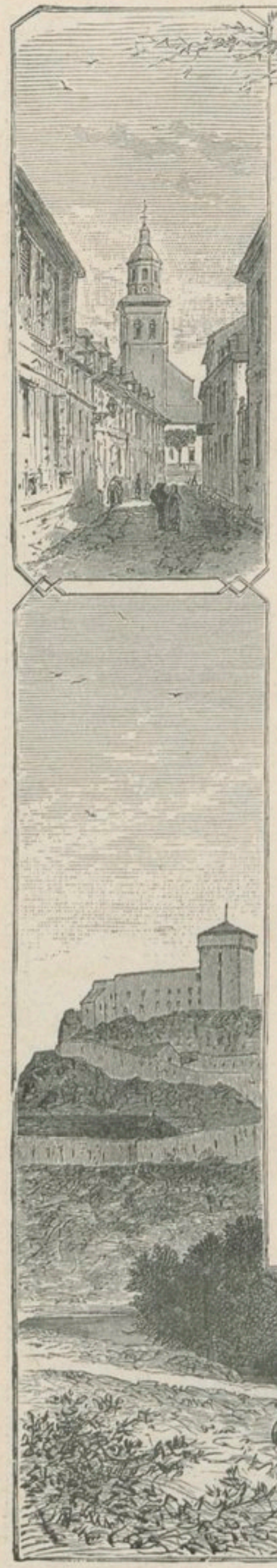
Quand éclatait un orage, ces pauvres gens s'abritaient dans la Grotte. De même, les quelques pêcheurs qui venaient en ce lieu jeter leurs filets dans le Gave.



Comme dans toutes les excavations de cette nature, le roc était sec en temps ordinaire et légèrement humide par les temps de pluie. Cette rare humidité et cet imperceptible suintement des saisons pluvieuses ne se faisaient remarquer que d'un seul côté, c'est-à-dire à droite en entrant. Ce côté est précisément celui d'où vient habituellement la pluie, fouettée par les vents d'ouest; et il arrivait naturellement au rocher, très-mince et plein de fentes en cet endroit, ce qui arrive aux murs des maisons lorsqu'ils sont à cette exposition et bâtis avec du mortier médiocre.

Le côté gauche et le fond, se trouvant en dehors de ces conditions, étaient constamment secs comme le plancher d'un salon. L'humidité accidentelle de la paroi de l'ouest faisait même ressortir la sécheresse torride du nord, de l'est et du midi de la Grotte.

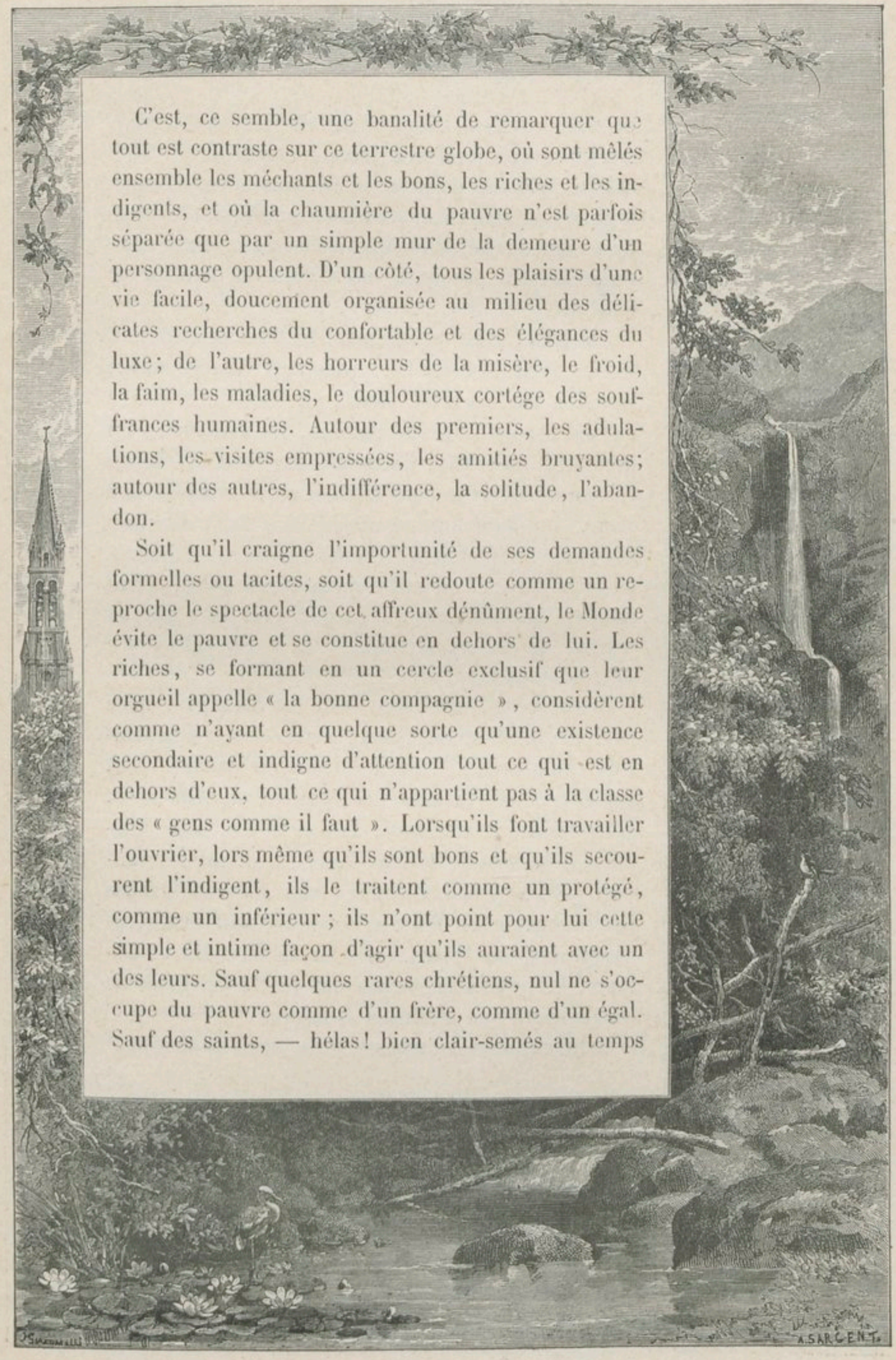
Au-dessus de la triple cavité s'élevait, presque à pic, l'énorme masse des Roches Massabielle, tapissées çà et là par le lierre et le buis, par les bruyères et par la mousse. Des ronces enchevêtrées, des noisetiers, des églantiers, quelques arbres, dont le vent cassait souvent les branches, avaient poussé leurs racines dans les fentes du roc, partout où quelque éboulement des montagnes, partout où l'aile des vents avait porté une pincée de terre. Le Semeur éternel, Celui dont l'invisible main remplit d'étoiles et de soleils les immensités de l'espace, Celui qui a tiré du néant le sol que nous foulons, les plantes et les animaux, le Créateur de tant de millions d'hommes qui ont peuplé l'héritage d'Adam et de tant de milliards d'anges



qui peuplent le ciel, ce Dieu dont l'opulence est sans bornes et la puissance sans limites, entend que nul atome ne soit perdu dans les vastes régions de son œuvre. Et voilà pourquoi il ne laisse stérile rien de ce qui peut produire ; voilà pourquoi, sur toute l'étendue de notre globe, des germes innombrables flottent dans les airs, couvrant la terre végétale partout où elle paraît, n'eût-elle de place que pour l'existence d'une touffe d'herbe ou pour la vie d'un brin de mousse. Et de même, ô Divin Semeur, vos grâces, comme une invisible poussière de graines fécondes, flottent autour de nos âmes, à l'affût de la bonne terre. Et si nous sommes si stériles, c'est que nous vous présentons, tantôt des cœurs plus durs et plus arides que le rocher, tantôt des buissons d'épines où la mauvaise plante occupe tout et étouffe la semence sacrée que votre droite répand.

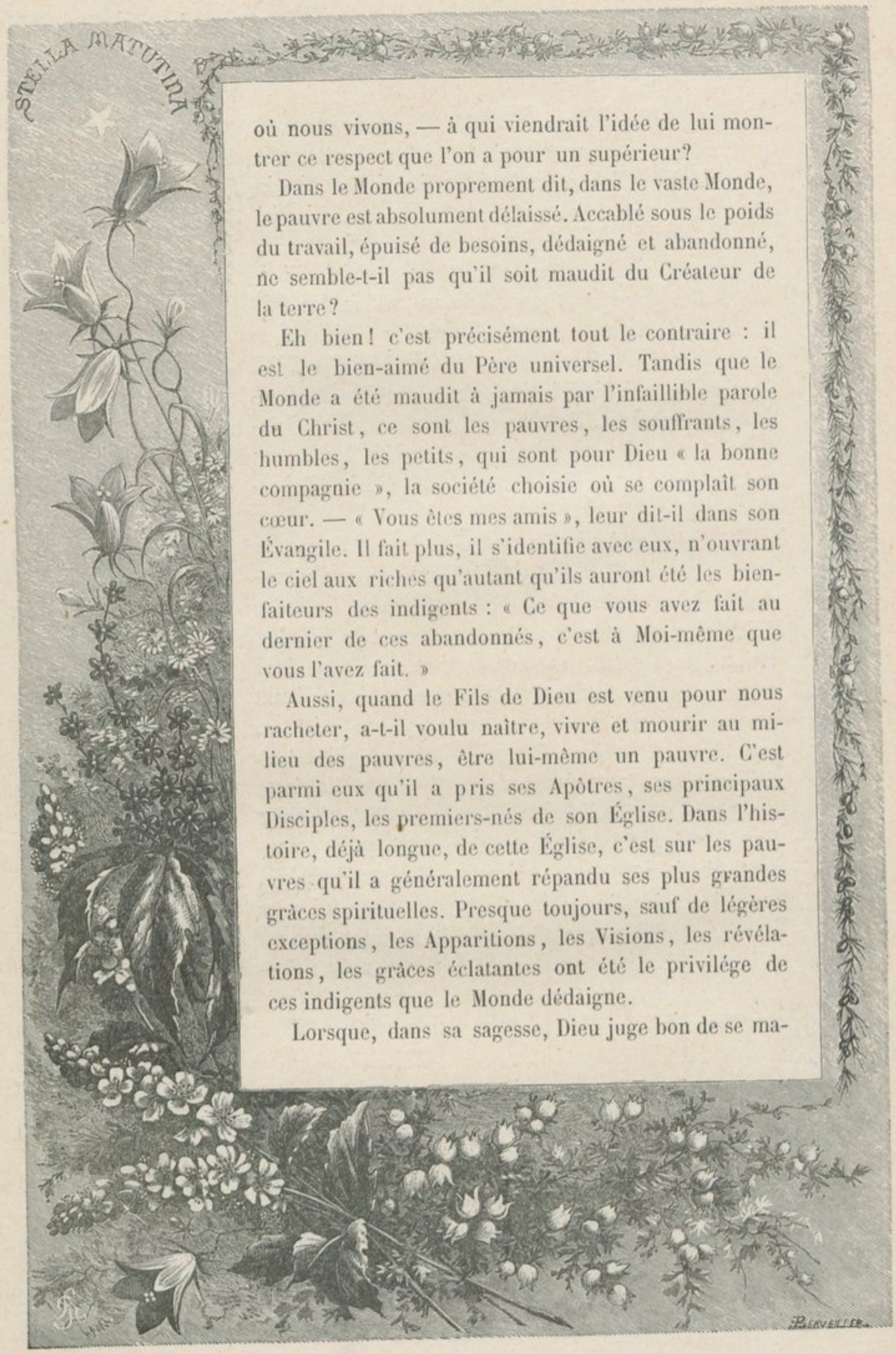
IV

Il était nécessaire de décrire le pays où devaient se passer les scènes diverses que nous avons à raconter. Il n'importe pas moins d'indiquer à l'avance quelle lumière, je veux dire quelle profonde vérité morale éclaire le point de départ de cette histoire, dans laquelle, ainsi qu'on le verra, le doigt de Dieu est apparu visible. Ces réflexions ne retarderont d'ailleurs que d'un instant notre entrée dans le récit.



C'est, ce semble, une banalité de remarquer que tout est contraste sur ce terrestre globe, où sont mêlés ensemble les méchants et les bons, les riches et les indigents, et où la chaumière du pauvre n'est parfois séparée que par un simple mur de la demeure d'un personnage opulent. D'un côté, tous les plaisirs d'une vie facile, doucement organisée au milieu des délicates recherches du confortable et des élégances du luxe; de l'autre, les horreurs de la misère, le froid, la faim, les maladies, le douloureux cortége des souffrances humaines. Autour des premiers, les adulations, les visites empressées, les amitiés bruyantes; autour des autres, l'indifférence, la solitude, l'abandon.

Soit qu'il craigne l'importunité de ses demandes formelles ou tacites, soit qu'il redoute comme un reproche le spectacle de cet affreux dénûment, le Monde évite le pauvre et se constitue en dehors de lui. Les riches, se formant en un cercle exclusif que leur orgueil appelle « la bonne compagnie », considèrent comme n'ayant en quelque sorte qu'une existence secondaire et indigne d'attention tout ce qui est en dehors d'eux, tout ce qui n'appartient pas à la classe des « gens comme il faut ». Lorsqu'ils font travailler l'ouvrier, lors même qu'ils sont bons et qu'ils secourent l'indigent, ils le traitent comme un protégé, comme un inférieur ; ils n'ont point pour lui cette simple et intime façon d'agir qu'ils auraient avec un des leurs. Sauf quelques rares chrétiens, nul ne s'occupe du pauvre comme d'un frère, comme d'un égal. Sauf des saints, — hélas! bien clair-semés au temps



où nous vivons, — à qui viendrait l'idée de lui montrer ce respect que l'on a pour un supérieur?

Dans le Monde proprement dit, dans le vaste Monde, le pauvre est absolument délaissé. Accablé sous le poids du travail, épuisé de besoins, dédaigné et abandonné, ne semble-t-il pas qu'il soit maudit du Créateur de la terre?

Eh bien! c'est précisément tout le contraire : il est le bien-aimé du Père universel. Tandis que le Monde a été maudit à jamais par l'infaillible parole du Christ, ce sont les pauvres, les souffrants, les humbles, les petits, qui sont pour Dieu « la bonne compagnie », la société choisie où se complaît son cœur. — « Vous êtes mes amis », leur dit-il dans son Évangile. Il fait plus, il s'identifie avec eux, n'ouvrant le ciel aux riches qu'autant qu'ils auront été les bienfaiteurs des indigents : « Ce que vous avez fait au dernier de ces abandonnés, c'est à Moi-même que vous l'avez fait. »

Aussi, quand le Fils de Dieu est venu pour nous racheter, a-t-il voulu naître, vivre et mourir au milieu des pauvres, être lui-même un pauvre. C'est parmi eux qu'il a pris ses Apôtres, ses principaux Disciples, les premiers-nés de son Église. Dans l'histoire, déjà longue, de cette Église, c'est sur les pauvres qu'il a généralement répandu ses plus grandes grâces spirituelles. Presque toujours, sauf de légères exceptions, les Apparitions, les Visions, les révélations, les grâces éclatantes ont été le privilége de ces indigents que le Monde dédaigne.

Lorsque, dans sa sagesse, Dieu juge bon de se ma-

nifester sensiblement aux hommes par ces phénomènes mystérieux, il descend, de même qu'un Roi en voyage, dans la maison de ses ministres ou de ses amis particuliers. Et voilà pourquoi il choisit habituellement la demeure des pauvres et des petits.

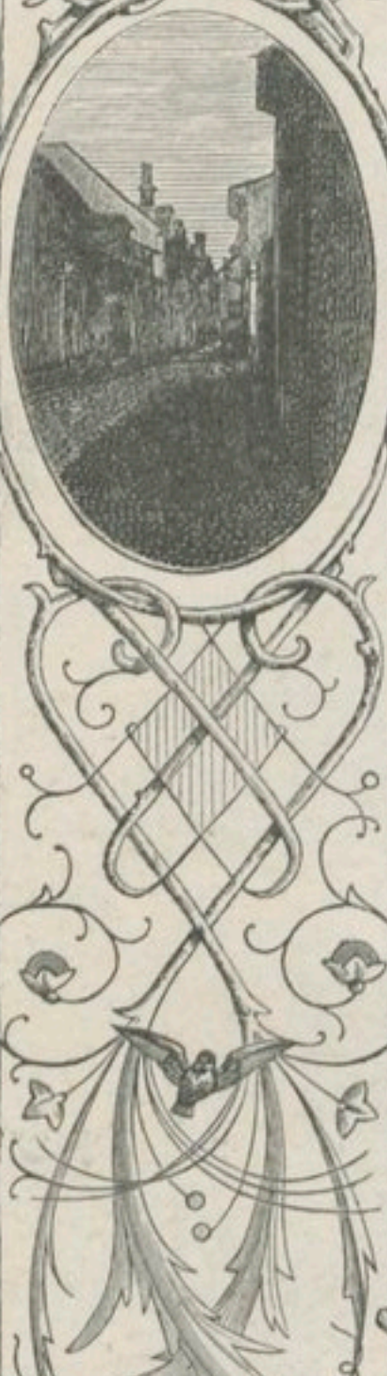
Depuis bientôt deux mille années se vérifie la parole de l'Apôtre : « Dieu a fait élection de ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est puissant. »

Le récit que nous avons entrepris fournira peut-être quelques preuves de ces très-hautes vérités.

V

Le 11 février inaugurait, en 1858, la semaine des réjouissances profanes qui, suivant un usage immémorial, précèdent les austérités du Carême. C'était le jour du Jeudi-Gras. Le temps était froid, un peu couvert, mais très-calme. Dans les profondeurs du ciel, les nuages se tenaient immobiles. Aucune brise ne les poussait les uns contre les autres, et l'atmosphère était d'une entière placidité. Par moments tombaient du ciel quelques rares gouttes d'eau.

Ce jour-là, d'après les priviléges particuliers de ses Offices propres, le diocèse de Tarbes célébrait la mémoire et la fête de l'illustre bergère de France, sainte Geneviève [2].



Onze heures du matin avaient déjà sonné à l'horloge de l'église de Lourdes.

Tandis que, presque partout, se préparaient de joyeuses réunions et des festins, une famille de pauvres gens, qui demeuraient comme locataires dans une misérable maison de la rue des Petits-Fossés, n'avait pas même de bois pour faire cuire son maigre dîner.

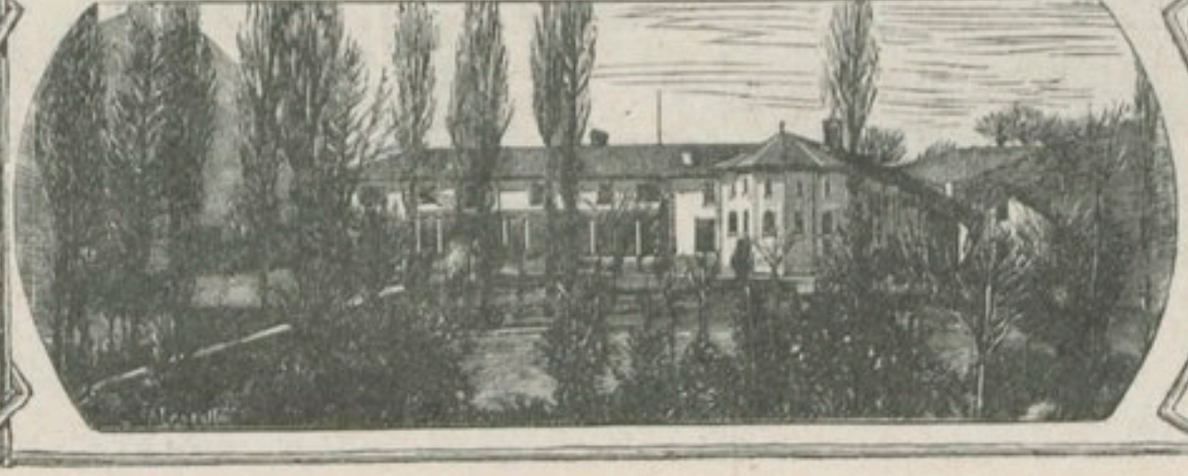
Le père, encore jeune, exerçait la profession de meunier, et il avait pendant quelques années exploité, comme fermier, un petit moulin assis au bord de la ville, sur l'un des ruisseaux qui se jettent dans le Gave. Mais ce métier exige des avances, la coutume étant assez répandue de faire moudre à crédit, et le pauvre meunier, pour cette raison, avait été obligé de renoncer à la ferme du petit moulin, où son travail, loin de le mettre dans l'aisance, avait contribué à le jeter dans une indigence plus profonde. En attendant des jours meilleurs, il travaillait, — non point chez lui, car il ne possédait rien, pas même un petit jardin, — mais de divers côtés, chez quelques voisins qui l'employaient, au hasard de leurs besoins, comme journalier.

Il se nommait François Soubirous.

Sa femme, Louise Castérot, était une bonne chrétienne et soutenait son courage.

Ils avaient quatre enfants : deux filles, dont l'aînée avait environ quatorze ans, et deux garçons beaucoup plus jeunes ; le dernier avait environ trois ans.

Depuis quinze jours seulement leur fille aînée, une



YAN'D

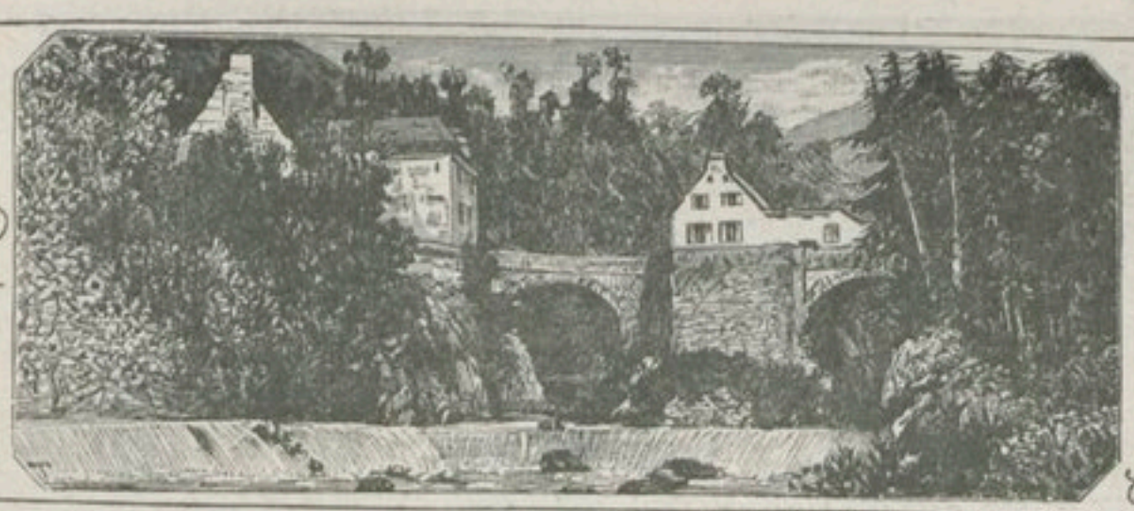
chétive enfant, habitait avec eux. C'est cette petite fille qui doit jouer un rôle considérable dans notre récit, et nous avons étudié avec soin toutes les particularités et tous les détails de sa vie.

Lors de sa naissance, sa mère, malade à cette époque, n'avait pu l'allaiter, et elle l'avait mise en nourrice dans un village voisin, à Bartrès, où l'enfant demeura après son sevrage. Louise Soubirous était devenue mère une seconde fois; et deux enfants à soigner en même temps l'eussent retenue au logis et empêchée d'aller en journée et dans les champs, ce qu'elle pouvait faire aisément avec un seul nourrisson : c'est pour cela que les parents laissèrent leur première-née à Bartrès. Ils payaient pour son entretien, quelquefois en argent et plus souvent en nature, une pension de cinq francs par mois.

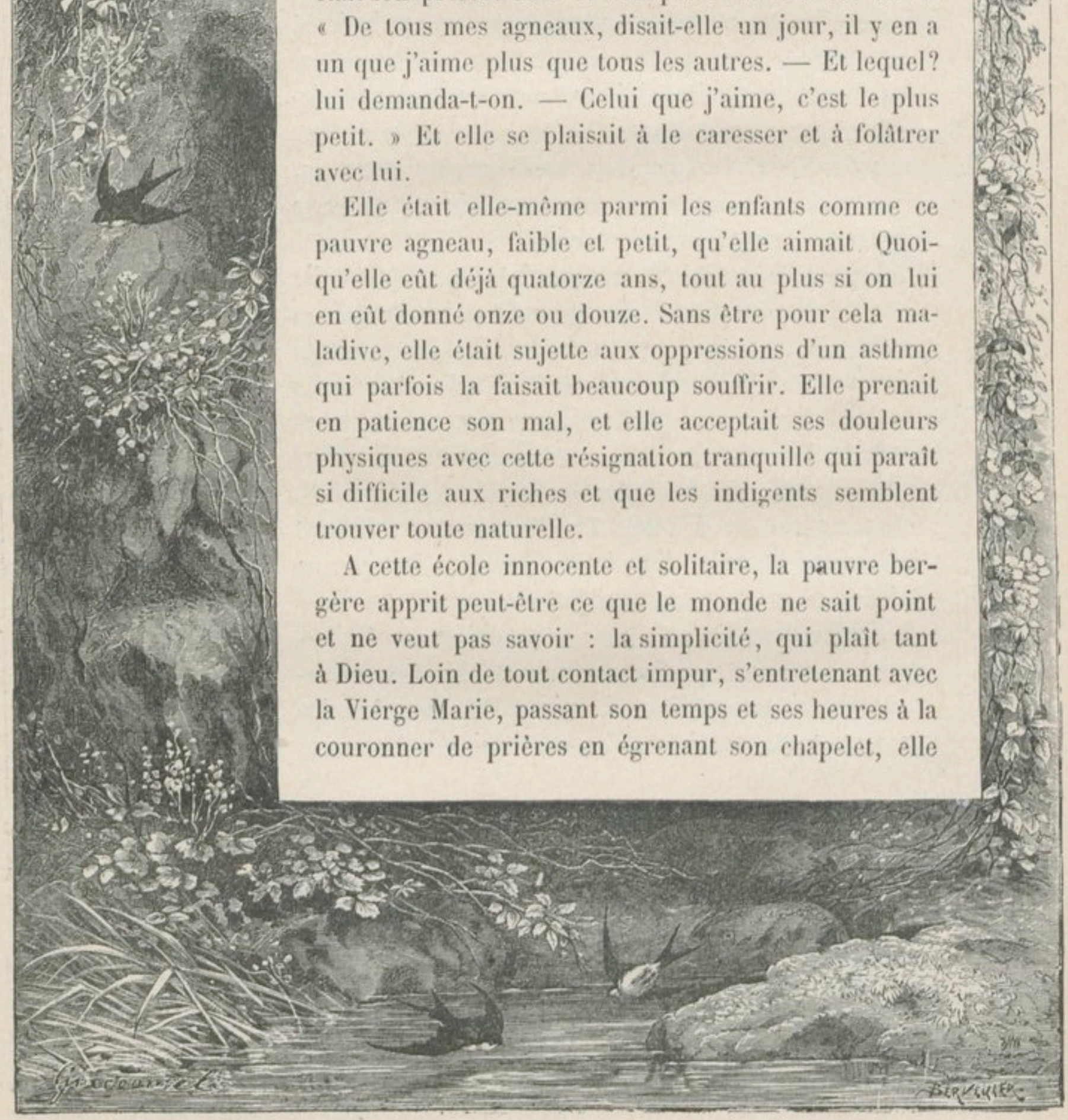


Lorsque la petite fille eut atteint l'âge d'être utile et qu'il fut question de la reprendre dans la maison paternelle, les bons paysans qui l'avaient nourrie s'aperçurent qu'ils s'étaient attachés à elle et qu'ils la considéraient, ou à peu près, comme une de leurs enfants. Dès ce moment, ils se chargèrent d'elle pour rien, l'employant à garder les brebis. Elle grandit ainsi au milieu de cette famille adoptive, passant toutes ses journées dans la solitude, sur les coteaux déserts où paissait son humble troupeau.

En fait de prières, elle ne connaissait que le chapelet. Soit que sa mère nourrice le lui eût recommandé, soit que ce fût un besoin naïf de cette âme innocente, partout et à toute heure, en faisant pâturer ses



YAN'D



brebis, elle récitait cette prière des simples. Puis elle s'amusait toute seule avec ces joujoux naturels que la Providence maternelle fournit aux enfants du pauvre, plus aisés à contenter, en cela comme en tout, que les enfants du riche : elle jouait avec les pierres qu'elle entassait en petits édifices enfantins, avec les plantes et les fleurs qu'elle cueillait çà et là, avec l'eau des ruisseaux où elle jetait et suivait de l'œil d'immenses flottes de brins d'herbe ; elle jouait avec celui qui était son préféré dans le troupeau confié à ses soins. « De tous mes agneaux, disait-elle un jour, il y en a un que j'aime plus que tous les autres. — Et lequel? lui demanda-t-on. — Celui que j'aime, c'est le plus petit. » Et elle se plaisait à le caresser et à folâtrer avec lui.

Elle était elle-même parmi les enfants comme ce pauvre agneau, faible et petit, qu'elle aimait Quoiqu'elle eût déjà quatorze ans, tout au plus si on lui en eût donné onze ou douze. Sans être pour cela maladive, elle était sujette aux oppressions d'un asthme qui parfois la faisait beaucoup souffrir. Elle prenait en patience son mal, et elle acceptait ses douleurs physiques avec cette résignation tranquille qui paraît si difficile aux riches et que les indigents semblent trouver toute naturelle.

A cette école innocente et solitaire, la pauvre bergère apprit peut-être ce que le monde ne sait point et ne veut pas savoir : la simplicité, qui plaît tant à Dieu. Loin de tout contact impur, s'entretenant avec la Vierge Marie, passant son temps et ses heures à la couronner de prières en égrenant son chapelet, elle

conserva cette candeur absolue, cette pureté baptismale que le souffle du siècle ternit si vite, même chez les meilleurs.

Telle était cette âme d'enfant, limpide et paisible comme ces lacs inconnus qui sont perdus dans les hautes montagnes et où se mirent en silence toutes les splendeurs du ciel. « Heureux les cœurs purs, dit l'Évangile : ce sont ceux-là qui verront Dieu ! »

Ces grands dons sont des dons cachés, et l'humilité qui les possède ne s'en rend point compte à elle-même. Si tous ceux qui approchaient par hasard cette petite fille se sentaient en eux-mêmes attirés vers elle et secrètement charmés, elle n'en avait point conscience. Elle se considérait comme la dernière et la plus arriérée des enfants de son âge. Elle ne savait, en effet, ni lire ni écrire. Bien plus, elle était tout à fait étrangère à la langue française, et ne connaissait que son pauvre patois pyrénéen. On ne lui avait jamais appris le catéchisme. En cela aussi son ignorance était extrême : *Notre Père*, *Je vous salue*, *Je crois en Dieu*, *Gloire au Père*, récités au courant du chapelet, constituaient tout son savoir religieux.

Après de tels détails, il est inutile d'ajouter qu'elle n'avait point fait sa première communion. C'était précisément pour l'y préparer et l'envoyer au catéchisme que les Soubirous venaient de la retirer du village perdu, habité par ses parents nourriciers, et de la prendre chez eux à Lourdes, malgré leur excessive indigence.

Elle était depuis deux semaines rentrée au logis



paternel. Préoccupée de son asthme, de sa frêle apparence, sa mère avait pour elle des soins particuliers. Tandis que les autres enfants de la famille allaient nu-pieds dans leurs sabots, celle-ci avait des bas dans les siens ; tandis que sa sœur et ses frères couraient librement au dehors, elle était presque constamment utilisée à l'intérieur. L'enfant, habituée au grand air, eût aimé à sortir.

Donc ce jour-là était le Jeudi-Gras : onze heures avaient sonné, et ces pauvres gens n'avaient pas de bois pour préparer leur dîner.

— Va en ramasser sur le bord du Gave ou dans les communaux, dit la mère à Marie, sa seconde fille.

De même qu'en bien des endroits, les indigents avaient, dans la commune de Lourdes, un menu droit de cueillette sur les branches desséchées que le vent faisait tomber des arbres, sur les épaves de bois mort que le torrent déposait et laissait parmi les cailloux du rivage.

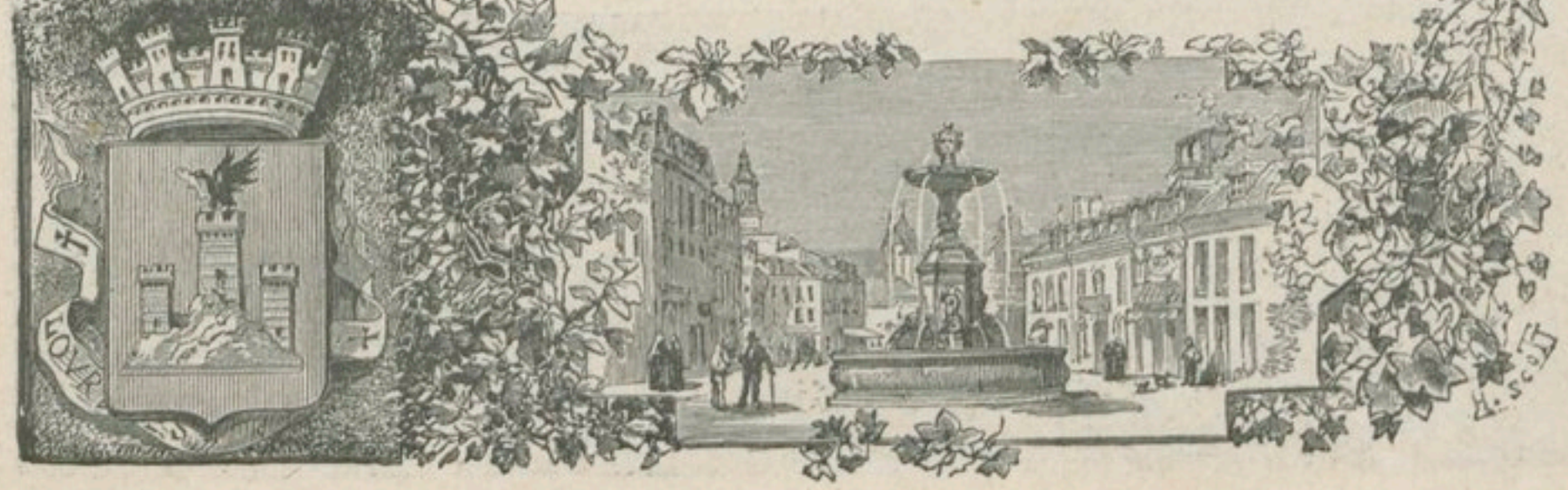
Marie chaussa ses sabots.

L'aînée, celle dont nous venons de parler, la petite bergère de Bartrès, la regardait d'un œil d'envie.

— Permettez-moi de la suivre, dit-elle enfin à sa mère. Je rapporterai, moi aussi, mon petit paquet de bois.

— Non, répondit Louise Soubirous : tu tousses, tu prendrais du mal.

Une jeune fille de la maison voisine, Jeanne Abadie, âgée d'environ quinze ans, était entrée sur ces entrefaites et se disposait également à aller à la cueillette



du bois. Toutes ensemble insistèrent, et la mère se laissa fléchir.

L'enfant avait en ce moment, comme c'est la coutume parmi les paysannes du Midi, la tête coiffée d'un mouchoir, noué sur le côté.

Cela ne parut pas suffisant à la mère :

— Prends ton capulet, lui dit-elle.

Le capulet est un vêtement très-gracieux, particulier aux races pyrénéennes, et qui tient à la fois de la coiffure et du petit manteau ; c'est une espèce de capuchon, en drap très-fort, tantôt blanc comme la toison des brebis, tantôt d'un rouge éclatant, qui couvre la tête et retombe en arrière sur les épaules jusqu'à la hauteur des reins. Lorsqu'il fait très-froid ou qu'il y a du vent, les femmes le ramènent sur le devant et s'en enveloppent le cou et les bras ; quand ce vêtement leur semble trop chaud, elles le plient en carré et le portent sur la tête, comme une sorte de béret quadrangulaire.

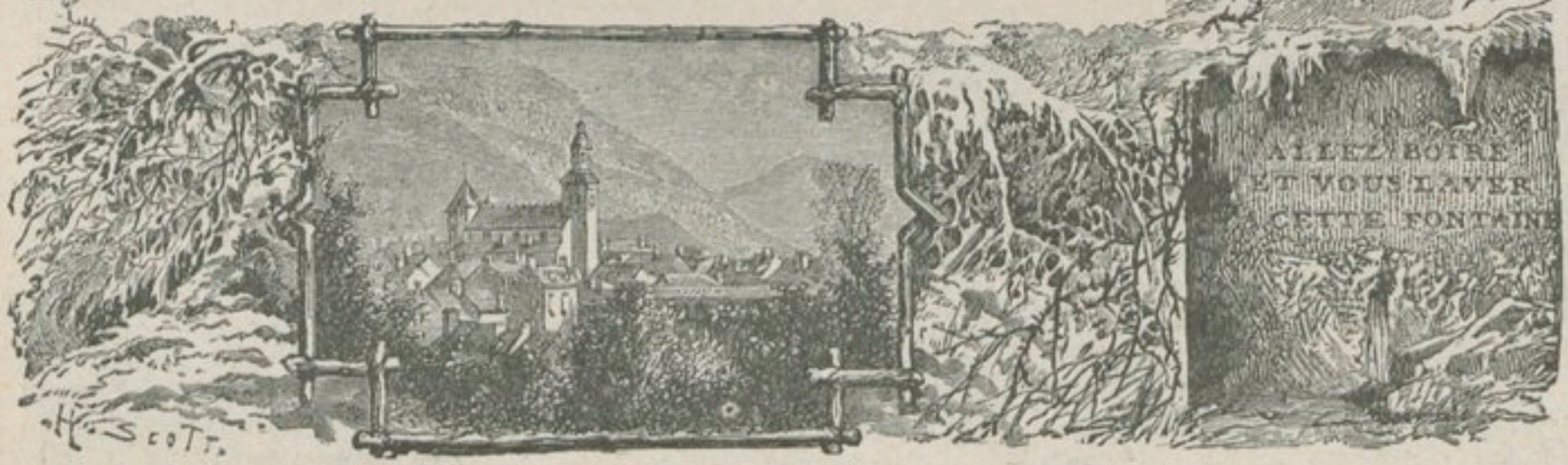
Le capulet de la petite bergère de Bartrès était blanc.



VI

Les trois enfants sortirent de la ville, et traversant le pont arrivèrent bientôt sur la rive gauche du Gave. Elles passèrent par le moulin de M. de Laffitte, et entrèrent dans l'île du Châlet, cherchant çà et là des débris de bois pour faire leur petit fagot.

Elles descendaient pas à pas la prairie en suivant





le cours du Gave. La frêle enfant que la mère avait hésité à laisser sortir cheminait un peu en arrière. Moins heureuse que ses deux compagnes, elle n'avait encore rien trouvé, et son tablier était vide ; tandis que ceux de sa sœur et de Jeanne commençaient à se garnir de menues branches et de copeaux.

Vêtue d'une robe noire tout usée et raccommodée, son délicat visage encadré dans le capulet blanc qui recouvrait sa tête et retombait sur ses épaules, les pieds fermés dans ses grossiers sabots, elle avait une grâce innocente et rustique qui charmait le cœur plus encore que les yeux.

Elle était petite pour son âge. Bien que ses traits enfantins fussent un peu hâlés par le soleil, ils n'avaient rien perdu de leur délicatesse native. Ses cheveux, noirs et fins, paraissaient à peine sous son monchoir. Son front, assez découvert, était d'une incomparable pureté de lignes. Sous ses sourcils bien arqués, ses yeux bruns, plus doux en elle que des yeux bleus, avaient une beauté tranquille et profonde, dont aucune passion mauvaise n'avait jamais troublé la limpidité magnifique. C'était l'œil simple dont parle l'Évangile. La bouche, merveilleusement expressive, laissait deviner dans l'âme un mouvement habituel de bonté et de compassion pour toute souffrance.

La physionomie, douce et intelligente, plaisait ; et tout cet ensemble possédait un attrait extraordinaire, qui se faisait sentir aux côtés les plus élevés de l'âme. Qu'était-ce que cet attrait, j'allais dire cet ascendant et cette autorité secrète en cette pauvre enfant ignorante et vêtue de haillons ? C'était la plus grande et

la plus rare chose qui fût en ce monde : la majesté de l'innocence.

Nous n'avons point encore dit son nom. Elle avait pour patron un grand Docteur de l'Église, celui dont le génie s'abrita plus particulièrement sous la protection de la Mère de Dieu, l'auteur du *Memorare*, « Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie », l'admirable saint Bernard. Toutefois, suivant une habitude qui a sa grâce, ce grand nom donné à cette humble paysanne avait pris une tournure enfantine et champêtre. La petite fille portait un joli nom, gracieux comme elle : elle s'appelait Bernadette.

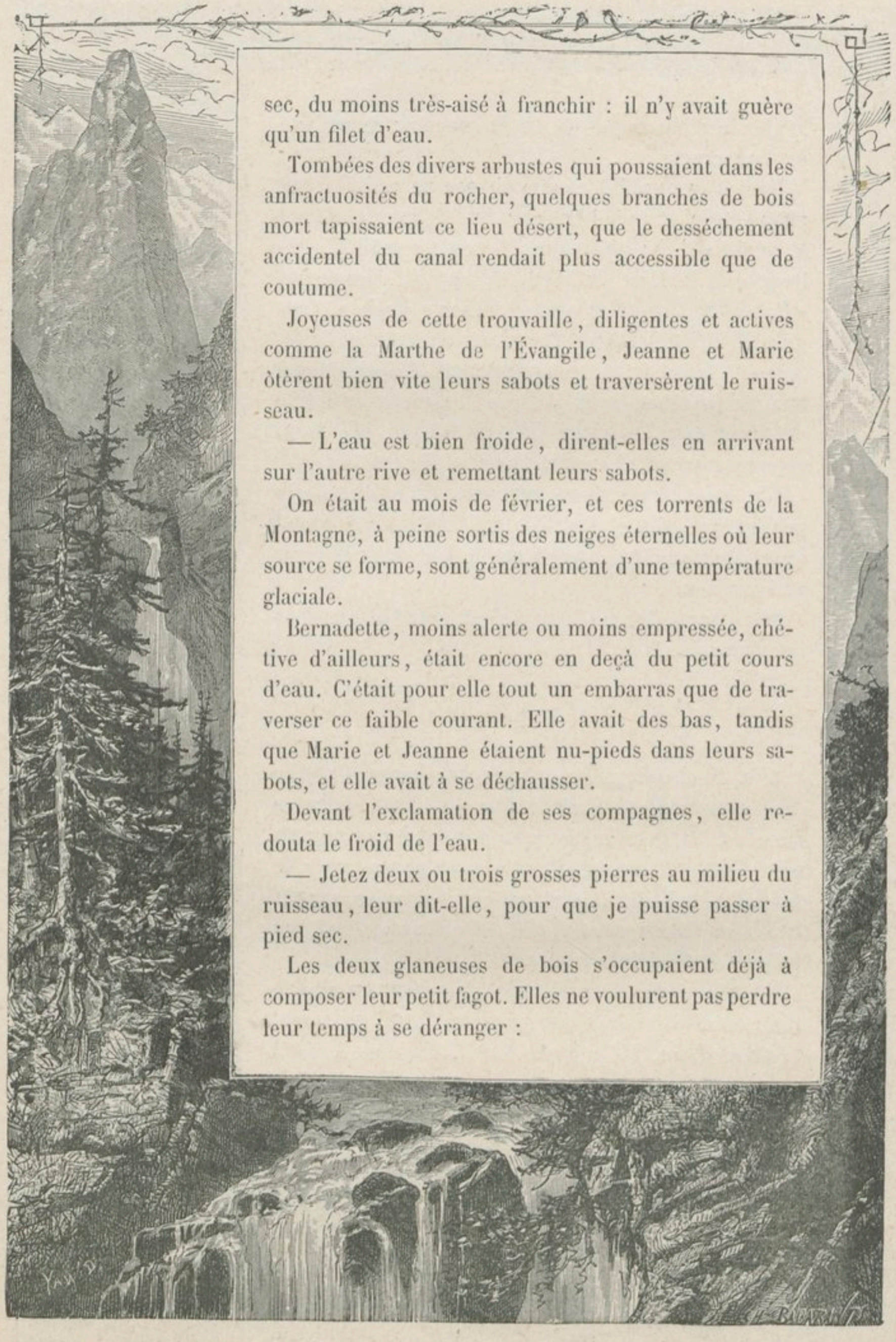
Elle suivait sa sœur et sa compagne le long de la prairie du moulin, et cherchait, mais inutilement, parmi les herbes, quelques morceaux de bois pour le foyer de la maison.

Telle devait être Ruth ou Noémi, allant glaner dans les champs de Booz.

VII

C'est en cheminant de la sorte que les trois petites filles arrivèrent au fond de l'île du Châlet, juste en face de la triple excavation que présentait aux regards cette Grotte de Massabielle que nous avons essayé de décrire plus haut. Elles n'en étaient séparées que par le cours d'eau du moulin, ordinairement très-fort, qui baignait le pied des rochers.

Or, ce jour-là, le moulin de Sâvy étant en réparation, on avait, autant que possible, fermé en amont la prise d'eau, et le canal était, sinon tout à fait à



sec, du moins très-aisé à franchir : il n'y avait guère qu'un filet d'eau.

Tombées des divers arbustes qui poussaient dans les anfractuosités du rocher, quelques branches de bois mort tapissaient ce lieu désert, que le desséchement accidentel du canal rendait plus accessible que de coutume.

Joyeuses de cette trouvaille, diligentes et actives comme la Marthe de l'Évangile, Jeanne et Marie ôtèrent bien vite leurs sabots et traversèrent le ruisseau.

— L'eau est bien froide, dirent-elles en arrivant sur l'autre rive et remettant leurs sabots.

On était au mois de février, et ces torrents de la Montagne, à peine sortis des neiges éternelles où leur source se forme, sont généralement d'une température glaciale.

Bernadette, moins alerte ou moins empressée, chétive d'ailleurs, était encore en deçà du petit cours d'eau. C'était pour elle tout un embarras que de traverser ce faible courant. Elle avait des bas, tandis que Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots, et elle avait à se déchausser.

Devant l'exclamation de ses compagnes, elle redouta le froid de l'eau.

— Jetez deux ou trois grosses pierres au milieu du ruisseau, leur dit-elle, pour que je puisse passer à pied sec.

Les deux glaneuses de bois s'occupaient déjà à composer leur petit fagot. Elles ne voulurent pas perdre leur temps à se déranger :

— Fais comme nous, répondit Jeanne : mets-toi nu-pieds.

Bernadette se résigna, et, s'adossant à un fragment de roche qui était là, elle commença à défaire sa chaussure.

Il était environ midi. L'*Angelus* devait sonner en ce moment à tous les clochers des villages pyrénéens.

VIII

Elle était en train d'ôter son premier bas, lorsqu'elle entend autour d'elle comme le bruit d'un coup de vent se levant dans la prairie avec je ne sais quel caractère d'irrésistible puissance.

Elle crut à un ouragan soudain et se retourna instinctivement. A sa grande surprise, les peupliers qui bordent le Gave étaient dans une complète immobilité. Aucune brise, même légère, n'agitait leurs branches paisibles.

— Je me serai trompée, se dit-elle.

Et, songeant encore à ce bruit, elle ne savait que croire.

Elle se remit à se déchausser.

Et alors l'impétueux roulement de ce souffle inconnu se fit entendre de nouveau.

Bernadette leva la tête, regarda en face d'elle et poussa aussitôt, ou plutôt voulut pousser un grand cri, qui s'étouffa dans sa gorge. Elle frissonna de tous ses membres, et, terrassée, éblouie, écrasée en quelque



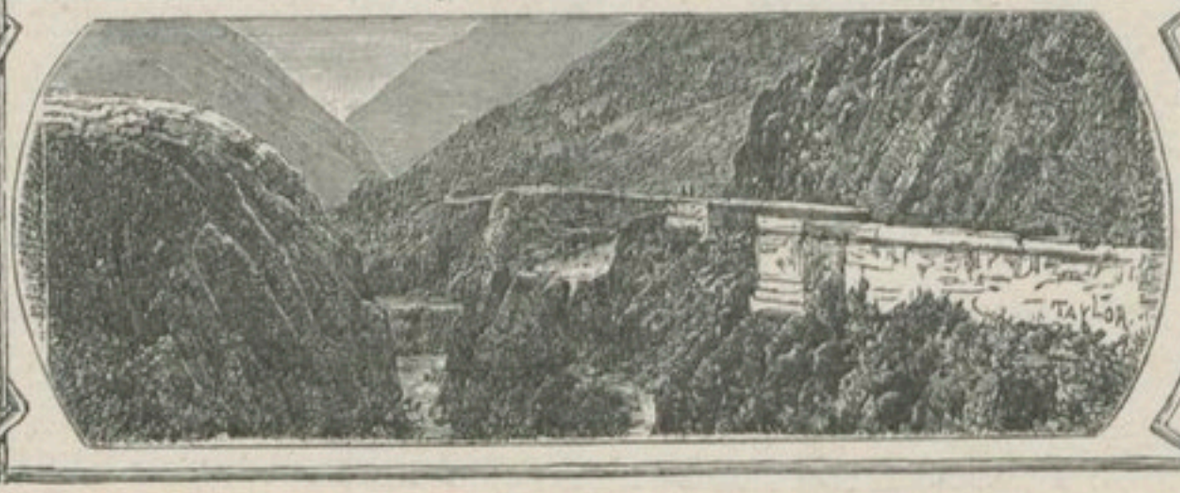
sorte par ce qu'elle aperçut devant elle, elle s'affaissa sur elle-même, ploya, pour ainsi dire, tout entière, et tomba à deux genoux.

Un spectacle vraiment inouï venait de frapper son regard. Le récit de l'enfant, les interrogations innombrables que lui ont faites depuis cette époque mille esprits investigateurs et sagaces, les particularités précises et minutieuses dans lesquelles tant d'intelligences en éveil l'ont forcée de descendre, permettent de tracer, d'une main aussi sûre de chaque détail que de la physionomie générale, le portrait étonnant de l'Être merveilleux qui apparut en cet instant aux yeux de Bernadette, terrifiée et ravie.

IX

Au-dessus de la Grotte devant laquelle Marie et Jeanne, empressées et courbées vers la terre, ramassaient du bois mort ; dans cette niche rustique formée par le rocher se tenait debout, au sein d'une clarté surhumaine, une femme d'une incomparable splendeur.

L'ineffable lueur qui flottait autour d'elle ne troublait ni ne blessait les yeux comme l'éclat du soleil. Tout au contraire, cette auréole, vive comme un faisceau de rayons et paisible comme l'ombre profonde, attirait invinciblement le regard, qui semblait s'y baigner et s'y reposer avec délices. C'était, comme l'Étoile du matin, la lumière dans la fraîcheur Rien de vague, d'ailleurs, ou de vaporeux dans l'Appari-

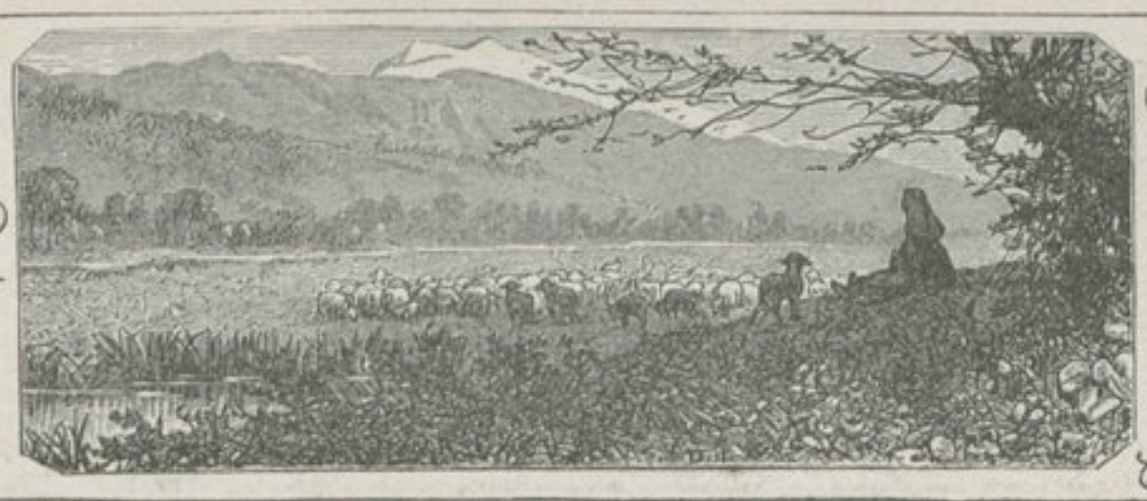


YAN'D

tion elle-même. Elle n'avait point les contours fuyants d'une vision fantastique ; c'était une réalité vivante, un corps humain, que l'œil jugeait palpable comme la chair de nous tous, et qui ne différait d'une personne ordinaire que par son auréole et par sa céleste et inexprimable beauté.

Elle était de taille moyenne. Elle semblait toute jeune et elle avait la grâce de la vingtième année ; mais, sans rien perdre de sa tendre délicatesse, cet éclat, fugitif dans le temps, avait en elle un caractère éternel. Bien plus, dans ses traits aux lignes divines se mêlaient en quelque sorte, sans en troubler l'harmonie, les beautés successives et isolées des quatre saisons de la vie humaine. L'innocente candeur de l'Enfant, la pureté absolue de la Vierge, la gravité tendre de la plus haute des Maternités, une Sagesse supérieure à celle de tous les siècles accumulés, se résumaient et se fondaient ensemble, sans se nuire l'une à l'autre, dans ce merveilleux visage de jeune fille. A quoi le comparer en ce globe déchu, où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis, et où ils ne se rencontrent jamais sans quelque impur mélange ? Toute image, toute comparaison serait un abaissement de ce type indicible. Nulle majesté dans l'univers, nulle distinction de ce monde, nulle simplicité d'ici-bas, ne peut en donner une idée et aider à le faire mieux comprendre. Ce n'est point avec les lampes de la terre que l'on peut faire voir et, pour ainsi dire, éclairer les astres du ciel.

La régularité même et l'idéale pureté de ces traits, où rien n'était heurté, les dérobent à la description.



YAN'D

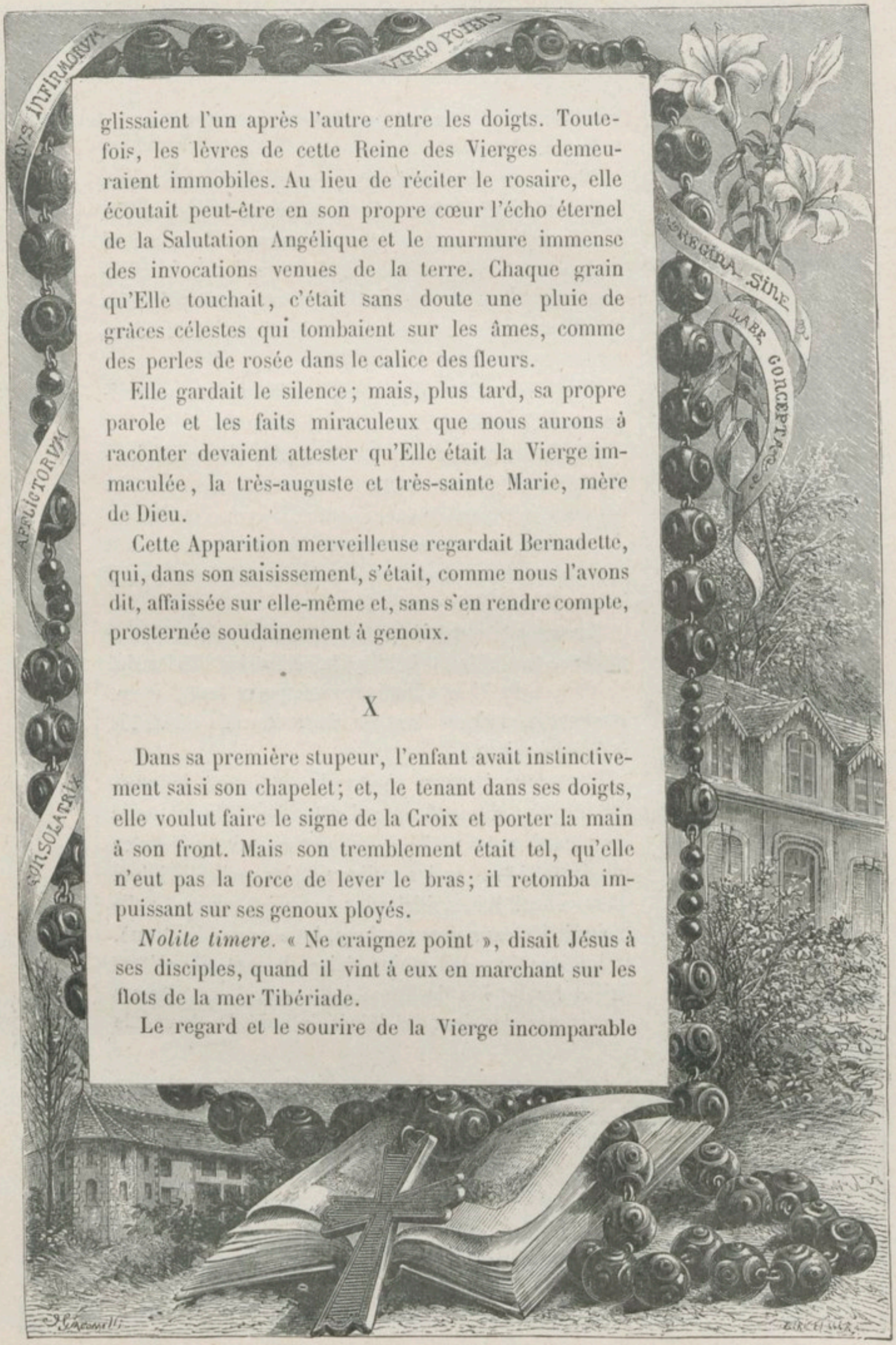


Nous savons cependant que la courbe ovale du visage était d'une grâce infinie, que les yeux étaient bleus et d'une suavité qui semblait fondre le cœur de quiconque en était regardé? Les lèvres respiraient une bonté et une mansuétude divines. Le front paraissait contenir la sagesse suprême, c'est-à-dire la science de toutes choses, unie à la vertu sans bornes.

Les vêtements, d'une étoffe inconnue, et tissés sans doute dans l'atelier mystérieux où s'habille le lys des vallées, étaient blancs comme la neige immaculée des montagnes, et plus magnifiques en leur simplicité que le costume éclatant de Salomon dans sa gloire. La robe, longue et traînante, la robe aux chastes plis, laissait ressortir les pieds, qui reposaient sur le roc et foulaient légèrement la branche de l'églantier. Sur chacun de ces pieds, d'une nudité virginale, s'épanouissait la Rose mystique, couleur d'or.

Sur le devant, une ceinture, bleue comme le ciel et nouée à moitié autour du corps, pendait en deux longues bandes qui touchaient presque à la naissance des pieds. En arrière, enveloppant dans son amplitude les épaules et le haut des bras, un voile blanc, fixé autour de la tête, descendait jusque vers le bas de la robe.

Ni bagues, ni collier, ni diadème, ni joyaux: nul de ces ornements dont s'est parée de tout temps la vanité humaine. Un chapelet, dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait, dont la chaîne était jaune comme l'or des moissons, pendait entre les mains jointes avec ferveur. Les grains du chapelet



glissaient l'un après l'autre entre les doigts. Toutefois, les lèvres de cette Reine des Vierges demeuraient immobiles. Au lieu de réciter le rosaire, elle écoutait peut-être en son propre cœur l'écho éternel de la Salutation Angélique et le murmure immense des invocations venues de la terre. Chaque grain qu'Elle touchait, c'était sans doute une pluie de grâces célestes qui tombaient sur les âmes, comme des perles de rosée dans le calice des fleurs.

Elle gardait le silence; mais, plus tard, sa propre parole et les faits miraculeux que nous aurons à raconter devaient attester qu'Elle était la Vierge immaculée, la très-auguste et très-sainte Marie, mère de Dieu.

Cette Apparition merveilleuse regardait Bernadette, qui, dans son saisissement, s'était, comme nous l'avons dit, affaissée sur elle-même et, sans s'en rendre compte, prosternée soudainement à genoux.

X

Dans sa première stupeur, l'enfant avait instinctivement saisi son chapelet; et, le tenant dans ses doigts, elle voulut faire le signe de la Croix et porter la main à son front. Mais son tremblement était tel, qu'elle n'eut pas la force de lever le bras; il retomba impuissant sur ses genoux ployés.

Nolite timere. « Ne craignez point », disait Jésus à ses disciples, quand il vint à eux en marchant sur les flots de la mer Tibériade.

Le regard et le sourire de la Vierge incomparable



semblèrent dire la même chose à la petite bergère effrayée.

D'un geste grave et doux, qui avait l'air d'une toute-puissante bénédiction pour la terre et les cieux, Elle fit elle-même, comme pour encourager l'enfant, le signe de la Croix; et la main de Bernadette, se soulevant peu à peu comme invisiblement portée par Celle que l'on nomme le Secours des Chrétiens, fit en même temps le signe sacré.

Ego sum, nolite timere. « C'est Moi-même, ne craignez point », disait Jésus à ses disciples.

L'enfant n'avait plus peur. Éblouie, charmée, doutant pourtant par instants d'elle-même et se frottant les yeux, le regard constamment attiré par cette céleste Apparition, ne sachant trop que penser, elle récitait humblement son chapelet : « Je crois en Dieu; Je vous salue, Marie, pleine de grâces.... »

Comme elle venait de le terminer en disant : « Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit, dans les siècles des siècles, » la Vierge lumineuse disparut tout à coup, rentrant sans doute dans les cieux éternels où réside la Trinité sainte.

Bernadette éprouva comme le sentiment de quelqu'un qui redescend ou qui retombe. Elle promena ses regards autour d'elle. Le Gave courait toujours en mugissant à travers les cailloux et les roches brisées; mais ce bruit lui semblait plus dur qu'auparavant : elle trouvait les eaux plus sombres, le paysage plus terne, la lumière du soleil moins claire. Devant elle s'étendaient les Roches de Massabielle, sous lesquelles ses compagnes glanaient des débris de bois. Au-dessus de

la Grotte, la niche où reposait la branche d'églantier était toujours béante; mais rien d'inaccoutumé n'y apparaissait, nulle trace ne lui était restée de la visite divine, et elle n'était plus la Porte du Ciel.

XI

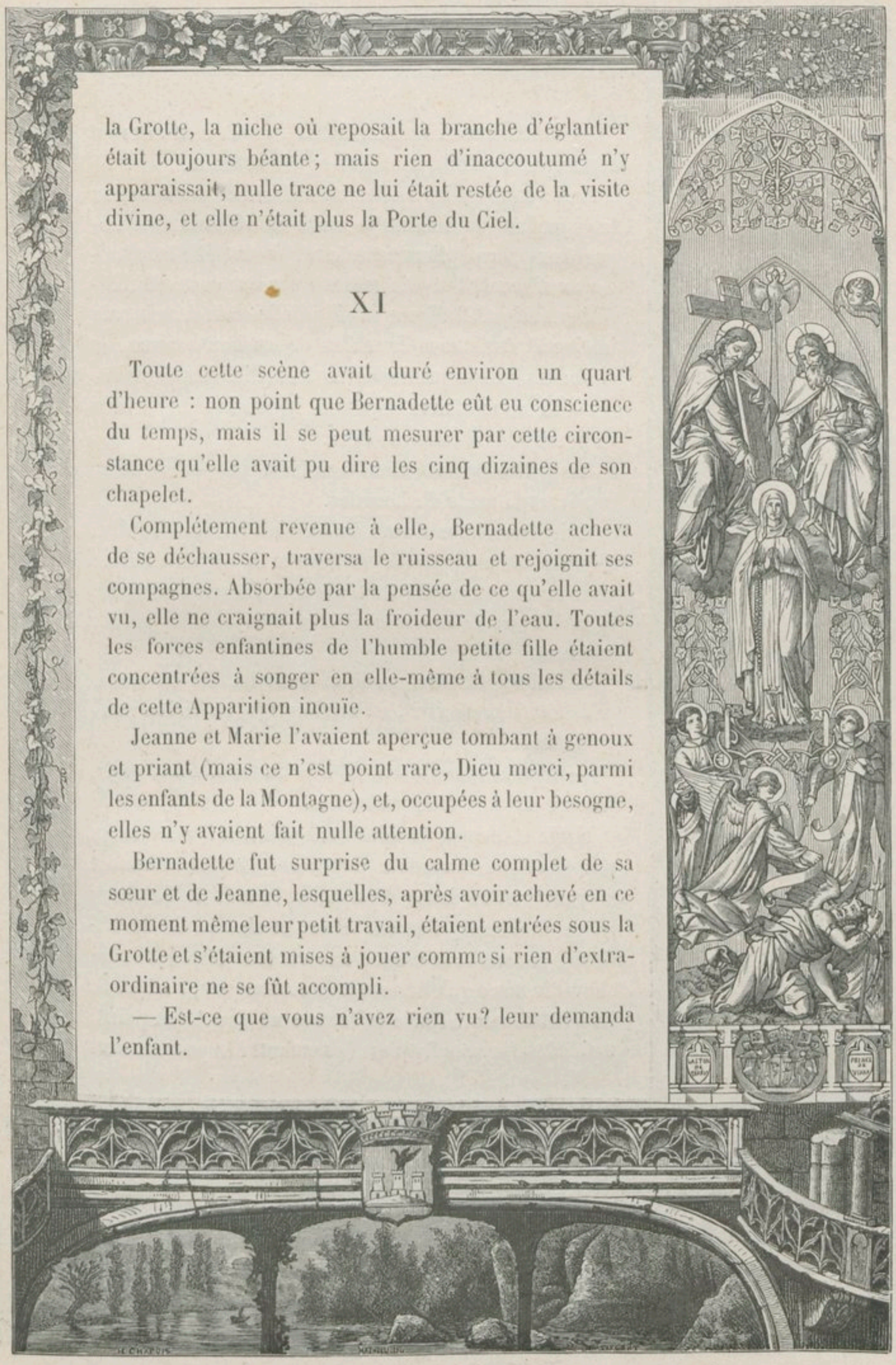
Toute cette scène avait duré environ un quart d'heure : non point que Bernadette eût eu conscience du temps, mais il se peut mesurer par cette circonstance qu'elle avait pu dire les cinq dizaines de son chapelet.

Complétement revenue à elle, Bernadette acheva de se déchausser, traversa le ruisseau et rejoignit ses compagnes. Absorbée par la pensée de ce qu'elle avait vu, elle ne craignait plus la froideur de l'eau. Toutes les forces enfantines de l'humble petite fille étaient concentrées à songer en elle-même à tous les détails de cette Apparition inouïe.

Jeanne et Marie l'avaient aperçue tombant à genoux et priant (mais ce n'est point rare, Dieu merci, parmi les enfants de la Montagne), et, occupées à leur besogne, elles n'y avaient fait nulle attention.

Bernadette fut surprise du calme complet de sa sœur et de Jeanne, lesquelles, après avoir achevé en ce moment même leur petit travail, étaient entrées sous la Grotte et s'étaient mises à jouer comme si rien d'extraordinaire ne se fût accompli.

— Est-ce que vous n'avez rien vu? leur demanda l'enfant.





— Non ! rien du tout.... Et toi ? ajouterent-elles en remarquant qu'elle paraissait agitée et émue.

La Voyante craignit-elle tout d'abord de profaner, en la répandant au dehors, la suave et indéfinissable impression qui remplissait son âme ? Voulut-elle la savourer en silence ? Fut-elle retenue par une sorte de timidité craintive ? Toujours est-il qu'elle obéit à ce besoin instinctif des âmes humbles de cacher comme un trésor les grâces particulières dont Dieu les favorise.

— Si vous n'avez rien vu, répondit-elle, je n'ai rien non plus à vous raconter.

Les petits fagots étaient terminés. Les trois enfants reprirent la route de Lourdes.

Mais Bernadette n'avait pu dissimuler son trouble. Chemin faisant, Marie et Jeanne la tourmentèrent pour savoir ce qui lui était advenu. La petite bergère céda à leurs instances et à leur promesse de garder le secret.

— J'ai vu, dit-elle, quelque chose habillé de blanc.

Et elle leur décrivit, en son langage, sa Vision merveilleuse.

— Voilà ce que j'ai vu, dit-elle en terminant ; mais, je vous en prie, n'en parlez pas.

Marie et Jeanne ne doutèrent point. L'âme, dans sa pureté et son innocence première, est naturellement croyante, et le doute n'est point le mal de l'enfance naïve. D'ailleurs, l'accent vivant et sincère de Bernadette, encore tout émue, encore tout imprégnée du souvenir de ce qu'elle venait de contempler, s'imposait irrésistiblement. Marie et Jeanne ne doutèrent point, mais elles furent effrayées. Les enfants des pauvres sont

toujours craintifs. Cela n'est que trop explicable : la souffrance leur arrive de tous les côtés.

— C'est peut-être quelque chose pour nous faire du mal, dirent-elles ; n'y retournons plus, Bernadette.

A peine rentrées à la maison, les confidentes de la petite bergère ne purent garder longtemps leur secret. Marie raconta tout à sa mère.

— Ce sont des enfantillages, dit celle-ci..... Que me raconte donc ta sœur ? reprit-elle en interrogeant Bernadette.

La petite fille recommença son récit.

La mère Soubirous haussa les épaules.

— Tu t'es trompée. Ce n'était rien du tout. Tu as cru voir, et tu n'as rien vu. Ce sont des lubies, des enfantillages.

Bernadette persista dans son dire.

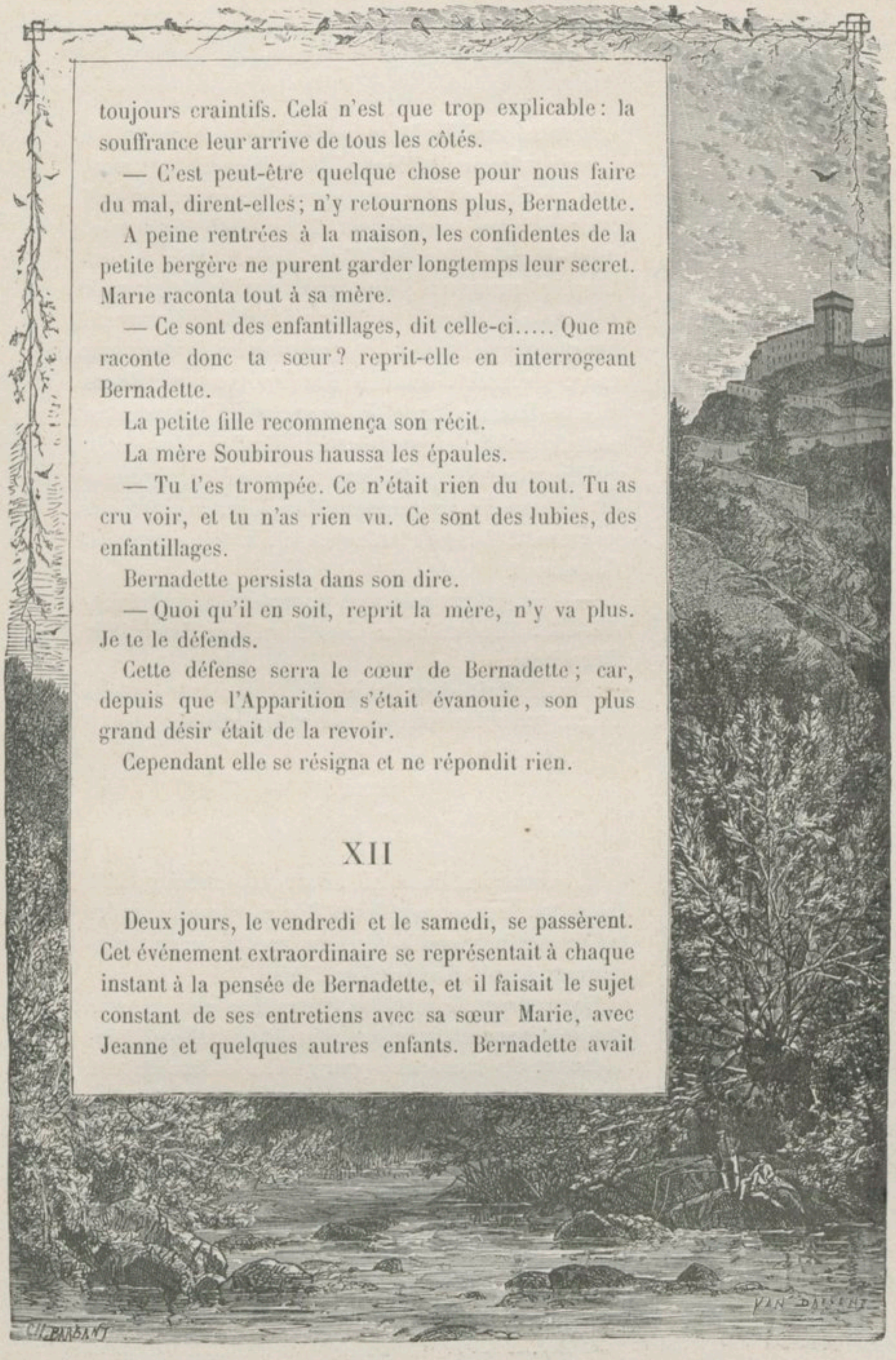
— Quoi qu'il en soit, reprit la mère, n'y va plus. Je te le défends.

Cette défense serra le cœur de Bernadette ; car, depuis que l'Apparition s'était évanouie, son plus grand désir était de la revoir.

Cependant elle se résigna et ne répondit rien.

XII

Deux jours, le vendredi et le samedi, se passèrent. Cet événement extraordinaire se représentait à chaque instant à la pensée de Bernadette, et il faisait le sujet constant de ses entretiens avec sa sœur Marie, avec Jeanne et quelques autres enfants. Bernadette avait





encore au fond de l'âme, et dans toute sa suavité, la vivante mémoire et l'image idéale de la céleste Vision. Une passion, si l'on peut se servir de ce mot profané pour désigner un sentiment si pur, était née dans ce cœur innocent de petite fille : l'ardent désir de contempler encore la Dame incomparable. Ce nom de « Dame » était celui qu'elle employait en son naïf mais très-juste langage et que nous employons après elle : les Latins disaient *Domina*, et nous disons « Notre-Dame. » Toutefois, quand on lui demandait si cette Apparition ressemblait à quelqu'une des dames qu'elle apercevait, soit dans la rue, soit à l'église, à quelqu'une des personnes célèbres dans le pays pour leur beauté éclatante, elle secouait la tête et souriait doucement.

— Rien de tout cela n'en donne une idée, répondait-elle. Elle est d'une beauté qu'il est impossible d'exprimer.

Elle désirait donc la revoir. Les autres enfants étaient partagées entre la peur et la curiosité.

XIII

Le dimanche, le soleil s'était levé radieux, et il faisait un temps magnifique. Il y a souvent dans les vallées pyrénéennes de ces jours de printemps, tièdes et doux, égarés dans la saison d'hiver.

En rentrant de la Messe, Bernadette pria sa sœur Marie, Jeanne et deux ou trois autres enfants, d'insister auprès de sa mère pour qu'elle levât sa défense

et leur permit de retourner aux Roches Massabielle.

— Peut-être est-ce quelque chose de méchant? disaient les enfants.

Bernadette répondait qu'elle ne le croyait point, et que ce n'était pas possible; qu'elle n'avait jamais vu une physionomie si merveilleusement bonne.

— En tout cas, reprenaient les petites filles, qui, plus instruites que la pauvre bergère de Bartrès, savaient un peu de catéchisme, en tout cas, il faut lui jeter de l'eau bénite. Si c'est le diable, il s'en ira. Tu lui diras : « Si vous venez de la part de Dieu, approchez; si vous venez du Démon, allez-vous-en. »

Ce n'était point tout à fait la formule précise des exorcismes; mais, en vérité, les petites théologiennes de Lourdes raisonnaient, en cette affaire, avec autant de prudence et de justesse qu'aurait pu le faire un Docteur en Sorbonne.

Il fut donc décidé, dans ce concile enfantin, que l'on emporterait de l'eau bénite. Une certaine appréhension avait d'ailleurs gagné Bernadette elle-même à la suite de ces causeries.

Restait à obtenir la permission.

Les enfants toutes réunies la demandèrent après le repas de midi. La mère Soubirous voulut d'abord maintenir sa défense, alléguant que le Gave longeait et baignait les Roches Massabielle; qu'il y aurait peut-être du danger; que l'heure des Vêpres était proche et qu'il ne fallait pas s'exposer à les manquer; que c'étaient là des enfantillages, etc. Mais on connaît à quel point d'insistance et de pression irrésistible peut s'élever une légion d'enfants. Toutes promirent d'être



prudentes, d'être expéditives, d'être sages, et la mère finit par céder.

Le petit groupe se rend à l'église et y prie quelques instants. Une des compagnes de Bernadette avait apporté une bouteille d'un demi-litre : on la remplit d'eau bénite.

Arrivées à la Grotte, rien ne se manifesta tout d'abord.

— Prions, dit Bernadette, et récitons le chapelet.

Voilà les enfants qui s'agenouillent et qui commencent, chacune à part soi, la récitation du Rosaire.

Tout à coup le visage de Bernadette paraît se transfigurer et se transfigure en effet. Une émotion puissante se peint dans tous ses traits ; son regard, plus brillant, semble aspirer une lumière divine.

Les pieds posés sur le roc, vêtue comme la première fois, la céleste Apparition venait de se manifester de nouveau.

— Regardez ! dit-elle : La voilà !

Hélas ! les yeux des autres enfants n'étaient pas miraculeusement dégagés comme les siens du voile de chair qui empêche de voir, par delà les sens, les corps spiritualisés. Les petites filles n'apercevaient que le rocher désert et les branches de l'églantier, qui descendaient, en faisant mille arabesques, jusqu'au pied de cette niche mystérieuse où Bernadette contemplait un Être inconnu.

Toutefois, la physionomie de Bernadette était telle, qu'il n'y avait point moyen de douter. L'une des enfants plaça la bouteille d'eau bénite entre les mains de la Voyante.

Alors Bernadette, se souvenant de ce qu'elle avait promis, se leva, et, secouant vivement et à plusieurs reprises la petite bouteille, elle aspergea la Dame merveilleuse, qui se tenait toute gracieuse à quelques pas devant elle dans l'intérieur de la niche.

« Si vous venez de la part de Dieu, approchez, » dit Bernadette.

A ces mots, à ces gestes de l'enfant, la Vierge s'inclina à plusieurs reprises et s'avança presque sur le bord du rocher. Elle avait l'air de sourire aux précautions de Bernadette et à ses armes de guerre ; et, au nom sacré de Dieu, son visage s'illumina.

« Si vous venez de la part de Dieu, approchez, » répétait Bernadette....

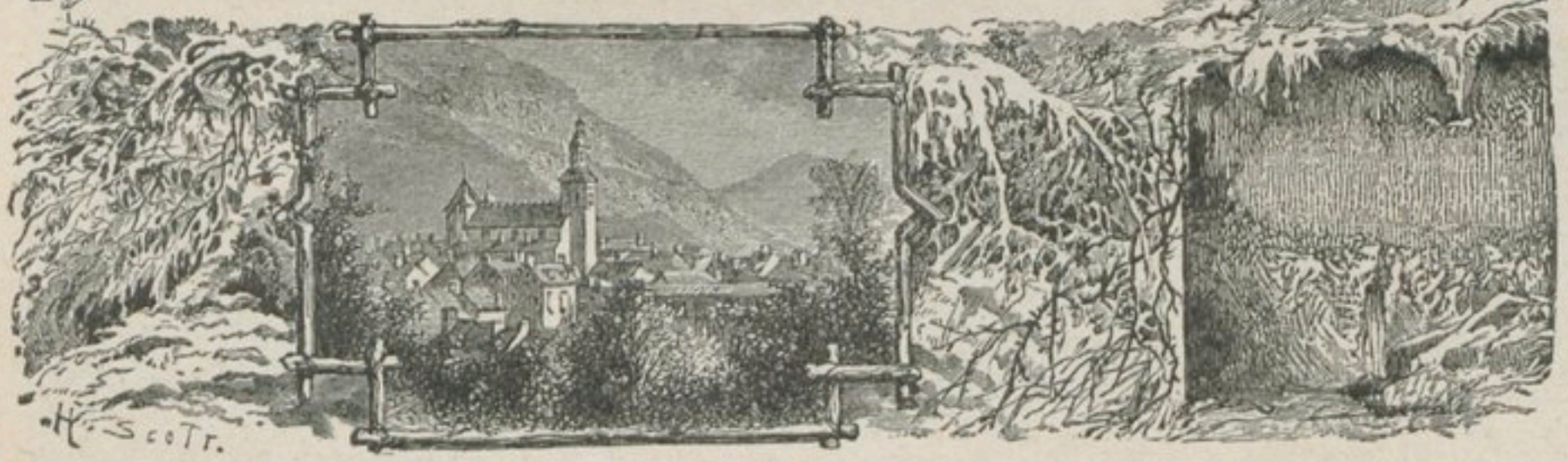
Mais, la voyant si belle, si éclatante de gloire, si resplendissante de bonté céleste, elle sentit son cœur lui faillir au moment d'ajouter : « Si vous venez de la part du Démon, allez-vous-en. » Ces paroles qu'on lui avait dictées lui parurent monstrueuses en présence de l'Être incomparable, et elles s'enfuirent pour jamais de sa pensée sans être montées jusqu'à ses lèvres.

Elle se prosterna de nouveau et continua de réciter le chapelet, que la Vierge semblait écouter, en faisant elle-même glisser le sien entre ses doigts.

A la fin de cette prière, l'Apparition s'évanouit.

XIV

En reprenant le chemin de Lourdes, Bernadette était dans la joie. Elle repassait au fond de son cœur





le souvenir de cette vision si profondément extraordinaire. Ses compagnes éprouvaient une vague terreur. La transfiguration du visage de Bernadette leur avait montré la réalité d'une Apparition surnaturelle. Or, tout ce qui dépasse la nature l'effraye. « Éloignez-vous de nous, Seigneur, de crainte que nous ne mourions, » disaient les Juifs du Vieux Testament.

— Nous avons peur, Bernadette. Ne retournons plus ici. Ce que tu as vu vient peut-être pour nous faire du mal, disaient à la jeune Voyante ses compagnes craintives.

Comme elles l'avaient promis, les enfants rentrèrent pour les Vêpres. A la sortie de l'église, la beauté du temps attira sur la route une partie de la population, allant, venant, devisant aux derniers rayons du soleil, si doux en ces splendides jours d'hiver. Le récit des petites filles circula çà et là dans quelques groupes de promeneurs. Et c'est ainsi que le bruit de ces choses étranges commença à se répandre dans la ville. La rumeur, qui n'avait d'abord agité qu'une humble société d'enfants, grossissait comme un flot qui monte, et pénétrait, de l'une à l'autre, dans les couches populaires. Les carriers, très-nombreux en ce pays; les couturières, les ouvriers, les paysans, les servantes, les bonnes femmes, les pauvres gens s'entretenaient, ceux-ci pour y croire, ceux-là pour le contester, d'autres pour en rire, plusieurs pour l'exagérer et broder des contes, de ce prétendu fait de l'Apparition. Sauf une ou deux exceptions, la bourgeoisie ne prit pas même la peine d'arrêter sa pensée à ces enfantillages.

Détail singulier! le père et la mère de Bernadette, tout en n'ayant aucun doute sur sa pleine sincérité, considéraient l'Apparition comme une illusion.

— C'est une enfant, répétaient-ils: elle a cru voir; mais elle n'a rien vu. Ce sont des imaginations de petite fille.

Toutefois, la précision extraordinaire des récits de Bernadette les préoccupait. Par moments, entraînés par l'accent de leur fille, ils se sentaient ébranlés dans leur incrédulité. Tout en désirant qu'elle cessât d'aller à la Grotte, ils n'osaient plus le lui défendre.

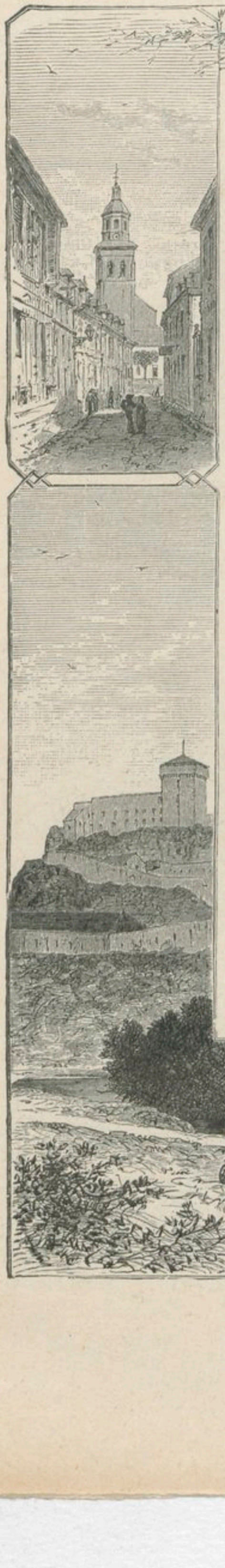
Elle n'y retourna pourtant point jusqu'au jeudi.

XV

Durant ces premiers jours de la semaine, plusieurs personnes parmi les gens du peuple vinrent chez les Soubirous pour interroger Bernadette. Les réponses de l'enfant furent nettes et précises. Elle pouvait être dans l'illusion; mais il suffisait de la voir et de l'entendre, pour être certain de sa bonne foi. Sa parfaite simplicité, son âge innocent, l'accent irrésistible de son affirmation et de son récit, je ne sais, dans tout cet ensemble, quelle autorité étonnante, imposaient la confiance, et la plupart du temps, déterminaient la conviction. Tous ceux qui la voyaient sortaient de leur entretien complétement convaincus de sa véracité et persuadés qu'un fait extraordinaire s'était passé aux Roches de Massabielle.

La déclaration de cette petite fille ignorante ne pou-





vait pourtant pas suffire pour établir un événement aussi entièrement en dehors de la marche ordinaire des choses. Il fallait d'autres preuves que la parole d'une enfant.

Qu'était-ce, d'ailleurs, que cette Apparition, en la supposant réelle? Était-ce un esprit de lumière ou un ange de l'abîme? N'était-ce point quelque âme en souffrance, errante, et demandant des prières? Ou bien telle ou telle personne, morte naguère dans le pays en odeur de sainteté, et se manifestant dans sa gloire? La foi et la superstition proposaient chacune leurs hypothèses.

Les cérémonies funèbres du Mercredi des Cendres contribuèrent-elles à incliner vers l'une de ces solutions une jeune fille et une dame de Lourdes? Virent-elles, dans la blancheur éclatante des vêtements de l'Apparition, quelque idée de linceul ou quelque apparence de fantôme? Nous ne savons. La jeune fille se nommait Antoinette Peyret et faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie; l'autre était Mme Millet.

— C'est sans doute quelque âme du Purgatoire qui implore des Messes, pensèrent-elles.

Et elles allèrent trouver Bernadette.

— Demande à cette Dame qui elle est et ce qu'elle veut, lui dirent-elles. Qu'elle te l'explique; ou mieux encore, comme tu pourrais ne pas bien comprendre, qu'elle te le mette par écrit.

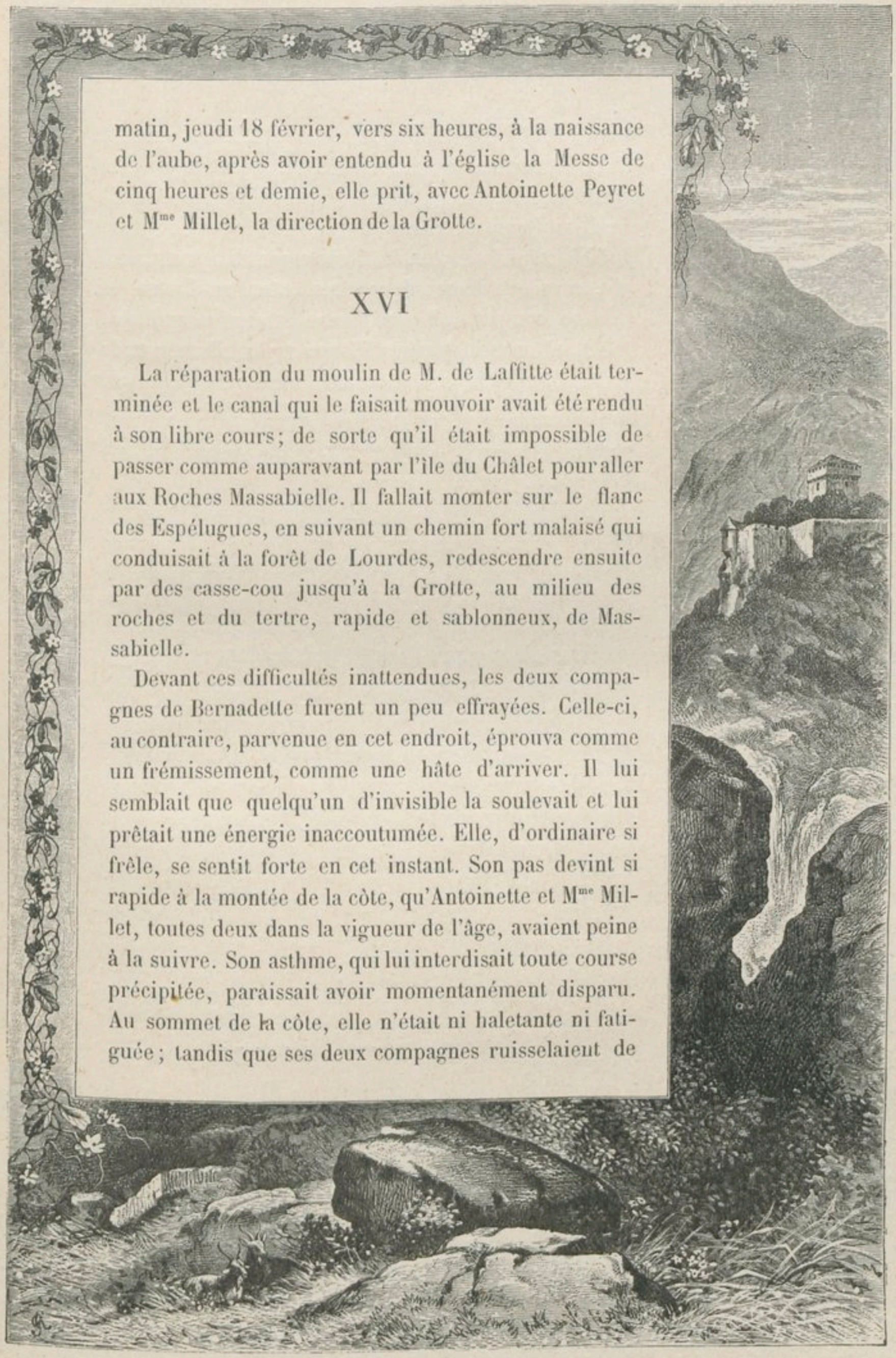
Bernadette, qui se sentait, par un mouvement intérieur, vivement portée à retourner à la Grotte, obtint de ses parents une nouvelle permission; et le lendemain

matin, jeudi 18 février, vers six heures, à la naissance de l'aube, après avoir entendu à l'église la Messe de cinq heures et demie, elle prit, avec Antoinette Peyret et Mme Millet, la direction de la Grotte.

XVI

La réparation du moulin de M. de Laffitte était terminée et le canal qui le faisait mouvoir avait été rendu à son libre cours; de sorte qu'il était impossible de passer comme auparavant par l'île du Châlet pour aller aux Roches Massabielle. Il fallait monter sur le flanc des Espélugues, en suivant un chemin fort malaisé qui conduisait à la forêt de Lourdes, redescendre ensuite par des casse-cou jusqu'à la Grotte, au milieu des roches et du tertre, rapide et sablonneux, de Massabielle.

Devant ces difficultés inattendues, les deux compagnes de Bernadette furent un peu effrayées. Celle-ci, au contraire, parvenue en cet endroit, éprouva comme un frémissement, comme une hâte d'arriver. Il lui semblait que quelqu'un d'invisible la soulevait et lui prêtait une énergie inaccoutumée. Elle, d'ordinaire si frêle, se sentit forte en cet instant. Son pas devint si rapide à la montée de la côte, qu'Antoinette et Mme Millet, toutes deux dans la vigueur de l'âge, avaient peine à la suivre. Son asthme, qui lui interdisait toute course précipitée, paraissait avoir momentanément disparu. Au sommet de la côte, elle n'était ni haletante ni fatiguée; tandis que ses deux compagnes ruisselaient de





sueur, son visage était calme et reposé. Elle descendit alors les rochers, qu'elle franchissait pourtant pour la première fois, avec la même aisance et la même agilité, ayant toujours conscience d'un invisible appui qui la guidait et qui la soutenait. Sur ces pentes à peu près à pic, au milieu de ces pierres roulantes, au-dessus de l'abîme, son pas était aussi ferme et aussi assuré que si elle eût marché sur le sol large et plan d'une grande route. Mme Millet et Antoinette n'essayèrent pas de la suivre dans cette impossible allure. Elles descendirent avec la lenteur et les précautions nécessitées par une voie si périlleuse.

Bernadette arriva par conséquent à la Grotte quelques minutes avant elles. Elle se prosterna, commença la récitation du chapelet, en regardant la niche, encore vide, que tapissaient les branches de l'églantier.

Tout à coup elle pousse un cri. La clarté bien connue de l'auréole rayonne dans le fond de l'excavation ; la merveilleuse Apparition se trouvait encore une fois debout à quelques pas au-dessus de l'enfant. La Vierge admirable penchait vers la Voyante son visage tout illuminé d'une sérénité éternelle ; et, d'un geste de sa main, elle lui faisait signe d'approcher.

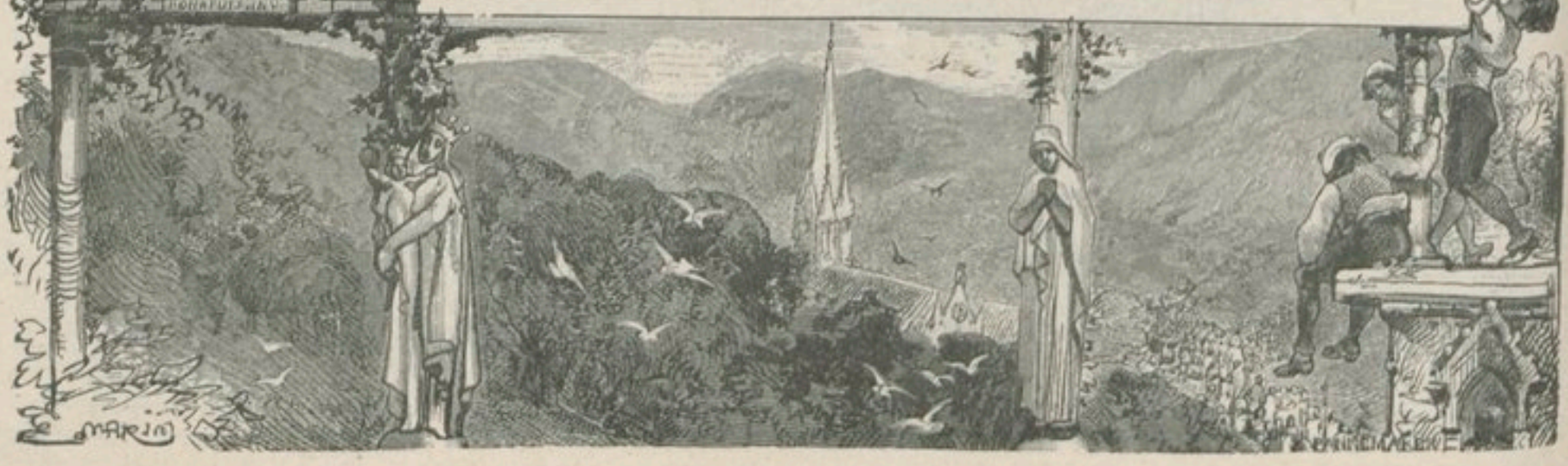
En ce moment arrivaient, mais après mille efforts pénibles, Antoinette et Mme Millet. Elles aperçoivent les traits de l'enfant transfigurés par l'extase.

Celle-ci les entend et les voit.

— Elle est là, dit-elle. Elle me fait signe d'avancer.

— Demande-lui si Elle est fâchée que nous soyons ici avec toi. En ce cas, nous nous retirerions.

Bernadette regarda la Vierge, invisible pour tout



autre qu'elle, écouta un instant et se retourna vers ses compagnes.

— Vous pouvez rester, répondit-elle.

Les deux femmes s'agenouillèrent à côté de l'enfant et allumèrent un cierge bénit qu'elles avaient apporté.

C'était sans doute pour la première fois depuis la création du monde qu'une telle lueur brillait en ce lieu sauvage. Cet acte si simple, qui semblait inaugurer un sanctuaire, avait en lui-même une mystérieuse solennité.

A supposer que l'Apparition fût divine, ce signe d'adoration visible, cette humble petite flamme allumée par deux pauvres femmes de la campagne ne s'éteindrait plus, et irait chaque jour grandissant dans la longue série des siècles. Le souffle de l'incrédulité aurait beau s'épuiser en efforts, l'orage de la persécution aurait beau se lever; cette flamme, entretenue par la foi des peuples, continuerait de monter, droite et inextinguible, vers le trône de Dieu. Tandis que ces rustiques mains, sans doute inconscientes d'elles-mêmes, l'allumaient ainsi en toute simplicité et pour la première fois dans cette Grotte inconnue où priait une enfant, l'aube, blanchissante d'abord, avait successivement pris la teinte de l'or et celle de la pourpre; et le soleil, qui devait bientôt, à travers et malgré les nuages, inonder la terre de sa lumière, commençait à poindre derrière la cime des monts.

Bernadette, ravie en extase, contemplait la Beauté sans tache. *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.*

Ses compagnes l'interpelèrent de nouveau :





— Avance vers Elle, puisqu'Elle t'appelle et te fait signe. Approche-toi. Demande-lui qui Elle est, pourquoi Elle vient ici?... Est-ce une âme du Purgatoire qui implore des prières, qui souhaite qu'on dise des Messes pour elle?... Prie-la d'écrire sur ce papier ce qu'elle désire. Nous sommes disposées à faire tout ce qu'elle veut, tout ce qui est nécessaire pour son repos.

La petite fille prit le papier, l'encre et la plume qu'on lui tendait, et elle s'avança vers l'Apparition, dont le regard maternel l'encouragea à s'approcher.

Pourtant, à chaque pas que faisait l'enfant, l'Apparition reculait peu à peu dans l'intérieur de l'excavation. Bernadette la perdit de vue un instant et pénétra sous la voûte de la Grotte d'en bas. Là, toujours au-dessus d'elle, mais beaucoup plus près, dans l'ouverture de la niche, elle revit la Vierge rayonnante.

Bernadette, ayant en main les objets qu'on venait de lui donner, se dressa sur ses pieds pour atteindre, avec ses petits bras et sa modeste taille, à la hauteur où se tenait debout l'Être surnaturel.

Ses deux compagnes s'avancèrent aussi pour tâcher d'entendre l'entretien qui allait s'engager. Mais Bernadette, sans se retourner, et comme obéissant elle-même à un geste de l'Apparition, leur fit signe de la main de ne point approcher.

Toutes confuses, elles se retirèrent un peu à l'écart.

— Ma Dame, dit l'enfant, si vous avez quelque chose à me communiquer, voudriez-vous avoir la bonté d'écrire qui vous êtes et ce que vous désirez.

La divine Vierge sourit à cette demande naïve. Ses lèvres s'ouvrirent et elle parla ainsi :

— Ce que j'ai à vous dire, je n'ai point besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours.

— Je vous le promets, dit Bernadette.

La Vierge sourit de nouveau et fit un signe de satisfaction, montrant ainsi sa pleine confiance en la parole de cette pauvre paysanne de quatorze ans.

Elle savait que la petite bergère de Bartrès était comme ces enfants très-purs dont Jésus aimait à caresser les têtes blondes, en disant : « Le Royaume des cieux est pour ceux-là qui leur ressemblent. »

A la parole de Bernadette, Elle répondit, elle aussi, par cet engagement solennel :

— Et Moi, je vous promets de vous rendre heureuse, non point dans ce monde, mais dans l'autre.

A l'enfant qui lui accordait quelques jours, Elle assurait, en compensation, l'éternité.

Bernadette, sans perdre de vue l'Apparition, retourna vers ses compagnes.

Elle remarqua que, tout en la suivant elle-même des yeux, la Vierge reposa longuement et avec bienveillance son regard sur Antoinette Peyret, celle des deux qui n'était point mariée et qui faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie.

Elle leur répéta ce qui venait de se passer.

— Elle te regarde en ce moment, dit la Voyante à Antoinette.

Celle-ci fut toute saisie de cette parole ; et, depuis lors, elle vit de ce souvenir.

— Demande-lui, dirent-elles, si cela la contrarie

que, durant cette Quinzaine, nous t'accompagnions ici tous les jours.

Bernadette s'adressa à l'Apparition.

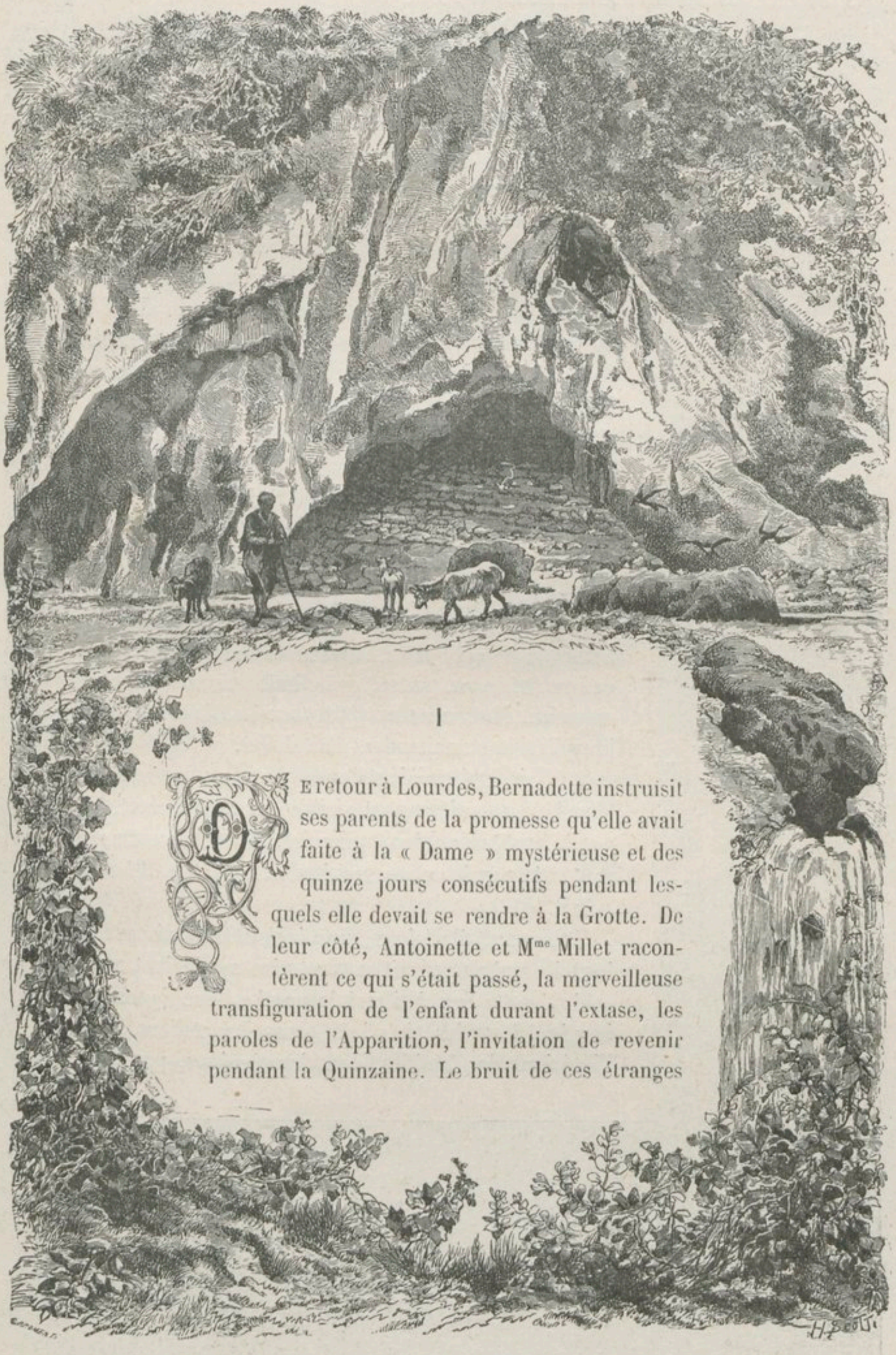
— Elles peuvent revenir avec vous, répondit la Vierge, elles et d'autres encore. Je désire y voir du monde.

En prononçant ces mots, Elle disparut, laissant après elle cette clarté lumineuse dont Elle était environnée et qui s'évanouit peu à peu.

Cette fois-là, comme les autres, l'enfant remarqua un détail qui semblait comme la loi de cette auréole dont la Vierge était constamment entourée.

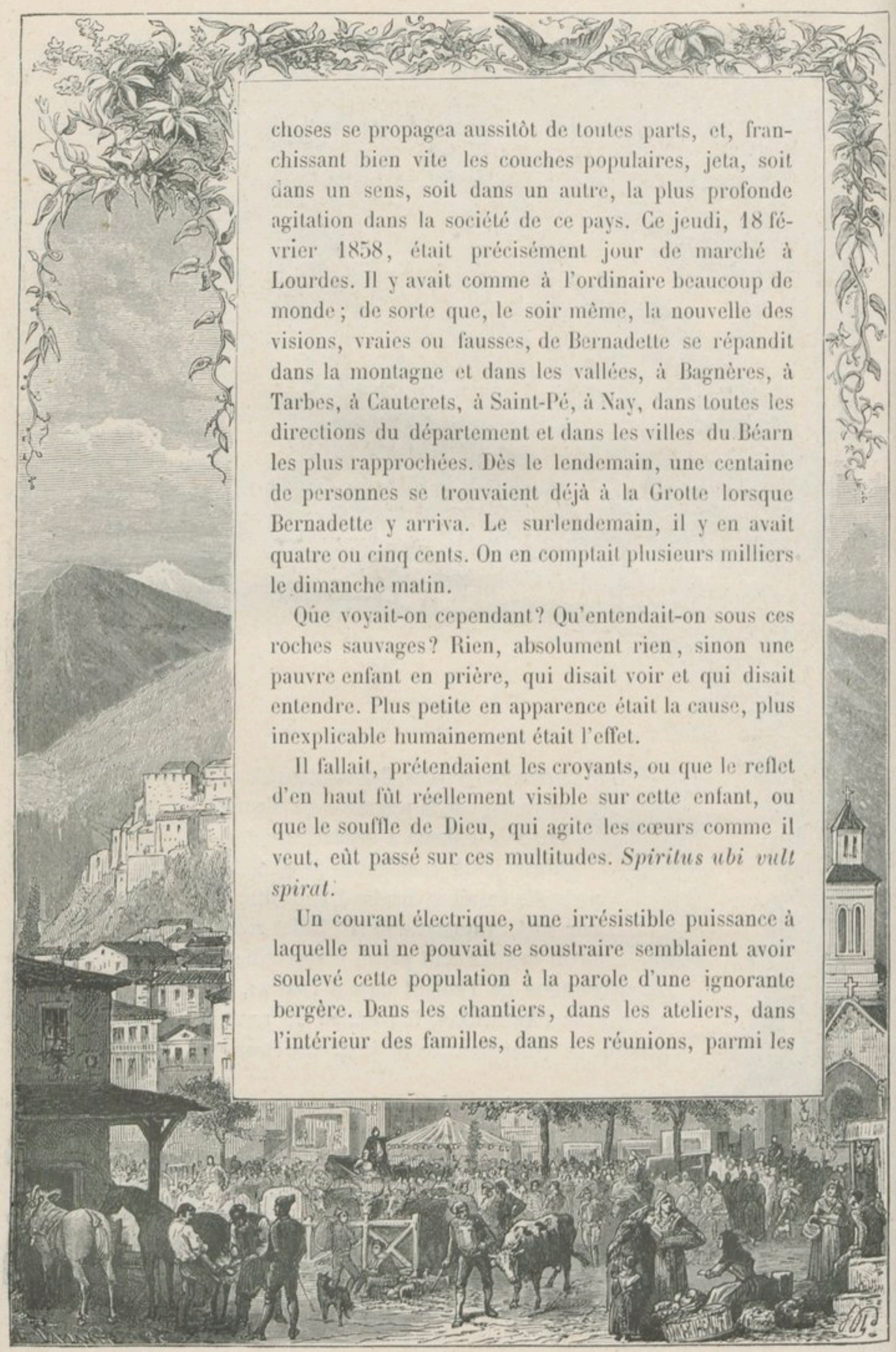
— Quand la Vision a lieu, disait-elle en son langage, je vois la Lumière tout d'abord et ensuite la « Dame »; quand la Vision cesse, c'est la « Dame » qui disparaît la première et la Lumière en second lieu.





I

De retour à Lourdes, Bernadette instruisit ses parents de la promesse qu'elle avait faite à la « Dame » mystérieuse et des quinze jours consécutifs pendant lesquels elle devait se rendre à la Grotte. De leur côté, Antoinette et Mme Millet racontèrent ce qui s'était passé, la merveilleuse transfiguration de l'enfant durant l'extase, les paroles de l'Apparition, l'invitation de revenir pendant la Quinzaine. Le bruit de ces étranges



choses se propagea aussitôt de toutes parts, et, franchissant bien vite les couches populaires, jeta, soit dans un sens, soit dans un autre, la plus profonde agitation dans la société de ce pays. Ce jeudi, 18 février 1858, était précisément jour de marché à Lourdes. Il y avait comme à l'ordinaire beaucoup de monde ; de sorte que, le soir même, la nouvelle des visions, vraies ou fausses, de Bernadette se répandit dans la montagne et dans les vallées, à Bagnères, à Tarbes, à Cauterets, à Saint-Pé, à Nay, dans toutes les directions du département et dans les villes du Béarn les plus rapprochées. Dès le lendemain, une centaine de personnes se trouvaient déjà à la Grotte lorsque Bernadette y arriva. Le surlendemain, il y en avait quatre ou cinq cents. On en comptait plusieurs milliers le dimanche matin.

Que voyait-on cependant ? Qu'entendait-on sous ces roches sauvages ? Rien, absolument rien, sinon une pauvre enfant en prière, qui disait voir et qui disait entendre. Plus petite en apparence était la cause, plus inexplicable humainement était l'effet.

Il fallait, prétendaient les croyants, ou que le reflet d'en haut fût réellement visible sur cette enfant, ou que le souffle de Dieu, qui agite les cœurs comme il veut, eût passé sur ces multitudes. *Spiritus ubi vult spirat.*

Un courant électrique, une irrésistible puissance à laquelle nul ne pouvait se soustraire semblaient avoir soulevé cette population à la parole d'une ignorante bergère. Dans les chantiers, dans les ateliers, dans l'intérieur des familles, dans les réunions, parmi les

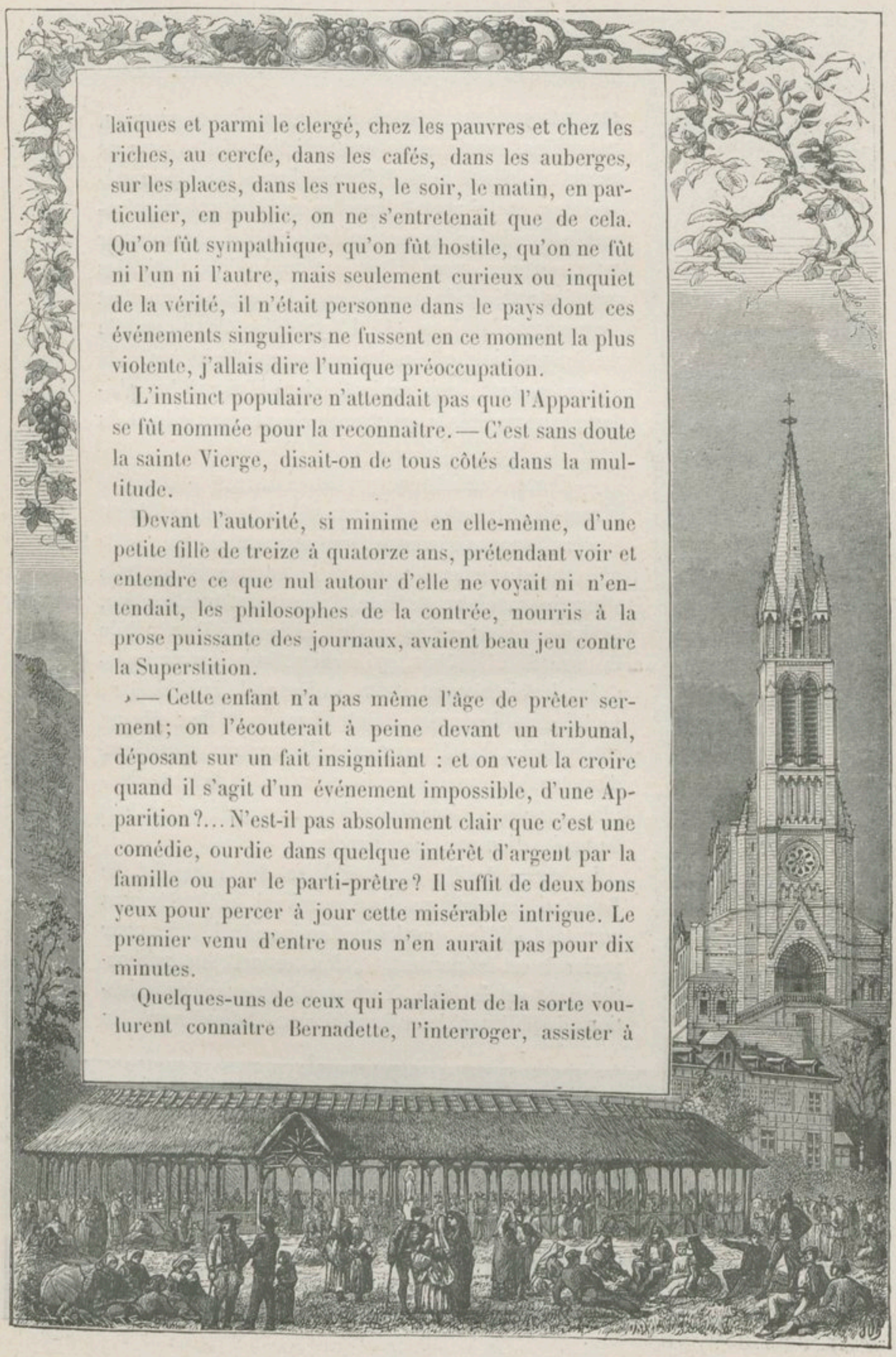
laïques et parmi le clergé, chez les pauvres et chez les riches, au cercle, dans les cafés, dans les auberges, sur les places, dans les rues, le soir, le matin, en particulier, en public, on ne s'entretenait que de cela. Qu'on fût sympathique, qu'on fût hostile, qu'on ne fût ni l'un ni l'autre, mais seulement curieux ou inquiet de la vérité, il n'était personne dans le pays dont ces événements singuliers ne fussent en ce moment la plus violente, j'allais dire l'unique préoccupation.

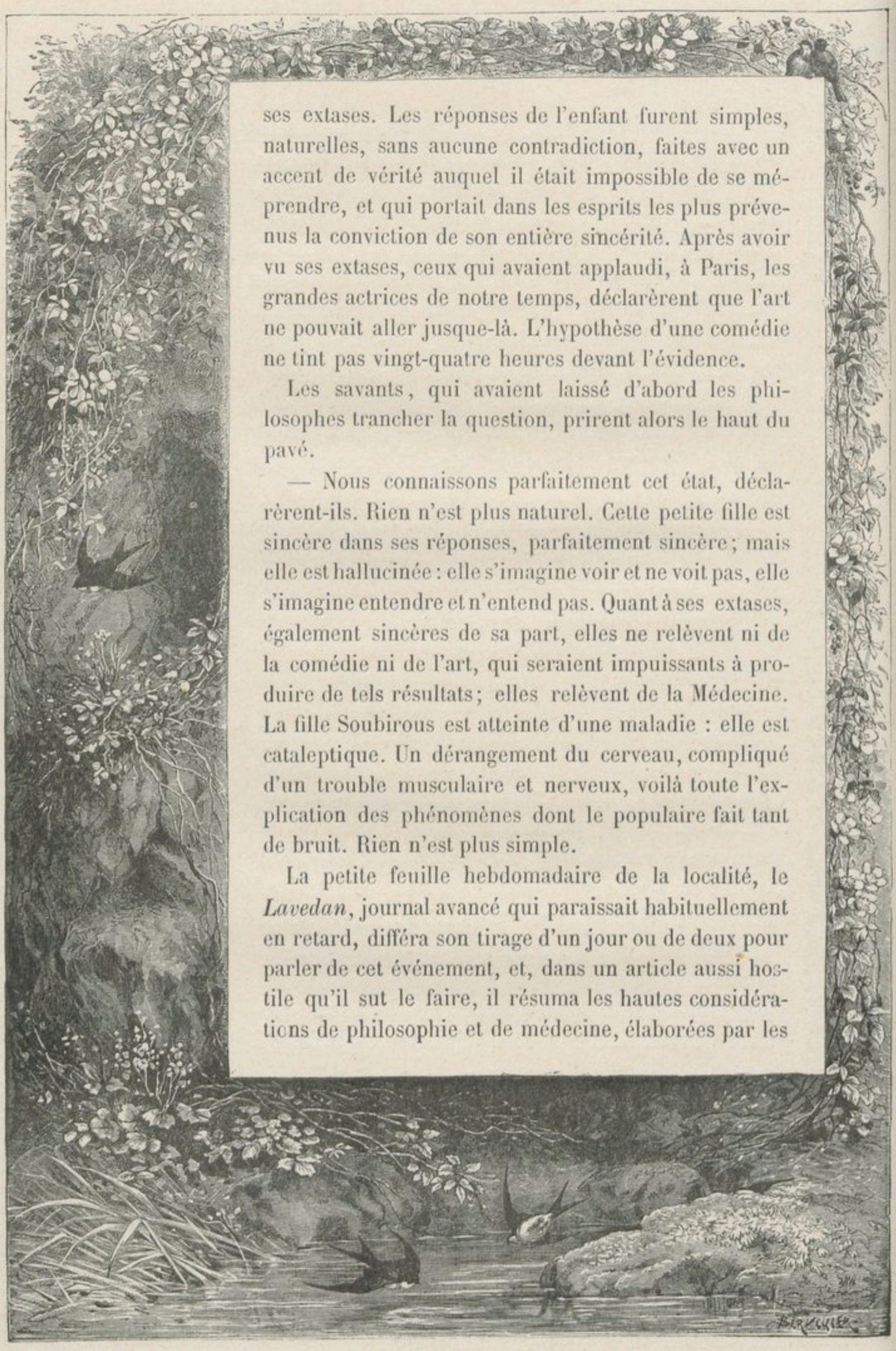
L'instinct populaire n'attendait pas que l'Apparition se fût nommée pour la reconnaître. — C'est sans doute la sainte Vierge, disait-on de tous côtés dans la multitude.

Devant l'autorité, si minime en elle-même, d'une petite fille de treize à quatorze ans, prétendant voir et entendre ce que nul autour d'elle ne voyait ni n'entendait, les philosophes de la contrée, nourris à la prose puissante des journaux, avaient beau jeu contre la Superstition.

» — Cette enfant n'a pas même l'âge de prêter serment; on l'écouterait à peine devant un tribunal, déposant sur un fait insignifiant : et on veut la croire quand il s'agit d'un événement impossible, d'une Apparition?... N'est-il pas absolument clair que c'est une comédie, ourdie dans quelque intérêt d'argent par la famille ou par le parti-prêtre? Il suffit de deux bons yeux pour percer à jour cette misérable intrigue. Le premier venu d'entre nous n'en aurait pas pour dix minutes.

Quelques-uns de ceux qui parlaient de la sorte voulurent connaître Bernadette, l'interroger, assister à



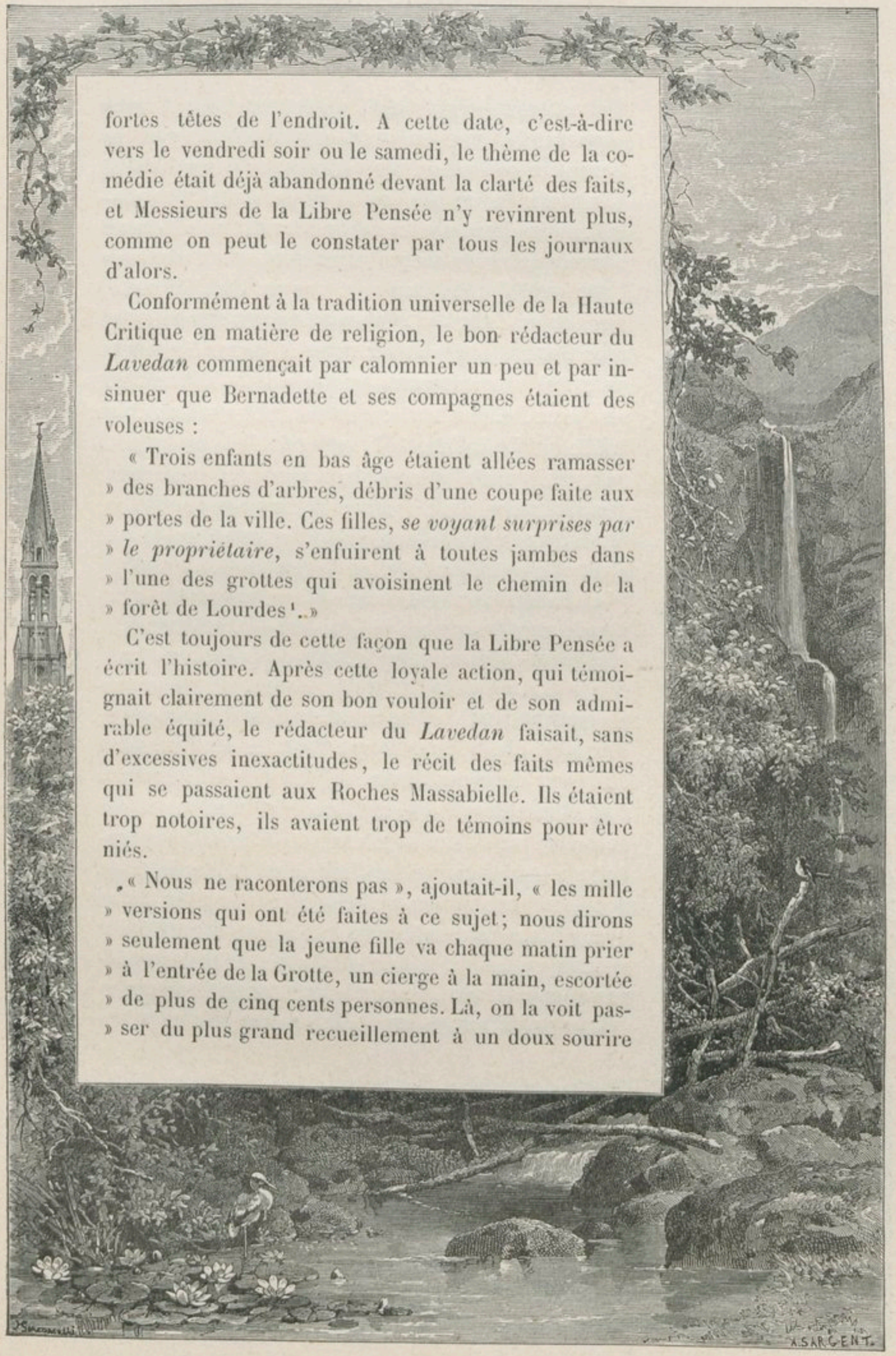


ses extases. Les réponses de l'enfant furent simples, naturelles, sans aucune contradiction, faites avec un accent de vérité auquel il était impossible de se méprendre, et qui portait dans les esprits les plus prévenus la conviction de son entière sincérité. Après avoir vu ses extases, ceux qui avaient applaudi, à Paris, les grandes actrices de notre temps, déclarèrent que l'art ne pouvait aller jusque-là. L'hypothèse d'une comédie ne tint pas vingt-quatre heures devant l'évidence.

Les savants, qui avaient laissé d'abord les philosophes trancher la question, prirent alors le haut du pavé.

— Nous connaissons parfaitement cet état, déclarèrent-ils. Rien n'est plus naturel. Cette petite fille est sincère dans ses réponses, parfaitement sincère; mais elle est hallucinée : elle s'imagine voir et ne voit pas, elle s'imagine entendre et n'entend pas. Quant à ses extases, également sincères de sa part, elles ne relèvent ni de la comédie ni de l'art, qui seraient impuissants à produire de tels résultats; elles relèvent de la Médecine. La fille Soubirous est atteinte d'une maladie : elle est cataleptique. Un dérangement du cerveau, compliqué d'un trouble musculaire et nerveux, voilà toute l'explication des phénomènes dont le populaire fait tant de bruit. Rien n'est plus simple.

La petite feuille hebdomadaire de la localité, le *Lavedan*, journal avancé qui paraissait habituellement en retard, différa son tirage d'un jour ou de deux pour parler de cet événement, et, dans un article aussi hostile qu'il sut le faire, il résuma les hautes considérations de philosophie et de médecine, élaborées par les



fortes têtes de l'endroit. A cette date, c'est-à-dire vers le vendredi soir ou le samedi, le thème de la comédie était déjà abandonné devant la clarté des faits, et Messieurs de la Libre Pensée n'y revinrent plus, comme on peut le constater par tous les journaux d'alors.

Conformément à la tradition universelle de la Haute Critique en matière de religion, le bon rédacteur du *Lavedan* commençait par calomnier un peu et par insinuer que Bernadette et ses compagnes étaient des voleuses :

« Trois enfants en bas âge étaient allées ramasser » des branches d'arbres, débris d'une coupe faite aux » portes de la ville. Ces filles, *se voyant surprises par* » *le propriétaire*, s'enfuirent à toutes jambes dans » l'une des grottes qui avoisinent le chemin de la » forêt de Lourdes[1]..»

C'est toujours de cette façon que la Libre Pensée a écrit l'histoire. Après cette loyale action, qui témoignait clairement de son bon vouloir et de son admirable équité, le rédacteur du *Lavedan* faisait, sans d'excessives inexactitudes, le récit des faits mêmes qui se passaient aux Roches Massabielle. Ils étaient trop notoires, ils avaient trop de témoins pour être niés.

« Nous ne raconterons pas », ajoutait-il, « les mille » versions qui ont été faites à ce sujet; nous dirons » seulement que la jeune fille va chaque matin prier » à l'entrée de la Grotte, un cierge à la main, escortée » de plus de cinq cents personnes. Là, on la voit pas- » ser du plus grand recueillement à un doux sourire



» et retomber ensuite dans un état extatique des plus » prononcés. Des larmes s'échappent de ses yeux im- » mobiles, qui restent constamment fixés sur l'endroit » de la Grotte où elle croit voir la sainte Vierge. — » Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette aven- » ture, qui trouve chaque jour de nouveaux adeptes. »

De comédie, de jonglerie, pas un mot. On sentait que, de ce côté, tout s'écroulait au premier entretien avec l'enfant, au premier regard jeté sur Bernadette en extase, sur les larmes qui par moments inondaient ses joues. L'excellent rédacteur, pour mieux faire croire qu'elle était malade, affectait de la plaindre. Il ne parlait d'elle qu'en la nommant avec une douce commisération : « la pauvre visionnaire. » « Tout », disait-il en terminant son article, « fait supposer que » cette jeune fille est atteinte de catalepsie. »

« L'hallucination, la catalepsie » étaient les deux grands mots des savants de Lourdes. — « Sachez bien », répétaient-ils souvent, « qu'il n'y a pas de surnaturel, que la Science en a fait pleine justice. La Science explique tout, la Science seule est certaine. Elle compare, elle juge, elle ne connaît que les faits. Le Surnaturel était bon dans ces siècles d'ignorance où le monde était abruti dans la superstition, où l'on ne savait pas observer; mais maintenant nous le défions de se produire : nous sommes là. Voilà bien la stupidité du peuple! Parce qu'une petite fille est malade; parce que, dans sa fièvre, elle a des lubies, tous ces imbéciles crient au miracle. Il faut que la bêtise humaine dépasse toute mesure, pour voir une Apparition dans ce qui ne paraît pas, et une Voix dans ce que personne

n'entend. Que la prétendue Apparition arrête le soleil comme Josué; qu'elle frappe le rocher comme Moïse et qu'elle en fasse jaillir de l'eau; qu'elle guérisse des incurables; que, d'une façon quelconque, elle commande à la Nature : alors, nous croirons. Mais qui ne sait que de pareilles dérogations aux lois physiques n'arrivent jamais et ne sont jamais arrivées ? »

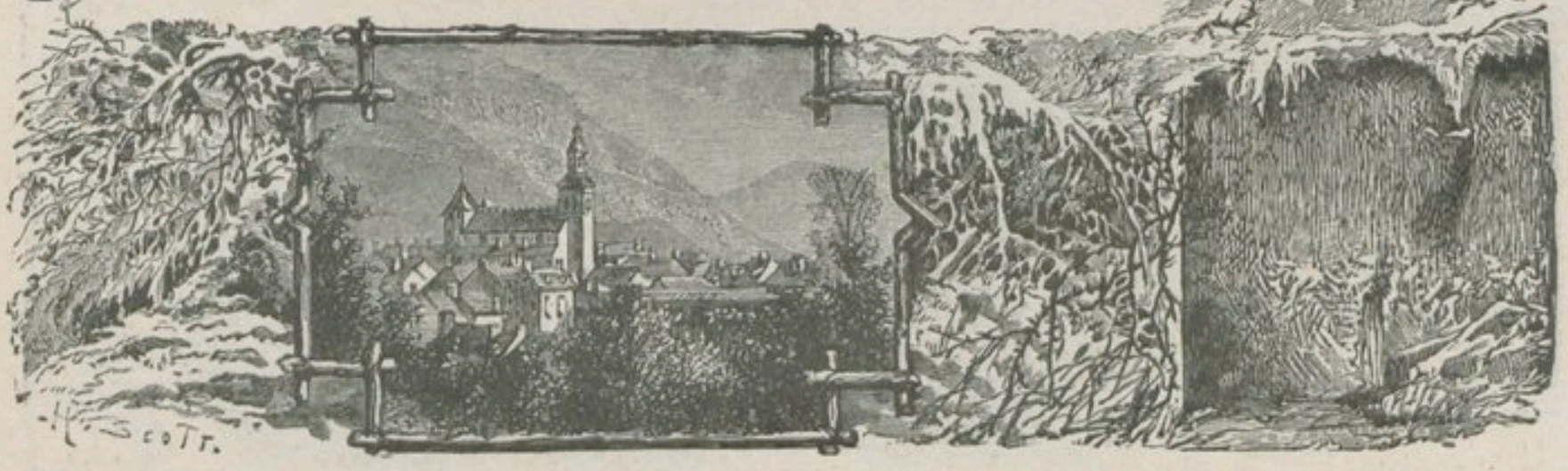
Tels étaient, en ces termes ou en d'autres, les propos qui s'échangeaient du matin au soir, entre les sagaces intelligences qui représentaient à Lourdes la Médecine et la Philosophie.

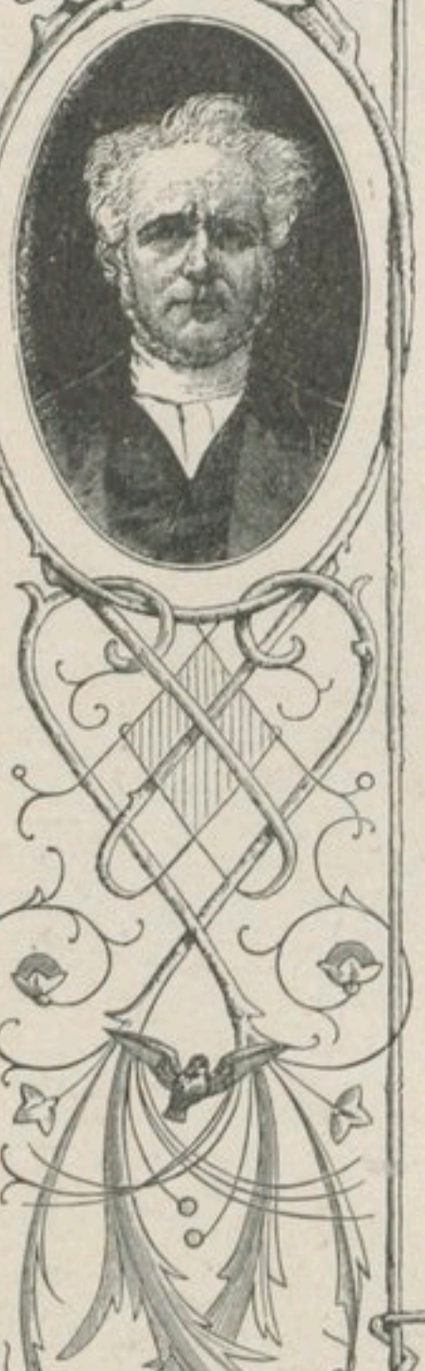
La plupart de ces penseurs avaient assez vu Bernadette pour constater qu'elle ne jouait pas la comédie. Cela suffisait à leur esprit d'examen. De ce qu'elle était manifestement de bonne foi, ils concluaient qu'elle ne pouvait être que folle ou cataleptique. La possibilité de toute autre explication n'était pas même admise par leur ferme génie. Quand on leur proposait d'étudier le fait, d'examiner encore l'enfant, d'aller ou de retourner à la Grotte, de suivre dans tous leurs détails ces surprenants phénomènes, ils haussaient les épaules, riaient philosophiquement et disaient : « Nous savons tout cela par cœur. Ces crises sont connues. Avant un mois cette enfant sera complétement folle et probablement paralysée. »

Quelques-uns pourtant ne raisonnaient pas tout à fait ainsi.

« De tels phénomènes sont rares », répondait nettement à ses confrères l'un des médecins les plus distingués de la ville, M. le docteur Dozous, « et, pour mon compte, je ne manquerai pas cette occasion







de les analyser avec soin. Les partisans du Surnaturel les jettent trop souvent à la face de la Médecine pour que je ne sois pas curieux, puisque les voilà aujourd'hui à la portée de mes yeux, de les étudier attentivement et de vider à fond, *de visu* et par expérience, cette célèbre question. »

M. Dufo, avocat, et plusieurs membres du barreau; M. Pougat, président du tribunal; un grand nombre d'autres, résolurent de se livrer, pendant les quinze jours annoncés à l'avance, aux plus scrupuleuses observations, et de se trouver, autant que possible, aux premières places. A mesure que la chose prenait des proportions plus considérables, le nombre des observateurs augmentait.

Quelques médecins, quelques Socrates autochthones, quelques philosophes locaux se prétendant Voltairiens pour faire croire qu'ils avaient lu Voltaire se roidissaient seuls contre leur propre curiosité et tenaient à honneur de ne pas figurer dans la foule stupide qui chaque jour allait grossissant. Comme cela arrive à peu près constamment, ces fanatiques du Libre Examen avaient pour principe de ne pas examiner du tout. Pour eux, aucun fait n'était digne d'attention, qui dérangeait les dogmes inflexibles qu'ils avaient appris dans le *Credo* de leur journal. Du haut de leur infaillible sagesse, sur la porte de leur boutique, à la devanture du café, aux fenêtres du cercle, ces esprits de premier ordre voyaient passer, avec un dédain transcendant, les innombrables flots humains que je ne sais quel courant vertigineux emportait vers la Grotte.

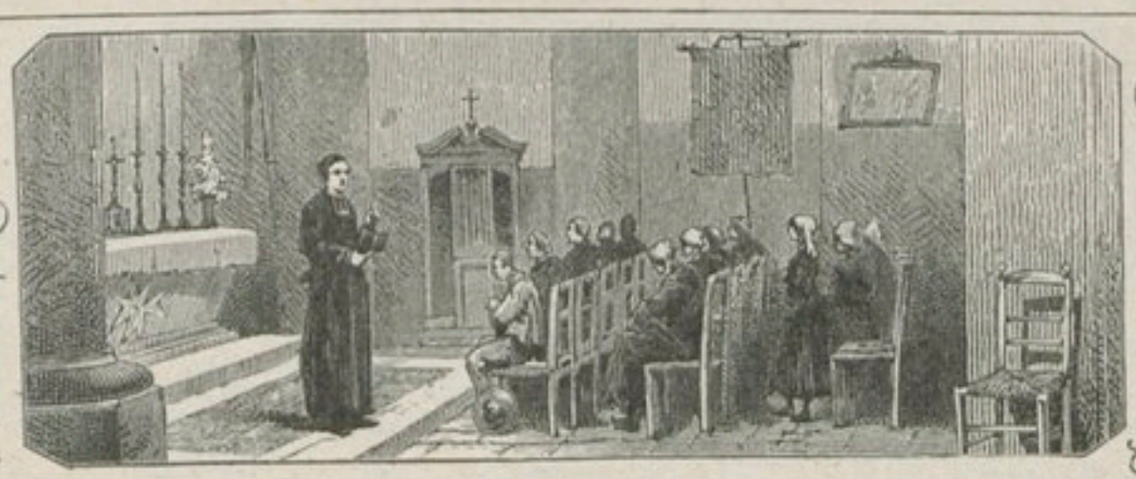


II

Le Clergé, ainsi qu'on le comprend, était fortement impressionné par tous ces faits; mais, avec un grand tact et un rare bon sens, il s'était tenu, dès le commencement, dans une réserve des plus prudentes.

Le Clergé, surpris comme tout le monde par l'événement singulier qui s'était brusquement emparé de l'attention publique, se préoccupait vivement d'en connaître la nature. Là où, dans sa largeur d'idées, le Voltairianisme local ne voyait qu'une solution possible, le Clergé en voyait plusieurs. Le fait pouvait être naturel, et, dans ce cas, être produit par une comédie très-habile ou par une maladie très-étrange ; mais il pouvait être surnaturel, et alors, il y avait à examiner si ce Surnaturel était diabolique ou divin. Dieu a ses miracles, mais le démon a ses prestiges. — Le Clergé savait tout cela, et il résolut d'étudier avec un soin extrême les moindres circonstances de l'événement qui était en train de se produire. Il avait d'ailleurs, dès les premiers moments, accueilli avec une très-grande défiance le bruit d'un fait aussi surprenant. Toutefois, ce pouvait être divin, et il n'entendait pas se prononcer à la légère.

L'enfant dont le nom était devenu subitement si célèbre dans ce pays était complétement inconnue des prêtres de la ville. Depuis sa rentrée à Lourdes chez ses parents, elle allait au Catéchisme ; mais l'ec-



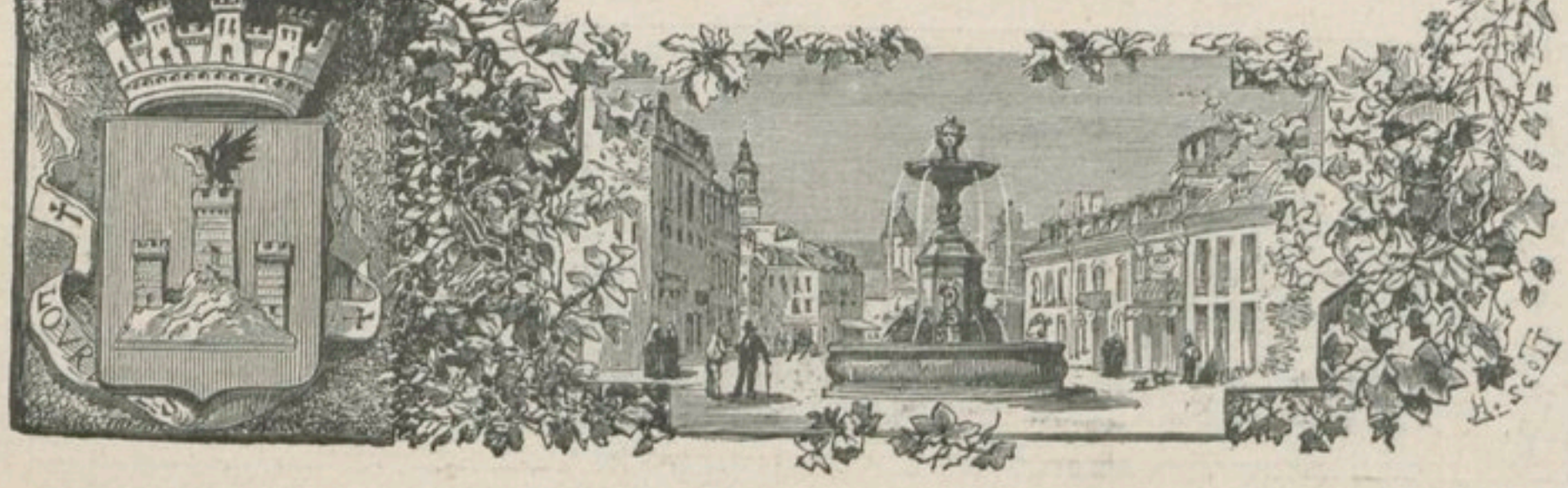
YAN'D



clésiastique qui en était chargé cette année-là, M. l'abbé Pomian, ne l'avait point remarquée. S'il l'avait peut-être questionnée une fois ou deux, c'était sans faire aucune attention à sa personne, perdue qu'elle était dans la foule des enfants, ignorée encore comme le sont habituellement les dernières venues. Lorsque toutes les populations accouraient déjà à la Grotte, vers le troisième jour de la Quinzaine demandée par l'Apparition mystérieuse, M. l'abbé Pomian, désirant connaître cette enfant extraordinaire dont on parlait de toutes parts, l'appela par son nom au Catéchisme, comme il avait coutume de faire quelquefois quand il voulait interroger. Au nom de Bernadette Soubirous, une petite fille, assez chétive et pauvrement vêtue, se leva humblement. L'ecclésiastique ne remarqua en elle que sa simplicité et aussi son extrême ignorance de toute matière religieuse.

La paroisse avait alors à sa tête un prêtre dont il importe de faire le portrait.

M. l'abbé Peyramale, âgé à cette époque d'environ cinquante ans, était, depuis déjà deux années, curé-doyen de la ville et du canton de Lourdes. C'était un homme que la nature avait fait brusque, violent peut-être dans son amour du bien, et que la grâce avait adouci, tout en laissant deviner par instants l'arbre primitif, l'arbre rugueux, mais foncièrement bon, sur lequel la délicate et puissante main de Dieu avait greffé le chrétien et le prêtre. Sa fougue native, entièrement apaisée pour tout ce qui le concernait lui-même, était devenue le pur zèle de la maison de Dieu.



En chaire, sa parole, apostolique toujours, était quelquefois rude; elle poursuivait tout ce qui était mal, et aucun abus, aucun désordre moral, d'où qu'il vînt, ne le trouvait indifférent ou faible. Souvent la société de l'endroit, flagellée dans quelqu'un de ses vices ou de ses travers par l'ardente parole du pasteur, avait jeté les hauts cris. Il ne s'en était point ému et avait fini presque toujours par être, Dieu aidant, vainqueur dans la lutte.

Ces hommes de devoir sont gênants, et on leur pardonne rarement l'indépendance et la sincérité de leur langage. On le pardonnait pourtant à celui-là : car, lorsqu'on le voyait cheminer par la ville avec sa soutane rapiécée et reprisée, ses gros souliers raccommodés et son vieux tricorne déformé, on savait que l'argent de sa garde-robe s'employait à secourir les malheureux. Ce prêtre, si austère dans ses mœurs, si sévère dans ses doctrines, était d'une bonté de cœur inexprimable, et il dépensait son patrimoine à faire le bien aussi obscurément qu'il le pouvait. Mais son humilité n'avait pu parvenir à cacher comme il l'eût voulu tous ses actes de charité chrétienne et de dévouement : la reconnaissance des pauvres avait parlé. La vie privée est d'ailleurs bien vite percée à jour dans les petites villes, et il était devenu l'objet de la vénération générale. Rien qu'à voir la façon dont ses paroissiens ôtaient leurs chapeaux quand il passait dans la rue; rien qu'à l'accent familier, affectueux et content dont les pauvres gens, assis sur le pas de leur porte, disaient : « Bonjour, Monsieur le Curé! » on devinait qu'un lien sacré, celui du bien





modestement accompli, unissait le pasteur à ses ouailles. Les Libres Penseurs parlaient de lui en ces termes : « Il n'est pas toujours commode, mais il est charitable et ne tient pas à l'argent. C'est le meilleur des hommes, malgré la soutane. »

Plein d'abandon et de bonhomie dans les relations ordinaires de la vie, ne supposant alors jamais le mal, et se laissant même quelquefois tromper par de fausses misères qui exploitaient sa bonté, il était, comme prêtre, prudent jusqu'à la défiance dans tout ce qui touchait aux fonctions de son Ministère et à l'intérêt éternel de la Religion. L'homme pouvait être parfois abusé, le prêtre jamais. Il y a des grâces d'état.

Ce prêtre éminent unissait à un cœur d'apôtre un bon sens d'une grande fermeté et un caractère que rien au monde ne pouvait faire fléchir quand il s'agissait de la Vérité. Les événements ne devaient pas tarder à mettre en lumière ces qualités de premier ordre. En le plaçant à Lourdes, la Providence avait eu ses desseins [2].

Domptant en cela sa peu expectante nature, M. l'abbé Peyramale, avant de permettre à son clergé de faire un seul pas et de se montrer à la Grotte, avant de se le permettre à lui-même, résolut d'attendre que les événements eussent pris un caractère nettement déterminé, que les preuves se fussent produites dans un sens ou dans l'autre, et que l'autorité ecclésiastique eût prononcé.

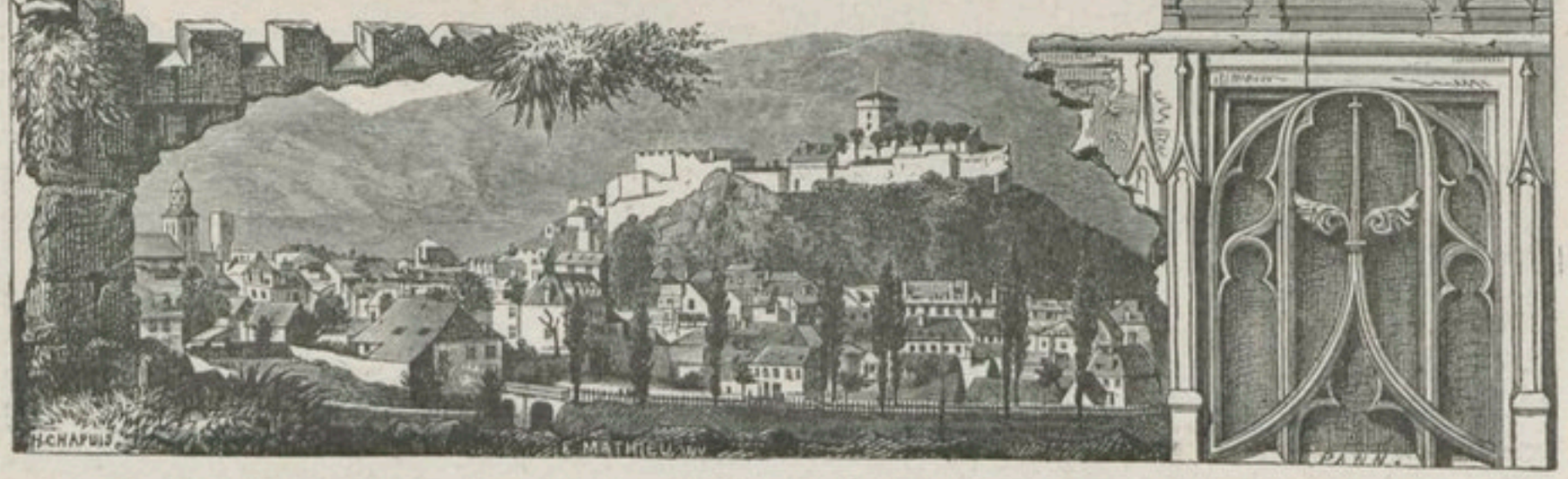
Il chargea quelques laïques intelligents et sûrs de se rendre aux Roches Massabielle toutes les fois que

Bernadette et la multitude s'y transporteraient, et de le tenir au courant, jour par jour et heure par heure, de ce qui se passerait. Mais, en même temps qu'il prenait ses mesures pour être parfaitement renseigné, il les prenait aussi pour ne compromettre en rien le Clergé dans cette affaire, dont la véritable nature était encore douteuse.

« Laissons faire », disait-il aux impatients. « Si d'un côté nous sommes rigoureusement obligés d'examiner avec une extrême attention les faits qui s'accomplissent, de l'autre, la plus vulgaire prudence nous interdit de nous mêler, de nos personnes, à la foule qui court vers la Grotte en chantant des cantiques. Abstenons-nous et ne nous exposons ni à consacrer par notre présence une supercherie ou une illusion, ni à combattre par une décision prématurée, par une attitude hostile, une œuvre venant peut-être de Dieu.

« Quant à nous y présenter en simples spectateurs, cela n'est pas possible avec le costume que nous portons. La population, apercevant un prêtre au milieu d'elle, se grouperait d'elle-même autour de lui pour qu'il marchât en tête et entonnât les prières. Or, s'il cédait à la pression publique ou à son enthousiasme irréfléchi, et que plus tard on découvrît que ces Apparitions sont une illusion ou un mensonge, qui ne voit à quel point la Religion en serait compromise dans la personne du Clergé? S'il résistait, au contraire, et que, dans un temps plus ou moins proche, la main de Dieu devînt manifeste, cette résistance n'aurait-elle pas les mêmes conséquences fâcheuses?

« Abstenons-nous donc, puisque nous ne pourrions



que compromettre Dieu, soit dans les œuvres qu'il entend accomplir, soit dans le saint Ministère qu'il a daigné nous confier.»

Quelques-uns, dans l'ardeur de leur zèle, insistaient :

« Non, » répondait-il avec fermeté : « nous n'aurions à intervenir que s'il venait à sortir de là quelque hérésie manifeste, quelque superstition, quelque désordre ; alors seulement notre devoir serait nettement tracé par les faits eux-mêmes. Aux mauvais fruits nous jugerions le mauvais arbre, et nous devrions accourir au premier symptôme de mal pour préserver notre troupeau.

» Mais jusqu'ici rien de tel ne se produit : tout au contraire, la foule, dans le plus grand recueillement, se borne à prier la sainte Vierge, et la piété des fidèles paraît augmenter.

» Sachons donc, en nous livrant, à part nous, à un examen nécessaire, attendre la décision suprême que devra porter sur ces faits la sagesse épiscopale.

» Si ces faits sont de Dieu, ils n'ont pas besoin de nous, et le Tout-Puissant saura bien, sans notre pauvre secours, surmonter tous les obstacles et tourner les choses au gré de son dessein.

» Si cette œuvre, au contraire, n'est pas de Dieu, il marquera lui-même le moment où nous devrons intervenir pour la combattre en son nom.

» En un mot, laissons agir la Providence. »

Telles furent les raisons profondes, les considérations de haute sagesse qui déterminèrent en ces circonstances M. le curé Peyramale à interdire

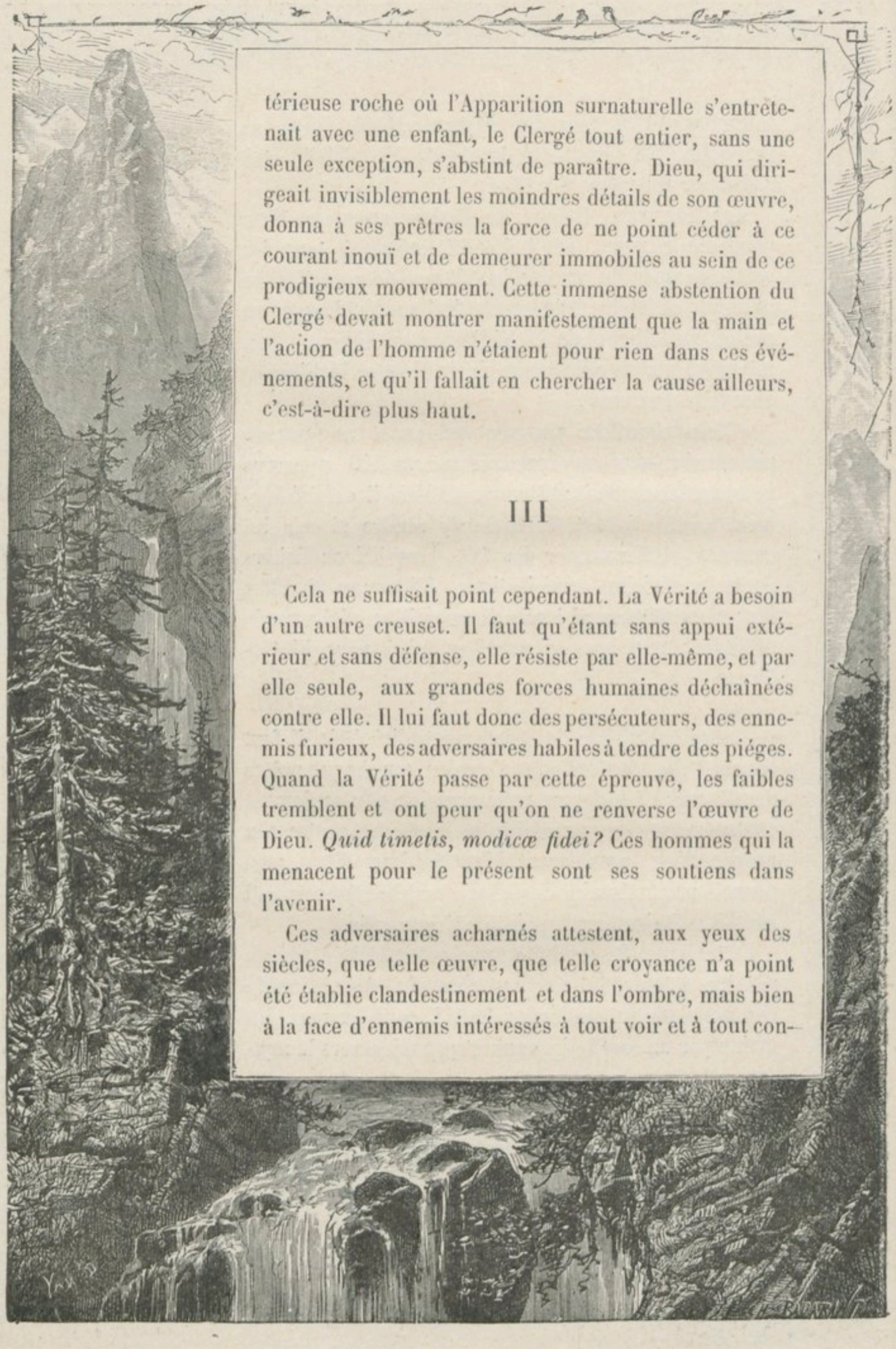
formellement à tous les prêtres placés sous sa juridiction de paraître à la Grotte Massabielle et à s'abstenir lui-même d'y aller.

Mgr Laurence, évêque de Tarbes, approuva cette prudente réserve, et il étendit même à tous les ecclésiastiques du diocèse la défense de se mêler en quoi que ce fût des événements de Lourdes. Lorsqu'un prêtre, au tribunal de la Pénitence ou ailleurs, était interrogé sur le pèlerinage de la Grotte, la réponse était faite d'avance :

« Nous n'y allons pas nous-mêmes et ne pouvons par conséquent nous prononcer sur ces faits, que nous ne connaissons pas suffisamment. Mais il est évidemment loisible à tout fidèle de s'y rendre si cela lui convient, et d'examiner des faits jusqu'ici en dehors de toute décision ecclésiastique. Allez-y ou n'y allez pas; nous n'avons ni à vous le conseiller, ni à vous le défendre; ni à vous y autoriser, ni à vous l'interdire. »

Une telle attitude de stricte neutralité était, il faut l'avouer, des plus difficiles à garder, car chaque prêtre devait avoir à lutter en cette occasion non-seulement contre la pression populaire, mais encore contre son propre désir, assurément bien légitime, d'être personnellement témoin des choses extraordinaires qui peut-être étaient sur le point de s'accomplir.

Cette ligne de conduite, quelque malaisée qu'elle pût être à tenir, fut pourtant observée. Au milieu de ces populations, soulevées tout à coup comme un Océan par un souffle inconnu et poussées vers la mys-



térieuse roche où l'Apparition surnaturelle s'entretenait avec une enfant, le Clergé tout entier, sans une seule exception, s'abstint de paraître. Dieu, qui dirigeait invisiblement les moindres détails de son œuvre, donna à ses prêtres la force de ne point céder à ce courant inouï et de demeurer immobiles au sein de ce prodigieux mouvement. Cette immense abstention du Clergé devait montrer manifestement que la main et l'action de l'homme n'étaient pour rien dans ces événements, et qu'il fallait en chercher la cause ailleurs, c'est-à-dire plus haut.

III

Cela ne suffisait point cependant. La Vérité a besoin d'un autre creuset. Il faut qu'étant sans appui extérieur et sans défense, elle résiste par elle-même, et par elle seule, aux grandes forces humaines déchaînées contre elle. Il lui faut donc des persécuteurs, des ennemis furieux, des adversaires habiles à tendre des piéges. Quand la Vérité passe par cette épreuve, les faibles tremblent et ont peur qu'on ne renverse l'œuvre de Dieu. *Quid timetis, modicæ fidei?* Ces hommes qui la menacent pour le présent sont ses soutiens dans l'avenir.

Ces adversaires acharnés attestent, aux yeux des siècles, que telle œuvre, que telle croyance n'a point été établie clandestinement et dans l'ombre, mais bien à la face d'ennemis intéressés à tout voir et à tout con-

trôler ; ils attestent aux yeux des siècles que les fondements en sont solides, puisque tant d'efforts réunis n'ont pu les ébranler au moment même où ils s'élevaient dans leur faiblesse originelle ; ils attestent que ces bases sont pures, puisque, examinant toutes choses à la loupe grossissante de la malveillance et de la haine, ils n'ont pu y signaler ni un vice ni une tache. Les ennemis sont des témoins non suspects, qui déposent malgré eux, devant la postérité, en faveur même de ce qu'ils ont voulu empêcher ou détruire. Donc, si les Apparitions de la Grotte étaient le point de départ d'une œuvre divine, il fallait, à côté de l'abstention du Clergé, l'hostilité des puissants.

Dieu y avait également pourvu.

Tandis que l'autorité ecclésiastique, personnifiée dans le Clergé, gardait la sage réserve conseillée par le Curé de Lourdes, l'autorité civile se préoccupait, elle aussi, du mouvement extraordinaire qui était en train de se produire dans la ville et aux environs, et qui, gagnant de proche en proche tout le département, en avait déjà franchi les limites du côté du Béarn.

Bien qu'il n'advînt aucun désordre, ces pèlerinages, ces foules recueillies, cette enfant en extase inquiétèrent ce monde ombrageux.

Au nom de la liberté de conscience, n'y avait-il pas moyen d'empêcher ces gens de prier, et surtout de prier où bon leur semblait ? Tel était le problème que le libéralisme officiel commençait à se poser.

A des degrés divers, M. Dutour, Procureur impé-



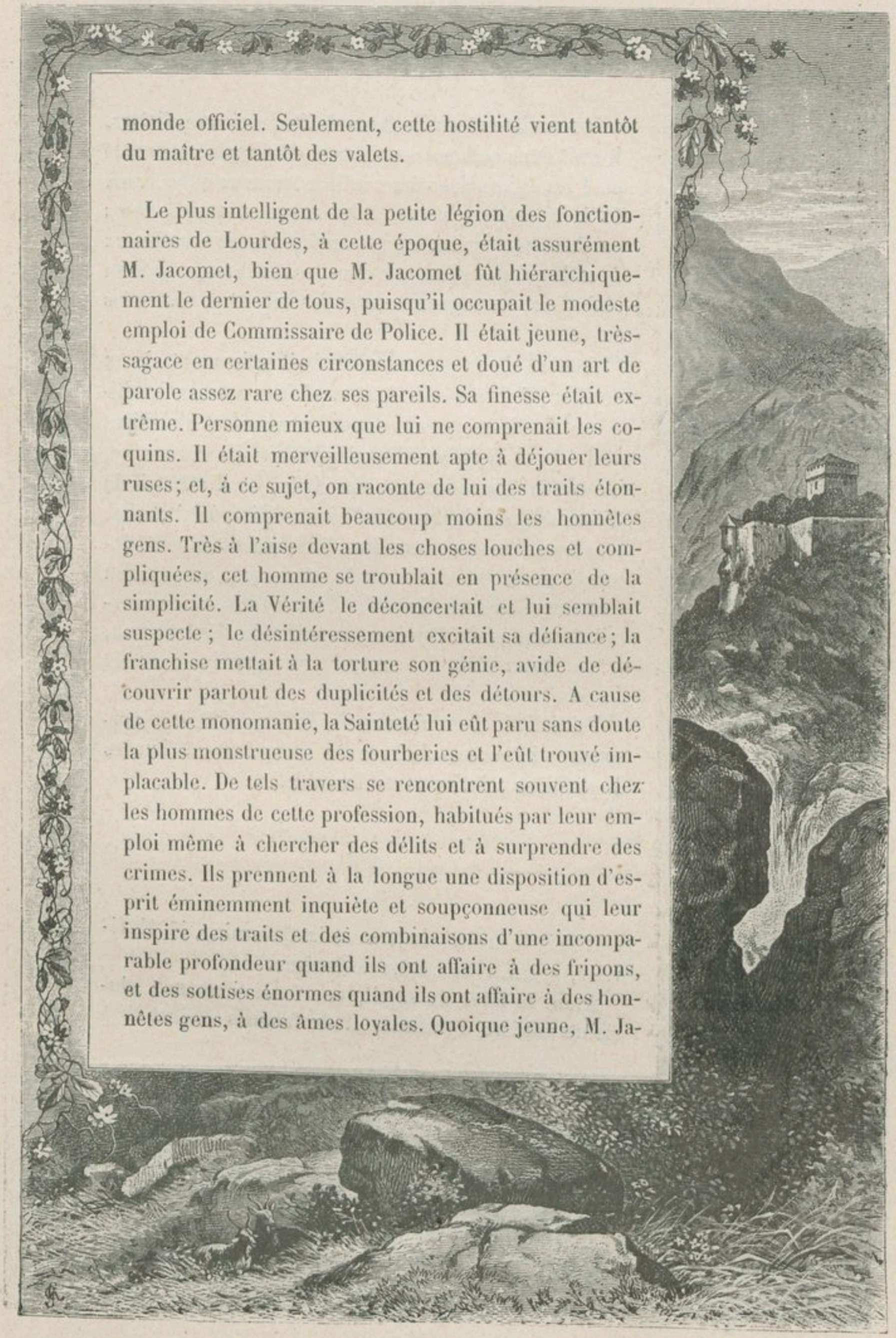
rial ; M. Duprat, Juge de Paix ; le Substitut, le Commissaire de Police et bien d'autres encore prirent ou donnèrent l'alarme. Un Miracle en plein dix-neuvième siècle, se produisant tout à coup sans demander la permission et sans autorisation préalable, parut à quelques-uns un intolérable outrage à la civilisation, une atteinte à la sûreté de l'État, et il importait pour l'honneur de notre lumineuse époque d'y mettre bon ordre. La plupart de ces messieurs ne croyaient point du reste à la possibilité des Apparitions surnaturelles, et ils ne pouvaient consentir à voir là-dedans qu'une imposture ou une maladie. En tout cas, plusieurs se sentaient opposés d'instinct à tout événement, quel qu'il fût, qui pouvait, directement ou indirectement, accroître l'influence de la Religion, contre laquelle ils avaient, soit des préventions sourdes, soit des haines avouées.

Sans revenir sur les réflexions que nous faisions tout à l'heure, c'est vraiment un fait digne de remarque de voir que le Surnaturel, toutes les fois qu'il se manifeste ici-bas, rencontre constamment, sous des noms et des aspects différents, les mêmes oppositions, les mêmes indifférences, les mêmes fidélités. Avec des nuances diverses, Hérode, Caïphe, Pilate, Joseph d'Arimathie, Pierre, Thomas, les saintes Femmes, les francs ennemis, les lâches, les faibles, les dévoués, les sceptiques, les timides, les héros appartiennent à tous les temps.

Le Surnaturel n'échappe jamais, notamment, à l'hostilité d'une partie plus ou moins considérable du

monde officiel. Seulement, cette hostilité vient tantôt du maître et tantôt des valets.

Le plus intelligent de la petite légion des fonctionnaires de Lourdes, à cette époque, était assurément M. Jacomet, bien que M. Jacomet fût hiérarchiquement le dernier de tous, puisqu'il occupait le modeste emploi de Commissaire de Police. Il était jeune, très-sagace en certaines circonstances et doué d'un art de parole assez rare chez ses pareils. Sa finesse était extrême. Personne mieux que lui ne comprenait les coquins. Il était merveilleusement apte à déjouer leurs ruses; et, à ce sujet, on raconte de lui des traits étonnants. Il comprenait beaucoup moins les honnêtes gens. Très à l'aise devant les choses louches et compliquées, cet homme se troublait en présence de la simplicité. La Vérité le déconcertait et lui semblait suspecte ; le désintéressement excitait sa défiance ; la franchise mettait à la torture son génie, avide de découvrir partout des duplicités et des détours. A cause de cette monomanie, la Sainteté lui eût paru sans doute la plus monstrueuse des fourberies et l'eût trouvé implacable. De tels travers se rencontrent souvent chez les hommes de cette profession, habitués par leur emploi même à chercher des délits et à surprendre des crimes. Ils prennent à la longue une disposition d'esprit éminemment inquiète et soupçonneuse qui leur inspire des traits et des combinaisons d'une incomparable profondeur quand ils ont affaire à des fripons, et des sottises énormes quand ils ont affaire à des honnêtes gens, à des âmes loyales. Quoique jeune, M. Ja-





comet avait contracté cette maladie des vieux policiers. Il était donc comme ces chevaux des Pyrénées dont le pied est ferme dans les sentiers tortueux et pierreux de la Montagne, et qui s'abattent tous les deux cents pas dans les chemins larges et unis; comme ces oiseaux de nuit qui ne voient que dans les ténèbres, et qui, en plein jour, se cognent contre les arbres et contre les murs.

Content de sa personne, il était mécontent de sa position, à laquelle il était supérieur par son intelligence. De là un certain orgueil remuant et un ardent désir de se signaler. Il avait plus que de l'influence, il avait de l'ascendant sur ses chefs, et il affectait de traiter d'égal à égal avec le Procureur impérial et avec tous les autres fonctionnaires. Il se mêlait de tout, dominait presque tout le monde, et menait, ou peu s'en faut, les affaires de la ville. Pour tout ce qui concernait le canton de Lourdes, le préfet du département, M. le baron Massy, ne voyait que par les yeux de Jacomet.

Tel était le Commissaire de Police, tel était le personnage important de Lourdes lorsqu'eurent lieu les Apparitions à la Grotte de Massabielle.

IV

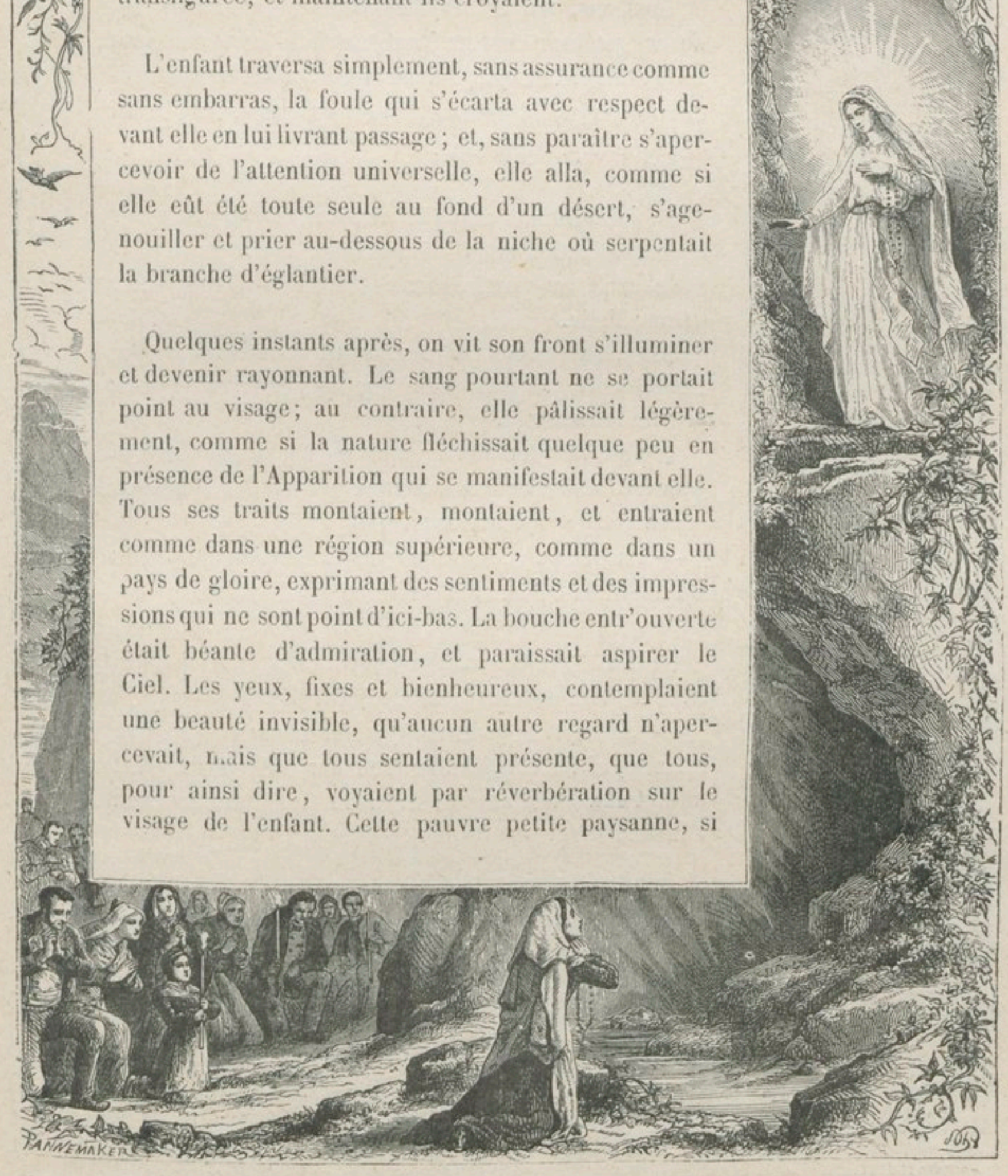
C'était le troisième jour de la Quinzaine, le 21 février, premier Dimanche de Carême.

Avant le lever du soleil, une foule immense, plusieurs milliers d'hommes et de femmes étaient déjà

réunis devant la Grotte et tout autour, sur les bords du Gave et dans la prairie. C'était l'heure où Bernadette avait coutume de venir. Elle arriva, enveloppée dans son capulet blanc, suivie de quelqu'un des siens, sa mère ou sa sœur. Ses parents avaient assisté, la veille ou l'avant-veille, à ses extases; ils l'avaient vue transfigurée, et maintenant ils croyaient.

L'enfant traversa simplement, sans assurance comme sans embarras, la foule qui s'écarta avec respect devant elle en lui livrant passage; et, sans paraître s'apercevoir de l'attention universelle, elle alla, comme si elle eût été toute seule au fond d'un désert, s'agenouiller et prier au-dessous de la niche où serpentait la branche d'églantier.

Quelques instants après, on vit son front s'illuminer et devenir rayonnant. Le sang pourtant ne se portait point au visage; au contraire, elle pâlissait légèrement, comme si la nature fléchissait quelque peu en présence de l'Apparition qui se manifestait devant elle. Tous ses traits montaient, montaient, et entraient comme dans une région supérieure, comme dans un pays de gloire, exprimant des sentiments et des impressions qui ne sont point d'ici-bas. La bouche entr'ouverte était béante d'admiration, et paraissait aspirer le Ciel. Les yeux, fixes et bienheureux, contemplaient une beauté invisible, qu'aucun autre regard n'apercevait, mais que tous sentaient présente, que tous, pour ainsi dire, voyaient par réverbération sur le visage de l'enfant. Cette pauvre petite paysanne, si





inaperçue en l'état habituel, semblait ne plus appartenir au pays de l'exil.

C'était l'Ange de l'innocence, laissant le monde un instant derrière lui et tombant en adoration au moment où il entr'ouvre les portes éternelles et où il aperçoit le Paradis.

Tous ceux qui ont vu Bernadette en extase parlent de ce spectacle comme étant tout à fait sans analogue sur la terre. Lorsque, dix ans après, nous en avons interrogé un grand nombre, leur impression était aussi vive que le premier jour.

Quoique son attention fût entièrement absorbée par la contemplation de la Vierge pleine de grâces, Bernadette avait en partie conscience de ce qui se passait autour d'elle.

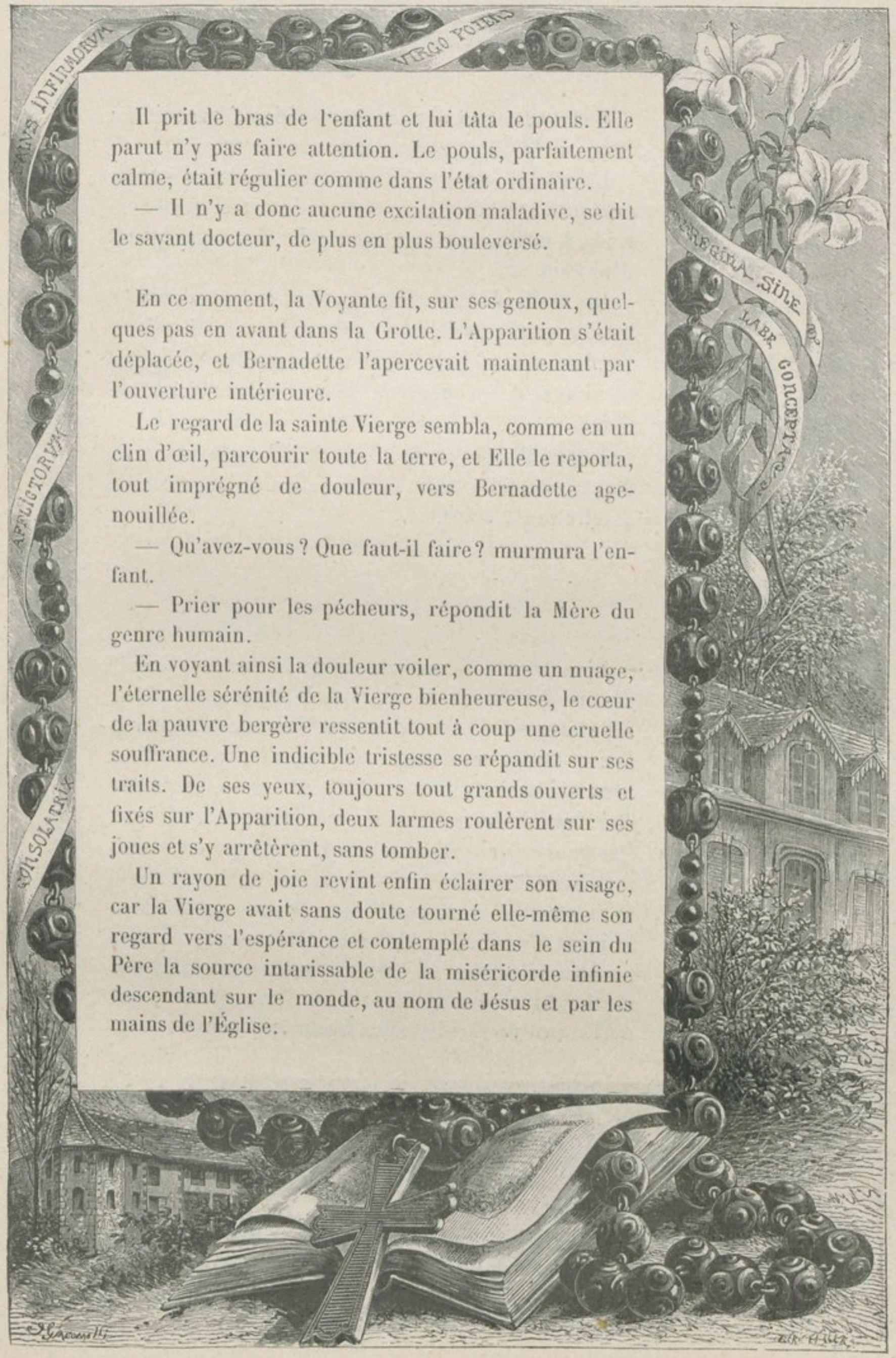
Ainsi, un souffle du vent ayant éteint son cierge, elle étendit la main pour que la personne la plus proche le rallumât.

Quelqu'un ayant voulu, avec un bâton, toucher l'églantier, elle fit instinctivement signe de le laisser, et son visage exprima la crainte.

— J'avais peur, dit-elle ensuite naïvement, qu'on n'atteignît la « Dame » et qu'on ne lui fît du mal.

Un des observateurs dont nous avons cité le nom, M. le docteur Dozous, était à côté d'elle.

— Ce n'est là, pensait-il, ni la catalepsie avec sa roideur, ni l'extase inconsciente des hallucinés ; c'est un fait extraordinaire, d'un ordre tout à fait inconnu à la Médecine.



Il prit le bras de l'enfant et lui tâta le pouls. Elle parut n'y pas faire attention. Le pouls, parfaitement calme, était régulier comme dans l'état ordinaire.

— Il n'y a donc aucune excitation maladive, se dit le savant docteur, de plus en plus bouleversé.

En ce moment, la Voyante fit, sur ses genoux, quelques pas en avant dans la Grotte. L'Apparition s'était déplacée, et Bernadette l'apercevait maintenant par l'ouverture intérieure.

Le regard de la sainte Vierge sembla, comme en un clin d'œil, parcourir toute la terre, et Elle le reporta, tout imprégné de douleur, vers Bernadette agenouillée.

— Qu'avez-vous ? Que faut-il faire ? murmura l'enfant.

— Prier pour les pécheurs, répondit la Mère du genre humain.

En voyant ainsi la douleur voiler, comme un nuage, l'éternelle sérénité de la Vierge bienheureuse, le cœur de la pauvre bergère ressentit tout à coup une cruelle souffrance. Une indicible tristesse se répandit sur ses traits. De ses yeux, toujours tout grands ouverts et fixés sur l'Apparition, deux larmes roulèrent sur ses joues et s'y arrêtèrent, sans tomber.

Un rayon de joie revint enfin éclairer son visage, car la Vierge avait sans doute tourné elle-même son regard vers l'espérance et contemplé dans le sein du Père la source intarissable de la miséricorde infinie descendant sur le monde, au nom de Jésus et par les mains de l'Église.



Ce fut en cet instant que l'Apparition s'évanouit. La Reine du Ciel était rentrée dans son Royaume.

L'auréole, comme de coutume, demeura encore quelques secondes, puis s'effaça insensiblement, pareille à une brume lumineuse qui se fond et disparaît dans l'air.

Les traits de Bernadette descendirent peu à peu. Il sembla qu'elle passait de la région du soleil à celle de l'ombre, et la vulgarité de la terre reprit possession de ce visage, que l'on venait de voir éclatant et transfiguré.

Autour d'elle se pressait la foule haletante, anxieuse, émue, recueillie. Nous aurons ailleurs l'occasion de décrire son attitude.

V

Durant toute la matinée, après la Messe et jusqu'à l'heure des Vêpres, il ne fut bruit à Lourdes que de ces étranges événements, auxquels on donnait naturellement les interprétations les plus diverses. — Pour ceux qui avaient vu Bernadette en extase, la preuve était faite d'une façon qu'ils prétendaient irrésistible. Quelques-uns rendaient leur pensée par des comparaisons assez heureuses : « — Dans nos vallées, le Soleil se montre tard, caché qu'il est à l'orient par le pic et le mont du Ger. Mais, bien avant de l'apercevoir, nous pouvons remarquer, à l'ouest, le reflet de ses rayons sur les flancs des montagnes de Bastsurguères, qui deviennent resplendissantes tandis que nous sommes

encore dans l'ombre ; et alors, quoique nous ne voyions pas directement le Soleil, mais seulement son reflet sur les pentes, nous affirmons sa présence derrière les masses énormes du Ger. « Bastsurguères voit le Soleil, » disons-nous ; « et, si nous étions à la hauteur de Bast- » surguères, nous le verrions aussi. » Eh bien ! il en est de même quand on arrête son regard sur Bernadette, illuminée par l'invisible Apparition : la certitude est la même, l'évidence toute semblable. Le visage de la Voyante devient tout à coup si clair, si transfiguré, si manifestement imprégné de rayons divins, que ce reflet merveilleux que nous apercevons nous donne la pleine assurance du centre lumineux que nous n'apercevons pas. Et si nous n'avions pas, pour nous le cacher, toute une montagne de fautes, de misères, de préoccupations matérielles, d'opacité charnelle ; si nous étions, nous aussi, à la hauteur de cette innocence d'enfant, de cette neige éternelle qu'aucun pied humain n'a foulée, nous aussi, nous verrions, non plus par reflet, mais directement, ce que contemple Bernadette ravie, ce qui rayonne sur ses traits en extase. »

De telles raisons, excellentes peut-être en elles-mêmes et concluantes pour ceux qui avaient été témoins de ce spectacle inouï, ne pouvaient être suffisantes pour ceux qui n'avaient rien vu. La Providence, à supposer qu'elle fût en réalité dans tout ceci, devait, ce semble, affirmer son action par des preuves, sinon meilleures (puisque presque personne ne résistait à celles-là dès qu'il les avait pu expérimenter), du moins plus matérielles, plus continues et en quelque sorte plus palpables. Peut-être était-ce là le profond dessein



de Dieu, et ne convoquait-il de telles multitudes que pour avoir, à l'heure voulue, d'innombrables et d'irrécusables témoins.

A l'issue des Vêpres, Bernadette sortit de l'église avec la troupe des fidèles. Elle était, comme on le pense bien, l'objet de l'attention générale. On l'interrogeait, on l'entourait. La pauvre enfant répondait tout simplement, et, embarrassée de ce concours, tâchait de percer la foule afin de rentrer chez elle.

En ce moment, un homme revêtu des insignes de la force publique, un Sergent de ville, Officier de police, s'approcha d'elle et la toucha sur l'épaule.

— Au nom de la Loi, dit-il.

— Que me voulez-vous? dit l'enfant.

— J'ai ordre de vous prendre et de vous emmener.

— Et où?

— Chez le Commissaire de Police. Suivez-moi.

VI

Un murmure menaçant parcourut la multitude. Beaucoup de ceux qui étaient là avaient vu le matin l'humble enfant transfigurée par l'extase divine, illuminée par les rayons d'en haut. Pour eux, cette petite fille bénie de Dieu avait quelque chose de sacré. Aussi, lorsque l'agent de la force publique osa poser sa main sur elle, ils frémirent d'indignation et voulurent inter-

venir. Mais un prêtre, qui sortait en cet instant de l'église, fit signe à la foule de se calmer : — Laissez faire l'Autorité, dit-il.

Par une coïncidence merveilleuse, comme on en rencontre souvent dans l'histoire des événements surnaturels, quand on se donne la peine ou plutôt la joie de les approfondir, l'Église universelle avait chanté en ce jour, premier Dimanche de Carême, les paroles immortelles destinées à consoler et à conforter l'innocent et le faible en présence des persécutions : « Dieu t'a confié au soin de ses Anges pour qu'ils te gardent en ton chemin. Ils te porteront en leurs mains, de peur que tes pieds ne se heurtent et ne se blessent contre les pierres de la route... Espère en lui : il te protégera à l'ombre de ses ailes. Sa Vertu toute-puissante t'entourera en quelque sorte comme d'un invincible bouclier. Va en toute confiance ! tu écraseras sous tes pieds l'aspic et le serpent; le lion et le dragon seront abattus par toi... Parce qu'il a espéré en moi, dit le Seigneur, je le délivrerai. Je le protégerai, parce qu'il a confessé mon nom. Il m'invoquera, et je l'exaucerai. *Je suis avec lui dans la tribulation* [3]. »

L'Évangile de la messe racontait comment le Sauveur des hommes, type éternel des justes sur la terre, avait, à l'origine de sa mission divine, eu à subir sa Tentation; et il donnait tous les détails de sa lutte illustre et de sa victoire contre l'Esprit mauvais dans la solitude du désert : *Ductus est Jesus in desertum, ut tentaretur a diabolo...*

Tels étaient les textes, si consolants pour la faiblesse





innocente et persécutée, que l'Église avait fait entendre ; tels étaient les grands souvenirs qu'elle avait évoqués et dont elle célébrait la mémoire, précisément en ce jour où, au fond d'une obscure ville de la montagne, un agent de la Force publique venait de saisir, au nom de la Loi, une petite fille ignorante, pour la conduire auprès du plus adroit et du plus retors des représentants de l'Autorité.

La multitude, émue et troublée, avait suivi Bernadette, emmenée par l'agent officiel. La maison du Commissaire de police n'était pas loin. Le Sergent entra avec l'enfant et, la laissant seule dans le corridor, se retourna pour fermer la porte à la clef et au verrou.

Un instant après, Bernadette se trouvait en face de M. Jacomet. Une foule immense stationnait au dehors.

VII

L'homme très-intelligent qui allait interroger Bernadette se sentait assuré d'un facile triomphe, et il s'en était à l'avance hautement réjoui.

Il était de ceux qui repoussaient obstinément l'explication des savants du pays. Il ne croyait ni à la catalepsie, ni à l'hallucination, ni aux diverses illusions d'une extase maladive. La précision des récits qu'on attribuait à l'enfant, les remarques faites par le docteur Dozous et par plusieurs autres témoins des scènes de la Grotte lui paraissaient inconciliables avec une

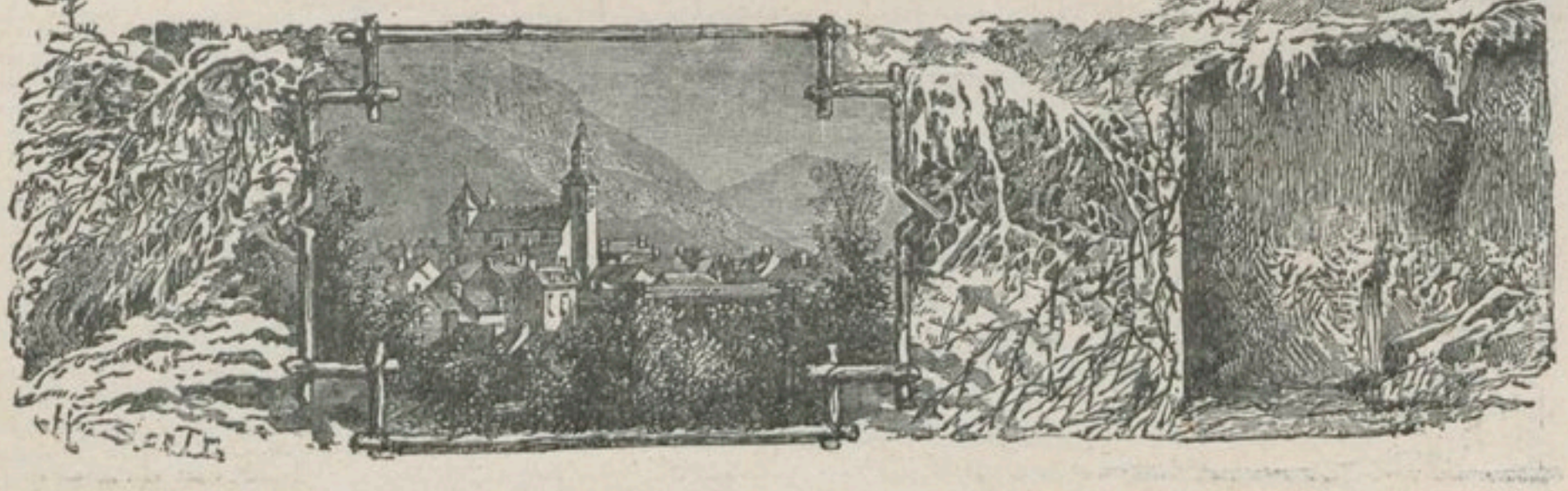


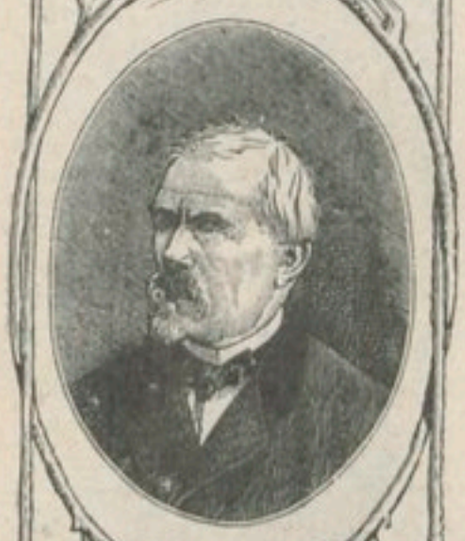
telle hypothèse. Quant au fait même des Apparitions, il n'admettait point, dit-on, la possibilité de ces visions ultra-mondaines ; et son génie policier, très-apte à dépister des fripons derrière un fait illégal, n'allait peut-être pas jusqu'à découvrir Dieu derrière un fait surnaturel. Aussi, convaincu en lui-même qu'il ne pouvait y avoir que de fausses Apparitions, avait-il résolu de trouver, par ruse ou par force, le point de l'erreur, et de rendre aux libres penseurs du Pouvoir ou d'ailleurs le service signalé de saisir une manifestation surnaturelle, une croyance populaire, en flagrant délit d'imposture. Il avait là une admirable occasion de porter un rude coup à la prétendue authenticité de toutes les Visions du passé, surtout s'il parvenait à découvrir et à montrer que le Clergé, qui s'abstenait si soigneusement dans cette affaire, la dirigeait ou l'exploitait secrètement.

A supposer que Dieu ne fût pour rien dans cet événement et que les hommes y fussent pour le tout, le raisonnement de Jacomet était excellent.

A supposer, au contraire, que Dieu y fût pour le tout et les hommes pour rien, le malheureux Commissairede police s'engageait en ce moment dans la voie la plus funeste.

Dans ces dispositions d'esprit, M. Jacomet avait dès les premiers jours fait surveiller avec soin toutes les démarches de Bernadette, pour voir s'il ne surprendrait pas quelque communication mystérieuse entre la Voyante et tel ou tel membre du Clergé, soit de Lourdes, soit des environs. Il avait même, paraît-il, poussé le zèle de ses fonctions jusqu'à placer dans





l'église une créature à lui pour avoir l'œil sur le confessionnal. Mais les enfants du catéchisme se confessaient à tour de rôle toutes les quinzaines ou tous les mois, et le tour de Bernadette n'était pas encore venu durant ces jours-là. Tous ces consciencieux efforts n'avaient amené la découverte d'aucune complicité dans les actes de fourberie qu'il attribuait à Bernadette. Il en conclut qu'elle agissait probablement seule, sans cependant renoncer tout à fait à ses soupçons : car le véritable homme de police soupçonne toujours, même sans preuves ; c'est ce qui constitue son type particulier et son génie propre.

Lorsque Bernadette entra, il arrêta sur elle ses yeux perçants et aigus, qu'il eut l'art merveilleux d'imprégner tout à coup de bonhomie et d'abandon. Lui, qui avait habituellement le verbe haut avec tout le monde, il se montra plus que poli avec la pauvre fille du meunier Soubirous ; il fut doux et insinuant. Il la fit asseoir et prit, pour l'interroger, l'air bienveillant d'un véritable ami [4].

—Il paraît que tu vois une belle Dame à la Grotte de Massabielle, ma bonne petite ? Raconte-moi tout.

Comme il disait ces mots, la porte de la salle s'ouvrit doucement et quelqu'un entra. C'était M. Estrade, Receveur des Contributions indirectes, un des hommes considérables de Lourdes et l'un des plus intelligents. Ce fonctionnaire occupait une partie de la maison où demeurait M. Jacomet ; et averti, par la rumeur de la foule, de l'arrivée de Bernadette chez le Commissaire, il avait eu la très-naturelle curiosité d'assister à l'in-



GYAN'D

terrogatoire. Il partageait d'ailleurs, au sujet des Apparitions, les idées de Jacomet, et il croyait, comme lui, à une fourberie de l'enfant. Il haussait les épaules quand on lui donnait toute autre explication. Il considérait ces prétendues Visions comme tellement absurdes qu'il n'avait pas même daigné aller à la Grotte regarder les scènes étranges dont tout le monde parlait. Ce philosophe s'assit un peu à l'écart, après avoir fait signe au Commissaire de ne point s'interrompre. Tout cela se passa sans que Bernadette parût y faire grande attention.

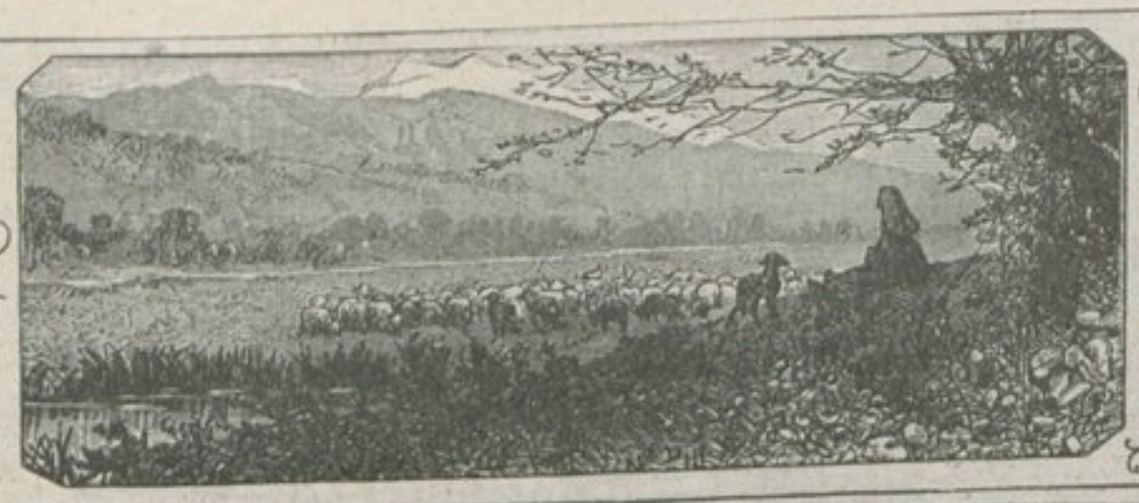
La scène et le dialogue des deux interlocuteurs se trouvaient ainsi avoir un témoin [5].

A la question de M. Jacomet, l'enfant avait levé sur l'homme de police son beau regard innocent et s'était mise à raconter en son langage, c'est-à-dire en patois du pays, avec une sorte de timidité personnelle qui ajoutait encore quelque chose à son accent de vérité, les événements extraordinaires qui remplissaient sa vie depuis quelques jours.

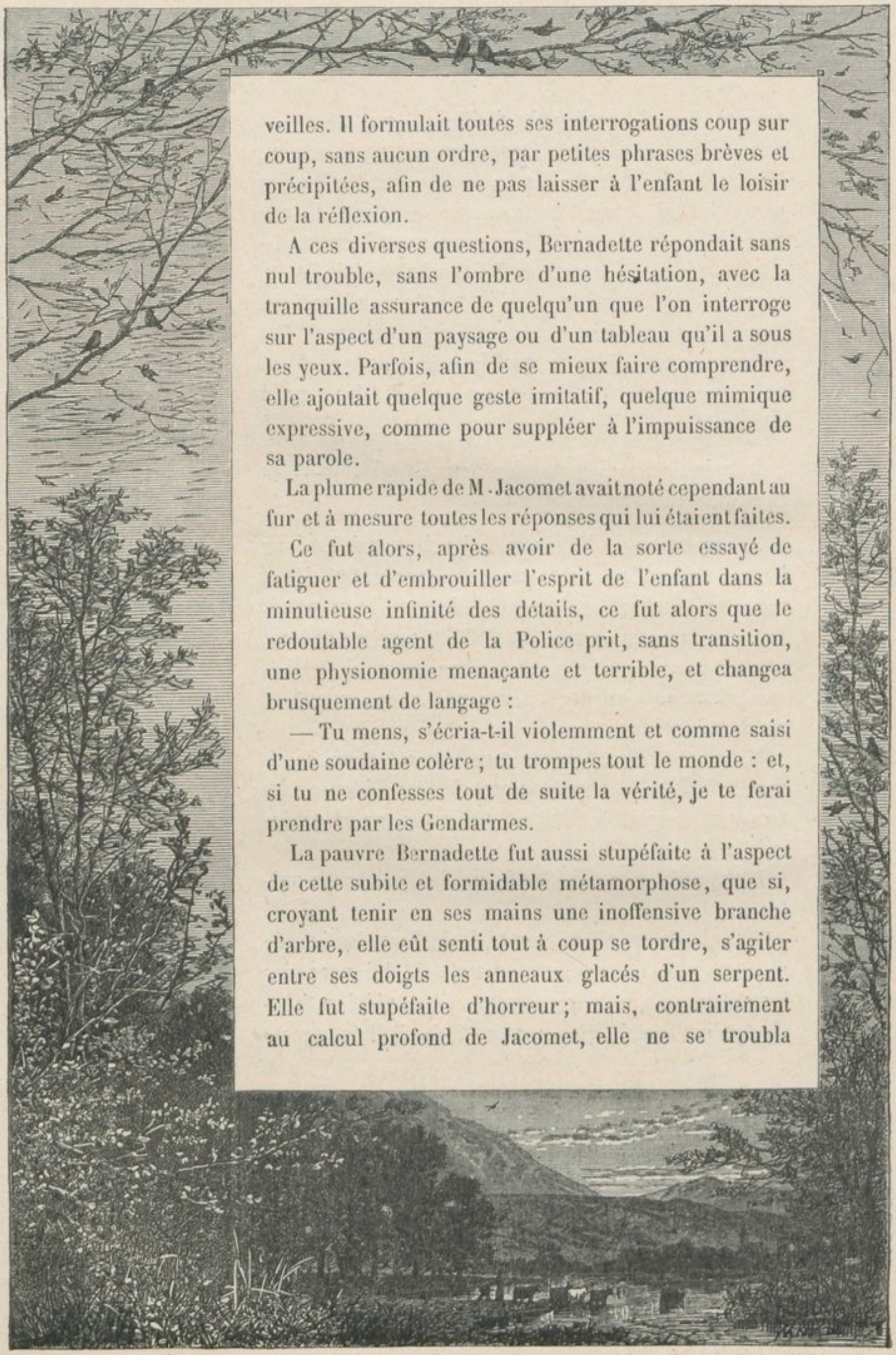
M. Jacomet l'écoutait avec une vive attention, continuant d'affecter la bonhomie et la bienveillance. De temps en temps il jetait quelques notes sur un papier qu'il avait devant lui.

L'enfant le remarqua, mais ne s'en préoccupa nullement.

Quand elle eut achevé son récit, le Commissaire, de plus en plus doucereux et empressé, lui posa des questions sans nombre, comme si sa piété enthousiaste s'intéressait outre mesure à de si divines mer-



YAN'D



veilles. Il formulait toutes ses interrogations coup sur coup, sans aucun ordre, par petites phrases brèves et précipitées, afin de ne pas laisser à l'enfant le loisir de la réflexion.

A ces diverses questions, Bernadette répondait sans nul trouble, sans l'ombre d'une hésitation, avec la tranquille assurance de quelqu'un que l'on interroge sur l'aspect d'un paysage ou d'un tableau qu'il a sous les yeux. Parfois, afin de se mieux faire comprendre, elle ajoutait quelque geste imitatif, quelque mimique expressive, comme pour suppléer à l'impuissance de sa parole.

La plume rapide de M. Jacomet avait noté cependant au fur et à mesure toutes les réponses qui lui étaient faites.

Ce fut alors, après avoir de la sorte essayé de fatiguer et d'embrouiller l'esprit de l'enfant dans la minutieuse infinité des détails, ce fut alors que le redoutable agent de la Police prit, sans transition, une physionomie menaçante et terrible, et changea brusquement de langage :

— Tu mens, s'écria-t-il violemment et comme saisi d'une soudaine colère ; tu trompes tout le monde : et, si tu ne confesses tout de suite la vérité, je te ferai prendre par les Gendarmes.

La pauvre Bernadette fut aussi stupéfaite à l'aspect de cette subite et formidable métamorphose, que si, croyant tenir en ses mains une inoffensive branche d'arbre, elle eût senti tout à coup se tordre, s'agiter entre ses doigts les anneaux glacés d'un serpent. Elle fut stupéfaite d'horreur ; mais, contrairement au calcul profond de Jacomet, elle ne se troubla

point : elle resta en sa tranquillité, comme si une puissance invisible eût soutenu son âme devant ce choc imprévu.

Le Commissaire s'était dressé debout en regardant la porte, donnant à entendre qu'il n'avait qu'à faire un signe pour appeler les Gendarmes et envoyer la visionnaire en prison.

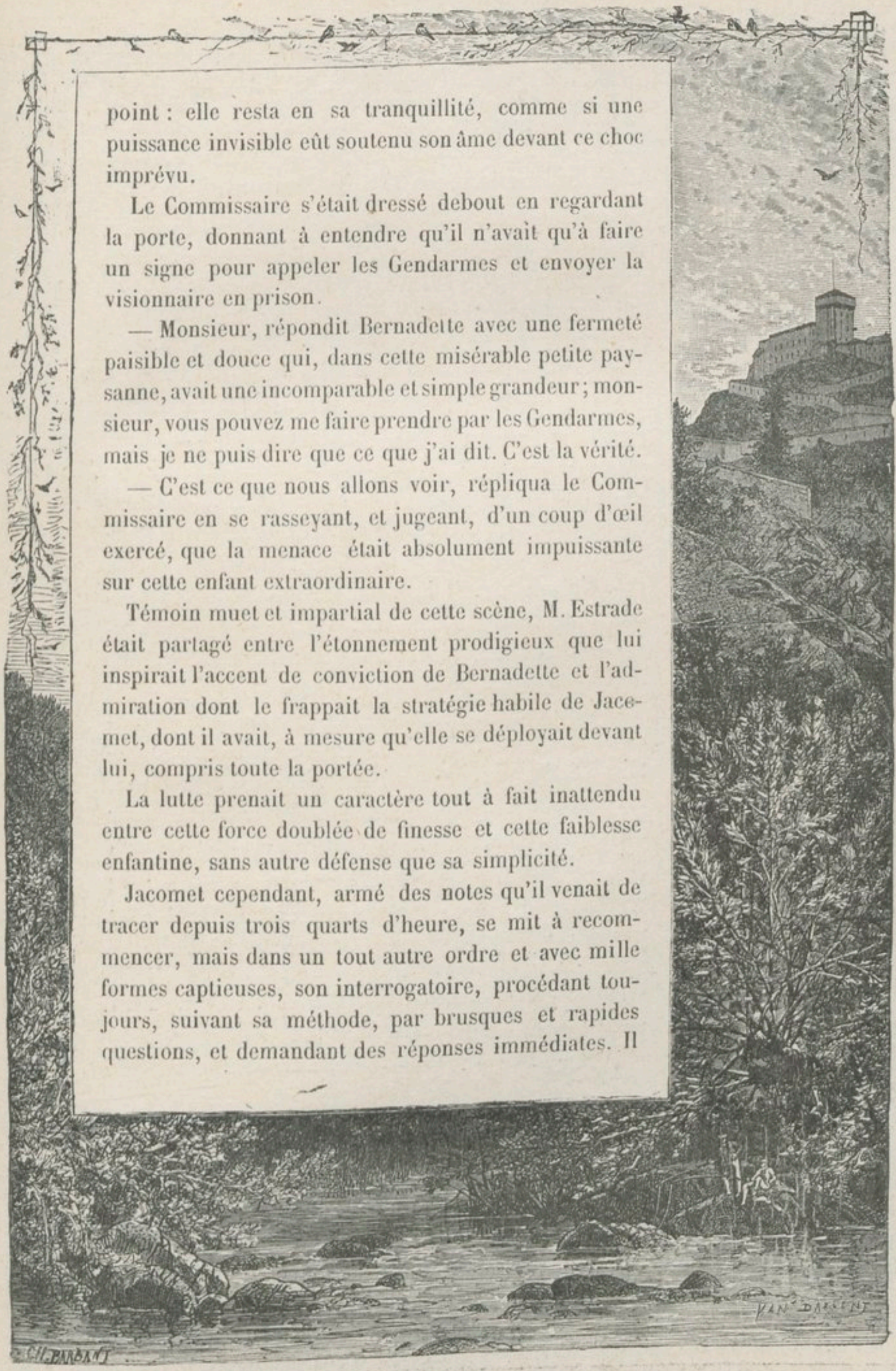
— Monsieur, répondit Bernadette avec une fermeté paisible et douce qui, dans cette misérable petite paysanne, avait une incomparable et simple grandeur ; monsieur, vous pouvez me faire prendre par les Gendarmes, mais je ne puis dire que ce que j'ai dit. C'est la vérité.

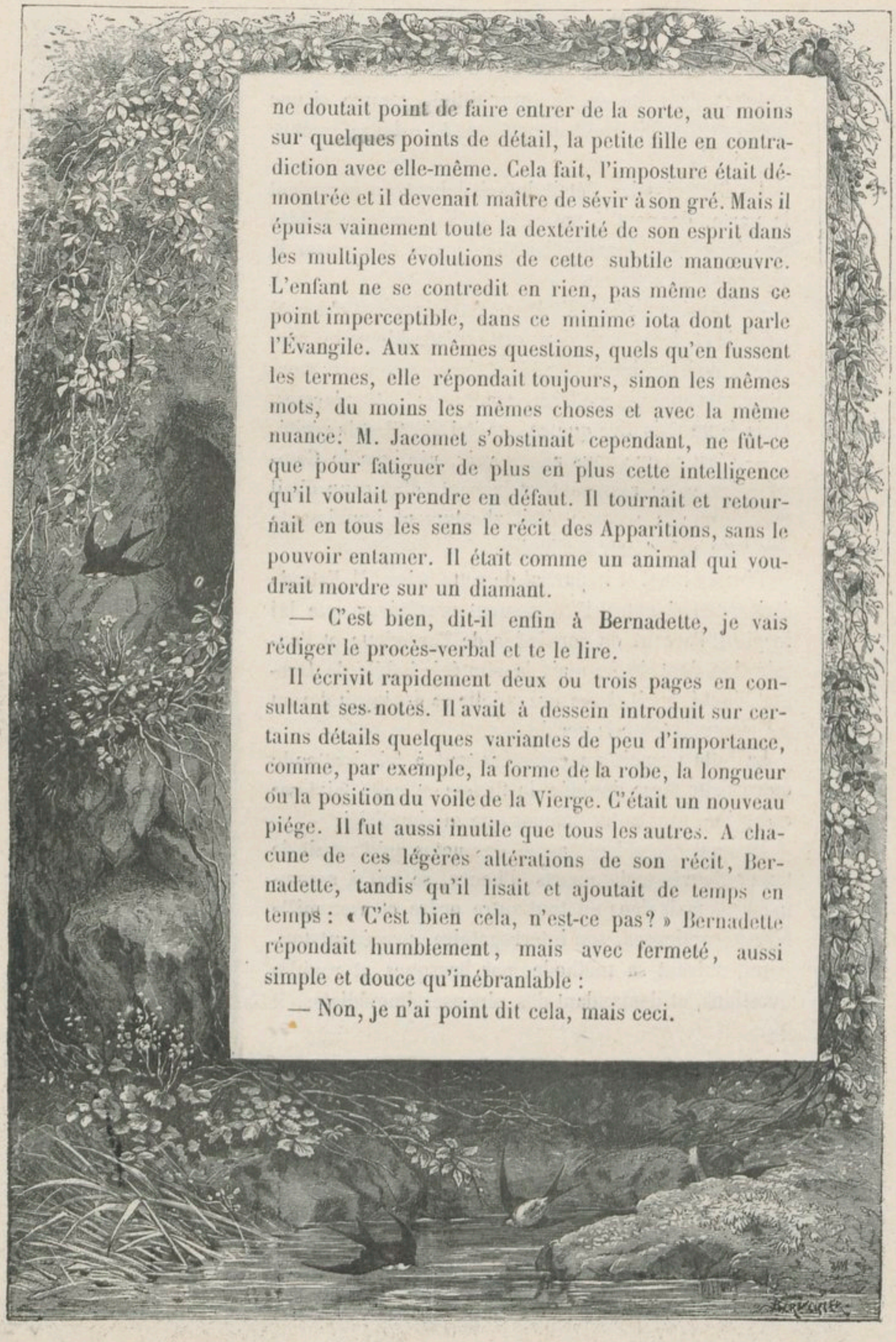
— C'est ce que nous allons voir, répliqua le Commissaire en se rasseyant, et jugeant, d'un coup d'œil exercé, que la menace était absolument impuissante sur cette enfant extraordinaire.

Témoin muet et impartial de cette scène, M. Estrade était partagé entre l'étonnement prodigieux que lui inspirait l'accent de conviction de Bernadette et l'admiration dont le frappait la stratégie habile de Jacomet, dont il avait, à mesure qu'elle se déployait devant lui, compris toute la portée.

La lutte prenait un caractère tout à fait inattendu entre cette force doublée de finesse et cette faiblesse enfantine, sans autre défense que sa simplicité.

Jacomet cependant, armé des notes qu'il venait de tracer depuis trois quarts d'heure, se mit à recommencer, mais dans un tout autre ordre et avec mille formes captieuses, son interrogatoire, procédant toujours, suivant sa méthode, par brusques et rapides questions, et demandant des réponses immédiates. Il





ne doutait point de faire entrer de la sorte, au moins sur quelques points de détail, la petite fille en contradiction avec elle-même. Cela fait, l'imposture était démontrée et il devenait maître de sévir à son gré. Mais il épuisa vainement toute la dextérité de son esprit dans les multiples évolutions de cette subtile manœuvre. L'enfant ne se contredit en rien, pas même dans ce point imperceptible, dans ce minime iota dont parle l'Évangile. Aux mêmes questions, quels qu'en fussent les termes, elle répondait toujours, sinon les mêmes mots, du moins les mêmes choses et avec la même nuance. M. Jacomet s'obstinait cependant, ne fût-ce que pour fatiguer de plus en plus cette intelligence qu'il voulait prendre en défaut. Il tournait et retournait en tous les sens le récit des Apparitions, sans le pouvoir entamer. Il était comme un animal qui voudrait mordre sur un diamant.

— C'est bien, dit-il enfin à Bernadette, je vais rédiger le procès-verbal et te le lire.

Il écrivit rapidement deux ou trois pages en consultant ses notes. Il avait à dessein introduit sur certains détails quelques variantes de peu d'importance, comme, par exemple, la forme de la robe, la longueur ou la position du voile de la Vierge. C'était un nouveau piége. Il fut aussi inutile que tous les autres. A chacune de ces légères altérations de son récit, Bernadette, tandis qu'il lisait et ajoutait de temps en temps : « C'est bien cela, n'est-ce pas? » Bernadette répondait humblement, mais avec fermeté, aussi simple et douce qu'inébranlable :

— Non, je n'ai point dit cela, mais ceci.

Et elle rétablissait dans sa vérité première et dans sa nuance le détail inexact.

Dans la plupart des cas, Jacomet contestait :

— Mais tu as dit cela!... Je l'ai écrit au moment même!... Tu as raconté cela de telle façon à plusieurs témoins qui sont prêts à l'attester, etc., etc.

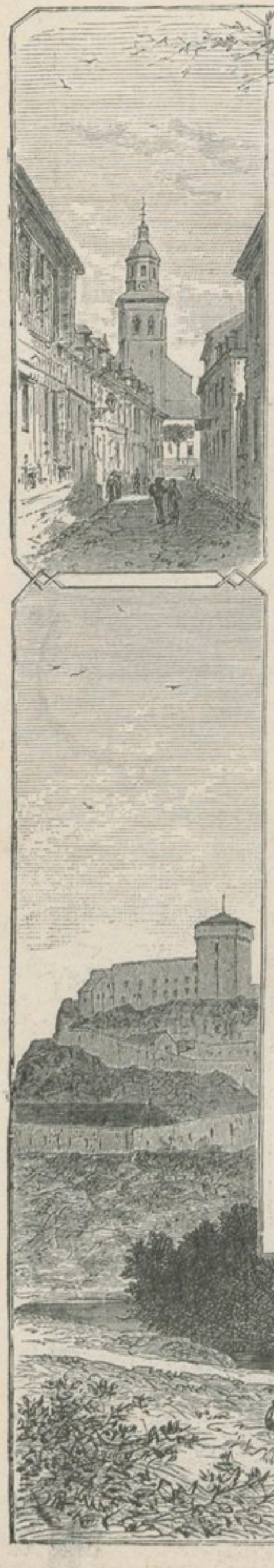
Bernadette répondait :

— Non, je n'ai point parlé ainsi, et je n'ai pu le faire, car ce n'est point la vérité.

Et le Commissaire était toujours obligé de céder aux réclamations de l'enfant.

Chose étrange que l'assurance modeste et invincible de cette petite fille! M. Estrade l'observait avec une surprise croissante. Personnellement, Bernadette était et paraissait d'une extrême timidité; son attitude était humble, un peu confuse même, devant tout interlocuteur qui lui était inconnu ou qui même n'appartenait point à son entourage habituel. Et cependant, sur tout ce qui touchait à la réalité des Apparitions, elle montrait une force d'âme et une énergie d'affirmation peu communes. Quand il s'agissait de rendre témoignage de ce qu'elle avait vu, elle répondait sans trouble, avec une impassible fermeté. Toutefois, même alors, il était aisé de deviner cette virginale pudeur d'une âme qui eût aimé à se cacher à tous les regards. On voyait manifestement que c'était seulement par respect pour la vérité intérieure dont elle était la messagère parmi les hommes, par amour pour la « Dame » apparue à la Grotte, qu'elle triomphait de sa timidité ordinaire. Il ne fallait rien moins que le sentiment de sa fonction pour surmonter en elle le penchant intime





de sa nature, craintive en toute autre circonstance, et ennemie de l'éclat et du bruit.

Le Commissaire eut de nouveau recours à la menace :

— Si tu continues d'aller à la Grotte, je te fais mettre en prison, et tu ne sortiras d'ici qu'en t'engageant à n'y plus retourner.

— J'ai promis à la Vision d'y aller, dit l'enfant. Et puis, quand arrive le moment, je suis poussée par quelque chose qui vient en moi et qui m'appelle.

L'interrogatoire, on le voit, touchait à sa fin. Il avait été long et n'avait pas tenu moins d'une grande heure. Au dehors, la multitude attendait, non sans une inquiète impatience, la sortie de l'enfant, que l'on avait vue le matin même transfigurée dans la lumière de l'extase divine. De la salle où se passait la scène que nous racontons on entendait confusément les cris, les paroles, les interpellations, les mille bruits divers dont se compose le tumulte des foules.

La rumeur semblait grossir et prendre un caractère menaçant, lorsqu'il se fit brusquement dans cette foule une agitation particulière, comme s'il arrivait au milieu d'elle un nouveau venu, vivement attendu et désiré.

Presque aussitôt des coups redoublés retentirent à la porte de la maison.

Le Commissaire ne sembla pas s'en émouvoir.

Les coups devinrent plus violents. Celui qui frappait secouait en même temps la porte et essayait de l'ébranler. Jacomet irrité se leva et alla ouvrir lui-même.

— On n'entre pas, dit-il avec colère. Que voulez-vous ?

— Je veux ma fille ! répondit le meunier Soubirous, en pénétrant de force et suivant le Commissaire dans la pièce où se trouvait Bernadette.

La vue de la physionomie paisible de sa fille calma l'anxieuse agitation du père, et ce ne fut plus qu'un pauvre homme du peuple un peu tremblant devant le personnage qui, malgré sa modeste position, était, par son activité et son intelligence, le plus important et le plus redouté de ce petit pays.

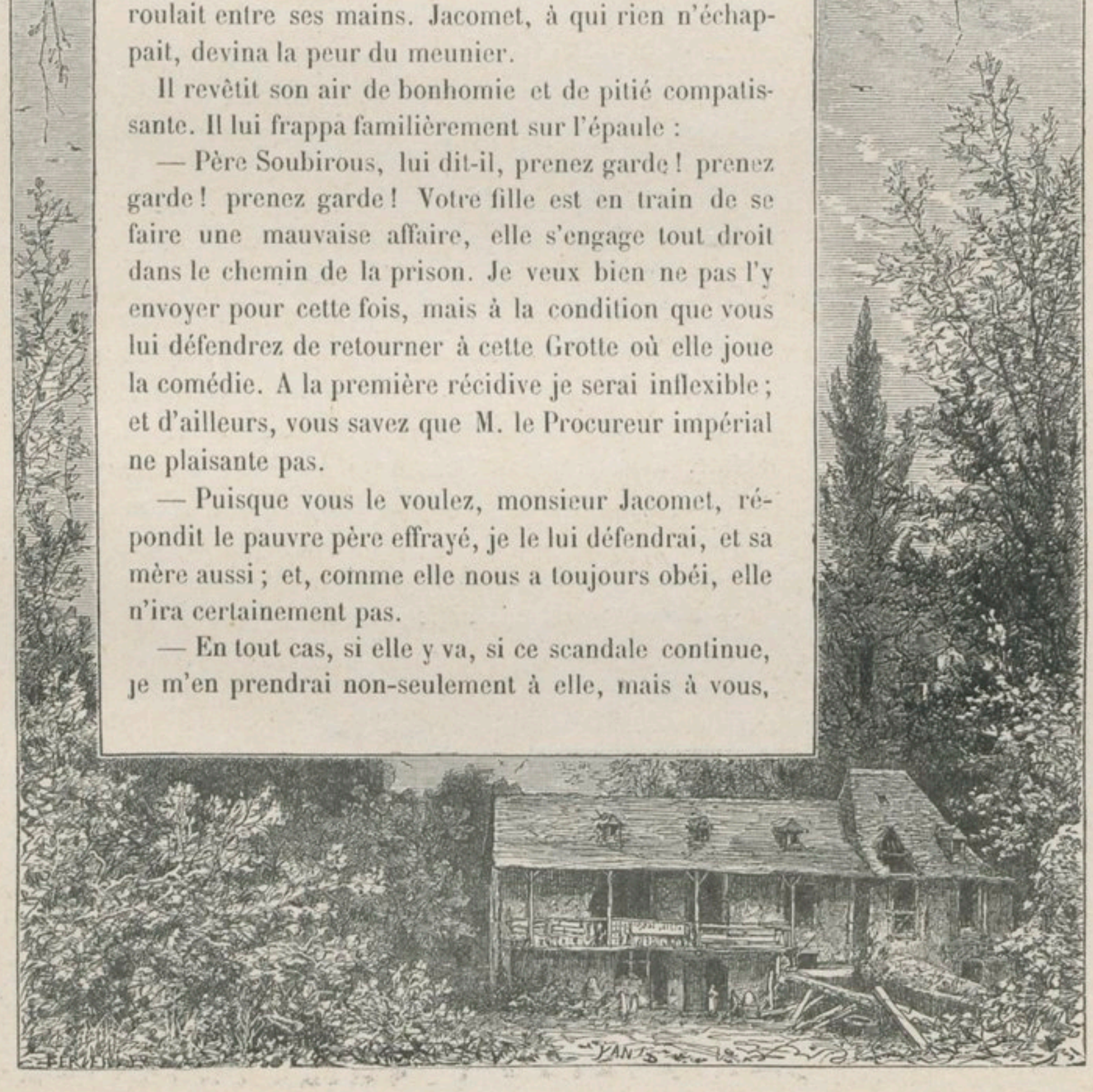
François Soubirous avait ôté son béret béarnais et le roulait entre ses mains. Jacomet, à qui rien n'échappait, devina la peur du meunier.

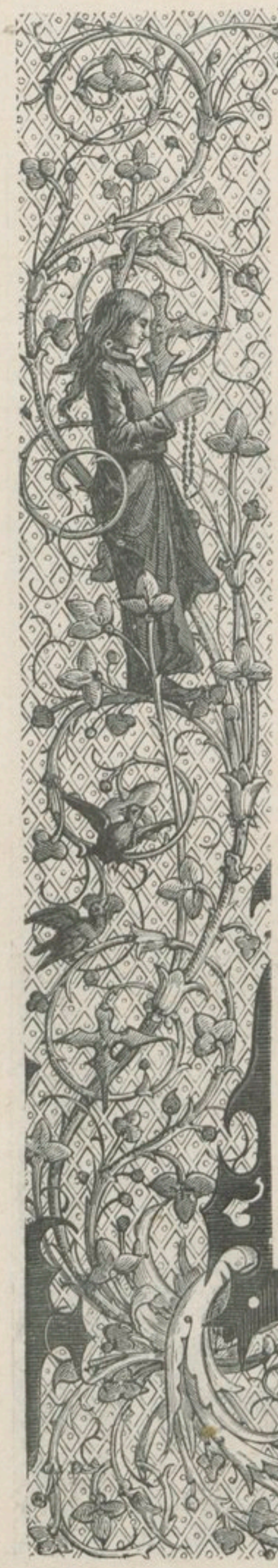
Il revêtit son air de bonhomie et de pitié compatissante. Il lui frappa familièrement sur l'épaule :

— Père Soubirous, lui dit-il, prenez garde ! prenez garde ! prenez garde ! Votre fille est en train de se faire une mauvaise affaire, elle s'engage tout droit dans le chemin de la prison. Je veux bien ne pas l'y envoyer pour cette fois, mais à la condition que vous lui défendrez de retourner à cette Grotte où elle joue la comédie. A la première récidive je serai inflexible ; et d'ailleurs, vous savez que M. le Procureur impérial ne plaisante pas.

— Puisque vous le voulez, monsieur Jacomet, répondit le pauvre père effrayé, je le lui défendrai, et sa mère aussi ; et, comme elle nous a toujours obéi, elle n'ira certainement pas.

— En tout cas, si elle y va, si ce scandale continue, je m'en prendrai non-seulement à elle, mais à vous,





dit le terrible Commissaire, redevenant menaçant et les congédiant d'un geste.

Lorsque Bernadette et son père sortirent, la foule fit entendre des cris de satisfaction. Puis, l'enfant étant rentrée chez elle, la multitude se dispersa par la ville.

Le Receveur et le Commissaire de police, demeurés seuls, se communiquaient leurs impressions sur cet interrogatoire.

— Quelle fermeté inébranlable dans ses dépositions! s'écriait M. Estrade, frappé d'un étonnement profond.

— Quelle obstination invincible dans son mensonge! répondait Jacomet, stupéfait d'avoir été vaincu.

— Quel accent de vérité! continuait le Receveur. Rien dans son langage ou dans son attitude ne s'est démenti une seule fois. Il est évident qu'elle croit avoir vu.

—Quelle souplesse d'intelligence ! reprenait le Commissaire. Elle ne s'est pas coupée malgré mes efforts. Elle possède sa fable sur le bout du doigt.

Le Commissaire et M. Estrade persistaient d'ailleurs l'un et l'autre dans leur incrédulité relativement au fait même de l'Apparition. Mais une nuance séparait déjà leurs deux négations, et cette nuance était un abîme. L'un supposait Bernadette adroite dans son mensonge, l'autre la jugeait de bonne foi dans son illusion.

— Elle est habile, disait le premier.

— Elle est sincère, disait le second.

VIII

Bien qu'il eût été impuissant contre les réponses simples, précises, sans contradiction de Bernadette, M. Jacomet avait remporté, à la fin de cette longue lutte, un avantage décisif. Il avait fortement effrayé le père de la Voyante, et il comprenait que par ce côté il était, du moins pour l'heure présente, maître de la position.

François Soubirous était un fort brave homme, mais ce n'était point un héros. Devant l'autorité officielle il était timide, comme le sont habituellement les gens du menu peuple et les indigents, pour lesquels la moindre tracasserie est un désastre immense à cause de leur misère, et qui se sentent entièrement désarmés contre l'arbitraire et la persécution. Il croyait, il est vrai, à la réalité des Apparitions ; mais, ne se rendant point compte de ce que c'était, n'en mesurant nullement l'importance, éprouvant même une certaine terreur au sujet de ces faits extraordinaires, il ne voyait pas grand inconvénient à s'opposer au retour de Bernadette à la Grotte. Il avait bien peut-être une vague crainte de déplaire à la « Dame » invisible qui se manifestait à son enfant ; mais la peur d'irriter un homme en chair et en os, la peur d'engager la lutte avec un adversaire aussi redouté que le Commissaire de Lourdes, le touchait de plus près, et agissait plus puissamment encore sur son esprit.

— Tu vois que tous ces messieurs du pays sont



contre nous, dit-il à Bernadette, et que, si tu reviens à la Grotte, M. Jacomet, qui peut tout, te fera mettre, toi et nous, en prison. N'y retourne plus.

— Père, disait Bernadette, quand j'y vais, ce n'est pas tout à fait de moi-même. En un certain moment il y a quelque chose en moi qui m'y appelle et qui m'y attire.

— Quoi qu'il en soit, reprit le père, je te défends formellement d'y aller désormais. Tu ne me désobéiras certainement pas pour la première fois de ta vie.

La pauvre enfant, prise de la sorte entre la promesse faite à l'Apparition et la défense expresse de l'autorité paternelle, répondit :

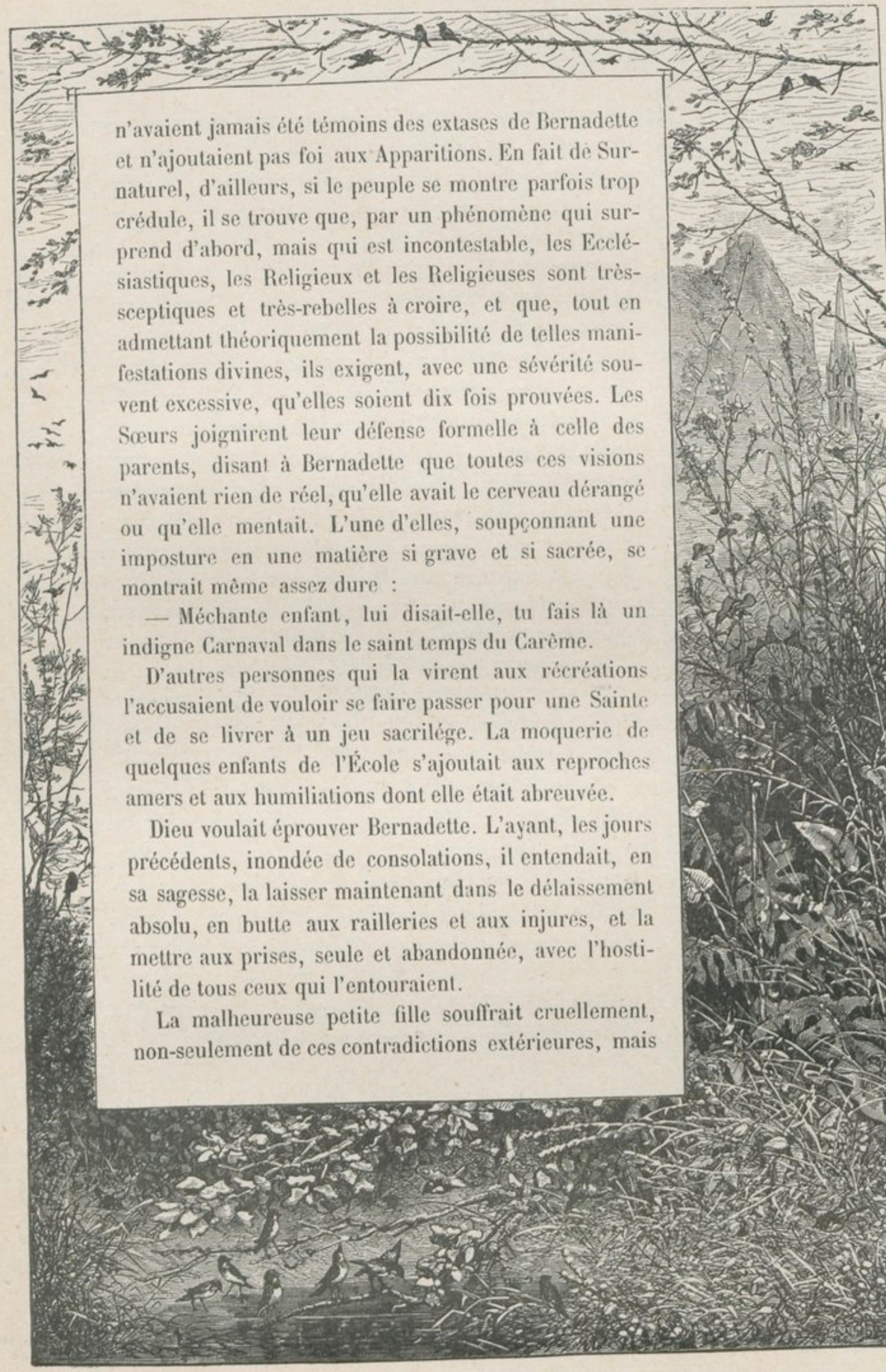
— Je ferai alors tout mon possible pour m'empêcher d'y aller et résister à l'attrait qui m'y appelle.

Ainsi se passa tristement la soirée de ce même Dimanche qui s'était levé dans la glorieuse et bienheureuse splendeur de l'extase.

IX

Ce fut donc en vain que dans la matinée du jour suivant (lundi 23 février) on attendit Bernadette sur les rives du Gave à l'heure habituelle des Apparitions. On ne la vit point venir. Ses parents l'avaient, dès le lever du soleil, envoyée à l'École ; et l'enfant, ne sachant qu'obéir, s'y était rendue, le cœur tout gros de larmes.

Les Sœurs, que leurs fonctions de charité et d'enseignement, peut-être aussi les recommandations de M. le Curé de Lourdes, retenaient à l'Hôpital ou à l'École,



n'avaient jamais été témoins des extases de Bernadette et n'ajoutaient pas foi aux Apparitions. En fait de Surnaturel, d'ailleurs, si le peuple se montre parfois trop crédule, il se trouve que, par un phénomène qui surprend d'abord, mais qui est incontestable, les Ecclésiastiques, les Religieux et les Religieuses sont très-sceptiques et très-rebelles à croire, et que, tout en admettant théoriquement la possibilité de telles manifestations divines, ils exigent, avec une sévérité souvent excessive, qu'elles soient dix fois prouvées. Les Sœurs joignirent leur défense formelle à celle des parents, disant à Bernadette que toutes ces visions n'avaient rien de réel, qu'elle avait le cerveau dérangé ou qu'elle mentait. L'une d'elles, soupçonnant une imposture en une matière si grave et si sacrée, se montrait même assez dure :

— Méchante enfant, lui disait-elle, tu fais là un indigne Carnaval dans le saint temps du Carême.

D'autres personnes qui la virent aux récréations l'accusaient de vouloir se faire passer pour une Sainte et de se livrer à un jeu sacrilége. La moquerie de quelques enfants de l'École s'ajoutait aux reproches amers et aux humiliations dont elle était abreuvée.

Dieu voulait éprouver Bernadette. L'ayant, les jours précédents, inondée de consolations, il entendait, en sa sagesse, la laisser maintenant dans le délaissement absolu, en butte aux railleries et aux injures, et la mettre aux prises, seule et abandonnée, avec l'hostilité de tous ceux qui l'entouraient.

La malheureuse petite fille souffrait cruellement, non-seulement de ces contradictions extérieures, mais



plus encore peut-être des angoisses intérieures de son âme.

Cette enfantine bergère, qui n'avait encore connu, en sa vie si courte, d'autres douleurs que les douleurs physiques, entrait dans une voie plus haute, et elle commençait à ressentir d'autres tortures et d'autres déchirements. D'un côté, elle ne voulait désobéir ni à l'autorité de son père ni à celle des religieuses ; et, de l'autre, elle ne pouvait supporter la pensée de manquer à la promesse qu'elle avait faite à la divine Apparition de la Grotte. Dans cette jeune âme, jusque-là si paisible, se livrait une lutte cruelle. Il lui semblait qu'elle oscillait invinciblement entre deux abîmes, également mortels : Aller à la Grotte, c'était pécher envers son père ; ne pas y aller, c'était pécher envers la Vision venue d'en haut. Dans les deux cas c'était, à ses yeux, évidemment pécher contre Dieu. Et cependant, par une alternative inévitable, il fallait se décider pour l'un ou l'autre de ces deux partis ; il n'y avait point de milieu, et il était impossible de ne pas faire ce choix fatal. Il est vrai que ce qui est impossible à l'homme, dit l'Évangile, est possible à Dieu.

La matinée se passa dans ces angoisses, d'autant plus pénibles et déchirantes qu'elles arrivaient dans une âme toute neuve, à cet âge, habituellement calme et pur, où les impressions sont si vives : l'accoutumance des douleurs humaines n'a pas encore formé comme un calus autour des fibres délicates du cœur.

Vers le milieu du jour, les enfants rentraient chez elles pour prendre leur repas.

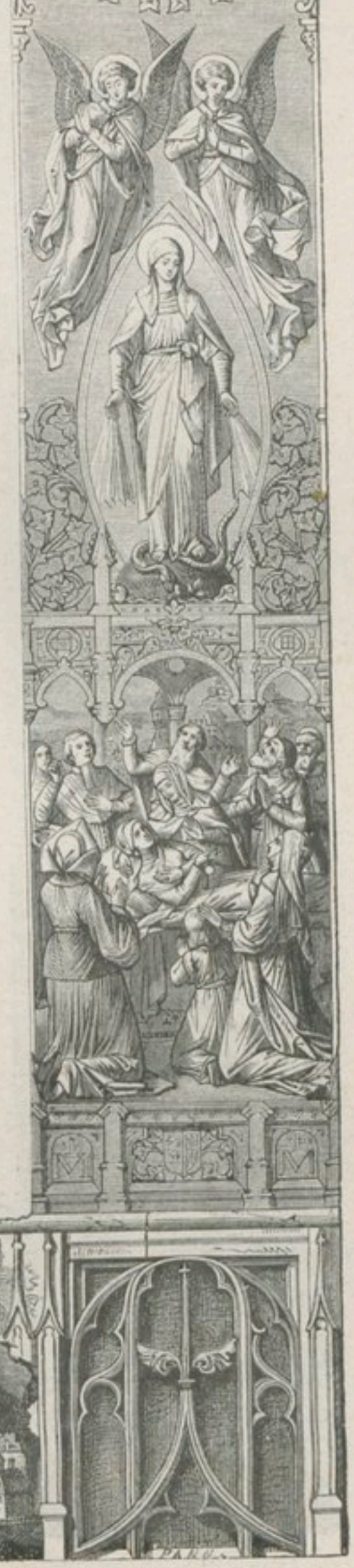
Bernadette, l'âme brisée entre les deux termes inconciliables de cette situation sans issue, cheminait tristement vers sa maison. La cloche de l'église de Lourdes venait de sonner l'*Angelus* de midi.

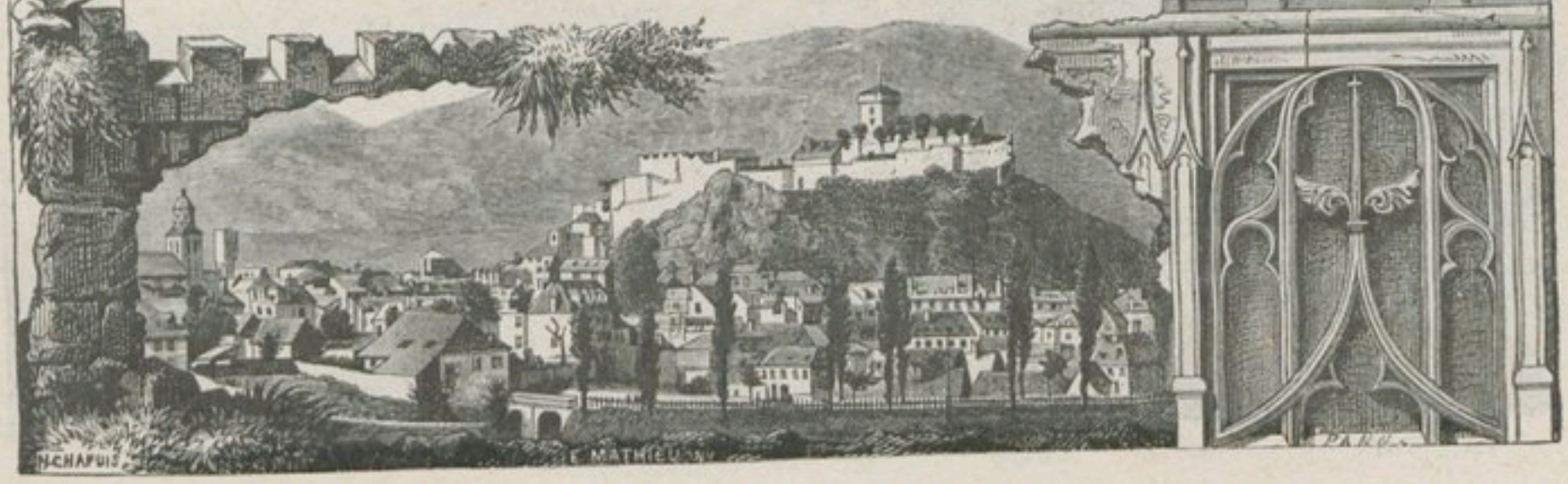
En ce moment une force étrangère s'empara d'elle tout à coup, agissant, non sur son esprit, mais sur son corps, comme eût pu le faire un bras invisible, et la poussa hors du chemin qu'elle suivait, pour la porter invinciblement dans la direction du sentier qui se trouvait à droite. Cette impulsion était pour elle, paraît-il, ce que serait pour une feuille gisant à terre l'impérieux souffle du vent. Elle ne pouvait pas plus s'empêcher d'avancer que si elle eût été placée soudainement sur la plus rapide des pentes. Tout son être physique se trouva brusquement entraîné vers la Grotte, où ce sentier conduisait. Il lui fallut marcher, il lui fallut courir.

Et cependant, le mouvement qu l'emportait n'était ni brusque ni violent. Il était irrésistible, mais n'avait rien de heurté ni de dur, tout au contraire : c'était la suprême force dans la suprême douceur. La main toute-puissante se faisait maternelle et douce, comme si elle eût craint de blesser cette frêle enfant.

La Providence avait donc résolu l'insoluble problème. L'enfant, soumise à son père, n'allait point à la Grotte, où son cœur seul s'élançait, et voilà qu'entraînée de force par l'Ange du Seigneur elle y arriva pourtant, suivant sa promesse à la Vierge, sans que malgré cela sa volonté eût désobéi à l'autorité paternelle.

De tels phénomènes se sont plus d'une fois produits







dans la vie de certaines âmes dont la pureté profonde a plu au regard de Dieu. Saint Philippe de Néri, sainte Ida de Louvain, saint Joseph de Copertino, sainte Rose de Lima, ont éprouvé des choses semblables ou analogues.

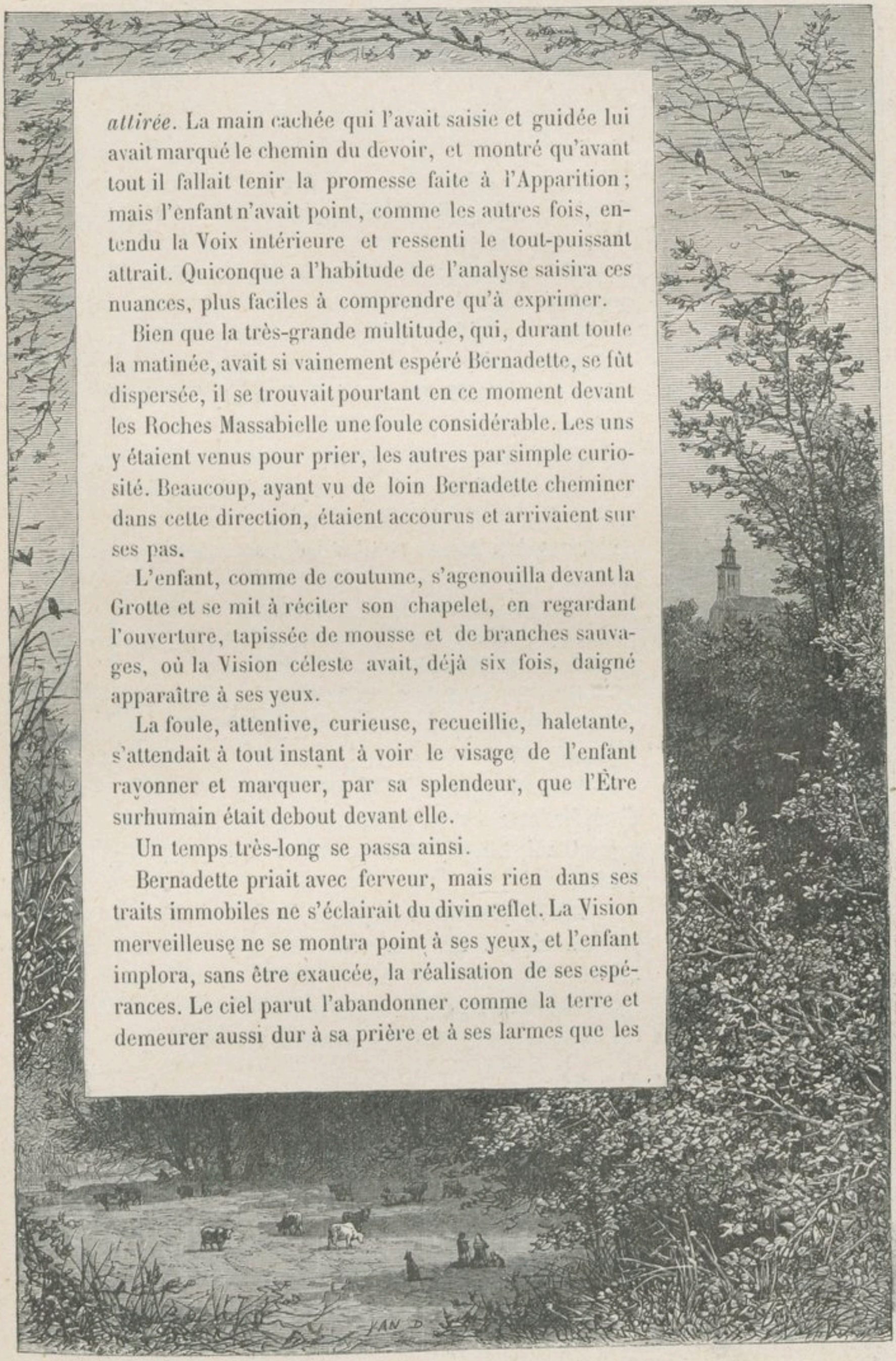
L'humble cœur de Bernadette, meurtri et abandonné, souriait déjà à l'espérance à mesure que ses pas s'approchaient de la Grotte.

— Là, se disait l'enfant, je reverrai l'Apparition bien-aimée; là je serai consolée de tout ; là je contemplerai ce visage si beau dont la vue me ravit de bonheur. A ces peines cruelles va succéder la joie sans bornes, car la « Dame, elle, ne m'abandonnera pas ».

Elle ne savait point, en son inexpérience, que l'esprit de Dieu souffle où il veut.

X

Un peu avant l'arrivée à la Grotte, la force mystérieuse qui avait emporté l'enfant parut, sinon cesser tout à fait d'agir, du moins diminuer sensiblement. Bernadette marcha moins vite et avec une fatigue qu'elle n'avait pas habituellement : car c'était justement à cet endroit que, les autres jours une puissance invisible semblait à la fois et l'attirer vers la Grotte et la soutenir dans sa marche. Elle n'éprouva ce jour-là ni cette attraction secrète ni cet appui mystérieux. Elle avait été *poussée* vers la Grotte, elle n'y avait point été



attirée. La main cachée qui l'avait saisie et guidée lui avait marqué le chemin du devoir, et montré qu'avant tout il fallait tenir la promesse faite à l'Apparition ; mais l'enfant n'avait point, comme les autres fois, entendu la Voix intérieure et ressenti le tout-puissant attrait. Quiconque a l'habitude de l'analyse saisira ces nuances, plus faciles à comprendre qu'à exprimer.

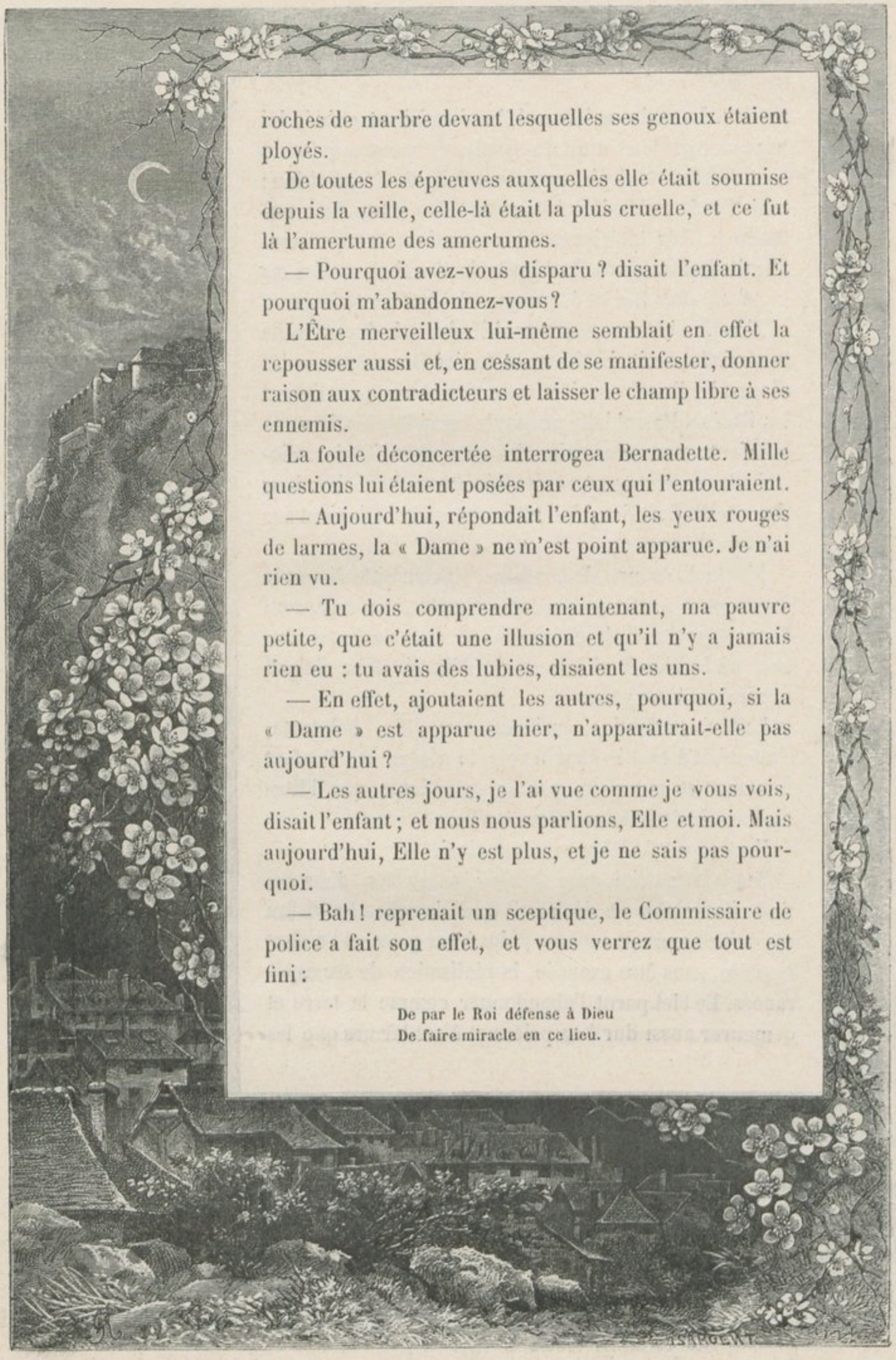
Bien que la très-grande multitude, qui, durant toute la matinée, avait si vainement espéré Bernadette, se fût dispersée, il se trouvait pourtant en ce moment devant les Roches Massabielle une foule considérable. Les uns y étaient venus pour prier, les autres par simple curiosité. Beaucoup, ayant vu de loin Bernadette cheminer dans cette direction, étaient accourus et arrivaient sur ses pas.

L'enfant, comme de coutume, s'agenouilla devant la Grotte et se mit à réciter son chapelet, en regardant l'ouverture, tapissée de mousse et de branches sauvages, où la Vision céleste avait, déjà six fois, daigné apparaître à ses yeux.

La foule, attentive, curieuse, recueillie, haletante, s'attendait à tout instant à voir le visage de l'enfant rayonner et marquer, par sa splendeur, que l'Être surhumain était debout devant elle.

Un temps très-long se passa ainsi.

Bernadette priait avec ferveur, mais rien dans ses traits immobiles ne s'éclairait du divin reflet. La Vision merveilleuse ne se montra point à ses yeux, et l'enfant implora, sans être exaucée, la réalisation de ses espérances. Le ciel parut l'abandonner comme la terre et demeurer aussi dur à sa prière et à ses larmes que les



roches de marbre devant lesquelles ses genoux étaient ployés.

De toutes les épreuves auxquelles elle était soumise depuis la veille, celle-là était la plus cruelle, et ce fut là l'amertume des amertumes.

— Pourquoi avez-vous disparu ? disait l'enfant. Et pourquoi m'abandonnez-vous ?

L'Être merveilleux lui-même semblait en effet la repousser aussi et, en cessant de se manifester, donner raison aux contradicteurs et laisser le champ libre à ses ennemis.

La foule déconcertée interrogea Bernadette. Mille questions lui étaient posées par ceux qui l'entouraient.

— Aujourd'hui, répondait l'enfant, les yeux rouges de larmes, la « Dame » ne m'est point apparue. Je n'ai rien vu.

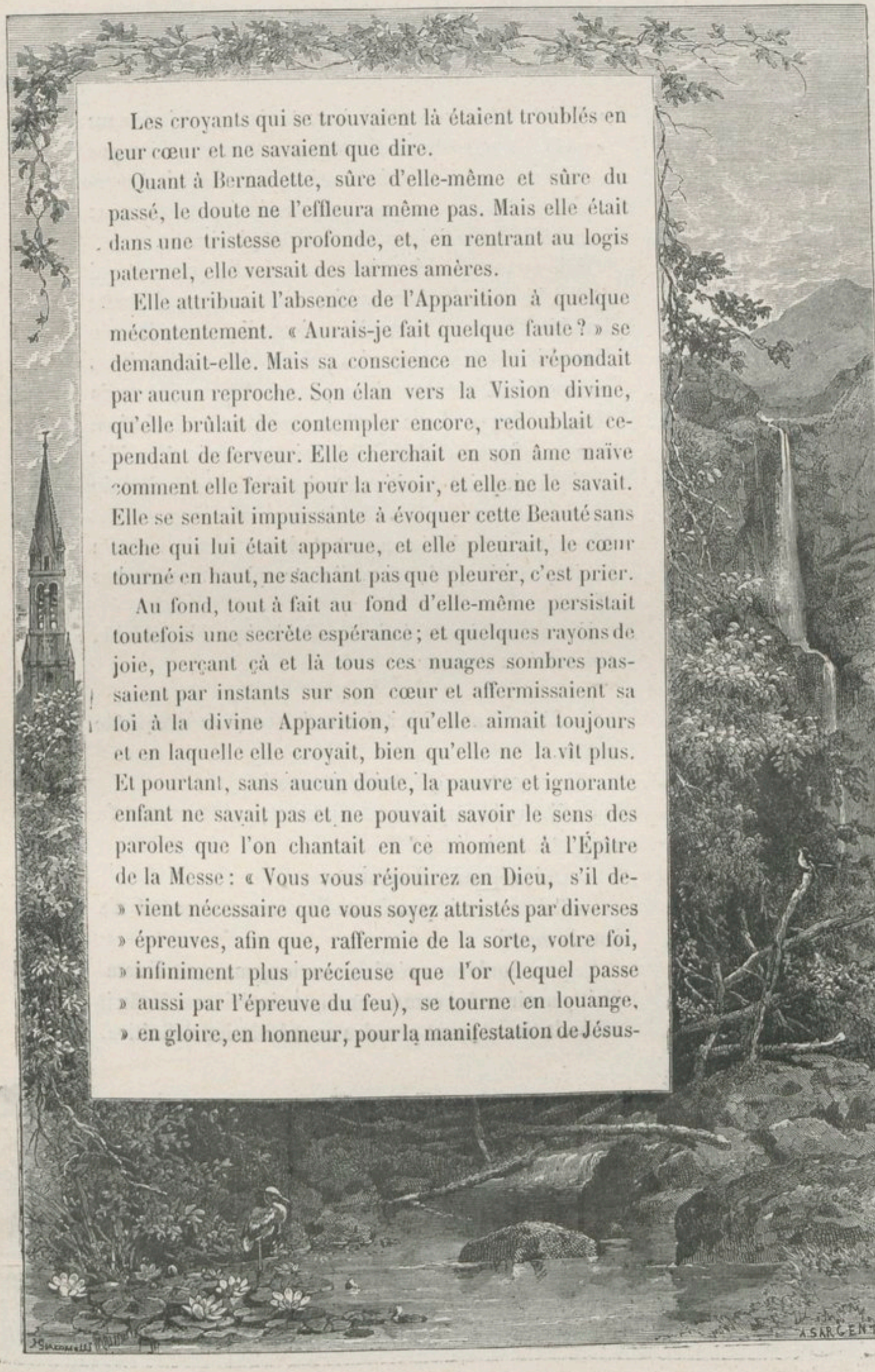
— Tu dois comprendre maintenant, ma pauvre petite, que c'était une illusion et qu'il n'y a jamais rien eu : tu avais des lubies, disaient les uns.

— En effet, ajoutaient les autres, pourquoi, si la « Dame » est apparue hier, n'apparaîtrait-elle pas aujourd'hui ?

— Les autres jours, je l'ai vue comme je vous vois, disait l'enfant ; et nous nous parlions, Elle et moi. Mais aujourd'hui, Elle n'y est plus, et je ne sais pas pourquoi.

— Bah ! reprenait un sceptique, le Commissaire de police a fait son effet, et vous verrez que tout est fini :

De par le Roi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.



Les croyants qui se trouvaient là étaient troublés en leur cœur et ne savaient que dire.

Quant à Bernadette, sûre d'elle-même et sûre du passé, le doute ne l'effleura même pas. Mais elle était dans une tristesse profonde, et, en rentrant au logis paternel, elle versait des larmes amères.

Elle attribuait l'absence de l'Apparition à quelque mécontentement. « Aurais-je fait quelque faute ? » se demandait-elle. Mais sa conscience ne lui répondait par aucun reproche. Son élan vers la Vision divine, qu'elle brûlait de contempler encore, redoublait cependant de ferveur. Elle cherchait en son âme naïve comment elle ferait pour la revoir, et elle ne le savait. Elle se sentait impuissante à évoquer cette Beauté sans tache qui lui était apparue, et elle pleurait, le cœur tourné en haut, ne sachant pas que pleurer, c'est prier.

Au fond, tout à fait au fond d'elle-même persistait toutefois une secrète espérance ; et quelques rayons de joie, perçant çà et là tous ces nuages sombres passaient par instants sur son cœur et affermissaient sa foi à la divine Apparition, qu'elle aimait toujours et en laquelle elle croyait, bien qu'elle ne la vît plus. Et pourtant, sans aucun doute, la pauvre et ignorante enfant ne savait pas et ne pouvait savoir le sens des paroles que l'on chantait en ce moment à l'Épître de la Messe : « Vous vous réjouirez en Dieu, s'il de-
» vient nécessaire que vous soyez attristés par diverses
» épreuves, afin que, raffermie de la sorte, votre foi,
» infiniment plus précieuse que l'or (lequel passe
» aussi par l'épreuve du feu), se tourne en louange,
» en gloire, en honneur, pour la manifestation de Jésus-



» Christ : *Lui, que vous aimez toujours quoique vous* » *ne l'ayez point vu ; Lui, en qui vous croyez, bien que* » *vous ne le voyiez point maintenant: et c'est pré-* » *cisément parce que vous croyez ainsi que vous serez* » *comblés d'une joie inénarrable et glorieuse*[6]. »

Elle ne pressentait point davantage l'événement qui était à la veille de s'accomplir, et elle ne pouvait, cette humble paysanne, connaître ni appliquer au Roc de Massabielle ces mots que les prêtres de tout l'Univers prononçaient en ce même jour à l'Évangile de la Messe : *Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*. « Sur ce rocher je bâtirai mon Église[7]. » Elle ne devinait point que bientôt, c'est-à-dire le lendemain de ces heures pleines de larmes, elle annoncerait elle-même prophétiquement et demanderait, au nom de l'Apparition, l'érection d'un temple sur ces roches désertes.

Toutes ces choses étaient cachées dans l'insondable obscurité de l'avenir.

— D'où viens-tu ? lui demanda son père lorsqu'elle rentra.

Elle raconta ce qui lui était arrivé.

— Et tu dis, reprirent les parents, qu'une force t'a emportée malgré toi ?

— Oui, répondit Bernadette.

— Cela est vrai, pensèrent-ils, car cette enfant n'a jamais menti.

Le père Soubirous réfléchit un long moment. Il semblait y avoir en lui comme une lutte intérieure. Enfin il releva la tête et parut prendre une résolution définitive.

— Eh bien, reprit-il, puisqu'il en est ainsi, puisqu'une force supérieure t'a entraînée, je ne te défends plus d'aller à la Grotte et je te laisse libre.

La joie, une joie vive et pure, descendit sur le visage de Bernadette.

Ni le meunier ni sa femme n'avaient présenté comme une objection la non-Apparition de ce jour. Peut-être, au fond intime de leur cœur, en voyaient-ils la cause dans la résistance que, par effroi de l'autorité officielle, ils avaient apportée aux ordres surhumains.

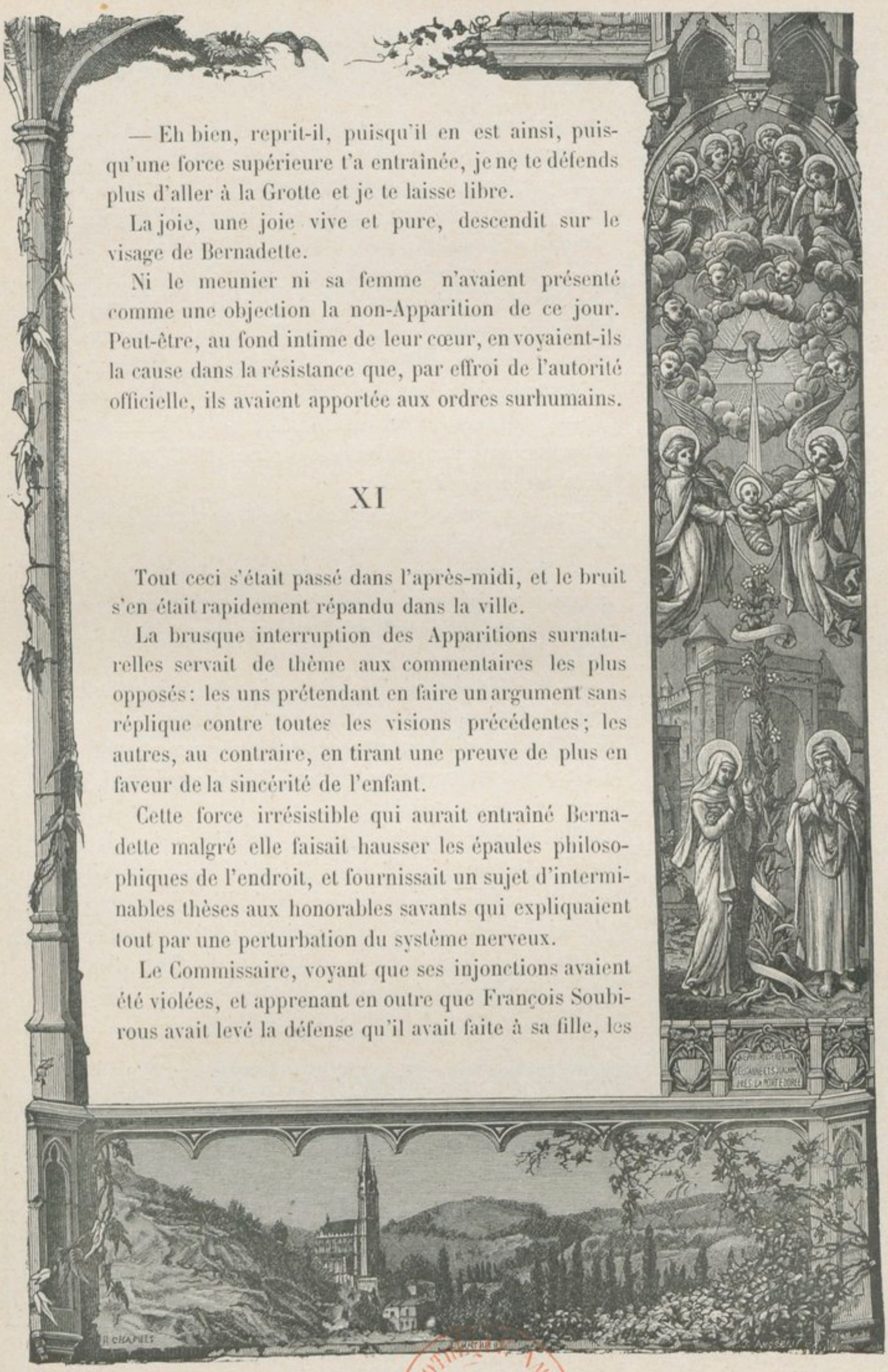
XI

Tout ceci s'était passé dans l'après-midi, et le bruit s'en était rapidement répandu dans la ville.

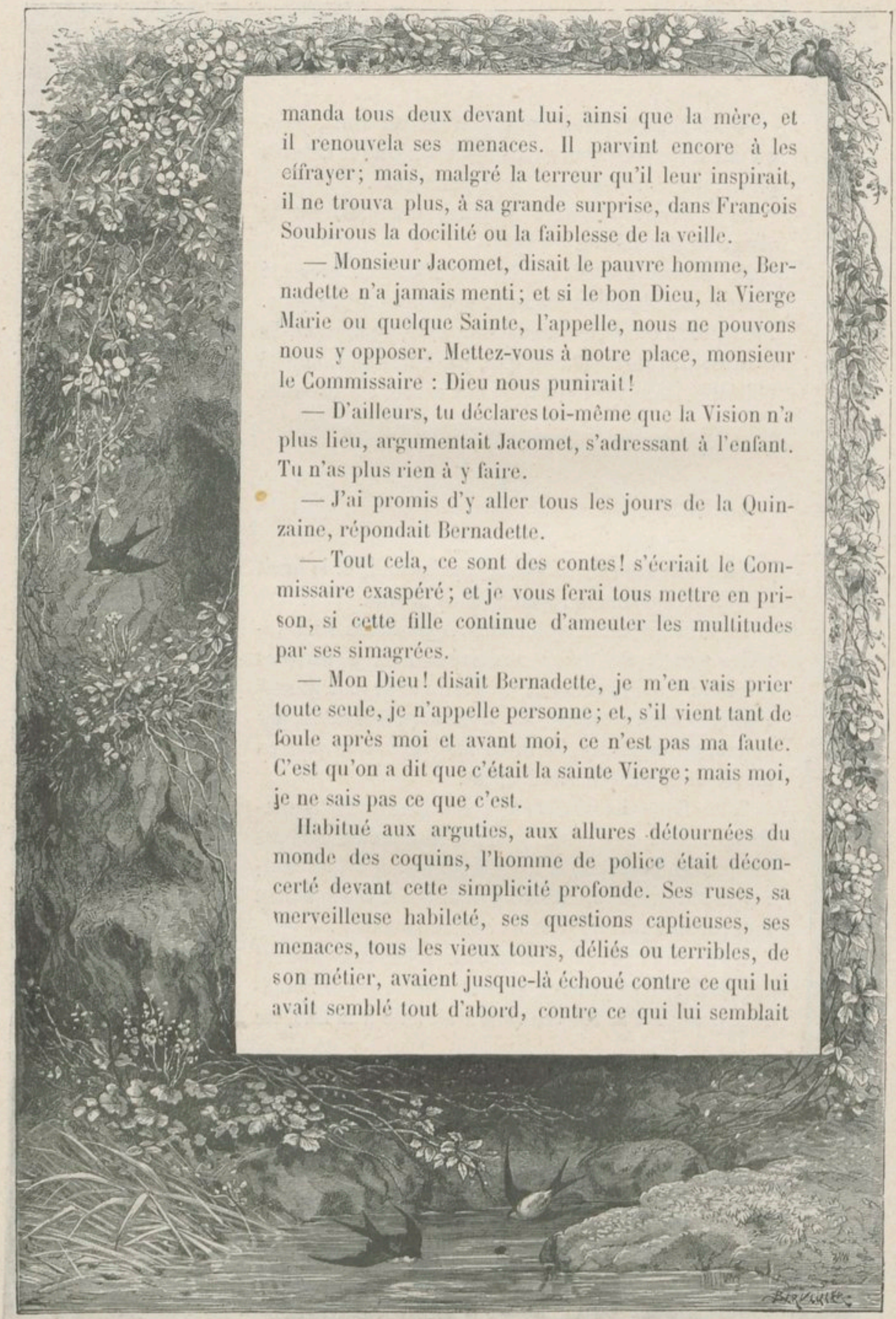
La brusque interruption des Apparitions surnaturelles servait de thème aux commentaires les plus opposés : les uns prétendant en faire un argument sans réplique contre toutes les visions précédentes ; les autres, au contraire, en tirant une preuve de plus en faveur de la sincérité de l'enfant.

Cette force irrésistible qui aurait entraîné Bernadette malgré elle faisait hausser les épaules philosophiques de l'endroit, et fournissait un sujet d'interminables thèses aux honorables savants qui expliquaient tout par une perturbation du système nerveux.

Le Commissaire, voyant que ses injonctions avaient été violées, et apprenant en outre que François Soubirous avait levé la défense qu'il avait faite à sa fille, les



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS. RF



manda tous deux devant lui, ainsi que la mère, et il renouvela ses menaces. Il parvint encore à les effrayer; mais, malgré la terreur qu'il leur inspirait, il ne trouva plus, à sa grande surprise, dans François Soubirous la docilité ou la faiblesse de la veille.

— Monsieur Jacomet, disait le pauvre homme, Bernadette n'a jamais menti; et si le bon Dieu, la Vierge Marie ou quelque Sainte, l'appelle, nous ne pouvons nous y opposer. Mettez-vous à notre place, monsieur le Commissaire : Dieu nous punirait!

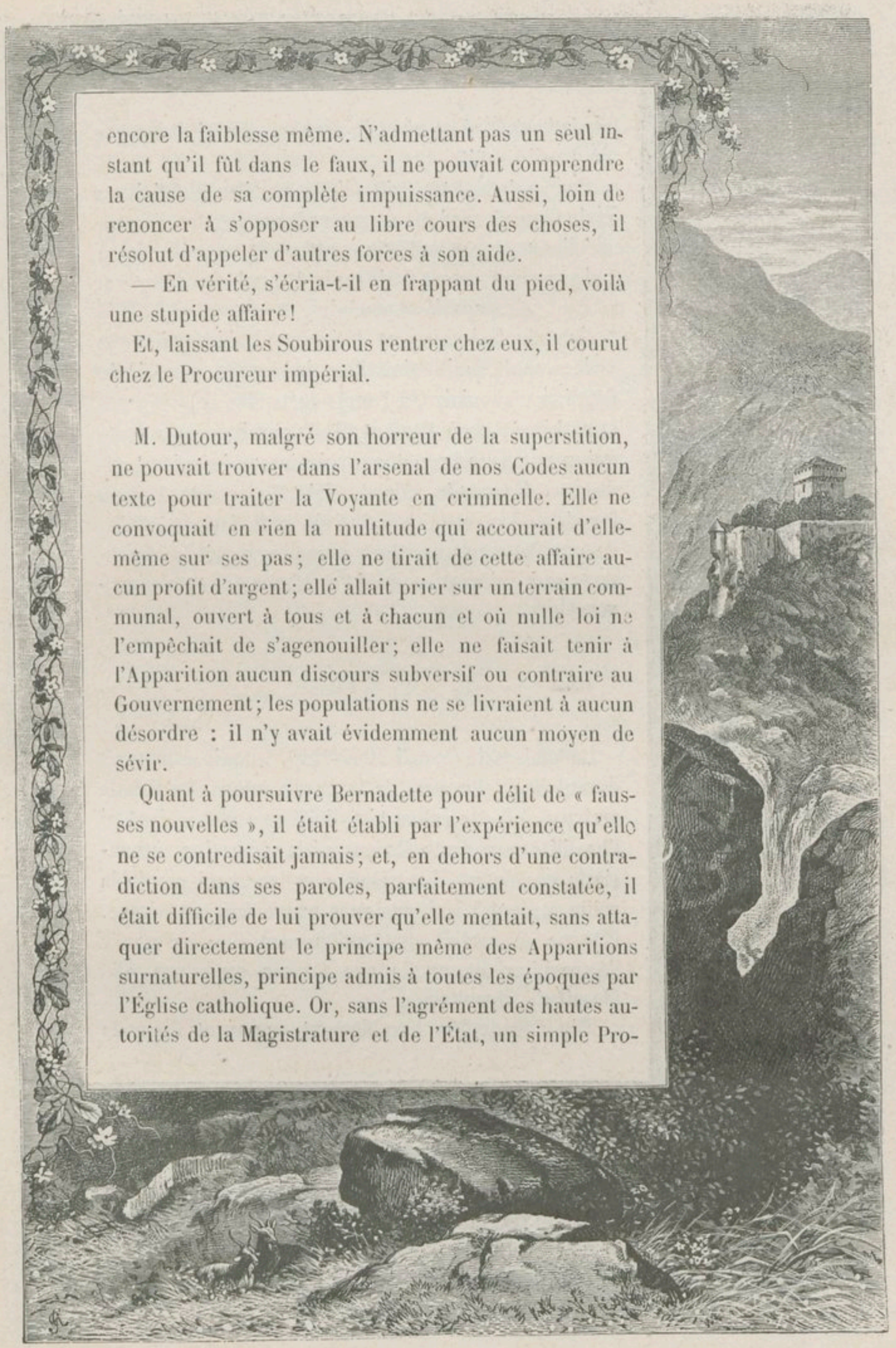
— D'ailleurs, tu déclares toi-même que la Vision n'a plus lieu, argumentait Jacomet, s'adressant à l'enfant. Tu n'as plus rien à y faire.

— J'ai promis d'y aller tous les jours de la Quinzaine, répondait Bernadette.

— Tout cela, ce sont des contes! s'écriait le Commissaire exaspéré; et je vous ferai tous mettre en prison, si cette fille continue d'ameuter les multitudes par ses simagrées.

— Mon Dieu! disait Bernadette, je m'en vais prier toute seule, je n'appelle personne; et, s'il vient tant de foule après moi et avant moi, ce n'est pas ma faute. C'est qu'on a dit que c'était la sainte Vierge; mais moi, je ne sais pas ce que c'est.

Habitué aux arguties, aux allures détournées du monde des coquins, l'homme de police était déconcerté devant cette simplicité profonde. Ses ruses, sa merveilleuse habileté, ses questions captieuses, ses menaces, tous les vieux tours, déliés ou terribles, de son métier, avaient jusque-là échoué contre ce qui lui avait semblé tout d'abord, contre ce qui lui semblait



encore la faiblesse même. N'admettant pas un seul instant qu'il fût dans le faux, il ne pouvait comprendre la cause de sa complète impuissance. Aussi, loin de renoncer à s'opposer au libre cours des choses, il résolut d'appeler d'autres forces à son aide.

— En vérité, s'écria-t-il en frappant du pied, voilà une stupide affaire!

Et, laissant les Soubirous rentrer chez eux, il courut chez le Procureur impérial.

M. Dutour, malgré son horreur de la superstition, ne pouvait trouver dans l'arsenal de nos Codes aucun texte pour traiter la Voyante en criminelle. Elle ne convoquait en rien la multitude qui accourait d'elle-même sur ses pas; elle ne tirait de cette affaire aucun profit d'argent; elle allait prier sur un terrain communal, ouvert à tous et à chacun et où nulle loi ne l'empêchait de s'agenouiller; elle ne faisait tenir à l'Apparition aucun discours subversif ou contraire au Gouvernement; les populations ne se livraient à aucun désordre : il n'y avait évidemment aucun moyen de sévir.

Quant à poursuivre Bernadette pour délit de « fausses nouvelles », il était établi par l'expérience qu'elle ne se contredisait jamais; et, en dehors d'une contradiction dans ses paroles, parfaitement constatée, il était difficile de lui prouver qu'elle mentait, sans attaquer directement le principe même des Apparitions surnaturelles, principe admis à toutes les époques par l'Église catholique. Or, sans l'agrément des hautes autorités de la Magistrature et de l'État, un simple Pro-



cureur impérial ne pouvait prendre sur lui d'engager un pareil conflit.

Pour qu'elle fût passible de poursuites, il fallait au moins que Bernadette se contredît un jour ou l'autre, qu'elle ou ses parents tirassent quelque profit de ce qui se passait, que la foule se livrât à quelque désordre.

Tout cela pouvait se produire.

De cette hypothèse au désir de la réaliser, de cette claire vue de la situation dans des esprits ennemis du fanatisme populaire, à l'envie de tendre des piéges à la multitude ou à l'enfant, il n'y aurait eu sans doute qu'un pas pour les natures vulgaires qui s'agitent au-dessous du monde officiel. Mais M. Jacomet était un fonctionnaire, et la moralité de la Police est à l'abri de pareils soupçons. Il n'y a que les esprits mal pensants qui puissent croire à l'existence des agents provocateurs.

XII

Le lendemain (mardi 23 février), la foule se trouvait devant la Grotte avant le lever du soleil. Bernadette arriva avec cette calme simplicité que n'altéraient ni l'hostilité menaçante des uns, ni la vénération enthousiaste des autres. La tristesse et les angoisses de la veille avaient laissé quelques traces sur son visage. Elle ne se sentait plus entièrement sûre de revoir l'Apparition, et, quelle que fût son espérance, elle n'osait s'y abandonner.

Elle s'agenouilla humblement, appuyant l'une de

ses mains sur un cierge bénit qu'elle avait apporté ou qu'on lui donna, tenant de l'autre le chapelet.

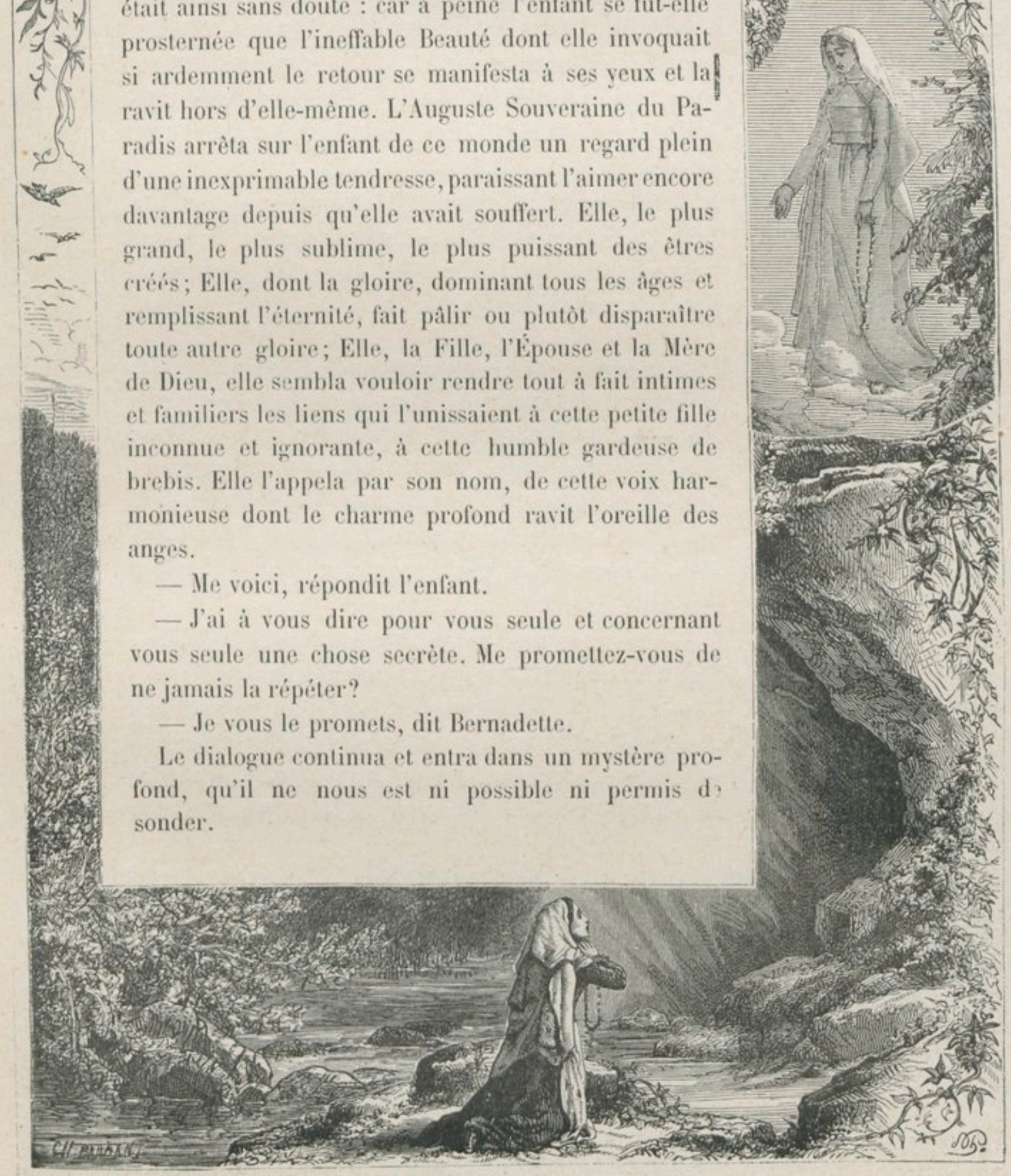
Le temps était calme, et la flamme du cierge ne montait pas plus droit vers le ciel que la prière de cette âme vers les régions invisibles d'où avait coutume de descendre l'Apparition bienheureuse. Il en était ainsi sans doute : car à peine l'enfant se fut-elle prosternée que l'ineffable Beauté dont elle invoquait si ardemment le retour se manifesta à ses yeux et la ravit hors d'elle-même. L'Auguste Souveraine du Paradis arrêta sur l'enfant de ce monde un regard plein d'une inexprimable tendresse, paraissant l'aimer encore davantage depuis qu'elle avait souffert. Elle, le plus grand, le plus sublime, le plus puissant des êtres créés; Elle, dont la gloire, dominant tous les âges et remplissant l'éternité, fait pâlir ou plutôt disparaître toute autre gloire; Elle, la Fille, l'Épouse et la Mère de Dieu, elle sembla vouloir rendre tout à fait intimes et familiers les liens qui l'unissaient à cette petite fille inconnue et ignorante, à cette humble gardeuse de brebis. Elle l'appela par son nom, de cette voix harmonieuse dont le charme profond ravit l'oreille des anges.

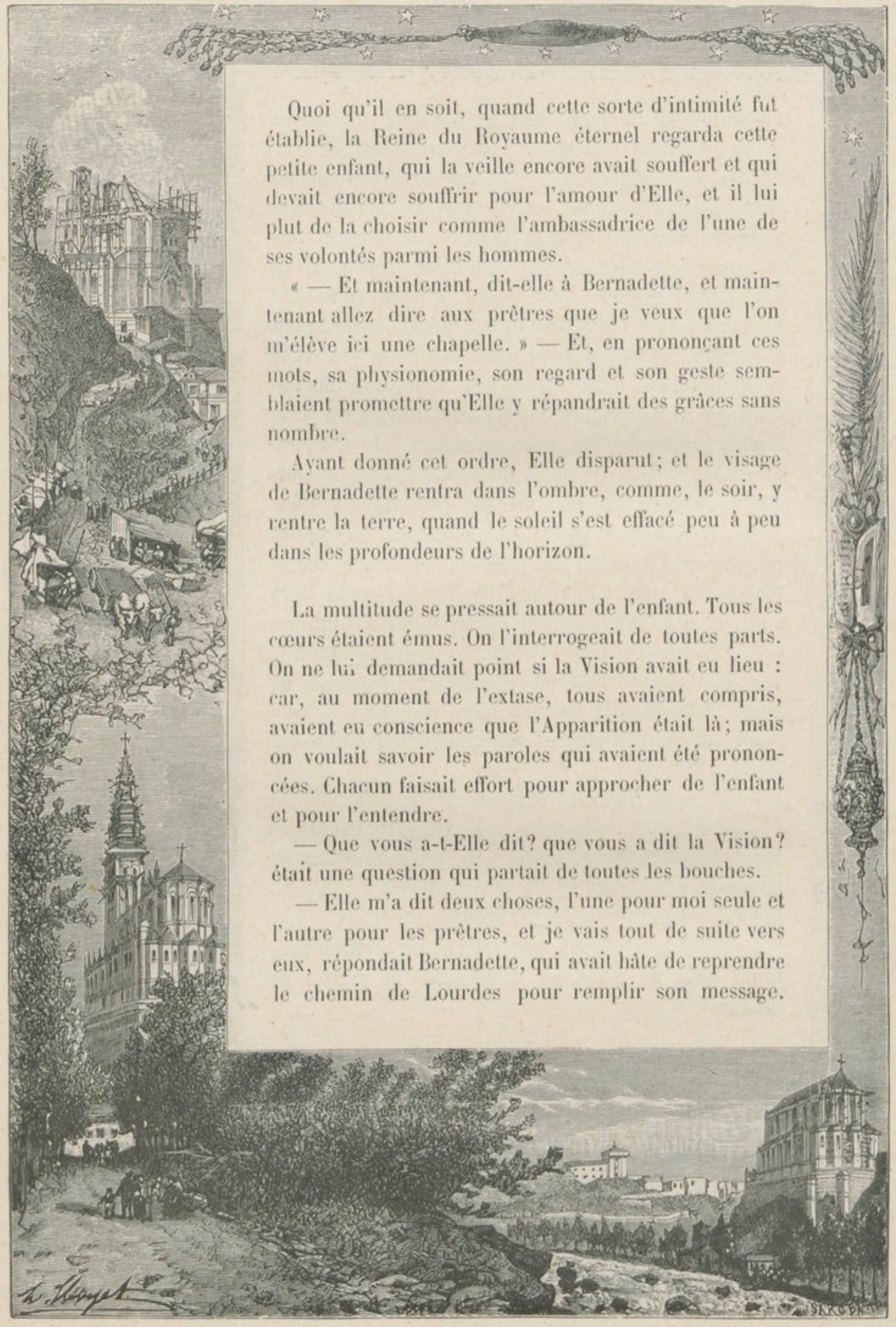
— Me voici, répondit l'enfant.

— J'ai à vous dire pour vous seule et concernant vous seule une chose secrète. Me promettez-vous de ne jamais la répéter?

— Je vous le promets, dit Bernadette.

Le dialogue continua et entra dans un mystère profond, qu'il ne nous est ni possible ni permis de sonder.





Quoi qu'il en soit, quand cette sorte d'intimité fut établie, la Reine du Royaume éternel regarda cette petite enfant, qui la veille encore avait souffert et qui devait encore souffrir pour l'amour d'Elle, et il lui plut de la choisir comme l'ambassadrice de l'une de ses volontés parmi les hommes.

« — Et maintenant, dit-elle à Bernadette, et maintenant allez dire aux prêtres que je veux que l'on m'élève ici une chapelle. » — Et, en prononçant ces mots, sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'Elle y répandrait des grâces sans nombre.

Ayant donné cet ordre, Elle disparut; et le visage de Bernadette rentra dans l'ombre, comme, le soir, y rentre la terre, quand le soleil s'est effacé peu à peu dans les profondeurs de l'horizon.

La multitude se pressait autour de l'enfant. Tous les cœurs étaient émus. On l'interrogeait de toutes parts. On ne lui demandait point si la Vision avait eu lieu : car, au moment de l'extase, tous avaient compris, avaient eu conscience que l'Apparition était là; mais on voulait savoir les paroles qui avaient été prononcées. Chacun faisait effort pour approcher de l'enfant et pour l'entendre.

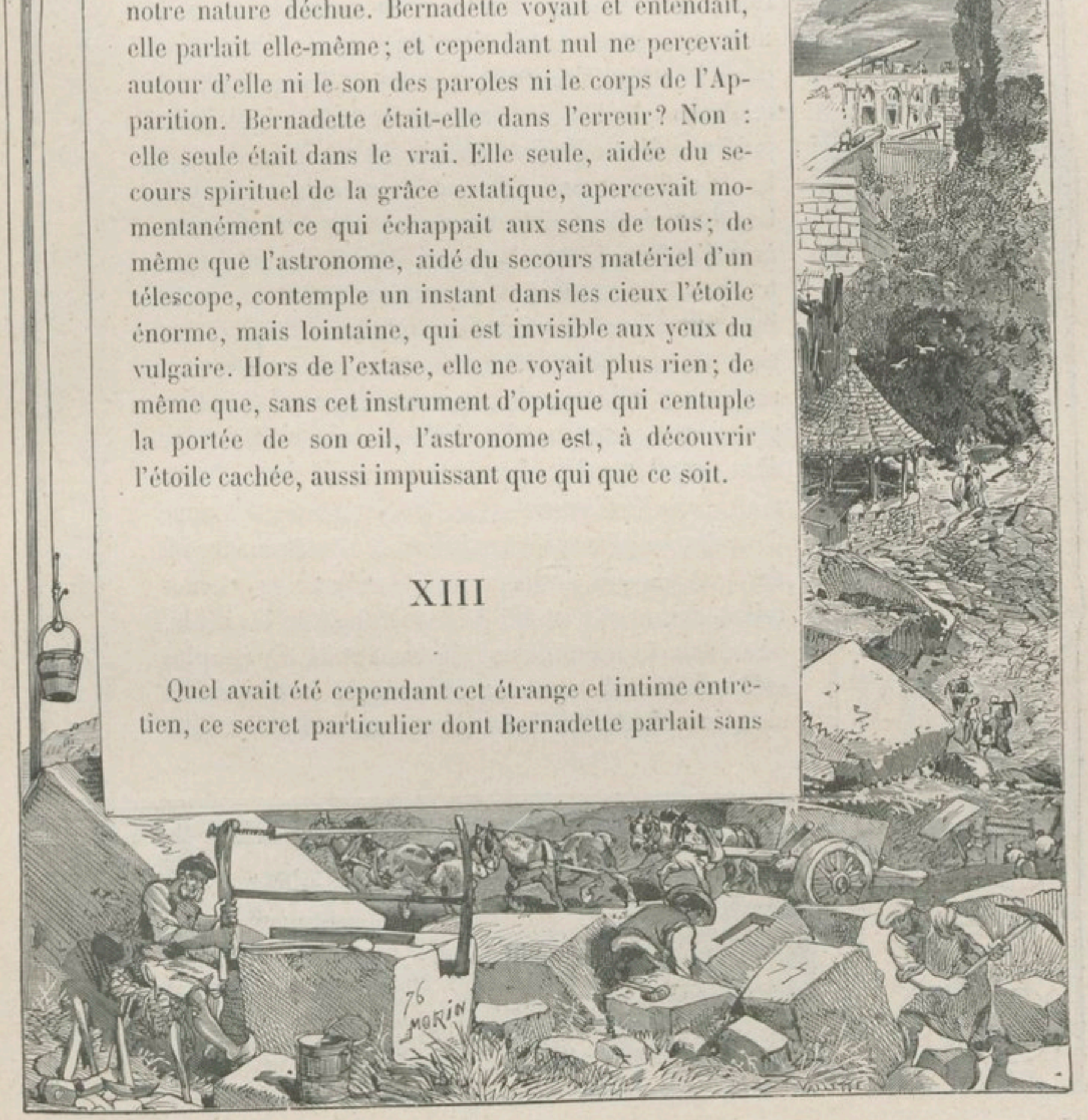
— Que vous a-t-Elle dit? que vous a dit la Vision? était une question qui partait de toutes les bouches.

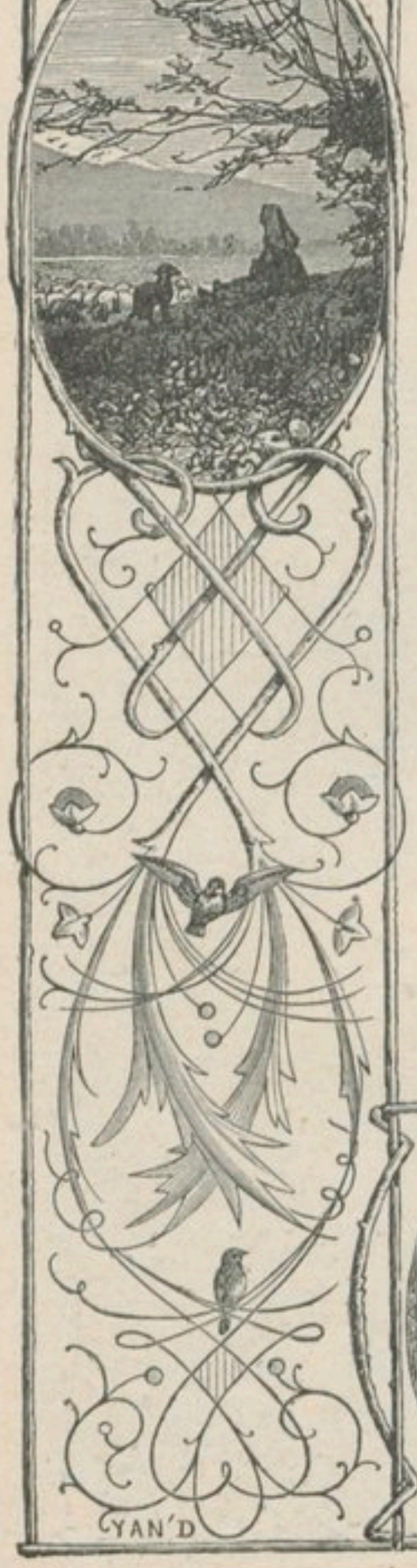
— Elle m'a dit deux choses, l'une pour moi seule et l'autre pour les prêtres, et je vais tout de suite vers eux, répondait Bernadette, qui avait hâte de reprendre le chemin de Lourdes pour remplir son message.

Elle s'étonnait, ce jour-là comme précédemment, que tout le monde n'entendît pas le dialogue et ne vît point la « Dame ». « La Vision parle assez haut pour qu'on l'entende, disait-elle; et moi aussi, j'élève la voix comme à l'ordinaire. » Or, durant l'extase, on remarquait bien les lèvres de l'enfant qui s'agitaient, mais c'était tout : on ne distinguait aucune parole. Dans cet état mystique, les sens sont en quelque sorte spiritualisés, et les réalités qui les frappent sont absolument imperceptibles pour les organes grossiers de notre nature déchue. Bernadette voyait et entendait, elle parlait elle-même; et cependant nul ne percevait autour d'elle ni le son des paroles ni le corps de l'Apparition. Bernadette était-elle dans l'erreur? Non : elle seule était dans le vrai. Elle seule, aidée du secours spirituel de la grâce extatique, apercevait momentanément ce qui échappait aux sens de tous; de même que l'astronome, aidé du secours matériel d'un télescope, contemple un instant dans les cieux l'étoile énorme, mais lointaine, qui est invisible aux yeux du vulgaire. Hors de l'extase, elle ne voyait plus rien; de même que, sans cet instrument d'optique qui centuple la portée de son œil, l'astronome est, à découvrir l'étoile cachée, aussi impuissant que qui que ce soit.

XIII

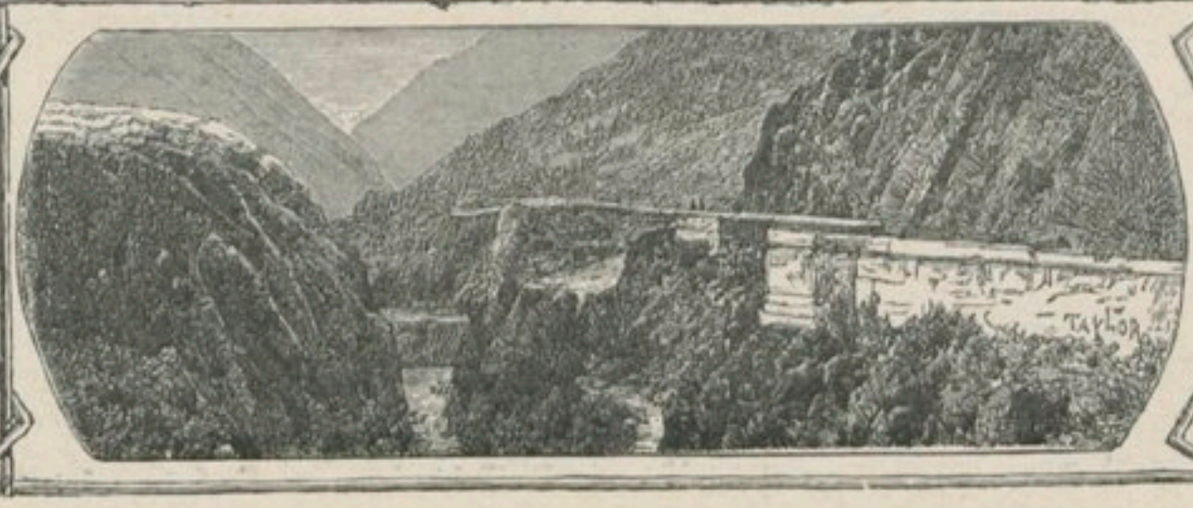
Quel avait été cependant cet étrange et intime entretien, ce secret particulier dont Bernadette parlait sans





en vouloir dire la nature? Entre la Mère du Créateur souverain de la Terre et des Cieux et l'humble fille du meunier Soubirous; entre cette Majesté rayonnante, la plus haute qui soit après celle de Dieu; entre cette Reine suprême des Royaumes de l'Infini et la petite bergère des coteaux de Bartrès, quel secret pouvait-il y avoir? Assurément nous n'essayerons point de le deviner, et nous considérerions comme un sacrilége d'écouter aux portes du Ciel.

Toutefois, il nous est permis de remarquer la profonde et délicate connaissance du cœur humain et la maternelle sagesse, qui déterminèrent sans doute l'auguste interlocutrice de Bernadette à faire précéder de quelques paroles, entièrement secrètes, la mission publique dont elle l'investissait. Favorisée aux yeux de tous de Visions merveilleuses, chargée envers les prêtres du vrai Dieu d'un message d'outre-monde, cette âme d'enfant, jusque-là si paisible et si solitaire, se trouvait transportée tout à coup au centre des foules innombrables et des agitations infinies. Elle allait être en butte aux contradictions des uns, aux menaces des autres, aux railleries de plusieurs, et, ce qui était bien plus dangereux pour elle, à l'enthousiaste vénération d'un grand nombre. Les jours approchaient où des multitudes l'acclameraient et se disputeraient comme des reliques saintes les lambeaux de ses vêtements; où des personnages éminents et illustres se prosterneraient devant elle et lui demanderaient de les bénir, où un temple magnifique s'élèverait et où des peuples entiers s'ébranleraient en pèlerinages et en processions incessantes sur la foi de sa parole. Et c'est ainsi



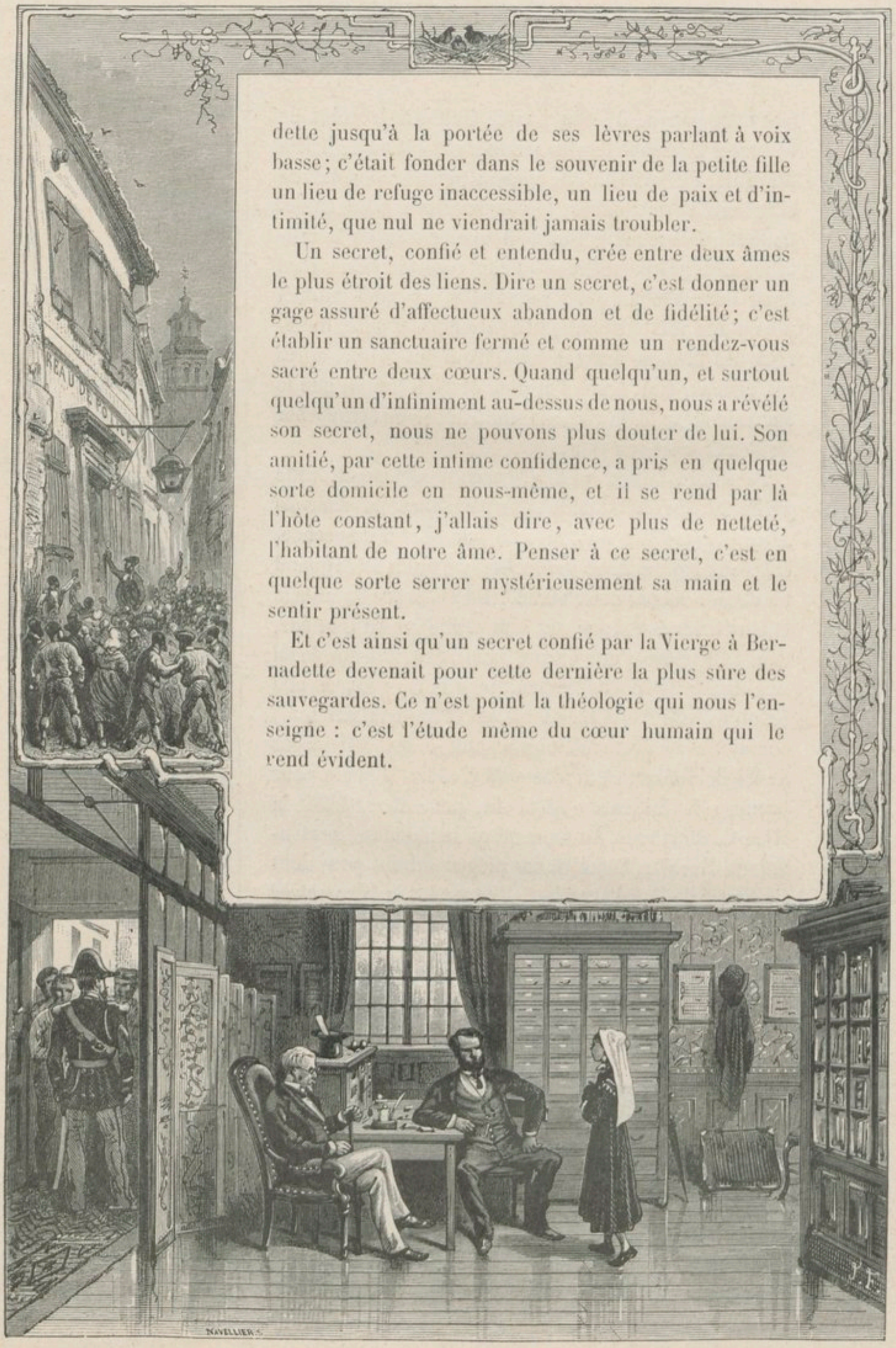
que cette pauvre fille du peuple était sur le point de traverser l'épreuve la plus terrible qui pût assaillir son humilité, épreuve où elle pouvait perdre à jamais sa simplicité et sa candeur, toutes ces vertus modestes et douces qui avaient germé et fleuri au sein de la solitude. Les grâces mêmes qu'elle recevait devenaient ainsi pour elle un péril redoutable, un péril auquel plus d'une fois ont succombé des âmes d'élite, honorées des faveurs du ciel. Saint Paul lui-même, après ses Visions, était tenté d'orgueil et avait besoin que le Mauvais Ange de la chair le soufflet*ât* pour l'empêcher de s'exalter en son cœur.

La sainte Vierge voulait garantir cependant cette petite fille qu'elle aimait, sans permettre au Mauvais Ange d'approcher de ce lys de pureté et d'innocence, éclos aux rayons de sa grâce. Or, que fait la Mère quand un danger menace son enfant? Elle le serre davantage et plus tendrement sur son sein et elle lui dit *tout bas*, dans le mystère d'une parole doucement murmurée en son oreille : « Ne crains rien, je suis là. » Et, si elle est obligée de le quitter un instant et de le laisser seul, elle ajoute : « Je ne m'éloigne point, je suis à deux pas de toi, ici même, et tu n'as qu'à étendre la main pour prendre la mienne. » Ainsi fit, pour Bernadette, la Mère de nous tous. Au moment où le monde et ses tentations diverses, Satan et ses piéges subtils pouvaient s'efforcer de la lui arracher, Elle voulut la faire entrer plus profondément dans son intimité; Elle l'entoura de ses bras et la pressa plus fortement sur son cœur. Dire, — Elle, la Reine du ciel ! — un secret à l'enfant de la terre, c'était faire tout cela : c'était élever Berna-





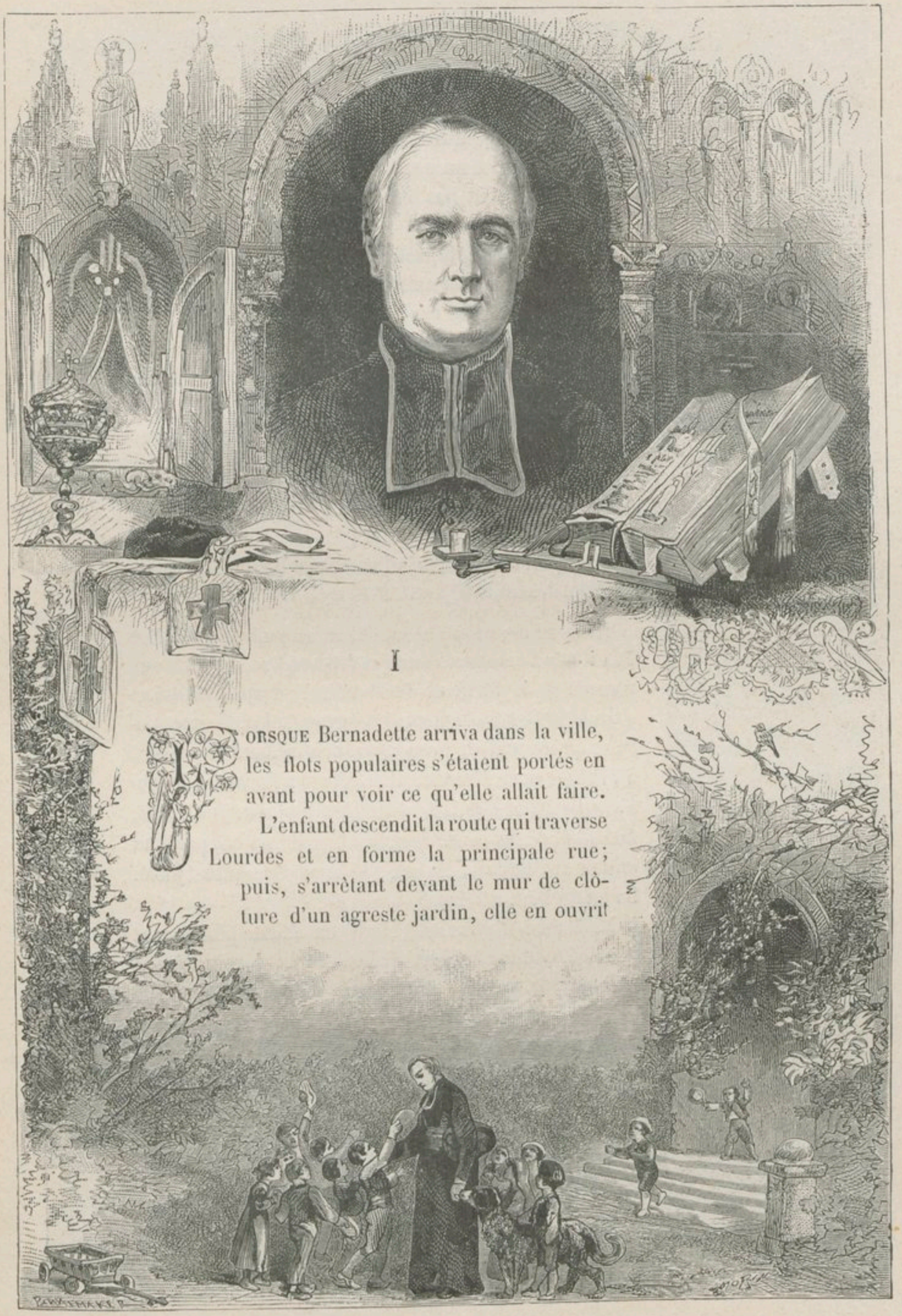
YAN'D



dette jusqu'à la portée de ses lèvres parlant à voix basse; c'était fonder dans le souvenir de la petite fille un lieu de refuge inaccessible, un lieu de paix et d'intimité, que nul ne viendrait jamais troubler.

Un secret, confié et entendu, crée entre deux âmes le plus étroit des liens. Dire un secret, c'est donner un gage assuré d'affectueux abandon et de fidélité; c'est établir un sanctuaire fermé et comme un rendez-vous sacré entre deux cœurs. Quand quelqu'un, et surtout quelqu'un d'infiniment au-dessus de nous, nous a révélé son secret, nous ne pouvons plus douter de lui. Son amitié, par cette intime confidence, a pris en quelque sorte domicile en nous-même, et il se rend par là l'hôte constant, j'allais dire, avec plus de netteté, l'habitant de notre âme. Penser à ce secret, c'est en quelque sorte serrer mystérieusement sa main et le sentir présent.

Et c'est ainsi qu'un secret confié par la Vierge à Bernadette devenait pour cette dernière la plus sûre des sauvegardes. Ce n'est point la théologie qui nous l'enseigne : c'est l'étude même du cœur humain qui le rend évident.



I

Lorsque Bernadette arriva dans la ville, les flots populaires s'étaient portés en avant pour voir ce qu'elle allait faire.

L'enfant descendit la route qui traverse Lourdes et en forme la principale rue; puis, s'arrêtant devant le mur de clôture d'un agreste jardin, elle en ouvrit



la porte verte à claire-voie, et elle se dirigea vers la maison dont ce jardin dépendait.

La foule, par un sentiment de respect et de convenance, ne suivit pas Bernadette et demeura dans la rue.

Humble et simple, vêtue de ses pauvres habits, raccommodés en maint endroit, la tête et les épaules couvertes de son petit capulet blanc en étoffe grossière, n'ayant en un mot nul signe extérieur d'une mission d'en haut, sinon peut-être ce royal manteau de l'indigence que Jésus-Christ a porté, la messagère de la divine Vierge apparue à la Grotte entra chez l'homme vénérable dans lequel se personnifiait, en ce coin de terre et pour cette enfant, l'indéfectible autorité de l'Église catholique.

Quoiqu'il fût encore de fort bonne heure, M. le curé de Lourdes avait déjà dit l'Office divin.

Nous ne savons si, au moment où pour la première fois il allait entendre cette pauvre bergère, si petite aux regards de la Chair et du Monde, si grande peut-être suivant le Ciel, sa mémoire lui rappela les diverses paroles qu'il venait de prononcer, précisément ce jour-là, à l'Introït et au Graduel de la messe : *In medio Ecclesiæ aperuit os ejus... Lingua ejus loquetur judicium. Lex Dei ejus in corde ipsius.* « Ses lèvres ont parlé au milieu de l'Église... Sa langue a proféré ce qui est juste. La loi de Dieu est dans son cœur[1]. »

M. l'abbé Peyramale, tout en étant pleinement pénétré, comme tous les fidèles, de la possibilité des Apparitions, avait quelque peine à croire à la réalité

divine de cette Vision extraordinaire qui, au dire d'une enfant, se manifestait sur les rives du Gave, dans la Grotte, naguère inconnue, des Rochers Massabielle. L'aspect de l'extase l'eût convaincu sans doute; mais il n'avait rien vu de toutes ces choses que par des yeux étrangers, et de grands doutes étaient en lui, d'abord sur le fait même des Apparitions, et ensuite sur leur caractère divin. L'Ange de ténèbres se transforme en effet quelquefois en Ange de Lumière, et une certaine inquiétude est légitime en ces matières. Il jugeait d'ailleurs nécessaire d'éprouver par lui-même la sincérité de la Voyante. Aussi accueillit-il Bernadette avec une défiance, assez brusque dans l'expression, et allant même jusqu'à la sévérité.

Quoiqu'il se fût tenu, comme nous l'avons expliqué, à l'écart des événements, et qu'il n'eût, de sa vie, parlé à Bernadette, si nouvelle d'ailleurs parmi ses ouailles, il la connaissait pourtant de vue, quelques personnes la lui ayant montrée, la veille ou l'avant-veille, alors qu'elle passait dans la rue.

— N'est-ce pas toi qui es Bernadette, la fille de Soubirous, le meunier? lui dit-il, dès que, après avoir traversé le jardin, elle se présenta devant lui.

Le prêtre éminent dont nous avons fait le portrait était, avec ses paroissiens, familier comme un père, et il avait coutume de tutoyer de la sorte tous les petits enfants de son troupeau. Seulement, ce jour-là, le ton du père était sévère.

— Oui, c'est moi, Monsieur le Curé, répondit l'humble messagère de la sainte Vierge.

— Eh bien, Bernadette, que me veux-tu?... Que



viens-tu faire ici? reprit-il, non sans quelque rudesse et en arrêtant sur l'enfant un regard dont la froide réserve et la défiante inquisition étaient faites pour déconcerter une âme peu sûre d'elle-même.

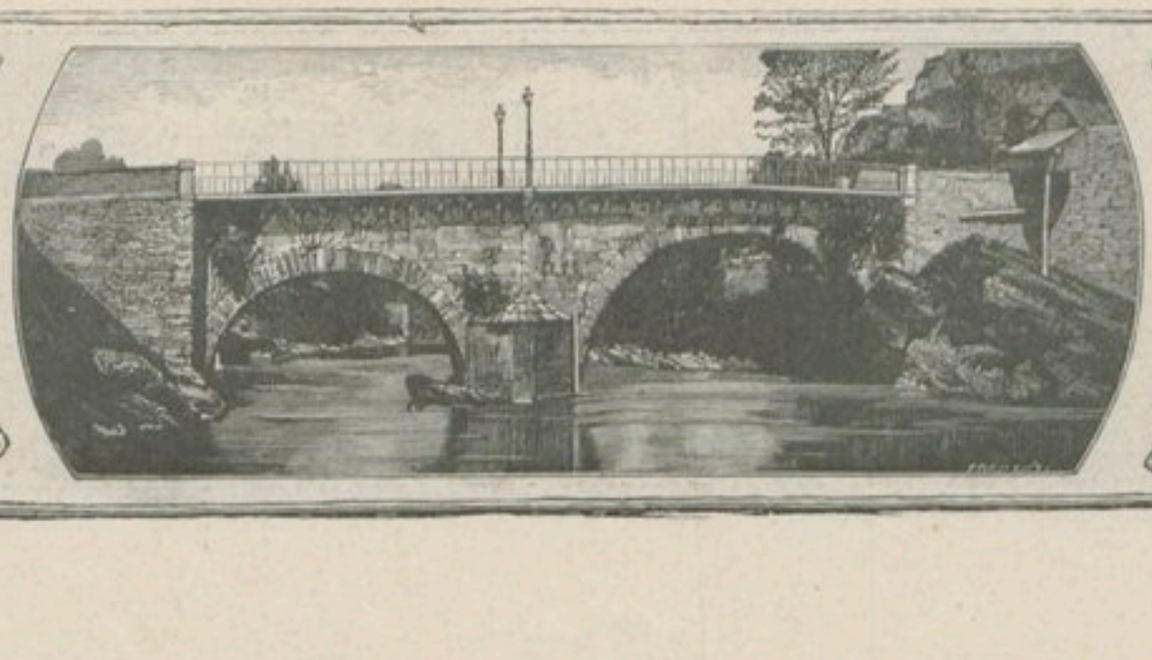
— Monsieur le Curé, je viens de la part de la « Dame » qui m'apparaît à la Grotte de Massabielle...

— Ah ! oui ! fit le Prêtre en lui coupant la parole, tu prétends avoir des Visions et tu fais courir tout le pays avec tes histoires. Qu'est-ce que tout cela? Que t'est-il arrivé? Qu'est-ce donc que ces faits extraordinaires que tu affirmes et que rien ne prouve?

Bernadette était peinée, surprise peut-être en son innocence, par l'attitude sévère et le ton presque dur qu'avait pris en la recevant M. le curé Peyramale, habituellement si bon, si paternel et si doux avec ses paroissiens, et en particulier avec les humbles et les petits.

Bernadette, le cœur un peu serré, mais sans nul trouble et avec la paisible assurance de la vérité, raconta simplement ce que le lecteur connaît déjà.

L'homme de Dieu savait être supérieur à ses préventions personnelles. Accoutumé, par une longue pratique, à lire dans le fond même et par delà les surfaces, il admirait en lui-même, tandis qu'elle parlait, le caractère étonnamment vrai de cette petite paysanne, lui exposant en son rustique langage des événements aussi merveilleux. A travers ces yeux limpides, derrière ce candide visage, il apercevait l'innocence profonde de cette âme privilégiée. Il était impossible à sa noble et droite nature d'entendre un tel accent de vérité et de regarder ces traits harmonieux et purs,



YAN'D

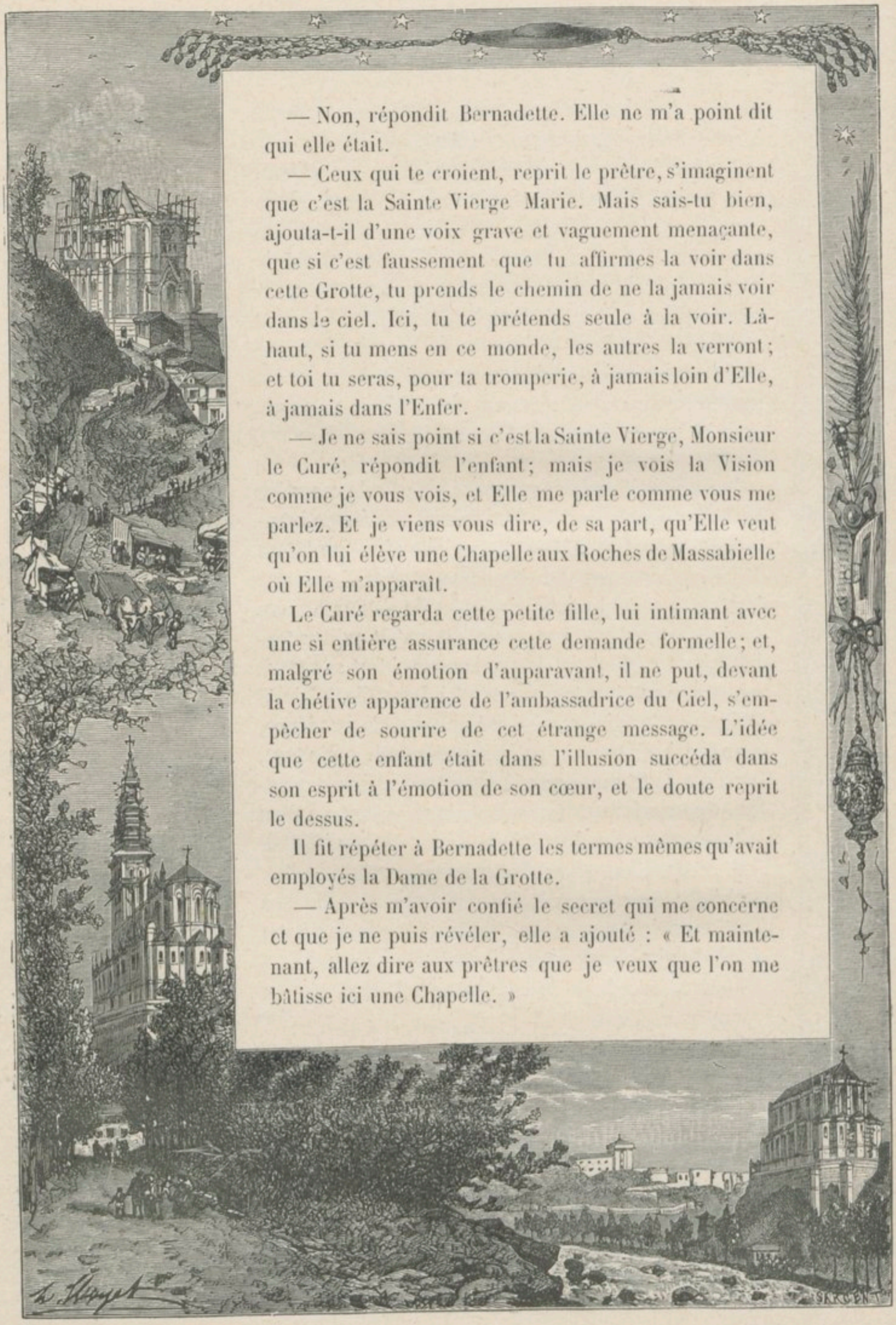
où tout était bon, sans se sentir intérieurement porté à croire en la parole de cette enfant.

Les incrédules eux-mêmes, nous l'avons expliqué, n'accusaient déjà plus la sincérité de la Voyante. Dans ses extases, la Vérité venue d'en haut semblait l'illuminer tout entière et entrer en elle. Dans ses récits, la Vérité semblait sortir de sa personne et rayonner, réchauffant les cœurs, et dissipant, ainsi que de vains nuages, les confuses objections de l'esprit. Cette enfant extraordinaire avait, en un mot, autour de son front, comme une auréole de sincérité, et sa parole avait le don de chasser le doute.

Quelque inébranlable et arrêté que fût le caractère de M. Peyramale, quelles que fussent sa trempe intellectuelle et sa fermeté d'âme, quelque vive que fût sa défiance, son cœur fut étrangement remué par une émotion — en apparence inexplicable — aux accents de cette Bernadette dont on parlait tant et qu'il entendait pour la première fois. Cet homme si fort se sentait vaincu par cette toute-puissante faiblesse. Toutefois, il avait trop d'empire sur lui-même, trop de prudence, pour se laisser aller à une impression qui, après tout, aurait pu le tromper. Simple particulier, il eût peut-être répondu à l'enfant : « Je te crois. » Pasteur d'un vaste troupeau, préposé à la garde de la vérité, il avait résolu de ne se rendre qu'aux preuves palpables et visibles. Aucun muscle de son visage ne trahit son émotion intérieure. Il eut la difficile énergie de garder envers l'enfant sa physionomie rude et sévère :

— Et tu ne sais pas le nom de cette Dame?





— Non, répondit Bernadette. Elle ne m'a point dit qui elle était.

— Ceux qui te croient, reprit le prêtre, s'imaginent que c'est la Sainte Vierge Marie. Mais sais-tu bien, ajouta-t-il d'une voix grave et vaguement menaçante, que si c'est faussement que tu affirmes la voir dans cette Grotte, tu prends le chemin de ne la jamais voir dans le ciel. Ici, tu te prétends seule à la voir. Là-haut, si tu mens en ce monde, les autres la verront; et toi tu seras, pour ta tromperie, à jamais loin d'Elle, à jamais dans l'Enfer.

— Je ne sais point si c'est la Sainte Vierge, Monsieur le Curé, répondit l'enfant; mais je vois la Vision comme je vous vois, et Elle me parle comme vous me parlez. Et je viens vous dire, de sa part, qu'Elle veut qu'on lui élève une Chapelle aux Roches de Massabielle où Elle m'apparaît.

Le Curé regarda cette petite fille, lui intimant avec une si entière assurance cette demande formelle; et, malgré son émotion d'auparavant, il ne put, devant la chétive apparence de l'ambassadrice du Ciel, s'empêcher de sourire de cet étrange message. L'idée que cette enfant était dans l'illusion succéda dans son esprit à l'émotion de son cœur, et le doute reprit le dessus.

Il fit répéter à Bernadette les termes mêmes qu'avait employés la Dame de la Grotte.

— Après m'avoir confié le secret qui me concerne et que je ne puis révéler, elle a ajouté : « Et maintenant, allez dire aux prêtres que je veux que l'on me bâtisse ici une Chapelle. »

Le prêtre garda un instant le silence. « Après tout, songeait-il, c'est possible ! » Et cette pensée que la Mère de Dieu lui envoyait, à lui, pauvre prêtre inconnu, un message direct, le remplissait d'agitation et de trouble. Puis, il arrêtait ses yeux sur l'enfant et se demandait : « Où donc est la garantie de cette petite fille, et qu'est-ce qui me démontre qu'elle n'est pas le jouet d'une erreur? »

— Si la « Dame » dont tu me parles est vraiment la Reine du Ciel, répondit-il, je serai heureux, dans la mesure de mes forces, de contribuer à lui faire élever une Chapelle; mais ta parole n'est pas une certitude. Rien ne m'oblige à te croire. Je ne sais qui est cetie « Dame », et, avant de m'occuper de ce qu'elle désire, je veux savoir si elle y a droit. Demande-lui, par conséquent, de me donner quelque preuve de sa puissance.

La fenêtre était ouverte, et le regard du prêtre, plongeant sur le jardin, apercevait la végétation arrêtée et la mort momentanée que donnent aux plantes les frimas de l'hiver.

— L'Apparition, me racontes-tu, a sous ses pieds un rosier sauvage, un églantier qui sort des Roches. Nous sommes au mois de février. Dis-lui de ma part que, si elle veut la Chapelle, elle fasse fleurir le rosier.

Et il congédia l'enfant.

On n'avait pas tardé à savoir dans tous ses détails ce dialogue entre Bernadette, messagère du monde invisible, et le Prêtre, vénéré de tous, qui était, à cette époque, Curé de la ville de Lourdes.



— Il l'a mal reçue, disaient avec joie les philosophes et les savants : il a trop de raison pour croire aux rêveries d'une hallucinée, et il s'est tiré avec infiniment d'esprit d'une situation difficile. D'un côté, donner son assentiment à de telles folies était un parti absolument inacceptable pour un homme d'une si ferme raison et d'une si droite conscience; de l'autre, opposer à tout cela une négation pure et simple, c'était se mettre à dos toute cette multitude fanatisée. Au lieu d'échouer contre ce double écueil, au lieu de se laisser prendre dans les cornes de ce dilemme, il s'échappe tranquillement de la difficulté; et, sans aller directement contre la croyance populaire, il demande très-finement une preuve visible, palpable, certaine, de l'Apparition, un Miracle en un mot, c'est-à-dire l'impossible. Il condamne le mensonge ou l'illusion à se réfuter d'eux-mêmes, et, avec l'épine d'un rosier sauvage, il fait crever ce gros ballon. C'est fort bien trouvé!

Jacomet, M. Dutour et leurs amis se réjouissaient de cette mise en demeure signifiée à l'Être invisible de la Grotte. « L'Apparition est sommée de montrer son passe-port » était un mot qu'on répétait en riant dans les parages officiels.

— L'églantier fleurira, disaient les plus fermes parmi les croyants, ceux qui étaient encore sous l'impression du spectacle de Bernadette en extase.

Un grand nombre, tout en ayant foi en l'Apparition, redoutaient une épreuve. Le cœur de l'homme est ainsi fait, et le centenier de l'Évangile parlait pour la plupart d'entre nous quand il disait : *Credo, Domine: adjuva*

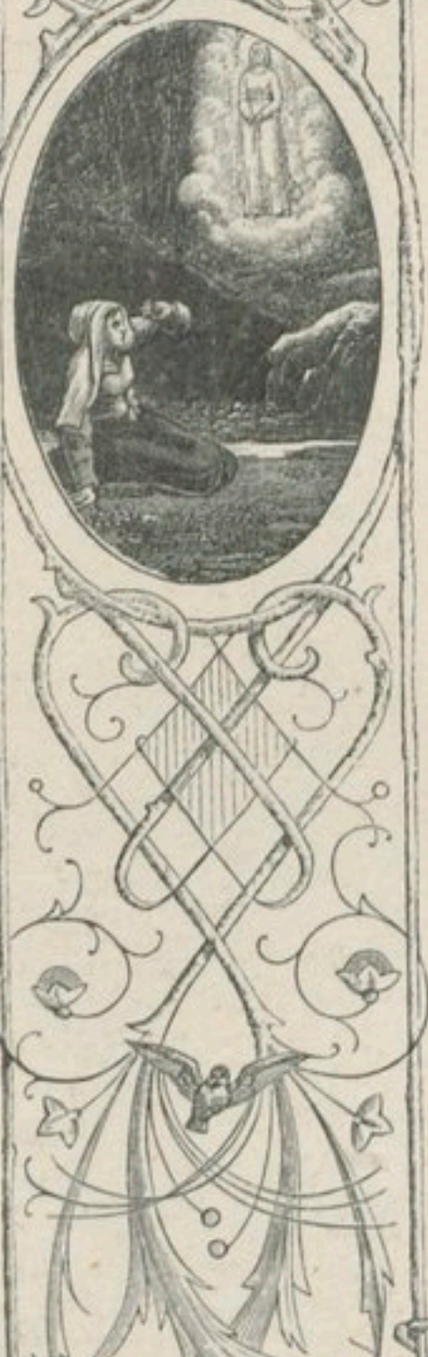
incredulitatem meam. « Je crois, Seigneur : venez en aide à mon incrédulité ! »

Les uns et les autres attendaient avec impatience la journée du lendemain.

II

Parmi ceux qu'un dédain transcendant de la Superstition avait empêchés jusque-là de se mêler, pour examiner les choses, aux flots de la multitude, plusieurs résolurent de se trouver désormais à la Grotte, afin d'assister à la déception populaire. L'un d'eux était M. Estrade, ce Receveur des Contributions indirectes dont nous avons parlé et qui avait assisté, chez M. Jacomet, à l'interrogatoire de la Voyante. Il avait été alors, on s'en souvient, vivement frappé par l'étrange accent de sincérité de Bernadette, et, ne pouvant mettre en doute la bonne foi de l'enfant, il avait attribué sa pleine assurance aux suites d'une hallucination. Parfois cependant, cette impression première s'éloignant, il inclinait vers la solution de Jacomet, lequel continuait à ne voir là-dedans qu'une comédie très-habile et un miracle de fourberie. Sa philosophie, très-ferme d'ailleurs en ses principes, oscillait entre ces deux explications, les seules possibles selon lui. Son mépris pour ces extravagances mystiques et ces impostures était tel qu'il s'était fait jusqu'à ce moment, malgré sa secrète curiosité, un point d'honneur de ne pas aller aux Roches Massabielle. Il se décida néan-





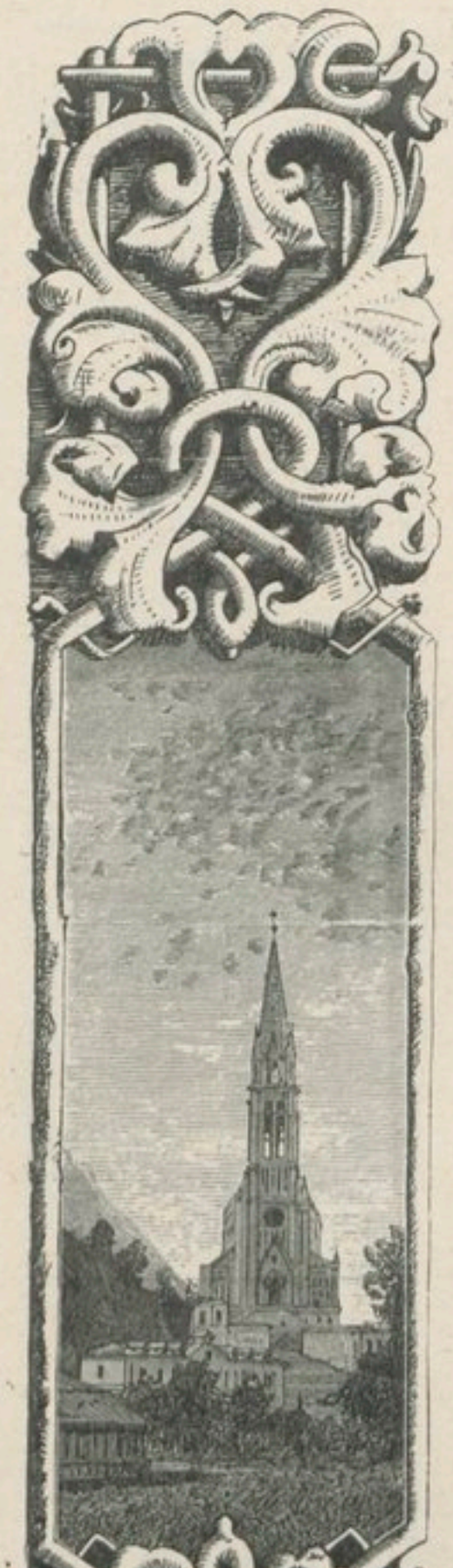
moins ce jour-là à s'y rendre, — un peu pour assister à un spectacle bizarre, — un peu pour observer, — un peu aussi par complaisance, pour accompagner sa sœur, très-émue de ces récits, et quelques dames du voisinage. Il nous a lui-même raconté ses impressions peu suspectes.

« J'arrivai », nous dit-il, « très-disposé à examiner, et, pour tout avouer, à bien me réjouir et à rire, m'attendant à une comédie ou à des singularités grotesques. Un peuple immense s'amassait peu à peu autour de ces roches sauvages. J'admirais la simplicité de tant de niais, et je souriais en moi-même de la crédulité d'une foule de bonnes femmes qui se tenaient béatement à genoux devant les rochers. Nous étions venus de très-bon matin, et, grâce à mes coudes, je pus, sans trop de difficulté, me placer au premier rang. A l'heure accoutumée, vers le lever du soleil, Bernadette arriva. J'étais près d'elle. Je remarquai en ses traits enfantins ce caractère de douceur, d'innocence et de tranquillité profonde qui m'avait frappé quelques jours auparavant chez le Commissaire. Elle se mit à genoux, naturellement, sans ostentation et sans embarras, sans trouble, sans préoccupation de la foule qui l'entourait, absolument comme si elle eût été seule, loin de tout regard humain, dans une église ou dans un bois désert. Elle tira son chapelet et commença à prier. Bientôt son regard parut recevoir et refléter une lumière inconnue : il devint fixe et s'arrêta émerveillé, ravi, radieux de bonheur, sur l'ouverture du rocher. J'y portai aussitôt les yeux, et je ne vis, moi, rien autre chose, absolument rien, que les branches dépouillées de l'églan-



tier. Et cependant, que vous dirai-je? Devant la transfiguration de l'enfant, toutes mes préventions antérieures, toutes mes objections philosophiques, toutes mes négations préconçues tombèrent tout à coup et firent place à un sentiment extraordinaire qui s'empara de moi, malgré moi. J'eus la certitude, j'eus l'irrésistible intuition qu'un Être mystérieux se trouvait là. Mes yeux ne le voyaient point; mais mon âme, mais celle des innombrables spectateurs de cette heure solennelle le voyaient comme moi avec la lumière intime de l'évidence. Oui, je l'atteste, un Être divin était là. Subitement et complétement transfigurée, Bernadette n'était plus Bernadette. C'était un ange du ciel, plongé dans d'inénarrables ravissements. Elle n'avait plus le même visage : une autre intelligence, une autre vie, j'allais dire une autre âme s'y peignait. Elle ne se ressemblait plus à elle-même, et il semblait que ce fût une autre personne. Son attitude, ses moindres gestes, la manière, par exemple, dont elle faisait le signe de la Croix, avaient une noblesse, une dignité, une grandeur plus qu'humaines. Elle ouvrait de grands yeux insatiables de voir, des yeux béants et presque immobiles; elle craignait, ce semble, de baisser la paupière et de perdre un seul instant la vue ravissante de la merveille qu'elle contemplait. Elle souriait à cet Être invisible, et tout cela donnait bien l'idée de l'extase et de la béatitude. Je n'étais pas moins ému que les autres spectateurs. Comme eux, je retenais mon haleine, pour tâcher d'entendre le colloque qui s'était établi entre la Vision et l'enfant. Celle-ci écoutait avec l'expression du respect le plus profond, ou pour mieux





dire, de l'adoration la plus absolue, mêlée à un amour sans limites et aux plus doux des ravissements. Quelquefois cependant une teinte de tristesse passait sur son visage, mais l'expression habituelle était celle d'une grande joie. J'observai que, par instants, elle ne respirait plus. Durant tout ce temps elle avait son chapelet à la main, tantôt immobile (car parfois elle paraissait l'oublier pour s'abîmer dans la contemplation de l'Être divin), tantôt glissant plus ou moins régulièrement entre ses doigts. Chacun de ses mouvements était en parfait accord avec sa physionomie, qui exprimait tour à tour l'admiration, la prière, la joie. Elle faisait par intervalles ces signes de Croix si pieux, si nobles, si empreints de puissance, dont je viens de parler. Si, dans le ciel, on fait des signes de Croix, ils sont assurément semblables à ceux de Bernadette en extase. Ce geste de l'enfant, tout restreint qu'il était, semblait en quelque sorte embrasser l'infini.

« A un certain moment, Bernadette s'avança en marchant sur ses genoux du point où elle priait, c'est-à-dire des bords du ruisseau jusqu'au fond de la Grotte. Il y a environ dix à douze mètres. Pendant qu'elle montait cette pente un peu abrupte, les personnes qui étaient sur son passage l'entendirent très-distinctement prononcer ces paroles : « Pénitence ! pénitence ! pénitence ! »

« Quelques instants après elle se leva, et reprit le chemin de la ville au milieu de la foule. C'était une pauvre fille en haillons qui semblait n'avoir eu que la part commune à ce spectacle surprenant [2]. »

Durant toute cette scène cependant le rosier sauvage

n'avait point fleuri. Ses branches dénudées et sans charme serpentaient immobiles le long du rocher, et c'était en vain que la multitude avait attendu le miracle embaumé et charmant qu'avait demandé le premier pasteur de la ville.

Circonstance digne de remarque! la croyance des fidèles en fut peu ébranlée; et, malgré cette apparente protestation de la matière inanimée contre toute puissance surnaturelle, plusieurs hommes considérables, entre autres celui dont nous venons de rapporter le récit, se sentirent convertis à la foi par le spectacle inouï de la transfiguration de la Voyante.

La foule, comme toujours, examinait la Grotte en tous sens après la fin de l'extase et le départ de l'enfant. M. Estrade l'explora ainsi que tout le monde avec le plus grand soin. Chacun cherchait à y voir quelque chose d'extraordinaire; mais rien n'y frappait les yeux. C'était une cavité vulgaire dans une roche dure et sur un sol partout desséché, sauf à l'entrée et à l'ouest. quand les longues pluies ou les orages y faisaient pénétrer une humidité fugitive.

III

— Eh bien, l'as-tu vue encore aujourd'hui, et que t'a-t-elle dit? demanda le Curé de Lourdes, lorsque Bernadette se présenta chez lui en revenant de la Grotte.

— J'ai vu la Vision, et je lui ai dit : « M. le



Curé vous demande de donner quelques preuves, par exemple de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que ma parole ne suffit pas aux prêtres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi. » Alors Elle a souri, mais sans parler. Puis Elle m'a dit de prier pour les pécheurs et m'a commandé de monter jusqu'au fond de la Grotte. Et Elle a crié par trois fois les mots : « Pénitence ! pénitence ! pénitence ! » que j'ai répétés en me traînant sur mes genoux jusqu'au fond de la Grotte. Là, Elle m'a révélé encore un second secret qui m'est personnel. Puis, Elle a disparu.

— Et qu'est-ce que tu as trouvé au fond de la Grotte?

— J'ai regardé après qu'Elle a disparu (car pendant qu'Elle est là je ne fais attention qu'à Elle, et Elle m'absorbe), et je n'ai vu que le rocher, et par terre quelques brins d'herbe qui poussaient au milieu de la poussière.

Le Curé demeura songeur.

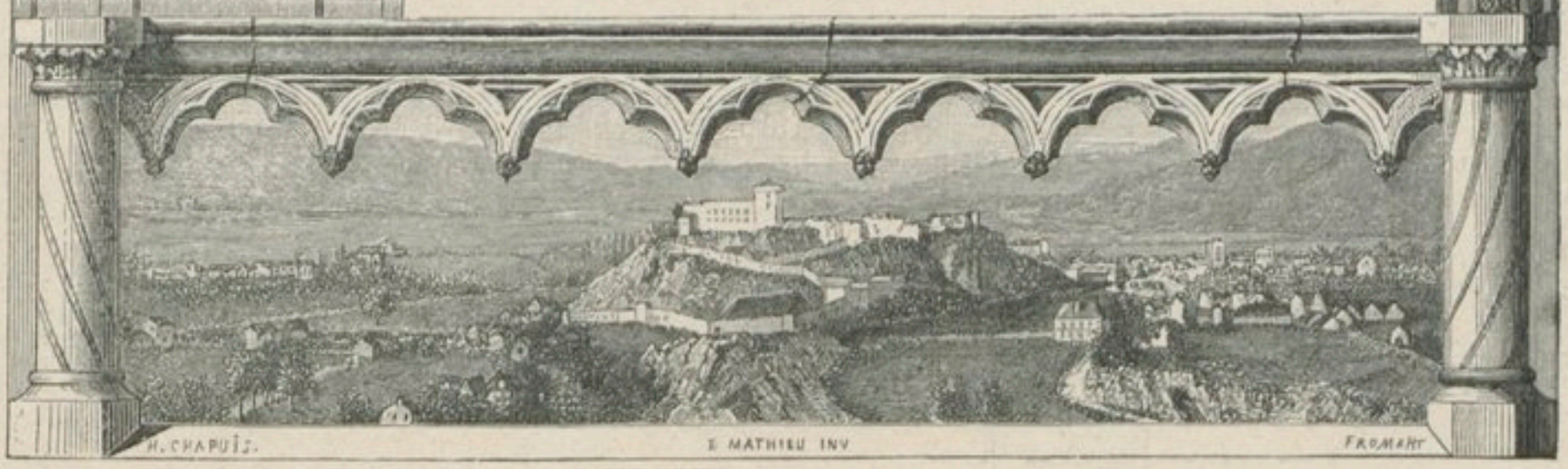
— Attendons, se dit-il.

Le soir, M. l'abbé Peyramale racontait cette entrevue aux vicaires de Lourdes et à quelques prêtres des environs. Ils plaisantèrent leur Doyen sur le peu de succès de sa demande.

— Si c'est la Sainte Vierge, très-cher maître, lui disait-on, ce sourire, en entendant votre requête, nous semble fâcheux pour vous ; et une ironie, venant de si haut, nous paraît inquiétante.

Le Curé se tira de cet argument avec sa présence d'esprit accoutumée :

— Ce sourire est en ma faveur, répondit-il. La Sainte Vierge n'est pas moqueuse. Si j'avais mal parlé,



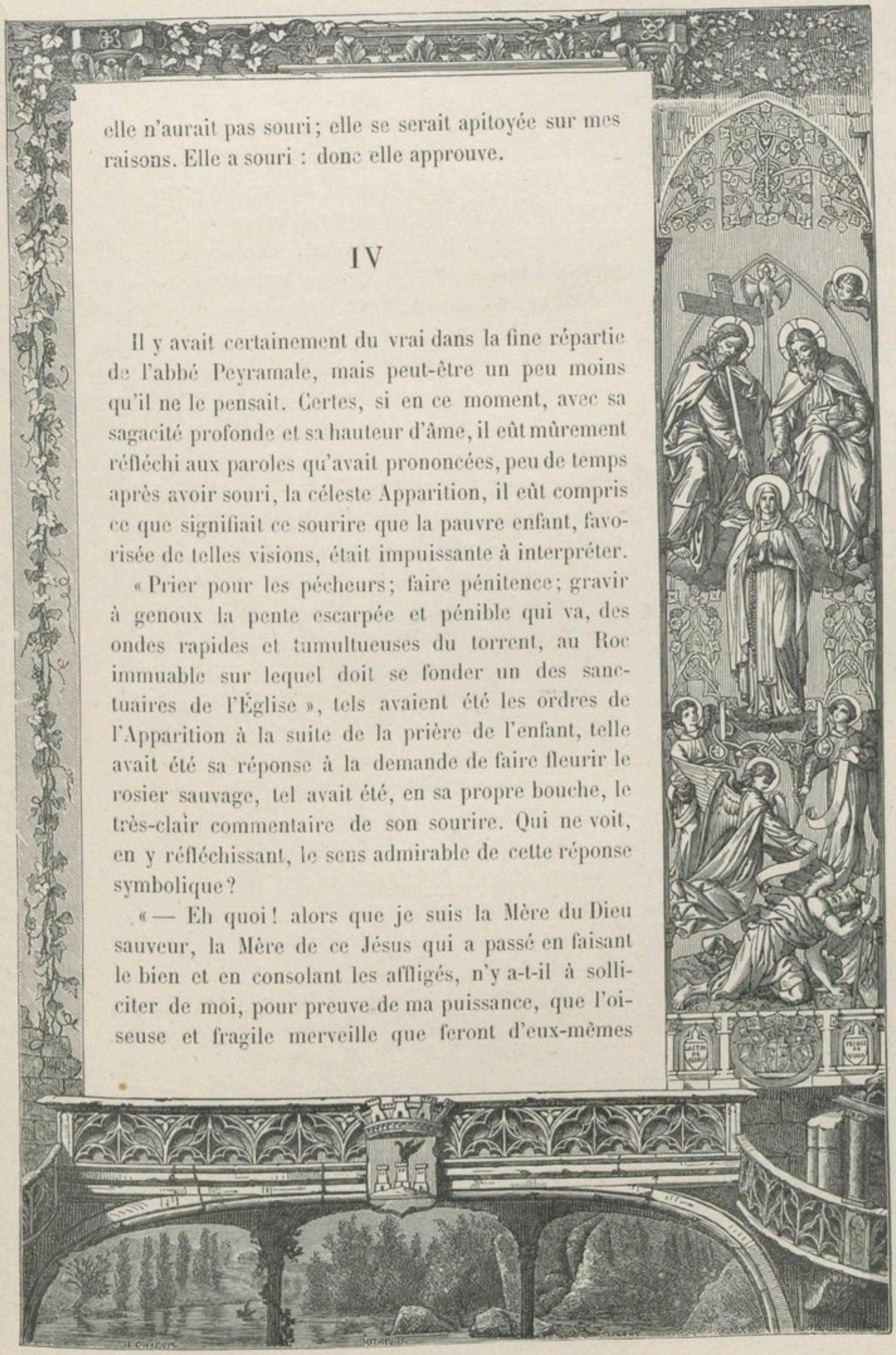
elle n'aurait pas souri; elle se serait apitoyée sur mes raisons. Elle a souri : donc elle approuve.

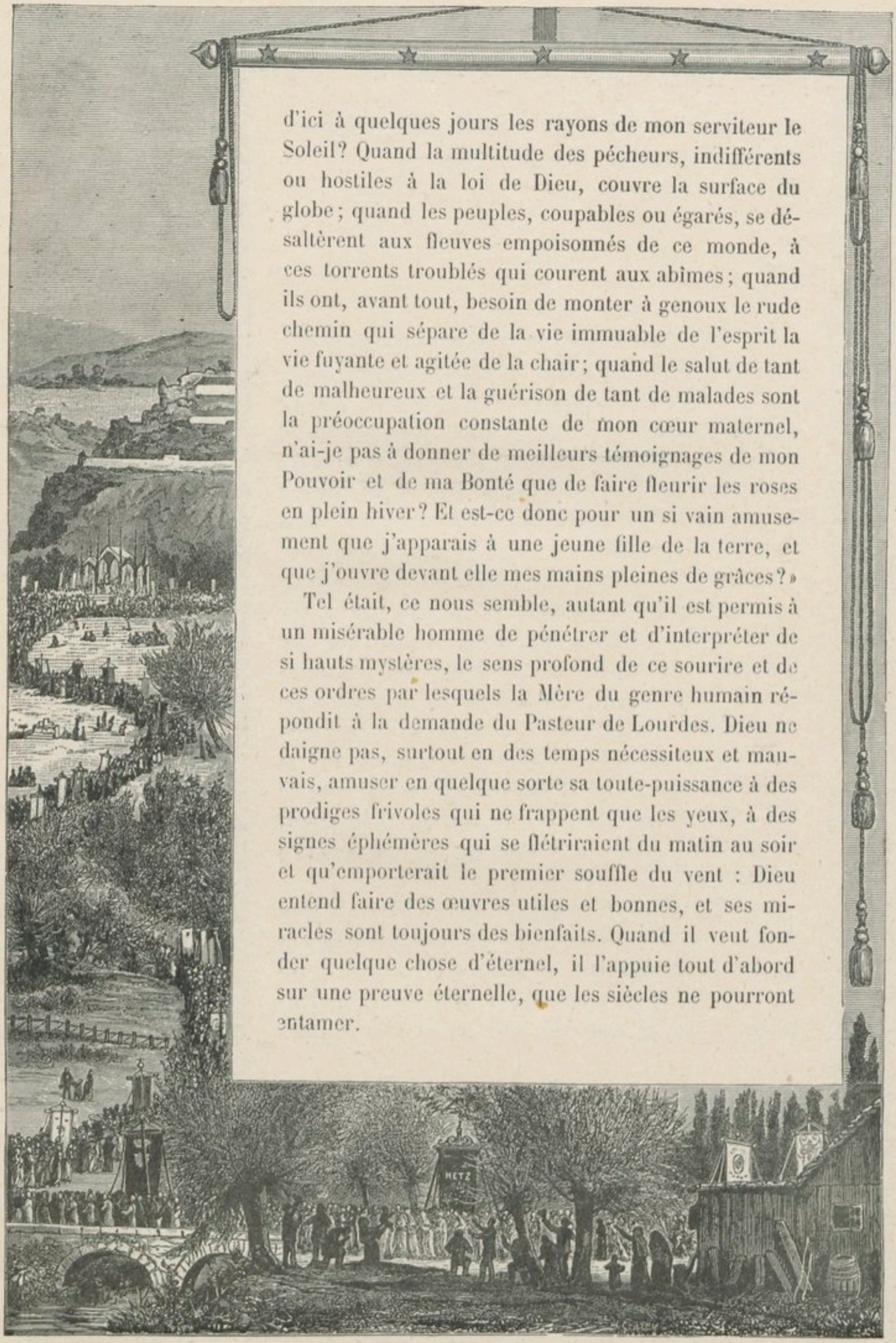
IV

Il y avait certainement du vrai dans la fine répartie de l'abbé Peyramale, mais peut-être un peu moins qu'il ne le pensait. Certes, si en ce moment, avec sa sagacité profonde et sa hauteur d'âme, il eût mûrement réfléchi aux paroles qu'avait prononcées, peu de temps après avoir souri, la céleste Apparition, il eût compris ce que signifiait ce sourire que la pauvre enfant, favorisée de telles visions, était impuissante à interpréter.

« Prier pour les pécheurs; faire pénitence; gravir à genoux la pente escarpée et pénible qui va, des ondes rapides et tumultueuses du torrent, au Roc immuable sur lequel doit se fonder un des sanctuaires de l'Église », tels avaient été les ordres de l'Apparition à la suite de la prière de l'enfant, telle avait été sa réponse à la demande de faire fleurir le rosier sauvage, tel avait été, en sa propre bouche, le très-clair commentaire de son sourire. Qui ne voit, en y réfléchissant, le sens admirable de cette réponse symbolique?

« — Eh quoi! alors que je suis la Mère du Dieu sauveur, la Mère de ce Jésus qui a passé en faisant le bien et en consolant les affligés, n'y a-t-il à solliciter de moi, pour preuve de ma puissance, que l'oiseuse et fragile merveille que feront d'eux-mêmes





d'ici à quelques jours les rayons de mon serviteur le Soleil? Quand la multitude des pécheurs, indifférents ou hostiles à la loi de Dieu, couvre la surface du globe; quand les peuples, coupables ou égarés, se désaltèrent aux fleuves empoisonnés de ce monde, à ces torrents troublés qui courent aux abîmes; quand ils ont, avant tout, besoin de monter à genoux le rude chemin qui sépare de la vie immuable de l'esprit la vie fuyante et agitée de la chair; quand le salut de tant de malheureux et la guérison de tant de malades sont la préoccupation constante de mon cœur maternel, n'ai-je pas à donner de meilleurs témoignages de mon Pouvoir et de ma Bonté que de faire fleurir les roses en plein hiver? Et est-ce donc pour un si vain amusement que j'apparais à une jeune fille de la terre, et que j'ouvre devant elle mes mains pleines de grâces?»

Tel était, ce nous semble, autant qu'il est permis à un misérable homme de pénétrer et d'interpréter de si hauts mystères, le sens profond de ce sourire et de ces ordres par lesquels la Mère du genre humain répondit à la demande du Pasteur de Lourdes. Dieu ne daigne pas, surtout en des temps nécessiteux et mauvais, amuser en quelque sorte sa toute-puissance à des prodiges frivoles qui ne frappent que les yeux, à des signes éphémères qui se flétriraient du matin au soir et qu'emporterait le premier souffle du vent : Dieu entend faire des œuvres utiles et bonnes, et ses miracles sont toujours des bienfaits. Quand il veut fonder quelque chose d'éternel, il l'appuie tout d'abord sur une preuve éternelle, que les siècles ne pourront entamer.

Que signifiait cependant cet ordre donné à Bernadette de monter à genoux le sol de la Grotte jusqu'au moment où elle fut arrêtée par l'escarpement du rocher desséché? Nul ne le savait; et devant cette roche aride personne ne songeait que, depuis que la Synagogue s'est suicidée en croyant tuer Jésus, la baguette de Moïse a passé en héritage au peuple chrétien.

M. le Curé de Lourdes, malgré sa haute portée, ne vit donc point tout d'abord, pas plus que les simples Fidèles, ce que l'avenir devait rendre évident. Le doute très-accentué qu'il y avait au fond de lui-même sur la réalité de l'Apparition l'empêchait de méditer avec un soin attentif ces diverses circonstances et d'y arrêter ce clair regard qu'il avait coutume de jeter sur les choses de Dieu.

Bien qu'ils fussent quelque peu déconcertés en présence des conversions opérées le jour même aux Roches Massabielle par l'éclat extraordinaire de la transfiguration de Bernadette, les Libres Penseurs du lieu triomphaient singulièrement de l'échec éprouvé par les croyants, au sujet de la preuve, gracieuse et fleurie, demandée par M. le curé Peyramale. Ils louaient ce dernier plus encore que la veille d'avoir exigé un miracle : « Jacomet », disait-on, « a été maladroit en voulant tuer l'Apparition : le Curé, bien plus habile, la force à se tuer elle-même ». Incapables de comprendre la loyale simplicité de cette impartiale sagesse, qui, sans doute, voulait des preuves avant de croire, mais aussi avant de nier, ils appelaient ruse ce qui était prudence,





et ils voyaient un piége dans la naïve prière d'une âme droite, en quête de la vérité. Peu s'en fallait vraiment que ces messieurs ne décernassent en cette occasion au vénérable pasteur de Lourdes la gloire, très-grande peut-être, mais à coup sûr fort imméritée, de le compter comme un des leurs.

V

L'honorable M. Jacomet paraissait cependant s'en vouloir de n'avoir pas pris la fourberie en flagrant délit et détruit, à lui tout seul, cette naissante superstition. Il se creusait la tête pour deviner le mot de l'énigme : car il commençait à voir clairement, par la demande même du Curé de Lourdes, que le Clergé n'était pour rien dans cette affaire. Il n'avait donc en face de lui que cette petite fille et ses parents. Il ne doutait point, d'une façon ou d'une autre, d'en venir enfin à bout.

Lorsque par hasard, Bernadette sortait dans la rue, la foule s'empressait autour d'elle ; on l'arrêtait à tout pas; chacun voulait ouïr de sa bouche le détail des Apparitions. Plusieurs, au nombre desquels M. Dufo, avocat, un des hommes éminents de ce pays, la firent demander et l'interrogèrent. Ils ne résistèrent pas à la secrète puissance que la Vérité vivante mettait en ses paroles.

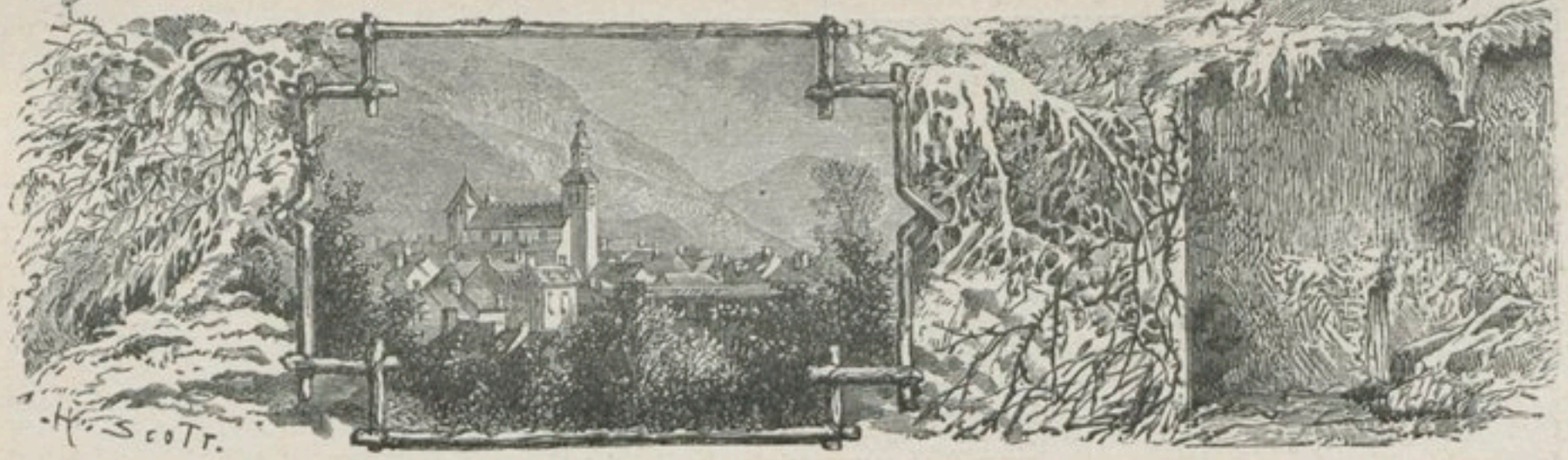
Beaucoup de personnes allèrent dans la journée chez les Soubirous pour se rendre compte par elles-

mêmes des récits de Bernadette. Elle se prêtait en toute candeur et complaisance à ces incessantes interrogations : témoigner de ce qu'elle avait vu et entendu constituait désormais pour elle sa fonction particulière et son devoir.

Dans un coin de la pièce où l'on pénétrait, une petite chapelle, ornée de fleurs, de médailles, d'images pieuses, et surmontée d'une statue de la Vierge, présentait une apparence de luxe et attestait la piété de cette famille. Tout le reste de la chambre offrait le plus douloureux dénûment : un grabat, quelques mauvaises chaises, une table boiteuse, formaient tout l'ameublement de ce logis, où l'on venait s'informer des splendides secrets du ciel. La plupart des visiteurs étaient frappés et émus par la vue de cette extrême indigence écrite sur toutes choses, et ne résistaient pas à la douce tentation de laisser quelque souvenir, quelque aumône à ces pauvres gens. Mais l'enfant et les parents refusaient toujours, et de telle façon qu'on ne pouvait insister.

Parmi ces visiteurs, plusieurs étaient étrangers à la ville. L'un de ces derniers se présenta un soir, alors que le va-et-vient de la journée était un peu calmé et qu'il n'y avait plus là qu'une voisine assise au foyer. Il interrogea soigneusement Bernadette, ne voulant qu'elle omît aucun détail, et paraissant prendre un intérêt extraordinaire au récit de l'enfant. Son enthousiasme et sa foi se trahissaient à chaque instant par des exclamations pleines d'attendrissement. Il félicita Bernadette d'avoir reçu une si grande faveur du ciel,







puis il s'apitoya sur la misère dont il voyait les marques autour de lui.

— Je suis riche, dit-il, permettez-moi de vous venir en aide.

Et sa main déposa sur la table une bourse qu'il entr'ouvrit et qu'il laissa voir pleine d'or.

La rougeur de l'indignation monta au visage de Bernadette.

— Je ne veux rien, Monsieur, fit-elle vivement. Reprenez cela.

Et elle repoussa vers l'inconnu la bourse déposée sur la table.

— Ce n'est point pour vous, mon enfant, c'est pour vos parents qui sont dans le besoin, et que vous ne pouvez vouloir m'empêcher de secourir.

— Ni Bernadette ni nous, nous ne voulons rien, dirent le père et la mère.

— Vous êtes pauvres, continua l'étranger en insistant. Je vous ai dérangés, je m'intéresse à vous. C'est donc par orgueil que vous refusez?

— Non, Monsieur; mais nous ne voulons rien recevoir, absolument rien. Remportez votre or.

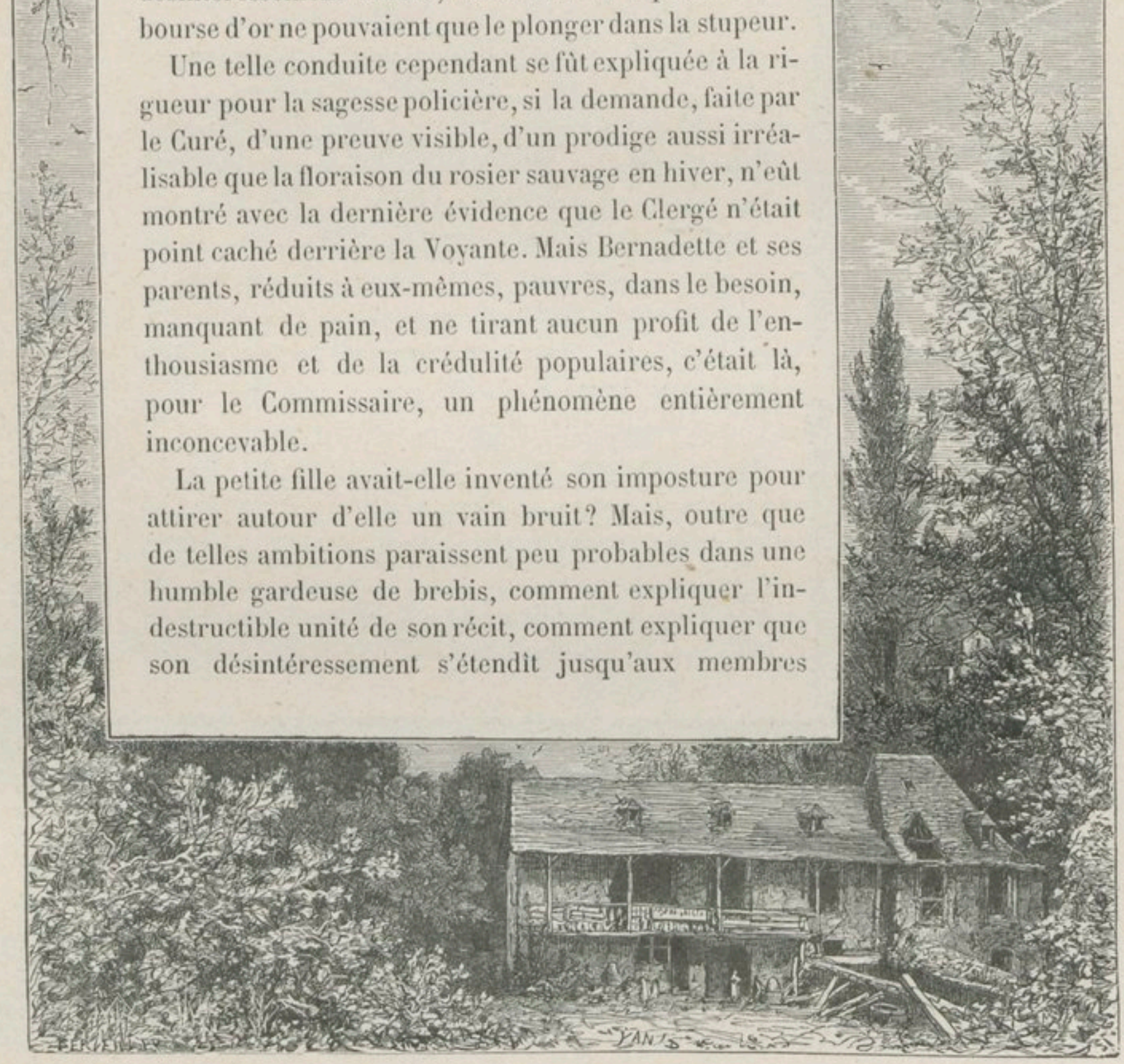
L'inconnu reprit sa bourse et sortit, ne parvenant point à dissimuler une physionomie des plus contrariées.

D'où venait cet homme et qui était-il? Était-ce un bienfaiteur compatissant? Était-ce un tentateur habile? Nous l'ignorons. — La police était si bien faite à Lourdes, que M. Jacomet, plus heureux que nous, savait peut-être ce secret, et mieux que tout autre connaissait le mot de l'énigme.

Donc, si par un de ces hasards, comme il s'en rencontre parfois dans les affaires de police, le très-retors Commissaire apprit le soir même les détails de cette scène entre Bernadette et ce mystérieux étranger, il dut se dire que les piéges et les tentations étaient aussi inutiles contre cette enfant extraordinaire que les paroles captieuses et les menaces violentes. Le nœud de cette situation devenait de plus en plus inextricable pour ce personnage si profondément habile pourtant, et si expert dans tout ce qui était purement humain. Si l'impossibilité de faire naître la moindre contradiction dans le récit de Bernadette l'avait surpris, son désintéressement absolu, sa fermeté à repousser une bourse d'or ne pouvaient que le plonger dans la stupeur.

Une telle conduite cependant se fût expliquée à la rigueur pour la sagesse policière, si la demande, faite par le Curé, d'une preuve visible, d'un prodige aussi irréalisable que la floraison du rosier sauvage en hiver, n'eût montré avec la dernière évidence que le Clergé n'était point caché derrière la Voyante. Mais Bernadette et ses parents, réduits à eux-mêmes, pauvres, dans le besoin, manquant de pain, et ne tirant aucun profit de l'enthousiasme et de la crédulité populaires, c'était là, pour le Commissaire, un phénomène entièrement inconcevable.

La petite fille avait-elle inventé son imposture pour attirer autour d'elle un vain bruit? Mais, outre que de telles ambitions paraissent peu probables dans une humble gardeuse de brebis, comment expliquer l'indestructible unité de son récit, comment expliquer que son désintéressement s'étendît jusqu'aux membres

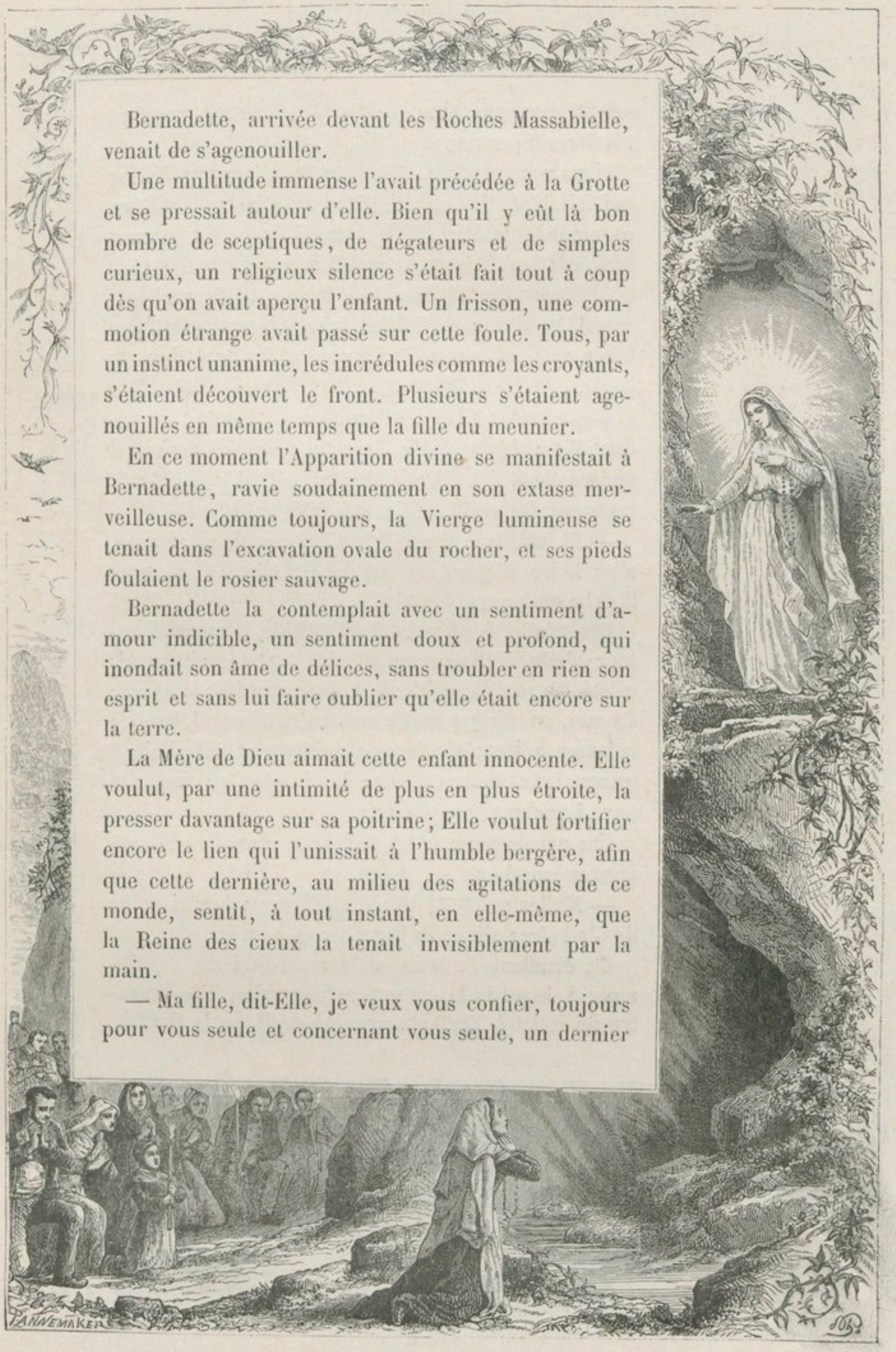


de sa famille, tous si indigents et par conséquent très-tentés sans doute d'exploiter la foi aveugle des multitudes?

M. Jacomet n'était pas homme à reculer pour quelques objections insolubles, et il attendait avec confiance les événements, ne doutant nullement qu'ils ne lui réservassent un triomphe d'autant plus glorieux qu'il aurait été, dès l'abord, plus hérissé de difficultés et d'obstacles.

VI

La nuit avait mis fin aux agitations de tant d'esprits si divers, les uns croyant à la réalité de l'Apparition, d'autres niant résolûment, beaucoup restant dans le doute. L'aurore allait se lever, et l'Église universelle, sur toute la surface du globe, murmurait au fond des Temples, dans le silence des Presbytères déserts, dans l'ombre peuplée des Cloîtres, sous la voûte des Abbayes, des Monastères et des Couvents, ces paroles du Psalmiste dans l'office des Matines : *Tu es Deus qui facis mirabilia. Notam fecisti in populis virtutem tuam...* Viderunt te aquæ, Deus, viderunt te aquæ, *et timuerunt, et turbatæ sunt abyssi.* « Vous êtes le Dieu » qui faites des merveilles. Vous avez montré votre » puissance au milieu des multitudes... *Les eaux vous* » *ont aperçu, Seigneur, les eaux vous ont aperçu;* et » elles ont tressailli en votre présence, et les abîmes en ont été troublés [3]. »



Bernadette, arrivée devant les Roches Massabielle, venait de s'agenouiller.

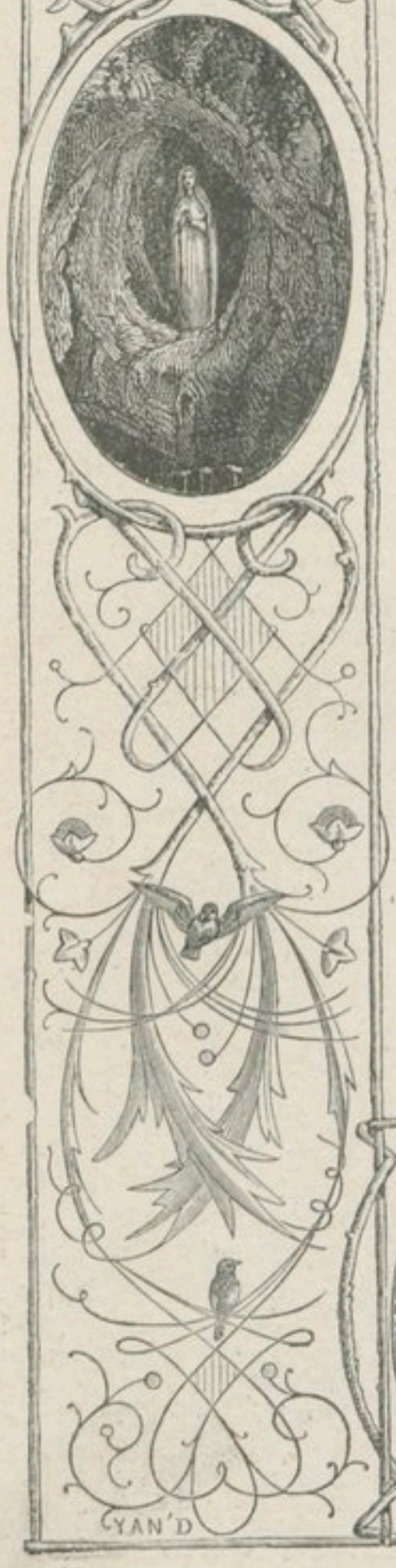
Une multitude immense l'avait précédée à la Grotte et se pressait autour d'elle. Bien qu'il y eût là bon nombre de sceptiques, de négateurs et de simples curieux, un religieux silence s'était fait tout à coup dès qu'on avait aperçu l'enfant. Un frisson, une commotion étrange avait passé sur cette foule. Tous, par un instinct unanime, les incrédules comme les croyants, s'étaient découvert le front. Plusieurs s'étaient agenouillés en même temps que la fille du meunier.

En ce moment l'Apparition divine se manifestait à Bernadette, ravie soudainement en son extase merveilleuse. Comme toujours, la Vierge lumineuse se tenait dans l'excavation ovale du rocher, et ses pieds foulaient le rosier sauvage.

Bernadette la contemplait avec un sentiment d'amour indicible, un sentiment doux et profond, qui inondait son âme de délices, sans troubler en rien son esprit et sans lui faire oublier qu'elle était encore sur la terre.

La Mère de Dieu aimait cette enfant innocente. Elle voulut, par une intimité de plus en plus étroite, la presser davantage sur sa poitrine; Elle voulut fortifier encore le lien qui l'unissait à l'humble bergère, afin que cette dernière, au milieu des agitations de ce monde, sentît, à tout instant, en elle-même, que la Reine des cieux la tenait invisiblement par la main.

— Ma fille, dit-Elle, je veux vous confier, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier



secret, que, pas plus que les deux autres, vous ne révélerez à personne.

Nous avons exposé plus haut les raisons profondes qui faisaient, de ces confidences intimes, la future sauvegarde de Bernadette, parmi les périls moraux auxquels les faveurs extraordinaires dont elle était l'objet pouvaient évidemment l'exposer. Par ce triple secret, la Vierge revêtait sa messagère comme d'une triple armure contre les dangers et les tentations de la vie.

Bernadette, en la joie de son cœur, écoutait cependant l'ineffable musique de cette parole si douce, si maternelle et si tendre, qui charmait, il y a dix-huit cents ans, les oreilles filiales de l'Enfant-Dieu.

— Et maintenant, reprit la Vierge après un silence, allez boire et vous laver à la Fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté.

Bernadette, à ce mot de « Fontaine », regarda autour d'elle. Nulle source n'existait et n'avait jamais existé en ce lieu. L'enfant, sans perdre la Vierge de vue, se dirigea donc tout naturellement vers le ruisseau qui coulait devant la Grotte et qui allait, à travers les cailloux et les roches brisées, rejoindre le Gave à quelques pas plus loin.

Une parole et un geste de l'Apparition l'arrêtèrent dans sa marche :

— N'allez point là, disait la Vierge : je n'ai point dit d'y boire ; allez à la Fontaine, elle est ici.

Et, étendant sa main, cette main délicate et puissante à laquelle la nature est soumise, Elle montra du doigt à l'enfant, au côté droit de la Grotte,



ce même coin desséché vers lequel, la veille au matin, Elle l'avait déjà fait monter à genoux.

Bien qu'elle ne vît à l'endroit indiqué rien qui semblât avoir rapport aux paroles de l'Être divin, Bernadette obéit à l'ordre de la Vision céleste.

La voûte de la Grotte allait en s'abaissant ; la petite fille gravit sur ses genoux l'espace qu'elle avait à parcourir.

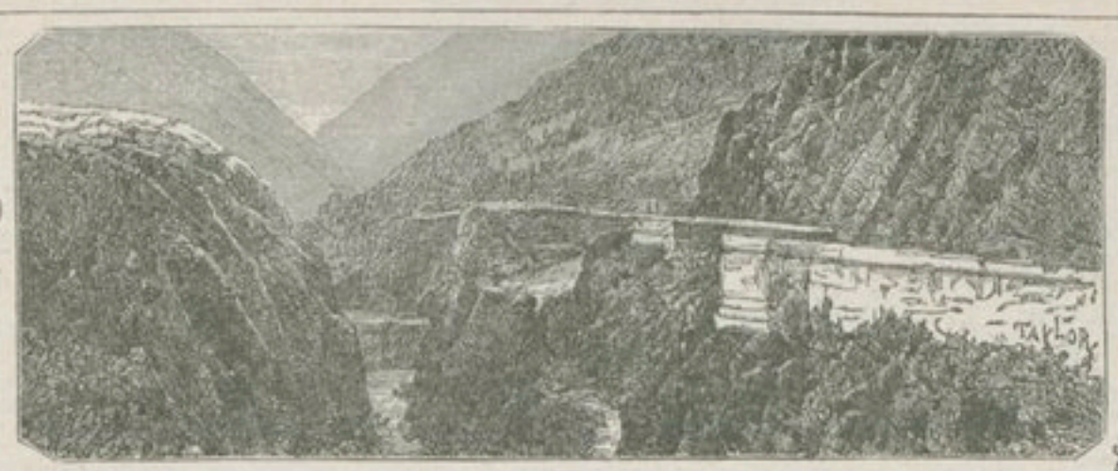
Arrivée au terme, elle n'aperçut devant elle nulle apparence de fontaine. Tout contre le roc poussaient çà et là quelques touffes de cette herbe, de la famille des Saxifragées, que l'on nomme la *Dorine*.

Soit sur un nouveau signe de l'Apparition, soit par un mouvement intérieur de son âme, Bernadette, avec cette foi simple qui plaît tant au cœur de Dieu, se baissa, et, grattant le sol de ses doigts, se mit à creuser la terre.

Les innombrables spectateurs de cette scène, n'entendant ni ne voyant l'Apparition, ne savaient que penser du singulier travail de l'enfant. Déjà plusieurs commençaient à sourire et à croire à quelque dérangement dans le cerveau de la pauvre bergère. Qu'il faut peu de chose pour ébranler la foi !

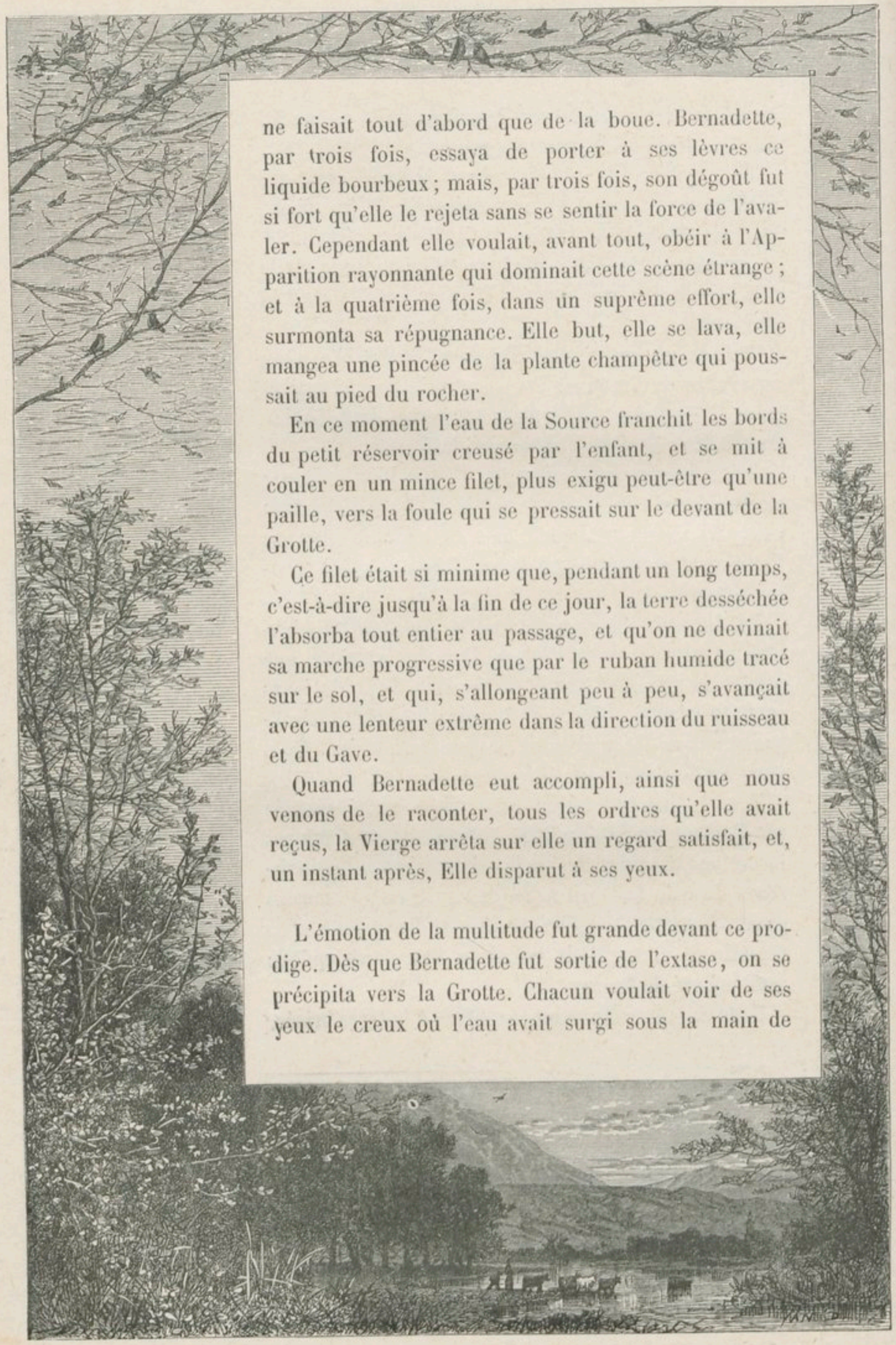
Tout à coup le fond de cette petite cavité creusée par l'enfant devint humide. Arrivant de profondeurs inconnues, à travers les roches de marbre et les épaisseurs du sol, une eau mystérieuse se mit à sourdre goutte à goutte sous les mains de Bernadette et à remplir ce creux, de la grandeur d'un verre, qu'elle avait achevé de former.

Cette eau nouvelle venue, se mêlant à la terre brisée,





YAN'D



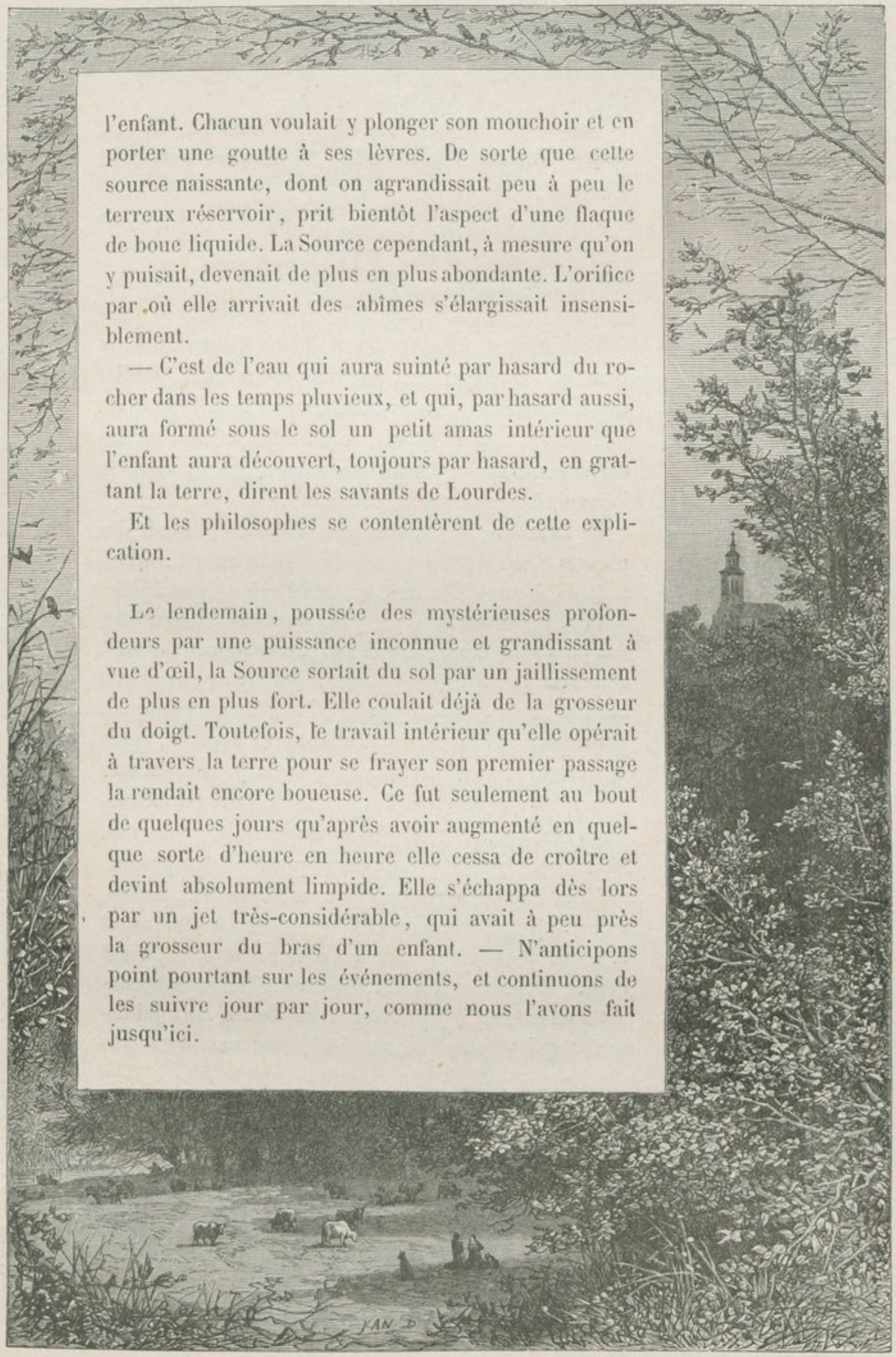
ne faisait tout d'abord que de la boue. Bernadette, par trois fois, essaya de porter à ses lèvres ce liquide bourbeux ; mais, par trois fois, son dégoût fut si fort qu'elle le rejeta sans se sentir la force de l'avaler. Cependant elle voulait, avant tout, obéir à l'Apparition rayonnante qui dominait cette scène étrange ; et à la quatrième fois, dans un suprême effort, elle surmonta sa répugnance. Elle but, elle se lava, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait au pied du rocher.

En ce moment l'eau de la Source franchit les bords du petit réservoir creusé par l'enfant, et se mit à couler en un mince filet, plus exigu peut-être qu'une paille, vers la foule qui se pressait sur le devant de la Grotte.

Ce filet était si minime que, pendant un long temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce jour, la terre desséchée l'absorba tout entier au passage, et qu'on ne devinait sa marche progressive que par le ruban humide tracé sur le sol, et qui, s'allongeant peu à peu, s'avançait avec une lenteur extrême dans la direction du ruisseau et du Gave.

Quand Bernadette eut accompli, ainsi que nous venons de le raconter, tous les ordres qu'elle avait reçus, la Vierge arrêta sur elle un regard satisfait, et, un instant après, Elle disparut à ses yeux.

L'émotion de la multitude fut grande devant ce prodige. Dès que Bernadette fut sortie de l'extase, on se précipita vers la Grotte. Chacun voulait voir de ses yeux le creux où l'eau avait surgi sous la main de



l'enfant. Chacun voulait y plonger son mouchoir et en porter une goutte à ses lèvres. De sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prit bientôt l'aspect d'une flaque de boue liquide. La Source cependant, à mesure qu'on y puisait, devenait de plus en plus abondante. L'orifice par où elle arrivait des abîmes s'élargissait insensiblement.

— C'est de l'eau qui aura suinté par hasard du rocher dans les temps pluvieux, et qui, par hasard aussi, aura formé sous le sol un petit amas intérieur que l'enfant aura découvert, toujours par hasard, en grattant la terre, dirent les savants de Lourdes.

Et les philosophes se contentèrent de cette explication.

Le lendemain, poussée des mystérieuses profondeurs par une puissance inconnue et grandissant à vue d'œil, la Source sortait du sol par un jaillissement de plus en plus fort. Elle coulait déjà de la grosseur du doigt. Toutefois, le travail intérieur qu'elle opérait à travers la terre pour se frayer son premier passage la rendait encore boueuse. Ce fut seulement au bout de quelques jours qu'après avoir augmenté en quelque sorte d'heure en heure elle cessa de croître et devint absolument limpide. Elle s'échappa dès lors par un jet très-considérable, qui avait à peu près la grosseur du bras d'un enfant. — N'anticipons point pourtant sur les événements, et continuons de les suivre jour par jour, comme nous l'avons fait jusqu'ici.



Reprenons-les au point où nous les avons laissés, c'est-à-dire au jeudi matin, 25 février, vers sept heures.

VII

Précisément à cette heure-là, à l'instant où la Source, comme un premier témoignage divin, jaillissait doucement, mais irrésistiblement, sous la main de la Voyante, la philosophie de Lourdes publiait sur les événements de la Grotte un nouvel article dans le journal libre penseur de la localité.

Le *Lavedan*, que nous avons déjà cité, sortait des presses et se distribuait en ville, juste au moment où la foule émerveillée revenait des Roches Massabielle.

Or, dans cet article, pas plus que dans le précédent, pas plus que dans aucune des descriptions écrites à cette époque, il n'était question qu'une source existât dans la Grotte. Et, de la sorte, l'incrédulité paralysait par avance l'affirmation audacieuse sur laquelle, après un certain temps, les Libres Penseurs pourraient être tentés de se rejeter, en disant que la Source avait toujours coulé là. La Providence voulait qu'en dehors du témoignage public on pût leur opposer leurs propres articles, leurs propres publications imprimées, datées, authentiques, irréfutables. Si, avant le 25 février, avant la scène dont nous venons de faire le récit, avant l'ordre et l'indication donnés par la Vierge à Bernadette en extase, il y avait eu là ces belles eaux jaillissantes qui existent aujourd'hui, comment donc vos

journaux, dont les yeux étaient si ouverts, dont les détails étaient parfois si minutieux, n'ont-ils pas aperçu cette Source puissante et n'en ont-ils jamais fait mention? Nous mettons au défi la Libre Pensée de produire un seul document, — nous disons un seul, — parlant de Source ou même d'eau avant l'époque où la Vierge ordonna et où la Nature obéit.

VIII

L'émotion populaire avait pris des proportions considérables. Bernadette était acclamée quand elle passait, et la pauvre enfant rentrait en toute hâte chez elle pour échapper à ces ovations. Cette âme humble, qui avait vécu jusque-là ignorée, dans le silence et dans la solitude, se trouvait tout à coup placée en pleine lumière, au milieu du tumulte et de la foule, sur le piédestal de la renommée. Cette gloire, que tant d'autres recherchent, était pour elle le plus cruel des martyres. Ses moindres paroles étaient commentées, discutées, admirées, repoussées, bafouées, livrées en un mot aux souffles divers des disputes humaines. Et c'est alors qu'elle goûtait l'intime joie de n'avoir pas tout à dire, et de trouver, dans les trois secrets que lui avait révélés la Vierge, comme un sanctuaire réservé où elle pouvait, en toute paix, retirer son cœur et le rafraîchir, dans l'ombre de ce mystère et dans le charme de cette intimité avec la Reine du Ciel. Un avenir était proche où cette épreuve de la popularité allait grandir encore.



Ainsi que nous l'avons raconté tout à l'heure, le jaillissement de la Source avait eu lieu vers le lever du soleil, en présence d'une foule nombreuse. C'était le 25 février, un jeudi, le troisième du mois, jour de grand marché à Tarbes. La nouvelle de l'événement merveilleux qui s'était produit le matin aux Roches Massabielle fut donc portée au chef-lieu par une multitude de témoins oculaires, et répandue dès le soir même dans tout le département et jusqu'aux villes les plus proches des départements voisins. Le mouvement extraordinaire, qui depuis une huitaine attirait à Lourdes tant de pèlerins et de curieux, prit dès ce moment un développement inouï.

Un grand nombre de visiteurs vinrent coucher à Lourdes pour s'y trouver le lendemain ; d'autres marchèrent toute la nuit : et, aux premiers rayons de l'aube, à l'heure où Bernadette avait coutume d'arriver, cinq à six mille personnes se pressant sur les rives du Gave, sur les tertres et sur les rochers, campaient en face de la Grotte. La Source, plus abondante que la veille, était déjà considérable.

Quand la Voyante, toute simple et paisible au milieu de cette agitation, se présenta pour prier, les populations s'écrièrent : « Voilà la Sainte ! voilà la Sainte ! » Plusieurs cherchaient à toucher ses vêtements, considérant comme sacré tout objet qui appartenait à cette privilégiée du Seigneur.

La Mère des humbles et des petits ne voulait point cependant que ce cœur innocent succombât à la tentation de la vaine gloire, et que Bernadette pût s'enorgueillir un instant des faveurs singulières dont elle

était l'objet. Il était bon que l'enfant, saluée de tous côtés par ces acclamations, sentît qu'elle n'était rien, et qu'elle constatât une fois de plus son impuissance à évoquer par elle-même la Vision divine. Vainement elle pria. On ne vit point se répandre sur ses traits l'éclat surhumain de l'extase ; et quand elle se releva, après sa longue prière, elle répondit avec tristesse aux interrogations dont on l'entourait, que la Vision d'en haut n'était point apparue.

IX

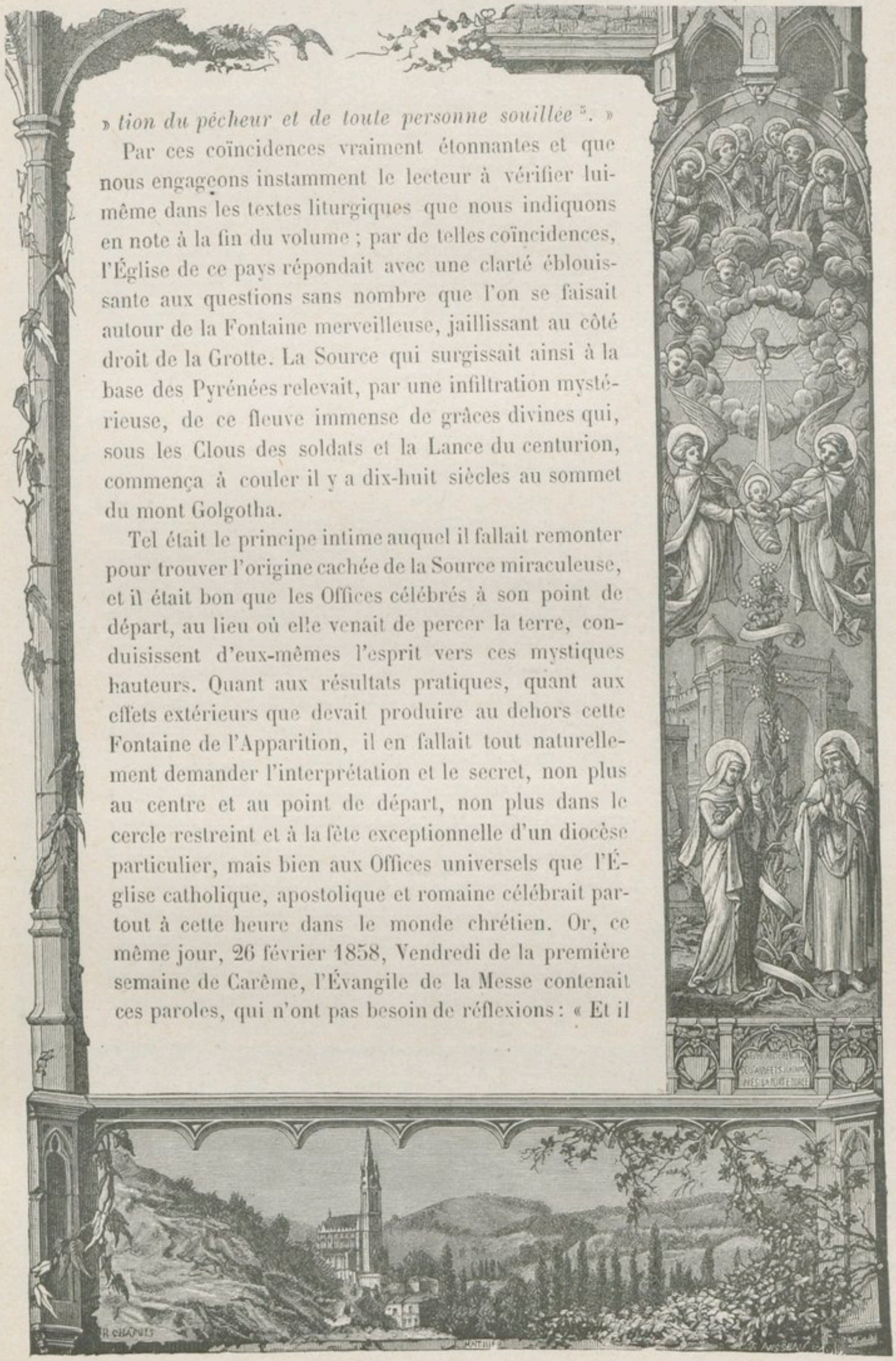
Cette absence de la Vierge avait sans doute pour but de maintenir Bernadette dans l'humilité et dans la conscience de son néant ; mais elle contenait peut-être aussi, pour le peuple chrétien, un haut et mystérieux enseignement, dont la portée n'échappera point aux âmes accoutumées à contempler et à admirer les secrètes harmonies que Dieu se plaît à cacher en ses œuvres, comme une signature de sa main.

Si le ciel s'était ce jour-là fermé aux regards de Bernadette, si la céleste Créature qui lui apparaissait dans une chair visible avait semblé rentrer tout à coup dans la région inaccessible aux sens, la preuve de la réalité et de la puissance de cet Être surhumain, la Fontaine, surgie la veille et de plus en plus grandissante, était manifeste à tous les regards et ruisselait sur le sol incliné de la Grotte aux yeux des multitudes émerveillées.



La Vierge se retirait pour laisser en quelque sorte parler son œuvre. La Vierge se retirait aussi et se taisait pour laisser parler l'Église de ce pays dont les paroles, à l'Introït de la Messe et aux Répons de Matines, pouvaient servir à indiquer le principe et à marquer la nature de cette Fontaine extraordinaire qui avait surgi soudainement sous la main de Bernadette en extase.

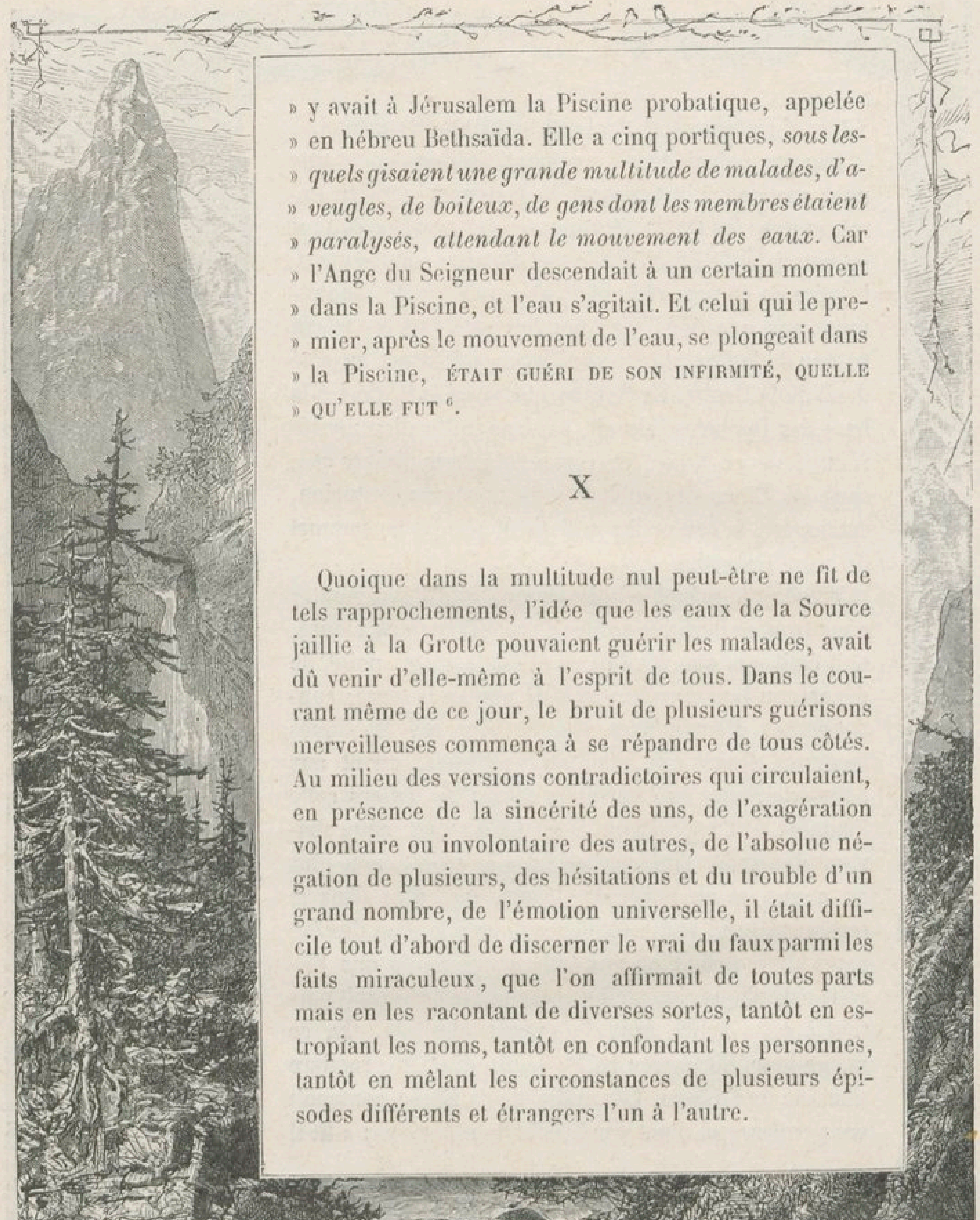
Tandis en effet que ceci se passait à la Grotte, devant la Source miraculeuse jaillie du côté droit de l'aride rocher, on célébrait dans le diocèse de Tarbes et dans plusieurs diocèses de France la mémoire d'une autre Source, la plus illustre et la plus vivifiante de toutes celles qui, depuis six mille années, ont arrosé l'héritage des enfants d'Adam. Ce jour-là, 26 février 1858, vendredi de la première semaine de Carême, était la fête de la sainte Lance et des Clous de Notre-Seigneur [1]. Et la Source dont nous parlons, et dont les Offices particuliers du diocèse glorifiaient le souvenir, était la grande Source divine que la Lance du centurion romain, perçant le côté droit du Christ inanimé, avait fait jaillir comme un fleuve de vie pour régénérer la terre et sauver le genre humain. *Vidi aquam egredientem de templo*, a latere dextro; *et omnes ad quos pervenit aqua ista salvi facti sunt.* « J'ai vu une » eau qui jaillissait du temple, *du côté droit*, et tous » ceux à qui cette eau arrivait ont été sauvés, » s'était écrié le Prophète, contemplant à travers les siècles les prodiges de la miséricorde de Dieu. « *En ce jour-là*, » disaient les prêtres en l'Office des Matines, *il y aura*, » *pour la maison de David et les habitants de Jérusa-* » *lem, une Fontaine ouverte, servant à la purifica-*



» *tion du pécheur et de toute personne souillée* [5]. »

Par ces coïncidences vraiment étonnantes et que nous engageons instamment le lecteur à vérifier lui-même dans les textes liturgiques que nous indiquons en note à la fin du volume ; par de telles coïncidences, l'Église de ce pays répondait avec une clarté éblouissante aux questions sans nombre que l'on se faisait autour de la Fontaine merveilleuse, jaillissant au côté droit de la Grotte. La Source qui surgissait ainsi à la base des Pyrénées relevait, par une infiltration mystérieuse, de ce fleuve immense de grâces divines qui, sous les Clous des soldats et la Lance du centurion, commença à couler il y a dix-huit siècles au sommet du mont Golgotha.

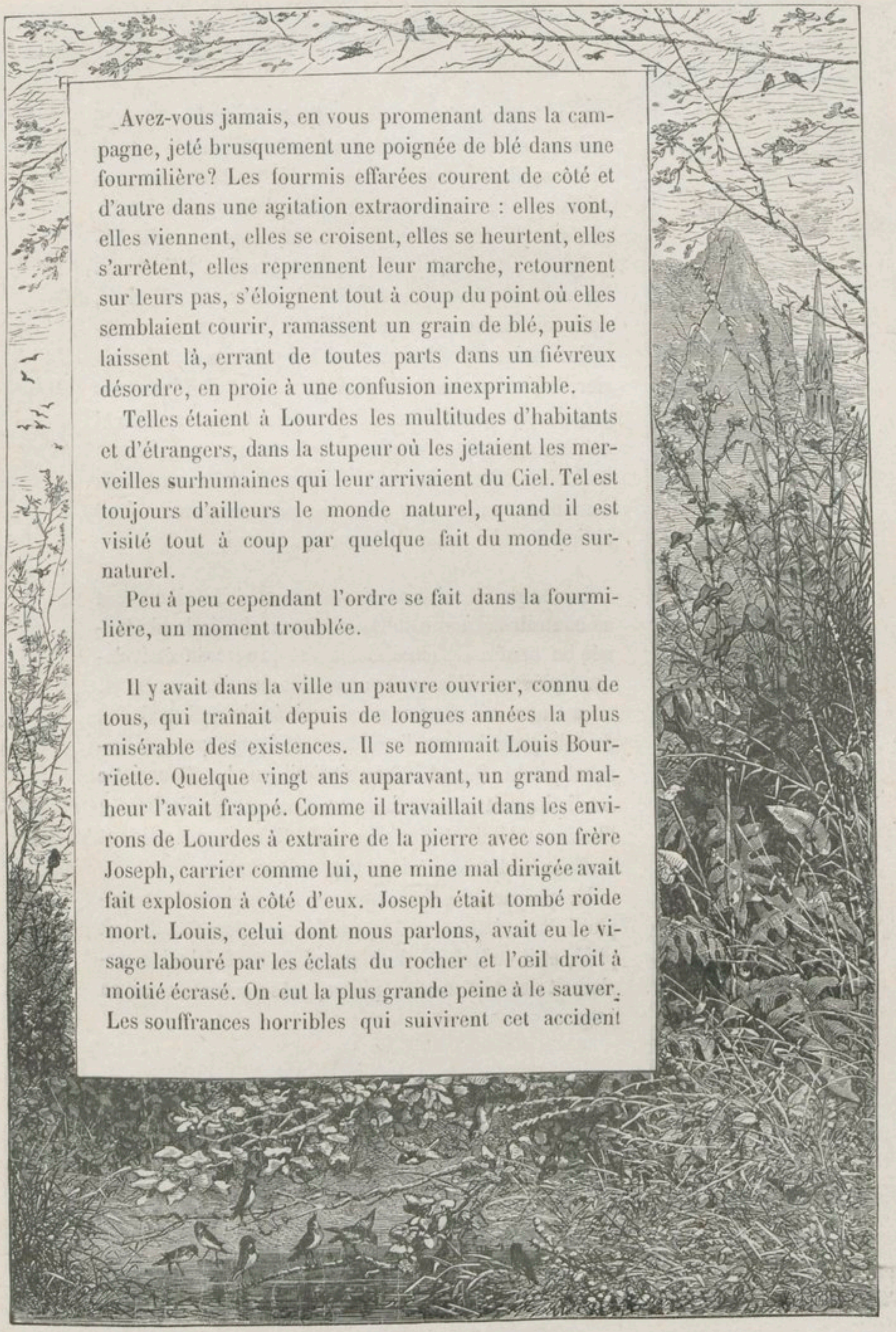
Tel était le principe intime auquel il fallait remonter pour trouver l'origine cachée de la Source miraculeuse, et il était bon que les Offices célébrés à son point de départ, au lieu où elle venait de percer la terre, conduisissent d'eux-mêmes l'esprit vers ces mystiques hauteurs. Quant aux résultats pratiques, quant aux effets extérieurs que devait produire au dehors cette Fontaine de l'Apparition, il en fallait tout naturellement demander l'interprétation et le secret, non plus au centre et au point de départ, non plus dans le cercle restreint et à la fête exceptionnelle d'un diocèse particulier, mais bien aux Offices universels que l'Église catholique, apostolique et romaine célébrait partout à cette heure dans le monde chrétien. Or, ce même jour, 26 février 1858, Vendredi de la première semaine de Carême, l'Évangile de la Messe contenait ces paroles, qui n'ont pas besoin de réflexions : « Et il



» y avait à Jérusalem la Piscine probatique, appelée
» en hébreu Bethsaïda. Elle a cinq portiques, *sous les-*
» *quels gisaient une grande multitude de malades, d'a-*
» *veugles, de boiteux, de gens dont les membres étaient*
» *paralysés, attendant le mouvement des eaux.* Car
» l'Ange du Seigneur descendait à un certain moment
» dans la Piscine, et l'eau s'agitait. Et celui qui le pre-
» mier, après le mouvement de l'eau, se plongeait dans
» la Piscine, ÉTAIT GUÉRI DE SON INFIRMITÉ, QUELLE
» QU'ELLE FUT [6].

X

Quoique dans la multitude nul peut-être ne fît de tels rapprochements, l'idée que les eaux de la Source jaillie à la Grotte pouvaient guérir les malades, avait dû venir d'elle-même à l'esprit de tous. Dans le courant même de ce jour, le bruit de plusieurs guérisons merveilleuses commença à se répandre de tous côtés. Au milieu des versions contradictoires qui circulaient, en présence de la sincérité des uns, de l'exagération volontaire ou involontaire des autres, de l'absolue négation de plusieurs, des hésitations et du trouble d'un grand nombre, de l'émotion universelle, il était difficile tout d'abord de discerner le vrai du faux parmi les faits miraculeux, que l'on affirmait de toutes parts mais en les racontant de diverses sortes, tantôt en estropiant les noms, tantôt en confondant les personnes, tantôt en mêlant les circonstances de plusieurs épisodes différents et étrangers l'un à l'autre.



Avez-vous jamais, en vous promenant dans la campagne, jeté brusquement une poignée de blé dans une fourmilière? Les fourmis effarées courent de côté et d'autre dans une agitation extraordinaire : elles vont, elles viennent, elles se croisent, elles se heurtent, elles s'arrêtent, elles reprennent leur marche, retournent sur leurs pas, s'éloignent tout à coup du point où elles semblaient courir, ramassent un grain de blé, puis le laissent là, errant de toutes parts dans un fiévreux désordre, en proie à une confusion inexprimable.

Telles étaient à Lourdes les multitudes d'habitants et d'étrangers, dans la stupeur où les jetaient les merveilles surhumaines qui leur arrivaient du Ciel. Tel est toujours d'ailleurs le monde naturel, quand il est visité tout à coup par quelque fait du monde surnaturel.

Peu à peu cependant l'ordre se fait dans la fourmilière, un moment troublée.

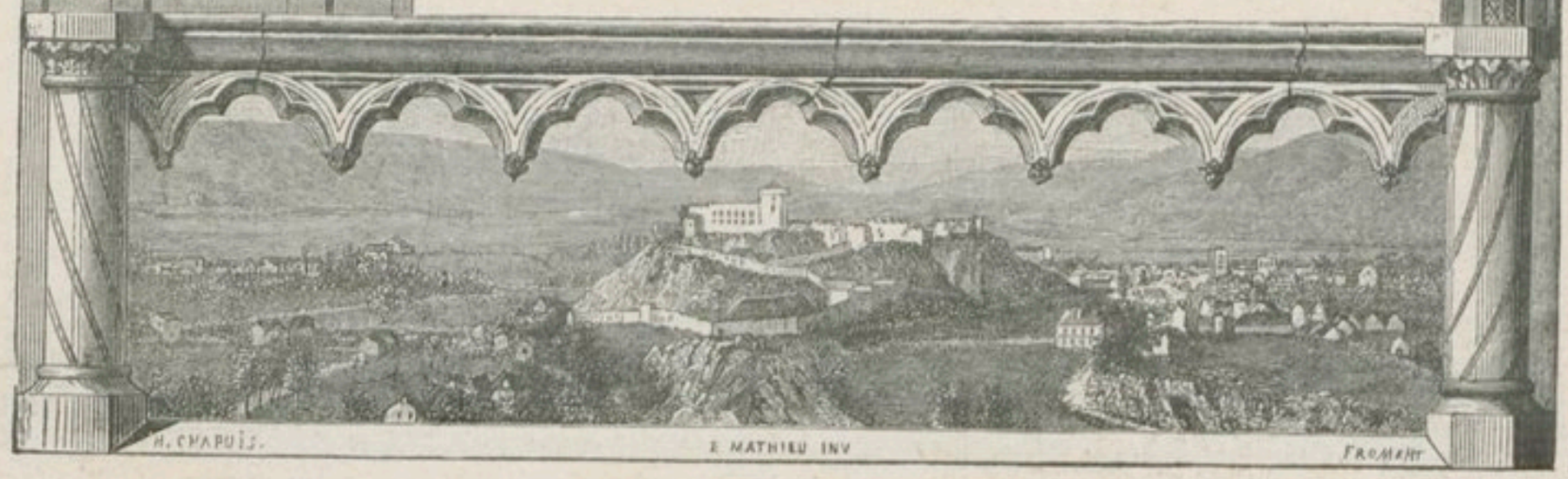
Il y avait dans la ville un pauvre ouvrier, connu de tous, qui traînait depuis de longues années la plus misérable des existences. Il se nommait Louis Bourriette. Quelque vingt ans auparavant, un grand malheur l'avait frappé. Comme il travaillait dans les environs de Lourdes à extraire de la pierre avec son frère Joseph, carrier comme lui, une mine mal dirigée avait fait explosion à côté d'eux. Joseph était tombé roide mort. Louis, celui dont nous parlons, avait eu le visage labouré par les éclats du rocher et l'œil droit à moitié écrasé. On eut la plus grande peine à le sauver. Les souffrances horribles qui suivirent cet accident



furent telles qu'une fièvre ardente se déclara et qu'il fallut, pendant la première période du mal, le retenir dans son lit au moyen d'un appareil de force. Il se rétablit cependant peu à peu, grâce à des soins intelligents et dévoués. Toutefois, la Médecine avait été impuissante, malgré les opérations les plus délicates et les traitements les plus habiles, à guérir son œil droit, qui avait malheureusement été atteint dans sa constitution intime. Cet homme avait repris son état de carrier, mais il ne pouvait plus faire que des besognes grossières, son œil blessé lui refusant tout service et ne percevant plus les objets qu'à travers une brume invincible. Quand il avait besoin de faire un travail demandant un peu de soin, le pauvre ouvrier était obligé d'avoir recours à la main d'autrui.

Le temps n'avait amené aucune amélioration : tout au contraire. La vue de Bourriette avait diminué d'année en année. Cet affaiblissement progressif était devenu plus sensible encore dans les derniers mois; et, au moment où nous sommes arrivés, le mal avait fait de tels progrès que l'œil droit était presque entièrement perdu. Quand il fermait l'œil gauche, Bourriette ne distinguait plus un homme d'un arbre; l'arbre et l'homme n'étaient plus pour lui qu'une masse noire et confuse se détachant dans une nuit sombre.

La plupart des habitants de Lourdes avaient employé Bourriette une fois ou l'autre. Son état faisait pitié, et il était fort aimé parmi la confrérie des carriers et des tailleurs de pierre, très-nombreux en ce pays.



Ce malheureux, entendant parler de la Source miraculeusement jaillie à la Grotte, appela sa fille :

— Va me chercher de cette eau, dit-il. La Sainte Vierge, si c'est elle, n'a qu'à le vouloir pour me guérir.

Une demi-heure après, l'enfant apportait dans un vase un peu de cette eau, encore sale et terreuse, ainsi que nous l'avons expliqué.

— Père, dit l'enfant, ce n'est que de l'eau bourbeuse.

— N'importe ! répondit le père, qui éleva son cœur vers Dieu, en implorant l'intercession de la Vierge apparue à la Grotte.

Il frotta avec cette eau son œil malade que, quelques instants auparavant, il croyait à jamais perdu.

Presque aussitôt il poussa un grand cri et se mit à trembler, tant son émotion était grande. Un miracle soudain s'accomplissait en sa vue. Déjà, autour de lui, l'air était redevenu clair et baigné de lumière. Toutefois, les objets lui semblaient encore environnés d'une gaze légère, qui l'empêchait d'en percevoir parfaitement les détails.

Les brumes existaient encore, mais elles n'étaient plus noires comme depuis vingt ans; le soleil les pénétrait, et, au lieu de la nuit épaisse, c'était, devant l'œil du malade, la vapeur transparente du matin.

Bourriette continua de prier et de laver son œil de cette eau bienfaisante. Le jour grandissait peu à peu sous son regard, et il distinguait nettement les objets.

Le lendemain ou le surlendemain, il rencontre sur







la place publique de Lourdes M. le docteur Dozous, qui n'avait cessé de lui donner des soins depuis l'origine de sa maladie. Il court à lui :

— Je suis guéri, lui dit-il.

— Pas possible! s'écrie le médecin. Vous avez une lésion organique qui rend votre mal absolument incurable. Le traitement que je vous fais suivre a pour but de calmer vos douleurs, mais ne peut vous rendre la vue.

— Ce n'est pas vous qui m'avez guéri, répond avec émotion le carrier; c'est la Sainte Vierge de la Grotte.

L'homme de la science humaine haussa les épaules.

— Que Bernadette ait des extases inexplicables, cela est sûr : car je l'ai vérifié avec une infatigable attention. Mais que l'eau, jaillie à la Grotte par je ne sais quelle cause inconnue, guérisse subitement des maux incurables, ce n'est pas possible.

Cela disant, il tire un agenda de sa poche et écrit quelques mots au crayon.

Puis, d'une main, il ferme l'œil gauche de Bourriette, c'est-à-dire l'œil valide par où ce dernier pouvait voir, et présente à l'œil droit, qu'il savait entièrement privé de la vue, la petite phrase qu'il venait d'écrire.

— Si vous pouvez lire ceci, je vous croirai, dit d'un air triomphant l'éminent docteur, qui se sentait fort de sa grande science et de sa profonde expérience médicale.

Les gens qui se promenaient sur la place s'étaient groupés autour d'eux.

Bourriette, de son œil naguère mort, regarde ce

papier, et il lit aussitôt, à haute voix et sans la moindre hésitation :

« Bourriette a une amaurose incurable, et il ne gué-» rira jamais. »

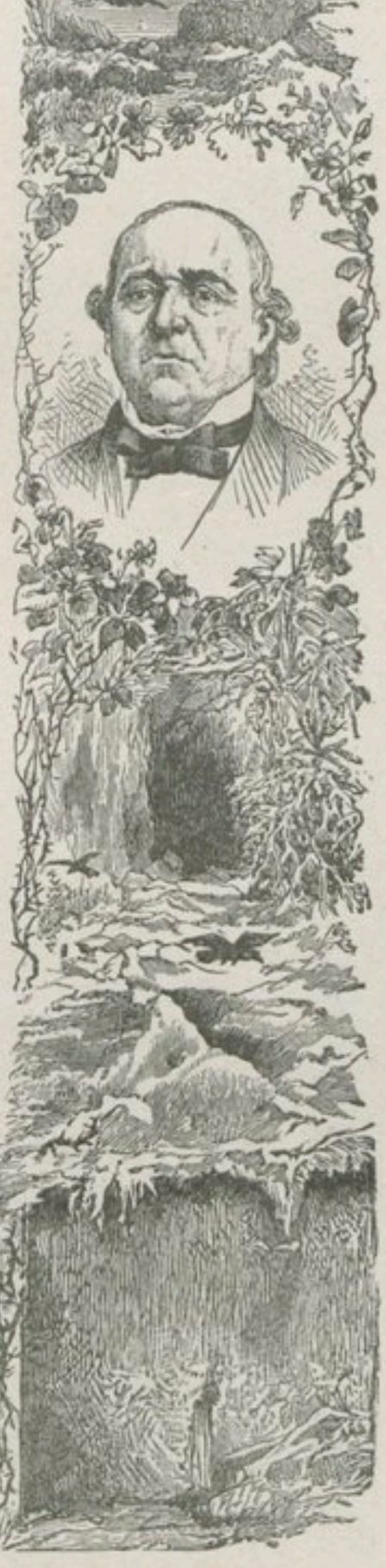
La foudre tombant aux pieds du savant médecin ne l'eût pas plus stupéfait que la voix de Bourriette lisant ainsi, paisiblement et sans effort, l'unique ligne d'une écriture fine, tracée légèrement au crayon sur une page de l'agenda.

M. le docteur Dozous était plus qu'un homme de science, c'était un homme de conscience. Il reconnut franchement et proclama sans hésiter, dans cette guérison soudaine d'un mal incurable, l'action d'une puissance supérieure.

— Je ne puis le nier, disait-il, c'est un Miracle, un vrai Miracle, n'en déplaise à moi-même et à mes confrères de la Faculté. Cela me renverse ; mais il faut bien se soumettre à la loi impérieuse d'un fait si évident et si en dehors de tout ce que peut la pauvre science humaine.

M. le docteur Vergez, de Tarbes, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, médecin des eaux de Baréges, appelé à se prononcer sur cet événement, ne put s'empêcher d'y voir également, de la façon la plus indéniable, le caractère surnaturel [7].

Nous l'avons dit, l'état de Bourriette était notoire depuis vingt ans, et ce pauvre homme était connu de presque tout le monde. La guérison merveilleuse n'avait d'ailleurs fait disparaître ni les traces profondes, ni les cicatrices de son terrible mal, de sorte que chacun pouvait vérifier le Miracle qui venait de s'accom-





plir. Le carrier, presque fou de joie, en racontait les détails à qui voulait l'entendre.

Il n'était pas le seul à faire éclater ainsi le témoignage d'un bonheur inespéré et l'expression de la reconnaissance. Des faits de même nature s'étaient produits dans d'autres maisons de la ville. Plusieurs personnes de Lourdes, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron, avaient tout à coup quitté le lit de douleur où les retenaient, depuis des années, diverses maladies réputées incurables, et ils proclamaient hautement leur guérison par l'eau de la Grotte. La main de Jeanne Crassus, paralysée depuis dix ans, s'était redressée et avait retrouvé la plénitude de la vie dans l'eau miraculeuse [8].

La précision des faits succédait donc, parmi les récits qui se faisaient, aux vagues murmures du premier moment. L'exaltation des populations était des plus grandes : exaltation touchante et bonne, qui se traduisait dans l'église par des prières ferventes, autour de la Grotte par des cantiques d'actions de grâces, éclatant sur les lèvres joyeuses des pèlerins.

Vers le soir, un grand nombre d'ouvriers de l'association des carriers, dont Bourriette faisait partie, se rendirent aux Roches Massabielle et tracèrent dans le tertre escarpé qui se trouvait contre la Grotte un sentier pour les visiteurs. Devant le trou d'où la Source, déjà très-forte, jaillissait, ils placèrent une rigole de bois, au-dessous de laquelle ils creusèrent un petit réservoir ovale, d'un demi-mètre de profondeur environ, ayant à

peu près la forme et la longueur d'un berceau d'enfant.

L'enthousiasme croissait d'instant en instant. Les multitudes allaient et venaient sur le chemin de la Source miraculeuse. Après le coucher du soleil, quand commencèrent à descendre sur la vallée les premières ombres de la nuit, on vit que la même pensée était venue à une foule d'âmes croyantes, et la Grotte s'illumina tout à coup de mille feux. Les pauvres, les riches, les enfants, les femmes, les hommes avaient spontanément apporté des bougies ou des cierges. Durant toute la nuit on put voir de l'autre côté du Gave rayonner cette lueur claire et douce, ces milliers de petits flambeaux, semés çà et là, sans ordre visible, et répondant sur la terre au scintillement et à l'éclat des étoiles qui parsemaient le firmament.

Il ne se trouvait parmi ces peuples ni prêtres, ni pontifes, ni chefs d'aucune sorte : et pourtant, sans que nul eût fait aucun signe, au moment où l'illumination éclaira la Grotte et les rochers, se reflétant toute tremblante dans le petit réservoir de la Source, toutes les voix s'élevèrent en même temps et se confondirent en un chant unanime. Les Litanies de la Sainte Vierge se firent entendre, interrompant le silence du soir pour célébrer la Mère admirable, devant ce Trône rustique où sa Sagesse avait daigné apparaître, afin de combler de joie tous les cœurs chrétiens. *Mater admirabilis, Sedes Sapientiæ, Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis.*



XI

C'était l'heure où les délassements du soir rassemblaient au cercle et autour de la table des cafés les ennemis de la Superstition. Le trouble était grand dans ce sanhédrin.

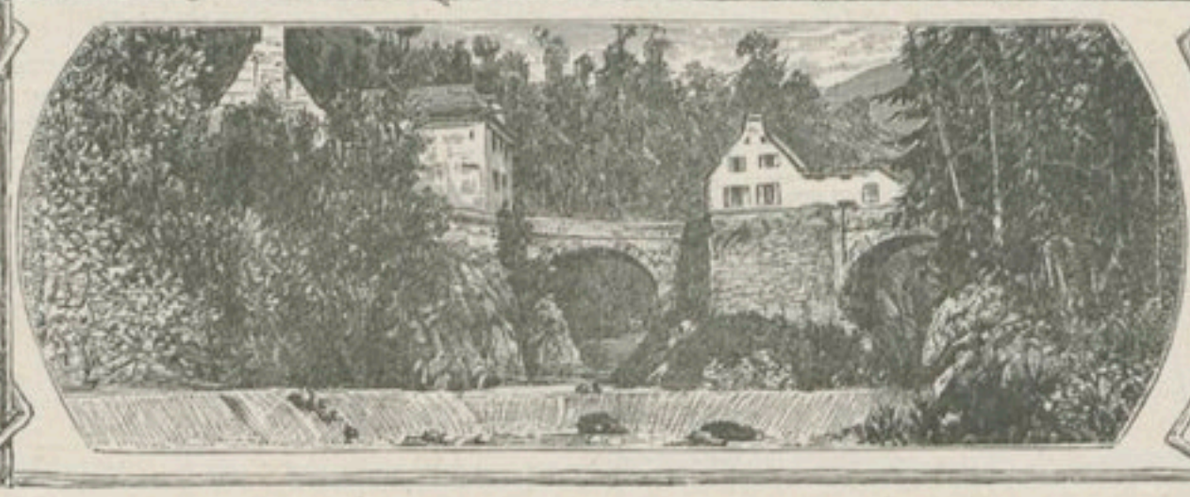
— Il n'y a jamais eu de source en cet endroit, s'écriait l'une des plus fortes têtes. C'est une flaque d'eau, formée je ne sais comment, à la suite de quelque infiltration accidentelle, et qui aura été découverte par le plus grand des hasards, lorsque Bernadette a fouillé le sol. Rien n'est plus naturel.

— Évidemment, répondait-on de toutes parts.

— Cependant, hasardait quelqu'un, on prétend que l'eau coule.

— Pas le moins du monde, s'écriaient plusieurs voix. Nous y sommes allés : c'est tout simplement une flaque d'eau. Le peuple, avec son exagération, prétend aujourd'hui que l'eau coule. Ce n'est pas vrai : nous avons vérifié la chose hier, dès les premiers bruits, et ce n'est qu'une mare boueuse.

Ces déclarations suffirent et prirent consistance dans le groupe philosophique et savant. Ce fut la version officielle, acceptée, certaine, incontestable. Telle est même, chez les incrédules, la crédulité à tout ce qui semble servir leur thèse, telle est en ces matières l'absence complète d'examen chez ces sectateurs du Libre Examen, telle est l'obstination de leur parti pris contre les faits les plus patents, qu'un mois et demi après cette



YAN'D

époque et malgré l'écrasante évidence d'une Fontaine puissante et fournissant, *comme chacun peut le vérifier*, plus de CENT MILLE LITRES par jour, cette négation *absolue* de toute source, cette version impudente de « la mare » avait cours et s'imprimait encore audacieusement dans les journaux de la pensée indépendante. Ce serait à ne pas le croire, si au hasard nous n'en donnions dans les Notes, à la fin du volume, une preuve, tirée du journal officiel du département[9].

Quant aux guérisons, on les niait provisoirement, comme on niait la Source. Toutes, sans exception, étaient absolument repoussées avec des haussements d'épaules et des rires bruyants, comme l'était celle de Louis Bourriette.

— Bourriette n'est pas guéri, disait l'un.

— Il n'a jamais été malade, disait l'autre.

— Il s'imagine être guéri, il croit y voir, insinuait un jeune homme de l'école de Renan.

— L'imagination a quelquefois sur les nerfs un effet surprenant, répondait un physiologiste.

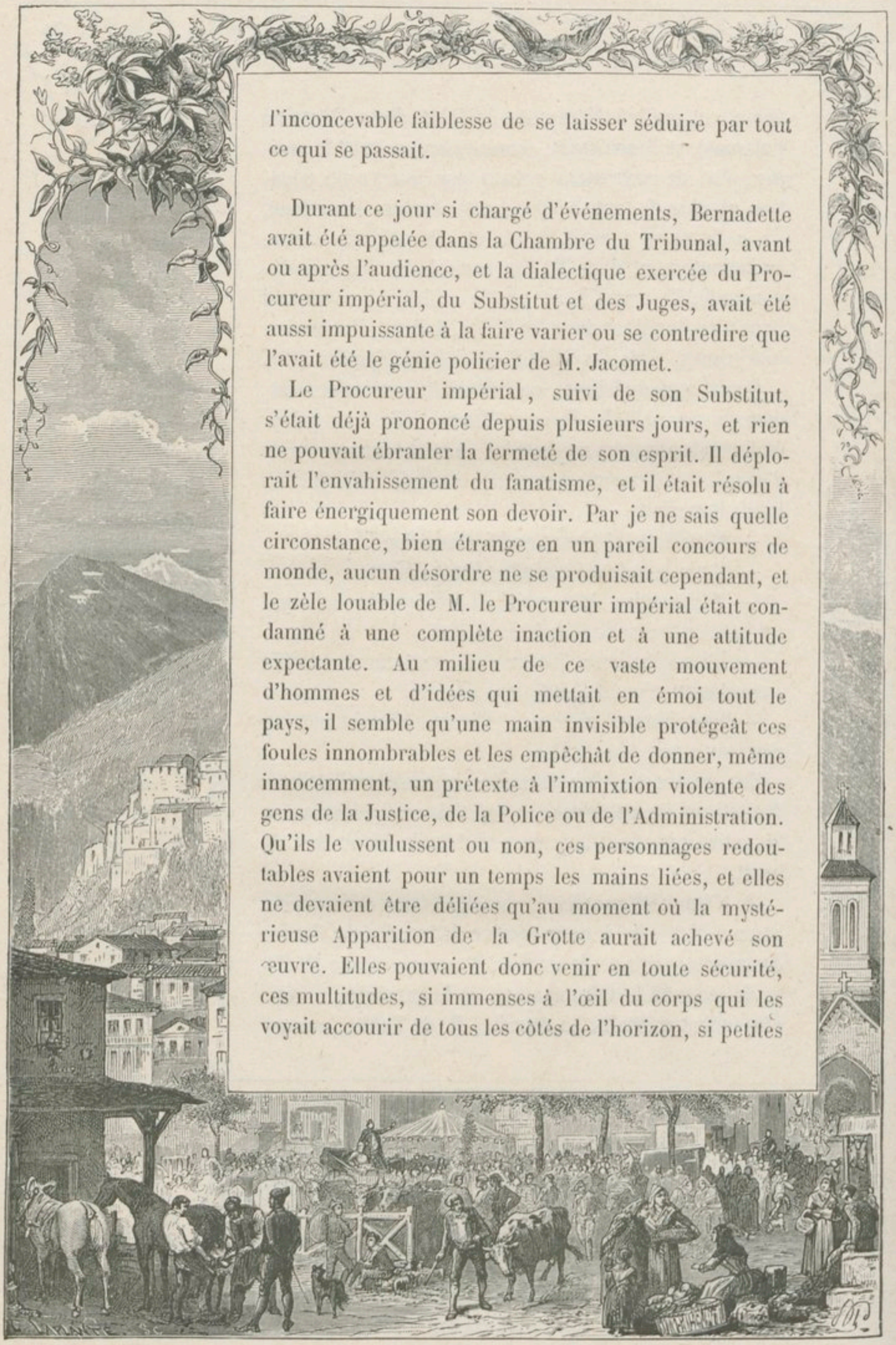
— Bourriette n'existe pas, s'écriait brutalement un nouveau venu, plus radical.

Ces quatre ou cinq formules résumaient l'attitude des têtes philosophiques au sujet de ces guérisons extraordinaires, dont la pauvre multitude faisait tant de bruit.

On s'étonnait que des hommes sérieux et instruits, comme M. Dufo, à cette époque bâtonnier de l'ordre des avocats, comme le docteur Dozous, comme M. Estrade, comme le Commandant de la garnison, comme l'Intendant militaire en retraite, M. de Laffite, eussent



YAN'D



l'inconcevable faiblesse de se laisser séduire par tout ce qui se passait.

Durant ce jour si chargé d'événements, Bernadette avait été appelée dans la Chambre du Tribunal, avant ou après l'audience, et la dialectique exercée du Procureur impérial, du Substitut et des Juges, avait été aussi impuissante à la faire varier ou se contredire que l'avait été le génie policier de M. Jacomet.

Le Procureur impérial, suivi de son Substitut, s'était déjà prononcé depuis plusieurs jours, et rien ne pouvait ébranler la fermeté de son esprit. Il déplorait l'envahissement du fanatisme, et il était résolu à faire énergiquement son devoir. Par je ne sais quelle circonstance, bien étrange en un pareil concours de monde, aucun désordre ne se produisait cependant, et le zèle louable de M. le Procureur impérial était condamné à une complète inaction et à une attitude expectante. Au milieu de ce vaste mouvement d'hommes et d'idées qui mettait en émoi tout le pays, il semble qu'une main invisible protégeât ces foules innombrables et les empêchât de donner, même innocemment, un prétexte à l'immixtion violente des gens de la Justice, de la Police ou de l'Administration. Qu'ils le voulussent ou non, ces personnages redoutables avaient pour un temps les mains liées, et elles ne devaient être déliées qu'au moment où la mystérieuse Apparition de la Grotte aurait achevé son œuvre. Elles pouvaient donc venir en toute sécurité, ces multitudes, si immenses à l'œil du corps qui les voyait accourir de tous les côtés de l'horizon, si petites

à l'œil de l'esprit qui les compare aux millions de croyants que l'avenir devait amener là en pèlerinage. Une égide invisible défendait de tout péril ces premiers témoins appelés par la Vierge : *Nolite timere, pusillus grex.*

Les ennemis de la Superstition firent les plus instantes démarches auprès du Maire de Lourdes pour le décider à interdire par un Arrêté tout accès aux Roches Massabielle, lesquelles faisaient partie d'un terrain appartenant à la commune. Un tel Arrêté, pensaient-ils, serait inévitablement violé par la passion populaire, donnerait lieu à des procès-verbaux sans nombre : il y aurait des résistances, on opérerait des arrestations, et, une fois entrée dans l'affaire, l'Autorité judiciaire, policière et administrative, aurait aisément raison de tout, car elle aurait pour la soutenir toutes les forces de l'État.

M. Lacadé, Maire de Lourdes, était un très-honnête et très-excellent homme, jouissant de la considération publique et la méritant. Chacun, dans la ville de Lourdes, rendait justice à ses rares qualités personnelles ; et ses ennemis ou ses jaloux, dans leurs propos les plus excessifs, ne lui reprochaient qu'une certaine timidité à prendre, entre les partis extrêmes, une attitude tranchée, et un peu trop d'attachement à ses fonctions de Maire, qu'il remplissait d'ailleurs, au dire de tous, avec une réelle supériorité.

Il se refusa à promulguer l'Arrêté qu'on sollicitait de lui.

— Je ne sais, au milieu de tant de clameurs, où est

la vérité, répondait-il, et je n'ai à me prononcer ni pour ni contre. Je laisse faire tant qu'il n'y a pas de désordre. C'est à l'Évêque à trancher la question religieuse ; c'est au Préfet à décider les mesures qui ressortent de l'Administration. Pour moi, je veux, autant que possible, rester en dehors de tout cela, et je n'agirai, comme Maire, que sur l'injonction expresse du Préfet.

Tel fut, sinon le texte, du moins le sens de sa réponse aux obsessions dont il était l'objet de la part des bons philosophes de ce pays, semblables dans leur intolérance, vis-à-vis des croyances chrétiennes, aux philosophes de tous les temps et de toutes les latitudes. La prétendue liberté de penser tolère rarement la liberté de croire.

Lors du jaillissement de la Source, l'Apparition n'avait point réitéré à Bernadette l'ordre d'aller demander aux prêtres l'érection d'une Chapelle. Le lendemain, comme nous l'avons raconté, la Vision ne s'était point manifestée, de sorte que, depuis ce moment, Bernadette n'avait point paru au presbytère. Le Clergé, malgré la marée montante de la foi populaire, malgré les croissantes rumeurs de miracles qui s'élevaient de la foule, le Clergé continuait de demeurer étranger à toutes les manifestations enthousiastes qui se faisaient autour de la Grotte.

— Attendons ! disait-il. Dans les choses humaines, c'est assez d'être une fois prudent : il faut l'être septante fois dans les choses de Dieu.

Pas un prêtre n'apparaissait en conséquence dans

l'incessante procession qui se rendait à la Source miraculeuse.

Donc, — le Clergé se faisant une loi de rester à l'écart, l'Autorité municipale refusant d'agir et d'opposer son véto, — le mouvement populaire suivait son libre cours, et grossissait comme les fleuves de ces contrées à la fonte des neiges. Il débordait de toutes parts, montant, montant toujours et couvrant les campagnes de ses innombrables flots. Les partisans de la compression commençaient à sentir leur impuissance contre un si formidable courant, et à voir clairement que toute résistance eût été emportée comme une digue de paille par cette soudaine et puissante irruption. Ils durent se résigner à laisser s'accomplir sans entraves le mouvement de ces multitudes, invisiblement soulevées et mises en marche par le souffle de Dieu.

XII

A la Grotte, malgré cet immense concours, tout continuait de se passer avec le plus grand ordre. On puisait à la Source, on chantait des cantiques, on priait.

Les soldats de la garnison, émus comme tout le peuple de ces pays, avaient demandé au Commandant du fort la permission d'aller, eux aussi, aux Roches Massabielle. Avec l'instinct de discipline développé en eux par le régime militaire, ils veillaient d'eux-mêmes à éviter l'encombrement, à laisser libres certains passages, à empêcher la foule de se trop avancer sur les





Et lux facta est

rives périlleuses du Gave; ils s'employaient de côté et d'autre, prenant spontanément une certaine autorité, que personne, avec raison, ne songeait à leur contester.

Quelques jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels l'Apparition se manifesta sans aucune particularité nouvelle, sinon que la Source grandissait toujours et que les guérisons miraculeuses se multipliaient de plus en plus. Il y eut dans le camp de la Libre Pensée un moment de stupeur profonde. Les faits devenaient si nombreux, si constatés, si patents, qu'à chaque instant des défections avaient lieu parmi les incrédules. Les meilleurs et les plus droits se laissaient gagner par l'évidence. Toutefois il restait un indestructible noyau d'esprits se disant forts, et dont la force consistait à se roidir contre les preuves et à refuser de se rendre à la vérité. Cela semblerait impossible si l'univers entier ne savait qu'une grande partie du peuple juif a résisté aux miracles mêmes de Jésus-Christ et des Apôtres, et qu'il a fallu quatre siècles de prodiges pour ouvrir complétement les yeux du monde païen.



I

Le 2 mars, Bernadette se rendit de nouveau auprès de M. le Curé de Lourdes et lui parla une seconde fois au nom de l'Apparition.

— Elle veut qu'on construise une chapelle et qu'on fasse des processions à la Grotte, dit l'enfant.

Les faits avaient marché, la Source avait jailli,



les guérisons avaient eu lieu, les miracles étaient venus témoigner au nom de Dieu de la véracité de Bernadette. Le prêtre n'avait plus de preuves à demander : il n'en demanda point. Sa conviction était faite. Le doute ne pouvait désormais effleurer sa foi.

La « Dame » invisible de la Grotte n'avait point dit son nom. Mais l'homme de Dieu l'avait reconnue à ses bienfaits maternels, et peut-être ajoutait-il déjà à ses litanies et à ses oraisons : « Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. »

Toutefois, malgré le secret enthousiasme qui remplissait son cœur ardent au spectacle de ces grandes choses, il avait, par une rare prudence, su contenir l'expression prématurée des sentiments profonds et doux dont il était agité à la pensée que la Reine du Ciel était descendue parmi l'humble troupeau de ses paroissiens, et il avait maintenu vis-à-vis de son clergé la défense formelle d'aller à la Grotte.

— Je te crois, dit-il à Bernadette en cette seconde entrevue. Mais ce que tu me demandes au nom de l'Apparition ne dépend pas de moi. Cela dépend de Mgr l'Évêque, que j'ai déjà instruit de ce qui se passe. Aujourd'hui même j'irai le voir pour lui faire part de cette nouvelle démarche. C'est à lui seul qu'il appartient d'agir.

II

Mgr Bertrand-Sévère Laurence, Évêque de Tarbes, était, par sa personne autant que par sa dignité, l'homme du Diocèse. Il y était né, il y avait été élevé,

il y avait grandi. Porté rapidement par son mérite aux plus importantes fonctions ecclésiastiques, il avait été successivement Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Pé, qu'il avait fondé, Supérieur du Grand Séminaire et Vicaire général.

Presque tous les prêtres du Diocèse avaient été ses élèves. Il avait été leur Maître avant d'être leur Évêque, et, à l'un ou à l'autre de ces titres, il les dirigeait depuis près de quarante années.

L'harmonie profonde, la grande unité d'âme et d'esprit qui régnaient, par suite de ces circonstances, entre l'ancien Supérieur des Séminaires et le Clergé qu'il avait formé lui-même à la vie sacerdotale avaient même été l'une des causes de sa promotion à l'Épiscopat. Lorsque, douze ans auparavant, le siége de Tarbes était devenu vacant par la mort de Mgr Double, le nom de M. l'abbé Laurence se trouva dans toutes les bouches. Un grand nombre s'émurent du même désir et de la même espérance, et signèrent une pétition pour demander la nomination de M. Laurence au siége de Tarbes. L'Évêque, comme cela était arrivé souvent dans la primitive Église, fut ainsi désigné et porté par le suffrage à ce rang éminent. Mgr Laurence et son Clergé, en de telles circonstances, ne pouvaient être et n'étaient, en effet, qu'une grande famille chrétienne.

Toute la chaleur de cette nature s'était concentrée dans ce cœur paternel et excellent qui s'était fait tout à tous. Par un contraste qui n'était point une opposition, la tête était froide et soumettait toutes choses à l'examen d'une impassible raison. L'intelligence du Prélat, bien que naturellement ouverte sur tous les



horizons de l'esprit, avait une tendance essentiellement pratique. Personne moins que lui n'était accessible aux illusions de l'imagination et aux entraînements d'un enthousiasme irréfléchi. Il se défiait des tempéraments ardents et des cerveaux exagérés. Pour le convaincre, les arguments passionnés étaient inutiles. Si le sentiment dirigeait son cœur, la raison seule était la loi de son intelligence.

L'Évêque, avant d'agir, pesait avec un soin extrême non-seulement ses actes en eux-mêmes, mais aussi toutes leurs conséquences. De là, parfois, une certaine lenteur à se prononcer dans les affaires graves, lenteur ayant pour principe, non point sans doute l'indécision du caractère, mais la sagesse de l'esprit, qui voulait se rendre compte et se déterminer en pleine connaissance de cause. Sachant d'ailleurs que la vérité est éternelle et que son jour arrive infailliblement, il avait cette vertu, l'une des plus rares qui soient au monde : la patience. Mgr Laurence savait attendre.

Doué d'une rare sagacité d'observation, Mgr Laurence connaissait les hommes et possédait à un haut degré l'art difficile de les manier et de les conduire. A moins que la Religion ne fût en jeu et qu'un motif particulier n'exigeât un éclat, il évitait avec soin les froissements, les désaccords et les conflits : car il savait que faire des ennemis à l'Évêque, c'était, suivant la pente ordinaire du cœur humain, faire des ennemis à l'Épiscopat et à la Religion. Sa circonspection était extrême. Ayant, dans toute l'étendue d'un diocèse, à diriger la barque de Pierre, il était plein du sentiment de sa responsabilité. Attentif à l'état de la

mer et au souffle du vent, il regardait souvent au fond de l'eau et était soigneux à éviter les écueils.

Administrateur remarquable, homme d'ordre et de discipline, réunissant en sa personne la simplicité de l'apôtre et la prudence du diplomate, il avait été de tout temps, depuis le règne de Louis-Philippe jusqu'au second Empire, tenu en très-haute appréciation par les divers gouvernements qui s'étaient succédé. Quand Mgr Laurence demandait une chose, on savait à l'avance, dans les régions du pouvoir, que cette chose était certainement juste et très-probablement nécessaire, et on ne la refusait jamais.

C'est ainsi que depuis longues années l'Autorité spirituelle et l'Autorité temporelle vivaient dans le plus parfait accord dans ce diocèse pyrénéen, lorsque survinrent, à Lourdes, les événements miraculeux qui font l'objet de cette histoire.

III

M. l'abbé Peyramale exposa à l'Évêque les faits surprenants dont la Grotte de Massabielle et la ville de Lourdes étaient le théâtre depuis bientôt trois semaines. Il raconta les extases et les visions de Bernadette, les paroles de l'Apparition, le jaillissement de la Source, les guérisons soudaines, l'émotion universelle.

Son récit très-animé, très-pittoresque sans doute et dont nous voudrions bien avoir le texte, devait frapper l'esprit de Sa Grandeur, mais ne pouvait entraîner une conviction immédiate.





Habitué à voir la vérité descendre hiérarchiquement des hauteurs du Vatican, Mgr Laurence était peu disposé à recevoir et à accepter sans mûr examen un message céleste apporté tout à coup, en dehors des règles ordinaires, par une petite paysanne illettrée.

Il était trop versé cependant dans tout ce qui touche à l'histoire de l'Église pour opposer une négation absolue à un fait qui avait, après tout, des analogues dans les annales séculaires du Catholicisme; mais il était en même temps trop tourné vers la pratique pour ne pas être difficile à convaincre. Les Évêques sont les successeurs des Apôtres. Mgr Laurence était un apôtre et un saint apôtre : c'était saint Thomas. Il voulait voir avant de croire; et cela était heureux, car, lorsque l'Évêque croyait, tout le monde savait qu'on pouvait croire en toute sécurité avec lui, et que la preuve avait dû être faite avec la dernière clarté.

De la plupart des faits qu'il racontait, M. le Curé de Lourdes n'avait pas été le témoin direct; et, à cause de la réserve qu'il avait imposée au Clergé, il n'avait à invoquer devant Sa Grandeur que des déclarations de tierces personnes, de personnes laïques, dont quelques-unes même, sceptiques ou indifférentes en matière de religion, ne suivaient point les préceptes de l'Église.

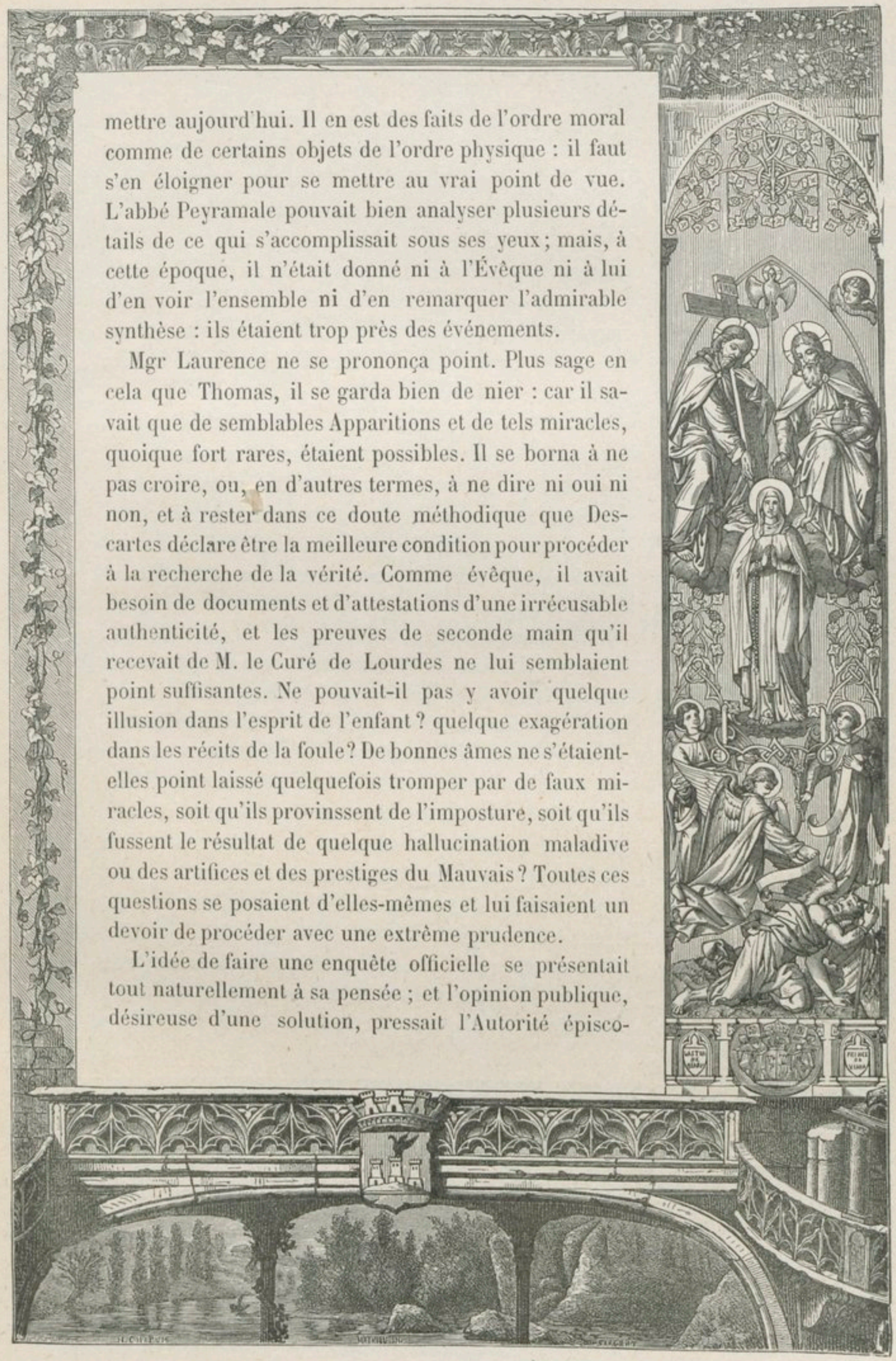
En outre, au milieu de tant de récits qu'il avait entendus, de la multiplicité et de la confusion de tant d'incidents, des inévitables lacunes de ses informations, des bruits sans nombre qui couraient, il lui était impossible de se rendre compte à lui-même et de faire ressortir la marche logique et providentielle des événements, avec la méthode qu'il est si aisé d'y

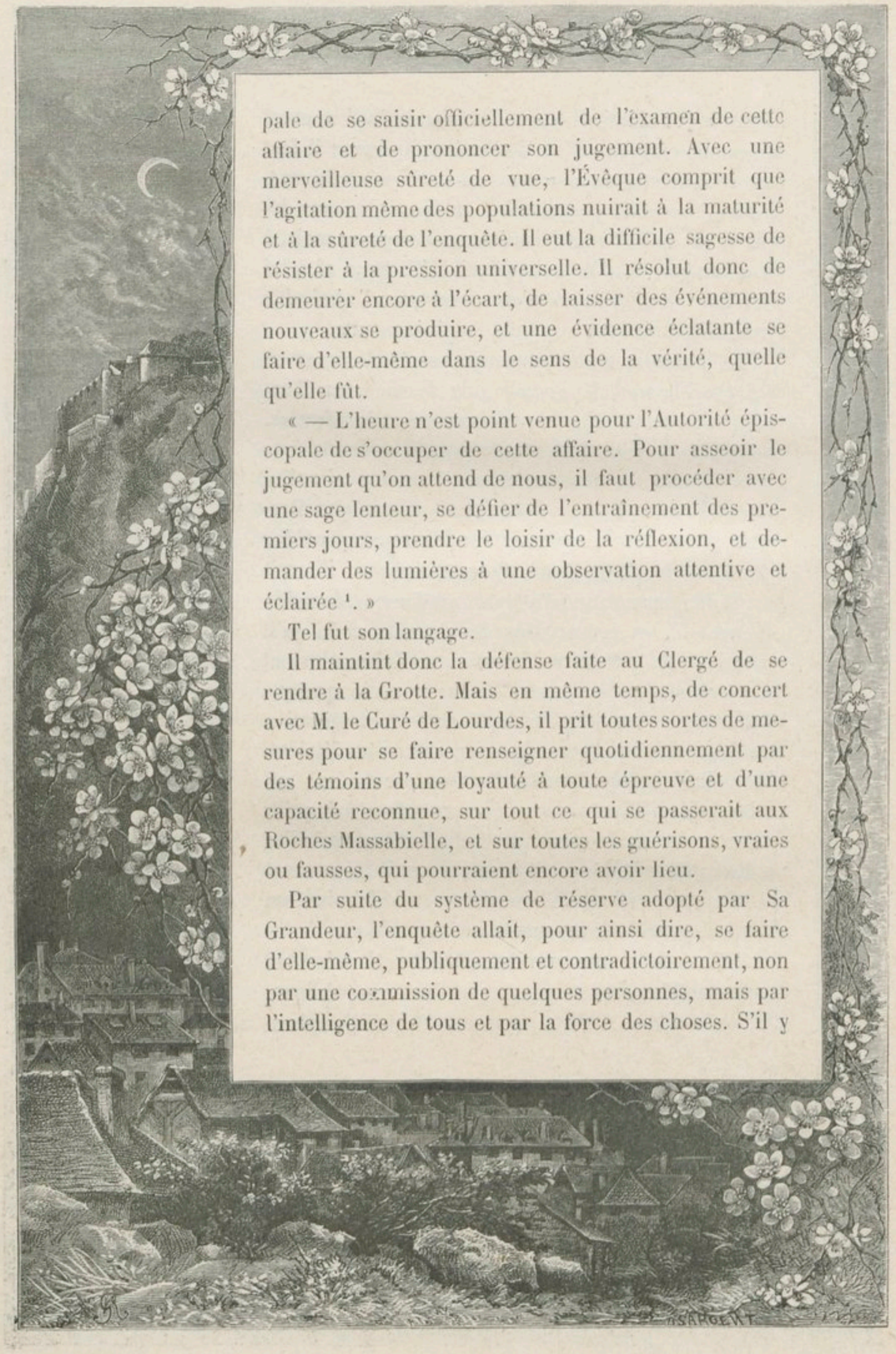


mettre aujourd'hui. Il en est des faits de l'ordre moral comme de certains objets de l'ordre physique : il faut s'en éloigner pour se mettre au vrai point de vue. L'abbé Peyramale pouvait bien analyser plusieurs détails de ce qui s'accomplissait sous ses yeux ; mais, à cette époque, il n'était donné ni à l'Évêque ni à lui d'en voir l'ensemble ni d'en remarquer l'admirable synthèse : ils étaient trop près des événements.

Mgr Laurence ne se prononça point. Plus sage en cela que Thomas, il se garda bien de nier : car il savait que de semblables Apparitions et de tels miracles, quoique fort rares, étaient possibles. Il se borna à ne pas croire, ou, en d'autres termes, à ne dire ni oui ni non, et à rester dans ce doute méthodique que Descartes déclare être la meilleure condition pour procéder à la recherche de la vérité. Comme évêque, il avait besoin de documents et d'attestations d'une irrécusable authenticité, et les preuves de seconde main qu'il recevait de M. le Curé de Lourdes ne lui semblaient point suffisantes. Ne pouvait-il pas y avoir quelque illusion dans l'esprit de l'enfant ? quelque exagération dans les récits de la foule ? De bonnes âmes ne s'étaient-elles point laissé quelquefois tromper par de faux miracles, soit qu'ils provinssent de l'imposture, soit qu'ils fussent le résultat de quelque hallucination maladive ou des artifices et des prestiges du Mauvais ? Toutes ces questions se posaient d'elles-mêmes et lui faisaient un devoir de procéder avec une extrême prudence.

L'idée de faire une enquête officielle se présentait tout naturellement à sa pensée ; et l'opinion publique, désireuse d'une solution, pressait l'Autorité épisco-





pale de se saisir officiellement de l'examen de cette affaire et de prononcer son jugement. Avec une merveilleuse sûreté de vue, l'Évêque comprit que l'agitation même des populations nuirait à la maturité et à la sûreté de l'enquête. Il eut la difficile sagesse de résister à la pression universelle. Il résolut donc de demeurer encore à l'écart, de laisser des événements nouveaux se produire, et une évidence éclatante se faire d'elle-même dans le sens de la vérité, quelle qu'elle fût.

« — L'heure n'est point venue pour l'Autorité épiscopale de s'occuper de cette affaire. Pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il faut procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, prendre le loisir de la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée [1]. »

Tel fut son langage.

Il maintint donc la défense faite au Clergé de se rendre à la Grotte. Mais en même temps, de concert avec M. le Curé de Lourdes, il prit toutes sortes de mesures pour se faire renseigner quotidiennement par des témoins d'une loyauté à toute épreuve et d'une capacité reconnue, sur tout ce qui se passerait aux Roches Massabielle, et sur toutes les guérisons, vraies ou fausses, qui pourraient encore avoir lieu.

Par suite du système de réserve adopté par Sa Grandeur, l'enquête allait, pour ainsi dire, se faire d'elle-même, publiquement et contradictoirement, non par une commission de quelques personnes, mais par l'intelligence de tous et par la force des choses. S'il y

avait au fond de tout cela quelque erreur ou quelque supercherie, le monde incroyant, si profondément animé contre la superstition populaire, ne tarderait pas à les découvrir, à les proclamer, à en fournir les preuves. Si, au contraire, l'événement avait un caractère divin, il triompherait seul des obstacles et montrerait sa vitalité intrinsèque en se passant de tout appui. Il n'en aurait alors, aux yeux de tous les esprits droits, qu'une autorité plus incontestable.

L'Évêque prit donc le parti de demeurer, quoi qu'il advînt, et aussi longtemps que possible, au moins quelques mois, dans cette attitude d'observation, et d'attendre, pour intervenir, que les événements eux-mêmes lui forçassent la main.

IV

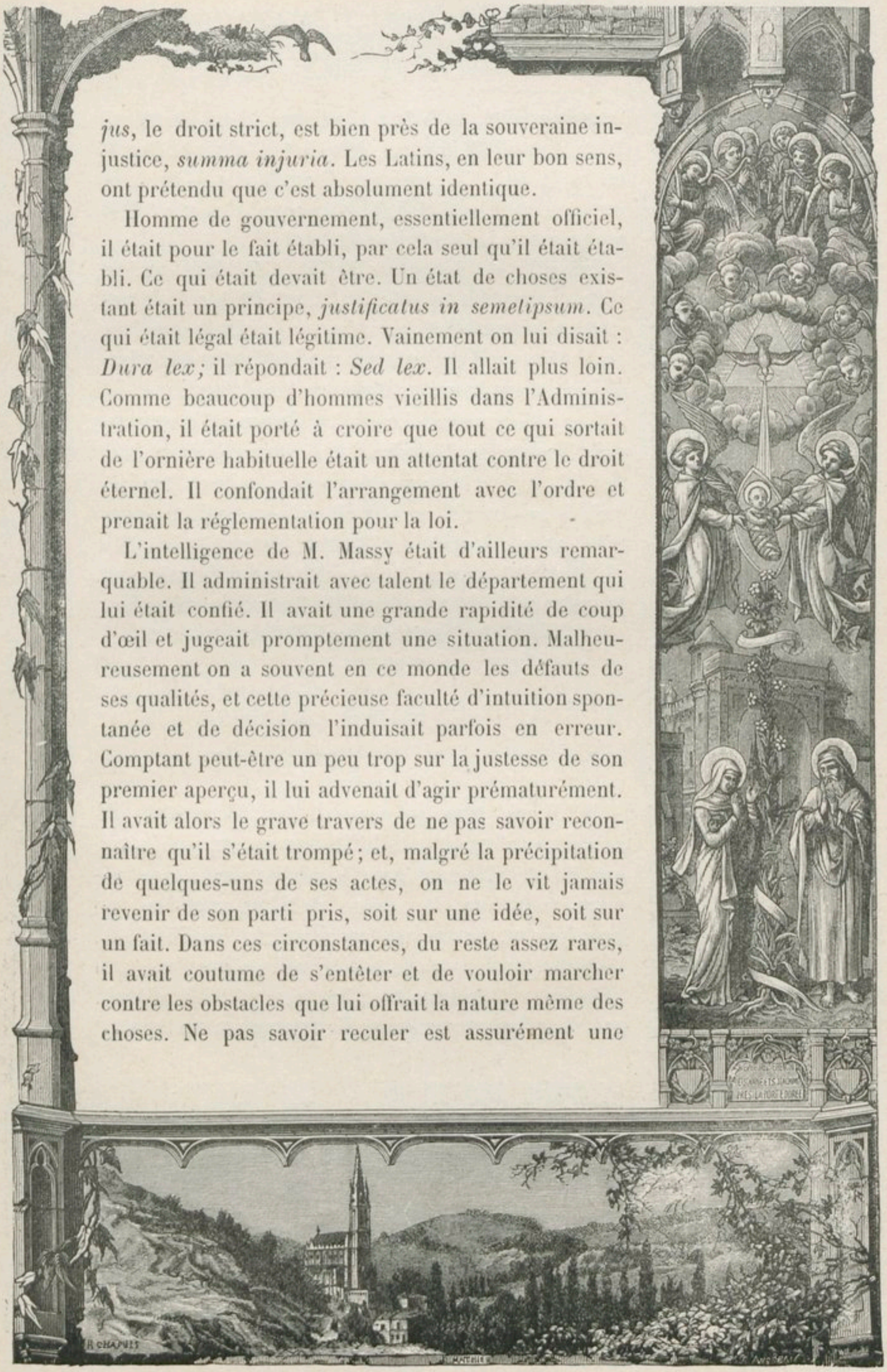
Tandis que l'Évèché se renfermait dans cette extrême circonspection, l'Autorité civile, en présence de ce qui s'accomplissait à Lourdes, était dans la plus grande perplexité. La Préfecture de Tarbes était occupée par M. Massy ; le Ministère des Cultes, par M. Rouland.

Catholique sincère mais indépendant, M. le baron Massy, préfet des Hautes-Pyrénées, était ennemi de la Superstition. Il faisait profession de croire, en très-bon chrétien, aux miracles rapportés par les Évangiles et par les Actes des Apôtres ; mais, en dehors de ces prodiges en quelque sorte officiels, il n'admettait pas le Surnaturel. Les miracles ayant été indispensables pour



fonder l'Église et lui donner l'autorité, il les acceptait comme une nécessité de cette époque de formation. Mais, d'après lui, Dieu devait s'arrêter là et se contenter de ce minimum de Surnaturel, si loyalement concédé. Pour ce personnage administratif, la part de Dieu était faite et réglementée par le *Credo* orthodoxe et les concordats de l'Église. C'était établi, codifié, rédigé en articles de foi et en articles de loi ; les Fidèles respectaient ces mystères, les Gouvernements s'étaient arrangés de ces faits lointains qui les touchaient peu. Donc Dieu ne devait pas sortir de là et venir troubler le train constitutionnel des affaires humaines par des interventions inopportunes, par des actes personnels de sa puissance. Qu'il laissât faire les autorités constituées, — *per me reges regnant*, — et qu'il restât désormais dans les profondeurs invisibles de l'infini. M. le Préfet, ayant incliné sa haute intelligence devant la foi aux miracles évangéliques, était comme ces excellentes gens qui, dans leur budget, consacrent à la charité une somme fixe, au delà de laquelle ils se font une règle de ne rien accorder : et, quand le Surnaturel se présentait, il était tenté de lui dire : « Passez, mon ami, on vous a déjà donné. »

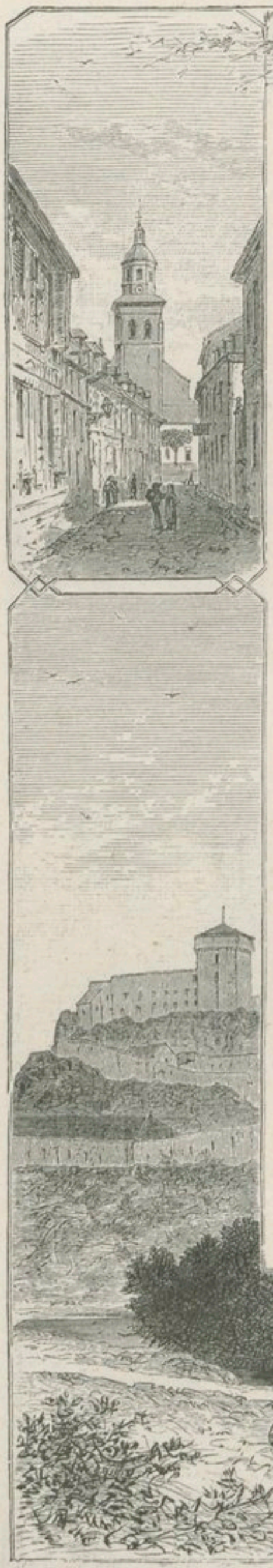
M. Massy était donc très-orthodoxe ; mais, dans le domaine théorique, il craignait les envahissements du Surnaturel. Il était très-religieux ; mais, dans le domaine pratique, il redoutait les empiétements du Clergé. « Rien de trop » était sa devise. C'était fort bien ; mais ceux qui répètent toujours : « rien de trop », finissent généralement par faire la mesure trop étroite et par ne pas accorder assez. Le *summum*



jus, le droit strict, est bien près de la souveraine injustice, *summa injuria*. Les Latins, en leur bon sens, ont prétendu que c'est absolument identique.

Homme de gouvernement, essentiellement officiel, il était pour le fait établi, par cela seul qu'il était établi. Ce qui était devait être. Un état de choses existant était un principe, *justificatus in semetipsum*. Ce qui était légal était légitime. Vainement on lui disait : *Dura lex;* il répondait : *Sed lex*. Il allait plus loin. Comme beaucoup d'hommes vieillis dans l'Administration, il était porté à croire que tout ce qui sortait de l'ornière habituelle était un attentat contre le droit éternel. Il confondait l'arrangement avec l'ordre et prenait la réglementation pour la loi.

L'intelligence de M. Massy était d'ailleurs remarquable. Il administrait avec talent le département qui lui était confié. Il avait une grande rapidité de coup d'œil et jugeait promptement une situation. Malheureusement on a souvent en ce monde les défauts de ses qualités, et cette précieuse faculté d'intuition spontanée et de décision l'induisait parfois en erreur. Comptant peut-être un peu trop sur la justesse de son premier aperçu, il lui advenait d'agir prématurément. Il avait alors le grave travers de ne pas savoir reconnaître qu'il s'était trompé; et, malgré la précipitation de quelques-uns de ses actes, on ne le vit jamais revenir de son parti pris, soit sur une idée, soit sur un fait. Dans ces circonstances, du reste assez rares, il avait coutume de s'entêter et de vouloir marcher contre les obstacles que lui offrait la nature même des choses. Ne pas savoir reculer est assurément une



grande qualité, mais à la condition de ne jamais se tromper et d'être toujours dans le bon chemin. Quand on a le tort de s'engager étourdiment dans une impasse, cette qualité devient un grand vice et on finit par se casser la tête contre les murs.

Jusqu'à cette époque le Préfet et l'Évêque avaient vécu en parfaite entente. M. Massy était catholique, non-seulement dans ses croyances, mais encore dans ses pratiques. Tout le monde rendait justice à la régularité de ses mœurs, à ses vertus domestiques, et l'Évêque l'appréciait. Le Préfet, de son côté, ne pouvait s'empêcher d'admirer et d'aimer les éminentes qualités de Mgr Laurence. La prudence de ce dernier, unie à sa connaissance des hommes, avait toujours évité les occasions de conflit entre l'Autorité spirituelle et l'Autorité temporelle, de sorte que non-seulement la paix, mais la plus cordiale harmonie régnaient entre le chef du Diocèse et le chef du Département.

V

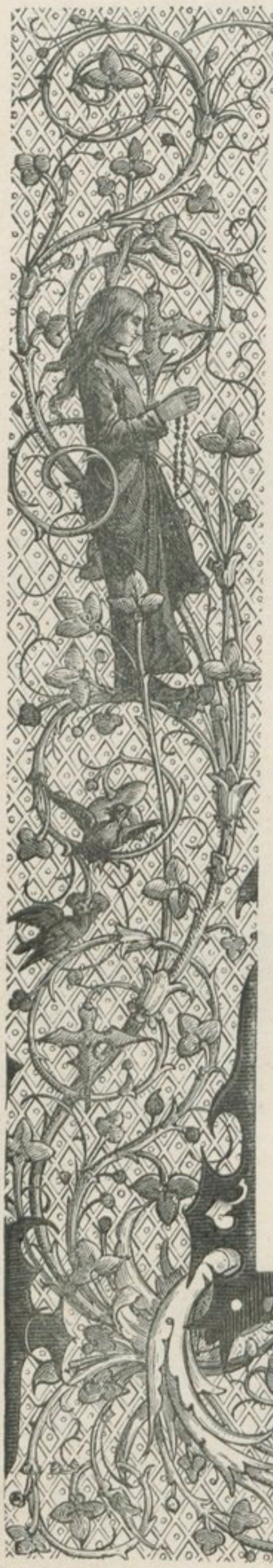
M. Massy, tenu au courant des événements de Lourdes par les rapports de M. Jacomet, en qui il avait une foi véritablement aveugle, n'imita pas la sage réserve de l'Évêque. Il se laissa aller à sa première impression; et, ne croyant en rien à la possibilité de telles Apparitions et de tels Miracles, s'imaginant en lui-même qu'il pourrait arrêter dès qu'il lui plairait ce débordement populaire, il se prononça nettement,

et résolut d'étouffer dans son berceau cette superstition nouvelle qui, à peine née, semblait menacer de grandir si rapidement.

— Si j'avais été Préfet de l'Isère lors des prétendues Apparitions de la Salette, disait-il souvent, j'en aurais bien vite eu raison, et il en eût été de cette légende comme il en sera bientôt de celle de Lourdes. Toute cette fantasmagorie va rentrer dans le néant.

Au lieu d'attendre que l'Autorité religieuse, qui seule était compétente, jugeât opportun de prendre en main l'examen de cette affaire extraordinaire, M. le Préfet décida donc par avance la question dans le sens de ses préventions antisurnaturelles. L'Évêque, en sa patience, demandait du temps pour dénouer le nœud gordien ; M. Massy, dans son impétuosité, trouvait préférable de le trancher brusquement. Ces tours de force ont réussi parfois au glaive d'Alexandre ; mais l'épée de parade d'un Préfet risque de s'y voir impuissante. A un pareil labeur, celle de M. Massy devait s'émousser d'abord et se briser ensuite.

Quoi qu'il eût résolu à ce sujet dans son esprit, il ne pouvait cependant s'empêcher de comprendre que le fond même de cette question relevait de l'Autorité épiscopale et nullement du Pouvoir civil, et il ne voulait en rien blesser le Prélat vénéré qui conduisait, avec une sagesse si universellement reconnue, les affaires du Diocèse. Tout en laissant percer ses sentiments hostiles contre les « miracles » de la Grotte et tout en les soumettant par ses agents à une enquête, il se borna extérieurement à certaines mesures, qui pouvaient à la rigueur avoir pour prétexte l'immense



concours de peuple que le bruit de ces événements attirait dans la ville de Lourdes.

Il commença, nous ne savons trop dans quelle espérance, par faire surveiller secrètement la Grotte nuit et jour, comme si quelque manœuvre humaine eût pu être complice de ce jaillissement étrange de la Source miraculeuse et de son agrandissement progressif [2].

Le 3 mars, d'après les ordres venus de la Préfecture, le Maire de Lourdes, M. Lacadé, écrivit au Commandant du Fort de mettre à sa disposition les troupes de la garnison, et de les tenir prêtes à tout événement [3]. Les soldats, en armes, devaient occuper le chemin et les abords de la Grotte. La Gendarmerie locale et tous les Officiers de Police avaient reçu de semblables instructions.

A quel point ce menaçant déploiement de forces était-il nécessaire à la tranquillité publique? Nous ne saurions très-bien le comprendre. N'y avait-il pas à craindre, par ces démonstrations hostiles ou tout au moins intempestives, par cet essai d'intimidation, d'irriter ces populations jusque-là si paisibles, mais naturellement ardentes, et, en ce moment, émues au plus haut degré par les événements que nous avons racontés? Ne risquait-on pas de provoquer dans ces âmes si puissamment exaltées par le sentiment religieux, quelques cris de colère, quelque séditieux mouvement, quelque soudaine révolte? Beaucoup le redoutaient; d'autres l'espéraient peut-être et comptaient bien que la multitude donnerait à la force quelque occasion d'intervenir. Il y avait tout à parier qu'il en serait ainsi.

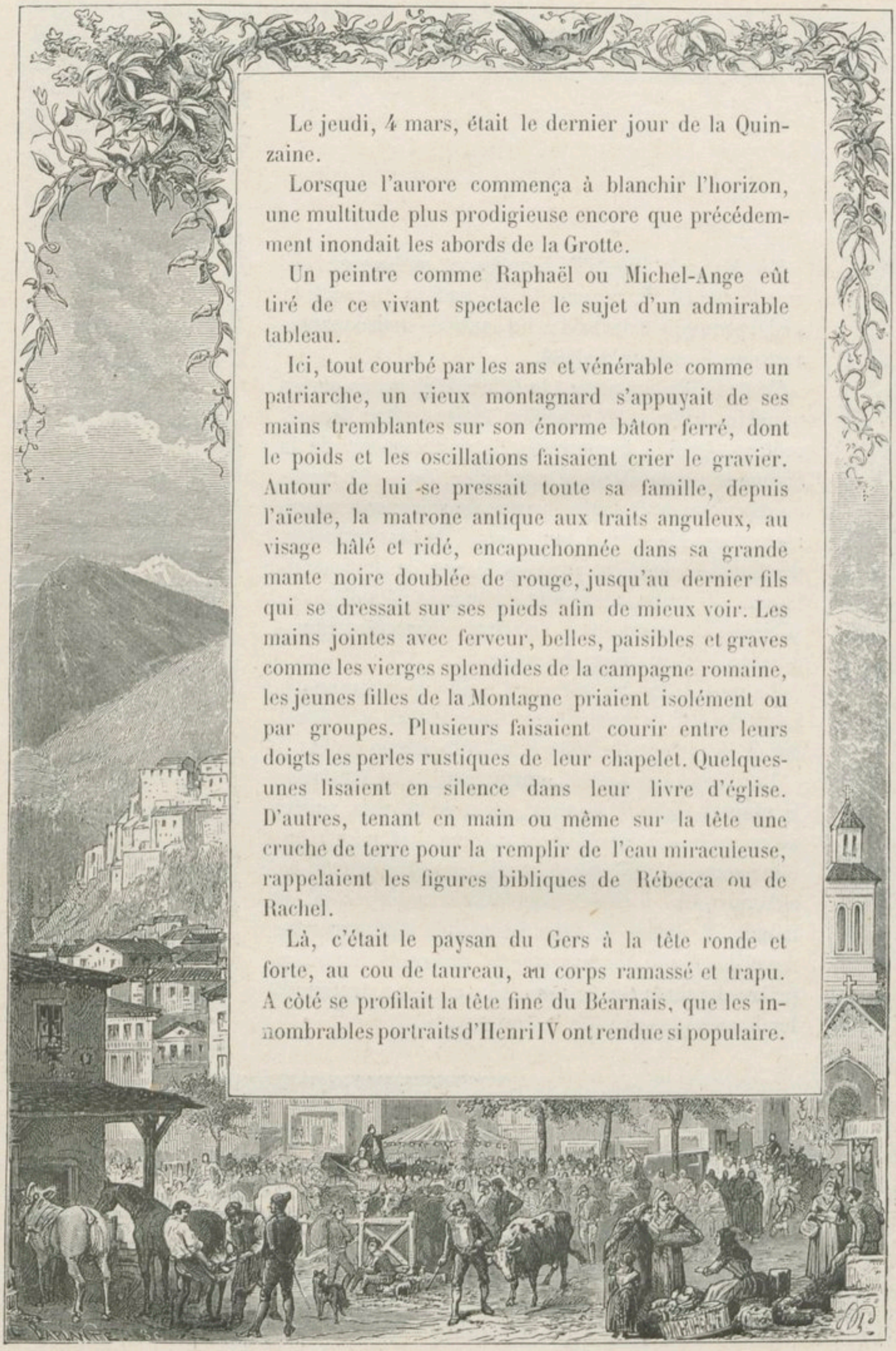
VI

En dépit de l'hostilité inquiète et ombrageuse du monde officiel, la renommée de ces faits merveilleux s'était propagée dans toutes les contrées environnantes avec une électrique rapidité.

Toute la Bigorre et tout le Béarn, déjà agités par les premiers bruits de l'Apparition, étaient entrés dans un profond émoi à la nouvelle du jaillissement de la Source et des guérisons miraculeuses. Toutes les routes du département étaient couvertes de voyageurs, accourant en grande hâte. A tout instant, de tous les côtés, par tous les chemins, par tous les sentiers qui aboutissent à Lourdes, arrivaient en foule et pêle-mêle des véhicules de toute sorte, calèches, charrettes, chars-à-bancs, des cavaliers, des piétons.

La nuit même ralentissait à peine ce mouvement. Les habitants de la Montagne descendaient à la lueur des étoiles pour se trouver à la Grotte dès le matin.

Les voyageurs précédemment arrivés étaient pour la plupart restés à Lourdes, ne voulant rien perdre de ces scènes extraordinaires, comme on n'en avait certainement point vu depuis des siècles. Les hôtels, les auberges, les maisons particulières regorgeaient de monde. Il devint presque impossible d'héberger les nouvelles foules qui survenaient. On passait la nuit en prière devant la Grotte illuminée, afin de se trouver le lendemain plus près de la Voyante.



Le jeudi, 4 mars, était le dernier jour de la Quinzaine.

Lorsque l'aurore commença à blanchir l'horizon, une multitude plus prodigieuse encore que précédemment inondait les abords de la Grotte.

Un peintre comme Raphaël ou Michel-Ange eût tiré de ce vivant spectacle le sujet d'un admirable tableau.

Ici, tout courbé par les ans et vénérable comme un patriarche, un vieux montagnard s'appuyait de ses mains tremblantes sur son énorme bâton ferré, dont le poids et les oscillations faisaient crier le gravier. Autour de lui se pressait toute sa famille, depuis l'aïeule, la matrone antique aux traits anguleux, au visage hâlé et ridé, encapuchonnée dans sa grande mante noire doublée de rouge, jusqu'au dernier fils qui se dressait sur ses pieds afin de mieux voir. Les mains jointes avec ferveur, belles, paisibles et graves comme les vierges splendides de la campagne romaine, les jeunes filles de la Montagne priaient isolément ou par groupes. Plusieurs faisaient courir entre leurs doigts les perles rustiques de leur chapelet. Quelques-unes lisaient en silence dans leur livre d'église. D'autres, tenant en main ou même sur la tête une cruche de terre pour la remplir de l'eau miraculeuse, rappelaient les figures bibliques de Rébecca ou de Rachel.

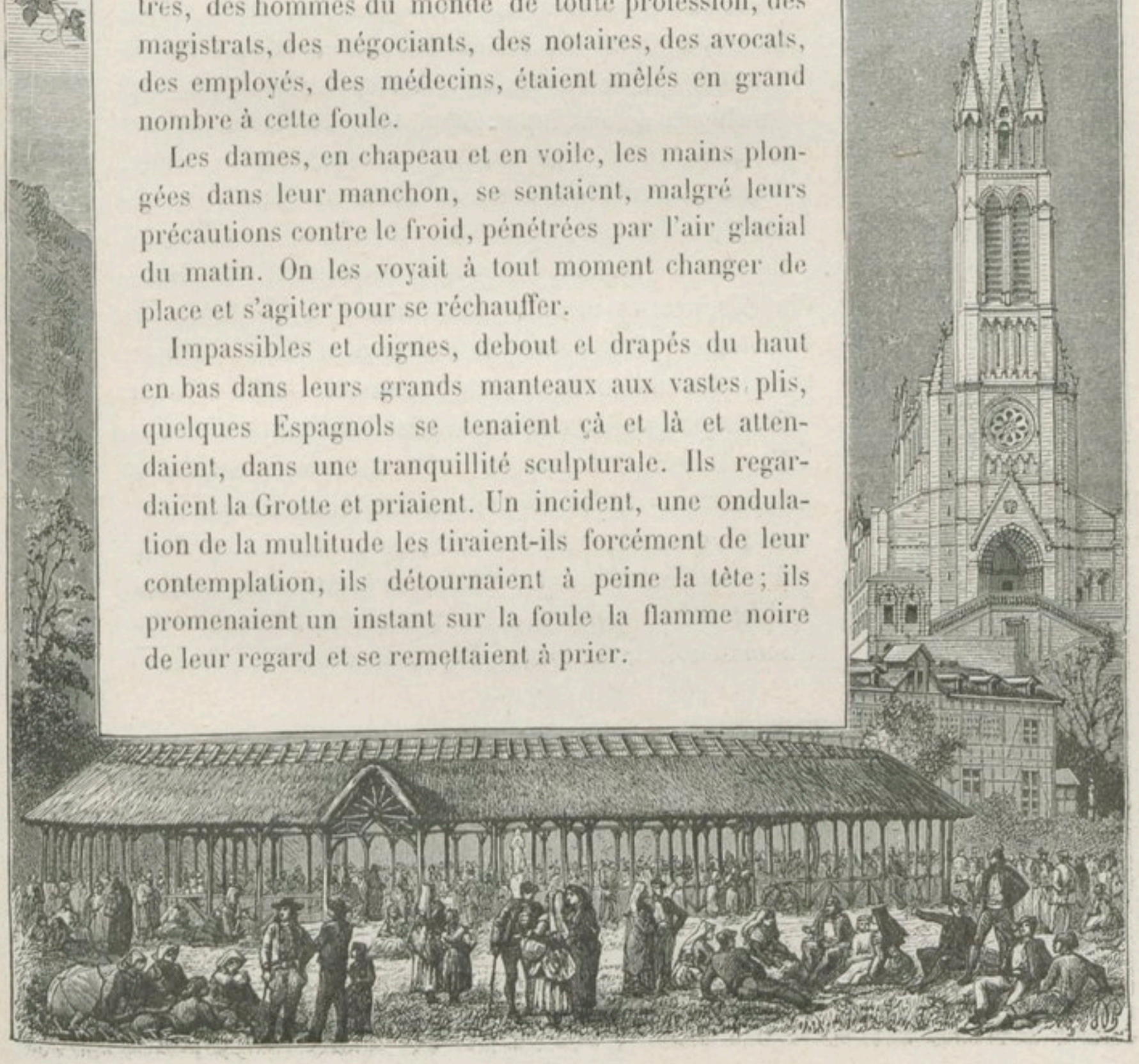
Là, c'était le paysan du Gers à la tête ronde et forte, au cou de taureau, au corps ramassé et trapu. A côté se profilait la tête fine du Béarnais, que les innombrables portraits d'Henri IV ont rendue si populaire.

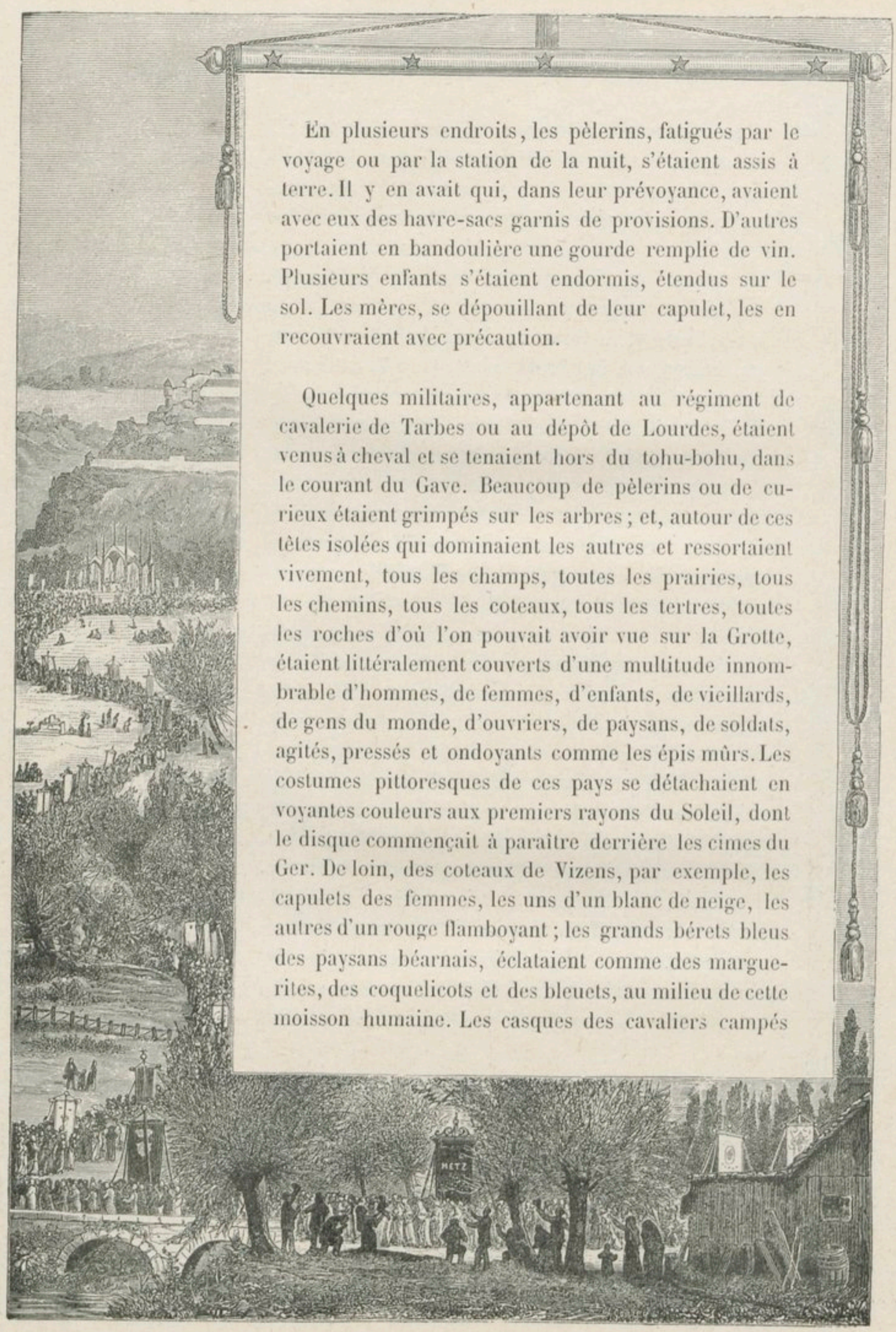
De taille moyenne, mais paraissant grands tant ils sont merveilleusement droits, les Basques, à la poitrine saillante, aux épaules un peu hautes et aux membres agiles, regardaient dans une immobilité absolue et semblaient plantés dans le sol comme des statues. Leur large front, leur menton étroit et proéminent, leur visage maigre et osseux, taillé dans l'angle d'un V, leurs traits caractéristiques, la netteté de leur type, indiquaient la pureté primordiale de cette race, la plus ancienne peut-être du pays des Gaules.

Présentant des formes moins rudes, mais aussi moins accentuées, plus effacés ou plus polis, plus distingués selon les uns, plus vulgaires selon les autres, des hommes du monde de toute profession, des magistrats, des négociants, des notaires, des avocats, des employés, des médecins, étaient mêlés en grand nombre à cette foule.

Les dames, en chapeau et en voile, les mains plongées dans leur manchon, se sentaient, malgré leurs précautions contre le froid, pénétrées par l'air glacial du matin. On les voyait à tout moment changer de place et s'agiter pour se réchauffer.

Impassibles et dignes, debout et drapés du haut en bas dans leurs grands manteaux aux vastes plis, quelques Espagnols se tenaient çà et là et attendaient, dans une tranquillité sculpturale. Ils regardaient la Grotte et priaient. Un incident, une ondulation de la multitude les tiraient-ils forcément de leur contemplation, ils détournaient à peine la tête; ils promenaient un instant sur la foule la flamme noire de leur regard et se remettaient à prier.





En plusieurs endroits, les pèlerins, fatigués par le voyage ou par la station de la nuit, s'étaient assis à terre. Il y en avait qui, dans leur prévoyance, avaient avec eux des havre-sacs garnis de provisions. D'autres portaient en bandoulière une gourde remplie de vin. Plusieurs enfants s'étaient endormis, étendus sur le sol. Les mères, se dépouillant de leur capulet, les en recouvraient avec précaution.

Quelques militaires, appartenant au régiment de cavalerie de Tarbes ou au dépôt de Lourdes, étaient venus à cheval et se tenaient hors du tohu-bohu, dans le courant du Gave. Beaucoup de pèlerins ou de curieux étaient grimpés sur les arbres ; et, autour de ces têtes isolées qui dominaient les autres et ressortaient vivement, tous les champs, toutes les prairies, tous les chemins, tous les coteaux, tous les tertres, toutes les roches d'où l'on pouvait avoir vue sur la Grotte, étaient littéralement couverts d'une multitude innombrable d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de gens du monde, d'ouvriers, de paysans, de soldats, agités, pressés et ondoyants comme les épis mûrs. Les costumes pittoresques de ces pays se détachaient en voyantes couleurs aux premiers rayons du Soleil, dont le disque commençait à paraître derrière les cimes du Ger. De loin, des coteaux de Vizens, par exemple, les capulets des femmes, les uns d'un blanc de neige, les autres d'un rouge flamboyant ; les grands bérets bleus des paysans béarnais, éclataient comme des marguerites, des coquelicots et des bleuets, au milieu de cette moisson humaine. Les casques des cavaliers campés

dans le Gave étincelaient à la naissante lueur qui venait de l'orient.

Il y avait bien là plus de vingt mille hommes répandus sur la rive du Gave, et cette multitude grossissait incessamment par l'arrivée de nouveaux pèlerins qui débouchaient de tous les côtés [1].

La foi, la prière, la curiosité, le scepticisme se peignaient sur ces visages. Toutes les classes, toutes les idées, tous les sentiments étaient représentés dans cette immense multitude. Il était là, le rude chrétien des premiers âges, qui sait que rien n'est impossible à Dieu. Il était là, le chrétien tourmenté par le doute et venant, devant ces roches sauvages, chercher des arguments pour sa foi. Elle était là, la femme croyante, demandant à la divine Mère de guérir quelque cher malade, de convertir quelque âme bien-aimée. Il était là aussi, le négateur de parti pris, ayant des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre. Il était là, l'esprit frivole, oublieux de son âme, en quête seulement, devant le paradis entr'ouvert, d'un amusement curieux et d'un vain spectacle.

Autour de cette foule et sur le chemin couraient, allaient, s'empressaient, criaient, dans une sorte d'effarement, les Sergents de ville et les Gendarmes. L'Adjoint, revêtu de son écharpe, se tenait immobile.

Attentifs à toutes choses et prêts à sévir au moindre désordre, on remarquait sur une petite hauteur Jacomet et le Procureur impérial.

Une rumeur énorme, vague, multiple, confuse, indescriptible, composée de mille bruits divers, de pa-



roles, de conversations, de prières, de cris, sortait de cette multitude et ressemblait à l'inapaisable tumulte des flots.

Tout à coup une clameur vole sur toutes les bouches : « Voilà la Sainte ! voilà la Sainte ! » s'écrie-t-on de toutes parts, et une agitation extraordinaire se fait au milieu de cette foule. Tous les cœurs, même les plus froids, sont émus ; toutes les têtes se dressent, tous les yeux se fixent sur le même point : instinctivement tous les fronts se découvrent.

Bernadette, accompagnée de sa mère, venait de paraître sur le sentier que la Confrérie des carriers avait tracé les jours précédents, et descendait paisiblement vers cet océan humain. Bien qu'elle eût tout ce vaste peuple sous les yeux et qu'elle fût sans doute heureuse de ce témoignage d'adoration pour « la Dame » merveilleuse, elle était tout entière à la pensée de revoir cette incomparable Beauté. Quand le ciel est près de s'ouvrir, qui donc regarde la terre ? Elle était tellement absorbée par l'espérance joyeuse qui remplissait son cœur, que les cris : « Voilà la Sainte ! » et les explosions enthousiastes de la vénération populaire ne semblaient point l'atteindre. Elle était si pleine de l'image de la Vision, elle était si parfaitement humble, qu'elle n'avait pas même la vanité d'être confuse et de rougir.

Les Gendarmes cependant étaient accourus ; et, perçant ces masses compactes devant Bernadette, ils formaient une escorte à l'enfant et lui faisaient un passage jusqu'à la Grotte.

Ces braves gens, de même que les soldats, étaient

croyants ; de sorte que leur attitude sympathique, émue, religieuse, avait empêché la foule de s'irriter de ce déploiement de la force armée, et trompé le calcul des habiles.

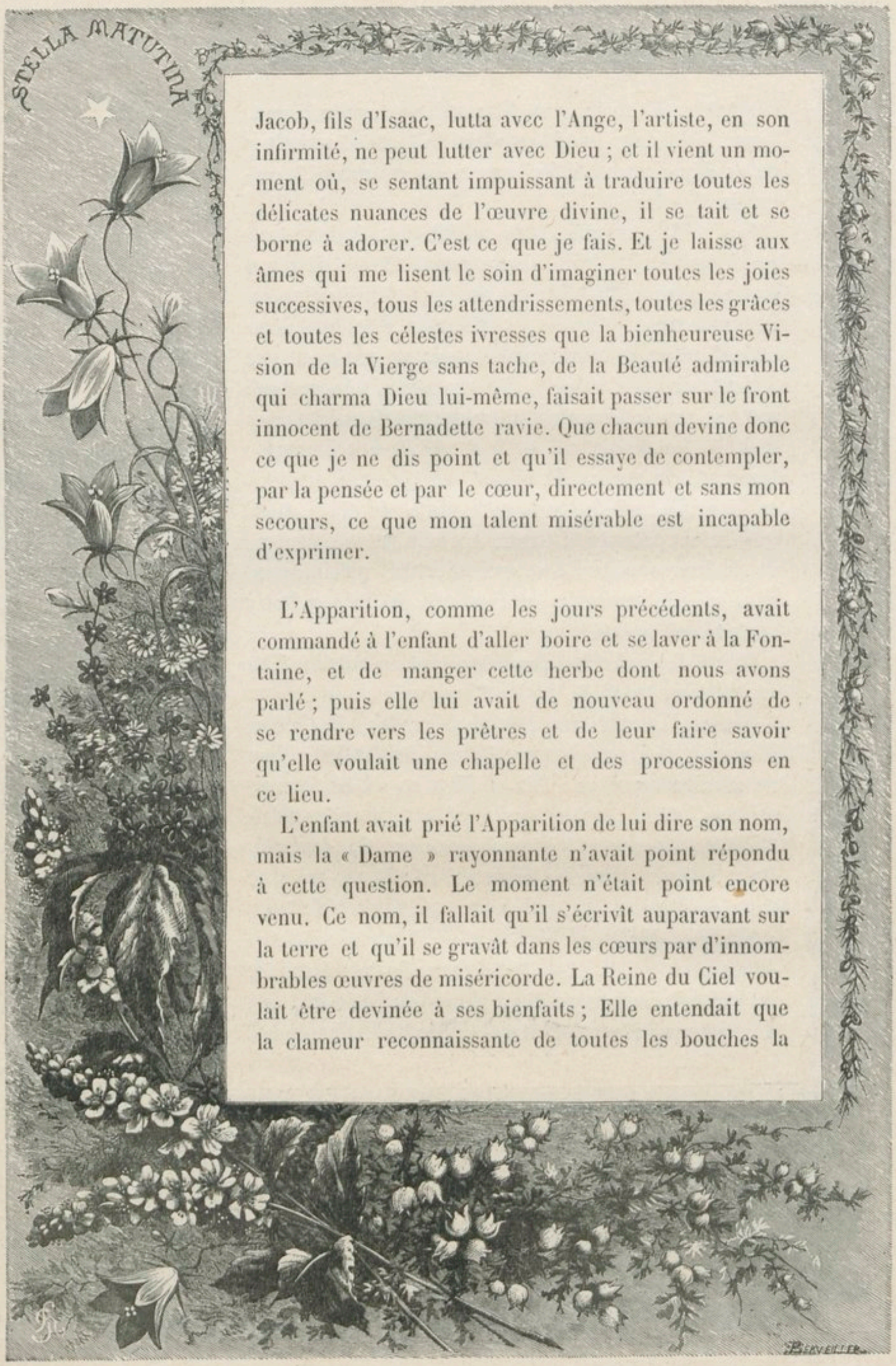
Les mille rumeurs de la multitude s'étaient tues peu à peu et il s'était fait un grand silence. Il n'y a pas, au moment de la Messe, un jour d'Ordination ou de Communion, plus de recueillement dans les églises de la Chrétienté. Ceux-là mêmes qui ne croyaient pas étaient saisis de respect. Chacun retenait en quelque sorte sa respiration. Quelqu'un qui eût fermé les yeux n'aurait jamais deviné qu'il y eût là une immense foule, et, au milieu du silence universel, il n'aurait eu l'oreille frappée que par le fracas du Gave. Ceux qui étaient près de la Grotte entendaient le murmure de la Source miraculeuse, qui s'écoulait paisiblement dans le petit réservoir par la rigole de bois qu'on y avait naguère placée.

Quand Bernadette se prosterna, tout ce peuple, d'un mouvement unanime, tomba à genoux.

Presque aussitôt les rayons surhumains de l'extase illuminèrent les traits transfigurés de l'enfant. Nous ne décrirons pas une fois de plus ce spectacle merveilleux, dont, à plusieurs reprises déjà, nous avons tâché de donner une idée au lecteur. Ce spectacle était toujours nouveau, comme l'est chaque matin le lever de l'aurore. La puissance qui produit de telles splendeurs dispose de l'infini, et elle l'emploie à diversifier sans cesse la forme extérieure de son éternelle unité ; mais la plume d'un pauvre écrivain n'a que des ressources bornées et des couleurs indigentes. Si







Jacob, fils d'Isaac, lutta avec l'Ange, l'artiste, en son infirmité, ne peut lutter avec Dieu ; et il vient un moment où, se sentant impuissant à traduire toutes les délicates nuances de l'œuvre divine, il se tait et se borne à adorer. C'est ce que je fais. Et je laisse aux âmes qui me lisent le soin d'imaginer toutes les joies successives, tous les attendrissements, toutes les grâces et toutes les célestes ivresses que la bienheureuse Vision de la Vierge sans tache, de la Beauté admirable qui charma Dieu lui-même, faisait passer sur le front innocent de Bernadette ravie. Que chacun devine donc ce que je ne dis point et qu'il essaye de contempler, par la pensée et par le cœur, directement et sans mon secours, ce que mon talent misérable est incapable d'exprimer.

L'Apparition, comme les jours précédents, avait commandé à l'enfant d'aller boire et se laver à la Fontaine, et de manger cette herbe dont nous avons parlé ; puis elle lui avait de nouveau ordonné de se rendre vers les prêtres et de leur faire savoir qu'elle voulait une chapelle et des processions en ce lieu.

L'enfant avait prié l'Apparition de lui dire son nom, mais la « Dame » rayonnante n'avait point répondu à cette question. Le moment n'était point encore venu. Ce nom, il fallait qu'il s'écrivît auparavant sur la terre et qu'il se gravât dans les cœurs par d'innombrables œuvres de miséricorde. La Reine du Ciel voulait être devinée à ses bienfaits ; Elle entendait que la clameur reconnaissante de toutes les bouches la

nommât et la glorifiât, avant de répondre et de dire : « Votre cœur ne vous a pas trompés : c'est bien Moi. »

VII

Bernadette venait de reprendre le chemin de Lourdes. Dans la foule immense dont nous avons fait le tableau et qui s'écoulait lentement, on se demandait avec mille commentaires divers ce que pouvait signifier l'ordre étrange et mystérieux donné par l'Apparition à l'enfant une semaine auparavant, ordre réitéré plusieurs fois et notamment ce jour-là même. On en examinait tous les détails, on en pesait toutes les circonstances.

La Vierge, s'adressant à la fille des hommes et parlant peut-être en elle à nous tous, avait commandé à Bernadette de s'éloigner du Gave, de monter vers le Roc jusqu'au coin le plus reculé de la Grotte, de boire, de manger de l'herbe et de se laver à la Fontaine, alors invisible à tous les yeux. L'enfant, obéissant à la voix céleste, avait fait ces choses. Elle avait gravi la pente escarpée. Elle avait mangé l'herbe. Elle avait creusé la terre. Et l'eau avait jailli, d'abord faible et bourbeuse, puis plus abondante et moins trouble ; et, à mesure qu'on y puisait, elle était devenue, en quelques jours, un jet d'eau puissant et magnifique, clair comme le cristal, un fleuve de vie pour les malades et les infirmes.

Il n'est pas besoin d'être très-versé dans la science



du symbolisme pour comprendre le sens profond, l sens si admirablement actuel de ce commandement de l'Apparition, dans lequel l'imbécillité philosophique n'apercevait qu'une bizarrerie.

Quel est le mal des sociétés modernes ? Dans l'ordre des idées, n'est-ce pas l'orgueil ? Nous vivons dans un temps où l'homme se fait Dieu. Dans l'ordre des mœurs, n'est-ce pas le sensualisme le plus effréné, l'amour de tout ce qui passe ? Quelle est la cause et quel est l'objet de cette activité prodigieuse, de cette pléthore d'industrie qui bouleverse le monde ? L'homme veut jouir. A travers tant de fatigues, il cherche le bien-être physique, il cherche les plaisirs, il cherche la satisfaction de ses plus matériels, de ses plus égoïstes instincts. Il place son but ici-bas, comme s'il était éternel. Et voilà pourquoi il ne songe point à aller vers l'Église, ne soupçonnant pas qu'elle seule a le secret de la vie véritable et du bonheur sans fin.

— O mortels insensés ! dit la Mère du genre humain, n'allez pas vous désaltérer à ce ruisseau ou à ce fleuve qui passe ; à ces passions éphémères qui mentent en disant : « Toujours ! » à l'apparente vie de la chair, qui n'est qu'une mort ; à ces joies de la matière qui tuent l'esprit ; à ces eaux qui irritent la soif au lieu de l'apaiser ; à ces eaux impuissantes qui vous donnent à peine l'illusion d'un instant et qui vous laissent tous vos maux, toutes vos douleurs, toutes vos misères ! Quittez ces ondes tumultueuses et agitées, tournez le dos à ces flots qui s'enfuient, à ce torrent qui se précipite à l'abîme. Venez à la Source qui désaltère et qui calme, qui guérit et qui ressuscite. Venez boire à la Fontaine de

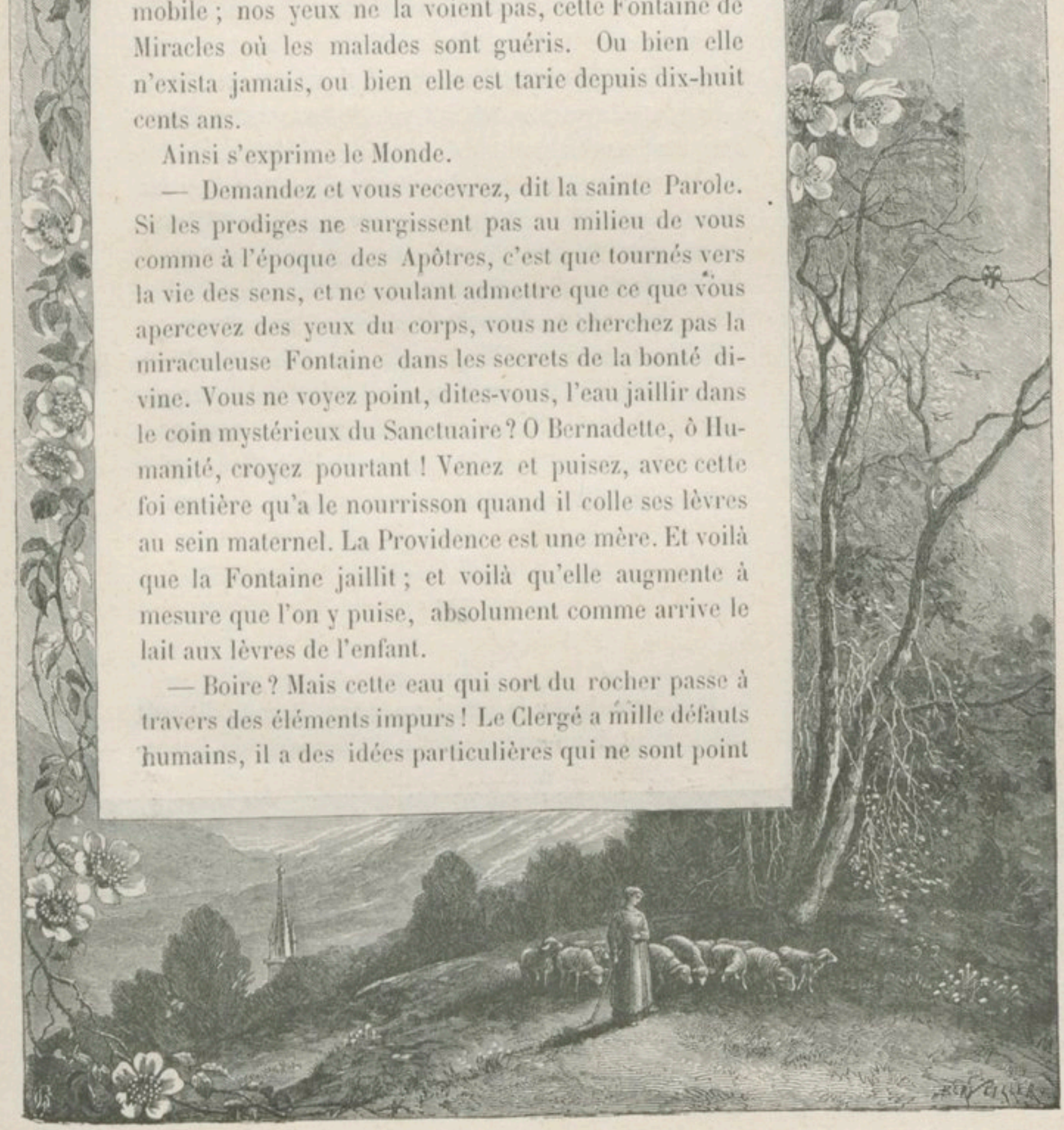
la vraie joie et de la vraie vie, à cette Fontaine qui sort du Roc immuable sur lequel l'Église a posé ses fondements éternels. Venez boire et vous laver à la Fontaine jaillissante.....

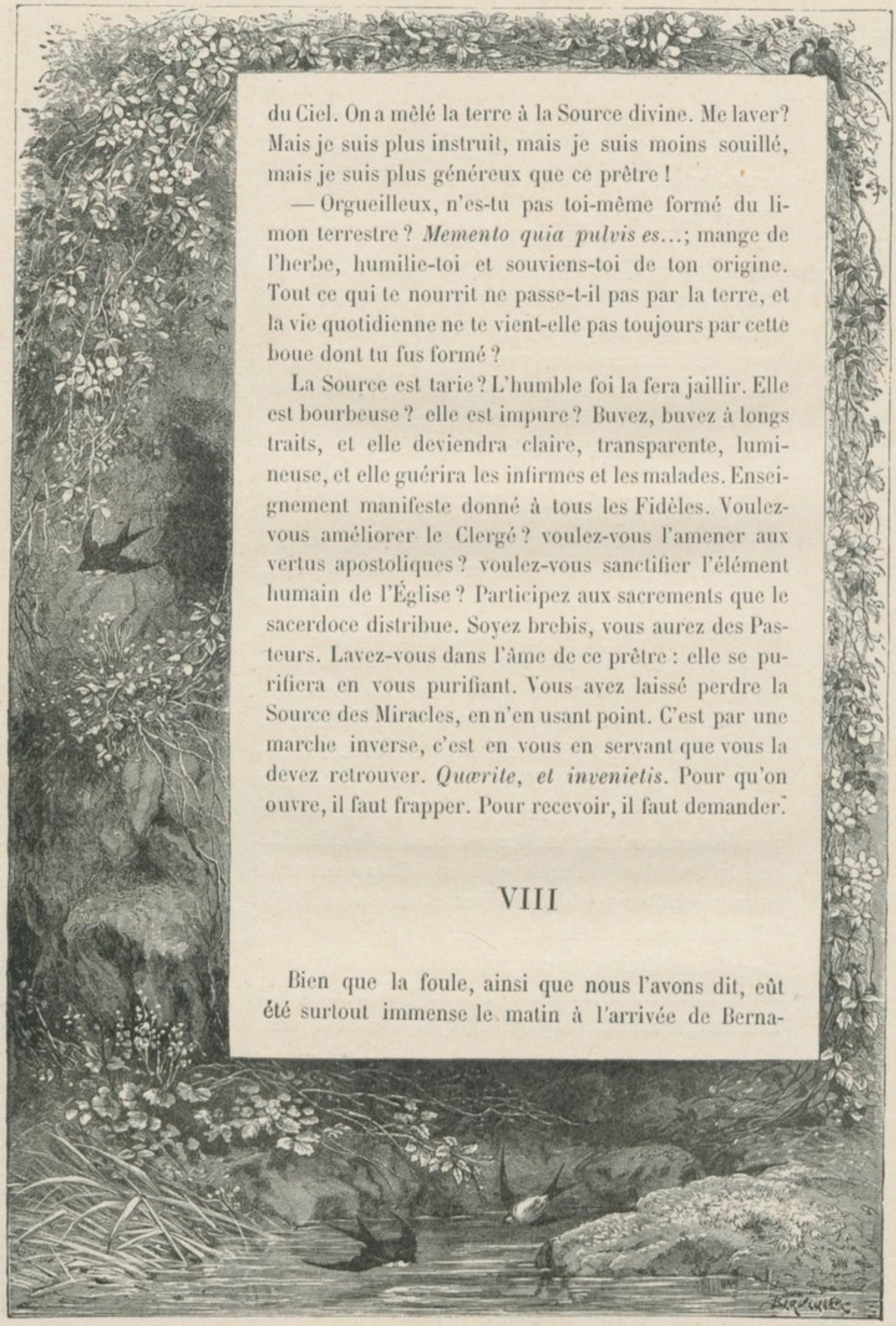
— Boire à la Fontaine ! Mais où donc est-elle ? où donc se trouve, dans le roc de l'Église, cette Source de grâces inouïes ? Hélas ! le temps n'est plus où l'Église faisait marcher les paralytiques et rendait la vue aux aveugles ! Vainement nos yeux regardent le Roc immobile ; nos yeux ne la voient pas, cette Fontaine de Miracles où les malades sont guéris. Ou bien elle n'exista jamais, ou bien elle est tarie depuis dix-huit cents ans.

Ainsi s'exprime le Monde.

— Demandez et vous recevrez, dit la sainte Parole. Si les prodiges ne surgissent pas au milieu de vous comme à l'époque des Apôtres, c'est que tournés vers la vie des sens, et ne voulant admettre que ce que vous apercevez des yeux du corps, vous ne cherchez pas la miraculeuse Fontaine dans les secrets de la bonté divine. Vous ne voyez point, dites-vous, l'eau jaillir dans le coin mystérieux du Sanctuaire ? O Bernadette, ô Humanité, croyez pourtant ! Venez et puisez, avec cette foi entière qu'a le nourrisson quand il colle ses lèvres au sein maternel. La Providence est une mère. Et voilà que la Fontaine jaillit ; et voilà qu'elle augmente à mesure que l'on y puise, absolument comme arrive le lait aux lèvres de l'enfant.

— Boire ? Mais cette eau qui sort du rocher passe à travers des éléments impurs ! Le Clergé a mille défauts humains, il a des idées particulières qui ne sont point





du Ciel. On a mêlé la terre à la Source divine. Me laver? Mais je suis plus instruit, mais je suis moins souillé, mais je suis plus généreux que ce prêtre !

— Orgueilleux, n'es-tu pas toi-même formé du limon terrestre ? *Memento quia pulvis es...*; mange de l'herbe, humilie-toi et souviens-toi de ton origine. Tout ce qui te nourrit ne passe-t-il pas par la terre, et la vie quotidienne ne te vient-elle pas toujours par cette boue dont tu fus formé ?

La Source est tarie ? L'humble foi la fera jaillir. Elle est bourbeuse ? elle est impure ? Buvez, buvez à longs traits, et elle deviendra claire, transparente, lumineuse, et elle guérira les infirmes et les malades. Enseignement manifeste donné à tous les Fidèles. Voulez-vous améliorer le Clergé ? voulez-vous l'amener aux vertus apostoliques ? voulez-vous sanctifier l'élément humain de l'Église ? Participez aux sacrements que le sacerdoce distribue. Soyez brebis, vous aurez des Pasteurs. Lavez-vous dans l'âme de ce prêtre : elle se purifiera en vous purifiant. Vous avez laissé perdre la Source des Miracles, en n'en usant point. C'est par une marche inverse, c'est en vous en servant que vous la devez retrouver. *Quærite, et invenietis*. Pour qu'on ouvre, il faut frapper. Pour recevoir, il faut demander.

VIII

Bien que la foule, ainsi que nous l'avons dit, eût été surtout immense le matin à l'arrivée de Berna-

dette, il ne faut pas croire que durant le jour la solitude se fût faite aux Roches Massabielle. Toute l'après-midi, un va-et-vient perpétuel eut lieu sur le chemin de cette Grotte, désormais célèbre, que chacun examinait en tous sens, devant laquelle on priait, dont quelques-uns détachaient des fragments pour en faire de pieux souvenirs.

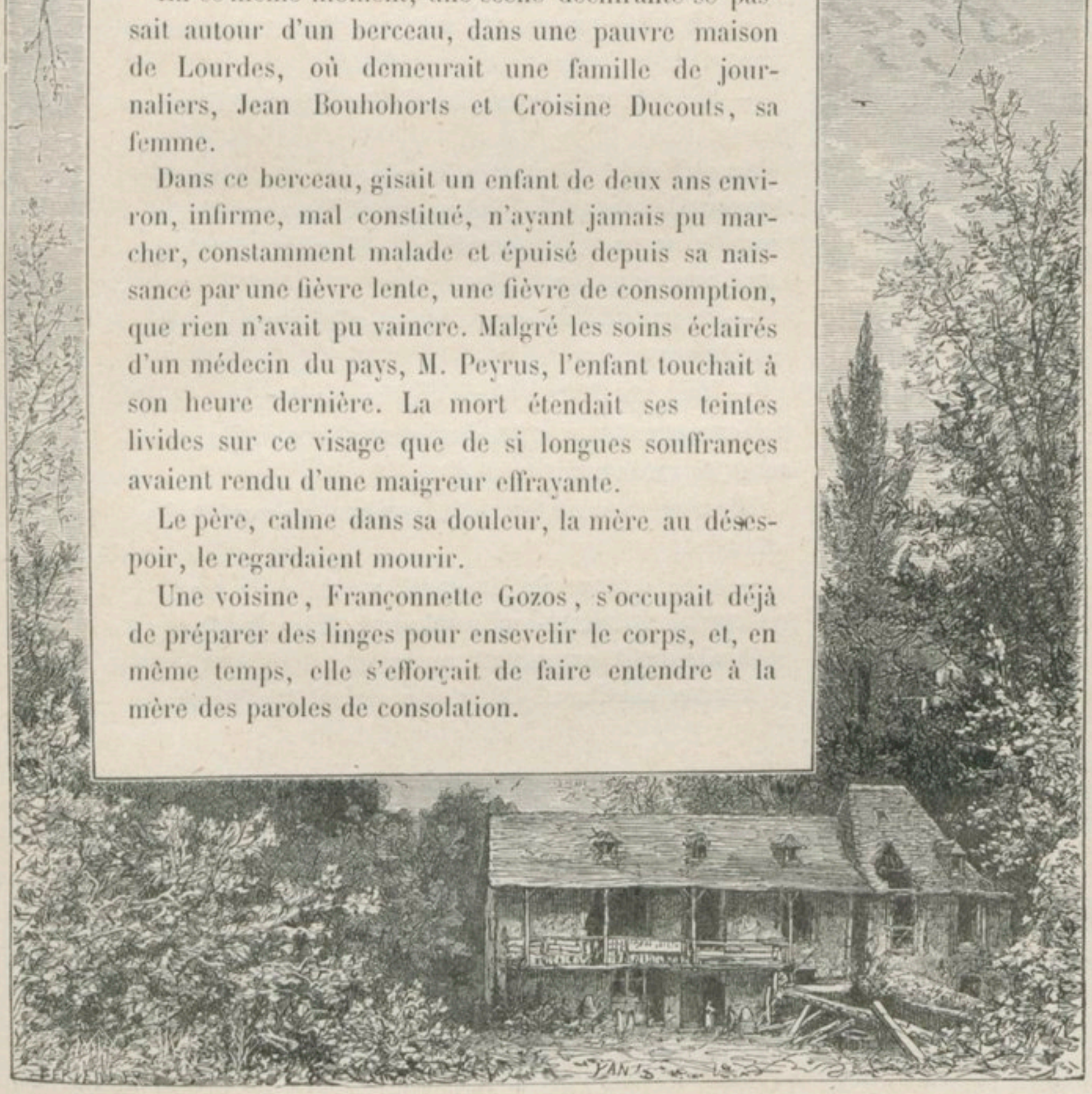
Vers quatre heures, il y avait encore cinq ou six cents personnes stationnant de la sorte sur les rives du Gave.

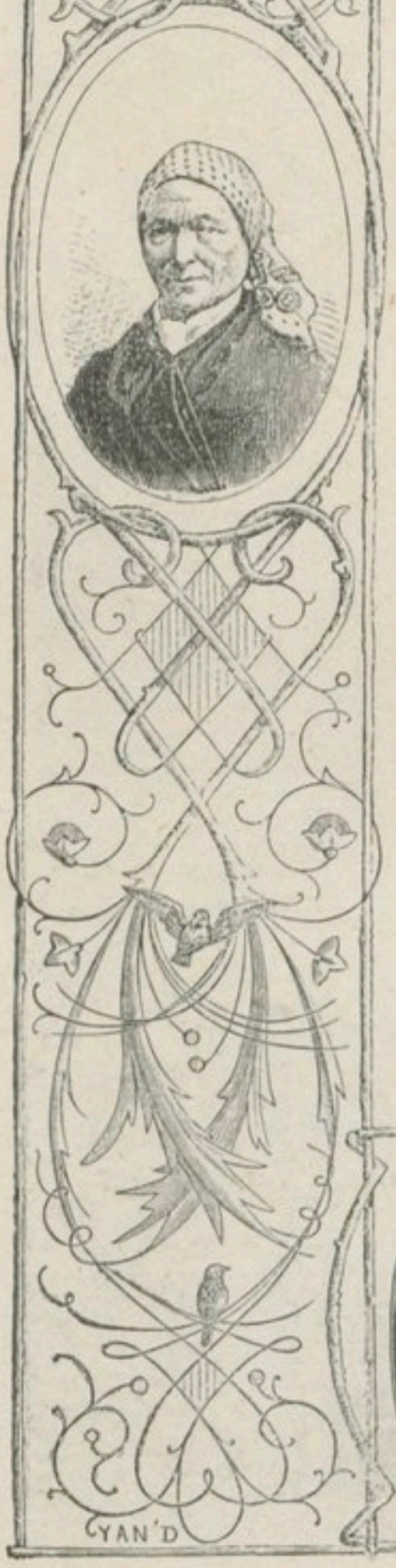
En ce même moment, une scène déchirante se passait autour d'un berceau, dans une pauvre maison de Lourdes, où demeurait une famille de journaliers, Jean Bouhohorts et Croisine Ducouts, sa femme.

Dans ce berceau, gisait un enfant de deux ans environ, infirme, mal constitué, n'ayant jamais pu marcher, constamment malade et épuisé depuis sa naissance par une fièvre lente, une fièvre de consomption, que rien n'avait pu vaincre. Malgré les soins éclairés d'un médecin du pays, M. Peyrus, l'enfant touchait à son heure dernière. La mort étendait ses teintes livides sur ce visage que de si longues souffrances avaient rendu d'une maigreur effrayante.

Le père, calme dans sa douleur, la mère au désespoir, le regardaient mourir.

Une voisine, Françonnette Gozos, s'occupait déjà de préparer des linges pour ensevelir le corps, et, en même temps, elle s'efforçait de faire entendre à la mère des paroles de consolation.





Celle-ci était éperdue de douleur. Elle suivait avec anxiété les progrès de l'agonie.

L'œil était devenu vitreux, les membres étaient dans une immobilité absolue, la respiration avait cessé d'être sensible.

— Il est mort, dit le père.

— S'il n'est pas mort, dit la voisine, il va mourir, ma pauvre amie. Allez pleurer auprès du feu pendant que, tout à l'heure, je le plierai dans ce linceul.

Croisine Ducouts n'écoutait point. Une idée soudaine s'emparait de son âme, et ses larmes s'étaient arrêtées.

— Il n'est pas mort! s'écria-t-elle, et la Sainte Vierge de la Grotte va me le guérir.

— La douleur la rend folle! dit tristement Bouhohorts.

La voisine et lui essayèrent vainement de détourner la mère de son projet. Celle-ci venait de tirer du berceau le corps déjà immobile de l'enfant, et l'avait enveloppé dans son tablier.

— Je cours à la Vierge, s'écria-t-elle en se dirigeant vers la porte.

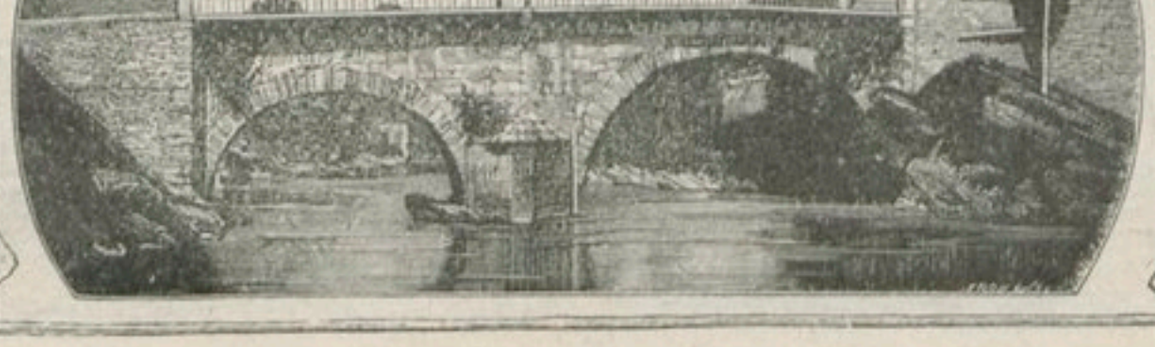
— Mais, ma bonne Croisine, lui disaient son mari et Françonnette, si notre Justin n'est pas entièrement mort, tu vas le tuer tout à fait.

La mère, comme hors d'elle-même, ne voulut rien entendre.

— Qu'il meure ici ou qu'il meure à la Grotte, qu'importe! Laissez-moi implorer la Mère de Dieu.

Et elle sortit, emportant son enfant.

Comme elle l'avait dit, « elle courait à la Vierge. »



Elle marchait avec rapidité, priant à haute voix, invoquant Marie, et ayant, aux yeux de ceux qui la voyaient passer, les allures d'une insensée.

Il était près de cinq heures. Quelques centaines de croyants et de curieux étaient groupés autour des Roches Massabielle.

Chargée de son précieux fardeau, la pauvre mère perça la foule. A l'entrée de la Grotte, elle se prosterna et pria. Puis elle se traîna à genoux vers la Source miraculeuse. Sa figure était ardente, ses yeux animés et pleins de larmes, toute sa personne en un certain désordre occasionné par l'extrême douleur.

Elle était arrivée près du bassin creusé par les carriers. Le froid était glacial.

— Que va-t-elle faire? se disait-on.

Croisine tire de son tablier le corps tout nu de son enfant à l'agonie, elle fait sur elle-même et sur lui le signe de la Croix, et puis, sans hésiter, d'un mouvement rapide et déterminé, elle le plonge tout entier, sauf la tête, dans l'eau glacée de la Source.

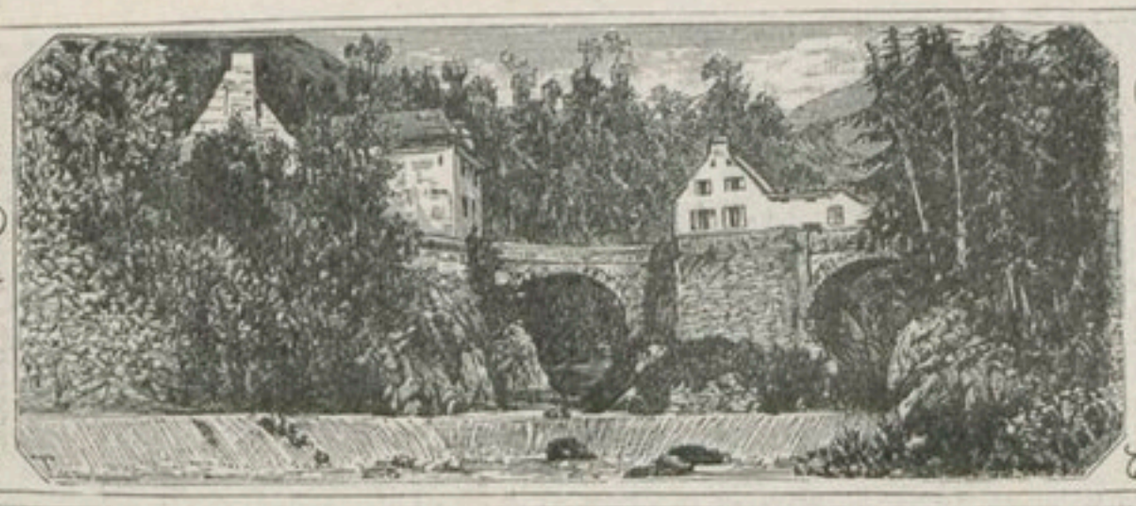
Un cri d'effroi, un murmure d'indignation sort de la foule.

— Cette femme est folle ! s'écrie-t-on de toutes parts. Et l'on se presse autour d'elle pour l'empêcher.

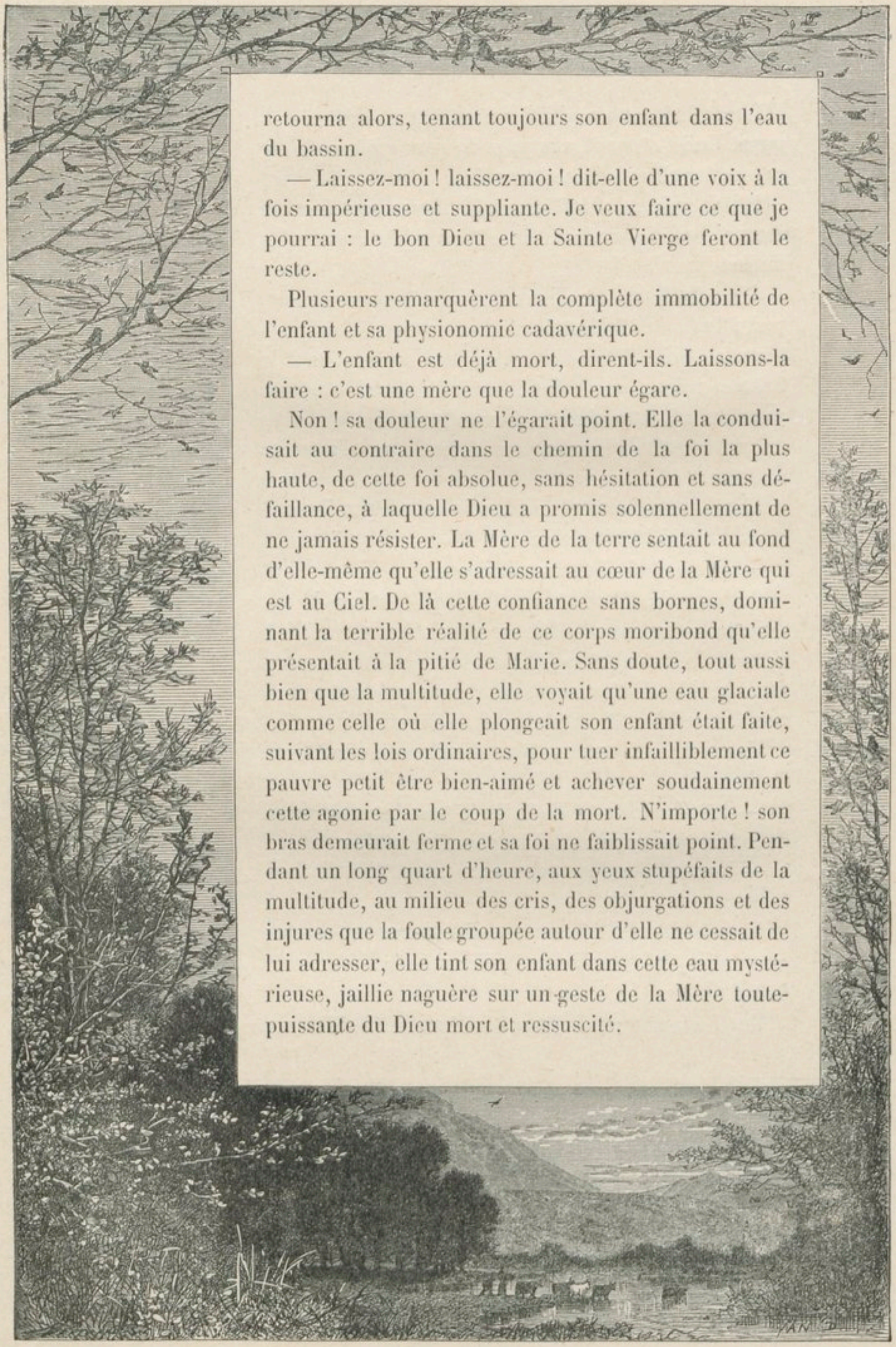
— Vous voulez donc tuer votre enfant ? lui dit brutalement quelqu'un.

Il semblait qu'elle fût sourde. Elle demeurait comme une statue, la statue de la Douleur, de la Prière et de la Foi.

Un des assistants lui toucha l'épaule. La Mère se



YAN'D



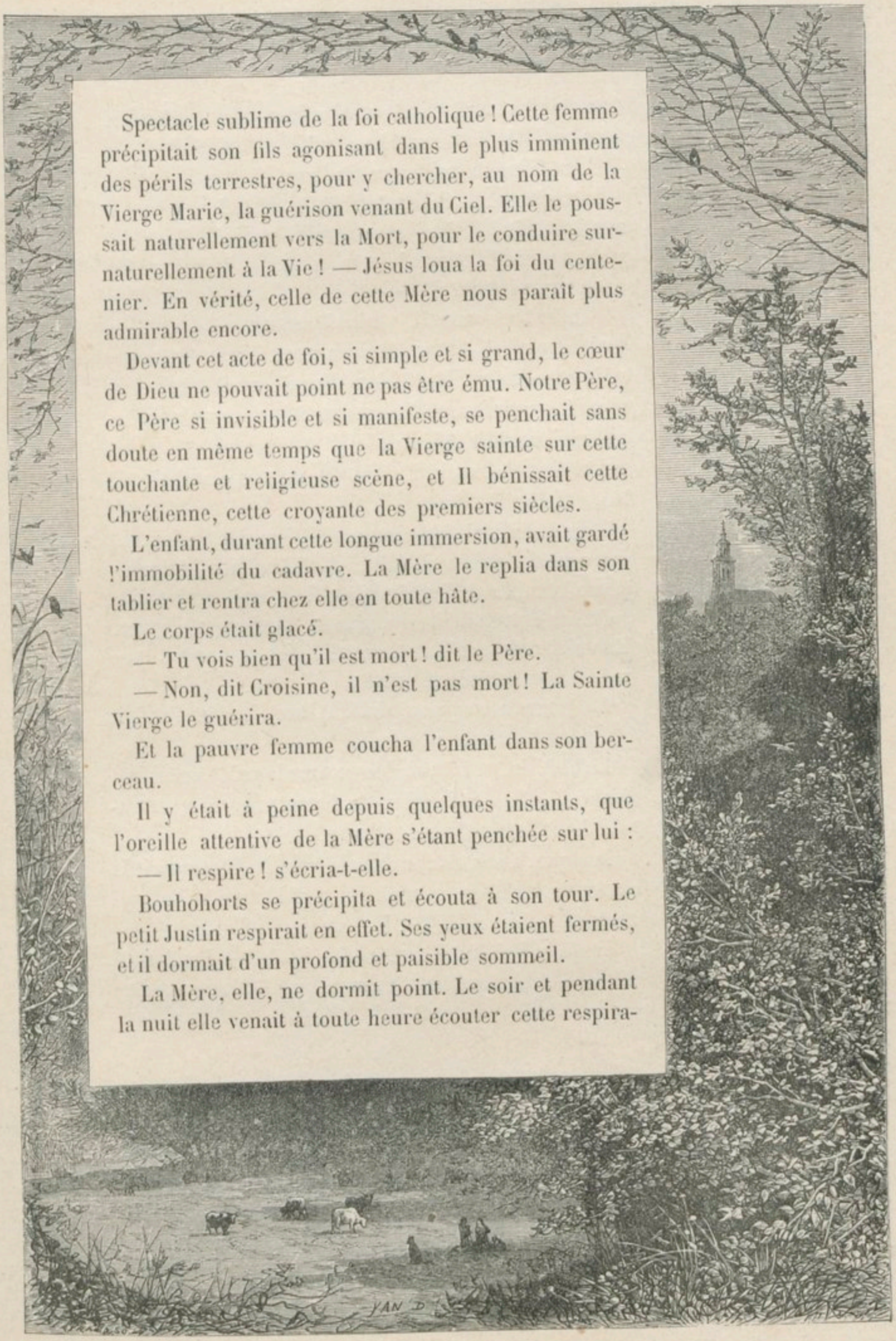
retourna alors, tenant toujours son enfant dans l'eau du bassin.

— Laissez-moi ! laissez-moi ! dit-elle d'une voix à la fois impérieuse et suppliante. Je veux faire ce que je pourrai : le bon Dieu et la Sainte Vierge feront le reste.

Plusieurs remarquèrent la complète immobilité de l'enfant et sa physionomie cadavérique.

— L'enfant est déjà mort, dirent-ils. Laissons-la faire : c'est une mère que la douleur égare.

Non ! sa douleur ne l'égarait point. Elle la conduisait au contraire dans le chemin de la foi la plus haute, de cette foi absolue, sans hésitation et sans défaillance, à laquelle Dieu a promis solennellement de ne jamais résister. La Mère de la terre sentait au fond d'elle-même qu'elle s'adressait au cœur de la Mère qui est au Ciel. De là cette confiance sans bornes, dominant la terrible réalité de ce corps moribond qu'elle présentait à la pitié de Marie. Sans doute, tout aussi bien que la multitude, elle voyait qu'une eau glaciale comme celle où elle plongeait son enfant était faite, suivant les lois ordinaires, pour tuer infailliblement ce pauvre petit être bien-aimé et achever soudainement cette agonie par le coup de la mort. N'importe ! son bras demeurait ferme et sa foi ne faiblissait point. Pendant un long quart d'heure, aux yeux stupéfaits de la multitude, au milieu des cris, des objurgations et des injures que la foule groupée autour d'elle ne cessait de lui adresser, elle tint son enfant dans cette eau mystérieuse, jaillie naguère sur un geste de la Mère toute-puissante du Dieu mort et ressuscité.



Spectacle sublime de la foi catholique ! Cette femme précipitait son fils agonisant dans le plus imminent des périls terrestres, pour y chercher, au nom de la Vierge Marie, la guérison venant du Ciel. Elle le poussait naturellement vers la Mort, pour le conduire surnaturellement à la Vie ! — Jésus loua la foi du centenier. En vérité, celle de cette Mère nous paraît plus admirable encore.

Devant cet acte de foi, si simple et si grand, le cœur de Dieu ne pouvait point ne pas être ému. Notre Père, ce Père si invisible et si manifeste, se penchait sans doute en même temps que la Vierge sainte sur cette touchante et religieuse scène, et Il bénissait cette Chrétienne, cette croyante des premiers siècles.

L'enfant, durant cette longue immersion, avait gardé l'immobilité du cadavre. La Mère le replia dans son tablier et rentra chez elle en toute hâte.

Le corps était glacé.

— Tu vois bien qu'il est mort ! dit le Père.

— Non, dit Croisine, il n'est pas mort ! La Sainte Vierge le guérira.

Et la pauvre femme coucha l'enfant dans son berceau.

Il y était à peine depuis quelques instants, que l'oreille attentive de la Mère s'étant penchée sur lui :

— Il respire ! s'écria-t-elle.

Bouhohorts se précipita et écouta à son tour. Le petit Justin respirait en effet. Ses yeux étaient fermés, et il dormait d'un profond et paisible sommeil.

La Mère, elle, ne dormit point. Le soir et pendant la nuit elle venait à toute heure écouter cette respira-



tion de plus en plus forte et régulière, et elle attendait avec anxiété le moment du réveil.

Il eut lieu à la naissance du jour.

La maigreur de l'enfant n'avait point disparu, mais son teint était coloré et ses traits reposés. Dans ses yeux souriants, tournés vers sa mère, brillaient les doux rayons de la vie.

Pendant ce sommeil, profond comme celui que Dieu avait envoyé à Adam, la main mystérieuse et toute-puissante de qui tout bien découle avait ranimé et réparé, nous n'osons dire ressuscité, ce corps naguère encore immobile et glacé.

L'enfant demanda le sein de sa mère, et il but à longs traits.

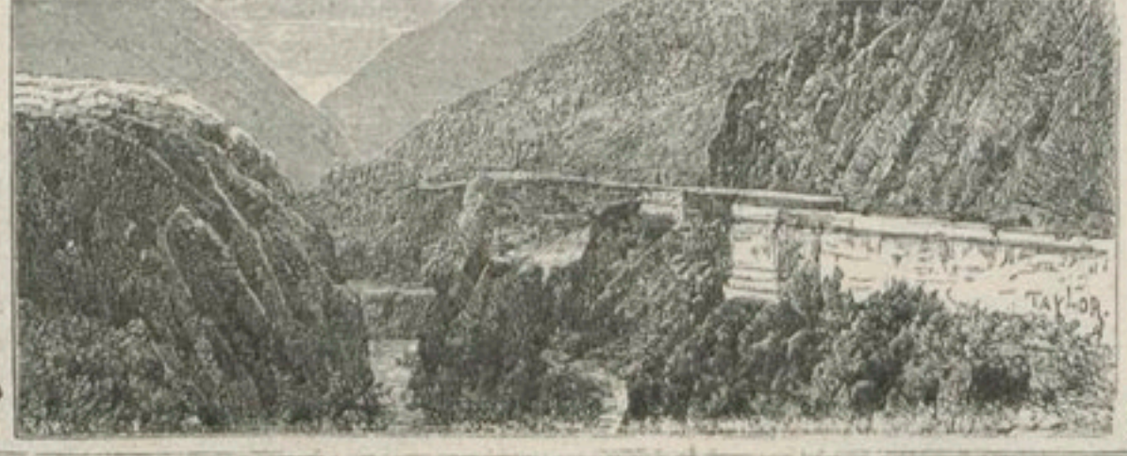
Lui, qui n'avait jamais marché, il voulut se lever et se promener par la chambre. Mais Croisine, si courageuse la veille et si pleine de foi, n'osait croire à la guérison et tremblait à la pensée du danger disparu. Elle résista aux sollicitations réitérées de l'enfant et se refusa à le tirer de sa couche.

La journée se passa ainsi. A tout instant l'enfant s'abreuvait au sein maternel.

La nuit vint et fut paisible comme la précédente. Dès l'aube, le Père et la Mère sortirent pour aller au travail. Leur Justin dormait encore.

Lorsque, à son retour des champs, la Mère ouvrit la porte, un spectacle se présenta tout à coup à elle, qui manqua la faire défaillir. Le berceau était vide.

Justin s'était levé tout seul : il était debout et il allait çà et là, touchant les meubles et dérangeant les chaises.



Le petit paralytique marchait !

Quel cri de joie poussa Croisine à cette vue, le cœur des mères peut seul le deviner. Elle voulut s'élancer, mais ne le put, tant elle était saisie. Ses jambes tremblaient. Elle était sans force contre son bonheur, elle s'appuya contre la porte.

Une vague terreur se mêlait toutefois, malgré elle, à sa rayonnante allégresse.

— Prends garde ! tu vas tomber, cria-t-elle avec anxiété.

Il ne tomba point ; sa marche était assurée, et il courut se jeter dans les bras de sa mère, qui l'embrassa en pleurant.

« Il était guéri depuis hier », pensait-elle, « puisqu'il voulait se lever et marcher ; et moi, comme une impie, dans mon manque de foi, je l'ai empêché. »

— Tu vois bien qu'il n'était pas mort et que la Sainte Vierge l'a sauvé, dit-elle à son mari lorsqu'il rentra.

Ainsi parlait cette mère bienheureuse.

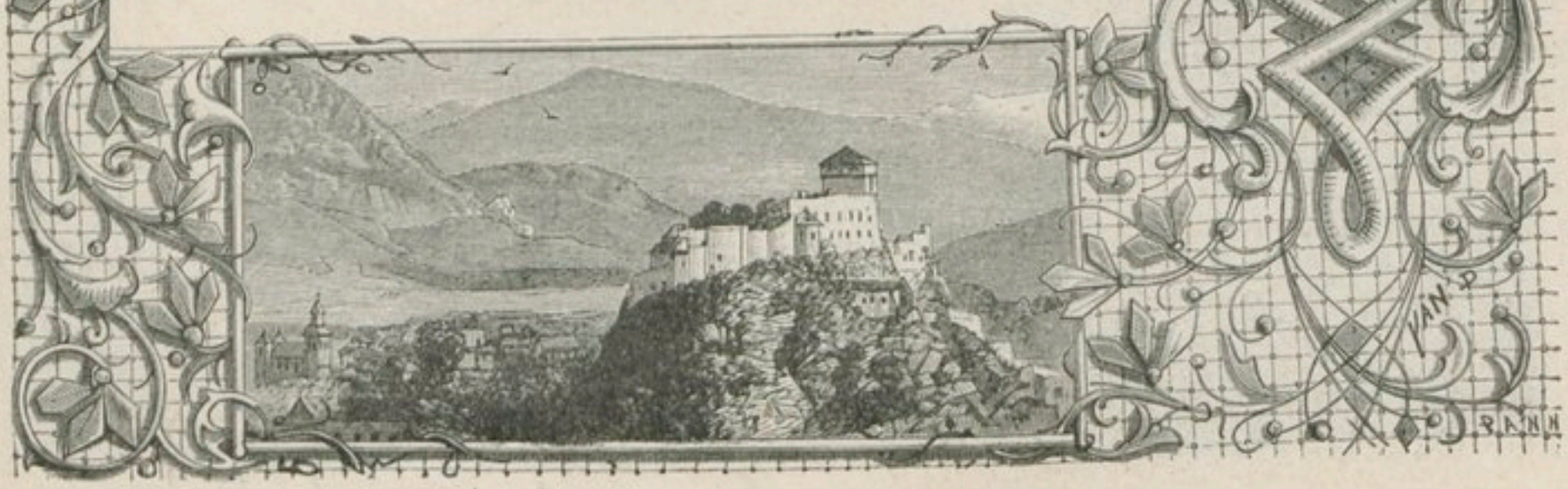
Françonnette Gozos, celle qui avait assisté l'avant-veille à l'agonie et préparé le linceul pour l'ensevelissement du petit Justin, était survenue et en croyait à peine ses yeux. Elle ne pouvait se lasser de regarder l'enfant, comme si elle eût voulu s'assurer de son identité.

— C'est bien lui ! s'écriait-elle. C'est pourtant lui ! pauvre petit Justin !

Ils se mirent à genoux.

La Mère joignit, pour les tourner vers le Ciel, les







deux mains de son enfant ; et, tous ensemble, ils remercièrent la Mère des miséricordes.

La maladie ne revint pas. Justin grandit et n'eut point de rechute. — Voilà de cela plus de dix ans. — Celui qui écrit ces pages a voulu le voir ces jours derniers (1869). Il est fort, il est bien portant ; seulement sa mère se désole de ce qu'il fait parfois l'école buissonnière et elle lui reproche d'aimer trop à courir.

M. Peyrus, le médecin qui avait soigné l'enfant, convint avec la plus entière bonne foi de l'impuissance radicale de la Médecine à expliquer l'événement extraordinaire qui s'était accompli.

MM. les docteurs Vergez et Dozous examinèrent séparément ce fait, d'un si haut intérêt pour la science et pour la vérité, et, pas plus que M. Peyrus, ils n'y purent voir autre chose que l'action toute-puissante de Dieu. Les uns et les autres constatèrent trois circonstances remarquables qui donnaient très-évidemment à cette guérison le caractère surnaturel : — la durée de l'immersion, — son effet immédiat, — et la faculté de marcher manifestée dès que l'enfant fut sorti du berceau.

Les conclusions du rapport de M. Vergez étaient formelles à cet égard.

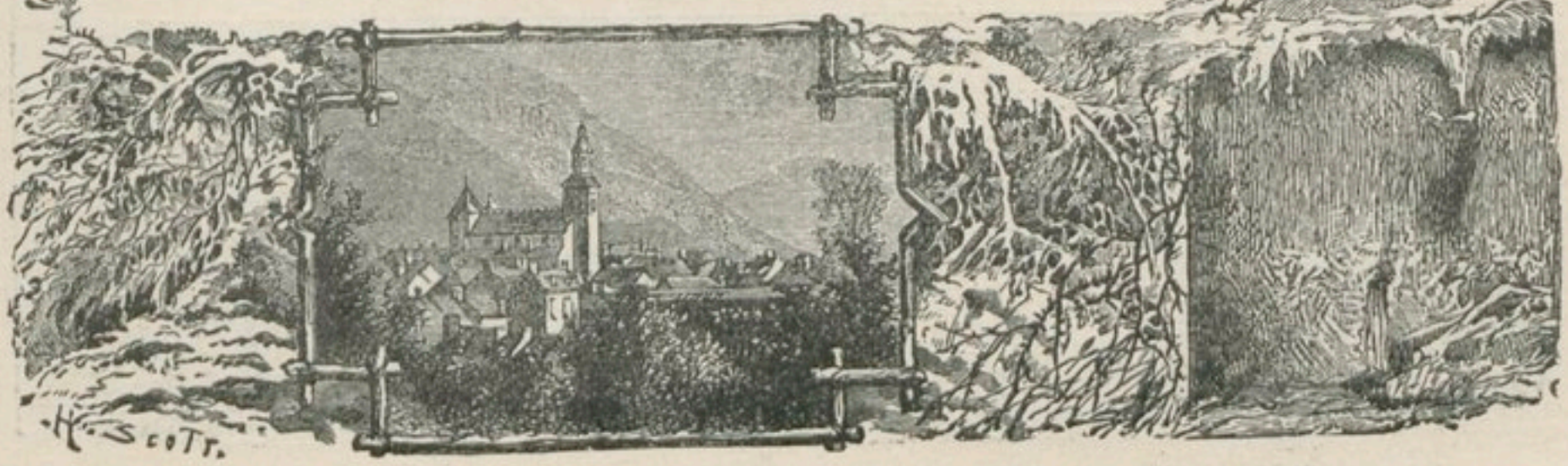
Un bain d'eau froide au mois de février, d'une durée d'un quart d'heure, infligé à un enfant épuisé, agonisant, devait, selon lui, et d'après toutes les données théoriques et expérimentales de la Science, amener une mort immédiate. « Car », ajoutait l'habile praticien, « si les affusions d'eau froide, surtout

» quand elles se répètent, peuvent rendre de grands
» services dans les affections adynamiques graves,
» ce moyen est soumis à des règles dont la transgres-
» sion n'a pas lieu sans des dangers réels pour la vie.
» En thèse générale, la durée de l'application de l'eau
» froide ne doit pas aller au delà de peu de minutes,
» parce que la dépression occasionnée par le froid dé-
» truirait tout pouvoir de réaction dans l'organisme.

» Or, la femme Ducouts, ayant plongé son enfant
» dans l'eau de la Fontaine, l'y a maintenu pendant
» plus d'un quart d'heure. Elle a donc demandé la
» guérison de son fils à des procédés absolument con-
» damnés par l'expérience et par la raison médicale,
» et elle ne l'en a pas moins obtenue immédiatement :
» car, quelques moments plus tard, il s'endormait
» d'un sommeil calme et profond, qui ne cessait
» qu'environ douze heures après.

» Et afin que la plus vive lumière vînt éclairer ce
» fait, pour qu'aucune incertitude ne pût planer sur
» sa réalité et sur l'instantanéité de sa production,
» l'enfant, *qui n'avait jamais marché*, s'échappe du
» berceau et se met à marcher avec l'assurance que
» donne l'habitude, montrant ainsi que sa guérison a
» eu lieu sans convalescence, *d'une façon toute sur-*
» *naturelle*[5]. »







IX

D'autres guérisons continuaient à se produire de tous côtés. Il serait impossible de les rapporter ici en détail, tant à cause de leur nombre que parce que nous nous sommes imposé la loi de ne rien raconter dans cet ordre de faits, dont nous n'ayons contrôlé nous-même l'exactitude, non-seulement par la déposition des témoins directs de l'événement, mais encore par celle des personnes favorisées de grâces si merveilleuses. Quel que soit d'ailleurs l'intérêt de toute action surnaturelle, nous avons été forcé de nous restreindre. Nous avons dû, non sans regret, écarter de notre récit beaucoup de ces admirables prodiges parfaitement constatés, même par nous, et nous borner à présenter l'histoire circonstanciée des miracles les plus frappants.

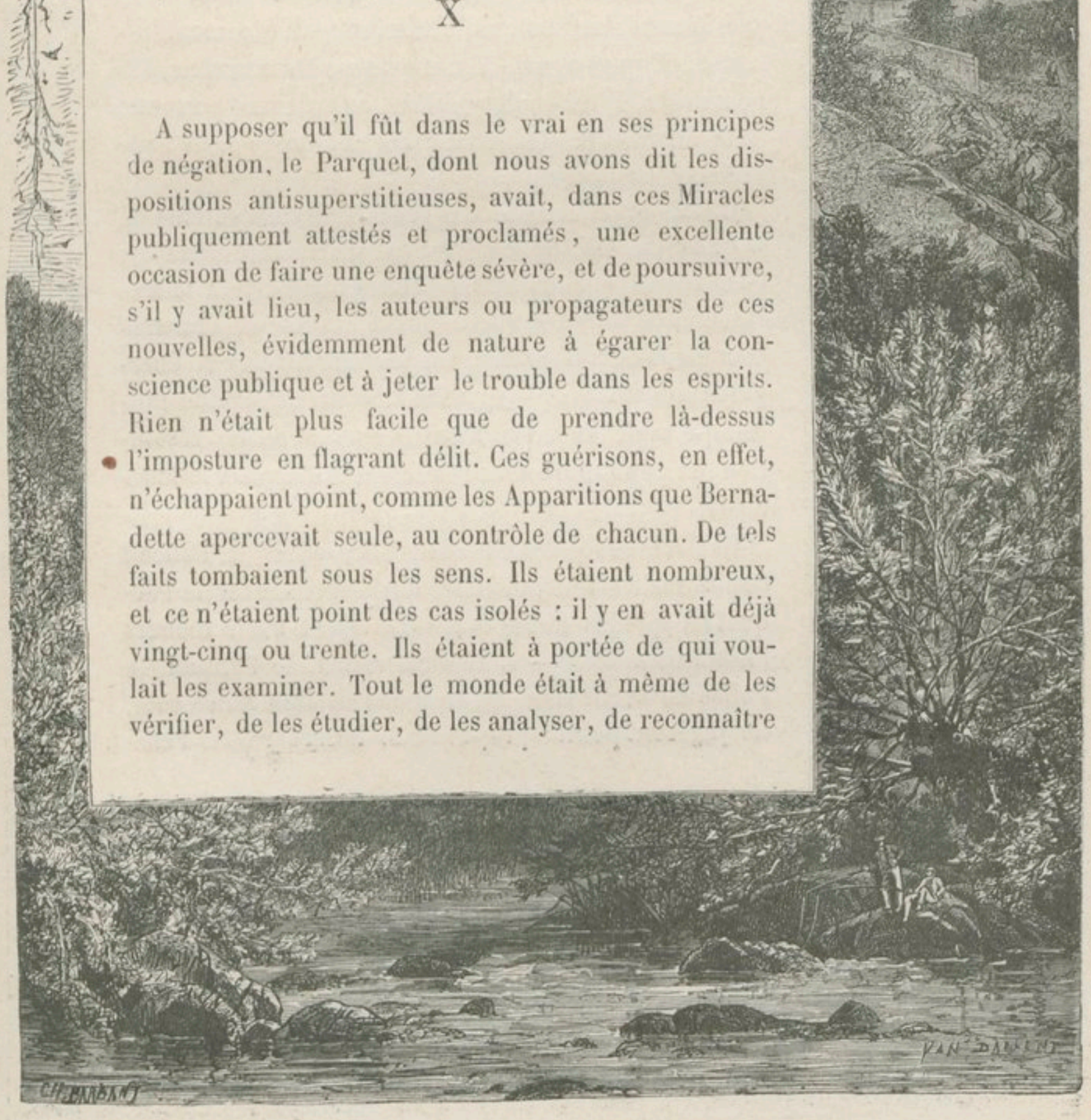
Indiquons cependant, d'après les procès-verbaux de la Commission nommée plus tard pour examiner ces événements, quelques-unes des guérisons qui s'accomplirent vers cette époque, qui furent authentiquement vérifiées et dont la renommée se répandit par conséquent, dès l'origine, dans tout le pays.

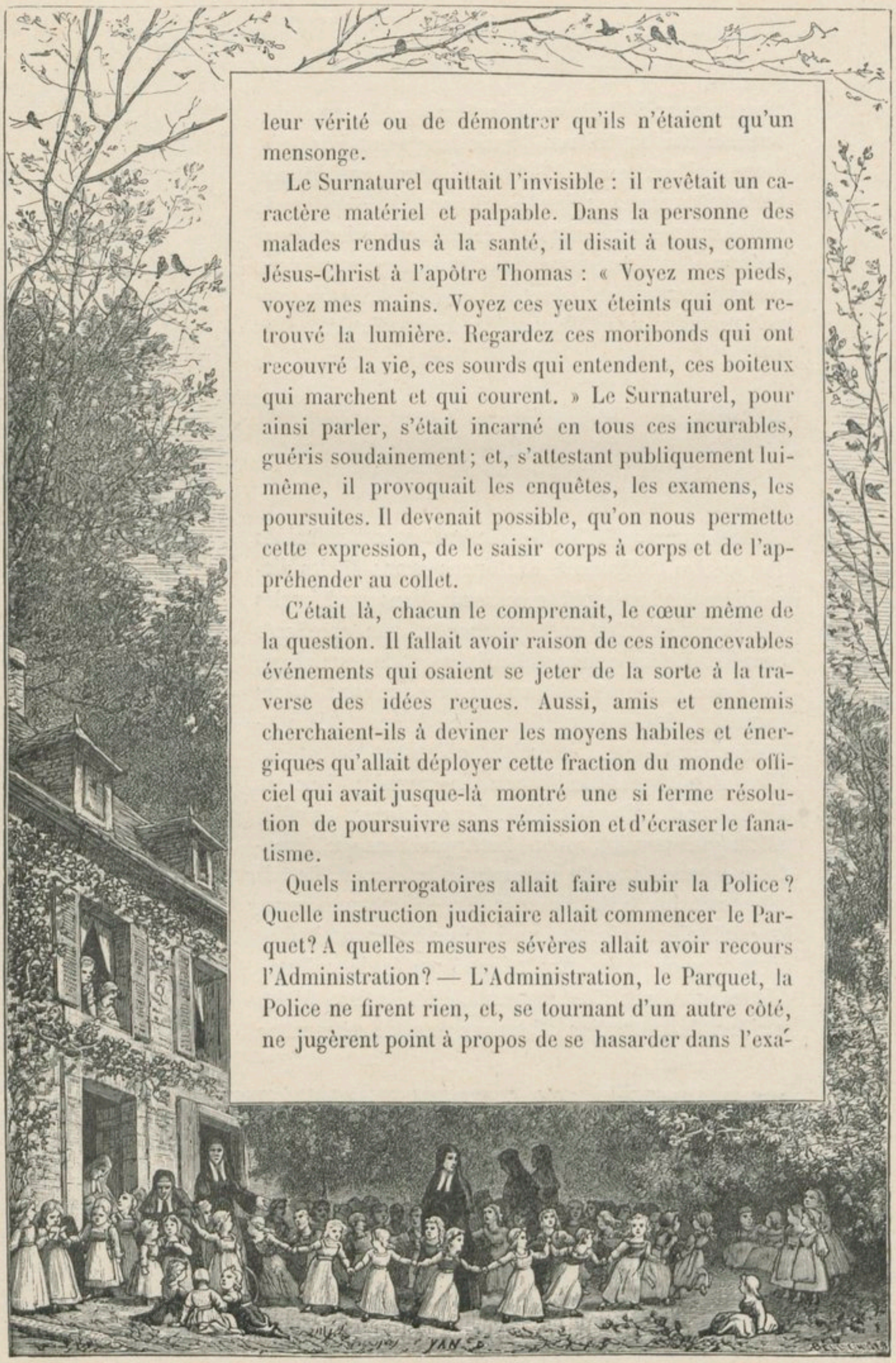
Le restaurateur Blaise Maumus avait vu disparaître et se fondre, en plongeant la main dans la Source, une loupe énorme qu'il avait à l'articulation du poignet. La veuve Crozat, sourde depuis vingt années à ne pas entendre à l'Église le chant des Vêpres, avait soudaine-

ment recouvré l'ouïe en faisant usage de cette eau. Auguste Bordes, boiteux depuis longtemps à la suite d'un accident, avait été favorisé d'un prodige non moins étonnant : sa jambe infirme s'était redressée tout à coup et avait retrouvé dans l'onde miraculeuse sa force et sa forme naturelles. Tous les gens que nous venons de nommer étaient de Lourdes, et chacun pouvait se rendre compte de ces faits extraordinaires.

X

A supposer qu'il fût dans le vrai en ses principes de négation, le Parquet, dont nous avons dit les dispositions antisuperstitieuses, avait, dans ces Miracles publiquement attestés et proclamés, une excellente occasion de faire une enquête sévère, et de poursuivre, s'il y avait lieu, les auteurs ou propagateurs de ces nouvelles, évidemment de nature à égarer la conscience publique et à jeter le trouble dans les esprits. Rien n'était plus facile que de prendre là-dessus l'imposture en flagrant délit. Ces guérisons, en effet, n'échappaient point, comme les Apparitions que Bernadette apercevait seule, au contrôle de chacun. De tels faits tombaient sous les sens. Ils étaient nombreux, et ce n'étaient point des cas isolés : il y en avait déjà vingt-cinq ou trente. Ils étaient à portée de qui voulait les examiner. Tout le monde était à même de les vérifier, de les étudier, de les analyser, de reconnaître





leur vérité ou de démontrer qu'ils n'étaient qu'un mensonge.

Le Surnaturel quittait l'invisible : il revêtait un caractère matériel et palpable. Dans la personne des malades rendus à la santé, il disait à tous, comme Jésus-Christ à l'apôtre Thomas : « Voyez mes pieds, voyez mes mains. Voyez ces yeux éteints qui ont retrouvé la lumière. Regardez ces moribonds qui ont recouvré la vie, ces sourds qui entendent, ces boiteux qui marchent et qui courent. » Le Surnaturel, pour ainsi parler, s'était incarné en tous ces incurables, guéris soudainement ; et, s'attestant publiquement lui-même, il provoquait les enquêtes, les examens, les poursuites. Il devenait possible, qu'on nous permette cette expression, de le saisir corps à corps et de l'appréhender au collet.

C'était là, chacun le comprenait, le cœur même de la question. Il fallait avoir raison de ces inconcevables événements qui osaient se jeter de la sorte à la traverse des idées reçues. Aussi, amis et ennemis cherchaient-ils à deviner les moyens habiles et énergiques qu'allait déployer cette fraction du monde officiel qui avait jusque-là montré une si ferme résolution de poursuivre sans rémission et d'écraser le fanatisme.

Quels interrogatoires allait faire subir la Police ? Quelle instruction judiciaire allait commencer le Parquet ? A quelles mesures sévères allait avoir recours l'Administration ? — L'Administration, le Parquet, la Police ne firent rien, et, se tournant d'un autre côté, ne jugèrent point à propos de se hasarder dans l'exa-

men public de ces faits si notoires, dont le bruit remplissait toute la contrée.

Que signifiait, en présence de ces prodiges éclatants, une si singulière abstention? Elle signifiait que l'incrédulité est prudente.

Même au milieu de leurs emportements et de leurs passions, les partis ont parfois un certain instinct de conservation qui les avertit que le danger où ils vont se précipiter est capital et qui les fait reculer. Ils cessent tout à coup de marcher dans la logique de leur situation, et ils n'osent attaquer leur adversaire en ce point décisif vers lequel ils couraient étourdiment en poussant à l'avance des cris de triomphe. Ils comprennent soudainement qu'ils seraient vaincus net et sans rémission, et que leur mort est là. Que font-ils? Ils rebroussent chemin et vont faire la petite guerre sur des terrains moins périlleux.

Dans l'ordre militaire, tout cela est fort bien. Dans l'ordre des idées, une telle prudence paraît difficilement conciliable avec une entière bonne foi. Elle suppose un doute et une inquiétude sur la valeur de sa propre thèse, je dis plus, un vague pressentiment de l'entière certitude des choses que l'on combat. Ne pas oser affronter l'examen d'un fait dont l'existence serait le renversement de telle ou telle doctrine hautement proclamée, c'est en effet déclarer soi-même qu'on doute intérieurement de ce qu'on affirme au dehors avec tant d'assurance; c'est montrer qu'on a peur de la vérité; c'est se mettre en fuite sans essayer de lutter; c'est trembler devant la lumière.

Telles étaient les réflexions que faisaient les meil-



leurs esprits de ce pays, en voyant le mouvement de recul et l'abstention des pouvoirs hostiles devant les faits qui se produisaient.

L'incrédulité aurait dû être convertie : elle ne l'était point. Elle n'était que déconcertée et accablée par l'éclatante clarté des événements et la brusque invasion du Surnaturel. Ce serait bien mal connaître le cœur humain que de penser que les preuves les plus concluantes et les plus certaines soient suffisantes pour amener à l'humble reconnaissance de leur erreur les esprits superbes et dévoyés. La liberté que nous portons en nous-mêmes a la terrible faculté de résister à tout, même à Dieu. Le Soleil a beau éclairer le monde et illuminer les espaces où se meuvent les globes de notre univers : pour vaincre sa toute-puissance, pour l'éteindre en soi-même, il n'est besoin après tout que de l'effort léger de fermer les yeux. L'âme aussi, l'âme comme le corps, peut, de la même façon, se rendre insensible à l'éclat de la Vérité. Les ténèbres ne sont point le malheureux résultat de quelque infirmité intellectuelle : elles résultent d'un acte de la volonté qui s'obstine et qui se complaît à s'aveugler.

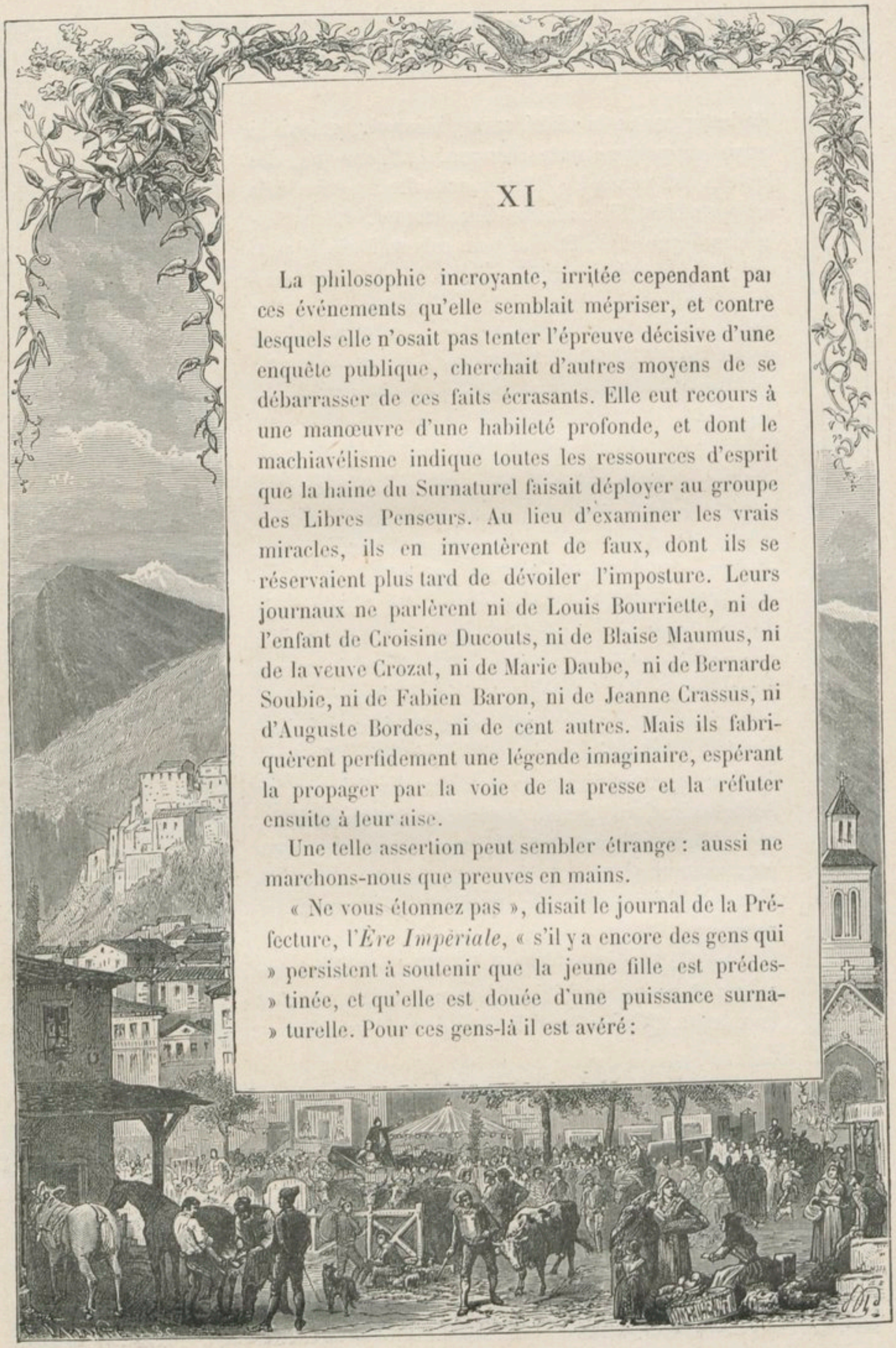
Toutefois l'homme, en ces matières, a besoin de se tromper lui-même et de se donner, vis-à-vis de sa propre conscience, une certaine apparence de sincérité. Il n'est pas assez déterminé pour nier ou combattre, résolûment et en face, la vérité clairement connue, l'évidence. Que fait-il alors? Il s'applique à demeurer dans une certaine obscurité qui lui permette

de lutter contre la vérité sans y bien voir, et qui lui serve en quelque sorte d'excuse. Oubliant que, dès qu'elle est volontaire, l'ignorance n'enlève rien à la responsabilité, il se réserve de répondre : « Mais, Seigneur, j'ignorais! » Et c'est pour cela qu'il nie de parti pris et qu'il se borne à hausser les épaules, sans vouloir prendre la peine d'aller au fond des faits. Il a une secrète peur d'être confondu par l'événement, et il en évite le spectacle. Le dédain qu'il affecte au dehors n'est que l'hypocrisie de la crainte qu'il éprouve au dedans.

C'est ainsi que, devant les guérisons surnaturelles qui s'accomplissaient de toutes parts, l'incrédulité se refusa à tout examen et n'osa pas se hasarder à des enquêtes. Malgré les invitations qui lui furent faites, malgré les railleries des croyants, elle fit la sourde oreille à tout ce qui tendait à ouvrir un débat public sur ces miraculeuses guérisons. Elle affecta de ne pas s'occuper de ces éclatants et divins phénomènes qui tombaient sous les sens, qui étaient notoires, qui s'imposaient à l'attention universelle, qui étaient faciles à étudier, pour continuer de produire des théories sur les hallucinations, terrain vague et couvert de brumes, où l'on pouvait parler et déclamer à son aise, sans être, comme pour le reste, terrassé par la brutalité d'un fait visible, palpable, manifeste et impossible à renverser.

Donc, le Surnaturel offrait le débat, le débat suprême et capital. Le Libre Examen le refusa et battit en retraite. C'étaient sa défaite et sa condamnation.





XI

La philosophie incroyante, irritée cependant par ces événements qu'elle semblait mépriser, et contre lesquels elle n'osait pas tenter l'épreuve décisive d'une enquête publique, cherchait d'autres moyens de se débarrasser de ces faits écrasants. Elle eut recours à une manœuvre d'une habileté profonde, et dont le machiavélisme indique toutes les ressources d'esprit que la haine du Surnaturel faisait déployer au groupe des Libres Penseurs. Au lieu d'examiner les vrais miracles, ils en inventèrent de faux, dont ils se réservaient plus tard de dévoiler l'imposture. Leurs journaux ne parlèrent ni de Louis Bourriette, ni de l'enfant de Croisine Ducouts, ni de Blaise Maumus, ni de la veuve Crozat, ni de Marie Daube, ni de Bernarde Soubie, ni de Fabien Baron, ni de Jeanne Crassus, ni d'Auguste Bordes, ni de cent autres. Mais ils fabriquèrent perfidement une légende imaginaire, espérant la propager par la voie de la presse et la réfuter ensuite à leur aise.

Une telle assertion peut sembler étrange : aussi ne marchons-nous que preuves en mains.

« Ne vous étonnez pas », disait le journal de la Préfecture, l'*Ère Impériale*, « s'il y a encore des gens qui » persistent à soutenir que la jeune fille est prédes- » tinée, et qu'elle est douée d'une puissance surna- » turelle. Pour ces gens-là il est avéré :

» 1° Qu'une colombe a plané avant-hier sur la tête » de l'enfant pendant le temps qu'a duré son ex- » tase ;

» 2° Que la jeune fille a soufflé sur les yeux d'une » petite aveugle et lui a rendu la vue ;

» 3° Qu'elle a guéri un autre enfant dont le bras était » paralysé ;

» 4° Enfin, qu'un paysan de la vallée de Campan, » ayant déclaré qu'il n'était pas dupe de ces scènes » d'hallucination, la petite fille avait obtenu dans la » soirée même que les péchés de ce paysan fussent » changés en serpents, lesquels serpents l'avaient dé- » voré, sans qu'on ait trouvé trace des membres de » l'irrévérencieux [6]. »

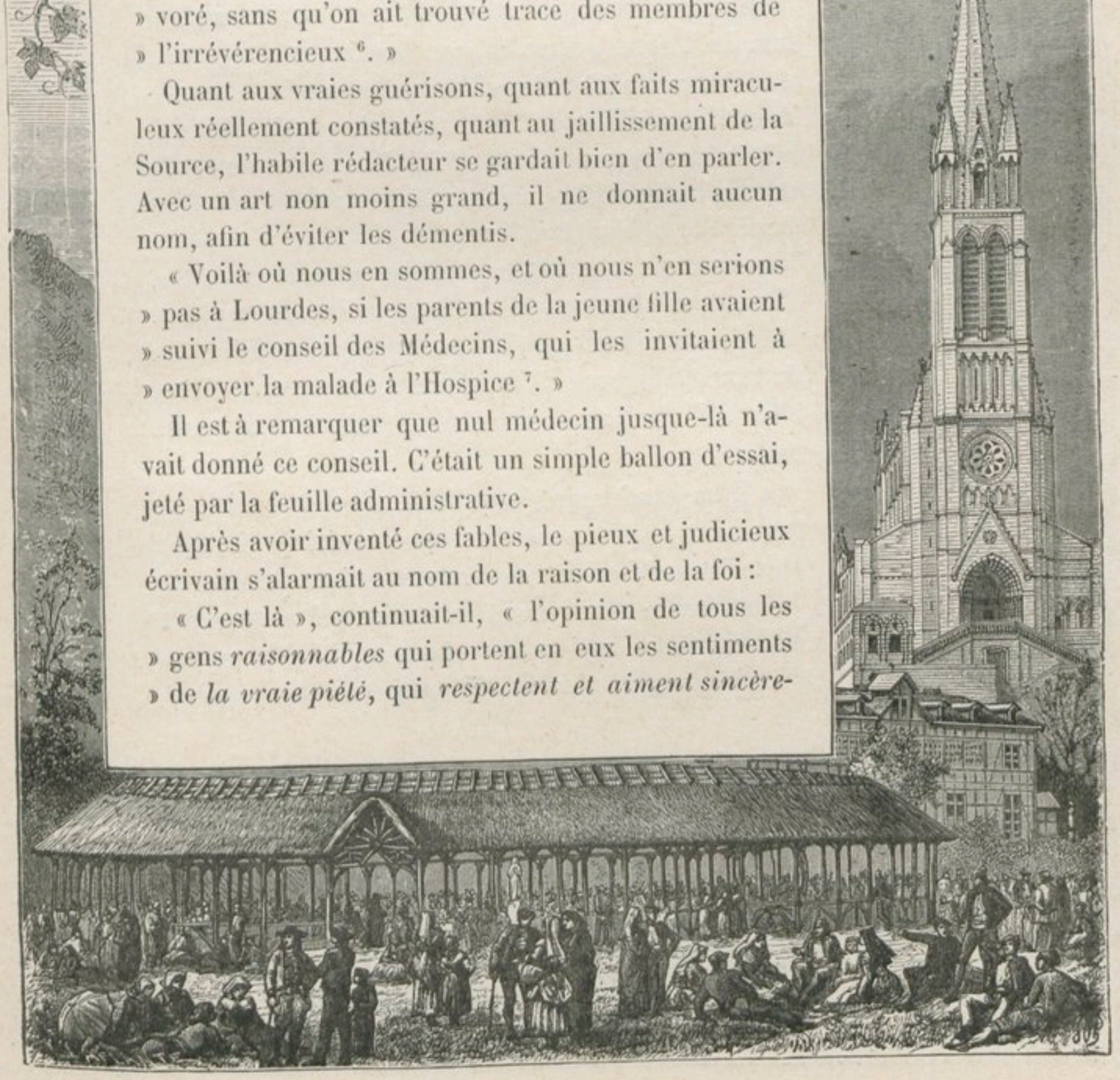
Quant aux vraies guérisons, quant aux faits miraculeux réellement constatés, quant au jaillissement de la Source, l'habile rédacteur se gardait bien d'en parler. Avec un art non moins grand, il ne donnait aucun nom, afin d'éviter les démentis.

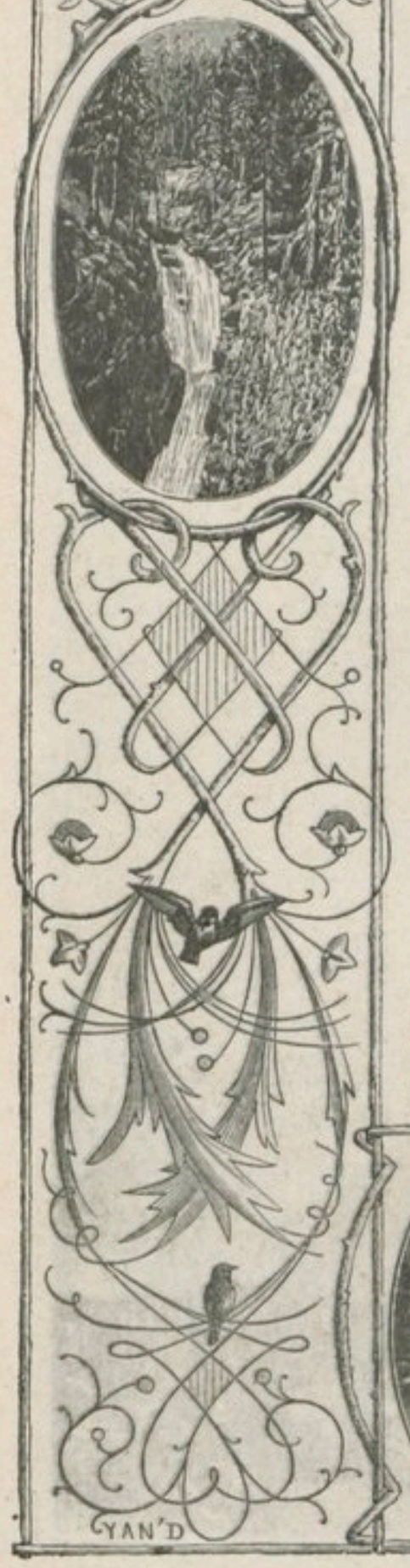
« Voilà où nous en sommes, et où nous n'en serions » pas à Lourdes, si les parents de la jeune fille avaient » suivi le conseil des Médecins, qui les invitaient à » envoyer la malade à l'Hospice [7]. »

Il est à remarquer que nul médecin jusque-là n'avait donné ce conseil. C'était un simple ballon d'essai, jeté par la feuille administrative.

Après avoir inventé ces fables, le pieux et judicieux écrivain s'alarmait au nom de la raison et de la foi :

« C'est là », continuait-il, « l'opinion de tous les » gens *raisonnables* qui portent en eux les sentiments » de *la vraie piété*, qui *respectent et aiment sincère-*





» *ment la Religion*, qui regardent la manie des super-
» stitions comme très-dangereuse, et qui *ont pour*
» *principe qu'on ne doit admettre des faits au rang*
» *des Miracles que lorsque l'Église a prononcé.* »

Cette foi dévote, cette génuflexion finale couronnaient dignement la diplomatie remarquable qui avait dicté ce travail. Ce sont là les formules ordinaires de tous ceux qui entendent réduire à l'étroite mesure de leurs petits systèmes la place qu'il plaît à Dieu de se faire en ce monde. Quant à la dernière affirmation, donnée comme un principe sur les faits miraculeux, est-il besoin de dire qu'ils s'imposent par eux-mêmes comme tous les faits, et qu'ils tirent leur caractère, non de l'Église, qui ne fait que les reconnaître, mais de Dieu même, dont la puissance les produit directement ? La décision de l'Église ne crée pas le Miracle, elle le constate ; et, sur l'autorité de son examen et de sa parole, les fidèles croient. Mais nulle loi, ni dans l'ordre de la foi ni dans l'ordre de la raison, n'empêche les chrétiens, témoins d'un fait surnaturel manifeste, d'en reconnaître eux-mêmes le caractère miraculeux. L'Église n'a jamais exigé des croyants cette abdication de leur intelligence et de leur sens commun ; elle se réserve le droit de prononcer en dernier ressort : voilà tout.

« Il ne paraît point jusqu'ici », ajoutait l'article en terminant, « que ce qui s'est passé ait été jugé digne » par l'autorité religieuse d'une attention sérieuse. »

Le directeur du journal administratif se trompait en ce point, ainsi que le lecteur l'a déjà appris dans le cours de ce récit. Toutefois son observation,



précieuse du moins en cela, constatait, pour l'avenir et pour l'Histoire, que le Clergé avait été absolument étranger aux événements qui s'étaient accomplis jusque-là, et que ces événements continuaient à s'accomplir entièrement en dehors de lui.

Placé au centre même des événements, le pauvre *Lavedan*, journal de Lourdes, se sentait écrasé par les faits, et il s'était tu tout à coup. Son silence devait durer plusieurs semaines. Il ne disait pas un mot de ces choses inouïes et de cette affluence de peuple. On aurait cru volontiers qu'il était rédigé à l'autre bout du monde, s'il n'eût rempli ses colonnes d'articles empruntés çà et là dans les feuilles publiques et dirigès contre la Superstition en général.

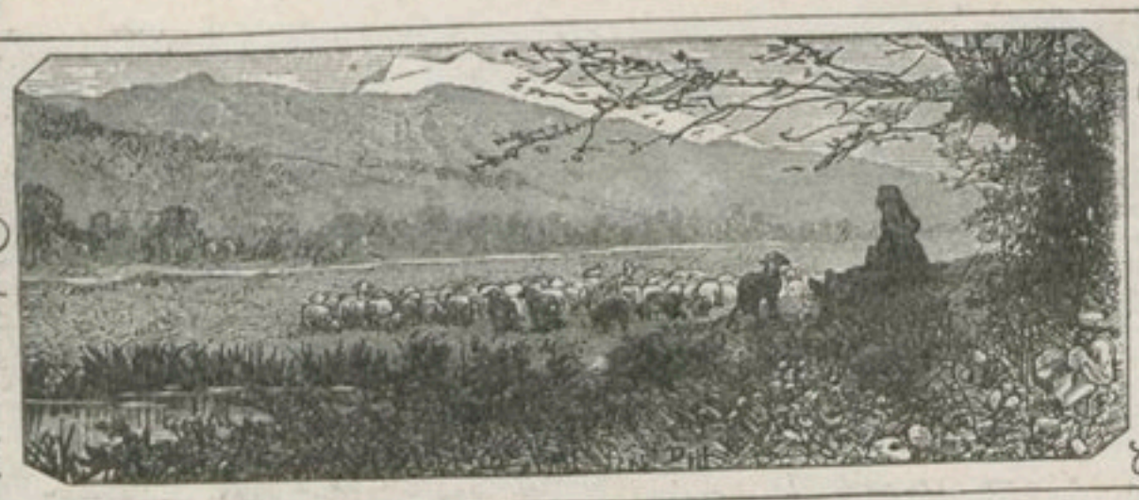


XII

Durant la période des Apparitions, un temps magnifique avait favorisé le mouvement populaire. Il y avait eu une série non interrompue de beaux jours comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années. A partir du 5 mars, le temps changea et il tomba une neige épaisse. Les rigueurs de la saison ralentirent naturellement pendant quelques semaines le concours à la Grotte.

Les guérisons miraculeuses continuaient d'ailleurs à se produire.

La dame Benoîte Cazeaux, de Lourdes, retenue de-



puis trois ans dans son lit par une fièvre lente qui se compliquait de points de côté et de douleurs, avait eu inutilement recours à la science médicale. Tout avait échoué. Les eaux de Gazost, où elle avait en dernier lieu fait une station thermale, n'avaient amené aucune amélioration.

Ces insuccès répétés, ces échecs continus avaient déconcerté les médecins, qui, la considérant comme incurable, avaient cessé de voir la malade. Dans cette situation désespérée, la pauvre femme avait eu recours à Notre-Dame de Lourdes, et voilà que son mal avait soudainement disparu à la suite d'un ou deux verres d'eau de la Grotte et de quelques lotions[8].

Une autre femme, Blaisette Soupenne, de Lourdes, âgée d'environ cinquante ans, était atteinte, depuis plusieurs années, d'une maladie chronique des yeux, et son état était des plus graves. C'était, pour employer les termes techniques, une blépharite compliquée d'atrophie. Larmoiement continuel des yeux, cuissons aiguës, tantôt simultanées, tantôt alternatives ; paupières éraillées, complétement renversées en dehors et dépouillées de cils, les deux inférieures couvertes d'une multitude d'excroissances charnues : tel était le désastreux état de cette malheureuse. Vainement se faisait-elle plusieurs fois par jour des lotions d'eau froide sur les yeux, vainement avait-elle employé tous les médicaments indiqués par la Science, vainement avait-elle demandé un soulagement quelconque aux sources de Baréges, de Cauterets et de

Gazost : rien n'avait réussi. Elle s'était alors tournée vers la Divine Bonté qui s'était manifestée à la Grotte. Déclarée incurable par la Science, elle s'était adressée à la Foi, et elle avait demandé à la « Dame » miraculeuse de lui enlever cette cruelle maladie, contre laquelle avaient été impuissants le savoir des hommes et les agents de la nature. Dès la première lotion, elle avait éprouvé un grand soulagement. A la seconde, qui eut lieu le lendemain, la guérison avait été complète : les yeux avaient cessé d'être larmoyants, les paupières s'étaient redressées, les excroissances charnues avaient disparu ; à partir de ce jour les cils revinrent.

D'après les médecins appelés à examiner ce cas, l'effet surnaturel était d'autant mieux établi et d'autant plus démontré, dans cette merveilleuse guérison, que « la lésion matérielle », disaient-ils, « était plus frappante, et » que, au rétablissement rapide des tissus dans leurs » conditions organiques et vitales normales, est venu » s'ajouter le redressement des paupières. La portée » de ce fait est d'autant plus considérable, que la ma- » ladie dont il s'agit est des plus rebelles, et qu'au » point où elle était parvenue chez la dame Sou- » penne, elle réclamait impérieusement l'interven- » tion de la chirurgie agissante, la rescision de la » muqueuse palpébrale, ou tout au moins la cautéri- » sation énergique des boursouflements et des bour- » geons charnus de cette membrane[9]. »

Les faits merveilleux se multipliaient. Dieu faisait son œuvre. La Sainte Vierge montrait sa toute-puissance.



XIII

Depuis le dernier jour de la Quinzaine, Bernadette était retournée à la Grotte à diverses reprises, mais un peu comme tout le monde, c'est-à-dire sans ouïr en elle-même cette voix intérieure qui l'appelait irrésistiblement.

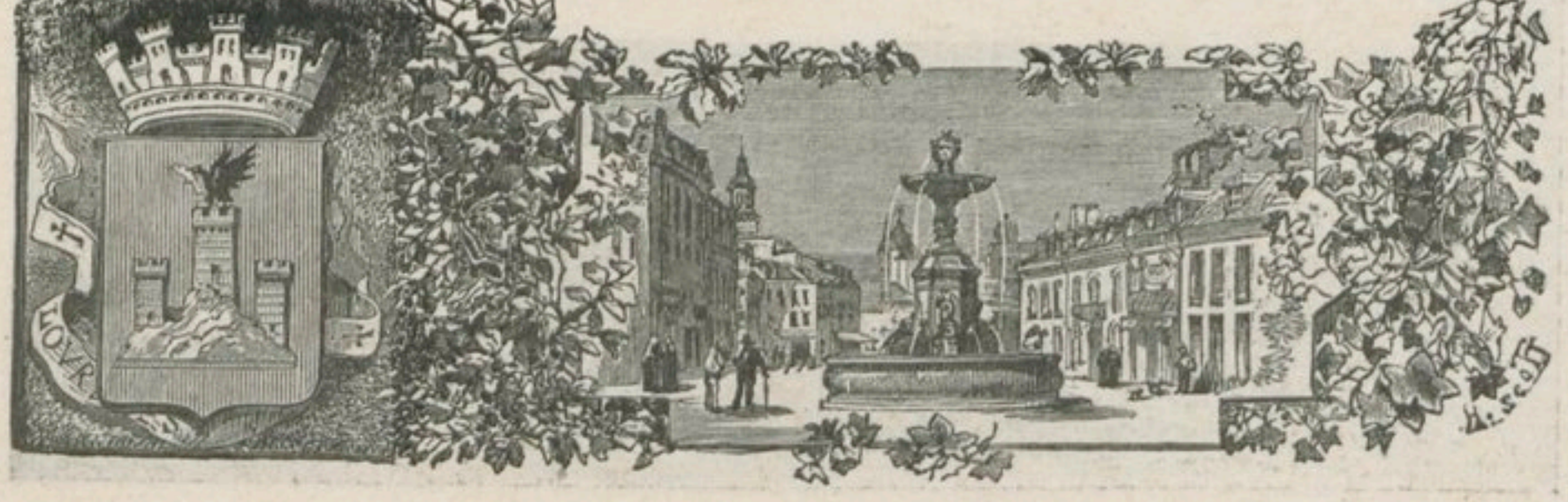
Cette voix, elle l'entendit de nouveau le 25 mars dans la matinée, et elle prit aussitôt le chemin des Roches Massabielle. Son visage rayonnait d'espérance. Elle sentait en elle-même que, devant ses yeux charmés, le Paradis allait une fois de plus entr'ouvrir ses portes éternelles et qu'elle allait revoir la céleste Apparition.

Comme on le pense bien, elle était devenue dans la ville de Lourdes l'objet de l'attention générale, et elle ne pouvait faire un pas sans être le centre de tous les regards.

— Bernadette va à la Grotte! s'écria-t-on de l'un à l'autre en la voyant passer.

Et en un instant, sortant de toutes les maisons, accourant par tous les sentiers, la foule se précipita dans la même direction et arriva aussitôt que l'enfant.

Dans la vallée, la neige avait fondu depuis la veille ou l'avant-veille, mais elle couronnait encore la crête des cimes environnantes. Il faisait un temps clair et beau. Pas une tache dans le bleu paisible du ciel.



Le Soleil Roi semblait naître à cette heure au sein de ces blanches montagnes et faisait resplendir son berceau de neige.

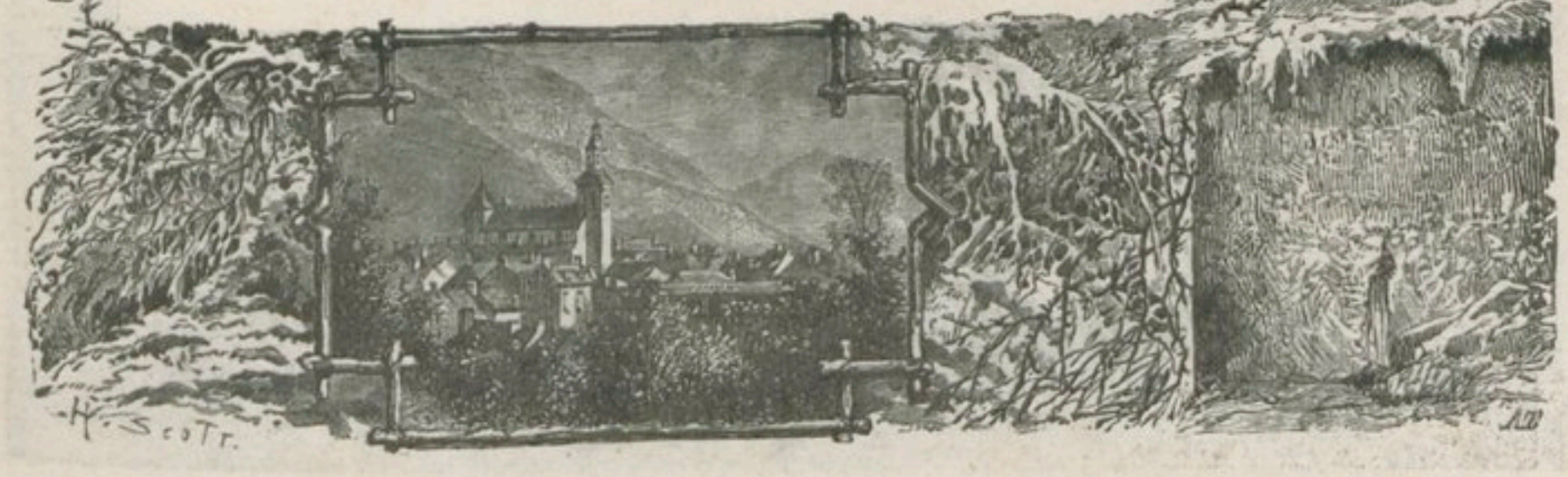
C'était l'anniversaire du jour où l'ange Gabriel était descendu vers la très-pure Vierge de Nazareth et l'avait saluée au nom du Seigneur. L'Église célébrait la fête de l'Annonciation.

Tandis que la multitude courait vers la Grotte, et qu'on remarquait parmi elle la plupart de ceux qui avaient été guéris, Louis Bourriette, la veuve Crozat, Blaisette Soupenne, Benoîte Cazeaux, Auguste Bordes et vingt autres, l'Église catholique, sur la fin de son Office matinal, chantait ces paroles étonnantes : « Et » alors les yeux des aveugles seront ouverts, les oreilles » des sourds auront recouvré l'ouïe, le boiteux bondira » comme un cerf, *parce que les eaux ont surgi dans le* » *désert* et les torrents dans la solitude [10] . »



Le pressentiment joyeux qu'avait éprouvé Bernadette ne l'avait point trompée : la voix qui l'avait appelée était la voix de la Vierge fidèle.

Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition se manifesta. Comme toujours, rayonnait autour d'Elle une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie : c'était la gloire éternelle dans la paix absolue. Comme toujours, son voile et sa robe aux chastes plis avaient la blancheur des neiges éclatantes. Les deux roses qui fleurissaient sur ses pieds avaient la teinte jaune qu'a la base du ciel aux premières lueurs de l'aube virginale. Sa ceinture était bleue comme le firmament.





Bernadette en extase avait oublié la terre devant la Beauté sans tache.

— O ma Dame, lui dit-elle, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom.

La royale Apparition sourit et ne répondit point. Mais en ce moment même, l'Église universelle, poursuivant les solennelles prières de son Office, s'écriait :

« Sainte et immaculée Virginité, quelles louanges » pourrai-je te donner ? En vérité, je ne le sais : car tu » as porté, enfermé dans ton sein, Celui que les cieux » ne peuvent contenir ». »

Bernadette n'entendait point ces voix lointaines, et ne pouvait soupçonner ces harmonies profondes. Devant le silence de la Vision elle insista et reprit :

— O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom.

L'Apparition parut rayonner davantage, comme si sa joie allait grandissant, et Elle ne répondit point encore à la demande de l'enfant. Mais l'Église, en toute la chrétienté, continuait ses invocations et ses chants, et elle était arrivée à ces paroles : « Félicitez-moi, vous » tous qui aimez le Seigneur, parce que, étant encore » tout enfant, le Très-Haut m'a aimée : et de mes » entrailles fut enfanté l'Homme-Dieu. Les généra- » tions me proclameront bienheureuse, parce que » Dieu a daigné jeter son regard sur son humble ser- » vante : et de mes entrailles maternelles fut enfanté » l'Homme-Dieu . »

Bernadette répéta sa prière :

— O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom.

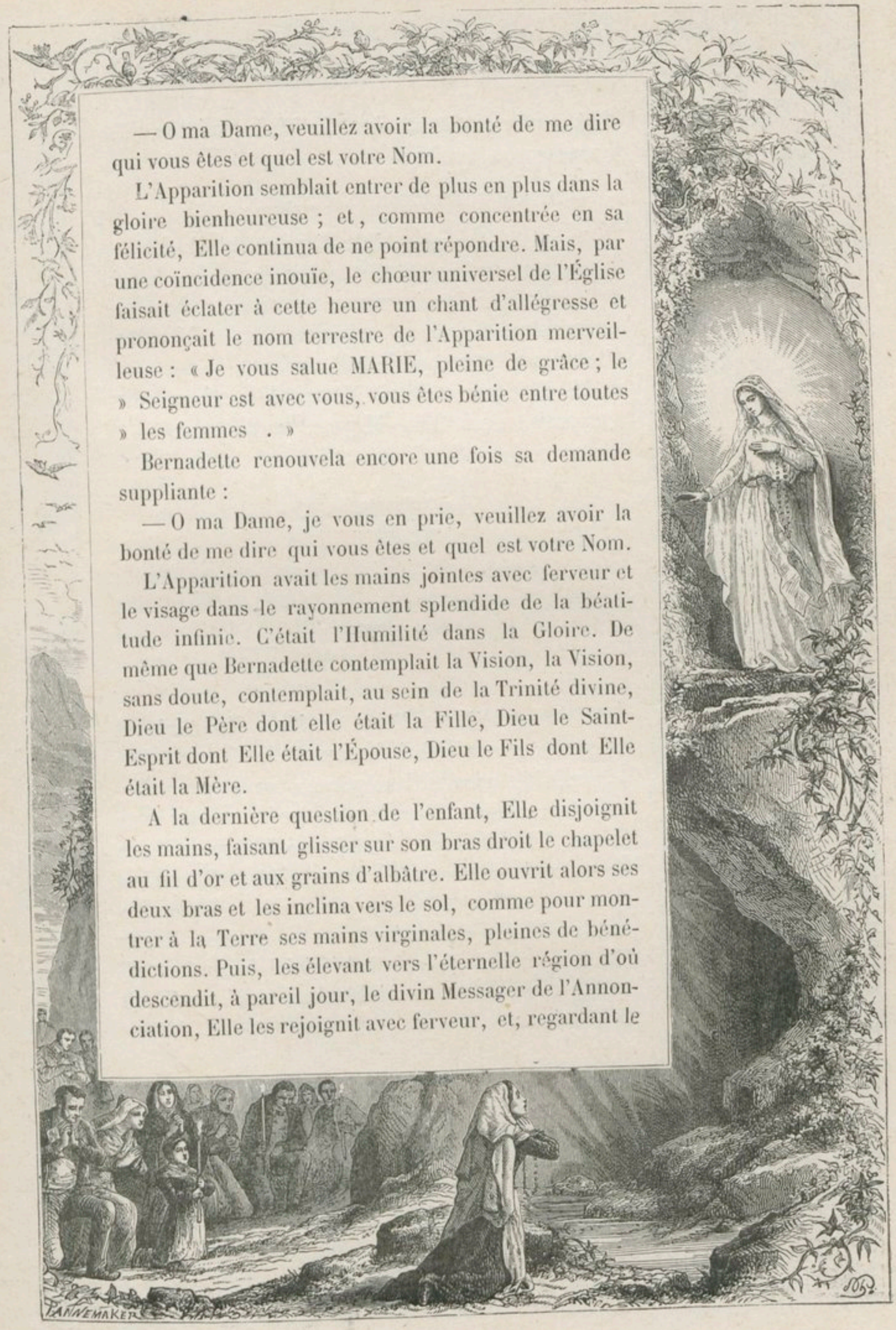
L'Apparition semblait entrer de plus en plus dans la gloire bienheureuse ; et, comme concentrée en sa félicité, Elle continua de ne point répondre. Mais, par une coïncidence inouïe, le chœur universel de l'Église faisait éclater à cette heure un chant d'allégresse et prononçait le nom terrestre de l'Apparition merveilleuse : « Je vous salue MARIE, pleine de grâce ; le » Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes » les femmes . »

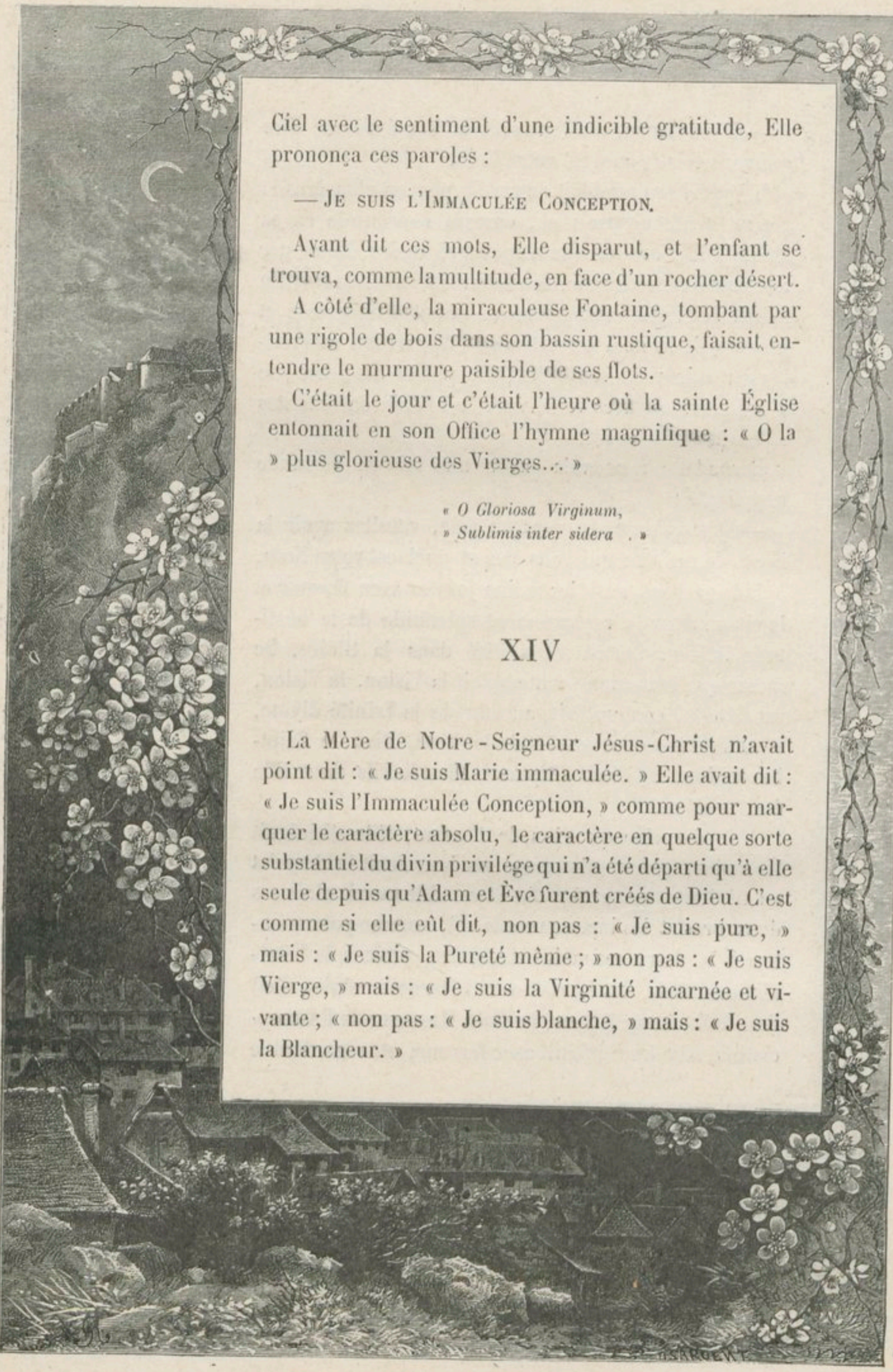
Bernadette renouvela encore une fois sa demande suppliante :

— O ma Dame, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom.

L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage dans le rayonnement splendide de la béatitude infinie. C'était l'Humilité dans la Gloire. De même que Bernadette contemplait la Vision, la Vision, sans doute, contemplait, au sein de la Trinité divine, Dieu le Père dont elle était la Fille, Dieu le Saint-Esprit dont Elle était l'Épouse, Dieu le Fils dont Elle était la Mère.

A la dernière question de l'enfant, Elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la Terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis, les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messager de l'Annonciation, Elle les rejoignit avec ferveur, et, regardant le





Ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, Elle prononça ces paroles :

— Je suis l'Immaculée Conception.

Ayant dit ces mots, Elle disparut, et l'enfant se trouva, comme la multitude, en face d'un rocher désert.

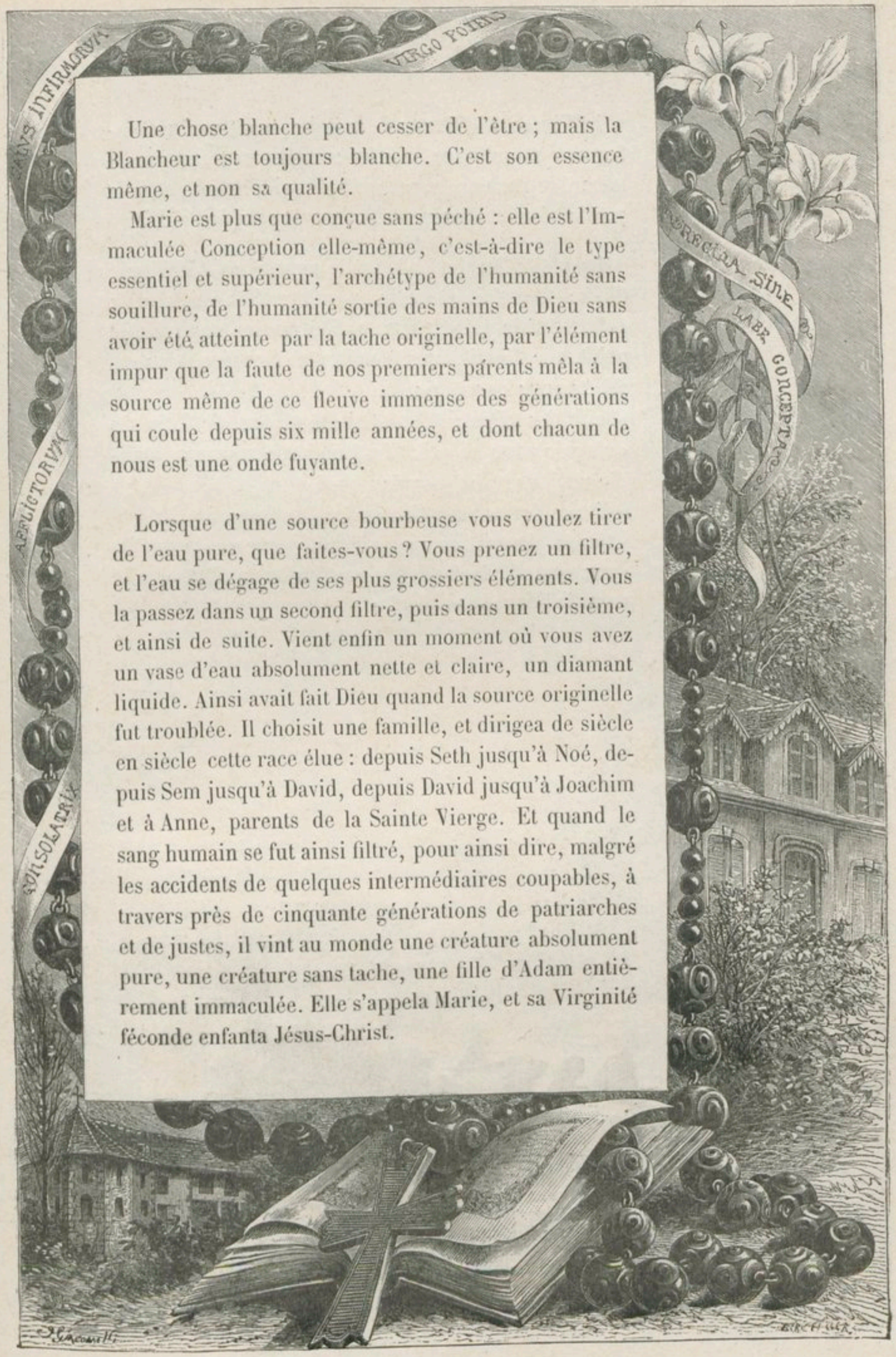
A côté d'elle, la miraculeuse Fontaine, tombant par une rigole de bois dans son bassin rustique, faisait entendre le murmure paisible de ses flots.

C'était le jour et c'était l'heure où la sainte Église entonnait en son Office l'hymne magnifique : « O la » plus glorieuse des Vierges... »

« O Gloriosa Virginum,
» Sublimis inter sidera . »

XIV

La Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait point dit : « Je suis Marie immaculée. » Elle avait dit : « Je suis l'Immaculée Conception, » comme pour marquer le caractère absolu, le caractère en quelque sorte substantiel du divin privilége qui n'a été départi qu'à elle seule depuis qu'Adam et Ève furent créés de Dieu. C'est comme si elle eût dit, non pas : « Je suis pure, » mais : « Je suis la Pureté même ; » non pas : « Je suis Vierge, » mais : « Je suis la Virginité incarnée et vivante ; « non pas : « Je suis blanche, » mais : « Je suis la Blancheur. »



Une chose blanche peut cesser de l'être ; mais la Blancheur est toujours blanche. C'est son essence même, et non sa qualité.

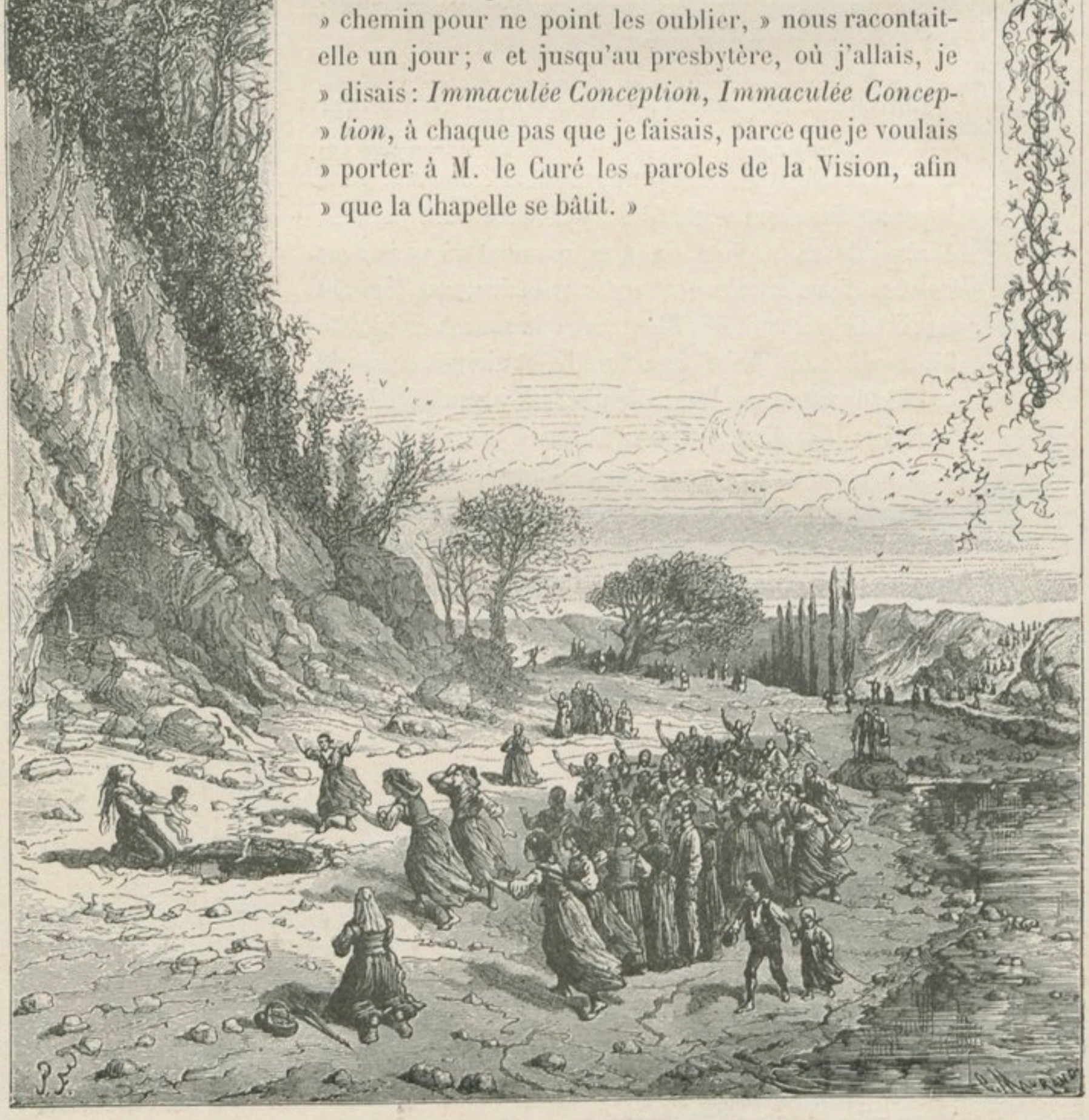
Marie est plus que conçue sans péché : elle est l'Immaculée Conception elle-même, c'est-à-dire le type essentiel et supérieur, l'archétype de l'humanité sans souillure, de l'humanité sortie des mains de Dieu sans avoir été atteinte par la tache originelle, par l'élément impur que la faute de nos premiers parents mêla à la source même de ce fleuve immense des générations qui coule depuis six mille années, et dont chacun de nous est une onde fuyante.

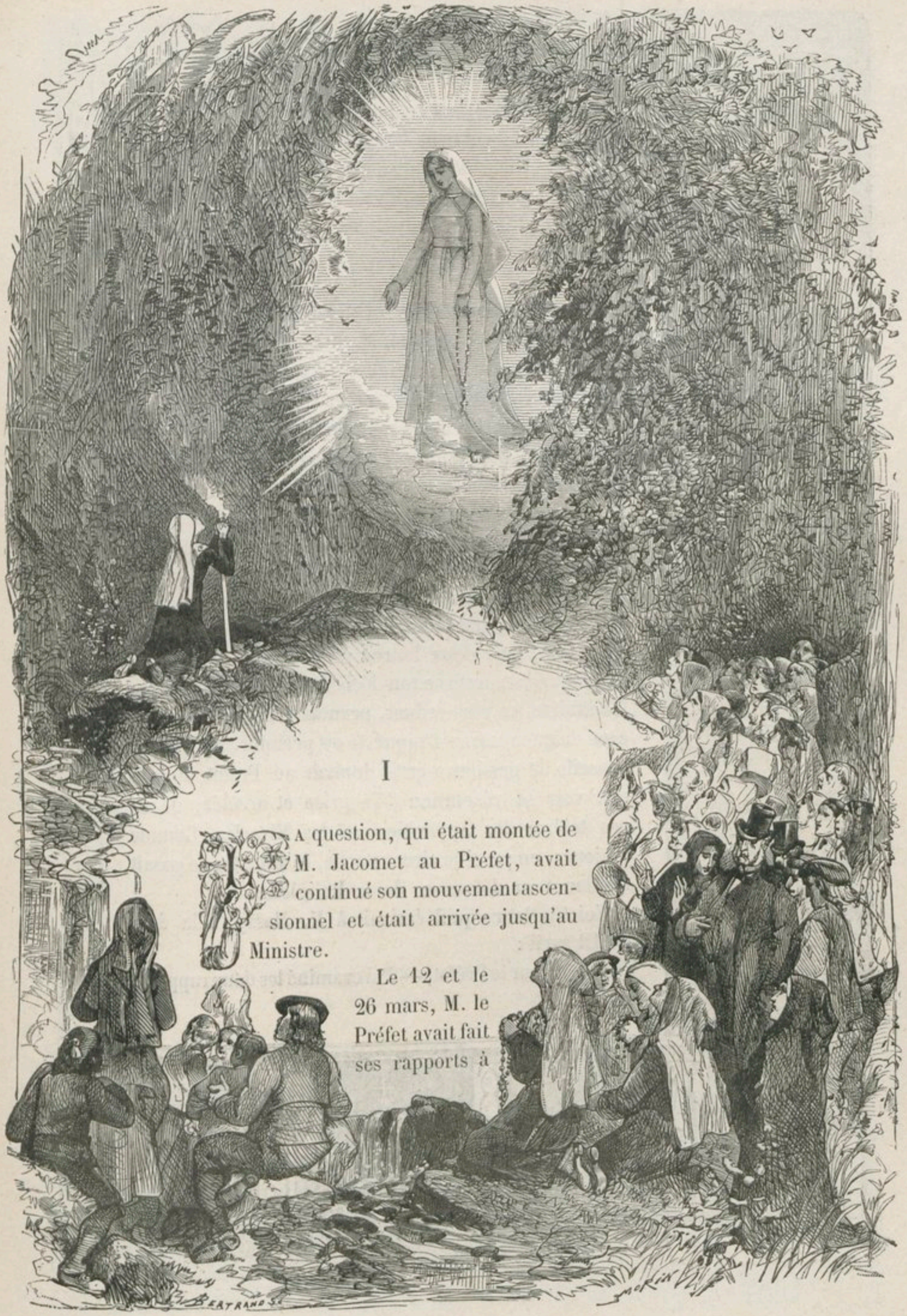
Lorsque d'une source bourbeuse vous voulez tirer de l'eau pure, que faites-vous ? Vous prenez un filtre, et l'eau se dégage de ses plus grossiers éléments. Vous la passez dans un second filtre, puis dans un troisième, et ainsi de suite. Vient enfin un moment où vous avez un vase d'eau absolument nette et claire, un diamant liquide. Ainsi avait fait Dieu quand la source originelle fut troublée. Il choisit une famille, et dirigea de siècle en siècle cette race élue : depuis Seth jusqu'à Noé, depuis Sem jusqu'à David, depuis David jusqu'à Joachim et à Anne, parents de la Sainte Vierge. Et quand le sang humain se fut ainsi filtré, pour ainsi dire, malgré les accidents de quelques intermédiaires coupables, à travers près de cinquante générations de patriarches et de justes, il vint au monde une créature absolument pure, une créature sans tache, une fille d'Adam entièrement immaculée. Elle s'appela Marie, et sa Virginité féconde enfanta Jésus-Christ.

La Vierge, à la Grotte de Lourdes, avait voulu attester, par sa présence, par ses miracles et par sa parole même, le dernier dogme qu'a défini l'Église, et qu'a proclamé saint Pierre parlant par la voix de Pie IX.

La petite Bergère à laquelle apparaissait la Vierge divine entendait pour la première fois ces mots : « Immaculée Conception. » Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir.

« Je les répétais en moi-même tout le long du » chemin pour ne point les oublier, » nous racontait-elle un jour ; « et jusqu'au presbytère, où j'allais, je » disais : *Immaculée Conception, Immaculée Concep-* » *tion*, à chaque pas que je faisais, parce que je voulais » porter à M. le Curé les paroles de la Vision, afin » que la Chapelle se bâtit. »





I

La question, qui était montée de M. Jacomet au Préfet, avait continué son mouvement ascensionnel et était arrivée jusqu'au Ministre.

Le 12 et le 26 mars, M. le Préfet avait fait ses rapports à



Son Excellence, en se bornant, jusqu'à sa réponse, aux mesures que nous avons dites.

Le Ministère des Cultes était alors réuni, non point comme aujourd'hui au département de la Justice, mais à celui de l'Instruction publique. M. Rouiand était ministre.

Ancien Procureur-général et, à cette époque, Ministre de l'Instruction publique, M. Rouland avait à la fois, vis-à-vis des choses religieuses, d'un côté le traditionnel et ombrageux formalisme des vieux parlementaires, de l'autre les idées et les sentiments qui ont cours dans l'Université. Dogmatique, convaincu de son importance, ayant en philosophie un tempérament de sectaire, fanatique de sa propre sagesse, s'irritant contre tout ce qui n'entrait pas dans le cadre de ses idées systématiques, M. Rouland ne pouvait admettre un seul instant la réalité des Visions et des Miracles de Lourdes. Donc, à deux cent cinquante lieues des événements, sans autres documents que deux lettres préfectorales, il trancha net la question avec ce ton décisif et suprême qui, dans les affaires les plus ardues, prononce le dernier mot, sans daigner même s'enquérir du premier. Malgré les conseils de prudence qu'il donnait au Préfet, il laissait voir sa résolution déjà prise et arrêtée, de ne pas tolérer les Apparitions et les Miracles. Comme toujours, en pareille circonstance, le Ministre se posait d'ailleurs en défenseur de la Religion.

Voici la lettre qu'il écrivait à M. Massy, à la date du 12 avril :

« Monsieur le Préfet, — J'ai examiné les deux rapports

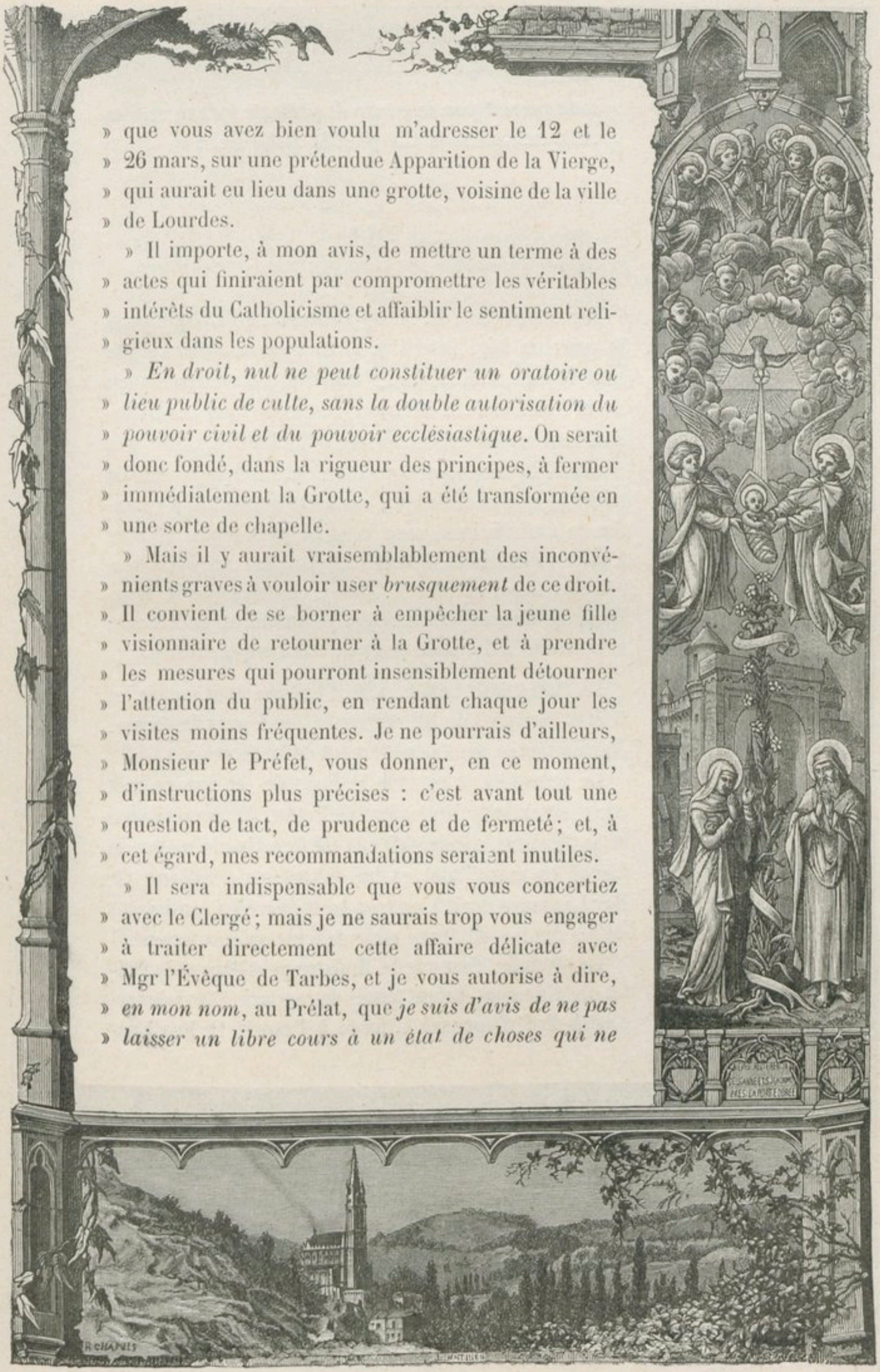
» que vous avez bien voulu m'adresser le 12 et le
» 26 mars, sur une prétendue Apparition de la Vierge,
» qui aurait eu lieu dans une grotte, voisine de la ville
» de Lourdes.

» Il importe, à mon avis, de mettre un terme à des
» actes qui finiraient par compromettre les véritables
» intérêts du Catholicisme et affaiblir le sentiment reli-
» gieux dans les populations.

» *En droit, nul ne peut constituer un oratoire ou*
» *lieu public de culte, sans la double autorisation du*
» *pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique.* On serait
» donc fondé, dans la rigueur des principes, à fermer
» immédiatement la Grotte, qui a été transformée en
» une sorte de chapelle.

» Mais il y aurait vraisemblablement des inconvé-
» nients graves à vouloir user *brusquement* de ce droit.
» Il convient de se borner à empêcher la jeune fille
» visionnaire de retourner à la Grotte, et à prendre
» les mesures qui pourront insensiblement détourner
» l'attention du public, en rendant chaque jour les
» visites moins fréquentes. Je ne pourrais d'ailleurs,
» Monsieur le Préfet, vous donner, en ce moment,
» d'instructions plus précises : c'est avant tout une
» question de tact, de prudence et de fermeté; et, à
» cet égard, mes recommandations seraient inutiles.

» Il sera indispensable que vous vous concertiez
» avec le Clergé; mais je ne saurais trop vous engager
» à traiter directement cette affaire délicate avec
» Mgr l'Évêque de Tarbes, et je vous autorise à dire,
» *en mon nom*, au Prélat, que *je suis d'avis de ne pas*
» *laisser un libre cours à un état de choses qui ne*





» *manquerait pas de servir de prétexte à de nouvelles*
» *attaques contre le Clergé et la Religion.* »

II

Sur cette lettre, M. Massy s'adressa à l'Évêque pour le prier de faire interdire formellement à Bernadette tout voyage à la Grotte. Il mit tout naturellement en avant l'intérêt de la Religion compromis par ces hallucinations ou ces supercheries, et l'effet déplorable que de semblables incidents produisaient sur tous les esprits sérieux, qui cherchaient, en toute bonne foi, à concilier le Catholicisme avec la saine philosophie et avec les idées modernes. Quant à l'hypothèse que les Apparitions fussent réelles, M. Massy, pas plus que M. Rouland, ne daignait s'y arrêter. Le Préfet et le Ministre avaient un égal dédain pour de telles superstitions.

Le Préfet était habile, mais l'Évêque était sagace, et il était malaisé de lui cacher le fond sous la forme. Mgr Laurence démêla nettement deux choses :

La première, c'est que le Pouvoir (et par ce mot nous entendons seulement le Préfet de circonstance et le Ministre accidentel) eût été fort aise de mettre le Clergé en avant, tout en lui dictant ses décisions. Or Mgr Laurence avait à un trop haut degré les sentiments de ses devoirs d'évêque pour devenir un instrument.

La seconde, c'est que le Ministre peut-être et le Préfet certainement étaient tentés de recourir à la violence, c'est-à-dire d'opposer la force à l'esprit. Or Mgr Lau-

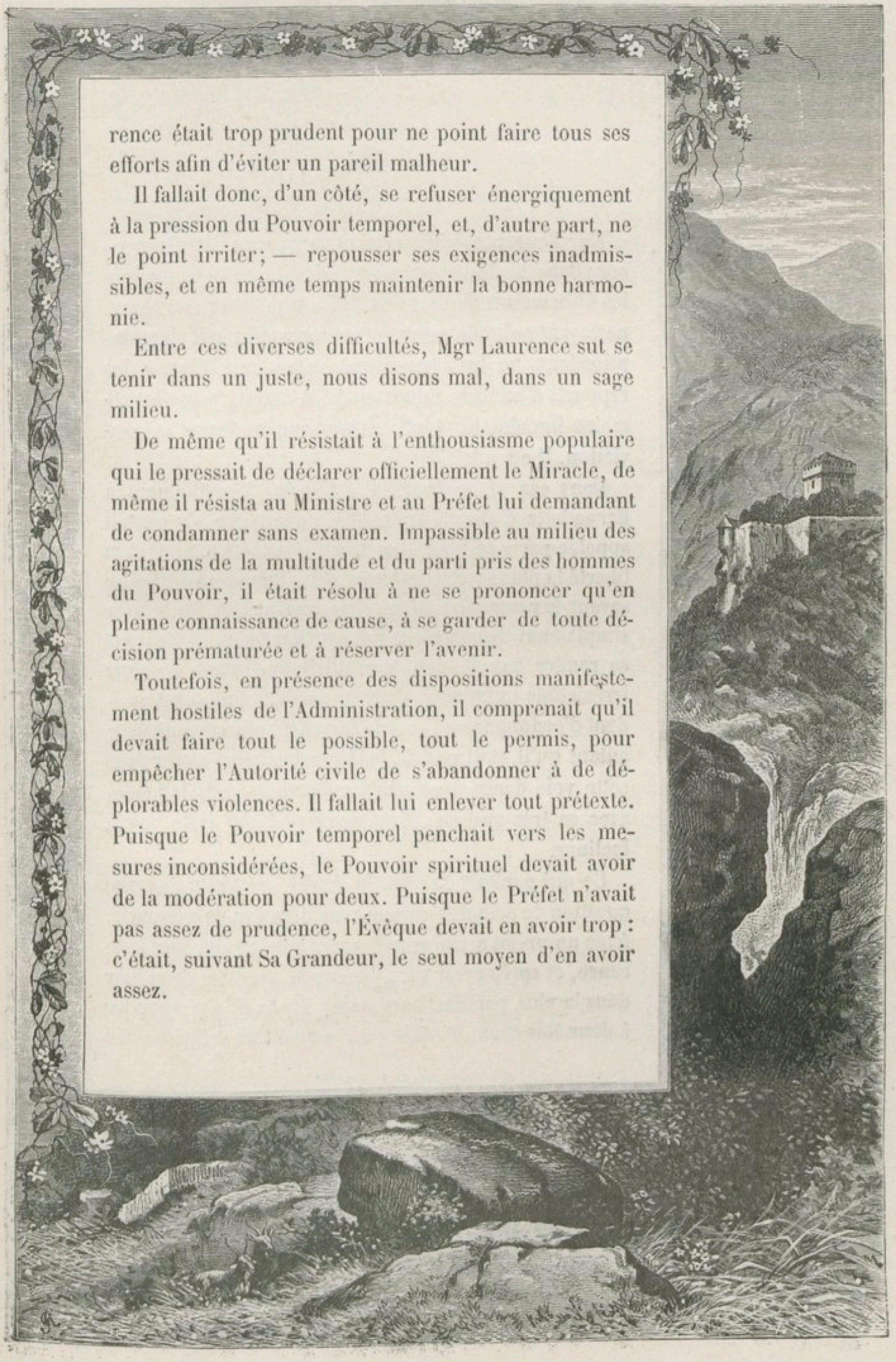
rence était trop prudent pour ne point faire tous ses efforts afin d'éviter un pareil malheur.

Il fallait donc, d'un côté, se refuser énergiquement à la pression du Pouvoir temporel, et, d'autre part, ne le point irriter; — repousser ses exigences inadmissibles, et en même temps maintenir la bonne harmonie.

Entre ces diverses difficultés, Mgr Laurence sut se tenir dans un juste, nous disons mal, dans un sage milieu.

De même qu'il résistait à l'enthousiasme populaire qui le pressait de déclarer officiellement le Miracle, de même il résista au Ministre et au Préfet lui demandant de condamner sans examen. Impassible au milieu des agitations de la multitude et du parti pris des hommes du Pouvoir, il était résolu à ne se prononcer qu'en pleine connaissance de cause, à se garder de toute décision prématurée et à réserver l'avenir.

Toutefois, en présence des dispositions manifestement hostiles de l'Administration, il comprenait qu'il devait faire tout le possible, tout le permis, pour empêcher l'Autorité civile de s'abandonner à de déplorables violences. Il fallait lui enlever tout prétexte. Puisque le Pouvoir temporel penchait vers les mesures inconsidérées, le Pouvoir spirituel devait avoir de la modération pour deux. Puisque le Préfet n'avait pas assez de prudence, l'Évêque devait en avoir trop : c'était, suivant Sa Grandeur, le seul moyen d'en avoir assez.



III

Mgr Laurence, ainsi que nous l'avons dit, était encore dans le doute au sujet du jugement à porter sur les événements de Lourdes. N'étant point sur les lieux, ne voyant point directement les merveilles qui s'accomplissaient, ne les connaissant même que d'après les rapports d'ecclésiastiques qui n'en étaient point les témoins immédiats, il n'avait pas encore formé sa conviction. Il attendait.

Dans ces circonstances, défendre formellement à Bernadette d'aller à la Grotte, quand elle s'y sentait appelée par une voix d'en haut, c'eût été attenter à la liberté la plus sacrée de l'âme, et les hommes de l'Église savent la respecter, même chez une enfant. Mais user simplement de conseil et engager Bernadette à ne point se rendre aux Roches Massabielle en dehors de cette irrésistible impulsion, c'est ce que l'Évêque crut prudent d'ordonner au Curé de Lourdes, afin d'empêcher, autant qu'il était en lui, le Pouvoir civil d'entrer dans cette voie dangereuse des persécutions vers laquelle, avec sa très-grande sûreté de coup d'œil, il le voyait incliner.

Ce qui arrêtait en effet le Préfet, c'était moins une question de principe qu'une considération de personne. Avec un prélat si universellement vénéré que Mgr Laurence, et après avoir vécu jusque-là avec Sa Grandeur dans la plus parfaite harmonie, il y avait à y regarder à deux fois avant de tenter un coup d'État religieux. Le

baron Massy qui prétendait avoir et qui avait en effet le sentiment politique des choses administratives hésitait à rompre cette cordiale entente et à faire une invasion violente dans un domaine qui relevait de l'Évêque, et de l'Évêque seul.

IV

La fête de Pâques était arrivée.

Malgré les pieuses appréhensions de M. le Ministre des Cultes, les apparitions et les miracles n'avaient point « affaibli le sentiment religieux des populations ». Des conversions sans nombre avaient eu lieu : les confessionnaux étaient assiégés de monde. Des usuriers ou des voleurs avaient restitué; beaucoup de scandales avaient cessé. Les Fidèles se pressaient autour de la Table sainte.

Le surlendemain du jour où le Préfet était allé chez Sa Grandeur, c'est-à-dire le mercredi de Pâques, 7 avril, la Mère de Dieu avait fait de nouveau entendre un appel intérieur à la fille du meunier; et l'enfant, bientôt suivie d'une foule immense, s'était rendue à la Grotte, où, comme précédemment, le Ciel s'était ouvert devant elle, et lui avait laissé voir la Vierge Marie dans sa gloire .

C'est à cette date que s'accomplit, aux yeux émerveillés de la multitude, un fait fort étrange.

Le cierge que Bernadette avait apporté ou qu'on lui



avait donné était très-grand, et elle l'avait appuyé par terre, en le soutenant par le bout, entre les doigts de ses mains, à demi jointes.

La Vierge lui apparut.

Et voilà que, par un mouvement instinctif d'adoration, la Voyante, tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains et les laissa reposer doucement, et sans y songer, sur le bout du cierge allumé. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts, à demi entr'ouverts, et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là, suivant le léger souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abîmée dans la céleste contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait la stupéfaction de la multitude.

Les témoins se pressaient les uns sur les autres pour mieux voir. MM. Jean-Louis Fourcade, Martinou, Estrade, le Garde Forestier Callet, les demoiselles Tard'hivail, cent autres personnes, furent les spectateurs de ce fait inouï.

M. Dozous, dès les premiers moments, avait tiré sa montre : cet état extraordinaire dura un peu plus d'un quart d'heure.

Tout à coup, un léger frissonnement fait tressaillir le corps de Bernadette. Ses traits redescendent. La Vision avait cessé, et l'enfant était revenue à son état naturel. On regarde sa main : rien que de normal n'y apparaissait. La flamme avait respecté la chair de la Voyante, en extase devant Marie. La foule, non sans raison, criait au miracle.

L'un des spectateurs cependant, voulant faire la

contre-épreuve, avait pris ce cierge encore allumé, et, sans qu'elle y fît attention, il l'approcha de la main de Bernadette.

— Ah ! Monsieur, s'écria-t-elle en se retirant vivement, vous me brûlez !

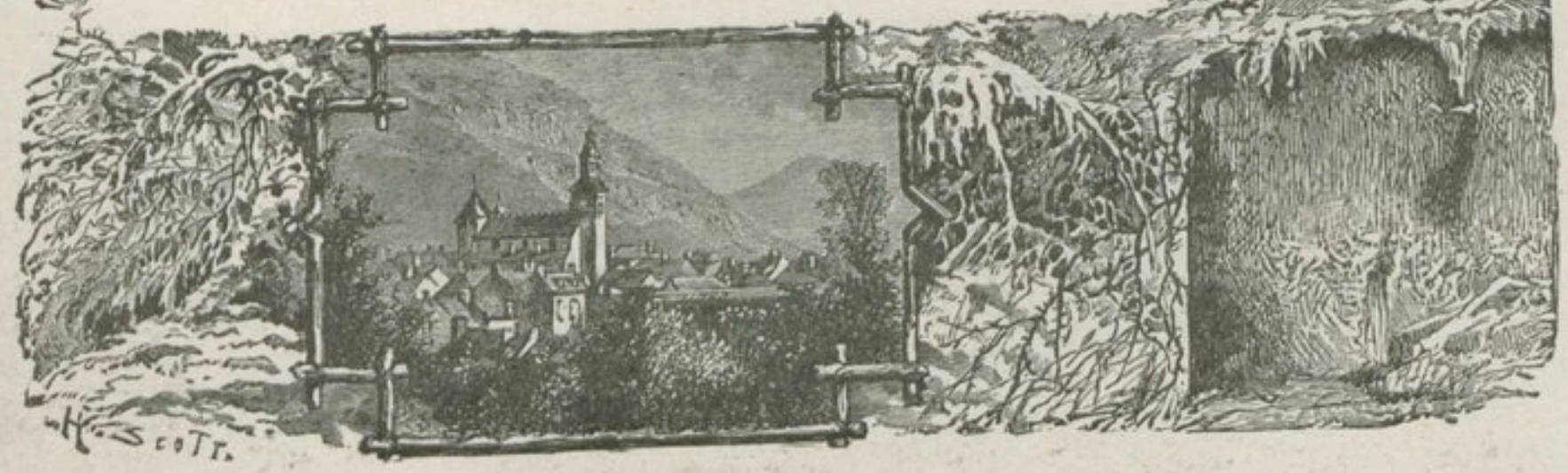
Tous ces événements avaient produit une telle commotion dans le pays, et l'affluence des étrangers était telle, que, ce jour-là, bien qu'on ne fût point, comme dans la Quinzaine, prévenu à l'avance, la multitude réunie en un instant autour de Bernadette s'était élevée à près de dix mille personnes .

V

Quelques filles de Lourdes, d'une haute vertu, et parmi lesquelles nous ne nommerons qu'une sainte servante vénérée de tous, Marie Courrège, eurent, paraît-il, à la Grotte, à deux ou trois reprises et isolément, la même vision que Bernadette. Cela se répandit vaguement, mais ce fut sans influence sur la masse du public.

De petits enfants eurent aussi des visions, mais d'un tout autre ordre, d'un ordre effrayant. Quand le Surnaturel divin apparaît, le Surnaturel diabolique tâche de s'y mêler. L'histoire des Pères du désert et des mystiques donne, presque à chaque page, la preuve de cette vérité. L'Abîme était troublé, et le Mauvais Ange avait recours à ses prestiges pour jeter le trouble dans l'âme des croyants.







Ces divers faits, assez mal observés à l'époque, n'ont point (maintenant surtout que la mémoire en a oublié certains détails) une précision assez rigoureuse pour que nous leur ouvrions les portes de l'Histoire. Nous les indiquons seulement, pour ne rien négliger. Les visions vraies n'eurent qu'une importance individuelle; le reste tomba de soi-même.

VI

Le concours continuait sur le chemin des Roches Massabielle. Pas un cri tumultueux dans cette foule, pas une agitation dans ce fleuve populaire dont les flots se renouvelaient sans cesse. Des cantiques, des litanies, des vivats en l'honneur de la Vierge : voilà tout ce qu'on entendait, voilà tout ce que M. Jacomet et sa police pouvaient enregistrer dans leurs Rapports. C'était plus que l'ordre, c'était le recueillement.

Les ouvriers de Lourdes avaient élargi le sentier tracé depuis quinze ou vingt jours par les carriers sur les pentes de Massabielle ; ils avaient fait jouer la mine et taillé le rocher en maint endroit : de sorte qu'ils avaient créé sur ces coteaux abrupts un chemin assez large et très-praticable.

C'était un travail considérable, qui avait demandé de la peine, du temps, des frais. Ces braves gens accomplissaient ce labeur dans la soirée, en revenant des chantiers où ils étaient occupés depuis le matin. Ils se

reposaient des fatigues de leur rude journée en travaillant à ce chemin qui conduisait à Dieu : *In labore requies*. Vers la tombée de la nuit, on les voyait attachés comme une fourmilière au flanc du tertre rapide, piochant, brouettant, creusant le roc, y mettant de la poudre et faisant voler en éclats le marbre et le granit.

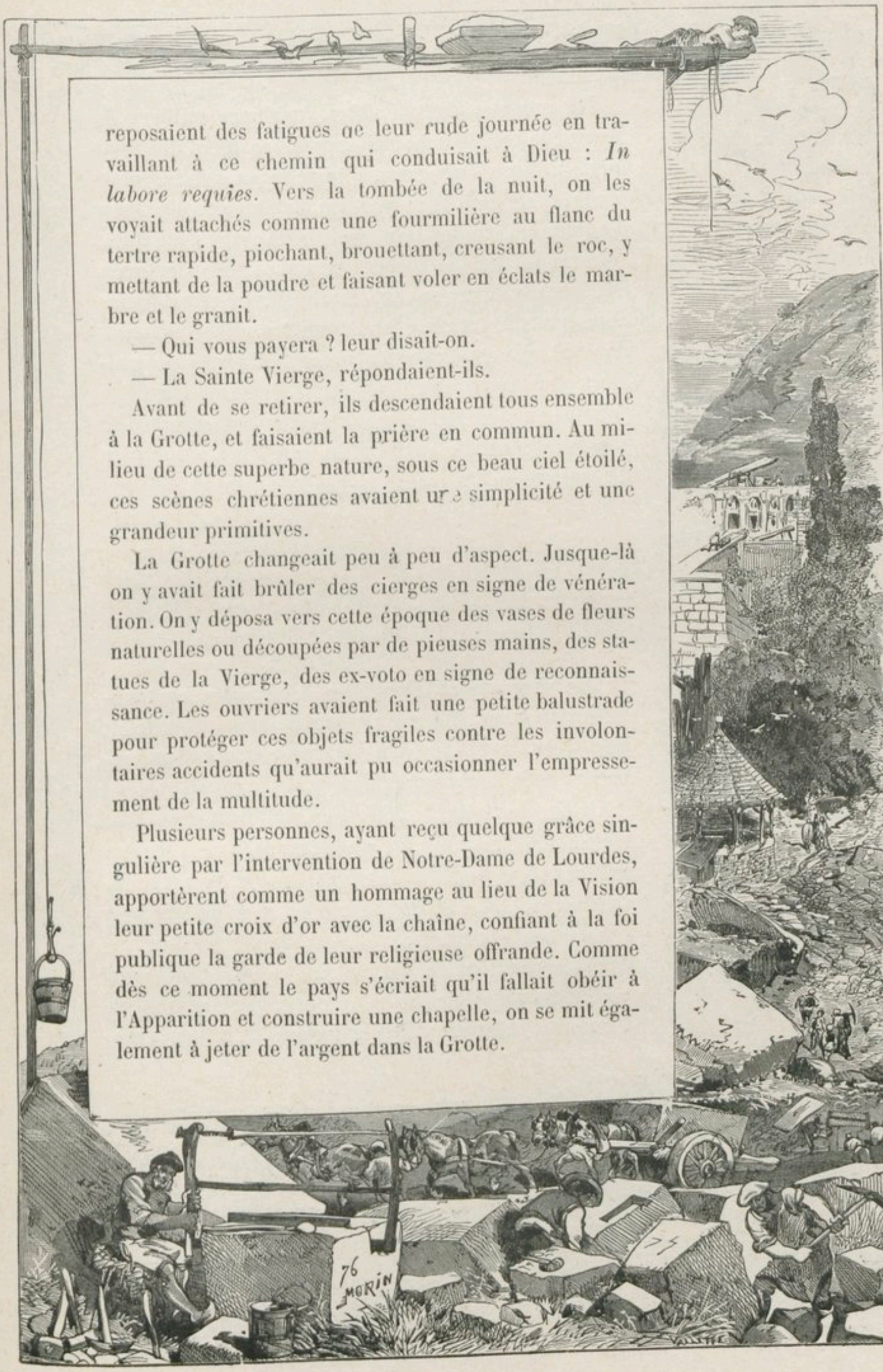
— Qui vous payera ? leur disait-on.

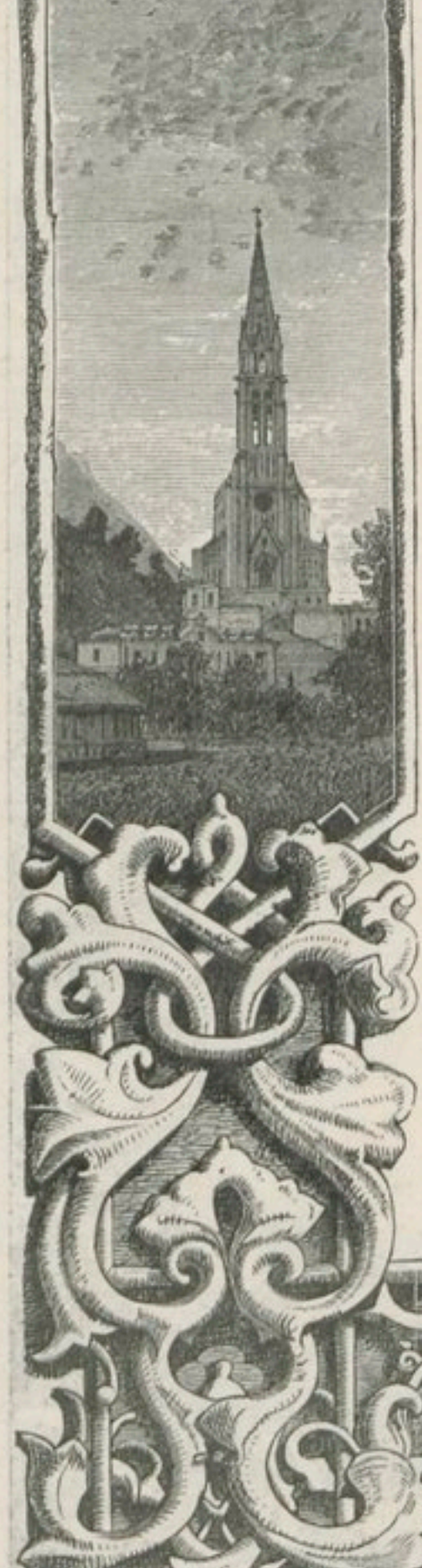
— La Sainte Vierge, répondaient-ils.

Avant de se retirer, ils descendaient tous ensemble à la Grotte, et faisaient la prière en commun. Au milieu de cette superbe nature, sous ce beau ciel étoilé, ces scènes chrétiennes avaient une simplicité et une grandeur primitives.

La Grotte changeait peu à peu d'aspect. Jusque-là on y avait fait brûler des cierges en signe de vénération. On y déposa vers cette époque des vases de fleurs naturelles ou découpées par de pieuses mains, des statues de la Vierge, des ex-voto en signe de reconnaissance. Les ouvriers avaient fait une petite balustrade pour protéger ces objets fragiles contre les involontaires accidents qu'aurait pu occasionner l'empressement de la multitude.

Plusieurs personnes, ayant reçu quelque grâce singulière par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes, apportèrent comme un hommage au lieu de la Vision leur petite croix d'or avec la chaîne, confiant à la foi publique la garde de leur religieuse offrande. Comme dès ce moment le pays s'écriait qu'il fallait obéir à l'Apparition et construire une chapelle, on se mit également à jeter de l'argent dans la Grotte.





Des sommes considérables, quelques milliers de francs, se trouvèrent ainsi exposés en plein air, sans nulle défense extérieure, durant le jour et durant la nuit; et tel était le respect qu'inspiraient cette terre de miracles, ces roches, naguère inconnues et saintes désormais, tel était l'effet moral ressenti par toutes les âmes, qu'il ne se rencontra pas un seul malfaiteur dans toute la contrée pour commettre un larcin sacrilége. Et cela est d'autant plus merveilleux, que, quelques mois auparavant, plusieurs églises avaient été dévalisées. La Vierge ne permettait point que le moindre souvenir criminel se mêlât à l'origine du Pèlerinage qu'elle voulait établir.

VII

Une circonstance singulière, qui passa peut-être inaperçue alors, fut relevée par la suite et produisit une très-vive impression. Nous ne pouvons nous empêcher de la faire remarquer.

Un des plus beaux priviléges de la Souveraineté, c'est le droit de faire grâce; et, quand un roi veut fêter son avénement, il amnistie les coupables. Or, la Reine du Ciel pouvait plus et fit plus: Elle voulut qu'il n'y eût pas même de coupables.

Les Apparitions qui avaient eu lieu déjà et celles qui eurent lieu plus tard se trouvèrent réparties sur deux trimestres judiciaires. Et, pendant ces deux trimestres,

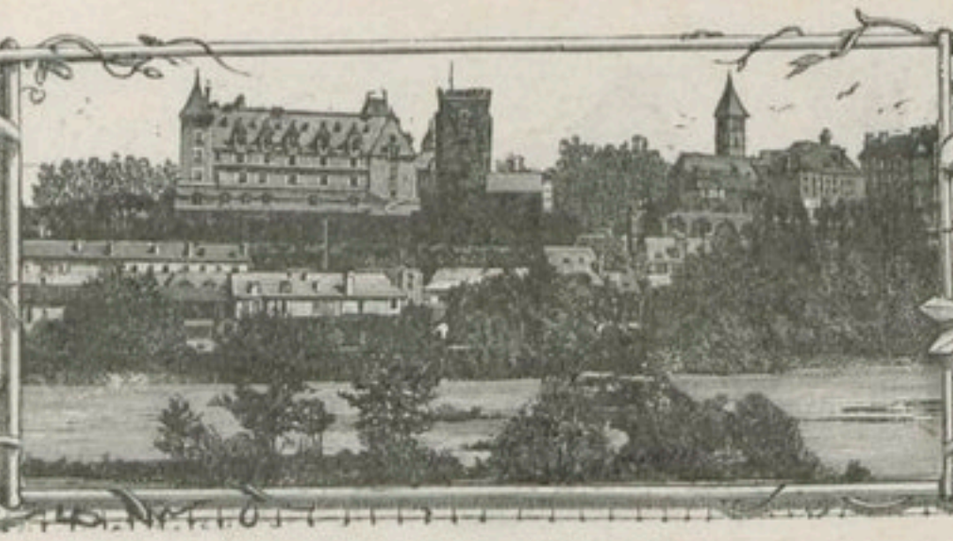
il n'y eut dans le département *ni un seul crime commis, ni un seul criminel condamné*. C'est un fait peut-être sans précédent. La session des assises de mars n'eut à examiner qu'une seule affaire, qui était antérieure à la période des Apparitions, et qui se termina par un acquittement. La session suivante, qui devait se tenir en juin, n'eut que deux affaires à juger, *l'une et l'autre relatives également à des événements antérieurs à cette même période* .

Cette concomitance étonnante, cette marque mystérieuse de l'invisible influence qui planait sur toute la contrée, cette preuve tout extérieure, ce prodige moral, ce miracle diocésain, nous semblent faits pour donner à réfléchir aux esprits les plus frivoles. Comment, pendant un aussi long temps, les criminels ont-ils eu le bras arrêté? Est-ce imposture, hallucination ou catalepsie? Comment le glaive de la justice n'a-t-il pas eu à sévir? D'où venait cette paix, cette trêve de Dieu, *précisément en ce moment ?* En dehors de la raison que nous indiquons, nous invitons l'incroyance à essayer de trouver la cause de ce fait surprenant et de cette étrange coïncidence. Elle le tentera vainement.

La Reine du Ciel avait passé, la Reine du Ciel avait béni.

VIII

Bernadette était constamment visitée par les innombrables étrangers que la piété ou la curiosité faisaient





affluer à Lourdes. Il y en avait de toutes les classes, de toutes les professions, de toutes les philosophies. Nul ne prit en défaut cette parole simple et loyale ; nul, après avoir vu et entendu la Voyante, n'osa dire qu'elle mentait. Au milieu des partis agités et des discussions sans nombre, cette petite enfant, par un privilége inconcevable, inspirait à tous le respect, et elle ne fut pas une seule fois en butte à la calomnie. L'éclat de cette innocence était tel, que sa personne ne fut ni atteinte ni attaquée : une invisible égide la protégeait.

D'une intelligence très-ordinaire en toutes choses, Bernadette était au-dessus d'elle-même dès qu'il s'agissait de rendre témoignage de l'Apparition. Aucune objection ne la troublait.

Elle avait des réponses profondes.

M. de Rességuier, conseiller général et ancien député des Basses-Pyrénées, vint la voir ; il était accompagné de plusieurs dames de sa famille. Il se fit raconter les Visions dans le plus grand détail. Lorsque Bernadette lui apprit que l'Apparition s'exprimait en patois béarnais, il se récria :

— Tu ne dis point la vérité, mon enfant ! Le bon Dieu et la sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.

— S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes ? Et s'ils ne le comprenaient pas, qui nous rendrait capables de le comprendre ?

Elle avait des réparties spirituelles.

— Comment la sainte Vierge a-t-elle pu t'ordonner de manger de l'herbe? Elle te prenait donc pour une bête? lui disait un jour un sceptique.

— Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade? lui répliqua-t-elle en souriant finement.

Elle avait des réponses naïves.

Ce même M. de Rességuier lui parlait de la beauté de l'Apparition de la Grotte.

— Était-elle aussi belle que les personnes que voici? lui demanda-t-il.

Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle eut comme une moue de dédain :

— Oh! c'était bien autre chose que *tout cela!* fit-elle.

« Tout cela, » c'était l'élite de la société de Pau.

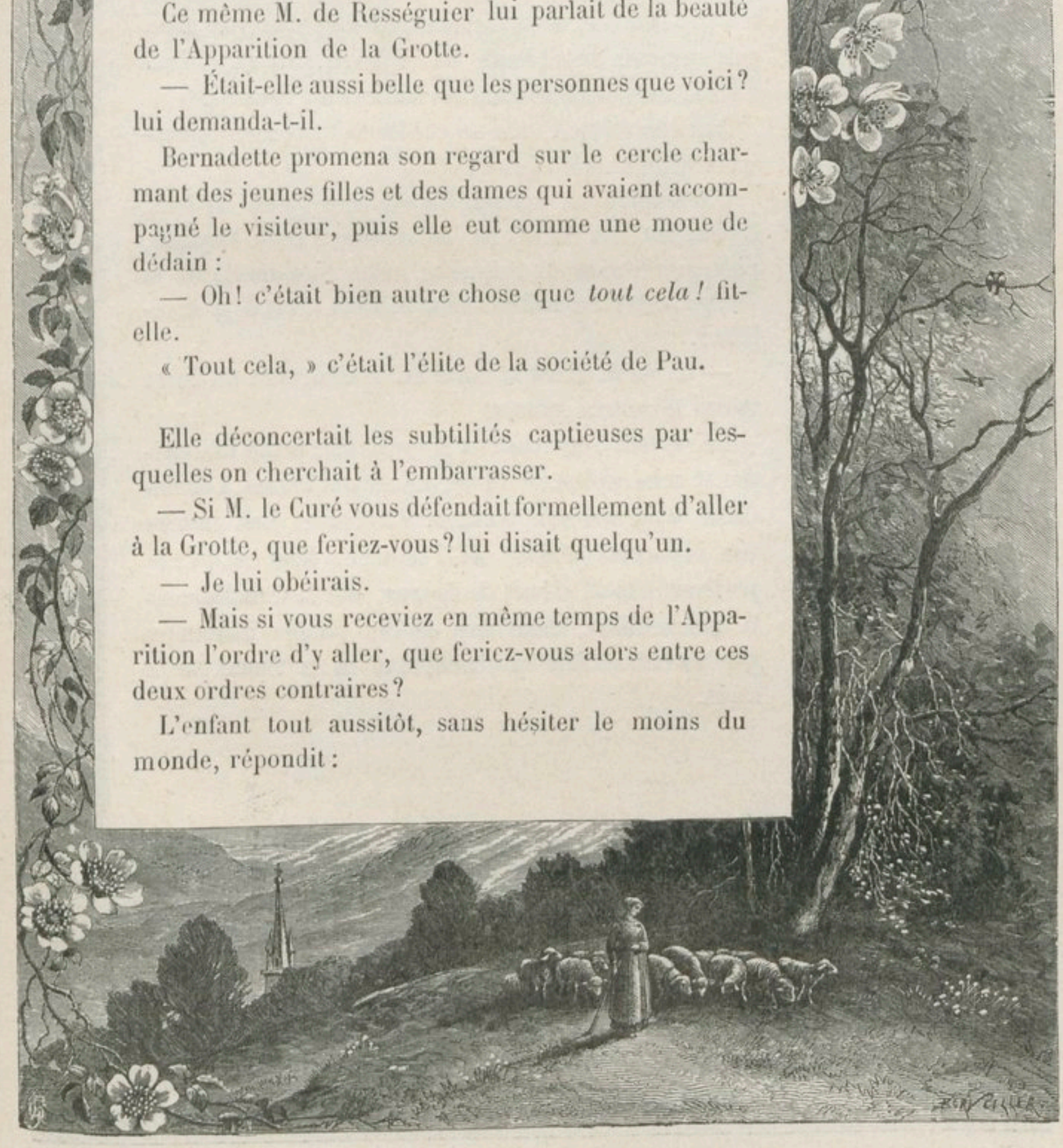
Elle déconcertait les subtilités captieuses par lesquelles on cherchait à l'embarrasser.

— Si M. le Curé vous défendait formellement d'aller à la Grotte, que feriez-vous? lui disait quelqu'un.

— Je lui obéirais.

— Mais si vous receviez en même temps de l'Apparition l'ordre d'y aller, que feriez-vous alors entre ces deux ordres contraires?

L'enfant tout aussitôt, sans hésiter le moins du monde, répondit :





— J'irais demander la permission à Monsieur le Curé.

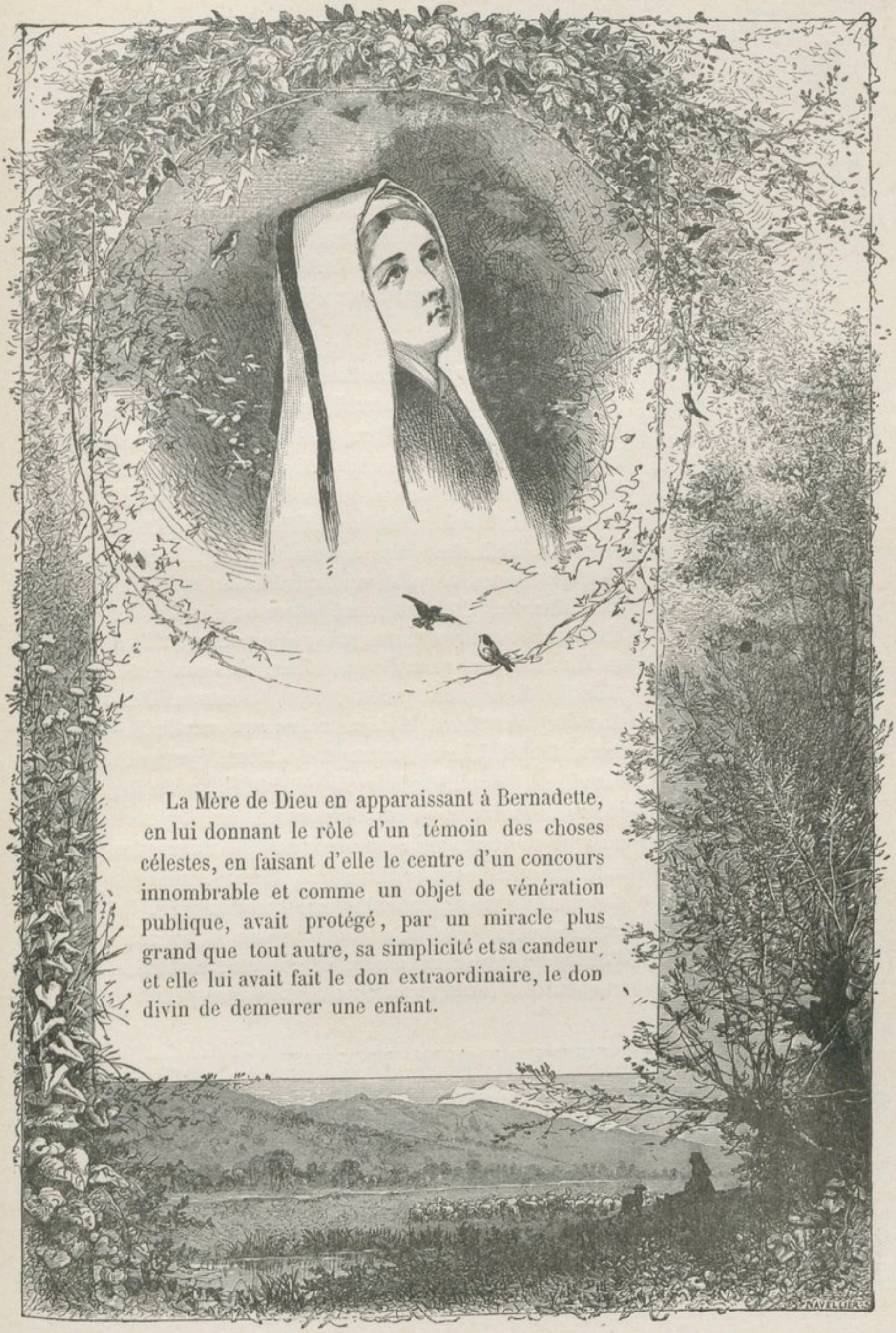
Rien, ni à cette époque ni plus tard, ne lui fit perdre sa simplicité, pleine de grâce. Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parlait de l'Apparition. Elle se considérait toujours comme la dernière à l'école des Sœurs. On avait de la peine à lui apprendre à lire et à écrire. L'esprit de cette enfant était ailleurs ; et, si nous osions pénétrer dans cette nature exquise et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis.

Aux récréations, elle se confondait avec ses compagnes. Elle aimait à jouer.

Quelquefois un visiteur, un étranger venu de loin, demandait aux Sœurs de lui montrer cette Voyante, cette privilégiée du Seigneur, cette bien-aimée de la Vierge, cette Bernadette dont le nom était déjà si célèbre.

— La voilà, disait la Sœur en la désignant du doigt parmi les autres enfants.

Le visiteur regardait, et il voyait une petite fille chétive et misérablement vêtue, jouant aux barres, à cache-cache, à pigeon-vole, sautant à la corde, tout entière aux innocents plaisirs de l'enfance. Mais ce qu'elle préférait à tout, c'était de figurer, elle la trentième ou la quarantième, dans une de ces rondes immenses que les enfants font en chantant et en se tenant par la main.



La Mère de Dieu en apparaissant à Bernadette, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses célestes, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de vénération publique, avait protégé, par un miracle plus grand que tout autre, sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.



IX

Ce n'était point seulement à Lourdes que des guérisons miraculeuses avaient lieu. Des malades qui ne pouvaient venir à la Grotte s'étaient procuré de l'eau et avaient vu leurs souffrances invétérées disparaître soudainement.

Il y avait à Nay, dans les Basses-Pyrénées, un jeune garçon de quinze ans, nommé Henri Busquet, dont la santé était perdue. Il avait eu, en 1856, une violente et longue fièvre typhoïde, à la suite de laquelle s'était formé au côté droit du cou un abcès, qui avait gagné insensiblement le haut de la poitrine et le bas de la joue. Cet abcès était gros comme le poing. L'enfant souffrait à se rouler par terre. Le médecin, M. le docteur Subervielle, très-renommé en ce pays, perça cet abcès quatre mois environ après sa formation, et il en sortit une énorme quantité de matière séro-purulente. Mais Henri ne guérit point. Après plusieurs médications impuissantes, le docteur songea aux eaux de Cauterets. En 1857, dans le courant d'octobre, époque de l'année où, les riches baigneurs étant déjà partis, les indigents se rendent à ces thermes célèbres, le jeune Busquet y prit une quinzaine de bains. Ils furent plus nuisibles qu'utiles et avivèrent ses plaies. La maladie s'aggravait, malgré des soulagements momentanés. Le malheureux enfant avait aux régions que nous venons d'indiquer un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant le haut de la poitrine,

tout un côté du cou, et menaçant le visage. En outre, deux nouveaux engorgements glandulaires très-prononcés s'étaient déclarés non loin de cet affreux ulcère.

Tel était l'état de ce pauvre enfant, lorsque, entendant parler des effets merveilleux de l'eau de la Grotte, il pensa à y avoir recours. Il voulait partir et faire à pied son pèlerinage aux Roches Massabielle ; mais il présumait trop de ses forces, et ses parents refusèrent de l'y conduire.

Henri, qui était très-pieux, était poursuivi par l'idée que la Vierge apparue à Bernadette le guérirait. Il demanda à une voisine qui allait à Lourdes de puiser pour lui un peu d'eau à la Source. Elle lui en apporta une bouteille dans la soirée du mercredi 28 avril, fête du Patronage de saint Joseph.

Vers les huit heures du soir, avant de se coucher, l'enfant s'agenouille et adresse sa prière à la très-sainte Vierge.

Sa famille priait avec lui : son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs. C'étaient de très-braves gens, simples et croyants : l'une des filles est aujourd'hui religieuse chez les sœurs de Saint-André.

Henri se met au lit. Le docteur Subervielle lui avait souvent recommandé de ne se jamais servir d'eau froide, sous peine d'une complication fâcheuse de son mal; mais, en ce moment, Henri pensait à toute autre chose qu'aux prescriptions de la Médecine. Il enlève les bandages et la charpie qui couvrent son ulcère et ses tumeurs, et, à l'aide d'un linge qu'il imbibe dans l'eau de la Grotte, il baigne et lave ses plaies avec l'onde miraculeuse. La foi ne lui manquait point. « Il

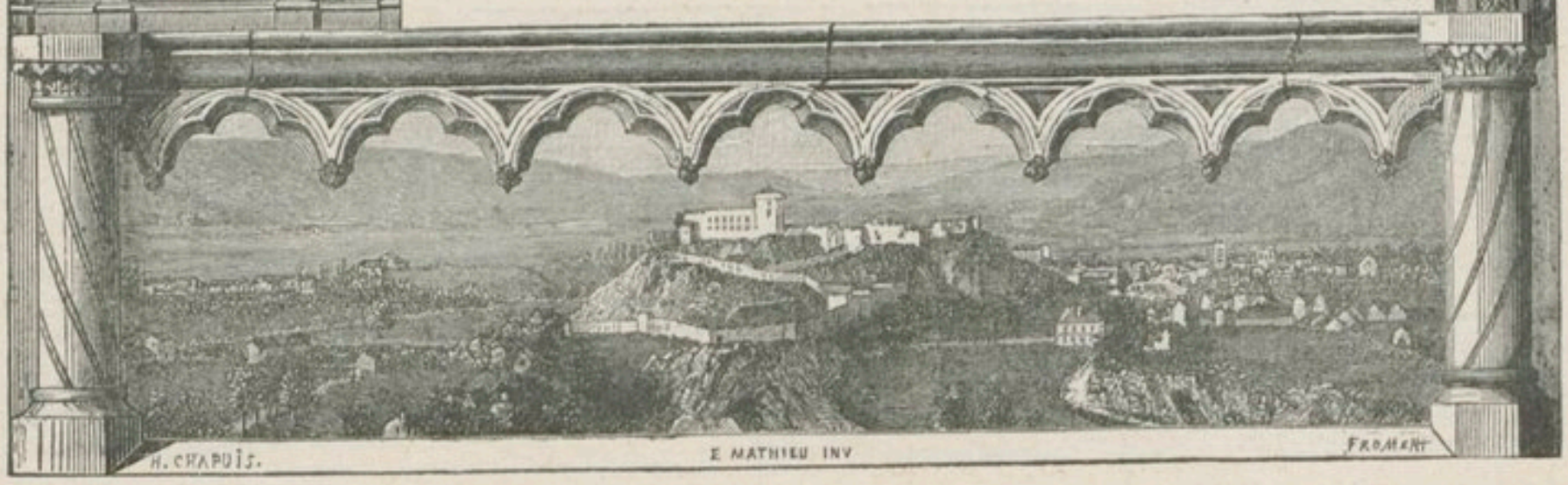


» est impossible, » pensait-il, « que la sainte Vierge ne » me guérisse pas. » Il s'endort sur cette espérance. Un sommeil profond s'empare de lui.

Au réveil, son espérance était une réalité : toutes ses douleurs avaient cessé, toutes ses plaies étaient fermées ; les glandes avaient disparu ; l'ulcère n'était plus qu'une cicatrice solide, aussi solide que si la main du temps l'avait fermée lentement. La puissance éternelle qui était intervenue, et qui avait guéri, avait fait en quelques instants l'œuvre de plusieurs mois ou de plusieurs années. La guérison avait été complète, soudaine et sans convalescence.

Le rapport des médecins adressés à la Commission et dans lequel nous avons puisé les termes techniques de notre récit, s'inclinait devant le Miracle manifeste survenu en cet enfant. « Toutes les affections de la na- » ture de celle-ci, » disait l'un d'eux, « sont lentes à » guérir, parce qu'elles se rattachent à la diathèse scro- » fuleuse et qu'elles impliquent la nécessité de modifier » profondément l'organisme. Cette seule considéra- » tion, mise en regard de la soudaineté de la guérison, » suffit pour prouver que ce fait s'écarte de l'ordre » de la nature. Nous le rangeons parmi les faits qui » possèdent pleinement et d'une manière évidente le » caractère surnaturel [5]. »

Le médecin ordinaire du malade, M. le docteur Subervielle, déclarait merveilleuse et divine, comme tout le monde, cette soudaine guérison ; mais le scepti- e inquiet, qu'il y a souvent au fond de l'esprit des disciples de la Faculté, attendait la grande épreuve de la durée et la crise de la puberté.



— Qui sait, disait souvent M. Subervielle, si, à dix-huit ans, cela ne reviendra pas ? Jusque-là, je serai toujours tourmenté.

L'éminent médecin qui parlait ainsi ne devait pas avoir la joie de voir cette guérison confirmée par le temps. Le pays eut le malheur de le perdre ; il mourut quelques mois après.

Quant au jeune Henri Busquet, l'auteur de ce livre, suivant sa coutume de vérifier par lui-même, a voulu le connaître et l'entendre.

Henri nous a dit son histoire, que nous savions déjà par les rapports officiels et par plusieurs témoins. Il nous l'a racontée comme un fait des plus simples, sans stupeur et sans surprise. Pour le ferme bon sens de ces chrétiens du peuple, dont les sophismes n'ont pas égaré l'esprit, le Surnaturel ne paraît point extraordinaire, et moins encore contraire à la raison. Ils le trouvent conforme aux vraies notions du sens commun. S'ils sont surpris parfois qu'un médecin leur rende la santé, ils ne sont jamais étonnés que Dieu, qui a été assez puissant pour créer l'homme, soit assez bon pour le guérir. Ils voient, d'un regard très-droit, que le Miracle, loin de troubler l'ordre, est au contraire une des lois de l'ordre éternel. Si Dieu, dans sa miséricorde, a donné à des eaux, à des plantes, à mille remèdes divers, la vertu d'enlever telles ou telles maladies ; s'il guérit indirectement ceux qui usent, suivant certaines conditions, de ces choses matérielles, combien plus saura-t-il guérir directement ceux qui, directement, s'adressent à Lui ? Ainsi raisonne le pauvre peuple.





Nous avons voulu voir de nos yeux et toucher de nos mains les traces de cette terrible plaie, si miraculeusement guérie. Une vaste cicatrice marque la place où était l'ulcère. Il y a longtemps que l'enfant a franchi la crise de la dix-huitième année, et rien n'a reparu de sa cruelle maladie. Nulle souffrance, nul écoulement, nulle tendance aux engorgements glandulaires. La santé est parfaite. Henri Busquet est aujourd'hui (en 1869) un homme de vingt-cinq ans, plein de vie et de force. Il exerce comme son père l'état de plâtrier. Le dimanche, à la fanfare de l'Orphéon, il remplit, non sans talent, sa partie de trombone parmi les instruments de cuivre. Il a une voix superbe. Si jamais vous allez dans la ville de Nay, vous l'entendrez sûrement à travers les fenêtres de quelque maison en construction ou en réparation : car, sur ces échafaudages, il se plaît à chanter à plein cœur, depuis l'aurore jusques au soir. Vous pouvez écouter, sans craindre que vos oreilles soient blessées par quelque chanson grossière. Ce sont de gais et d'innocents couplets, parfois même des cantiques, que module cette voix charmante. Celui qui chante n'a pas oublié que c'est à la sainte Vierge qu'il doit la vie.

X

Tandis que tous ces Miracles s'accomplissaient de divers côtés, il survint un incident, en apparence très-étranger à l'objet de cette histoire, mais qui devait

avoir, tout insignifiant qu'il parût, les conséquences les plus décisives sur la marche des événements.

M. le Préfet des Hautes-Pyrénées trouva, vers cette époque, que ses chevaux de selle et de voiture étaient assez mal logés, et qu'il convenait de leur faire élever des écuries spacieuses et élégantes. Malheureusement le terrain faisait un peu défaut. Or M. Massy tenait, avant toutes choses, à ne point défigurer par ces constructions, soit sa cour, soit son jardin.

La Préfecture de Tarbes est toute voisine de la Cathédrale. L'unique séparation qu'il y eût entre les deux édifices était l'ancien cimetière des prêtres et chanoines de cette église. La tradition rapportait que plusieurs nobles familles de ce pays y avaient eu des caveaux, et que là reposaient des cendres illustres. M. le Préfet eut un jour la pensée que cet emplacement conviendrait parfaitement pour ses écuries et remises. De l'idée à l'exécution il n'y avait jamais loin chez le baron Massy. Il fit donc creuser les fondations parmi les pierres et les ossements, et l'on vit bientôt s'élever sur ce cimetière les constructions nécessaires aux chevaux officiels. M. le Préfet plaça ses bâtiments juste en face de l'une des anciennes portes de la Cathédrale, à trois mètres au plus, de sorte que le brouhaha de l'écurie devait forcément retentir jusque dans le temple.

Un tel oubli des convenances ne pouvait qu'émouvoir et affliger gravement l'Évêché. Mgr Laurence essaya inutilement de faire comprendre à M. Massy que ce sol était sacré, qu'il appartenait à l'église, et que le pied des chevaux ne devait troubler ni la paix des morts ni la prière des vivants. M. le Préfet, nous l'a-



vons dit, ne savait pas reculer. Congédier les ouvriers, choisir un autre emplacement, c'eût été reconnaître qu'il avait eu tort. Aussi, malgré le désir qu'il pouvait avoir de ménager l'Évèque, passa-t-il outre aux observations du Prélat. Il maintint sur l'ancien cimetière les travailleurs qui construisaient ses écuries.

Devant cette persistante violation des tombeaux, Mgr Laurence sortit de sa réserve, et Sa Grandeur protesta énergiquement. Elle s'adressa directement au Ministre, pour qu'il eût à faire détruire ces bâtisses inconvenantes et scandaleuses.

Le Préfet fut vivement blessé de l'attitude très-ferme et très-digne prise par l'Évèque. Suivant ses habitudes, il s'obstina de plus en plus. Il courut à Paris pour argumenter auprès du Ministre; il tâcha de mettre dans son parti le Conseil général; il se fit faire des consultations juridiques: bref, il se livra à une lutte désespérée, dont il serait sans intérêt de raconter ici les épisodes.

Cette question devait durer plusieurs mois, pour être finalement décidée conformément aux très-sages réclamations de Mgr Laurence. Sur le terrain de ces écuries démolies, l'herbe croît aujourd'hui, et un arbre funéraire, placé au milieu, marque qu'en cet endroit repose la cendre des morts.

Mais du jour où l'Évèque fit entendre sa protestation, l'harmonie qui avait existé jusque-là entre le chef du Département et le chef du Diocèse fut à jamais rompue. A cette harmonie succéda, du moins du côté du Préfet, un extrême sentiment d'irritation. Il cessa d'être

disposé aux ménagements : tout au contraire peut-être. De même que, dans cette misérable question des écuries, il voulait envahir sur le sol matériel de l'Église, de même, dans la question des Apparitions, il se sentit désormais plus porté qu'auparavant à empiéter violemment sur le domaine spirituel de l'Évêque.

Le frein qui l'avait arrêté jusqu'à ce moment venait de se briser. Les petites causes produisent parfois de grands effets.

XI

Dans le courant de ces mois de mars et d'avril, avant comme après la lettre du Ministre, M. le Préfet avait employé sa vive intelligence à trouver en dehors du Surnaturel la clef de ces étranges affaires de Lourdes. Les interrogatoires avaient été inutilement renouvelés par le Parquet et par Jacomet. Ni le Commissaire de Police ni M. Dutour n'avaient pu prendre l'enfant en défaut. Cette petite bergère de treize ou quatorze ans, ignorante et ne sachant ni lire, ni écrire, ni même parler français, déconcertait par sa simplicité profonde les habiles et les prudents.

Un disciple des Mesmer et des Du Potet, surgi on ne sait d'où, avait vainement essayé d'endormir Bernadette du sommeil magnétique. Ses passes avaient échoué contre ce tempérament paisible et peu nerveux, et il n'avait réussi qu'à donner une migraine à l'enfant. La pauvre petite se prêtait d'ailleurs avec résignation aux expériences et à l'examen de chacun. Dieu voulait





qu'elle fût en butte à toutes les épreuves, et que de toutes, sans exception, elle sortît triomphante.

On avait appris qu'une famille étrangère et immensément riche, ayant, comme tout le monde, subi le charme de Bernadette, lui avait proposé de l'adopter en offrant aux parents une fortune, cent mille francs, avec la faculté de rester auprès de leur enfant. Le désintéressement de ces braves gens n'avait pas même été tenté, et ils avaient voulu rester pauvres.

Tout échouait : les piéges de la ruse, les offres de l'enthousiasme, la dialectique des esprits les plus déliés.

Quelle que fût son horreur pour le fanatisme, M. le Procureur impérial Dutour ne pouvait découvrir, ni dans le Code d'Instruction criminelle, ni dans le Code pénal, un article quelconque qui l'autorisât à sévir contre Bernadette et à la faire incarcérer. Une arrestation de cette nature eût été illégale au premier chef, et aurait pu avoir pour le magistrat qui l'eût ordonnée des conséquences fâcheuses. Aux yeux de la loi pénale, Bernadette était innocente.

M. le Préfet, avec sa très-grande netteté d'esprit, se rendit compte de tout cela aussi bien qu'eût pu le faire un jurisconsulte. Il songea alors à arriver au même résultat à l'aide d'un autre moyen, et à procéder par mesure administrative à cet emprisonnement qui lui semblait utile, et dont la Magistrature, paralysée par le texte des codes, ne se croyait pas le droit de prendre l'initiative.

XII

Il y a dans l'immense arsenal de nos lois et règlements une arme redoutable, imprudemment créée, à notre avis, dans la pensée très-louable de protéger l'individu contre lui-même, mais qui peut, entre les mains de la malveillance ou de l'aveuglement, donner lieu à la plus épouvantable des tyrannies, c'est-à-dire à la séquestration arbitraire et sans appel d'un innocent. Nous voulons parler de la loi sur les Aliénés. Sans débat public, sans défense possible, sur le certificat d'un ou deux médecins le déclarant atteint de trouble mental, un malheureux peut être saisi brusquement, par simple décision administrative, et jeté dans la plus terrible des prisons, dans le cabanon d'une maison de fous. Que, dans la plupart des cas, cette loi s'applique suivant l'équité, par suite de l'honorabilité générale et de la capacité du corps médical, nous le croyons, et nous avons besoin de le croire. Mais que cette honorabilité et ce savoir autorisent à supprimer toute défense, toute publicité et tout appel ; que la décision à huis clos de deux médecins soit dispensée de cette triple garantie dont la Loi a voulu entourer les jugements de la Magistrature, c'est ce que nous avons quelque peine à comprendre. Les médecins sont capables, sans doute, et nous reconnaissons qu'en trouver deux en parfait accord rend assez probable la vérité de leur thèse commune ; mais y a-t-il là une certitude assez grave, assez évidente, assez certaine, si on nous permet ce pléo-



nasme, pour qu'elle donne irrévocablement le droit d'enlever, sans autre forme de procès, la liberté à un citoyen ? Les médecins sont honorables, cela est également hors de doute, et, plus que personne, nous vénérons les hommes de cette noble profession ; mais, surtout en matière de folie, leurs idées préconçues et leurs doctrines philosophiques ne peuvent-elles pas, malgré eux, incliner parfois leur esprit vers de regrettables erreurs ? Dans un livre qui a eu un certain retentissement, l'un d'eux, M. Lélut, a rangé parmi les aliénés Socrate, Newton, sainte Thérèse, Pascal et un grand nombre d'autres qui furent, comme ceux-là, la gloire de l'Humanité. Un tel maître et ses élèves mériteraient-ils, par exemple, qu'on les investît du droit de faire incarcérer comme fous, sans défense contradictoire, sans publicité et sans appel, sur une simple consultation, tous ceux qu'ils jugeraient tels ? Et cependant M. Lélut est un savant remarquable, une des notoriétés médicales : il est membre de l'Institut. Que dire de la garantie offerte par les individus de la plèbe scientifique, par quelques-uns de ces pauvres petits docteurs de village qui succèdent au barbier chirurgien dont se contentaient nos aïeux ?

Convaincu comme il l'était de l'impossibilité actuelle du Surnaturel, M. le préfet Massy n'hésita pas, dans l'impuissance où se trouvait la Magistrature, à chercher dans cette loi redoutable une solution à la question extraordinaire qui avait surgi tout à coup dans son département.



YAN'D

XIII

En apprenant que la Vierge était apparue de nouveau et avait dit son nom à Bernadette, M. le Préfet envoya chez les Soubirous une commission composée de deux médecins. Il les prit parmi ceux qui n'admettaient pas plus que lui le Surnaturel, parmi ceux qui avaient leurs conclusions écrites d'avance dans leur prétendue philosophie médicale. Ces deux Médecins, qui étaient de Lourdes, et dont l'un était l'ami particulier du Procureur impérial, s'épuisaient depuis trois semaines à soutenir toutes sortes de théories sur la catalepsie, le somnambulisme, l'hallucination, et se débattaient exaspérés contre l'inexplicable rayonnement de l'extase, contre le jaillissement de la Source, contre les guérisons soudaines qui venaient à chaque instant battre en brèche les doctrines qu'ils avaient rapportées de la Faculté.

Ce fut à ces hommes et dans ces circonstances que M. le Préfet, dans sa sagesse, jugea bon de confier l'examen de Bernadette.

Ces messieurs palpèrent la tête de l'enfant, et n'y trouvèrent aucune lésion. Le système de Gall consulté n'indiquait nulle part la protubérance de la folie. Les réponses de l'enfant étaient sensées, sans contradictions, sans bizarrerie. Rien d'exagéré dans le système nerveux; tout au contraire, un plein équilibre et je ne sais quoi de profondément calme. Un asthme fatiguait souvent la poitrine de la petite fille; mais



YAN'D



infirmité n'avait aucune liaison avec un dérangement du cerveau.

Les deux Médecins, très-consciencieux d'ailleurs malgré leurs préventions, consignèrent toutes ces choses dans leur rapport, et constatèrent l'état très-sain et très-normal de l'enfant.

Toutefois, comme, sur la question des Apparitions, elle persistait invariablement dans son récit, ces messieurs, qui ne croyaient point à la possibilité de pareilles visions, s'appuyèrent là-dessus pour dire que Bernadette *pourrait bien être hallucinée* .

Malgré leurs idées antisurnaturelles, ils n'osèrent pourtant, devant l'état si bien équilibré et si intellectuellement normal de l'enfant, hasarder une formule plus affirmative. Ils sentaient instinctivement que c'était, non leur science positive, avec ses certitudes, mais leurs opinions philosophiques préconçues qui concluaient de la sorte, et qui répondaient à la question par la question.

M. le Préfet n'y regardait pas de si près, et ce rapport lui parut suffisant. Muni de cette pièce, et en vertu de la loi du 30 juin 1838, il résolut de faire arrêter Bernadette et de la faire conduire à Tarbes, pour être internée provisoirement à l'hospice, et ensuite, sans doute, dans une maison de fous.

Frapper cette enfant n'était pas tout : il fallait opposer enfin une digue à ce mouvement extraordinaire de la population. M. Rouland avait insinué, dans sa lettre au Préfet, comment on le pouvait, sans sortir en quoi que ce fût de la stricte légalité. Il n'y avait pour

cela qu'à considérer la Grotte comme un oratoire, et à la faire dépouiller des ex-voto et des offrandes des croyants.

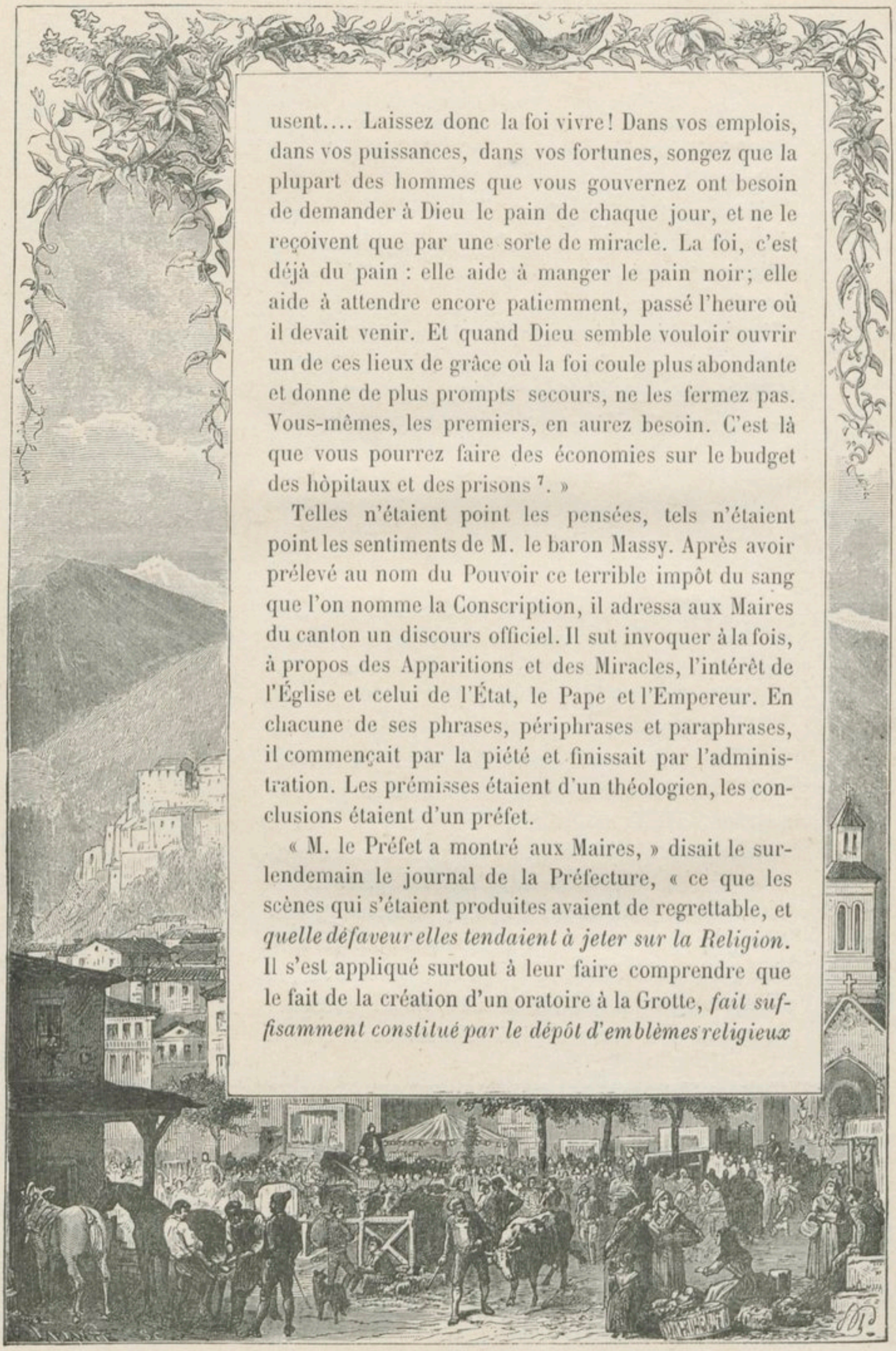
Si les croyants opposaient de la résistance, un escadron de cavalerie se tiendrait à Tarbes, prêt à tout événement. Une émeute eût comblé bien des vœux secrets.

Restait à faire exécuter, contre Bernadette et contre la population, ces diverses mesures, dont l'infaillibilité préfectorale avait reconnu la nécessité et l'urgence pour parer à l'invasion croissante de la Superstition.

XIV

C'était l'époque du Conseil de révision. M. Massy eut dans cette circonstance l'occasion de se rendre à Lourdes, et d'y voir tous les Maires du canton.

« M. le Préfet », a dit depuis un illustre écrivain, « M. le Préfet était chargé d'imposer ce jour-là à ses administrés un service assez grand, assez lourd, inauguré d'une façon assez répugnante : il aurait pu comprendre, s'il l'avait voulu, que quelques libertés consolantes sont nécessaires en compensation des sacrifices qu'exige la société. Or la liberté de prier en certains lieux, d'y brûler un cierge, d'y puiser une goutte d'eau, d'y déposer une offrande, ne peut pas paraître bien onéreuse à l'État, ni funeste à l'ordre public, ni offensante pour la pudeur et la liberté de personne; cependant elle console profondément ceux qui en



usent.... Laissez donc la foi vivre! Dans vos emplois, dans vos puissances, dans vos fortunes, songez que la plupart des hommes que vous gouvernez ont besoin de demander à Dieu le pain de chaque jour, et ne le reçoivent que par une sorte de miracle. La foi, c'est déjà du pain : elle aide à manger le pain noir; elle aide à attendre encore patiemment, passé l'heure où il devait venir. Et quand Dieu semble vouloir ouvrir un de ces lieux de grâce où la foi coule plus abondante et donne de plus prompts secours, ne les fermez pas. Vous-mêmes, les premiers, en aurez besoin. C'est là que vous pourrez faire des économies sur le budget des hôpitaux et des prisons [7]. »

Telles n'étaient point les pensées, tels n'étaient point les sentiments de M. le baron Massy. Après avoir prélevé au nom du Pouvoir ce terrible impôt du sang que l'on nomme la Conscription, il adressa aux Maires du canton un discours officiel. Il sut invoquer à la fois, à propos des Apparitions et des Miracles, l'intérêt de l'Église et celui de l'État, le Pape et l'Empereur. En chacune de ses phrases, périphrases et paraphrases, il commençait par la piété et finissait par l'administration. Les prémisses étaient d'un théologien, les conclusions étaient d'un préfet.

« M. le Préfet a montré aux Maires, » disait le surlendemain le journal de la Préfecture, « ce que les scènes qui s'étaient produites avaient de regrettable, et *quelle défaveur elles tendaient à jeter sur la Religion.* Il s'est appliqué surtout à leur faire comprendre que le fait de la création d'un oratoire à la Grotte, *fait suffisamment constitué par le dépôt d'emblèmes religieux*

et de cierges, était une atteinte portée à l'Autorité *ecclésiastique* et *civile*, une *illégalité*, qu'il était du devoir de l'Administration de faire cesser, puisque, *aux termes de la Loi*, aucune chapelle publique ou oratoire ne peut être fondée *sans l'autorisation du Gouvernement*, sur l'avis de l'Évêque diocésain [8]. »

« Mes sentiments, » avait ajouté le dévot fonctionnaire, « ne doivent être suspects à personne. Tout le » monde, dans ce département, connaît mon respect » profond pour la Religion. J'en ai donné, — je crois, » — assez de preuves, pour qu'il soit impossible de » mal interpréter mes intentions.

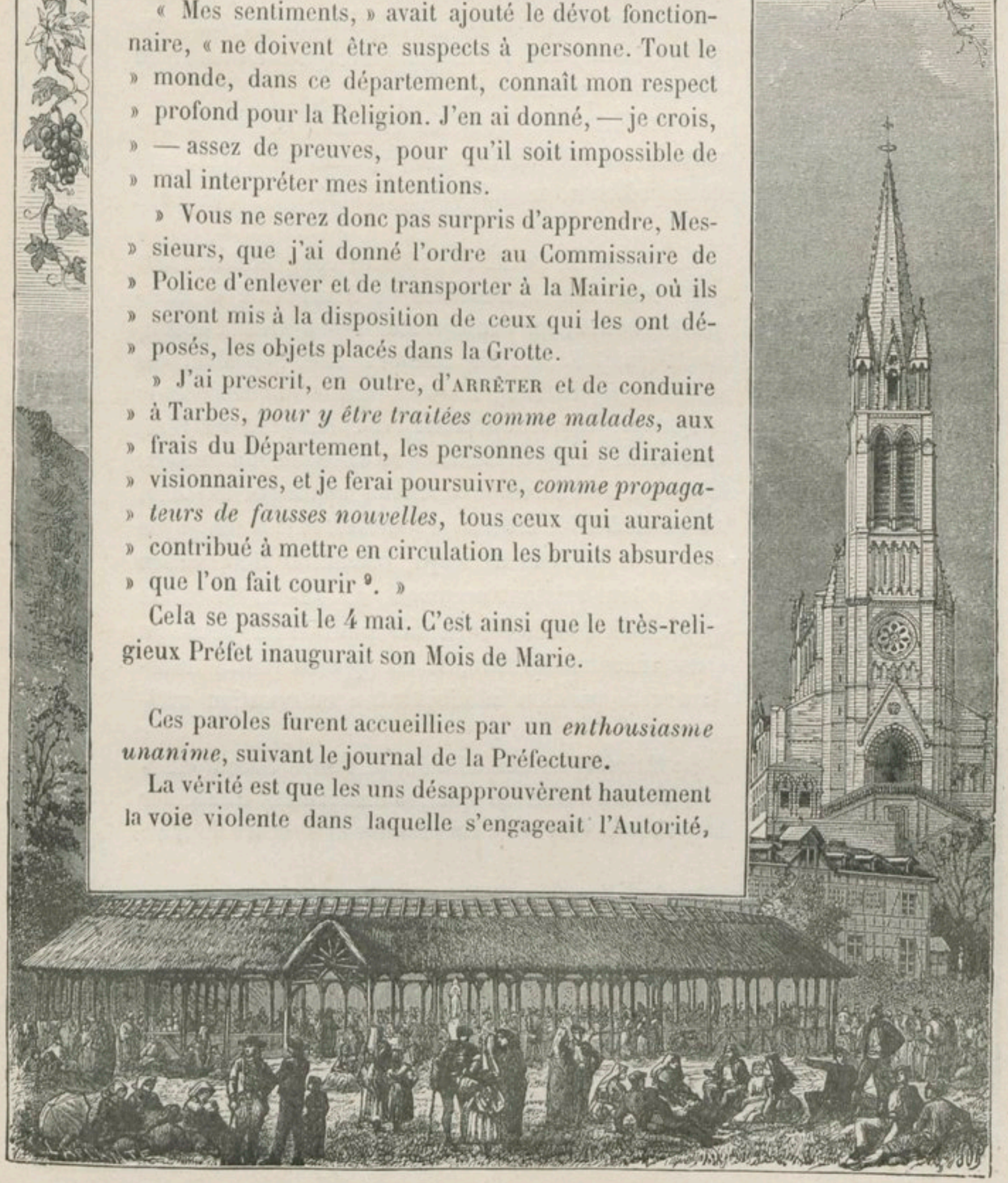
» Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre, Mes» sieurs, que j'ai donné l'ordre au Commissaire de » Police d'enlever et de transporter à la Mairie, où ils » seront mis à la disposition de ceux qui les ont dé» posés, les objets placés dans la Grotte.

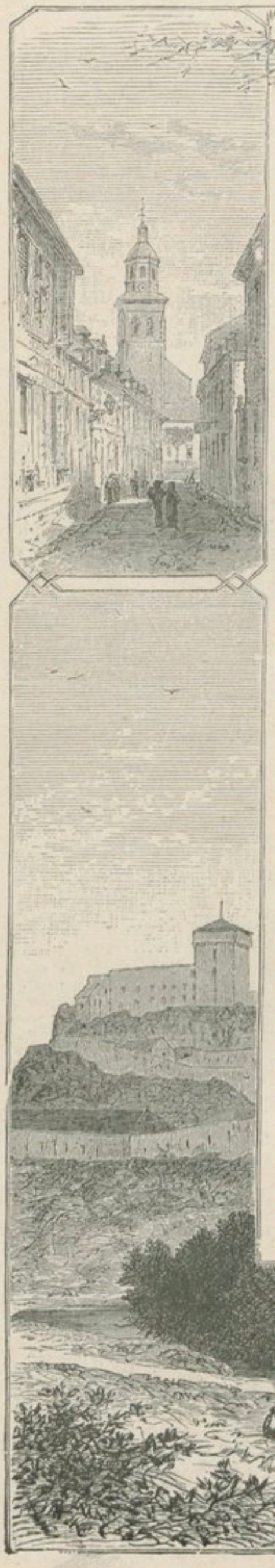
» J'ai prescrit, en outre, d'ARRÊTER et de conduire » à Tarbes, *pour y être traitées comme malades*, aux » frais du Département, les personnes qui se diraient » visionnaires, et je ferai poursuivre, *comme propaga*» *teurs de fausses nouvelles*, tous ceux qui auraient » contribué à mettre en circulation les bruits absurdes » que l'on fait courir [9]. »

Cela se passait le 4 mai. C'est ainsi que le très-religieux Préfet inaugurait son Mois de Marie.

Ces paroles furent accueillies par un *enthousiasme unanime*, suivant le journal de la Préfecture.

La vérité est que les uns désapprouvèrent hautement la voie violente dans laquelle s'engageait l'Autorité,





tandis que d'autres, appartenant à la secte des Libres Penseurs, s'imaginèrent que la main du Préfet allait suffire à enrayer brusquement la marche irrésistible des choses.

Au dehors, les philosophes et les savants se réjouissaient. Le *Lavedan*, absolument silencieux depuis deux mois, terrassé qu'il était par l'évidence des faits, retrouva l'indépendance de son verbe pour entonner un dithyrambe préfectoral.

Immédiatement après son discours, le Chef du Département avait quitté la ville, laissant s'exécuter, hors de sa présence, ce qu'il avait ordonné.

Les mesures de M. le Préfet se complétaient l'une par l'autre. Par l'arrestation de Bernadette, il atteignait la cause ; par l'enlèvement des objets à la Grotte, il atteignait l'effet. Si, comme c'était probable, ces ardentes populations, blessées dans la liberté de leurs croyances, dans leur droit de prier, dans leur religion, essayaient quelque résistance ou se livraient à quelque désordre, l'escadron de cavalerie, mandé par dépêche, accourait à bride abattue, et, mettant ville et campagne au régime de l'état de siége, réfutait la Superstition par le tout-puissant argument du sabre. De même qu'il venait de transformer une question religieuse en question administrative, M. Massy était prêt à transformer la question administrative en question militaire.

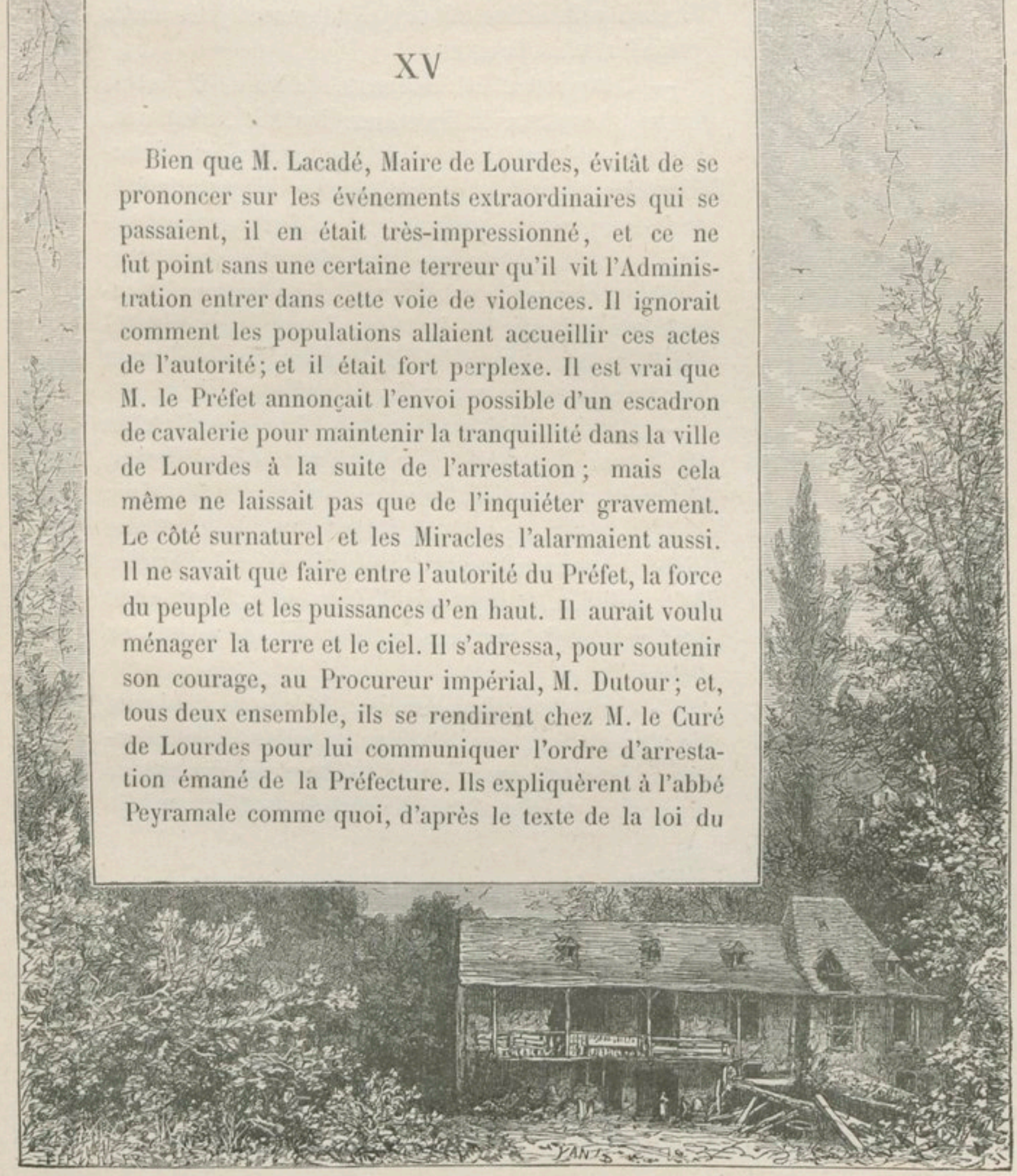
Le Maire et le Commissaire de Police étaient chargés, chacun selon ce qui les concernait, d'exécuter les volontés du Préfet. Le premier avait ordre de faire

arrêter Bernadette ; le second, de se transporter aux Roches Massabielle et de dépouiller la Grotte de tout ce que la piété ou la reconnaissance des fidèles y avait déposé.

Suivons-les tous les deux, et commençons par le Maire, ainsi que le veut la hiérarchie.

XV

Bien que M. Lacadé, Maire de Lourdes, évitât de se prononcer sur les événements extraordinaires qui se passaient, il en était très-impressionné, et ce ne fut point sans une certaine terreur qu'il vit l'Administration entrer dans cette voie de violences. Il ignorait comment les populations allaient accueillir ces actes de l'autorité; et il était fort perplexe. Il est vrai que M. le Préfet annonçait l'envoi possible d'un escadron de cavalerie pour maintenir la tranquillité dans la ville de Lourdes à la suite de l'arrestation ; mais cela même ne laissait pas que de l'inquiéter gravement. Le côté surnaturel et les Miracles l'alarmaient aussi. Il ne savait que faire entre l'autorité du Préfet, la force du peuple et les puissances d'en haut. Il aurait voulu ménager la terre et le ciel. Il s'adressa, pour soutenir son courage, au Procureur impérial, M. Dutour; et, tous deux ensemble, ils se rendirent chez M. le Curé de Lourdes pour lui communiquer l'ordre d'arrestation émané de la Préfecture. Ils expliquèrent à l'abbé Peyramale comme quoi, d'après le texte de la loi du





30 juin 1838, le Préfet agissait dans la plénitude de son droit légal.

Le Prêtre ne put contenir l'explosion de son indignation devant la cruelle iniquité d'une telle mesure, fût-elle à la rigueur possible d'après quelqu'une des innombrables lois, enfantées, un jour ou l'autre, par les Lycurgues d'occasion que le flux et le reflux de nos douze à quinze révolutions politiques ont jetés sur la grève du Palais Bourbon.

— Cette enfant est innocente ! s'écria-t-il ; et la preuve, monsieur le Procureur impérial, c'est que, comme magistrat, vous n'avez pu, malgré vos interrogatoires de toutes sortes, trouver un prétexte à la moindre poursuite. Vous savez qu'il n'y a pas un tribunal en France qui ne reconnût cette innocence, éclatante comme le soleil ; qu'il n'y a pas un Procureur général qui, en de telles circonstances, ne déclarât monstrueuse et ne fît cesser, non-seulement une arrestation, mais une simple action judiciaire.

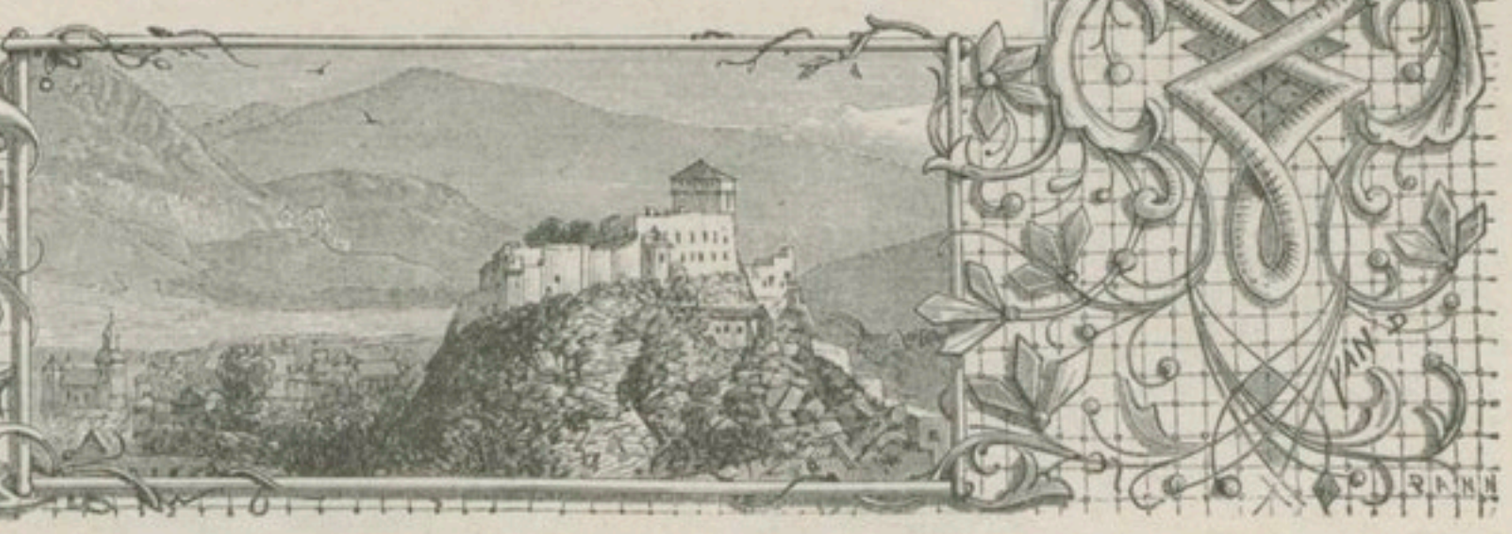
— Aussi la Magistrature n'agit-elle pas, répondait M. Dutour. M. le Préfet, sur le rapport des médecins, fait enfermer Bernadette comme atteinte de démence ; et cela, dans son intérêt, pour la guérir. C'est une simple mesure administrative, qui ne touche en rien à la Religion, puisque ni l'Évêque ni le Clergé ne se sont prononcés sur tous ces faits, qui se passent en dehors d'eux.

— Une telle mesure, reprit le Prêtre en s'animant de plus en plus, serait la plus odieuse des persécutions ; d'autant plus odieuse, qu'elle prend un masque hypocrite, qu'elle affecte de vouloir protéger, qu'elle

se cache sous le manteau de la légalité, et qu'elle a pour objet de frapper un pauvre être sans défense. Si l'Évêque, si le Clergé, si moi-même nous attendons qu'une lumière de plus en plus grande se fasse sur ces événements pour nous prononcer sur leur caractère surnaturel, nous en savons assez pour juger de la sincérité de Bernadette et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et dès qu'ils ne constatent aucune lésion cérébrale, en quoi vos deux Médecins seraient-ils plus compétents pour juger de la folie ou du bon sens que l'un quelconque des mille visiteurs qui ont interrogé cette enfant, et ont admiré la pleine lucidité et le caractère normal de son intelligence ? Vos médecins eux-mêmes n'osent affirmer et ne concluent que par une hypothèse. M. le Préfet ne peut, à aucun titre, faire arrêter Bernadette.

— C'est légal.

— C'est illégitime. Prêtre, Curé-Doyen de la ville de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles. Si je voyais un homme armé attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie, car je connais le devoir de protection qui incombe au bon Pasteur. Et je ne saurais agir autrement, alors même que cet homme serait un Préfet, et que son arme serait le mauvais article d'une mauvaise loi. Allez donc dire à M. Massy que ses Gendarmes me trouveront sur le seuil de la porte de cette pauvre famille, et qu'ils auront à me renverser, à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds, avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille.





— Cependant....

— Il n'y a pas de cependant. Examinez, faites des enquêtes : vous êtes libres, et tout le monde vous y convie. Mais si, au lieu de cela, vous voulez persécuter, si vous voulez frapper les innocents, sachez bien qu'avant d'atteindre le dernier et le plus petit parmi mon troupeau, c'est par moi qu'il faudra commencer.

Le Prêtre s'était levé. Sa haute taille, sa tête aux traits puissants, la plénitude de force qui éclatait en lui, son geste résolu, son visage ardent d'émotion, commentaient ses paroles et leur donnaient toute leur physionomie.

Le Procureur et le Maire se turent un instant. Puis ils parlèrent des mesures relatives à la Grotte.

— Quant à la Grotte, reprit le Prêtre, si M. le Préfet veut, au nom des lois de la Nation et au nom de sa piété particulière, la dépouiller des objets que d'innombrables fidèles y ont déposés en l'honneur de la sainte Vierge, qu'il le fasse. Les croyants seront attristés et même indignés. Mais qu'il se rassure : les habitants de ce pays savent respecter l'Autorité, même quand elle s'égare. On dit qu'à Tarbes un escadron est en selle, attendant pour accourir à Lourdes un signal du Préfet. Que l'escadron mette pied à terre. Quelque ardentes que soient les têtes, quelque ulcérés que soient les cœurs, on écoute ma voix, et je réponds, sans la force armée, de la tranquillité de mon peuple. Avec la force armée, je n'en réponds plus.

XVI

L'attitude énergique prise par M. le Curé de Lourdes, que l'on savait incapable de plier dans tout ce qu'il considérait comme son devoir, introduisait dans la question un élément imprévu, quoique très-aisé à prévoir.

Le Procureur impérial, dès qu'il s'agissait d'une mesure administrative, n'avait point à intervenir; et ce n'était qu'officieusement que M. Dutour avait accompagné M. Lacadé au presbytère. Tout le poids de la décision à prendre portait donc sur ce dernier.

M. Lacadé avait la certitude que le Curé de Lourdes ferait infailliblement ce qu'il avait dit. Quant à opérer par surprise et à arrêter brusquement Bernadette à l'insu du Pasteur, il n'y fallait point songer, maintenant que l'abbé Peyramale était prévenu et qu'il avait l'œil ouvert. Nous avons dit tout à l'heure les impressions que ressentait le Maire en présence du Surnaturel surgissant tout à coup sous ses yeux. L'apparente impassibilité du magistrat municipal cachait un homme très-anxieux et très-agité.

Il fit part au Préfet de la conversation que M. Dutour et lui venaient d'avoir avec le Curé-Doyen, des paroles de l'homme de Dieu et de la nature de résistance que l'on était certain de rencontrer chez lui. L'arrestation de Bernadette, ajoutait-il, pourrait, en outre, dans l'état des esprits, soulever la ville et provoquer une révolte indignée contre les Autorités constituées. Quant à lui, devant la détermination si formellemen



exprimée par M. le Curé et en présence de si redoutables éventualités, il se voyait à regret obligé de se refuser, — fallût-il résigner les honneurs de la Mairie, — à faire exécuter personnellement une pareille mesure. C'était au Préfet, s'il le jugeait bon, d'agir lui-même, sans intermédiaire, et de faire opérer l'arrestation par un ordre direct à la Gendarmerie.

XVII

Pendant que le sort et la liberté de Bernadette étaient soumis à ces incertitudes, M. Jacomet, en grande tenue et revêtu de son écharpe, se préparait à exécuter, aux Roches Massabielle, les prescriptions de M. Massy.

Le bruit que le Préfet avait donné l'ordre de spolier la Grotte s'était répandu rapidement et avait jeté l'agitation dans toute la ville. La population tout entière était consternée comme en présence d'un sacrilége monstrueux.

— La très-sainte Vierge a daigné descendre chez nous, disait-on, et y opérer des miracles ; et voilà comment on la reçoit ! Il y a dequoi attirer la colère du Ciel !

Les âmes les plus froides étaient émues ; une sourde effervescence se manifestait peu à peu dans la population et allait grandissant. Dès les premiers moments et avant l'entrevue que nous venons de raconter, le Curé Peyramale et les prêtres de la ville avaient fait entendre aux uns et aux autres des paroles de paix, et tâché de calmer les plus irrités.

« — Mes amis », disait le Clergé, « ne compromettez pas votre cause par des désordres ; subissez la loi, même mauvaise. Si la sainte Vierge est en tout cela, elle saura bien tourner les choses à sa gloire ; et vos violences, si vous vous en permettiez, seraient à son égard un manque de foi, une injure à sa toute-puissance. Voyez les martyrs : se sont-ils révoltés contre les empereurs ? Et ils ont triomphé par cela même qu'ils n'ont pas combattu. »

L'autorité morale du Curé était grande, mais les têtes étaient ardentes et les cœurs indignés. On était à la merci d'un hasard.

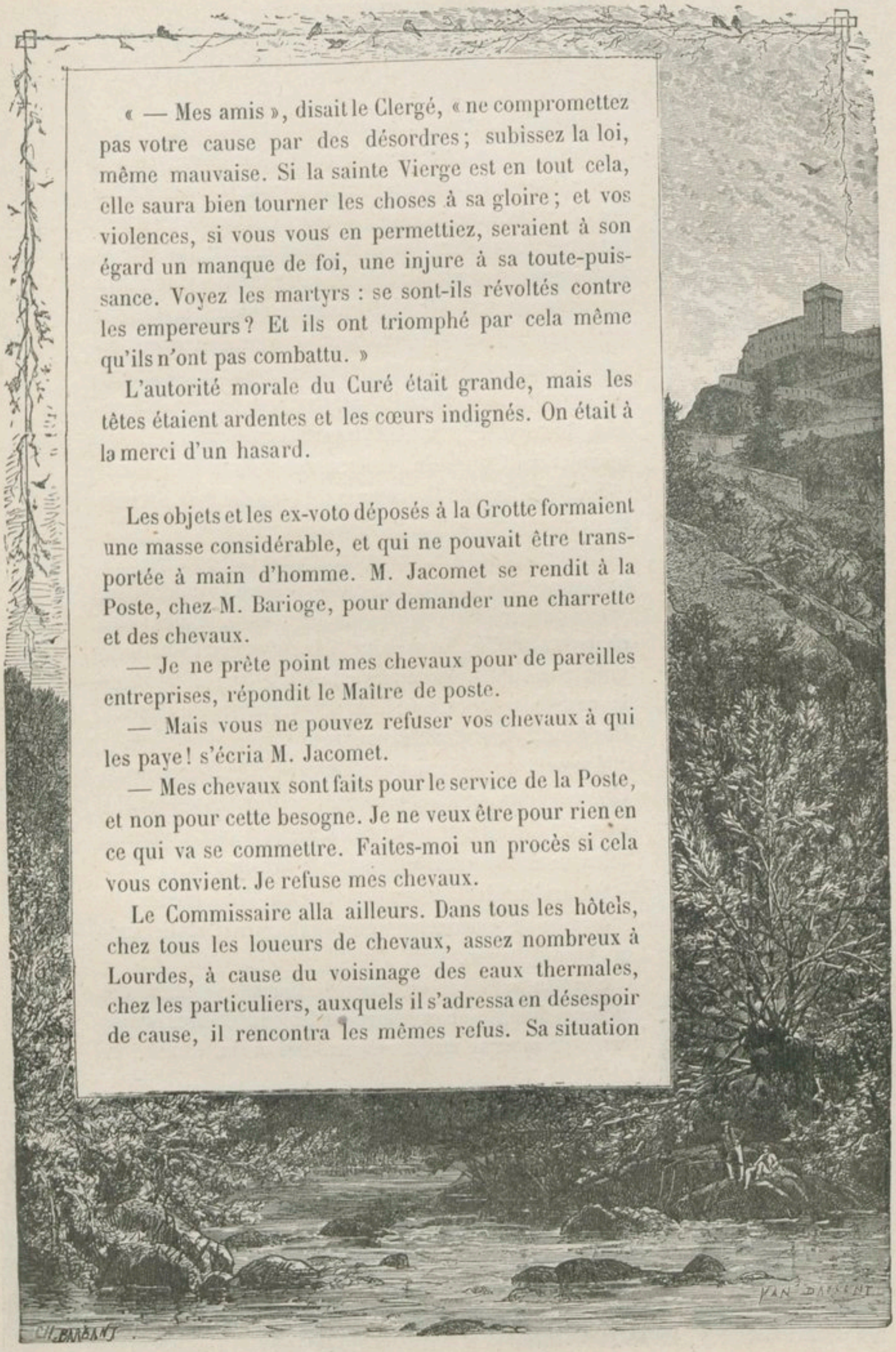
Les objets et les ex-voto déposés à la Grotte formaient une masse considérable, et qui ne pouvait être transportée à main d'homme. M. Jacomet se rendit à la Poste, chez M. Barioge, pour demander une charrette et des chevaux.

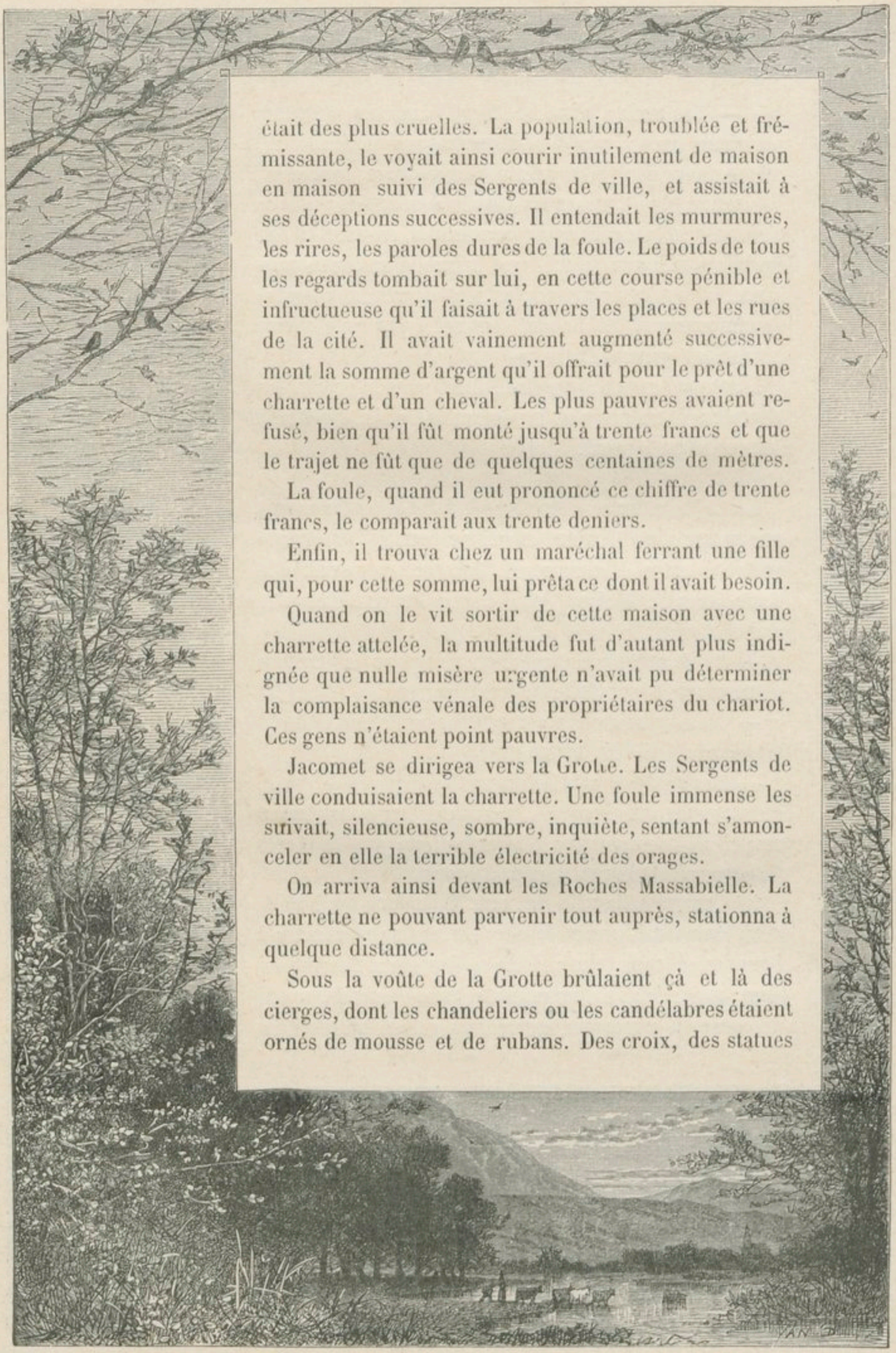
— Je ne prête point mes chevaux pour de pareilles entreprises, répondit le Maître de poste.

— Mais vous ne pouvez refuser vos chevaux à qui les paye ! s'écria M. Jacomet.

— Mes chevaux sont faits pour le service de la Poste, et non pour cette besogne. Je ne veux être pour rien en ce qui va se commettre. Faites-moi un procès si cela vous convient. Je refuse mes chevaux.

Le Commissaire alla ailleurs. Dans tous les hôtels, chez tous les loueurs de chevaux, assez nombreux à Lourdes, à cause du voisinage des eaux thermales, chez les particuliers, auxquels il s'adressa en désespoir de cause, il rencontra les mêmes refus. Sa situation





était des plus cruelles. La population, troublée et frémissante, le voyait ainsi courir inutilement de maison en maison suivi des Sergents de ville, et assistait à ses déceptions successives. Il entendait les murmures, les rires, les paroles dures de la foule. Le poids de tous les regards tombait sur lui, en cette course pénible et infructueuse qu'il faisait à travers les places et les rues de la cité. Il avait vainement augmenté successivement la somme d'argent qu'il offrait pour le prêt d'une charrette et d'un cheval. Les plus pauvres avaient refusé, bien qu'il fût monté jusqu'à trente francs et que le trajet ne fût que de quelques centaines de mètres.

La foule, quand il eut prononcé ce chiffre de trente francs, le comparait aux trente deniers.

Enfin, il trouva chez un maréchal ferrant une fille qui, pour cette somme, lui prêta ce dont il avait besoin.

Quand on le vit sortir de cette maison avec une charrette attelée, la multitude fut d'autant plus indignée que nulle misère urgente n'avait pu déterminer la complaisance vénale des propriétaires du chariot. Ces gens n'étaient point pauvres.

Jacomet se dirigea vers la Grotte. Les Sergents de ville conduisaient la charrette. Une foule immense les suivait, silencieuse, sombre, inquiète, sentant s'amonceler en elle la terrible électricité des orages.

On arriva ainsi devant les Roches Massabielle. La charrette ne pouvant parvenir tout auprès, stationna à quelque distance.

Sous la voûte de la Grotte brûlaient çà et là des cierges, dont les chandeliers ou les candélabres étaient ornés de mousse et de rubans. Des croix, des statues

de la Vierge, des tableaux religieux, des chapelets, des colliers, des bijoux, reposaient sur le sol ou dans les anfractuosités du rocher. A certaines places, sous les images de la Mère de Dieu, on avait étendu des tapis. Des milliers de bouquets avaient été portés là en l'honneur de Marie par de pieuses mains, et les prémices du mois des fleurs embaumaient ce sanctuaire champêtre.

Dans une ou deux corbeilles d'osier et sur le sol brillaient des pièces de cuivre, d'argent ou d'or, formant un total de quelques milliers de francs : premier don spontané des fidèles pour l'érection, en ce lieu, d'un temple à la Vierge sans tache ; religieuse offrande, dont le caractère sacré avait frappé de respect l'audace même des malfaiteurs, et sur laquelle, malgré la facilité de la solitude et des nuits, nul n'avait osé encore porter une main sacrilége.

M. Jacomet franchit la balustrade construite par les ouvriers et entra dans la Grotte. Il paraissait troublé. Les Sergents de ville étaient près de lui ; la foule qui l'avait suivi le regardait, mais sans pousser une clameur. La tranquillité extérieure de cette multitude avait quelque chose d'effrayant.

Le Commissaire commença d'abord par s'assurer de l'argent. Puis, éteignant les cierges un à un, ramassant les chapelets, les croix, les tapis, les divers objets qui remplissaient la Grotte, il les remettait aux Sergents de ville pour les porter sur la charrette. Ces pauvres gens paraissaient souffrir de la besogne qu'ils faisaient, et c'était avec un visible sentiment de tristesse et de respect qu'ils déposaient sur le chariot tout ce dont le Commissaire dépouillait la Grotte, honorée et sanctifiée



naguère par la visite de la Mère de Dieu, par le jaillissement de la Source, par la guérison des malades.

A cause de la distance de la charrette, tout cela se faisait assez lentement. M. Jacomet appela un petit garçon qui se trouvait là, un peu en avant de la foule.

— Tiens, prends ce tableau, et porte-le à la charrette.

Le petit garçon tendit les mains pour saisir le cadre. Mais, tout à côté de lui, un de ses camarades lui cria :

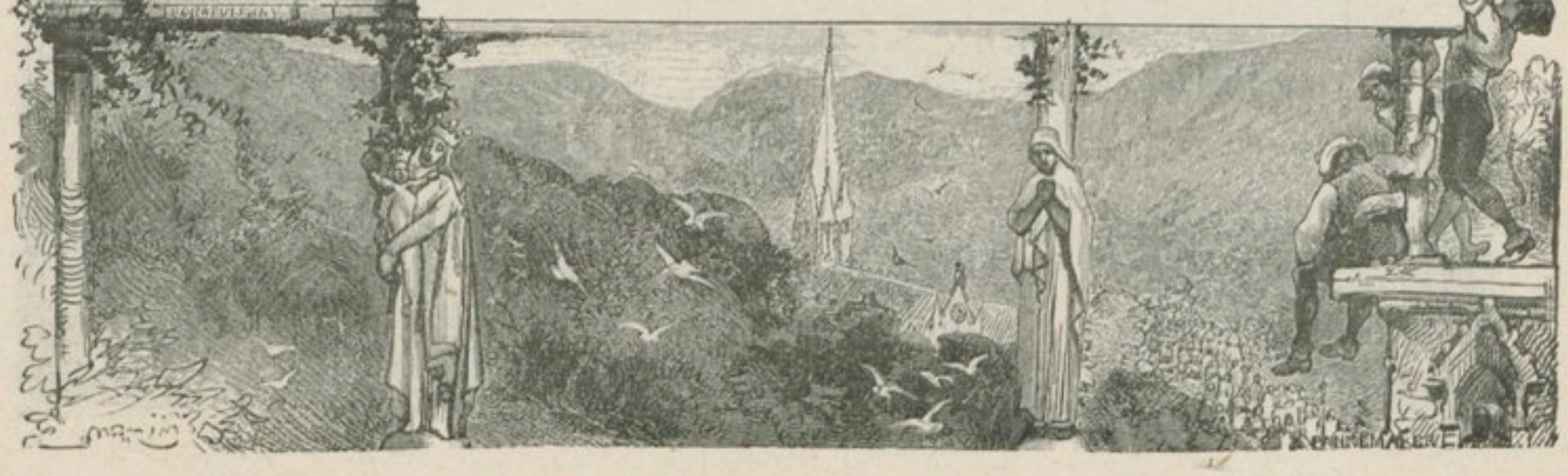
— Malheureux! que vas-tu faire? Le bon Dieu te punirait!

L'enfant, effrayé, recula alors, et aucun appel nouveau ne put le déterminer à avancer.

Les mouvements du Commissaire avaient je ne sais quoi de convulsif. Quand il ramassa le premier bouquet, il voulut, le considérant comme une non-valeur, le jeter dans le Gave; mais un vague murmure de la foule arrêta son geste commencé. Il parut comprendre que la mesure de la patience populaire était comble et que le moindre incident pouvait la faire déborder. Les bouquets furent alors, avec tout le reste, transportés sur le chariot.

Un instant après, une statuette de la Vierge se brisa entre les mains du Commissaire, et ce petit fait produisit encore dans la foule un frémissement redoutable.

Quand la Grotte fut dépouillée de tout, M. Jacomet voulut, de plus, enlever la balustrade. Il lui manquait une hache. Des gens qui taillaient du bois à une scierie annexée au moulin de M. de Laffitte lui refusèrent successivement celles dont ils se servaient. Un autre ouvrier, qui travaillait un peu à l'écart, n'osa pas lui résister, et laissa prendre la sienne.



M. Jacomet se mit lui-même à l'œuvre, et donna quelques coups de hache sur la balustrade, qui était peu solide et qui céda presque aussitôt.

La vue de cet acte de violence matérielle, le spectacle de cet homme frappant le bois à coups de hache, fit plus d'effet sur la multitude que tout le reste, et il y eut une explosion menaçante. Le Gave était là, rapide et profond; et il suffisait d'un moment d'égarement pour que le malheureux Commissaire y fût précipité, dans un de ces irrésistibles mouvements de colère comme les multitudes en ont parfois.

Jacomet se retourna et montra son visage pâle et bouleversé.

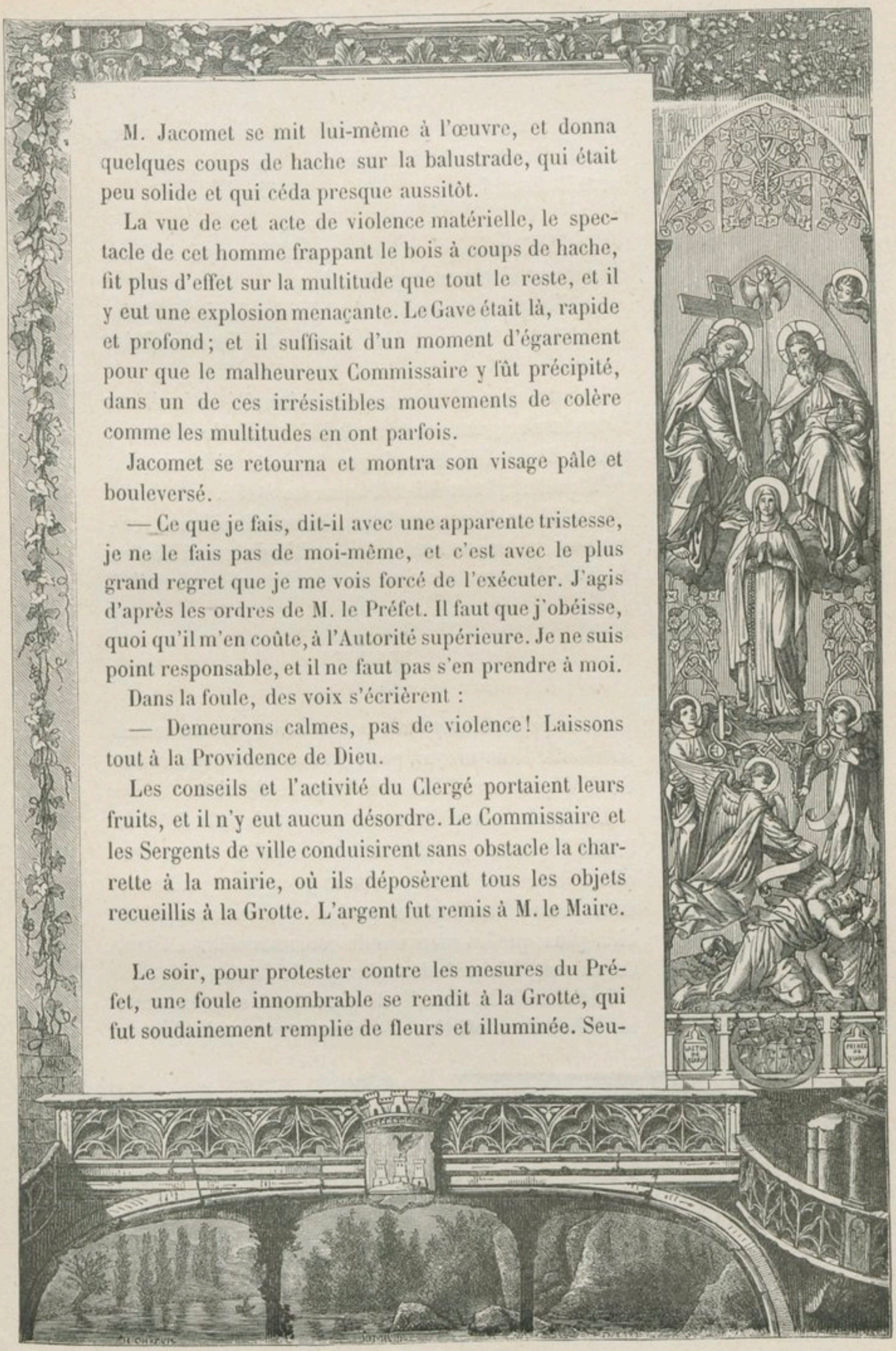
— Ce que je fais, dit-il avec une apparente tristesse, je ne le fais pas de moi-même, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de l'exécuter. J'agis d'après les ordres de M. le Préfet. Il faut que j'obéisse, quoi qu'il m'en coûte, à l'Autorité supérieure. Je ne suis point responsable, et il ne faut pas s'en prendre à moi.

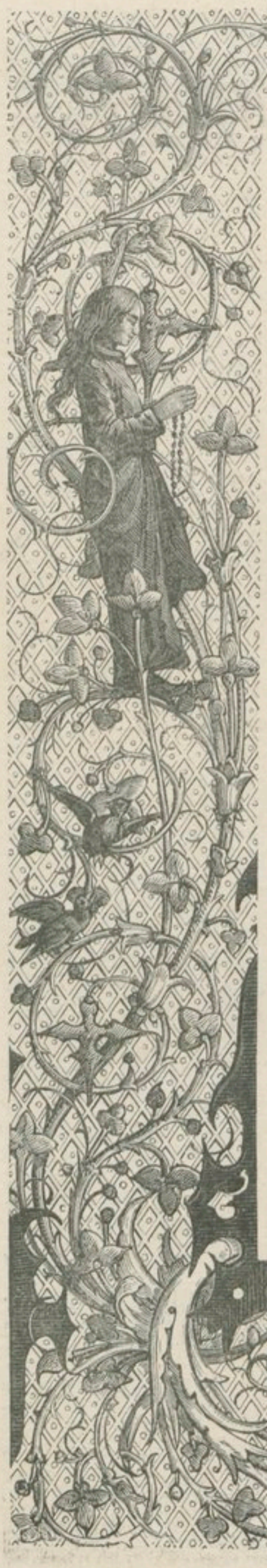
Dans la foule, des voix s'écrièrent :

— Demeurons calmes, pas de violence! Laissons tout à la Providence de Dieu.

Les conseils et l'activité du Clergé portaient leurs fruits, et il n'y eut aucun désordre. Le Commissaire et les Sergents de ville conduisirent sans obstacle la charrette à la mairie, où ils déposèrent tous les objets recueillis à la Grotte. L'argent fut remis à M. le Maire.

Le soir, pour protester contre les mesures du Préfet, une foule innombrable se rendit à la Grotte, qui fut soudainement remplie de fleurs et illuminée. Seu-





lement, pour éviter que la Police vînt saisir les cierges, chacun tenait le sien à la main, et, au retour, le remportait chez lui.

Le lendemain, deux faits eurent lieu qui impressionnèrent vivement la population.

La fille qui avait loué le cheval et le chariot à M. Jacomet tomba du haut d'un grenier à foin et se brisa une côte.

Le même jour, l'homme qui avait prêté la hache au Commissaire, pour renverser la balustrade de la Grotte, eut les deux pieds écrasés par la chute d'un madrier qu'il voulait placer lui-même sur un établi.

Les Libres Penseurs virent là une coïncidence irritante et malencontreuse. La multitude considéra ce double événement comme une punition d'en Haut [10].

XVIII

M. le préfet Massy était peu troublé par ces menus incidents. Il ne croyait pas plus aux maladies arrivant du Ciel qu'aux guérisons par la grâce de Dieu.

L'attitude, non point menaçante, mais inflexible, de l'abbé Peyramale, la détermination prise par ce dernier d'intervenir de sa personne pour protéger Bernadette contre l'arrestation projetée, le préoccupaient bien plus que les marques du courroux céleste. Dieu, en un mot, l'inquiétait moins que le Curé.

Le refus de M. Lacadé de procéder à cette mesure; sa démission offerte, — circonstance très-étrange

de la part de ce fonctionnaire timide; — le visible mécontentement des maires du canton au discours du Conseil de révision; les symptômes de grave effervescence qui avaient accueilli l'enlèvement des ex-voto de la Grotte; l'incertitude où l'on était peut-être de la passive obéissance des Gendarmes et des Soldats, lesquels partageaient à l'égard de Bernadette l'enthousiasme et la vénération populaires, lui donnèrent également à réfléchir. Il comprit que, dans un tel ensemble de conjonctures, l'incarcération de la Voyante pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses.

Ce n'est point qu'il n'eût bravé volontiers une émeute. Quelques-uns des détails que nous avons racontés feraient même supposer qu'il l'avait secrètement désirée. Mais un soulèvement des populations, précédé de la démission du Maire, compliqué de l'intervention d'un des prêtres les plus respectés du diocèse, suivi, selon toute probabilité, d'une plainte au Conseil d'État pour séquestration arbitraire, accompagnée d'une énergique protestation de la presse catholique ou simplement indépendante, avait un caractère de gravité qui ne pouvait manquer de frapper vivement un homme aussi intelligent et aussi attaché à ses fonctions que M. le baron Massy.

Il devait pourtant en coûter singulièrement à l'orgueilleux Préfet de s'arrêter dans l'exécution de cette mesure radicale, qu'il avait si publiquement annoncée la veille au Conseil de révision; et assurément il n'eût point agi de la sorte si le rapport des médecins, au lieu d'être une simple et hésitante hypothèse, peu sûre d'elle-même, avait constaté la folie ou l'halluci-

nation de la Voyante. Que Bernadette eût été réellement atteinte d'aliénation mentale, et rien n'était plus facile au Préfet que d'ordonner un second examen ; rien de plus aisé que de faire vérifier et attester le trouble cérébral de l'enfant par deux autres docteurs, choisis parmi les notabilités scientifiques du pays, et assez autorisés comme gens de savoir et d'honneur pour imposer leur décision à l'opinion publique. Mais M. Massy, au courant de tous les interrogatoires de Bernadette, comprit qu'il ne se trouverait pas un médecin sérieux qui ne reconnût et ne proclamât avec tout le monde la pleine raison, la droite intelligence et la bonne foi de l'enfant.

Devant l'évidence d'une telle situation, en présence des impossibilités morales, presque matérielles, qui se dressaient inopinément devant lui, le sage Préfet, malgré son entêtement proverbial, se vit contraint de s'arrêter net et de ne pas aller plus avant. Il était condamné à l'inaction par la force des choses. Quant à retourner complétement sur ses pas et à révoquer la mesure déjà exécutée publiquement par Jacomet aux Roches Massabielle, une telle solution ne pouvait même pas aborder la pensée du baron Massy. L'enlèvement des objets de la Grotte, étant un fait accompli, fut maintenu. Mais la Voyante demeura libre, ignorant sans doute, entre ses prières du matin et celles du soir, l'orage qui venait de passer sur elle et qui n'avait point éclaté.

L'Autorité civile, par cette tentative avortée et non reprise, constatait elle-même l'impossibilité absolue de convaincre Bernadette du moindre trouble cérébral. En laissant la Voyante libre, après avoir tenté de

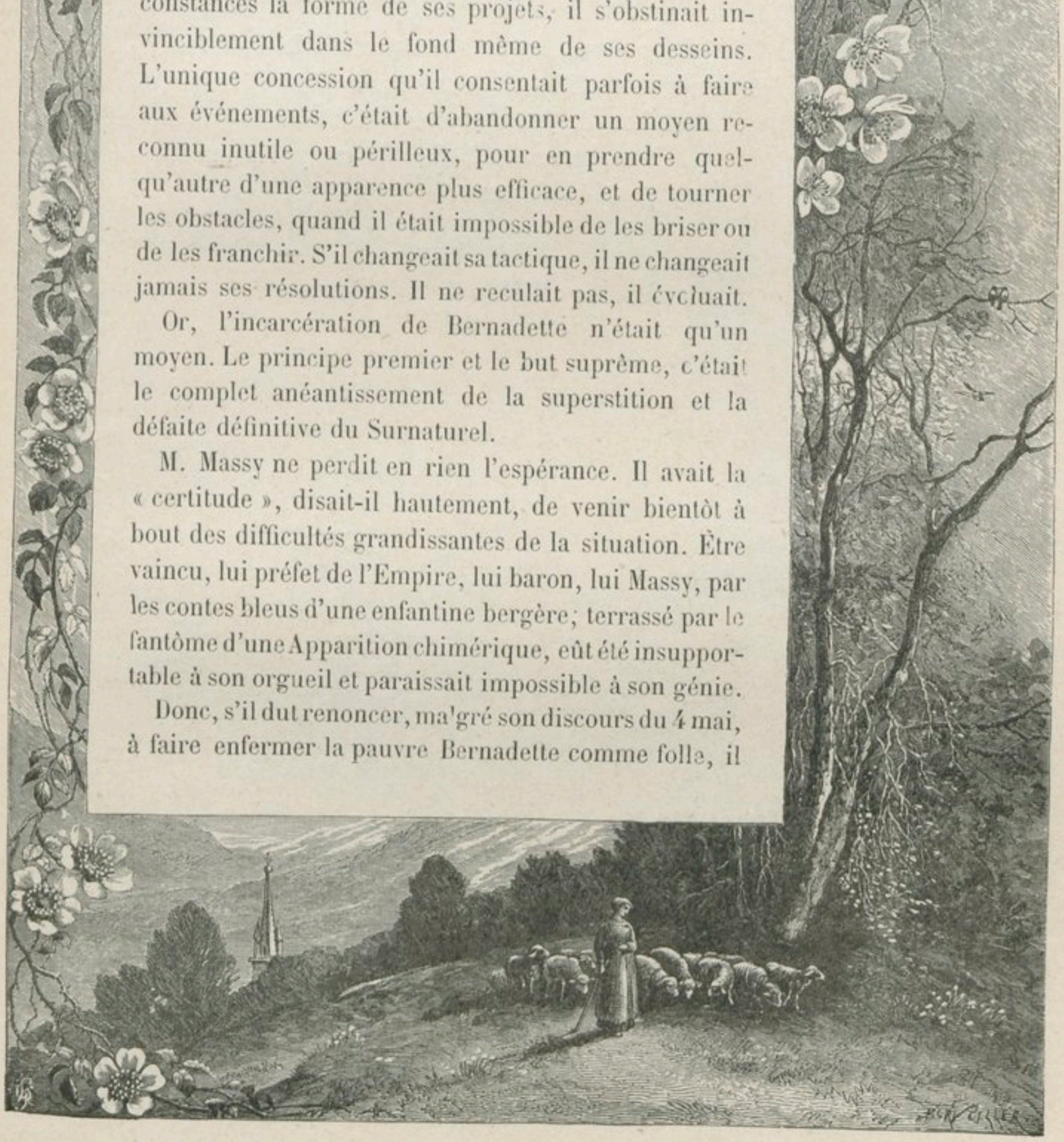
l'enfermer, le Pouvoir officiel rendait, malgré lui, un public hommage à la pleine intégrité de cette raison et de cette intelligence. L'incrédulité, par de tels coups mal dirigés, se blessait avec ses propres armes et servait précisément la cause même qu'elle prétendait attaquer. Ne l'accusons pourtant pas de maladresse. Il doit être difficile de lutter contre l'évidence ; et, en un tel combat, les fautes les plus lourdes sont inévitables.

Toutefois, si M. Massy modifiait en quelques circonstances la forme de ses projets, il s'obstinait invinciblement dans le fond même de ses desseins. L'unique concession qu'il consentait parfois à faire aux événements, c'était d'abandonner un moyen reconnu inutile ou périlleux, pour en prendre quelqu'autre d'une apparence plus efficace, et de tourner les obstacles, quand il était impossible de les briser ou de les franchir. S'il changeait sa tactique, il ne changeait jamais ses résolutions. Il ne reculait pas, il évoluait.

Or, l'incarcération de Bernadette n'était qu'un moyen. Le principe premier et le but suprême, c'était le complet anéantissement de la superstition et la défaite définitive du Surnaturel.

M. Massy ne perdit en rien l'espérance. Il avait la « certitude », disait-il hautement, de venir bientôt à bout des difficultés grandissantes de la situation. Être vaincu, lui préfet de l'Empire, lui baron, lui Massy, par les contes bleus d'une enfantine bergère; terrassé par le fantôme d'une Apparition chimérique, eût été insupportable à son orgueil et paraissait impossible à son génie.

Donc, s'il dut renoncer, ma'gré son discours du 4 mai, à faire enfermer la pauvre Bernadette comme folle, il

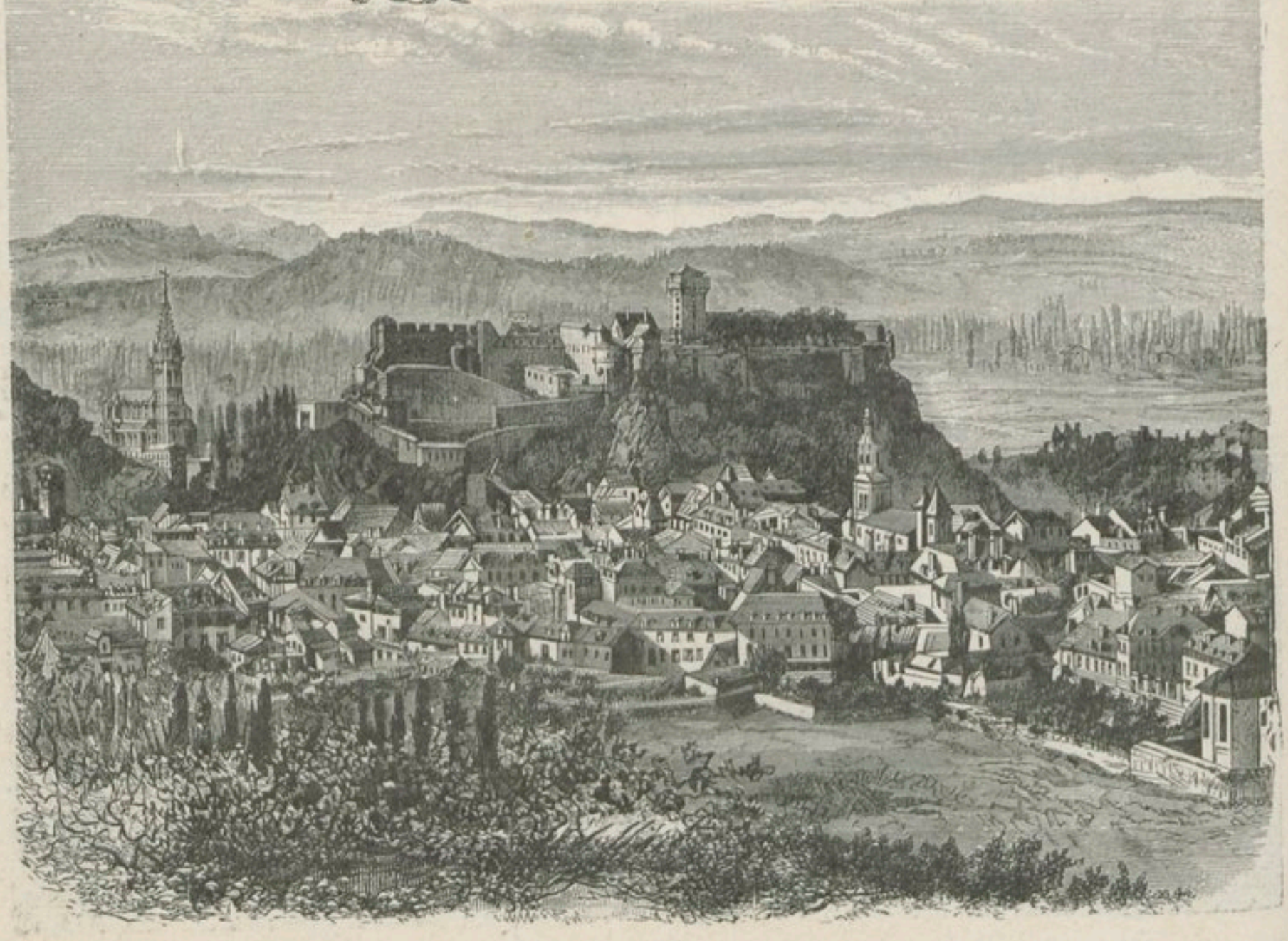


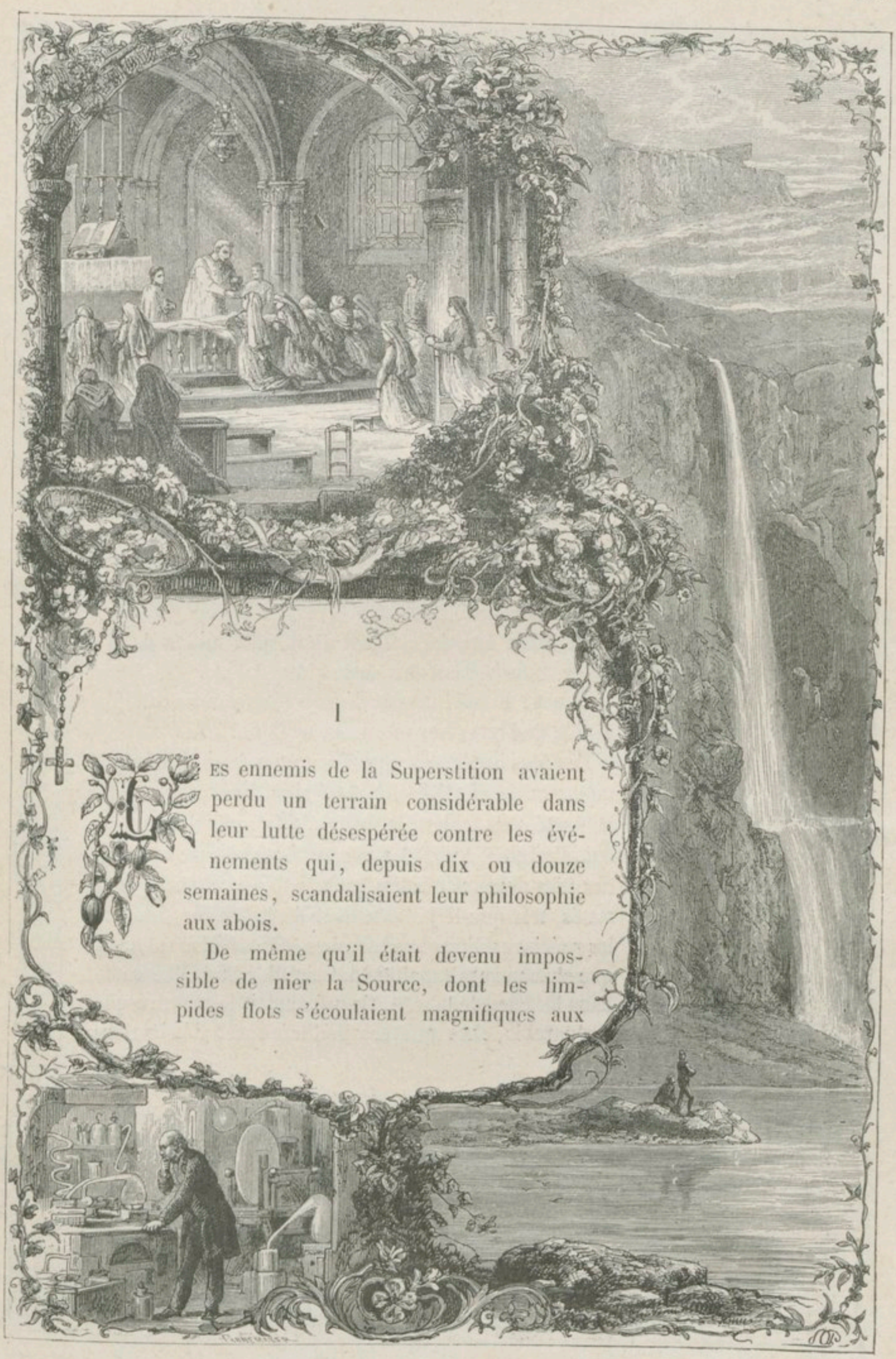


n'en fut que plus acharné à mettre un terme, d'une façon ou d'une autre, aux envahissements du fanatisme.

Les doctrines et les explications qui, depuis quelques jours, étaient le thème favori de Libres Penseurs de ces contrées méridionales, suggérèrent à son esprit déjà embarrassé un moyen nouveau qui lui sembla véritablement décisif.

Pour bien comprendre comment le Préfet en arriva à modifier de la sorte son plan d'attaque, il est bon de jeter un coup d'œil sur ce qui se passait en ce moment dans le camp des intelligences anti-chrétiennes.





I

Les ennemis de la Superstition avaient perdu un terrain considérable dans leur lutte désespérée contre les événements qui, depuis dix ou douze semaines, scandalisaient leur philosophie aux abois.

De même qu'il était devenu impossible de nier la Source, dont les limpides flots s'écoulaient magnifiques aux



yeux des populations émerveillées, de même il devenait impossible de nier plus longtemps les guérisons qui s'effectuaient, à toute heure et partout, par l'usage de cette eau mystérieuse.

Au commencement on avait haussé les épaules devant les premières guérisons, en se bornant à les nier purement et simplement et en se refusant, de parti pris, à tout examen. Puis quelques habiles avaient inventé deux ou trois faux miracles, pour se préparer le facile triomphe de les renverser ensuite. Mais l'incrédulité avait bien vite été débordée par la multiplicité des cures admirables dont nous n'avons pu raconter ou indiquer que la moindre partie. Les faits s'imposaient. Ils étaient si nombreux, si éclatants, qu'il fallait, à tout prix, ou se soumettre au Miracle, ou imaginer une explication naturelle de ces phénomènes extraordinaires.

La Libre Pensée comprit alors qu'à moins de déposer franchement les armes ou de nier la pleine évidence, il était urgent de procéder à une évolution rapide et d'imaginer une autre tactique.

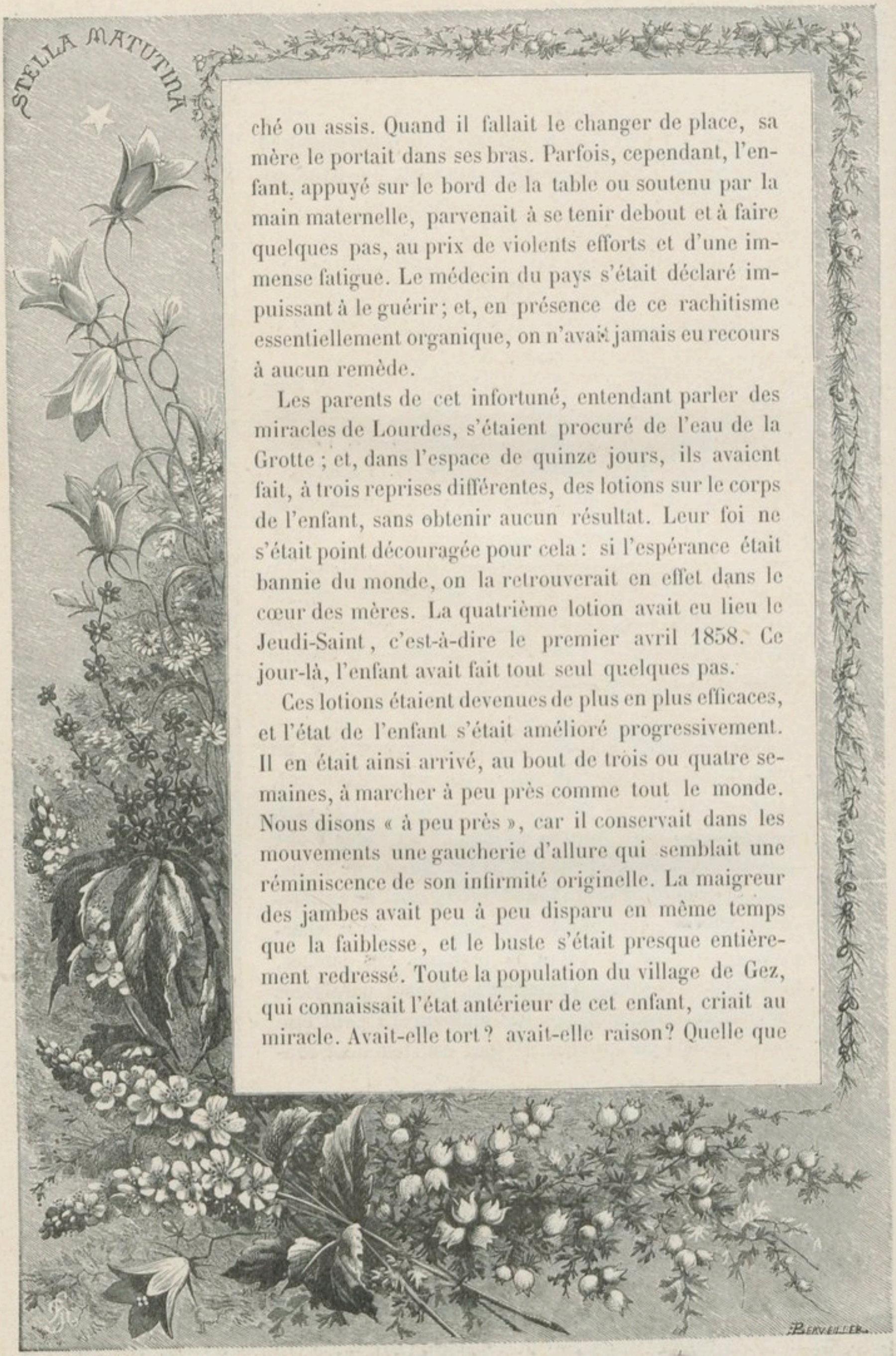
Les plus intelligents parmi ce petit monde trouvaient même qu'il était déjà tard, et voyaient, après coup, toute la portée de la lourde faute qu'ils avaient commise dans l'origine, en niant, prématurément et sans examen, des faits devenus ensuite patents et parfaitement constatés, tels que le jaillissement de la Source, tels que les guérisons d'un grand nombre d'incurables notoires, que chacun voyait maintenant circuler en pleine santé dans les rues de la ville. Ce qui rendait le mal presque irréparable, c'est que ces malheureuses dénégations

des faits les plus avérés étaient authentiquement et officiellement constatées dans tous les journaux du Département.

II

La plupart des guérisons opérées par l'eau de Massabielle avaient un caractère de rapidité, voire même de soudaineté, qui marquait manifestement l'action immédiate d'une puissance souveraine. Toutefois il s'en produisit quelques-unes qui ne présentèrent en rien ce caractère typique et très-visiblement surnaturel. Elles s'effectuèrent à la suite de lotions ou de boissons plus ou moins répétées, d'une façon lente et progressive, côtoyant en quelque sorte, — toutes miraculeuses qu'elles pussent être dans leur principe, — la marche ordinaire des cures naturelles.

Dans un village des environs de Lourdes, à Gez, un petit enfant, âgé de sept ans, avait été, notamment, l'objet d'une de ces guérisons à caractère mixte que, suivant la pente de l'esprit, on pouvait attribuer à une grâce spéciale de Dieu ou aux seules forces de la nature. Cet enfant, nommé Lasbareilles, était né entièrement difforme, avec une double déviation de la charpente osseuse, au dos et à la poitrine. Ses jambes, toutes grêles et presque desséchées, étaient paralysées par leur extrême faiblesse. Ce malheureux petit être n'avait jamais pu marcher. Il était constamment cou-



ché ou assis. Quand il fallait le changer de place, sa mère le portait dans ses bras. Parfois, cependant, l'enfant, appuyé sur le bord de la table ou soutenu par la main maternelle, parvenait à se tenir debout et à faire quelques pas, au prix de violents efforts et d'une immense fatigue. Le médecin du pays s'était déclaré impuissant à le guérir; et, en présence de ce rachitisme essentiellement organique, on n'avait jamais eu recours à aucun remède.

Les parents de cet infortuné, entendant parler des miracles de Lourdes, s'étaient procuré de l'eau de la Grotte ; et, dans l'espace de quinze jours, ils avaient fait, à trois reprises différentes, des lotions sur le corps de l'enfant, sans obtenir aucun résultat. Leur foi ne s'était point découragée pour cela : si l'espérance était bannie du monde, on la retrouverait en effet dans le cœur des mères. La quatrième lotion avait eu lieu le Jeudi-Saint, c'est-à-dire le premier avril 1858. Ce jour-là, l'enfant avait fait tout seul quelques pas.

Ces lotions étaient devenues de plus en plus efficaces, et l'état de l'enfant s'était amélioré progressivement. Il en était ainsi arrivé, au bout de trois ou quatre semaines, à marcher à peu près comme tout le monde. Nous disons « à peu près », car il conservait dans les mouvements une gaucherie d'allure qui semblait une réminiscence de son infirmité originelle. La maigreur des jambes avait peu à peu disparu en même temps que la faiblesse, et le buste s'était presque entièrement redressé. Toute la population du village de Gez, qui connaissait l'état antérieur de cet enfant, criait au miracle. Avait-elle tort ? avait-elle raison? Quelle que

soit là-dessus notre pensée, il est certain qu'on pouvait, de part et d'autre, discuter ce point.

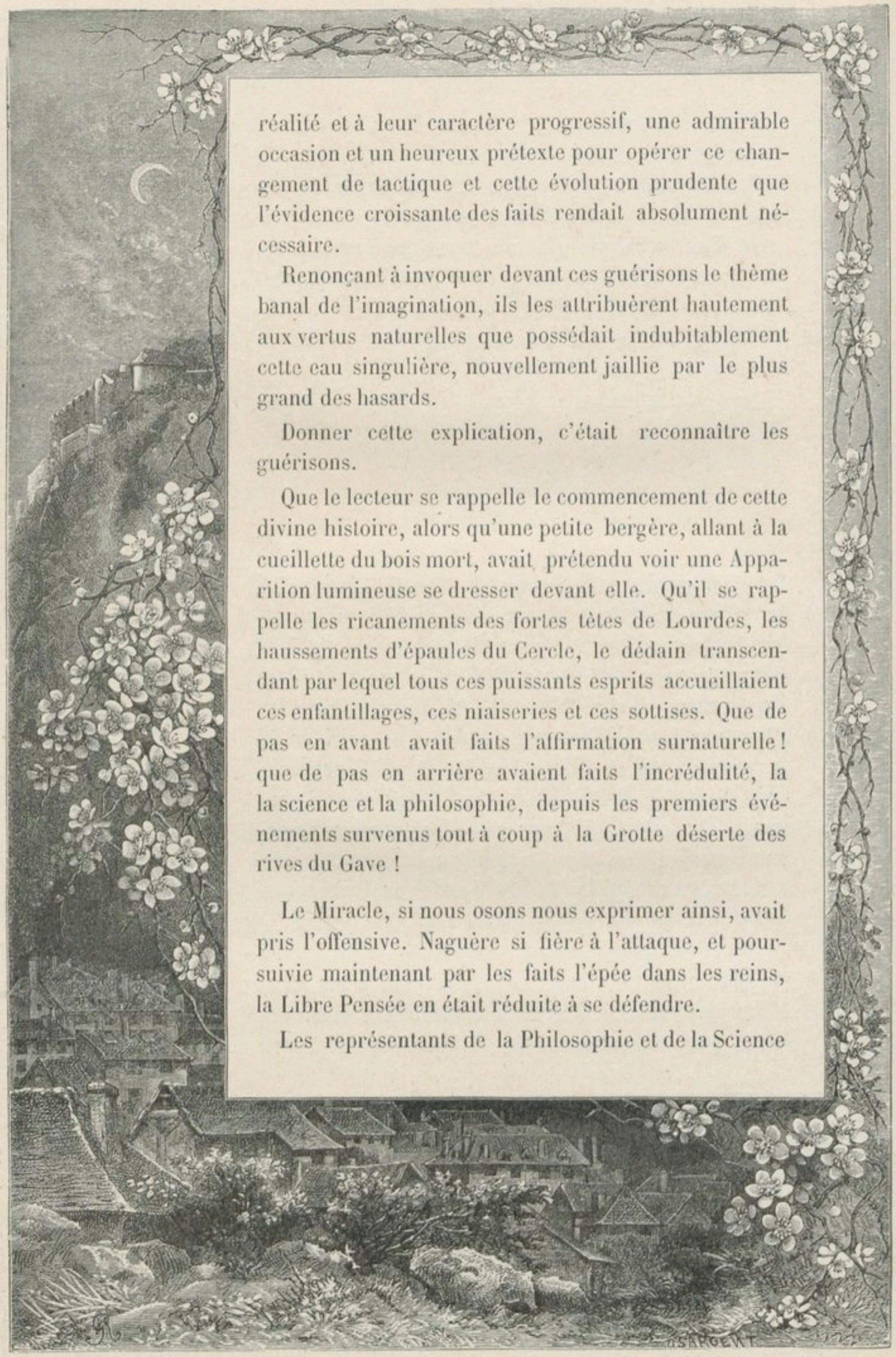
Un autre enfant, Denys Bouchet, du bourg de Lamarque, dans le canton d'Ossun, avait été guéri également d'une paralysie générale, dans des conditions à peu près semblables. Un garçon de vingt-sept ans, Jean-Louis Amaré, épileptique, avait vu sa terrible maladie céder complétement, mais céder seulement peu à peu, à l'usage de l'eau de Massabielle.

Quelques autres cas analogues s'étaient présentés[1].

III

Si l'on ne connaissait, depuis l'ère chrétienne, les formes merveilleusement variées des guérisons surnaturelles, on serait peut-être tenté de croire que la Providence disposa ainsi les choses en ce moment pour amener l'orgueilleuse philosophie humaine à se prendre elle-même dans ses propres filets et à se suicider de ses propres mains. Mais ce ne fut point là, croyons-nous, un piége divin. Dieu ne tend d'embûches à personne. Par elle-même, par ses développements normaux et réguliers, dont la logique est inconnue aux humaines philosophies, la Vérité est pour l'erreur un piége éternel.

Quoi qu'il en soit, les savants et les médecins du pays s'empressèrent de trouver dans ces diverses cures d'une physionomie incertaine et douteuse, dans ces cures, parfaitement constatées d'ailleurs quant à leur



réalité et à leur caractère progressif, une admirable occasion et un heureux prétexte pour opérer ce changement de tactique et cette évolution prudente que l'évidence croissante des faits rendait absolument nécessaire.

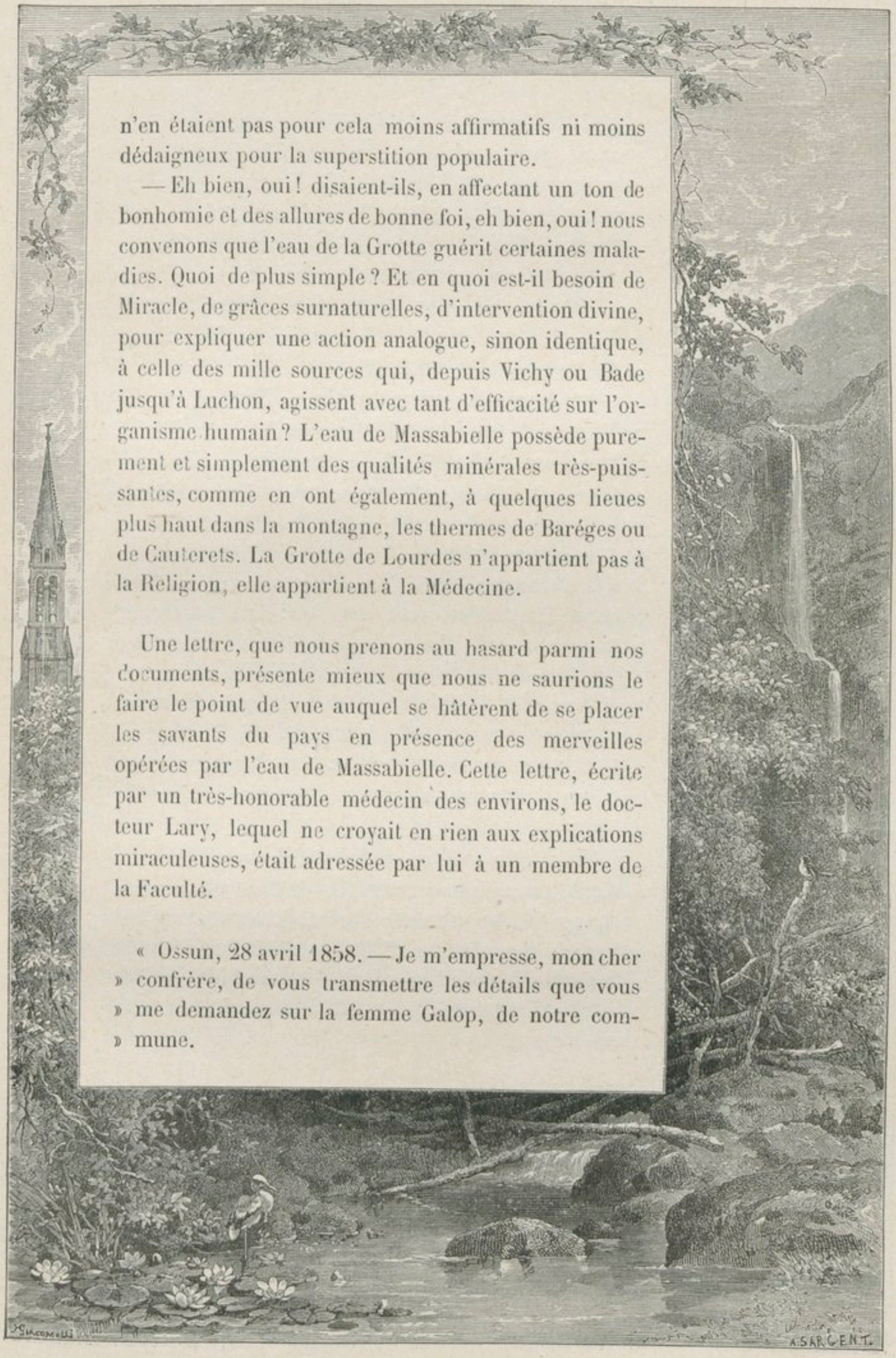
Renonçant à invoquer devant ces guérisons le thème banal de l'imagination, ils les attribuèrent hautement aux vertus naturelles que possédait indubitablement cette eau singulière, nouvellement jaillie par le plus grand des hasards.

Donner cette explication, c'était reconnaître les guérisons.

Que le lecteur se rappelle le commencement de cette divine histoire, alors qu'une petite bergère, allant à la cueillette du bois mort, avait prétendu voir une Apparition lumineuse se dresser devant elle. Qu'il se rappelle les ricanements des fortes têtes de Lourdes, les haussements d'épaules du Cercle, le dédain transcendant par lequel tous ces puissants esprits accueillaient ces enfantillages, ces niaiseries et ces sottises. Que de pas en avant avait faits l'affirmation surnaturelle! que de pas en arrière avaient faits l'incrédulité, la la science et la philosophie, depuis les premiers événements survenus tout à coup à la Grotte déserte des rives du Gave !

Le Miracle, si nous osons nous exprimer ainsi, avait pris l'offensive. Naguère si fière à l'attaque, et poursuivie maintenant par les faits l'épée dans les reins, la Libre Pensée en était réduite à se défendre.

Les représentants de la Philosophie et de la Science



n'en étaient pas pour cela moins affirmatifs ni moins dédaigneux pour la superstition populaire.

— Eh bien, oui ! disaient-ils, en affectant un ton de bonhomie et des allures de bonne foi, eh bien, oui ! nous convenons que l'eau de la Grotte guérit certaines maladies. Quoi de plus simple ? Et en quoi est-il besoin de Miracle, de grâces surnaturelles, d'intervention divine, pour expliquer une action analogue, sinon identique, à celle des mille sources qui, depuis Vichy ou Bade jusqu'à Luchon, agissent avec tant d'efficacité sur l'organisme humain ? L'eau de Massabielle possède purement et simplement des qualités minérales très-puissantes, comme en ont également, à quelques lieues plus haut dans la montagne, les thermes de Baréges ou de Cauterets. La Grotte de Lourdes n'appartient pas à la Religion, elle appartient à la Médecine.

Une lettre, que nous prenons au hasard parmi nos documents, présente mieux que nous ne saurions le faire le point de vue auquel se hâtèrent de se placer les savants du pays en présence des merveilles opérées par l'eau de Massabielle. Cette lettre, écrite par un très-honorable médecin des environs, le docteur Lary, lequel ne croyait en rien aux explications miraculeuses, était adressée par lui à un membre de la Faculté.

« Ossun, 28 avril 1858. — Je m'empresse, mon cher » confrère, de vous transmettre les détails que vous » me demandez sur la femme Galop, de notre com- » mune.



» Cette femme, à la suite d'un rhumatisme de la » main gauche, avait cette même main inhabile à la » préhension. Ainsi, voulait-elle laver ou porter un » verre avec cette main, elle le laissait très-souvent » tomber. Voulait-elle puiser de l'eau, elle devait y » renoncer, parce que sa main gauche ne pouvait ser- » rer la corde du tour de son puits. Il y avait plus de » huit mois qu'elle n'avait fait son lit et qu'elle n'avait » filé un seul écheveau de fil.

» Or, depuis son unique voyage à Lourdes, où elle » fit usage de l'eau de la Grotte *intus et extra*, elle file » avec assez de facilité, *elle fait son lit, elle puise de* » *l'eau, elle lave et porte des verres et des assiettes à* » *table; en un mot, elle se sert de cette main à peu* » *près comme de l'autre.*

» Les mouvements de la main gauche ne sont pas » encore *tout à fait* aussi libres qu'avant la maladie ; » mais, comparés à ce qu'ils étaient avant l'usage des » eaux de la Grotte de Lourdes, *il y a, en mieux,* » 90 *pour* 100 *de différence*. Au reste, cette femme se » propose de revenir à la Grotte. Je vais l'engager à » passer chez vous pour vous voir : vous pourrez vous- » même alors vous convaincre de ce que je vous dis » ici.

» Vous trouverez, en examinant la malade dont il » s'agit, une ankylose incomplète de l'articulation mé- » tacarpo-phalangienne de l'index. C'est tout ce qui » reste de son affection. Si l'usage réitéré de l'eau de » la Grotte fait disparaître cet état morbide, *ce fait* » *sera une preuve de plus de l'alcalinité de cette* » *eau*[2].

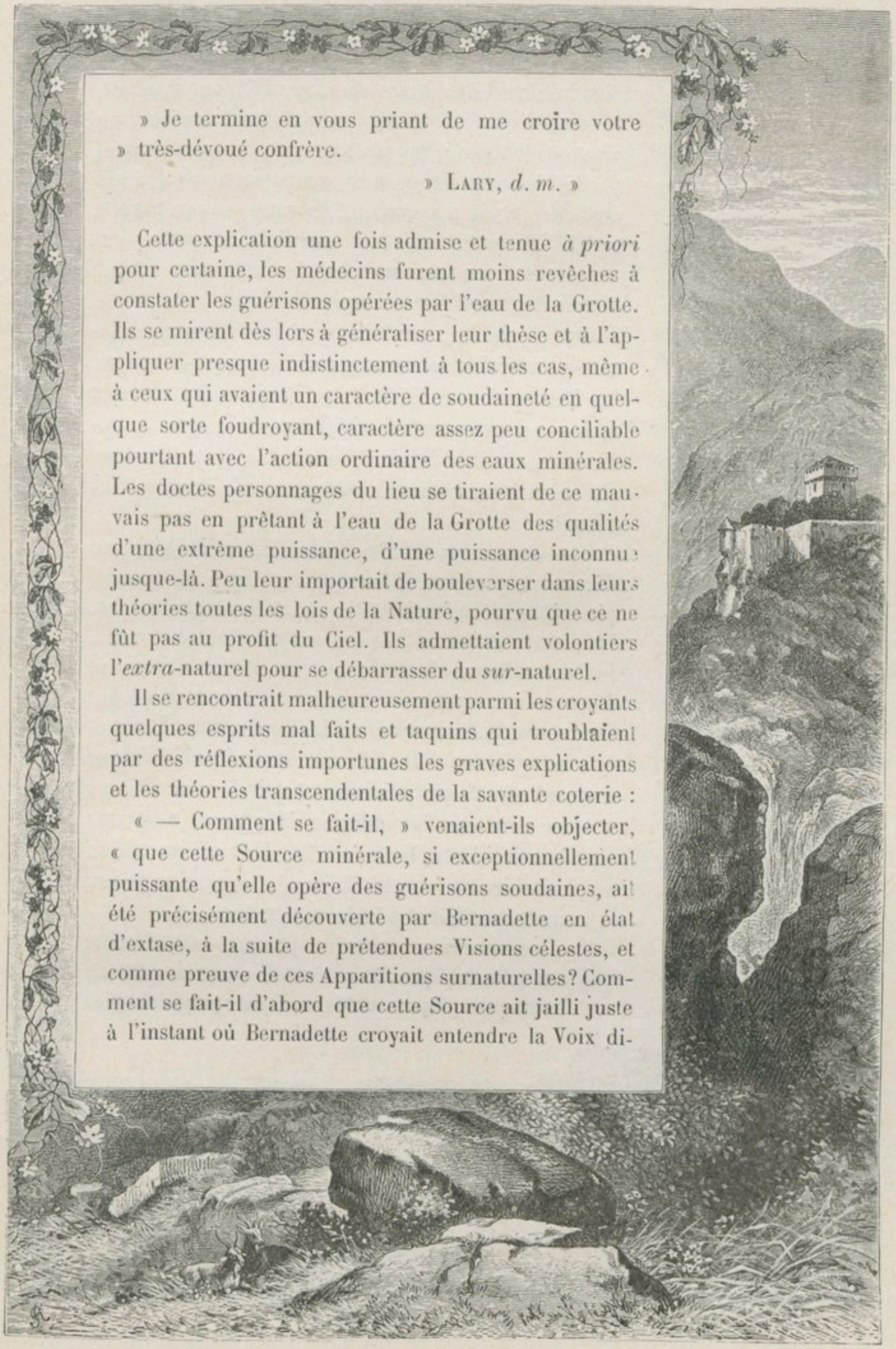
» Je termine en vous priant de me croire votre » très-dévoué confrère.

» LARY, *d. m.* »

Cette explication une fois admise et tenue *à priori* pour certaine, les médecins furent moins revêches à constater les guérisons opérées par l'eau de la Grotte. Ils se mirent dès lors à généraliser leur thèse et à l'appliquer presque indistinctement à tous les cas, même à ceux qui avaient un caractère de soudaineté en quelque sorte foudroyant, caractère assez peu conciliable pourtant avec l'action ordinaire des eaux minérales. Les doctes personnages du lieu se tiraient de ce mauvais pas en prêtant à l'eau de la Grotte des qualités d'une extrême puissance, d'une puissance inconnue jusque-là. Peu leur importait de bouleverser dans leurs théories toutes les lois de la Nature, pourvu que ce ne fût pas au profit du Ciel. Ils admettaient volontiers l'*extra*-naturel pour se débarrasser du *sur*-naturel.

Il se rencontrait malheureusement parmi les croyants quelques esprits mal faits et taquins qui troublaient par des réflexions importunes les graves explications et les théories transcendentales de la savante coterie :

« — Comment se fait-il, » venaient-ils objecter, « que cette Source minérale, si exceptionnellement puissante qu'elle opère des guérisons soudaines, ait été précisément découverte par Bernadette en état d'extase, à la suite de prétendues Visions célestes, et comme preuve de ces Apparitions surnaturelles? Comment se fait-il d'abord que cette Source ait jailli juste à l'instant où Bernadette croyait entendre la Voix di-





vine lui dire d'aller boire et se laver? Comment se fait-il ensuite que cette Source, surgie soudainement, au vu et su de toute la population, dans des conditions si prodigieusement étonnantes, donne, non pas de l'eau ordinaire, mais une eau qui, de votre propre aveu, a guéri déjà tant de malades désespérés, lesquels y ont eu recours sans aucune direction médicale et par simple esprit de foi religieuse? »

Ces objections, répétées sous mille formes différentes, agaçaient outre mesure les Libres Penseurs, les Philosophes et les Savants. Ils essayaient de s'en tirer par des réponses si véritablement pauvres et misérables, qu'elles devaient, ce semble, leur faire peu d'illusion à eux-mèmes; mais en trouver d'autres était difficile.

« — Que voulez-vous? » disaient-ils. « Une chèvre a découvert, par hasard, le café. Un pâtre a, par hasard, plongé son bâton ferré dans les eaux chaudes de Luchon. Toujours par hasard, un paysan qui piochait a mis à jour les ruines de Pompéi. Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que cette petite fille, s'amusant à creuser la terre durant son hallucination, ait fait jaillir une source, et que cette source soit minérale et alcaline? Qu'en ce moment elle ait cru précisément voir la sainte Vierge et ouïr une voix lui indiquer la source, c'est une simple coïncidence, toute fortuite, dont la Superstition voudrait faire un Miracle. Ce jour-là, comme toujours, le hasard a tout fait et a été le seul révélateur. »

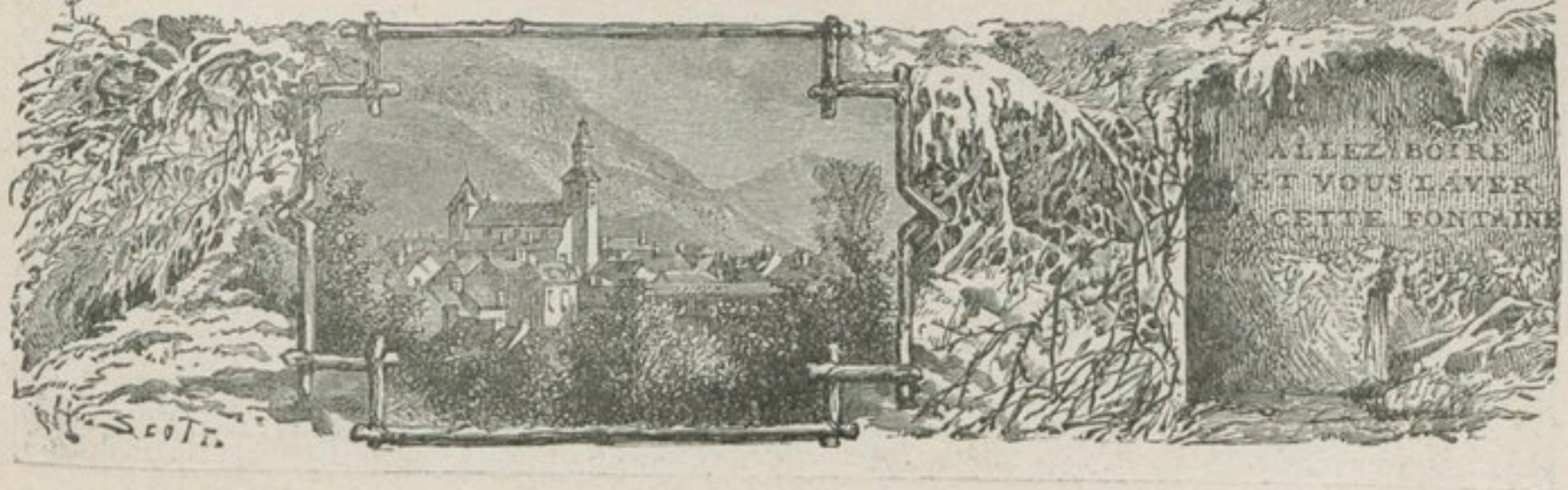
Les croyants ne se laissaient pourtant pas ébranler par une telle logique. Ils avaient le mauvais goût de prétendre qu'expliquer toutes ces choses par de simples

coïncidences de hasard, c'était violenter par trop la raison, sous prétexte de la défendre. Cela irritait les Libres Penseurs, qui, tout en reconnaissant enfin les guérisons opérées, déploraient plus que jamais le caractère religieux et surnaturel que les populations s'obstinaient à donner à ces étranges événements; et, comme les gens dépités, ils inclinaient vers les moyens coercitifs pour arrêter le courant populaire : — « Si ces eaux sont minérales, » commençaient-ils à dire, « elles relèvent de l'État ou de la municipalité : on ne doit y aller qu'avec une ordonnance de la Faculté; et ce qu'il faut y construire, c'est un établissement de bains, et non une chapelle. »

La science de Lourdes, forcée de convenir des faits, en était arrivée à cette situation d'esprit et à ces dispositions intellectuelles, lorsque survinrent les mesures du Préfet relatives aux objets déposés à la Grotte, et cette tentative d'incarcération de Bernadette sous prétexte de folie, tentative avortée par suite de l'intervention inattendue de M. le curé Peyramale.

IV

A toutes ces thèses de la secte médicale aux abois il manquait un point d'appui certain et officiel. M. Massy avait déjà songé à demander ce point d'appui à l'une des sciences les plus admirables et les plus incontestées de notre temps : la Chimie. Dans ce but,





il s'était adressé, par l'intermédiaire du Maire de Lourdes, à un chimiste assez renommé dans le Département, M. Latour de Trie.

Faire constater, — non en détail par l'examen de chaque cas particulier, mais en général et en bloc, — que toutes ces guérisons, qui se multipliaient et se dressaient comme des objections formidables, étaient absolument naturelles de par la constitution intime de la Source nouvelle, lui parut un coup de maître ; et il crut en cela bien mériter de la Science, de la Philosophie, et, pour ne rien oublier, de l'Administration supérieure, représentée par le ministre Rouland.

En voyant qu'il était décidément impossible de faire arrêter Bernadette comme folle, il pressa l'analyse qui devait établir officiellement, en face des guérisons, les propriétés minérales et thérapeutiques de l'eau de la Grotte. Il devenait urgent de se débarrasser de ce Surnaturel envahissant qui, après avoir fait jaillir la Source, guérissait maintenant les malades, et menaçait de forcer toutes les portes. Tout en laissant malheureusement ce maudit Surnaturel assez fort par bien des côtés, une analyse véritablement officielle pouvait rendre de grands services.

Le chimiste de la Préfecture se mit donc à l'œuvre pour faire cette précieuse étude de l'eau jaillie à Massabielle ; et, avec une conscience entière, sinon avec une science complète, il trouva au fond de ses cornues une solution absolument conforme aux explications des Médecins, aux thèses des Philosophes et aux désirs de M. le Préfet. La Vérité était-elle aussi satisfaite de cette analyse que le pouvaient être la Préfec-

ture, la Philosophie et la Faculté ? C'est une question que l'on ne songea peut-être pas tout d'abord à se poser, mais que l'avenir devait se charger de résoudre.

Quoi qu'il en soit, voici l'analyse sommaire que M. Latour de Trie, chimiste de l'Administration, adressa officiellement, à la date du 6 mai, à M. le Maire de Lourdes, et que ce dernier transmit aussitôt au baron Massy :

Examen chimique.

« L'eau de la Grotte de Lourdes est très-limpide, » inodore et sans saveur tranchée. Sa pesanteur spé- » cifique est très-voisine de celle de l'eau distillée. Sa » température à la Source est de 15° cent.

» 1° Chlorures de soude, de chaux et de magnésie : » abondants.

» 2° Carbonates de chaux et de magnésie ;

» 3° Silicates de chaux et d'alumine ;

» 4° Oxyde de fer ;

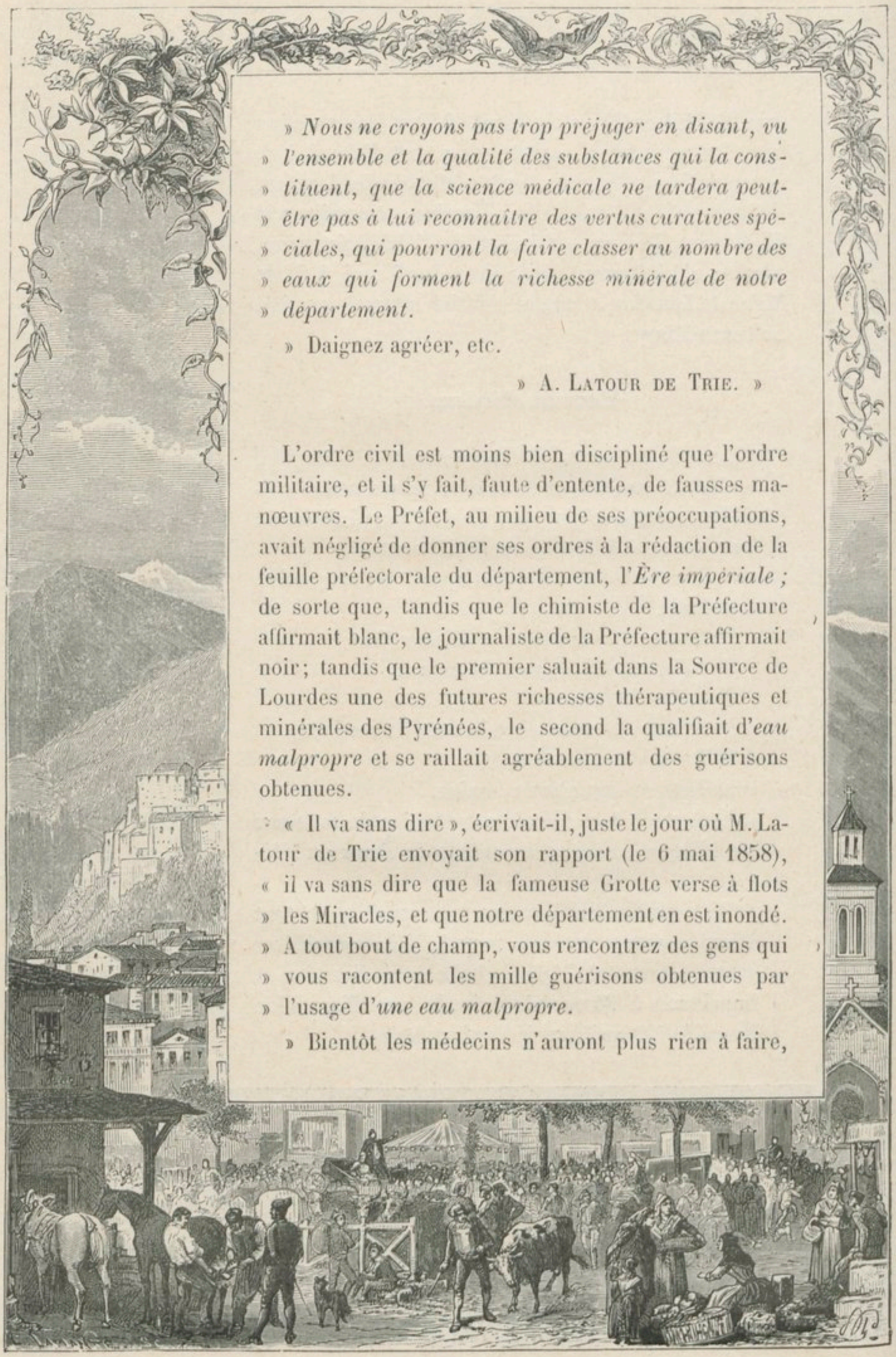
» 5° Sulfate de soude et carbonate de soude ;

» 6° Phosphate : des traces ;

» 7° Matière organique : ulmine.

» Nous constatons dans la composition de cette eau » une absence complète de sulfate de chaux ou séléni- » nite.

» Cette particularité, assez remarquable, est tout » à son avantage, et doit nous la faire considérer » comme étant très-légère, facile à la digestion et » imprimant à l'économie animale une disposition » favorable à l'équilibre de l'action vitale.



» *Nous ne croyons pas trop préjuger en disant, vu* » *l'ensemble et la qualité des substances qui la cons-* » *tituent, que la science médicale ne tardera peut-* » *être pas à lui reconnaître des vertus curatives spé-* » *ciales, qui pourront la faire classer au nombre des* » *eaux qui forment la richesse minérale de notre* » *département.*

» Daignez agréer, etc.

» A. Latour de Trie. »

L'ordre civil est moins bien discipliné que l'ordre militaire, et il s'y fait, faute d'entente, de fausses manœuvres. Le Préfet, au milieu de ses préoccupations, avait négligé de donner ses ordres à la rédaction de la feuille préfectorale du département, l'*Ère impériale ;* de sorte que, tandis que le chimiste de la Préfecture affirmait blanc, le journaliste de la Préfecture affirmait noir; tandis que le premier saluait dans la Source de Lourdes une des futures richesses thérapeutiques et minérales des Pyrénées, le second la qualifiait d'*eau malpropre* et se raillait agréablement des guérisons obtenues.

« Il va sans dire », écrivait-il, juste le jour où M. Latour de Trie envoyait son rapport (le 6 mai 1858), « il va sans dire que la fameuse Grotte verse à flots » les Miracles, et que notre département en est inondé. » A tout bout de champ, vous rencontrez des gens qui » vous racontent les mille guérisons obtenues par » l'usage d'*une eau malpropre.*

» Bientôt les médecins n'auront plus rien à faire,

» les malades rhumatisants ou poitrinaires auront » disparu du Département, etc., etc.[3]. »

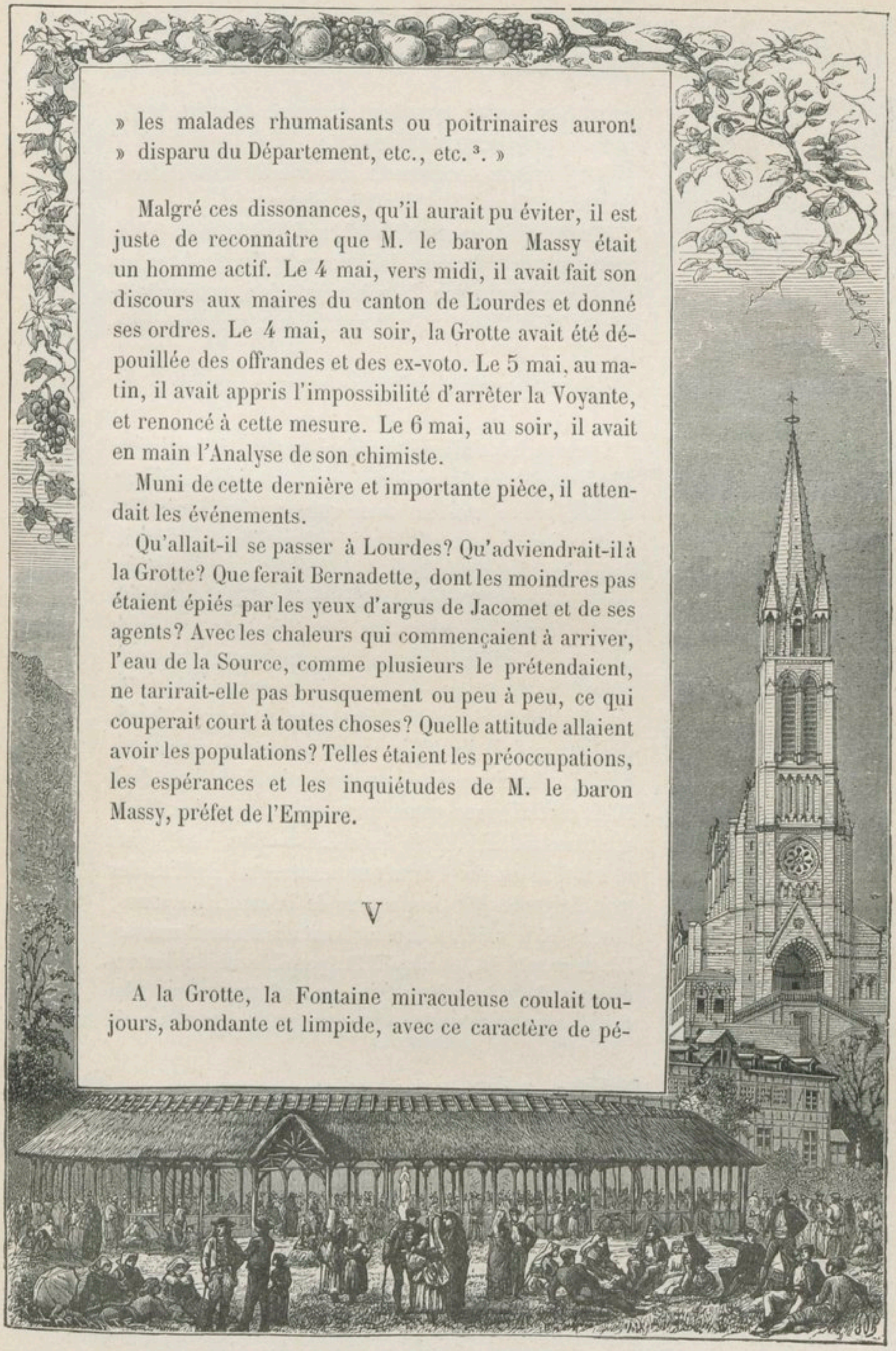
Malgré ces dissonances, qu'il aurait pu éviter, il est juste de reconnaître que M. le baron Massy était un homme actif. Le 4 mai, vers midi, il avait fait son discours aux maires du canton de Lourdes et donné ses ordres. Le 4 mai, au soir, la Grotte avait été dépouillée des offrandes et des ex-voto. Le 5 mai, au matin, il avait appris l'impossibilité d'arrêter la Voyante, et renoncé à cette mesure. Le 6 mai, au soir, il avait en main l'Analyse de son chimiste.

Muni de cette dernière et importante pièce, il attendait les événements.

Qu'allait-il se passer à Lourdes? Qu'adviendrait-il à la Grotte? Que ferait Bernadette, dont les moindres pas étaient épiés par les yeux d'argus de Jacomet et de ses agents? Avec les chaleurs qui commençaient à arriver, l'eau de la Source, comme plusieurs le prétendaient, ne tarirait-elle pas brusquement ou peu à peu, ce qui couperait court à toutes choses? Quelle attitude allaient avoir les populations? Telles étaient les préoccupations, les espérances et les inquiétudes de M. le baron Massy, préfet de l'Empire.

V

A la Grotte, la Fontaine miraculeuse coulait toujours, abondante et limpide, avec ce caractère de pé-





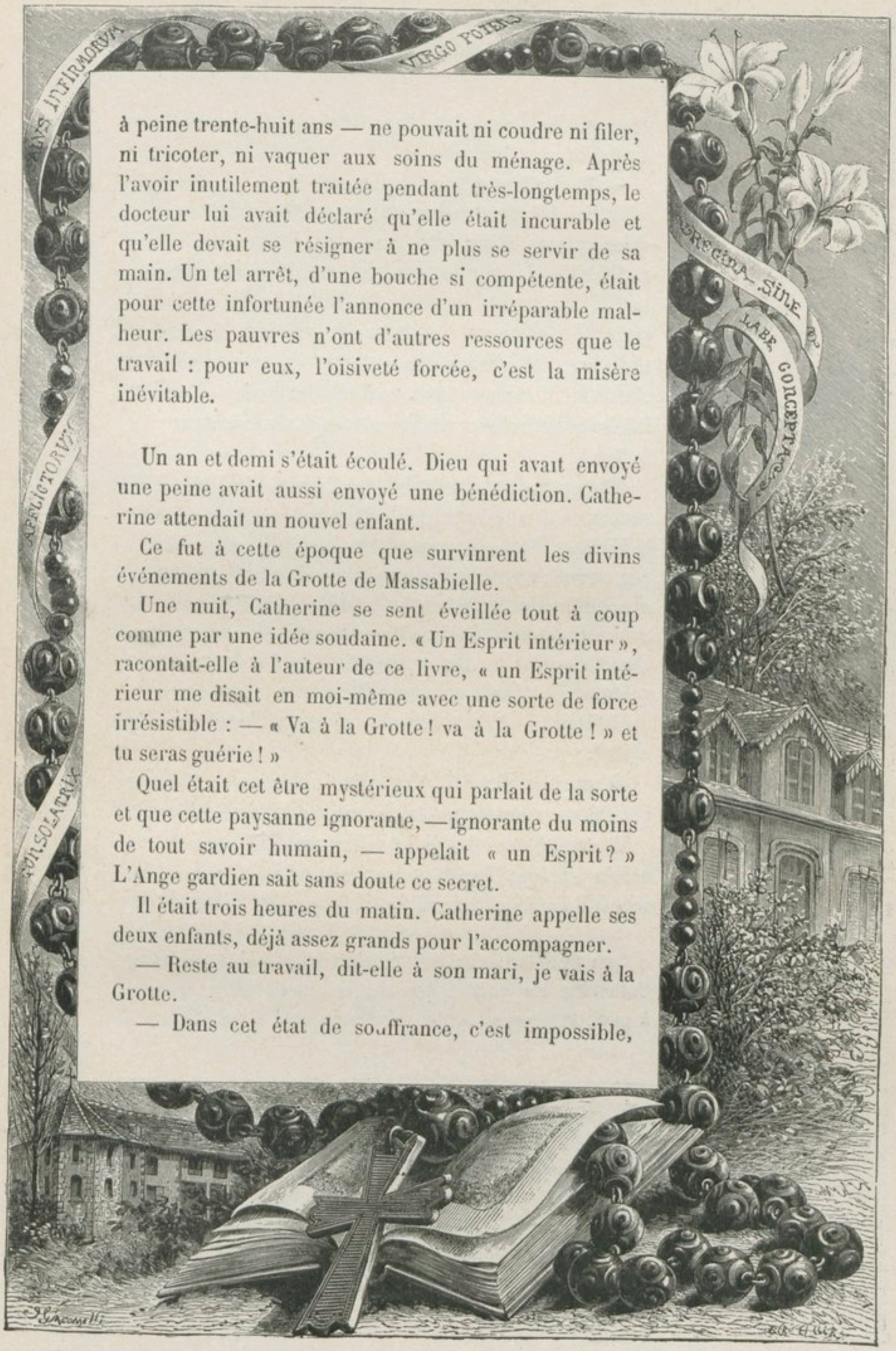
rennité tranquille, que l'on remarque dans les belles sources qui jaillissent des rochers.

L'Apparition surnaturelle ne cessait de s'affirmer de tous côtés par des bienfaits éclatants.

Tantôt rapide comme l'éclair qui fend la nue, tantôt lente comme la lumière de l'aurore qui se lève et grandit rayon par rayon, la grâce de Dieu continuait de descendre visiblement et invisiblement sur les multitudes.

Nous ne pouvons parler que des grâces visibles.

A six ou sept kilomètres de Lourdes, à Loubajac, vivait une brave femme, une paysanne, jadis rude au travail, qu'un accident avait condamnée depuis dix-huit mois à la plus pénible inaction. Elle se nommait Catherine Latapie-Chouat. En octobre 1856, étant montée sur un chêne pour abattre des glands, elle avait perdu l'équilibre et fait une chute violente, qui avait causé une forte luxation au bras droit et surtout à la main. La réduction, — disent le compte rendu et le procès-verbal que nous avons sous les yeux, — la réduction, opérée immédiatement et avec succès par un habile médecin, avait à peu près rétabli le bras dans l'état normal, sans pouvoir cependant le guérir d'une extrême faiblesse. Mais les soins les plus intelligents et les plus suivis échouèrent contre la rigidité des trois doigts les plus importants de la main. Le pouce, l'index et le médius demeurèrent absolument recourbés et paralysés, sans qu'il fût possible ni de les redresser ni de leur faire faire un seul mouvement. La malheureuse paysanne — encore jeune, car elle avait



à peine trente-huit ans — ne pouvait ni coudre ni filer, ni tricoter, ni vaquer aux soins du ménage. Après l'avoir inutilement traitée pendant très-longtemps, le docteur lui avait déclaré qu'elle était incurable et qu'elle devait se résigner à ne plus se servir de sa main. Un tel arrêt, d'une bouche si compétente, était pour cette infortunée l'annonce d'un irréparable malheur. Les pauvres n'ont d'autres ressources que le travail : pour eux, l'oisiveté forcée, c'est la misère inévitable.

Un an et demi s'était écoulé. Dieu qui avait envoyé une peine avait aussi envoyé une bénédiction. Catherine attendait un nouvel enfant.

Ce fut à cette époque que survinrent les divins événements de la Grotte de Massabielle.

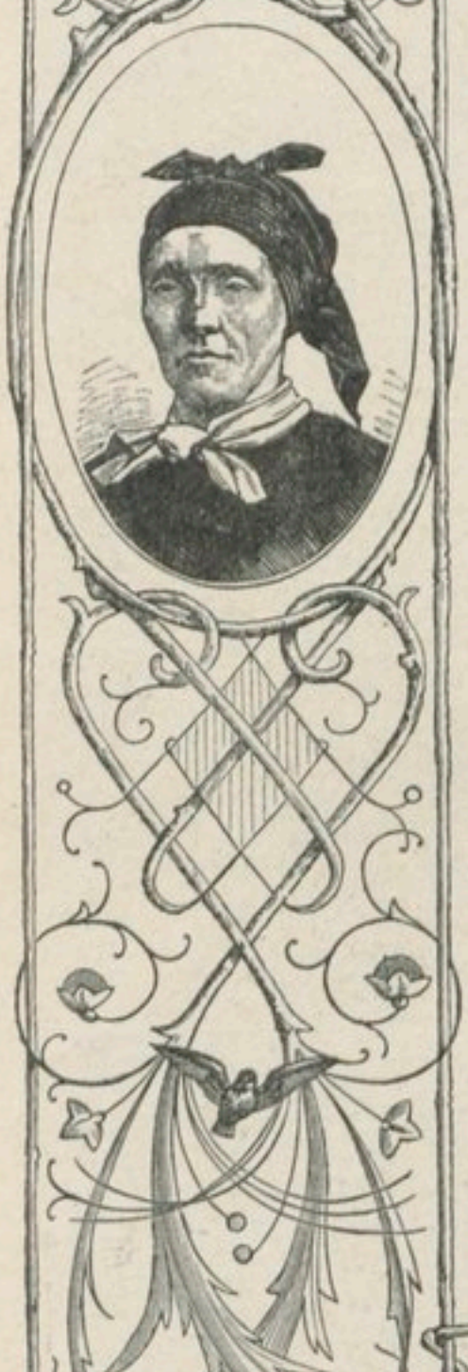
Une nuit, Catherine se sent éveillée tout à coup comme par une idée soudaine. « Un Esprit intérieur », racontait-elle à l'auteur de ce livre, « un Esprit intérieur me disait en moi-même avec une sorte de force irrésistible : — « Va à la Grotte ! va à la Grotte ! » et tu seras guérie ! »

Quel était cet être mystérieux qui parlait de la sorte et que cette paysanne ignorante, — ignorante du moins de tout savoir humain, — appelait « un Esprit ? » L'Ange gardien sait sans doute ce secret.

Il était trois heures du matin. Catherine appelle ses deux enfants, déjà assez grands pour l'accompagner.

— Reste au travail, dit-elle à son mari, je vais à la Grotte.

— Dans cet état de souffrance, c'est impossible,



reprend-il : aller à Lourdes et revenir, c'est une course de trois fortes lieues.

— Tout est possible. Je vais guérir.

Nulle objection ne la put retenir. Elle partit avec ses deux enfants. Il faisait un beau clair de lune. Le silence redoutable de la nuit, parfois troublé çà et là par des bruits inconnus ; la solitude profonde de ces campagnes, vaguement éclairées et peuplées de formes indécises, effrayaient les enfants. Ils tremblaient et s'arrêtaient à chaque pas, mais Catherine les rassurait. Elle n'avait nulle peur et sentait qu'elle marchait vers la Vie.

Elle arriva à Lourdes à la naissance du jour. Elle rencontra Bernadette. Quelqu'un lui apprit que c'était la Voyante. Catherine ne répondit point ; mais, s'avançant vers l'enfant bénie du Seigneur et aimée de Marie, elle lui toucha humblement la robe. Puis elle continua son chemin vers les Roches Massabielle, où, malgré l'heure matinale, une multitude de pèlerins se trouvaient déjà réunis et agenouillés.

Catherine et ses enfants s'agenouillent aussi et prient.

Et, après avoir prié, Catherine se lève et va baigner paisiblement sa main dans l'eau merveilleuse.

Et aussitôt ses doigts se redressent. Et aussitôt ses doigts s'assouplissent et revivent. La Vierge divine venait de guérir l'incurable.

Que fait Catherine ? Catherine n'est point surprise. Catherine ne pousse pas un cri, mais elle retombe à genoux et rend grâces à Marie et à Dieu. Pour la



première fois depuis dix-huit mois, elle prie à mains jointes, et croise avec ses autres doigts ses doigts ressuscités.

Elle resta ainsi longtemps absorbée dans un acte de reconnaissance. De tels moments sont doux; l'âme se complaît à s'y oublier, et il semble qu'on soit dans le Paradis retrouvé.

De violentes souffrances rappelèrent brusquement à Catherine qu'elle était encore sur la terre, sur cette terre de gémissements et de pleurs où la malédiction portée à l'origine contre la femme coupable, mère du genre humain, n'a pas cessé de peser sur son innombrable postérité. . . .

Elle tressaille, elle comprend que le temps lui manque pour se rendre jusqu'à Lourdes, et elle regarde un instant cette foule avec une terreur pleine d'angoisses.

Mais cette terreur ne dura pas.

Catherine se retourna vers la Vierge souveraine à qui tout obéit.

— Bonne Mère, lui dit-elle avec simplicité, Vous qui venez de m'obtenir une si grande grâce, épargnez toute confusion à votre servante; et, encore une fois, commandez à la Nature.

Et aussitôt toutes les douleurs s'apaisèrent; et l'Esprit, cet Esprit intérieur dont elle nous parlait et que nous croyons être l'Ange gardien, lui fit entendre sa voix :

— Sois tranquille, va avec confiance, tu arriveras sans accident.





YAN'D



— Levons-nous maintenant et partons, dit Catherine à ses deux enfants.

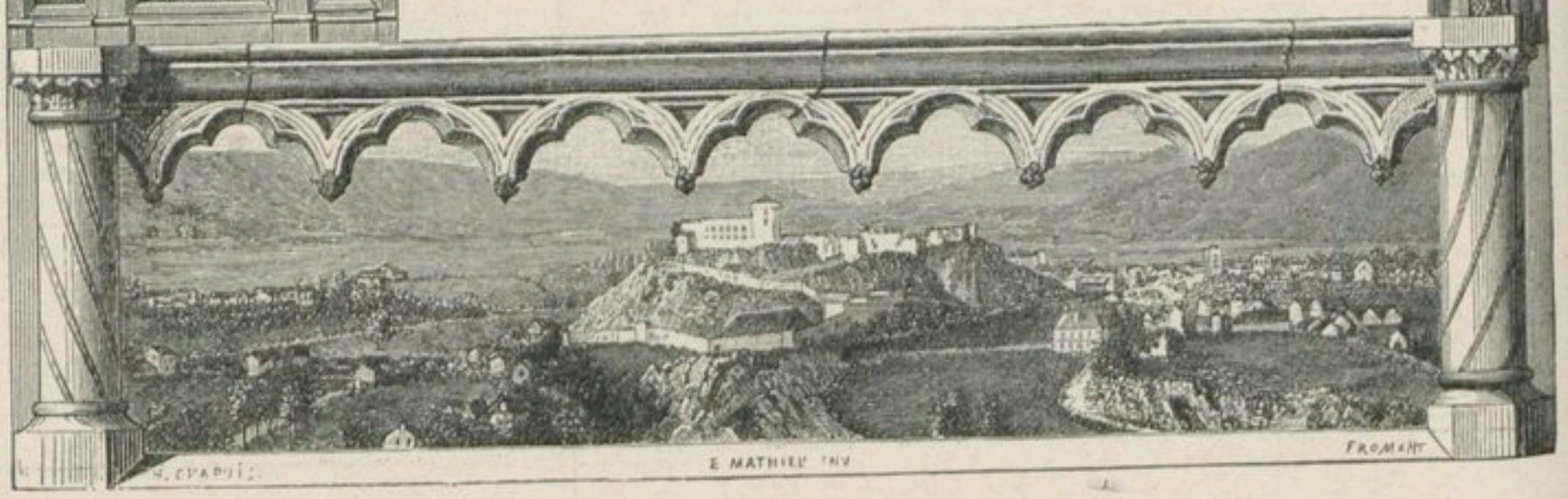
Et voilà qu'elle reprend, en les tenant par la main, le chemin de Loubajac, sans laisser rien soupçonner à personne et sans manifester aucune inquiétude. Heureuse plus que nous ne saurions l'exprimer, elle parcourut paisiblement et sans se hâter la longue route et les mauvais chemins qui la séparaient de sa maison. Les deux enfants n'avaient plus peur comme durant la nuit : le soleil s'était levé et leur mère était guérie.

De retour chez elle, Catherine voulut prier encore ; mais sa prière, qui fut fervente, ne fut pas longue.

A la joie de la guérison se mêla presque aussitôt une joie non moins vive. Le nouveau-né que l'on espérait arriva en cette humble chambre comme un petit Ange du Paradis .

A la même époque, une femme de Lamarque, Marianne Garrot, avait vu disparaître en moins de dix jours, par de simples lotions d'eau de la Grotte, une dartre laiteuse qui lui couvrait entièrement le visage, et qui, depuis deux années, résistait à tous les traitements. Le docteur Amadou, de Pontacq, son médecin, avait constaté le fait et en fut plus tard l'irrécusable témoin devant la Commission épiscopale [5].

A Bordères, près de Nay, la veuve Marie Lanou-Domengé, âgée de quatre-vingts ans, était depuis trois ans atteinte dans tout le côté gauche d'une paralysie incomplète. Elle ne pouvait faire un pas sans un se-



cours étranger, et elle était, par suite de son infirmité, incapable de tout travail.

M. le docteur Poueymiroo, de Mirepoix, après avoir inutilement employé divers remèdes pour ramener la vie dans les membres atrophiés, avait cessé de la soigner, tout en continuant à la voir.

L'espérance s'en va pourtant difficilement de l'esprit des malades.

— Quand donc guérirai-je? disait la bonne femme à M. Poueymiroo, toutes les fois qu'elle le rencontrait.

— Vous guérirez quand le bon Dieu voudra, répondait invariablement le docteur, qui était loin de se douter, en s'exprimant ainsi, qu'il prononçait un mot prophétique.

« Pourquoi ne croirais-je pas cette parole et ne m'adresserais-je pas directement à la bonté divine? » pensa un jour la vieille paysanne, en entendant parler de la Source de Massabielle.

Elle envoya quelqu'un à Lourdes chercher à la Source même un peu de cette eau qui guérissait.

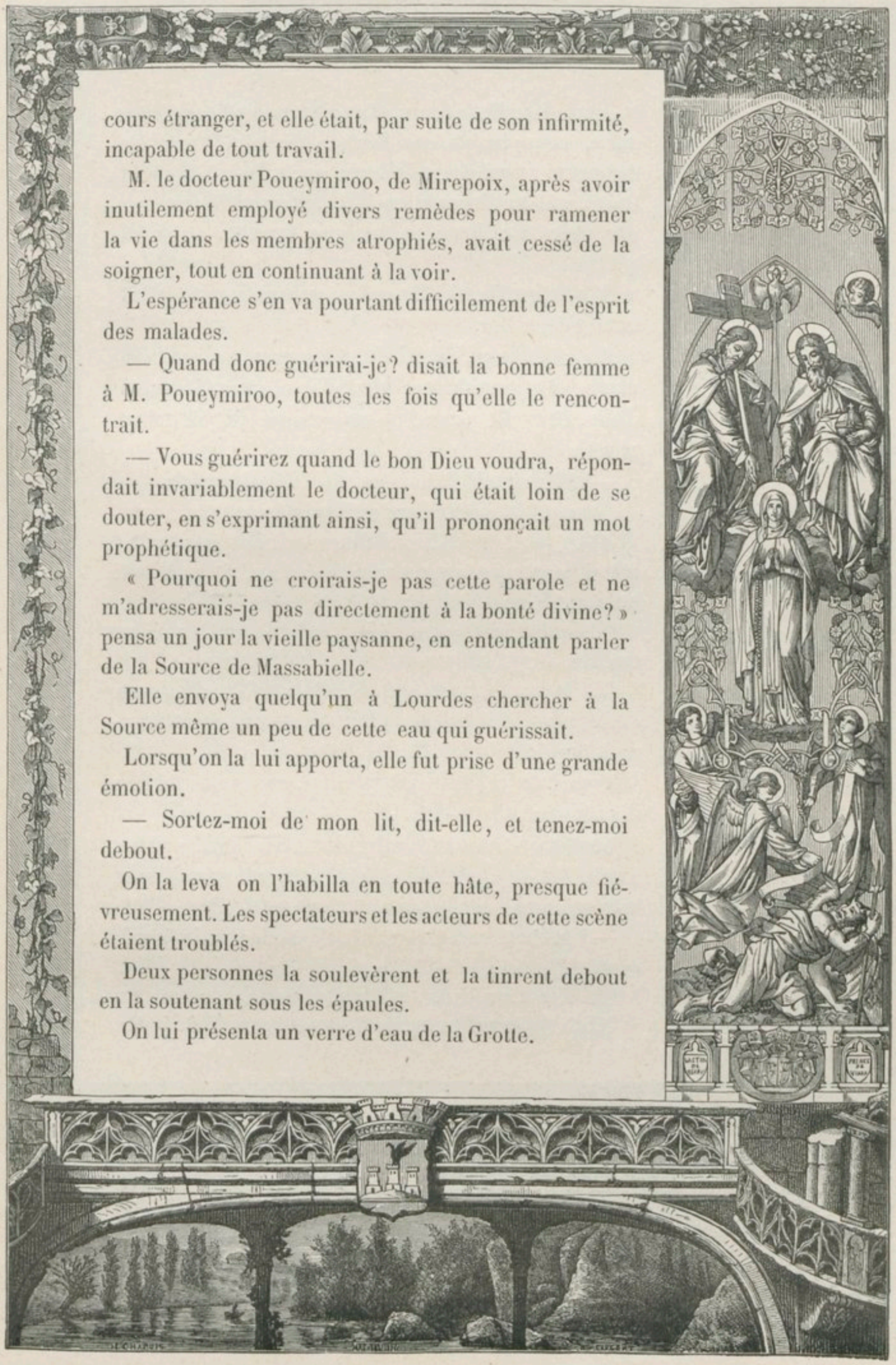
Lorsqu'on la lui apporta, elle fut prise d'une grande émotion.

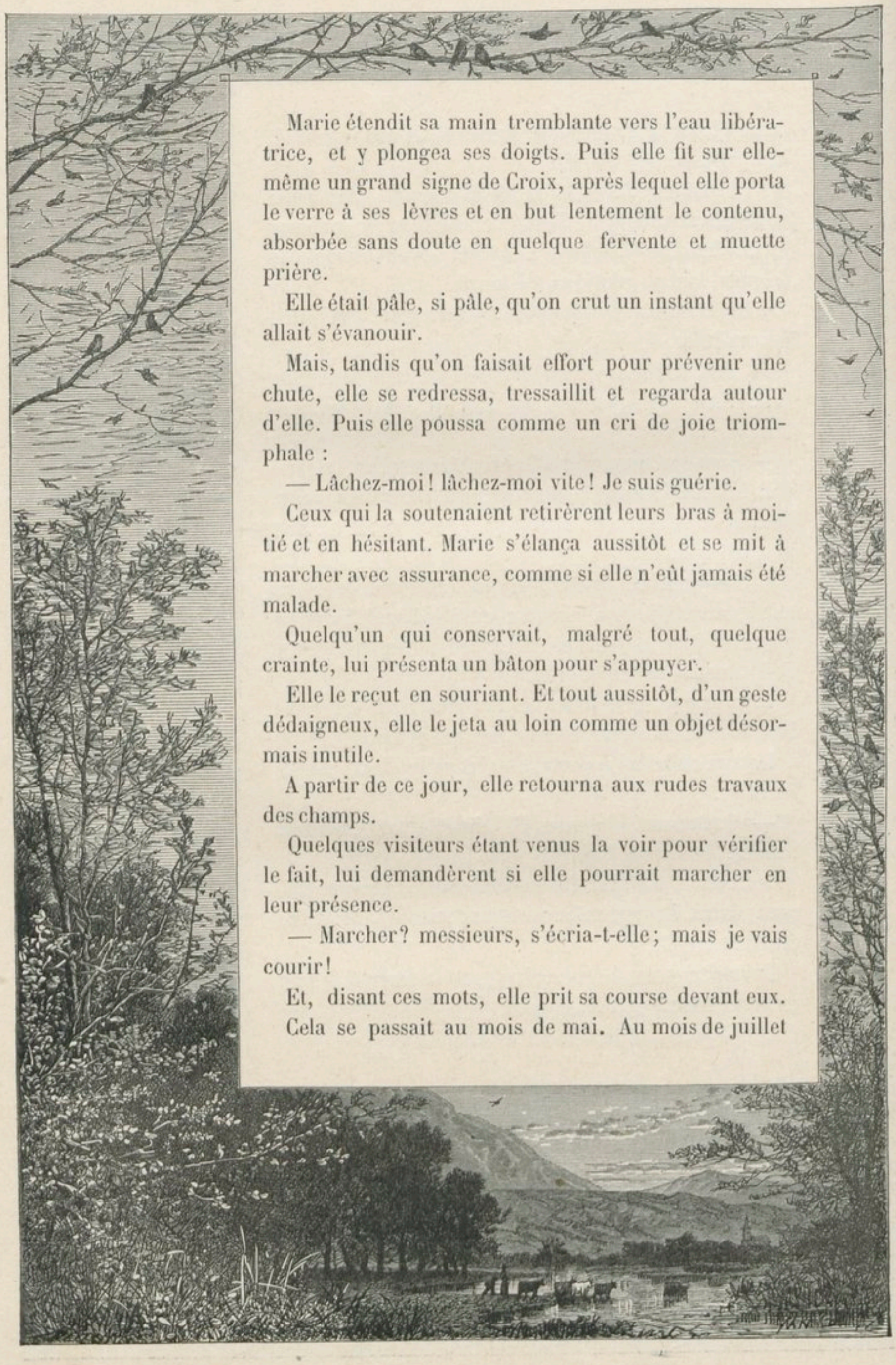
— Sortez-moi de mon lit, dit-elle, et tenez-moi debout.

On la leva on l'habilla en toute hâte, presque fiévreusement. Les spectateurs et les acteurs de cette scène étaient troublés.

Deux personnes la soulevèrent et la tinrent debout en la soutenant sous les épaules.

On lui présenta un verre d'eau de la Grotte.





Marie étendit sa main tremblante vers l'eau libératrice, et y plongea ses doigts. Puis elle fit sur elle-même un grand signe de Croix, après lequel elle porta le verre à ses lèvres et en but lentement le contenu, absorbée sans doute en quelque fervente et muette prière.

Elle était pâle, si pâle, qu'on crut un instant qu'elle allait s'évanouir.

Mais, tandis qu'on faisait effort pour prévenir une chute, elle se redressa, tressaillit et regarda autour d'elle. Puis elle poussa comme un cri de joie triomphale :

— Lâchez-moi ! lâchez-moi vite ! Je suis guérie.

Ceux qui la soutenaient retirèrent leurs bras à moitié et en hésitant. Marie s'élança aussitôt et se mit à marcher avec assurance, comme si elle n'eût jamais été malade.

Quelqu'un qui conservait, malgré tout, quelque crainte, lui présenta un bâton pour s'appuyer.

Elle le reçut en souriant. Et tout aussitôt, d'un geste dédaigneux, elle le jeta au loin comme un objet désormais inutile.

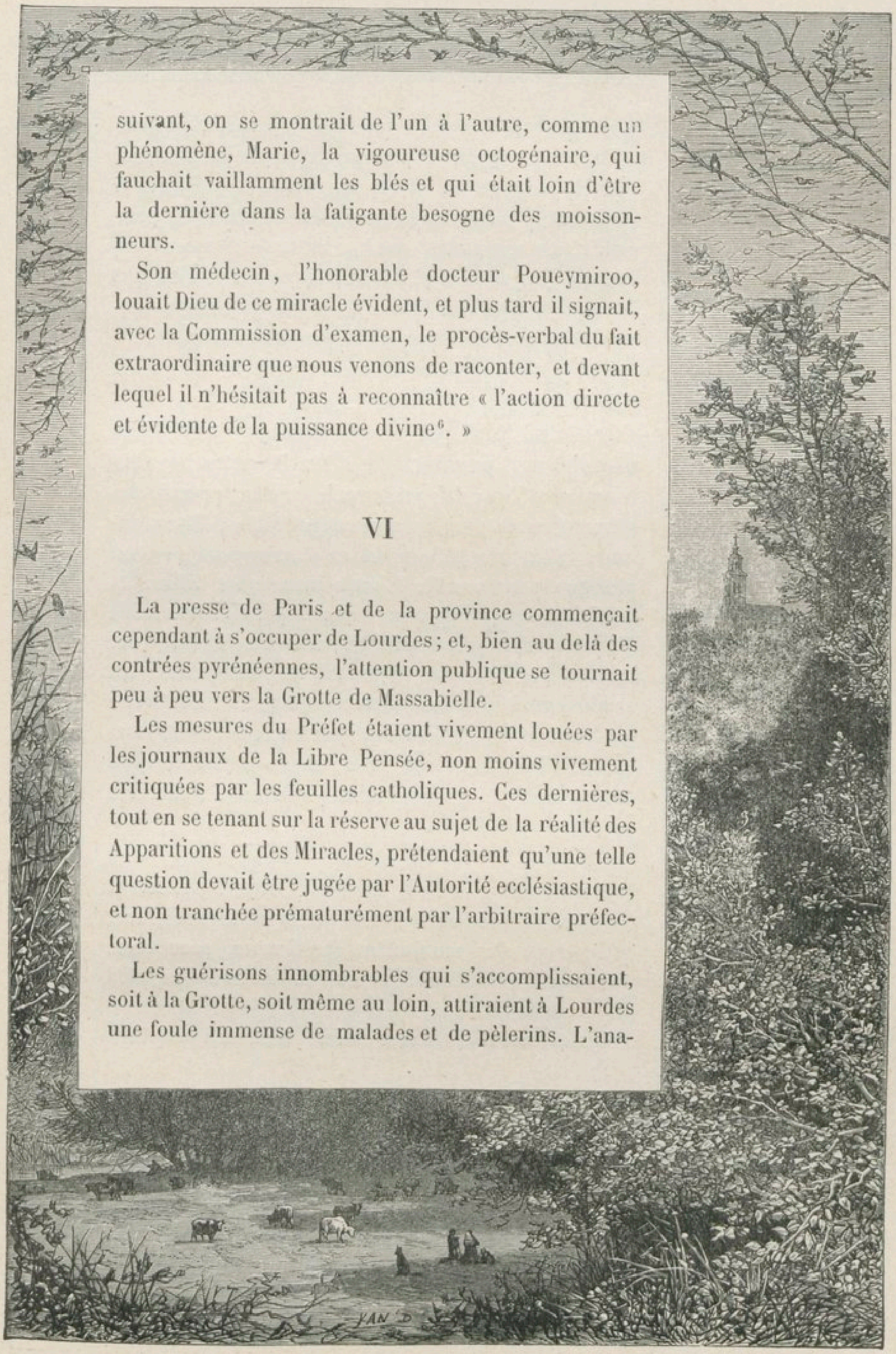
A partir de ce jour, elle retourna aux rudes travaux des champs.

Quelques visiteurs étant venus la voir pour vérifier le fait, lui demandèrent si elle pourrait marcher en leur présence.

— Marcher? messieurs, s'écria-t-elle; mais je vais courir !

Et, disant ces mots, elle prit sa course devant eux.

Cela se passait au mois de mai. Au mois de juillet



suivant, on se montrait de l'un à l'autre, comme un phénomène, Marie, la vigoureuse octogénaire, qui fauchait vaillamment les blés et qui était loin d'être la dernière dans la fatigante besogne des moissonneurs.

Son médecin, l'honorable docteur Poueymiroo, louait Dieu de ce miracle évident, et plus tard il signait, avec la Commission d'examen, le procès-verbal du fait extraordinaire que nous venons de raconter, et devant lequel il n'hésitait pas à reconnaître « l'action directe et évidente de la puissance divine[6]. »

VI

La presse de Paris et de la province commençait cependant à s'occuper de Lourdes; et, bien au delà des contrées pyrénéennes, l'attention publique se tournait peu à peu vers la Grotte de Massabielle.

Les mesures du Préfet étaient vivement louées par les journaux de la Libre Pensée, non moins vivement critiquées par les feuilles catholiques. Ces dernières, tout en se tenant sur la réserve au sujet de la réalité des Apparitions et des Miracles, prétendaient qu'une telle question devait être jugée par l'Autorité ecclésiastique, et non tranchée prématurément par l'arbitraire préfectoral.

Les guérisons innombrables qui s'accomplissaient, soit à la Grotte, soit même au loin, attiraient à Lourdes une foule immense de malades et de pèlerins. L'ana-



lyse Latour de Trie et les prétendues propriétés minérales, reconnues à la Source nouvelle par la médecine officielle, ajoutaient encore au crédit de la Grotte et tendaient à y faire affluer ceux-là mêmes qui, pour guérir, ne comptaient que sur les seules forces de la Nature. D'un autre côté, la polémique, en passionnant les esprits, ajoutait à la multitude des croyants la multitude des curieux. Tous les moyens inventés par l'incrédulité tournaient directement contre le but qu'elle s'était proposé.

Par l'irrésistible pente des événements, pente fatale selon les uns, providentielle selon les autres, le concours que l'Autorité avait voulu arrêter prenait des proportions de plus en plus considérables. Et ce concours allait s'accélérant et se développant d'autant plus que, pour comble de male chance, les difficultés matérielles opposées aux voyages par les frimas de l'hiver avaient peu à peu disparu. On était déjà au mois de mai. Et les beaux jours de la saison printanière semblaient inviter les pèlerins à se rendre à la Grotte par tous les chemins fleuris qui courent çà et là à travers les bois, les prés et les vignes, dans ce pays d'abruptes montagnes, de coteaux verdoyants et d'ombreuses vallées.

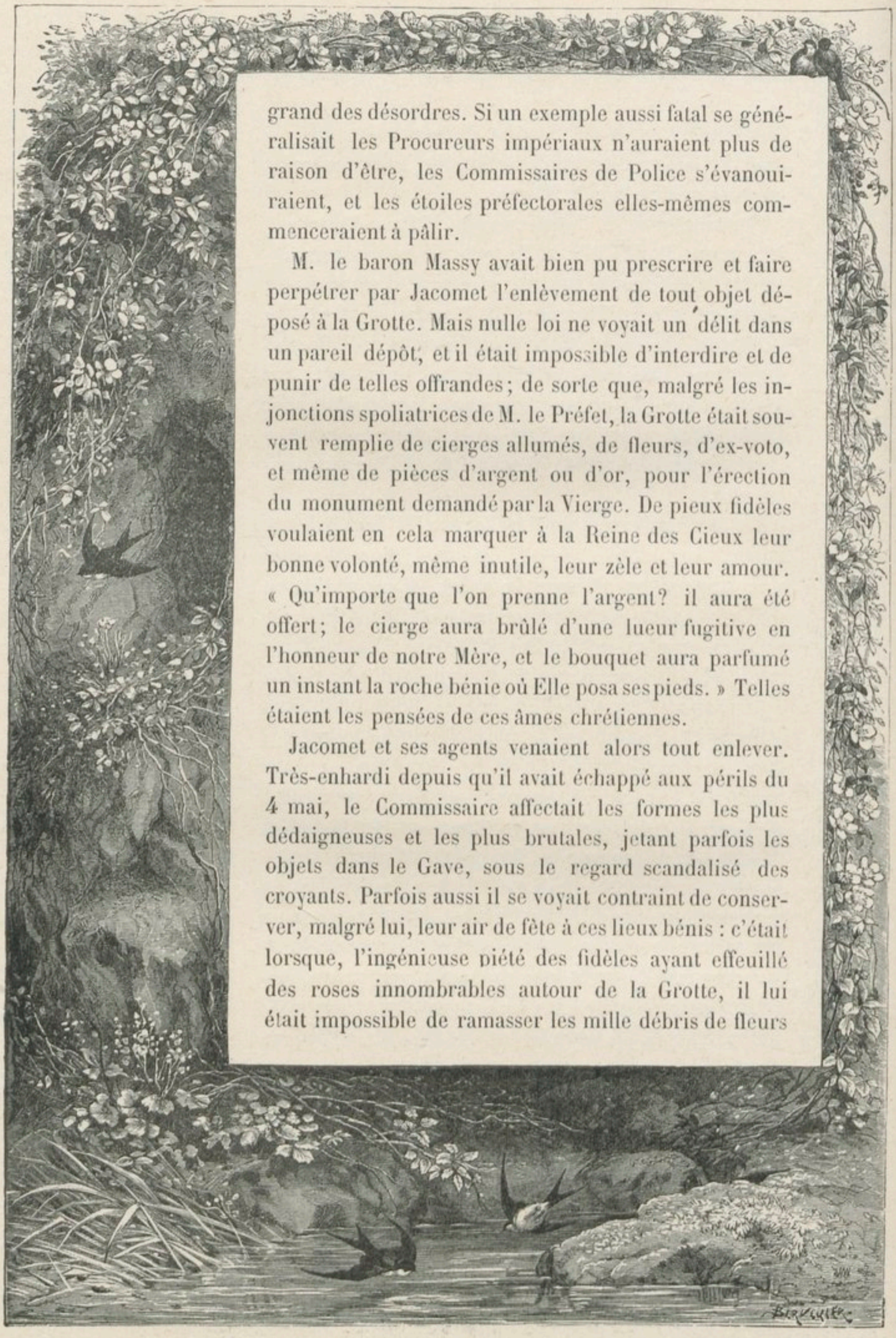
Impuissant et dépité, le Préfet voyait grandir et s'universaliser ce soulèvement pacifique et prodigieux, qui portait des multitudes chrétiennes, sans cesse renaissantes, à aller s'agenouiller et boire au pied d'une roche déserte.

Les mesures déjà prises avaient, il est vrai, empêché

de donner à la Grotte l'aspect d'un oratoire, mais le fond des choses n'en était pas atteint. De toutes parts on accourait au lieu du Miracle.

Contrairement à l'espérance des Libres Penseurs, à la crainte des Fidèles, à l'attente de tous, aucun désordre, absolument aucun, ne se produisait dans ce mouvement inouï d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de croyants, d'incrédules, d'indifférents, de curieux. Une main invisible semblait protéger ces foules contre elles-mêmes, alors que, sans chef et sans guide, elles se précipitaient chaque jour au nombre de plusieurs milliers de pèlerins vers la Source miraculeuse.

La Magistrature, représentée par M. Dutour, et la Police, personnifiée dans M. Jacomet, considéraient avec stupeur cet étrange spectacle. Leur irritation s'en accroissait-elle? Nous ne savons. Toutefois, pour certains esprits, autoritaires à l'excès, l'aspect d'une multitude si merveilleusement ordonnée et paisible est une anomalie presque insultante et tout à fait révolutionnaire. Quand l'ordre se maintient de lui-même, tous les fonctionnaires, qui ne vivent que « pour maintenir l'ordre », éprouvent une vague inquiétude. Habitués à s'immiscer en tout au nom de la Loi, à discipliner, à commander, à requérir, à punir, à pardonner, à voir toutes choses et toutes gens relever de leur personne ou de leurs fonctions, ils ressentent en eux-mêmes je ne sais quoi d'éperdu devant une foule qui se passe d'eux et qui ne leur laisse aucun prétexte d'intervenir, de faire de l'importance et d'envahir sur sa liberté. Un tel ordre qui les annihile est le plus



grand des désordres. Si un exemple aussi fatal se généralisait les Procureurs impériaux n'auraient plus de raison d'être, les Commissaires de Police s'évanouiraient, et les étoiles préfectorales elles-mêmes commenceraient à pâlir.

M. le baron Massy avait bien pu prescrire et faire perpétrer par Jacomet l'enlèvement de tout objet déposé à la Grotte. Mais nulle loi ne voyait un délit dans un pareil dépôt, et il était impossible d'interdire et de punir de telles offrandes; de sorte que, malgré les injonctions spoliatrices de M. le Préfet, la Grotte était souvent remplie de cierges allumés, de fleurs, d'ex-voto, et même de pièces d'argent ou d'or, pour l'érection du monument demandé par la Vierge. De pieux fidèles voulaient en cela marquer à la Reine des Cieux leur bonne volonté, même inutile, leur zèle et leur amour. « Qu'importe que l'on prenne l'argent? il aura été offert; le cierge aura brûlé d'une lueur fugitive en l'honneur de notre Mère, et le bouquet aura parfumé un instant la roche bénie où Elle posa ses pieds. » Telles étaient les pensées de ces âmes chrétiennes.

Jacomet et ses agents venaient alors tout enlever. Très-enhardi depuis qu'il avait échappé aux périls du 4 mai, le Commissaire affectait les formes les plus dédaigneuses et les plus brutales, jetant parfois les objets dans le Gave, sous le regard scandalisé des croyants. Parfois aussi il se voyait contraint de conserver, malgré lui, leur air de fête à ces lieux bénis : c'était lorsque, l'ingénieuse piété des fidèles ayant effeuillé des roses innombrables autour de la Grotte, il lui était impossible de ramasser les mille débris de fleurs

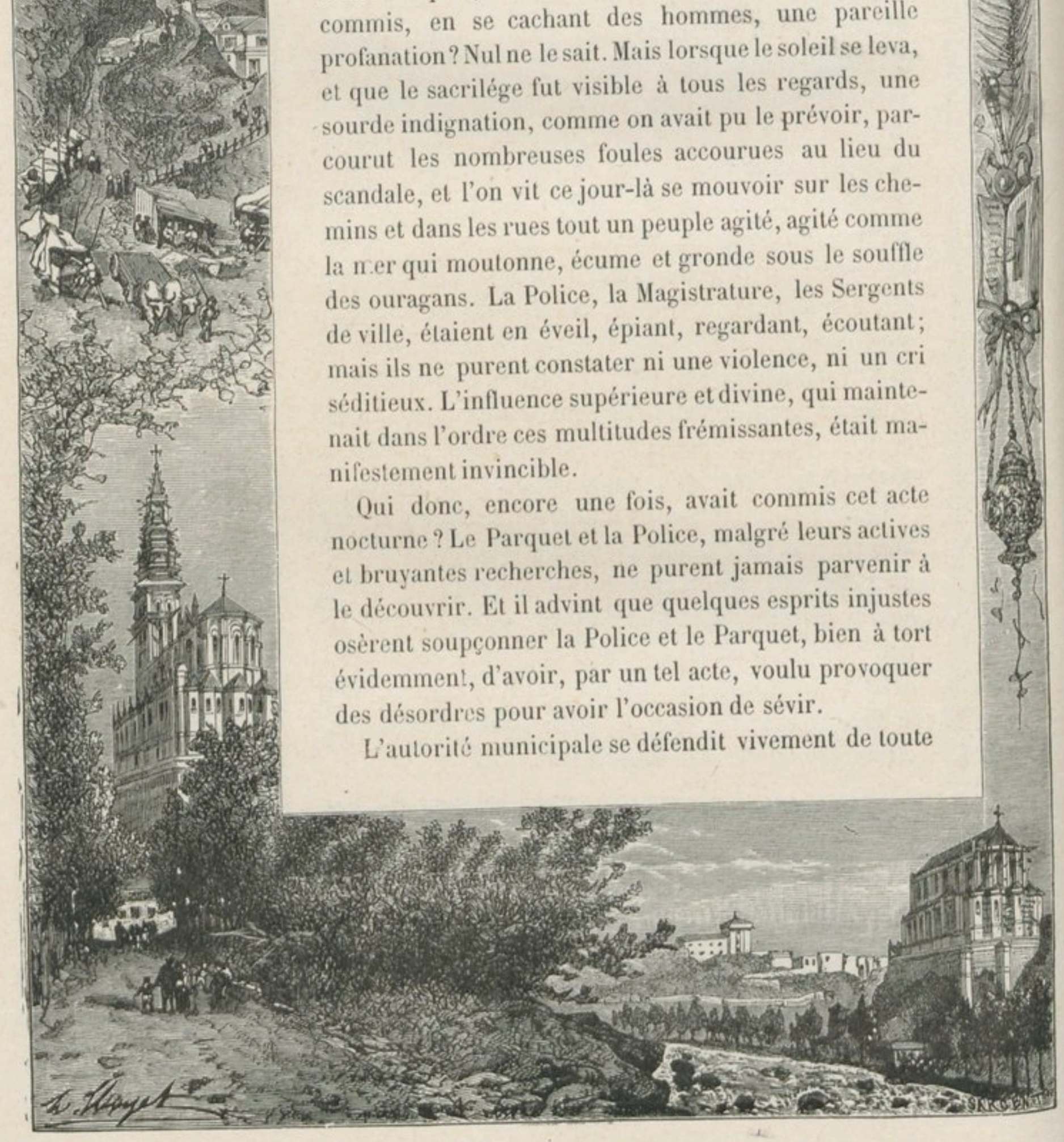
qui formaient, au pied de la Vierge, un tapis éclatant et parfumé.

Les foules agenouillées continuaient cependant de prier, sans rien répondre aux allures de provocation, et elles laissaient tout faire avec une de ces patiences extraordinaires, comme Dieu seul peut en donner aux multitudes indignées.

Le bruit se répand un soir que l'Empereur ou le Ministre a fait demander des prières à Bernadette. M. Dutour pousse une clameur de triomphe et se prépare à sauver l'État. Trois bonnes femmes qui auraient, paraît-il, tenu ce propos, sont traînées devant la justice et le Procureur requiert qu'on leur applique toute la rigueur de la loi française. Malgré son dire et son éloquence, les juges en relaxèrent deux et ne condamnèrent l'autre qu'à cinq francs d'amende. Le Procureur crie à la faiblesse, maintient son réquisitoire et fait un appel exaspéré ou désespéré devant la Cour impériale de Pau, laquelle, souriant de sa colère, non-seulement confirme l'acquittement des deux femmes, mais refuse de maintenir la très-faible condamnation prononcée contre la troisième et la renvoie de toute accusation.

Ce petit fait, si infime en lui-même, ne figure en cette histoire que pour montrer jusqu'à quel point le Parquet était aux aguets, combien il cherchait des délits, des occasions quelconques de sévir, puisqu'il s'acharnait à de telles misères, et qu'il employait son temps à poursuivre jusqu'à de simples et pauvres femmes, dont la Cour impériale, peu de jours après, devait proclamer solennellement l'innocence.





La population restait calme. Le prétexte de faire de la rigueur au nom de l'ordre ne se présentait pas.

Une nuit, au milieu d'ombres épaisses, des violateurs inconnus arrachèrent les tuyaux de la Source miraculeuse et firent se perdre les eaux sous des monceaux informes de pierre et de sable. Qui avait élevé ce monument ténébreux contre l'œuvre divine? Quelles mains impies, et lâches dans leur impiété, avaient commis, en se cachant des hommes, une pareille profanation? Nul ne le sait. Mais lorsque le soleil se leva, et que le sacrilége fut visible à tous les regards, une sourde indignation, comme on avait pu le prévoir, parcourut les nombreuses foules accourues au lieu du scandale, et l'on vit ce jour-là se mouvoir sur les chemins et dans les rues tout un peuple agité, agité comme la mer qui moutonne, écume et gronde sous le souffle des ouragans. La Police, la Magistrature, les Sergents de ville, étaient en éveil, épiant, regardant, écoutant; mais ils ne purent constater ni une violence, ni un cri séditieux. L'influence supérieure et divine, qui maintenait dans l'ordre ces multitudes frémissantes, était manifestement invincible.

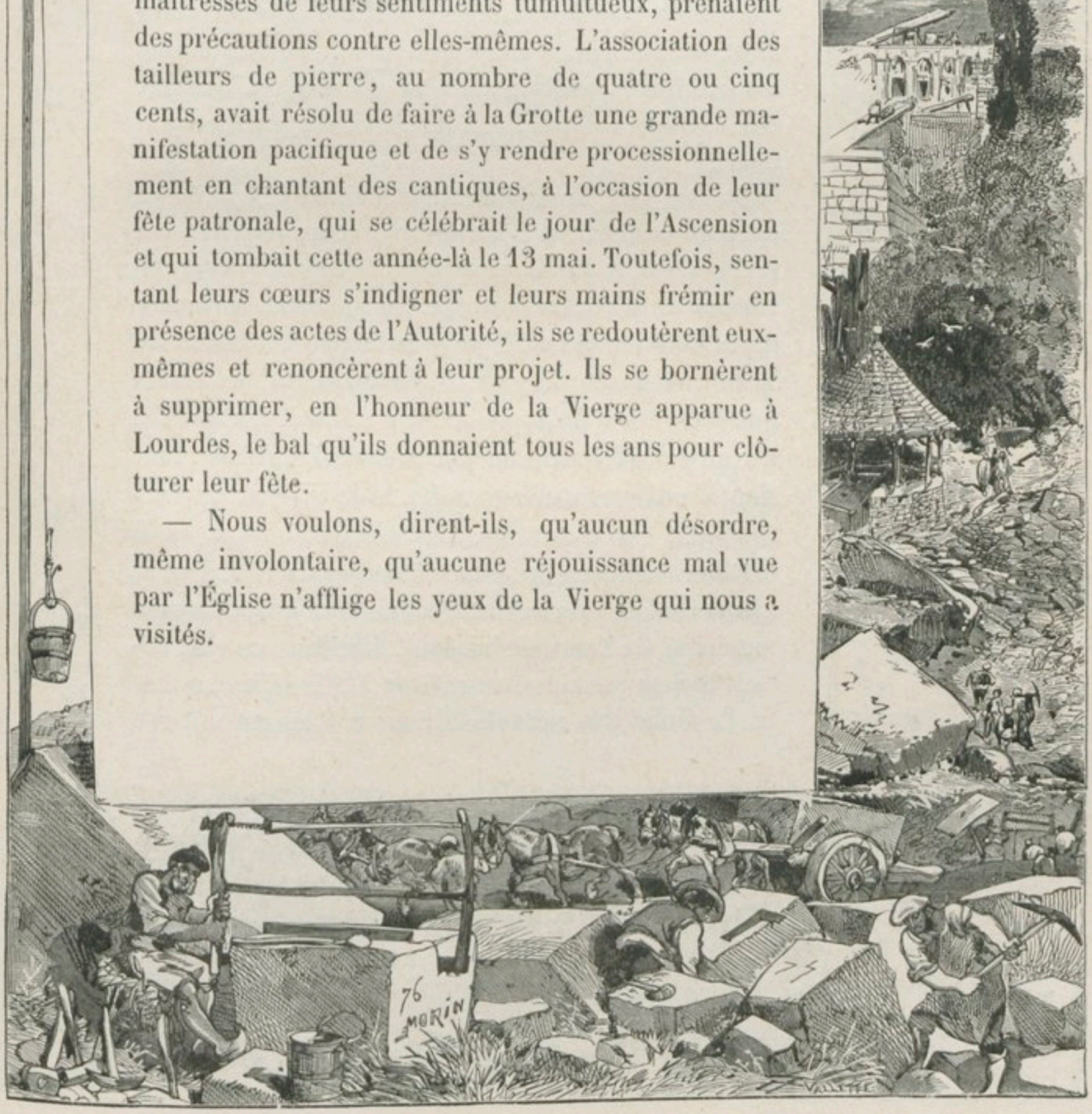
Qui donc, encore une fois, avait commis cet acte nocturne? Le Parquet et la Police, malgré leurs actives et bruyantes recherches, ne purent jamais parvenir à le découvrir. Et il advint que quelques esprits injustes osèrent soupçonner la Police et le Parquet, bien à tort évidemment, d'avoir, par un tel acte, voulu provoquer des désordres pour avoir l'occasion de sévir.

L'autorité municipale se défendit vivement de toute

connivence dans cette indignité. Le soir même ou le lendemain, le Maire fit rétablir les tuyaux et déblayer le sol de la Grotte de tous les amas dont on avait obstrué la Source nouvelle. La politique du Maire était de se dégager *personnellement* en toute circonstance et de maintenir les choses en état. Il était prêt à agir, mais seulement comme subordonné, sur l'injonction expresse du Préfet et sous la responsabilité de ce dernier.

Quelquefois les populations, craignant de ne pas être maîtresses de leurs sentiments tumultueux, prenaient des précautions contre elles-mêmes. L'association des tailleurs de pierre, au nombre de quatre ou cinq cents, avait résolu de faire à la Grotte une grande manifestation pacifique et de s'y rendre processionnellement en chantant des cantiques, à l'occasion de leur fête patronale, qui se célébrait le jour de l'Ascension et qui tombait cette année-là le 13 mai. Toutefois, sentant leurs cœurs s'indigner et leurs mains frémir en présence des actes de l'Autorité, ils se redoutèrent eux-mêmes et renoncèrent à leur projet. Ils se bornèrent à supprimer, en l'honneur de la Vierge apparue à Lourdes, le bal qu'ils donnaient tous les ans pour clôturer leur fête.

— Nous voulons, dirent-ils, qu'aucun désordre, même involontaire, qu'aucune réjouissance mal vue par l'Église n'afflige les yeux de la Vierge qui nous a visités.





VII

Le Préfet voyait de plus en plus tout moyen coercitif lui échapper par suite de cette tranquillité surprenante, de cette paix, aussi irritante que merveilleuse, qui régnait d'elle-même parmi ces foules innombrables. Pas même un accident matériel. Rien. Il fallait retourner sur ses pas dans la voie suivie jusqu'alors et laisser franchement les populations libres, ou bien en venir purement et simplement à la persécution, et élever devant ces multitudes, en inventant un prétexte quelconque, des barrières arbitraires. Il fallait reculer ou aller plus avant.

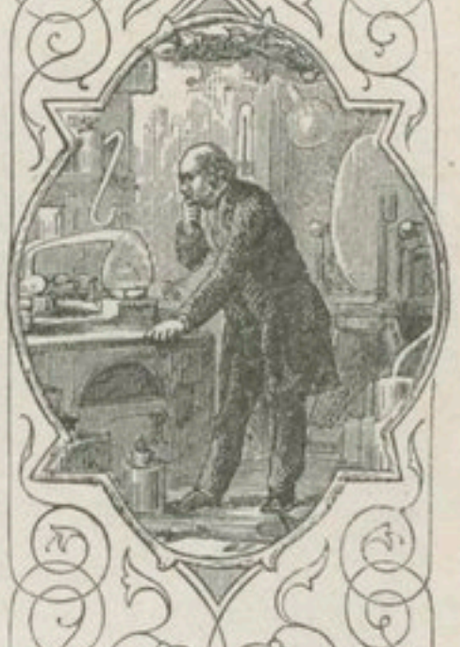
D'autre part, la variété et la soudaineté des guérisons opérées paraissaient à beaucoup de bons esprits assez mal expliquées par les propriétés thérapeutiques et minérales de la Source nouvelle. On contestait la rigueur de la décision scientifique portée par M. Latour de Trie. Un chimiste du pays, M. Thomas Pujo, prétendait que cette eau n'était que de l'eau ordinaire, et qu'elle n'avait par elle-même aucune propriété médicale. Plusieurs professeurs très-compétents de ces contrées confirmaient ces assertions. La Science commençait à déclarer entièrement erronée l'analyse de Trie. Ces rumeurs avaient pris une telle consistance que le Conseil municipal de Lourdes s'en émut. Le Maire ne put, devant le vœu unanime, se refuser à faire faire une seconde étude des eaux de la Source. Sans consulter le



Préfet, ce qui lui sembla inutile (tant il était convaincu de l'exactitude des recherches de M. Latour), il se fit autoriser, par une délibération du Conseil municipal, à charger un des grands chimistes de notre époque, M. le professeur Filhol, d'une nouvelle et définitive analyse. Le Conseil vota en même temps les fonds nécessaires pour les honoraires du célèbre savant[7].

M. Filhol était un homme considérable dans la science moderne, et le jugement qu'il allait prononcer devait évidemment être sans appel.

Qu'allait être son analyse? M. le Préfet n'était point assez chimiste pour le savoir. Mais nous croyons, sans grande crainte de nous tromper, qu'il devait être inquiet. Le verdict de l'éminent professeur de chimie à la Faculté de Toulouse pouvait déranger, en effet, les combinaisons et les plans de M. Massy. Il était urgent de se presser. Là encore, il fallait reculer ou aller plus avant.



Au milieu de ces passions si diverses et de ces multiples calculs, on n'avait point manqué de tenter sur Bernadette de nouvelles épreuves, aussi inutiles que les précédentes.

Elle se préparait à faire sa première communion, et elle la fit le 3 juin, jeudi de la Fête-Dieu. C'était le jour même où le Conseil municipal de Lourdes chargeait M. Filhol d'analyser la Source mystérieuse, jaillie naguère sous la main de la Voyante en extase. Dieu entrant dans ce cœur d'enfant et de jeune fille faisait aussi l'analyse d'une onde pure; et nous imaginons qu'il dut admirer et bénir, dans cette âme virginale,





la source la plus fraîche et le plus limpide cristal.

Malgré la retraite où elle eût aimé à se cacher et à se recueillir, on continuait à la visiter.

Elle était toujours l'enfant innocente et simple dont nous avons essayé de tracer le portrait. Par sa candeur, par son éclatante bonne foi, par son parfum délicat de sainteté paisible, elle charmait tous ceux qui l'approchaient.

Un jour, une dame, après s'être entretenue avec elle, voulut, dans un mouvement de vénération enthousiaste, assez concevable pour ceux qui ont connu Bernadette, échanger son chapelet de pierres précieuses contre celui de l'enfant :

— Gardez le vôtre, Madame, répondit-elle en montrant son modeste instrument de prière. Voici le mien, et je ne veux point le changer. Il est pauvre comme moi et convient à mon indigence.

Un ecclésiastique essaye de lui faire accepter une pièce d'argent, elle refuse. Il insiste, nouveau refus, si formel, qu'une plus longue insistance semble inutile. Le prêtre pourtant ne se tient pas pour battu :

— Prenez, dit-il, ce ne sera point pour vous; ce sera pour les pauvres, et vous aurez le plaisir de faire l'aumône.

— Faites-la de vos mains à mon intention, Monsieur l'abbé, et cela vaudra mieux que si je la faisais moi-même, répondit l'enfant.

La pauvre Bernadette entendait servir Dieu gratui-

tement, et remplir, sans sortir de sa noble pauvreté, la mission qu'elle avait reçue d'en haut. Et cependant, elle et sa famille manquaient quelquefois de pain.

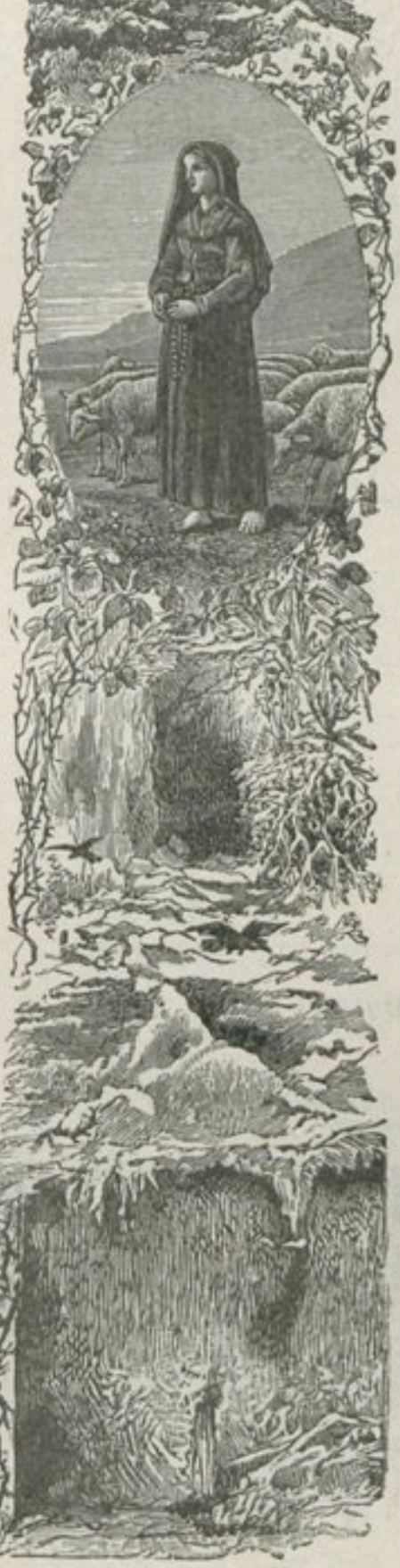
En ces jours-là, le traitement de M. le Préfet, baron Massy, fut élevé à 25 000 francs[8]. Le Jacomet fut honoré d'une gratification. Le Ministre des Cultes, dans une lettre qui fut communiquée à plusieurs fonctionnaires, témoignait au Préfet de sa haute satisfaction, et, le louant de tout ce qu'il avait fait jusque-là, il le pressait de prendre des mesures énergiques, et ajoutait qu'il était urgent d'en finir à tout prix avec la Grotte et les miracles de Lourdes[9].

De ce côté, comme de tous les autres, il fallait reculer ou aller plus avant.

Qu'y avait-il à faire cependant ?

VIII

Le plan de l'œuvre divine se déroulait peu à peu avec sa logique admirable et puissante. Mais personne en ce moment, et M. Massy moins que tout autre, n'apercevait, quelque manifeste qu'elle fût, l'invisible main de Dieu qui dirigeait l'ensemble et le détail. Ce n'est point du milieu de la mêlée qu'on peut juger de l'ordre de bataille. Le malheureux Préfet, engagé dans une voie fausse, ne voyait en tout ce qui se passait qu'une irritante série d'incidents fâcheux et une inconcevable





fatalité. Otez Dieu de certaines questions, et vous rencontrerez l'inexplicable.

La marche des événements, lente mais irrésistible, renversait successivement toutes les thèses de l'incrédulité, et forçait cette misérable philosophie humaine à battre en retraite et à abandonner un à un tous ses retranchements.

Les Apparitions avaient eu lieu. La Libre Pensée les avait tout d'abord niées absolument, en accusant la Voyante de n'être qu'un instrument et de se livrer à une supercherie intéressée. Cette thèse n'avait pas tenu devant l'examen de l'enfant, dont la véracité s'imposait.

L'incrédulité, débusquée de cette première position, s'était rabattue sur l'hallucination et la catalepsie. — « Elle croit voir ; elle ne voit pas. Il n'y a rien. »

La Providence, cependant, avait ramassé des quatre coins de l'horizon ses milliers et ses milliers de témoins autour de l'enfant en extase. Et, le moment venu, elle avait donné à la vérité des récits de Bernadette une attestation solennelle, en faisant jaillir publiquement une Source miraculeuse, devant le regard émerveillé des multitudes accourues.

— Il n'y a pas de source, avaient dit les incroyants. C'est un suintement, une flaque d'eau, une mare : tout ce que l'on voudra, tout, excepté une source.

Mais, à mesure qu'ils la niaient publiquement et solennellement, la Source grandissait en quelque sorte comme un être vivant, et atteignait graduellement les proportions les plus considérables : plus de cent mille litres par jour sortaient de l'étrange rocher.

— C'est le hasard! c'est une circonstance bizarre! avait balbutié l'incrédulité éperdue et reculant d'heure en heure.

Et voilà que, — les choses suivant leur invincible cours, — les guérisons les plus éclatantes avaient aussitôt attesté de toutes parts le caractère miraculeux de la Source, et donné une nouvelle et décisive preuve de la divine réalité de l'Apparition toute-puissante, dont le geste avait fait surgir tout à coup cette fontaine de Vie sous la main d'une simple mortelle.

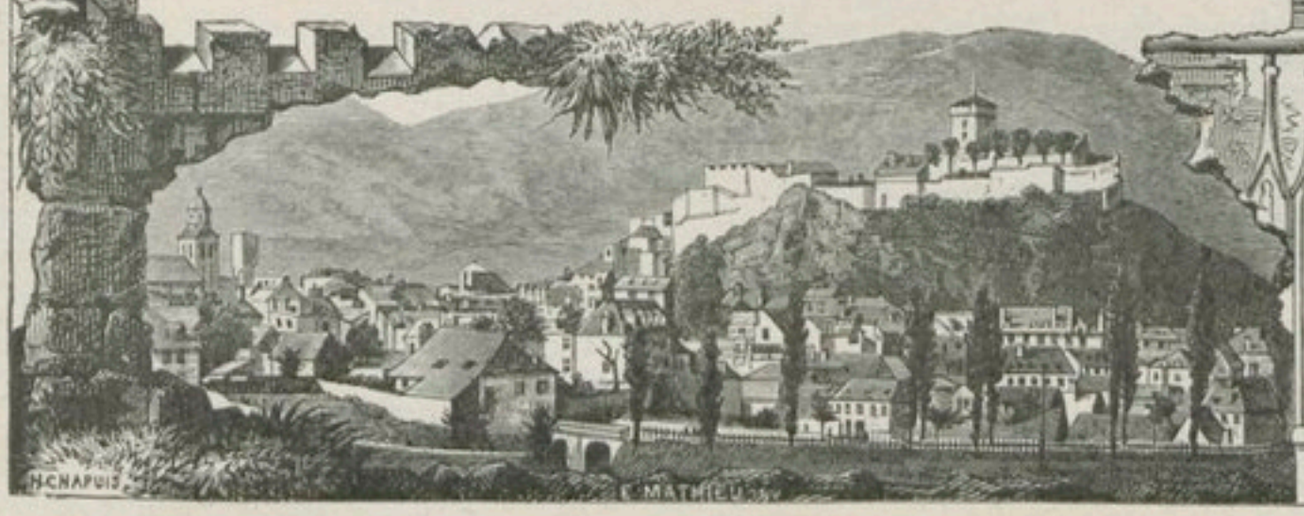
Le premier mouvement des philosophes avait été de nier les guérisons, comme ils avaient nié tout d'abord la sincérité de Bernadette, comme ils avaient nié l'existence de la Source.

Et soudain les guérisons étaient devenues si nombreuses, si notoires, que ce monde ennemi avait été forcé de battre encore en retraite et de les admettre.

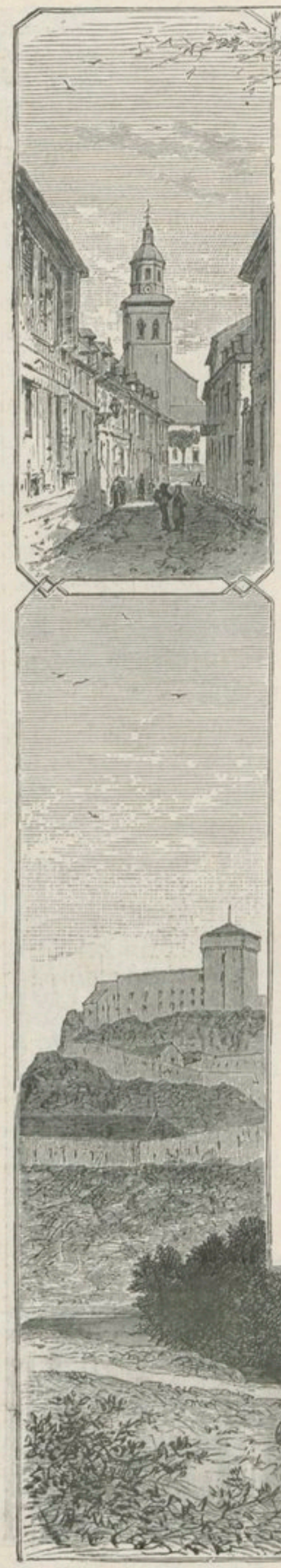
— Eh bien! soit, il y a des guérisons, mais elles sont minérales : la Source a des vertus thérapeutiques, s'était écriée l'incrédulité, en invoquant je ne sais quel semblant d'analyse chimique.

Et alors les guérisons foudroyantes s'étaient multipliées, absolument inexplicables par une telle hypothèse. Et en même temps, de divers côtés, plusieurs chimistes consciencieux et éclairés s'étaient levés, déclarant hautement que la source de Massabielle n'avait *par elle-même* aucune vertu minérale, que c'était de l'eau ordinaire, et que l'analyse tout à fait officielle de M. Latour de Trie était quelque peu officieuse.

Chassés de la sorte de tous les retranchements où,







de défaite en défaite, ils s'étaient réfugiés; poursuivis par la fulgurance des faits; écrasés par le poids de leurs propres aveux; ne pouvant reprendre ces aveux successifs et forcés, publiquement et imprudemment enregistrés dans tous leurs journaux, qu'avaient à faire les philosophes et les libres penseurs? Les Libres Penseurs et les Philosophes n'avaient qu'à déposer humblement les armes devant la Vérité triomphante. Ils n'avaient qu'à baisser la tête, à ployer les genoux et à croire; ils n'avaient qu'à faire ce que font, quand le divin froment vient peu à peu remplir leur alvéole, les épis mûrs dont parle l'auteur des *Essais :* « Il est advenu », dit Montaigne, « il est advenu aux gents véritablement sçavants ce qui advient aux épics de bleds : ils vont s'eslevant et se haulsant la teste droicte et fière, tant qu'ils sont vuides : mais quand ils sont pleins et grossis de grains en leur maturité, ils commencent à s'humilier et baisser les cornes; pareillement les hommes ayant tout essayé, tout sondé... ont renoncé à leur presumption et recogneu leur condition naturelle. »

Peut-être les philosophes de Lourdes n'avaient-ils pas l'intelligence assez ouverte ou assez forte pour recevoir et appréhender le bon grain de la Vérité. Peut-être l'orgueil les rendait-il inflexibles et rebelles à l'évidence manifeste. Toujours est-il que, sauf l'heureuse exception de quelques-uns qui se convertirent, il ne leur advint point ce qui advient « aux gents véritablement sçavants », et qu'ils continuèrent à garder l'attitude « haulte et fière » des épis vides.

Non-seulement leur attitude demeura telle, mais l'impiété, honteusement pourchassée d'argutie en ar-

gutie, de sophisme en sophisme, de mensonge en mensonge, et acculée jusqu'à l'absurde, se démasqua brusquement et montra son vrai visage. Elle passa, voulons-nous dire, du domaine de la discussion et du raisonnement, qu'elle avait tenté d'usurper, dans celui de l'intolérance et des actes violents, qui est le sien propre.

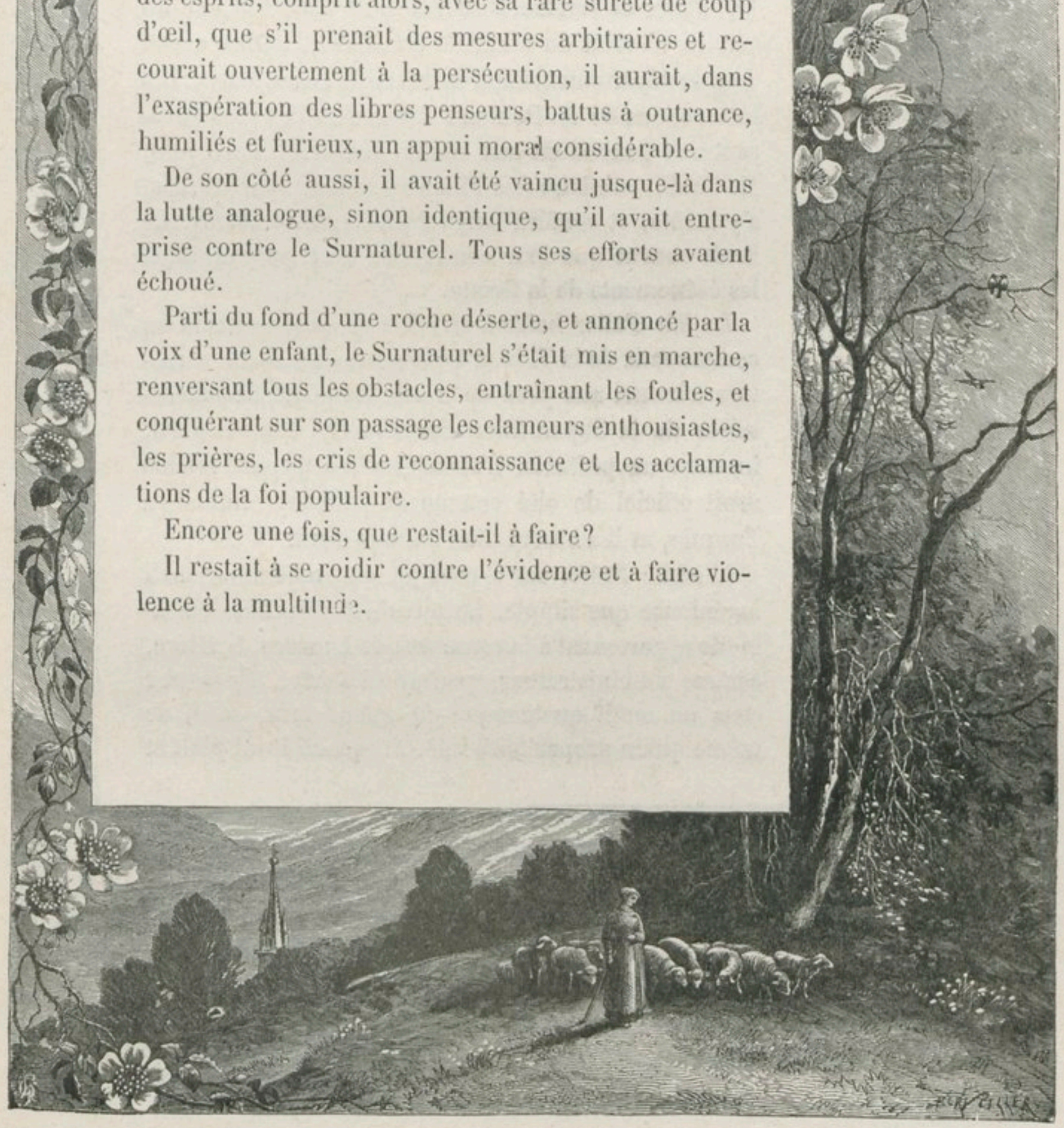
Le baron Massy, parfaitement au courant de l'état des esprits, comprit alors, avec sa rare sûreté de coup d'œil, que s'il prenait des mesures arbitraires et recourait ouvertement à la persécution, il aurait, dans l'exaspération des libres penseurs, battus à outrance, humiliés et furieux, un appui moral considérable.

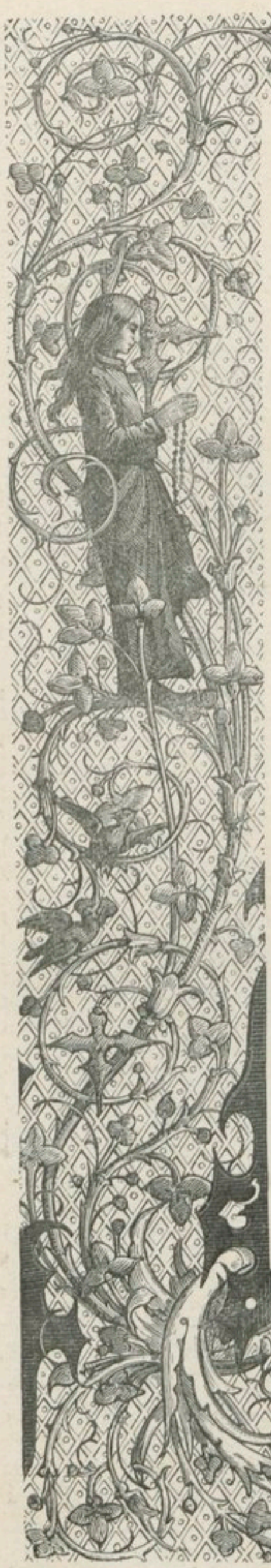
De son côté aussi, il avait été vaincu jusque-là dans la lutte analogue, sinon identique, qu'il avait entreprise contre le Surnaturel. Tous ses efforts avaient échoué.

Parti du fond d'une roche déserte, et annoncé par la voix d'une enfant, le Surnaturel s'était mis en marche, renversant tous les obstacles, entraînant les foules, et conquérant sur son passage les clameurs enthousiastes, les prières, les cris de reconnaissance et les acclamations de la foi populaire.

Encore une fois, que restait-il à faire?

Il restait à se roidir contre l'évidence et à faire violence à la multitude.





IX

Au milieu de toutes ces péripéties, la question des écuries de la Préfecture s'était de plus en plus animée et avait porté à son comble l'exaspération du Préfet. On était arrivé au mois de juin. La saison des eaux thermales commençait : elle allait amener aux Pyrénées les baigneurs et les touristes de toute l'Europe, et les rendre témoins du scandale que faisait le Surnaturel dans le département administré par le baron Massy. Les instructions de M. Rouland devenaient des plus pressantes et poussaient aux coups d'autorité. Le 6 juin, M. Fould, ministre des Finances, passant par Tarbes, s'y arrêta, et conféra longuement avec M. Massy. Le bruit courut que leur conférence avait eu pour objet les événements de la Grotte.

Le fait d'aller boire à une Source, en traversant les communaux de la Ville, n'avait cependant aucun caractère criminel aux yeux de la Loi. Le génie des adversaires de la Superstition devait donc, tout d'abord, inventer un prétexte. L'arbitraire n'a pas en France droit officiel de cité comme en Russie, comme en Turquie, et il a besoin d'un masque légal.

L'habile Préfet eut à ce sujet une inspiration aussi ingénieuse que simple. Le terrain des Roches Massabielle appartenant à la commune de Lourdes, le Maire, comme administrateur, pouvait défendre d'y entrer sous un motif quelconque ou même sans motif, de même qu'un propriétaire interdit, quand il lui plaît et

à qui il lui plaît d'entrer sur sa terre et dans sa maison. Une telle défense, publiquement édictée, créait pour chaque visiteur un délit caractérisé, le délit de violation de propriété.

Par cette très-habile subtilité, on transformait un acte, absolument innocent en lui-même, en un fait délictueux, passible des peines voulues par la Loi.

Tout le plan du baron Massy gravita autour de cette idée.

Ce plan une fois trouvé, le Préfet se décida à agir et à faire du despotisme.

Le lendemain, le Maire de Lourdes reçut l'ordre de prendre l'Arrêté suivant :

« Le MAIRE de la ville de Lourdes,

» *Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité* » *supérieure*,

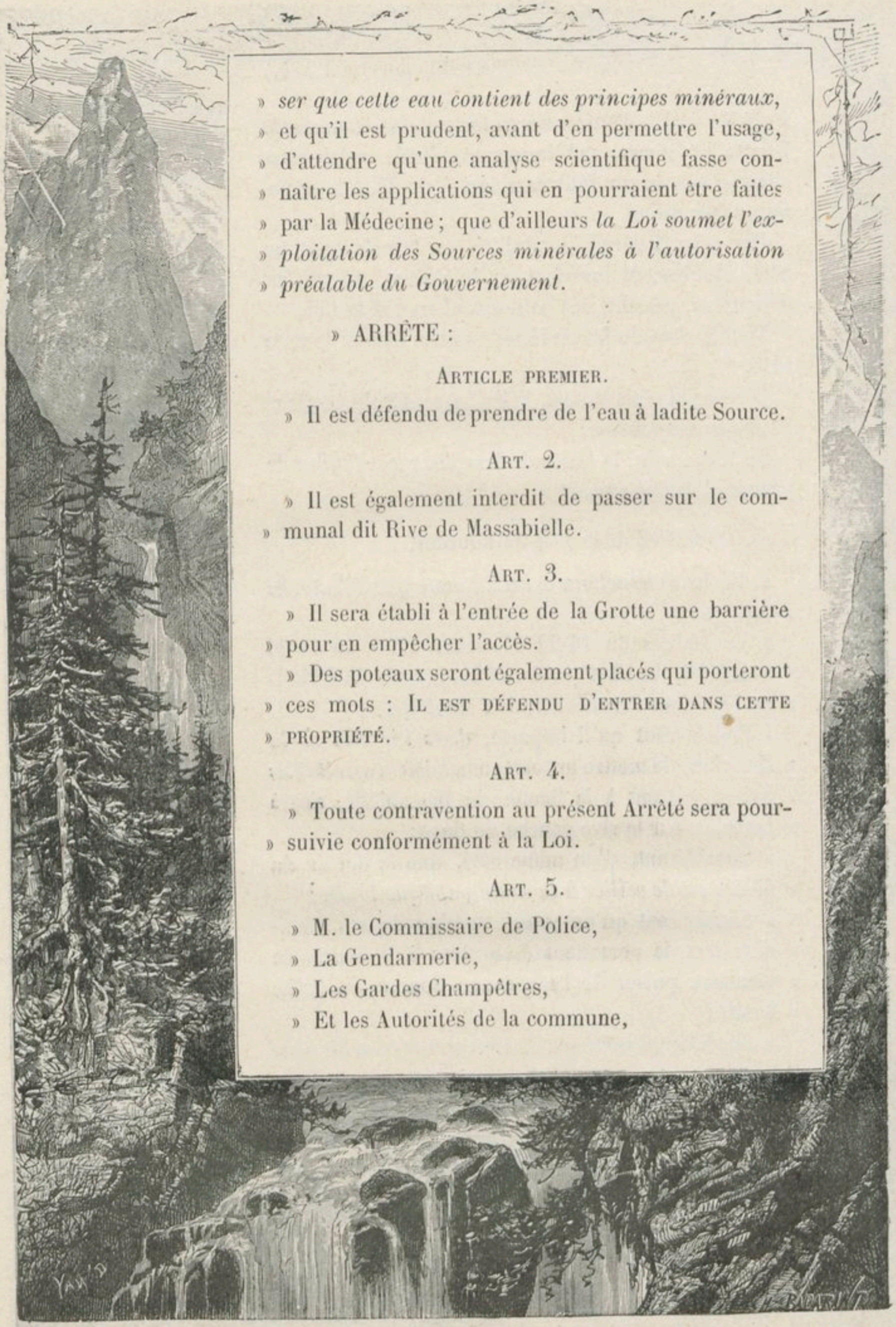
» Vu les lois du 14-22 décembre 1789, du 16-24 » août 1790, du 19-22 juillet 1791, et celle du 18 juil- » let 1837, sur l'Administration Municipale ;

» Considérant qu'il importe, *dans l'intérêt de la* » *Religion*, de mettre un terme aux scènes *regrettables* » qui se passent à la Grotte de Massabielle, sise à » Lourdes, sur la rive gauche du Gave ;

» Considérant, d'un autre côté, que *le devoir du* » *Maire est de veiller à la santé publique locale ;*

» Considérant qu'un grand nombre de ses admi- » nistrés et de personnes étrangères à la commune » viennent puiser de l'eau à une Source de ladite » Grotte ;

» Considérant qu'*il y a de sérieuses raisons de pen-*



» *ser que cette eau contient des principes minéraux,*
» et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage,
» d'attendre qu'une analyse scientifique fasse con-
» naître les applications qui en pourraient être faites
» par la Médecine ; que d'ailleurs *la Loi soumet l'ex-*
» *ploitation des Sources minérales à l'autorisation*
» *préalable du Gouvernement.*

» ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

» Il est défendu de prendre de l'eau à ladite Source.

ART. 2.

» Il est également interdit de passer sur le com-
» munal dit Rive de Massabielle.

ART. 3.

» Il sera établi à l'entrée de la Grotte une barrière
» pour en empêcher l'accès.
» Des poteaux seront également placés qui porteront
» ces mots : IL EST DÉFENDU D'ENTRER DANS CETTE
» PROPRIÉTÉ.

ART. 4.

» Toute contravention au présent Arrêté sera pour-
» suivie conformément à la Loi.

ART. 5.

» M. le Commissaire de Police,
» La Gendarmerie,
» Les Gardes Champêtres,
» Et les Autorités de la commune,

» Demeurent chargés de l'exécution du présent » Arrêté.

» Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 8 juin » 1858.

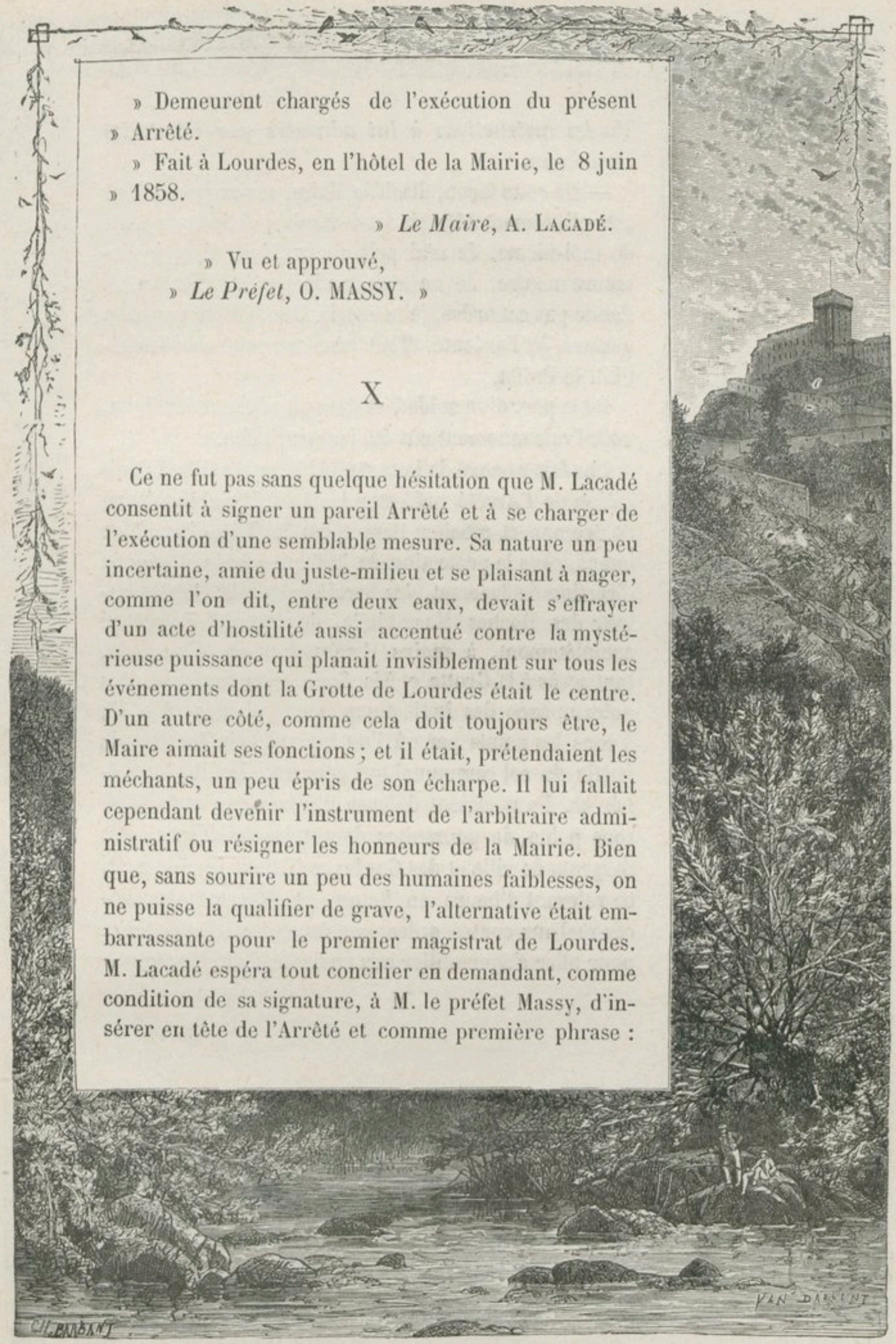
» *Le Maire*, A. LACADÉ.

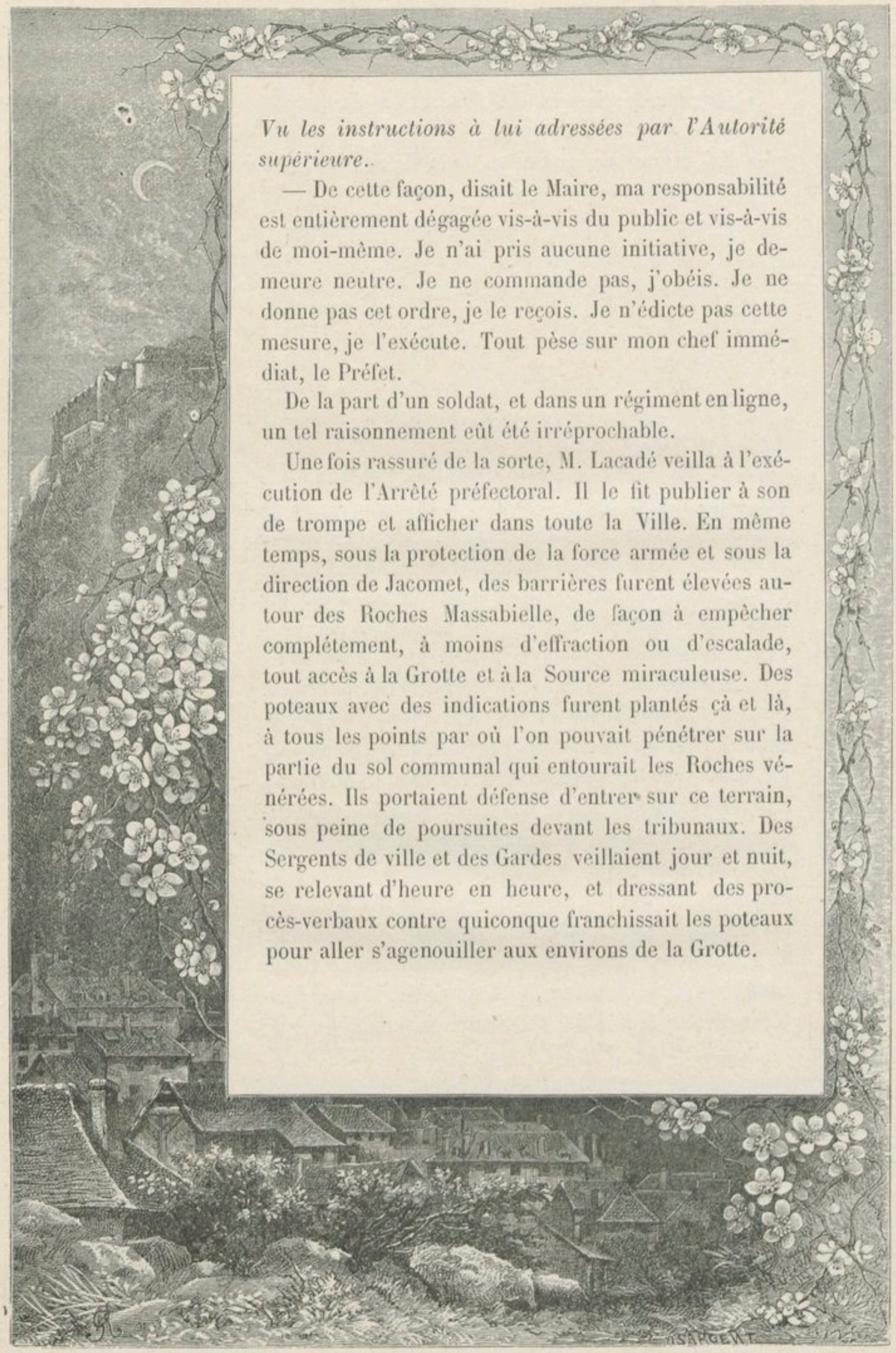
» Vu et approuvé,

» *Le Préfet*, O. MASSY. »

X

Ce ne fut pas sans quelque hésitation que M. Lacadé consentit à signer un pareil Arrêté et à se charger de l'exécution d'une semblable mesure. Sa nature un peu incertaine, amie du juste-milieu et se plaisant à nager, comme l'on dit, entre deux eaux, devait s'effrayer d'un acte d'hostilité aussi accentué contre la mystérieuse puissance qui planait invisiblement sur tous les événements dont la Grotte de Lourdes était le centre. D'un autre côté, comme cela doit toujours être, le Maire aimait ses fonctions ; et il était, prétendaient les méchants, un peu épris de son écharpe. Il lui fallait cependant devenir l'instrument de l'arbitraire administratif ou résigner les honneurs de la Mairie. Bien que, sans sourire un peu des humaines faiblesses, on ne puisse la qualifier de grave, l'alternative était embarrassante pour le premier magistrat de Lourdes. M. Lacadé espéra tout concilier en demandant, comme condition de sa signature, à M. le préfet Massy, d'insérer en tête de l'Arrêté et comme première phrase :





Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure.

— De cette façon, disait le Maire, ma responsabilité est entièrement dégagée vis-à-vis du public et vis-à-vis de moi-même. Je n'ai pris aucune initiative, je demeure neutre. Je ne commande pas, j'obéis. Je ne donne pas cet ordre, je le reçois. Je n'édicte pas cette mesure, je l'exécute. Tout pèse sur mon chef immédiat, le Préfet.

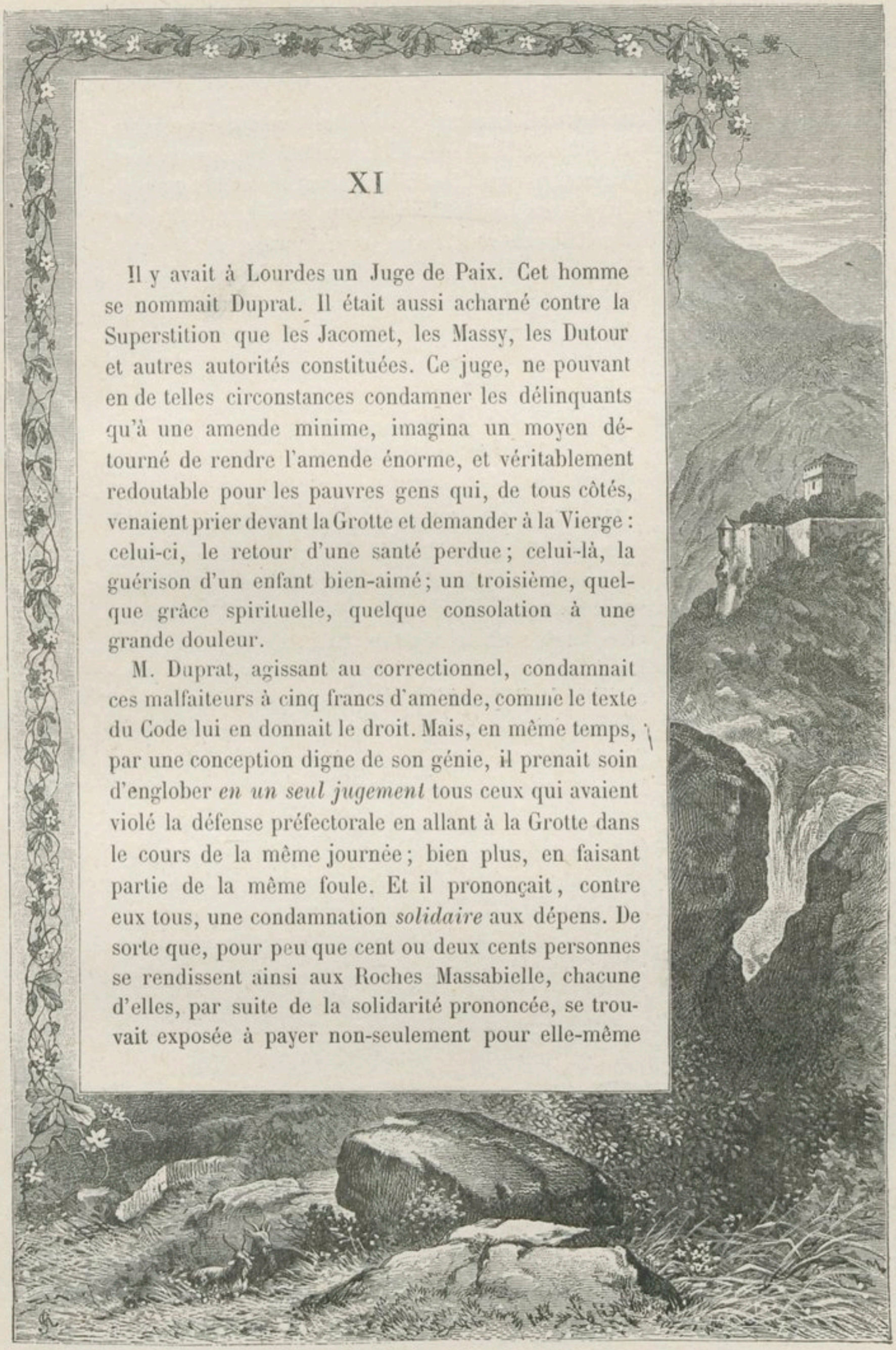
De la part d'un soldat, et dans un régiment en ligne, un tel raisonnement eût été irréprochable.

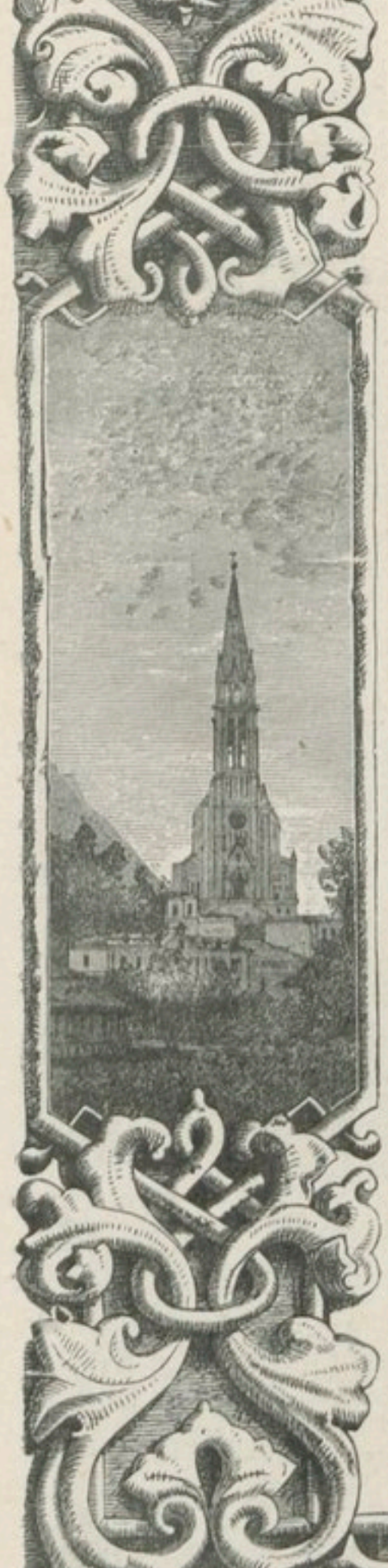
Une fois rassuré de la sorte, M. Lacadé veilla à l'exécution de l'Arrêté préfectoral. Il le fit publier à son de trompe et afficher dans toute la Ville. En même temps, sous la protection de la force armée et sous la direction de Jacomet, des barrières furent élevées autour des Roches Massabielle, de façon à empêcher complétement, à moins d'effraction ou d'escalade, tout accès à la Grotte et à la Source miraculeuse. Des poteaux avec des indications furent plantés çà et là, à tous les points par où l'on pouvait pénétrer sur la partie du sol communal qui entourait les Roches vénérées. Ils portaient défense d'entrer sur ce terrain, sous peine de poursuites devant les tribunaux. Des Sergents de ville et des Gardes veillaient jour et nuit, se relevant d'heure en heure, et dressant des procès-verbaux contre quiconque franchissait les poteaux pour aller s'agenouiller aux environs de la Grotte.

XI

Il y avait à Lourdes un Juge de Paix. Cet homme se nommait Duprat. Il était aussi acharné contre la Superstition que les Jacomet, les Massy, les Dutour et autres autorités constituées. Ce juge, ne pouvant en de telles circonstances condamner les délinquants qu'à une amende minime, imagina un moyen détourné de rendre l'amende énorme, et véritablement redoutable pour les pauvres gens qui, de tous côtés, venaient prier devant la Grotte et demander à la Vierge : celui-ci, le retour d'une santé perdue ; celui-là, la guérison d'un enfant bien-aimé ; un troisième, quelque grâce spirituelle, quelque consolation à une grande douleur.

M. Duprat, agissant au correctionnel, condamnait ces malfaiteurs à cinq francs d'amende, comme le texte du Code lui en donnait le droit. Mais, en même temps, par une conception digne de son génie, il prenait soin d'englober *en un seul jugement* tous ceux qui avaient violé la défense préfectorale en allant à la Grotte dans le cours de la même journée ; bien plus, en faisant partie de la même foule. Et il prononçait, contre eux tous, une condamnation *solidaire* aux dépens. De sorte que, pour peu que cent ou deux cents personnes se rendissent ainsi aux Roches Massabielle, chacune d'elles, par suite de la solidarité prononcée, se trouvait exposée à payer non-seulement pour elle-même



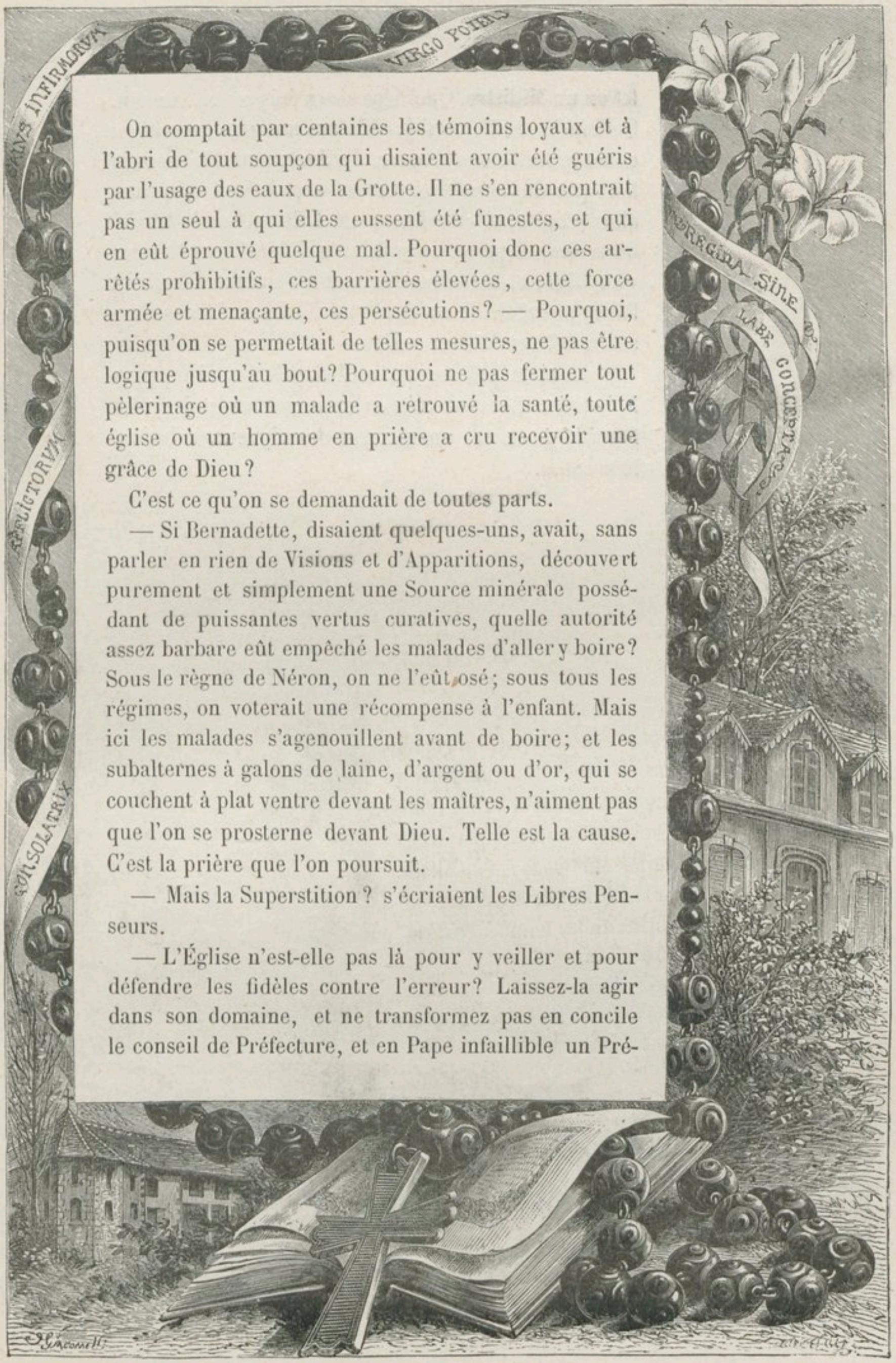


mais pour les autres, c'est-à-dire à verser une somme de 500 à 1000 francs. Et cependant, comme la condamnation individuelle et principale n'était que de cinq francs, la décision de ce magistrat était sans appel devant un tribunal supérieur, et il n'y avait aucun moyen de la faire réformer. Le juge Duprat était tout-puissant, et c'est ainsi qu'il usait de sa toute-puissance .

XII

Une si brutale intervention du Pouvoir dans la grave question qui s'était posée depuis quelques mois sur les rives du Gave, impliquait de la part des Gouvernants, non-seulement la négation de l'événement surnaturel, mais la négation même de sa possibilité. Étant admise, en effet, pour un seul instant, la *possibilité* de l'Apparition, les mesures administratives eussent été tout autres : elles auraient eu pour but l'examen, tandis qu'elles ne tendaient visiblement qu'à l'étouffement de la question.

Il y avait un fait absolument certain : les guérisons. Qu'elles fussent produites par la nature minérale et thérapeutique des eaux, par l'imagination des malades, ou bien en vertu d'une action miraculeuse, ces guérisons étaient manifestes et reconnues officiellement par les incrédules eux-mêmes, lesquels, ne pouvant les nier, cherchaient seulement à les expliquer d'une façon naturelle.



On comptait par centaines les témoins loyaux et à l'abri de tout soupçon qui disaient avoir été guéris par l'usage des eaux de la Grotte. Il ne s'en rencontrait pas un seul à qui elles eussent été funestes, et qui en eût éprouvé quelque mal. Pourquoi donc ces arrêtés prohibitifs, ces barrières élevées, cette force armée et menaçante, ces persécutions? — Pourquoi, puisqu'on se permettait de telles mesures, ne pas être logique jusqu'au bout? Pourquoi ne pas fermer tout pèlerinage où un malade a retrouvé la santé, toute église où un homme en prière a cru recevoir une grâce de Dieu?

C'est ce qu'on se demandait de toutes parts.

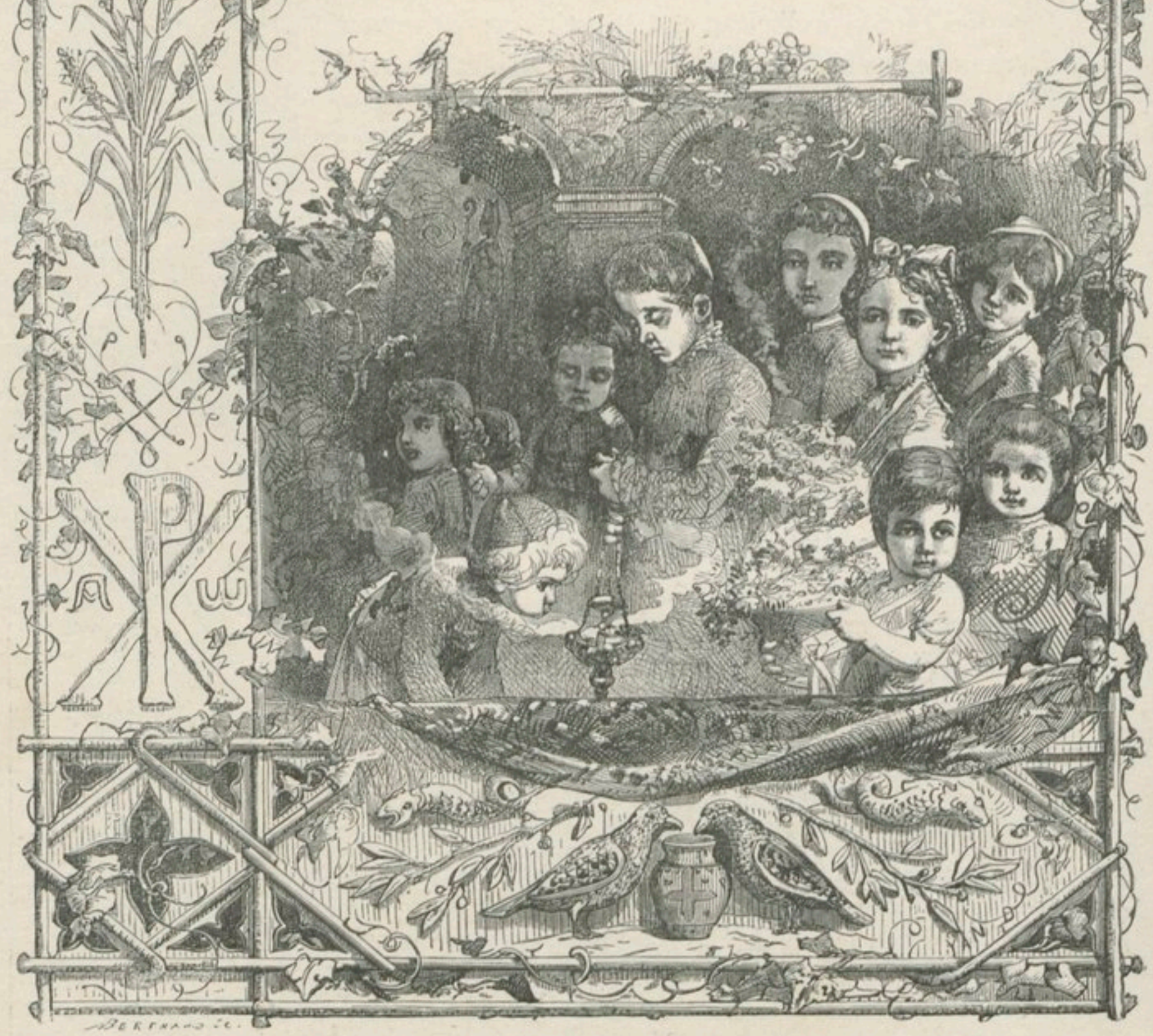
— Si Bernadette, disaient quelques-uns, avait, sans parler en rien de Visions et d'Apparitions, découvert purement et simplement une Source minérale possédant de puissantes vertus curatives, quelle autorité assez barbare eût empêché les malades d'aller y boire? Sous le règne de Néron, on ne l'eût osé; sous tous les régimes, on voterait une récompense à l'enfant. Mais ici les malades s'agenouillent avant de boire; et les subalternes à galons de laine, d'argent ou d'or, qui se couchent à plat ventre devant les maîtres, n'aiment pas que l'on se prosterne devant Dieu. Telle est la cause. C'est la prière que l'on poursuit.

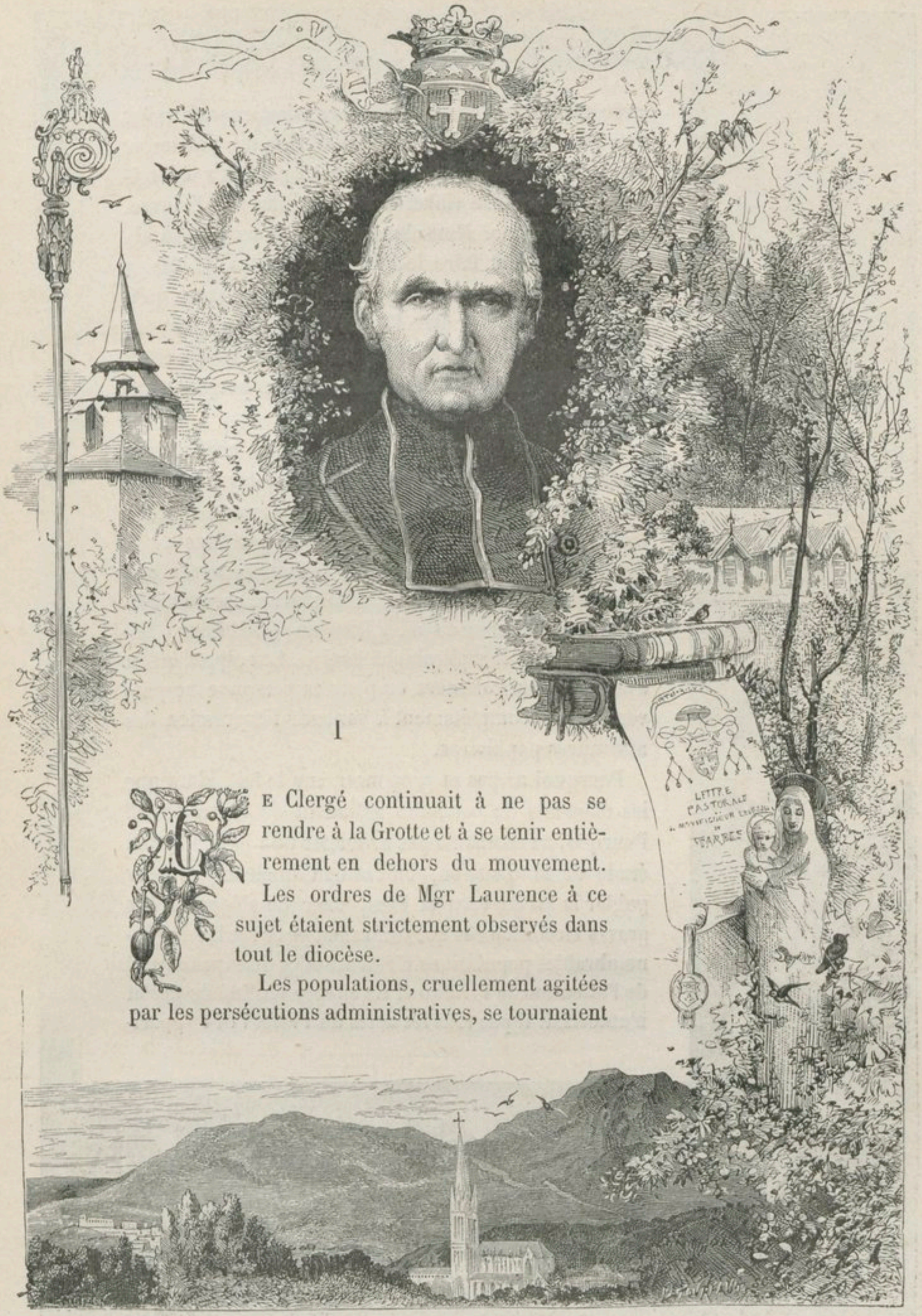
— Mais la Superstition? s'écriaient les Libres Penseurs.

— L'Église n'est-elle pas là pour y veiller et pour défendre les fidèles contre l'erreur? Laissez-la agir dans son domaine, et ne transformez pas en concile le conseil de Préfecture, et en Pape infaillible un Pré-

fet ou un Ministre. Quel désordre a été produit? Aucun. Quel mal a eu lieu qui justifie vos mesures coercitives et vos prohibitions? Aucun. La Source mystérieuse n'a fait que du bien. Laissez les populations croyantes aller y boire, si cela leur plaît. Laissez-leur la liberté de croire, de prier, de guérir; la liberté de se tourner vers Dieu, et de demander aux puissances d'en haut l'allégement de leurs douleurs d'ici-bas. Libres Penseurs, tolérez la libre prière.

Mais ni la philosophie anti-chrétienne ni le pieux Préfet des Hautes-Pyrénées ne consentaient à prêter l'oreille à ce cri unanime, et les rigueurs suivaient leur cours.

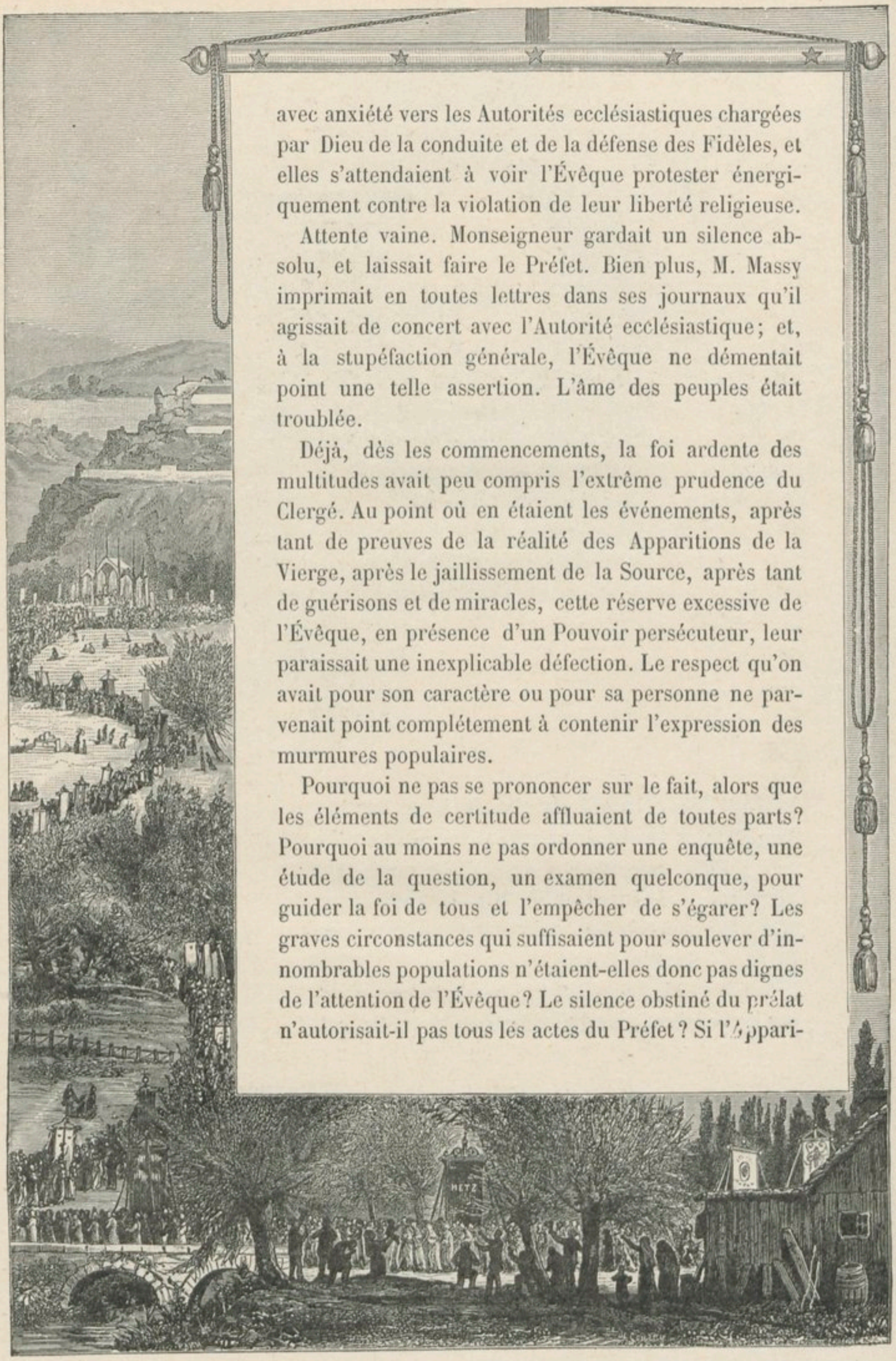




I

LE Clergé continuait à ne pas se rendre à la Grotte et à se tenir entièrement en dehors du mouvement. Les ordres de Mgr Laurence à ce sujet étaient strictement observés dans tout le diocèse.

Les populations, cruellement agitées par les persécutions administratives, se tournaient



avec anxiété vers les Autorités ecclésiastiques chargées par Dieu de la conduite et de la défense des Fidèles, et elles s'attendaient à voir l'Évêque protester énergiquement contre la violation de leur liberté religieuse.

Attente vaine. Monseigneur gardait un silence absolu, et laissait faire le Préfet. Bien plus, M. Massy imprimait en toutes lettres dans ses journaux qu'il agissait de concert avec l'Autorité ecclésiastique; et, à la stupéfaction générale, l'Évêque ne démentait point une telle assertion. L'âme des peuples était troublée.

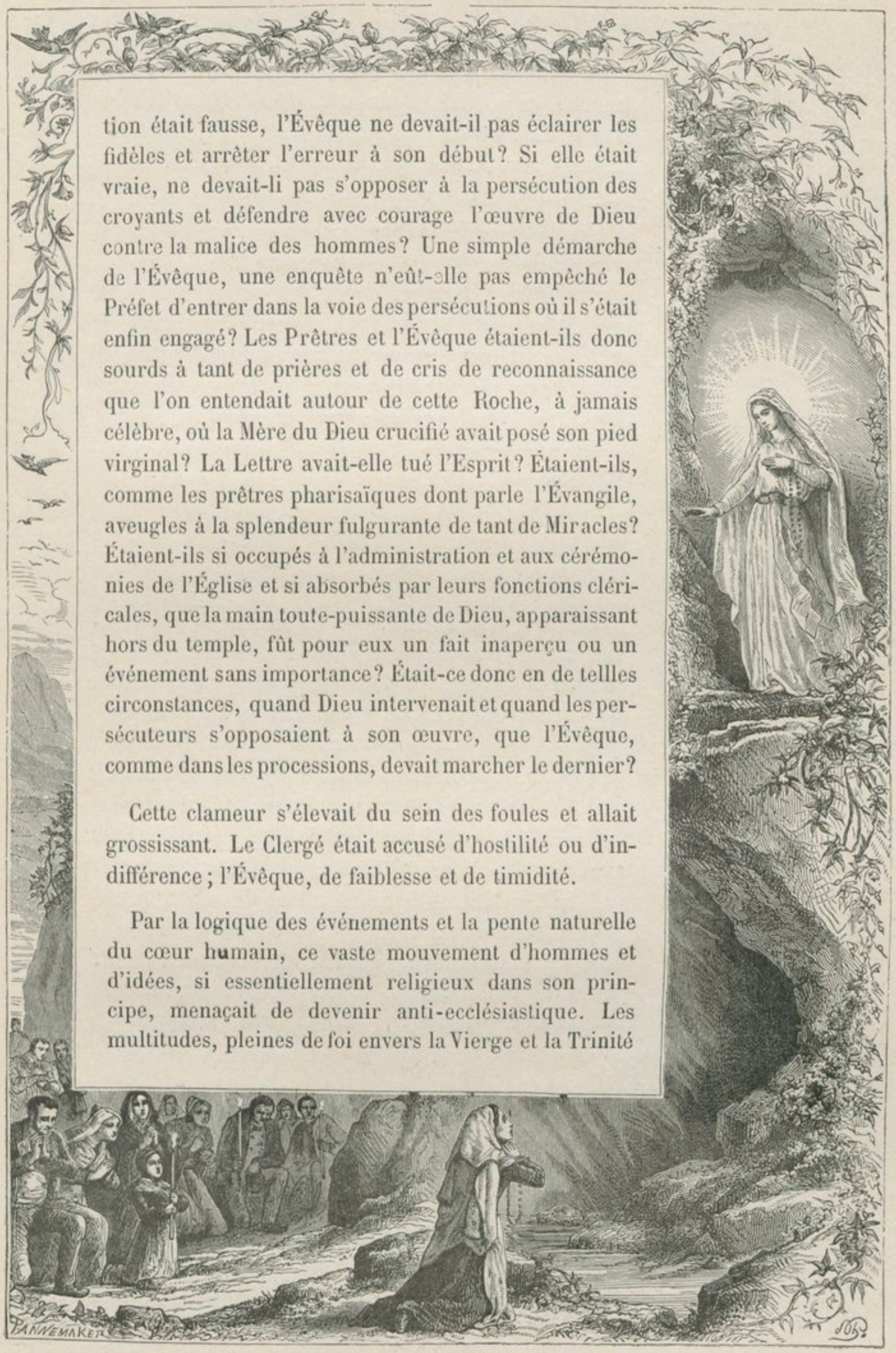
Déjà, dès les commencements, la foi ardente des multitudes avait peu compris l'extrême prudence du Clergé. Au point où en étaient les événements, après tant de preuves de la réalité des Apparitions de la Vierge, après le jaillissement de la Source, après tant de guérisons et de miracles, cette réserve excessive de l'Évêque, en présence d'un Pouvoir persécuteur, leur paraissait une inexplicable défection. Le respect qu'on avait pour son caractère ou pour sa personne ne parvenait point complétement à contenir l'expression des murmures populaires.

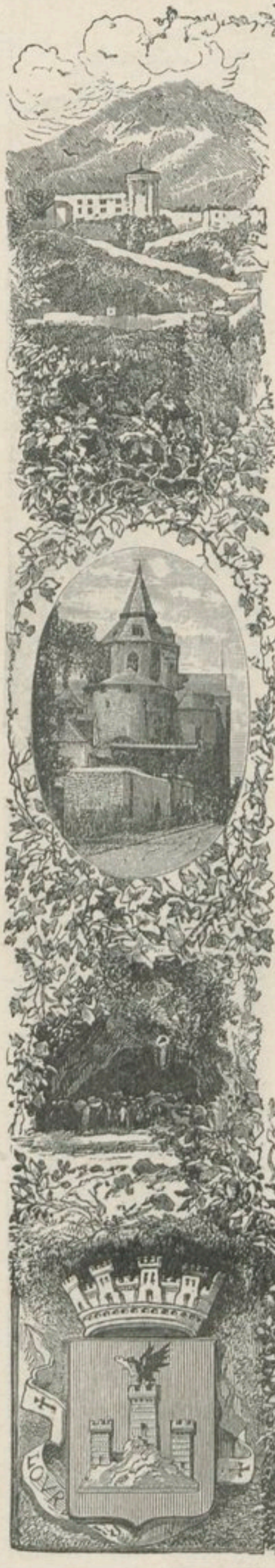
Pourquoi ne pas se prononcer sur le fait, alors que les éléments de certitude affluaient de toutes parts? Pourquoi au moins ne pas ordonner une enquête, une étude de la question, un examen quelconque, pour guider la foi de tous et l'empêcher de s'égarer? Les graves circonstances qui suffisaient pour soulever d'innombrables populations n'étaient-elles donc pas dignes de l'attention de l'Évêque? Le silence obstiné du prélat n'autorisait-il pas tous les actes du Préfet? Si l'Appari-

tion était fausse, l'Évêque ne devait-il pas éclairer les fidèles et arrêter l'erreur à son début? Si elle était vraie, ne devait-li pas s'opposer à la persécution des croyants et défendre avec courage l'œuvre de Dieu contre la malice des hommes? Une simple démarche de l'Évêque, une enquête n'eût-elle pas empêché le Préfet d'entrer dans la voie des persécutions où il s'était enfin engagé? Les Prêtres et l'Évêque étaient-ils donc sourds à tant de prières et de cris de reconnaissance que l'on entendait autour de cette Roche, à jamais célèbre, où la Mère du Dieu crucifié avait posé son pied virginal? La Lettre avait-elle tué l'Esprit? Étaient-ils, comme les prêtres pharisaïques dont parle l'Évangile, aveugles à la splendeur fulgurante de tant de Miracles? Étaient-ils si occupés à l'administration et aux cérémonies de l'Église et si absorbés par leurs fonctions cléricales, que la main toute-puissante de Dieu, apparaissant hors du temple, fût pour eux un fait inaperçu ou un événement sans importance? Était-ce donc en de tellles circonstances, quand Dieu intervenait et quand les persécuteurs s'opposaient à son œuvre, que l'Évêque, comme dans les processions, devait marcher le dernier?

Cette clameur s'élevait du sein des foules et allait grossissant. Le Clergé était accusé d'hostilité ou d'indifférence ; l'Évêque, de faiblesse et de timidité.

Par la logique des événements et la pente naturelle du cœur humain, ce vaste mouvement d'hommes et d'idées, si essentiellement religieux dans son principe, menaçait de devenir anti-ecclésiastique. Les multitudes, pleines de foi envers la Vierge et la Trinité



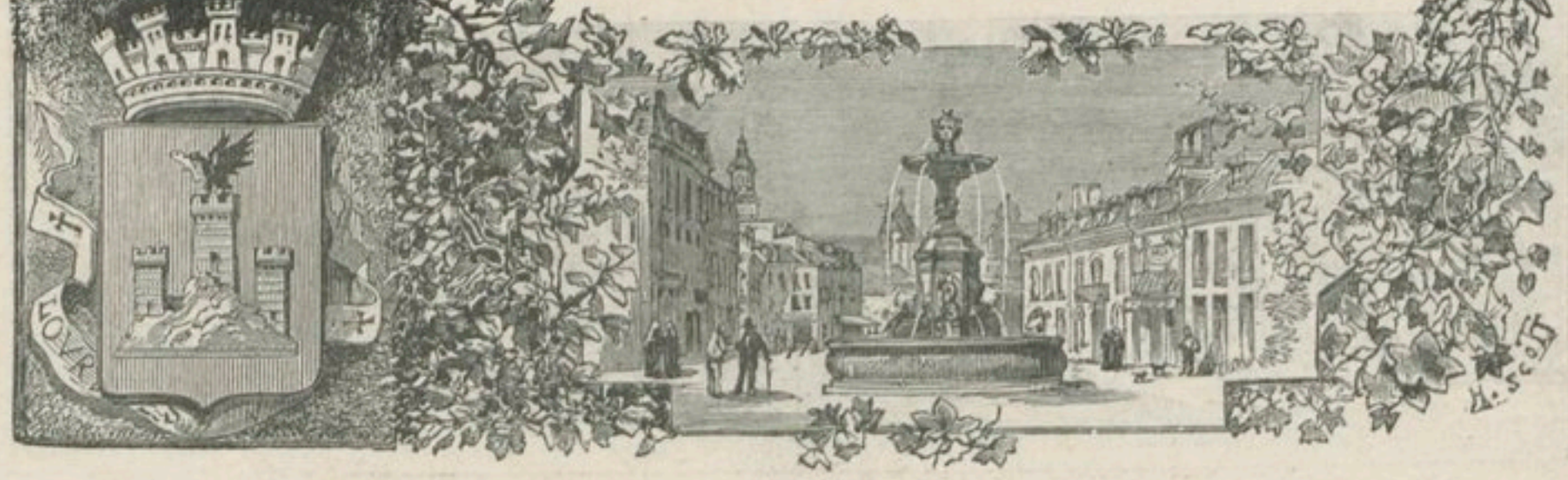


sainte, mais pleines de mécontentement, irritées contre l'abstention si prolongée du Clergé, tendaient du même coup à courir vers l'Église, où réside la force divine, et à déserter la sacristie, où, sous le costume sacerdotal, se rencontrent trop souvent les défaillances de l'homme.

Mgr Laurence continuait cependant de demeurer dans son immobile réserve. Quelles étaient les raisons du prélat pour résister à cette voix du peuple qui est quelquefois la voix du Ciel? Était-ce prudence divine? Était-ce prudence humaine? Était-ce sagesse? Était-ce faiblesse?

II

Croire n'est pas facile. Malgré tant de preuves éclatantes, Mgr Laurence concevait encore des doutes et hésitait à agir. Sa foi très-savante n'allait pas aussi vite que la foi des simples. Dieu, qui se montre pour ainsi dire tout d'un coup aux âmes naïves et ignorantes, que les études humaines ne peuvent éclairer, se plaît parfois à imposer une plus longue et plus patiente recherche aux intelligences cultivées et instruites, qui sont capables d'arriver à la vérité par le chemin du travail, de l'examen et de la réflexion. Comme l'Apôtre Thomas refusant de croire aux témoignages des autres Disciples et des saintes Femmes, Mgr Laurence aurait voulu voir toutes choses de ses yeux et les toucher de ses mains. Esprit précis, plutôt incliné vers la pratique

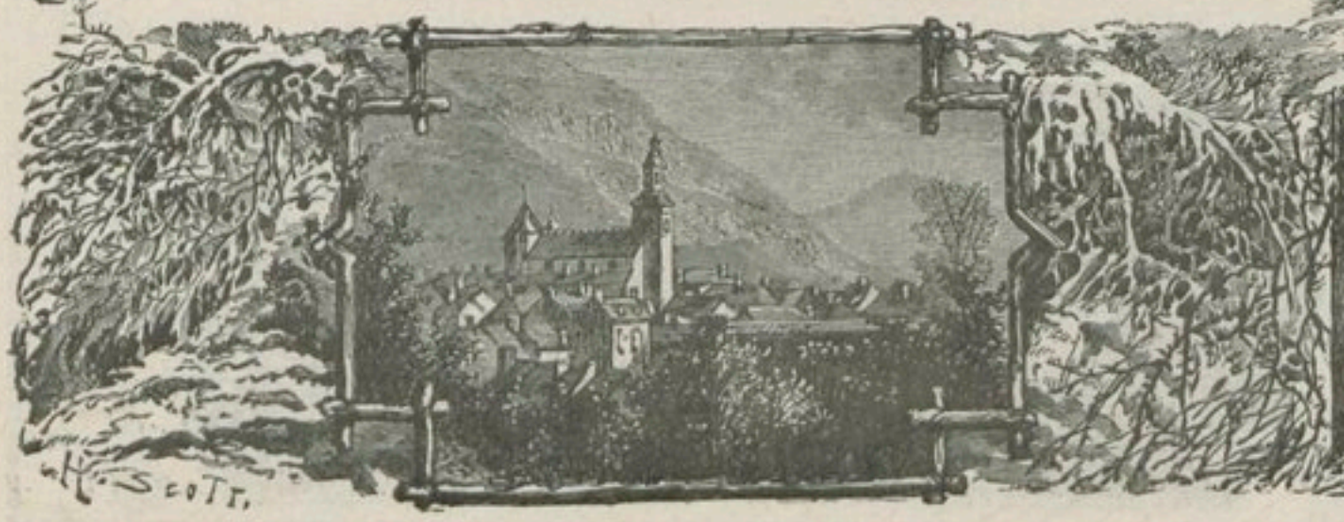


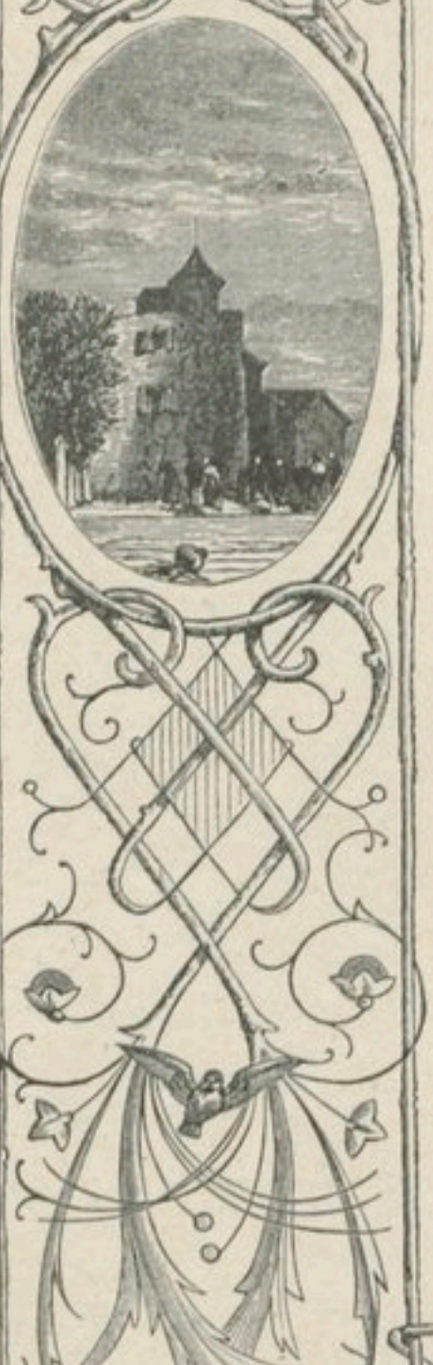
que tourné vers l'idéal, nature essentiellement défiante des exagérations populaires, le Prélat était de ceux qui, par je ne sais quel instinct particulier, se refroidissent devant les sentiments passionnés d'autrui, et qui supposent volontiers que l'émotion s'égare et que l'enthousiasme se trompe. Bien que, par moments, il fût vivement frappé de tant d'événements extraordinaires, il craignait tellement d'affirmer légèrement le Surnaturel, qu'il eût peut-être risqué de le méconnaître ou de ne le confesser que trop tard, si la grâce de Dieu n'eût tempéré en lui et ramené en de justes limites cette pente native que nous venons d'indiquer.

Non-seulement Mgr Laurence hésitait à se prononcer, mais il hésitait même à ordonner une enquête officielle. Évêque catholique, fortement pénétré de la dignité extérieure de l'Église, il avait quelque peur de compromettre la gravité de cette Mère du genre humain, en l'engageant prématurément dans le solennel examen de tous ces faits singuliers, dont il n'avait pas une connaissance personnelle suffisante, et qui pouvaient, après tout, n'avoir pour base que les enfantillages d'une petite bergère et les vaines illusions de pauvres âmes fanatisées.

Assurément, l'Évêque n'eût jamais conseillé, et il déplorait profondément les actes de l'Autorité civile, Mais, puisque ce mal était fait, n'était-il pas prudent d'en retirer le bien accidentel qui pouvait en résulter? N'était-il pas sage, — si par hasard il y avait erreur dans les croyances et les récits populaires, — d'abandonner le prétendu fait surnaturel à lui-même et de le laisser se débattre tout seul contre l'hostile exa-







men et les persécutions de M. Massy, des libres penseurs et des savants, ligués ensemble pour terrasser la Superstition? Donc il fallait attendre, et ne point se hâter d'engager avec le Pouvoir civil un conflit peut-être inutile. « Je déplore comme vous la marche inconsidérée de » l'administration, » disait l'Évêque, dans son intimité, à ceux qui le pressaient d'intervenir; « mais, n'étant » point chargé de la Police, ni consulté, je ne puis que » laisser faire. Chacun répond de ses actes... » — « Je » n'ai été pour rien jusqu'ici », ajoutait-il, « dans les » actes de l'Autorité civile relativement à la Grotte; et » je me félicite de m'en tenir là. Plus tard, l'Autorité » ecclésiastique verra s'il y a quelque chose à faire[1]. » Dans cet esprit de prudence et d'expectative, l'Évêque ordonna au Clergé diocésain de prêcher hautement le calme aux populations et d'employer son influence à les faire se soumettre à l'Arrêté du Préfet. Éviter tout désordre matériel, ne créer aucun embarras nouveau, favoriser même, par respect pour le principe d'Autorité, l'exécution des mesures prises au nom du Pouvoir, et voir venir les événements, paraissait à l'Évêque le plus sage de tous les partis.

Telles étaient les pensées de Mgr Laurence, ainsi qu'elles ressortent de sa correspondance de cette époque. Telles étaient les considérations qui déterminaient son attitude et qui inspiraient sa conduite.

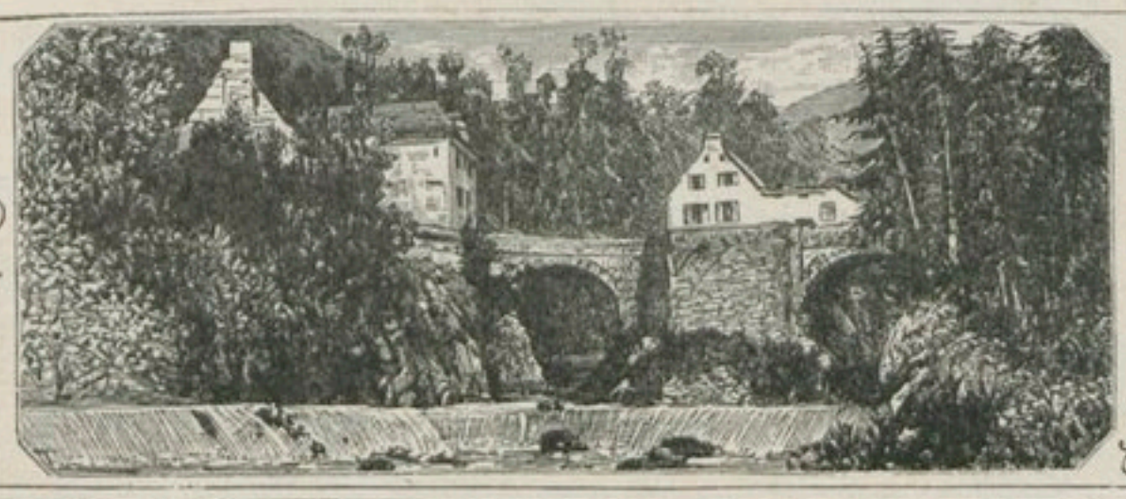
Peut-être, s'il avait eu en ce moment la foi puissante des multitudes, la logique de son esprit eût-elle suivi un autre chemin. Mais il était bon qu'il pensât et qu'il agît ainsi; il était bon qu'il ne crût pas encore. Et en voici les raisons profondes :



YAN'D

Si Mgr Laurence, dans sa haute prudence d'Évêque, se plaçait au point de vue d'une erreur possible, Dieu, dans sa clairvoyance infinie, se plaçait au point de vue de la certitude immuable de ses actes et de la vérité de son œuvre. Dieu voulait que cette œuvre subît l'épreuve du temps et s'affirmât elle-même en surmontant, sans être secourue par personne, les douloureuses traverses de la persécution. Or, si l'homme de l'Église, si l'Évêque avait cru dès le commencement à la réalité de tant d'Apparitions et de Miracles, eût-il pu résister aux généreux entraînements de son zèle d'apôtre et hésiter un seul instant à intervenir avec énergie contre les persécuteurs des Fidèles, contre les ennemis de l'œuvre divine? S'il avait eu la foi que la Mère de Dieu était véritablement apparue dans son diocèse, demandant un temple à sa gloire et guérissant les malades, eût-il pu balancer une seconde entre la volonté de cette Reine éternelle de la Terre et du Ciel et les oppositions misérables d'un Massy, d'un Jacomet ou d'un Rouland? Non, certes. Avec une telle foi au cœur, l'Évêque, comme autrefois saint Ambroise à Milan, ne pouvait que se dresser, la crosse en main et la mitre au front, en face du Pouvoir civil. Publiquement, à la tête des croyants, sans nulle crainte des hommes, il fût allé boire à la Source divine, ployer les genoux devant le rocher béni que la sainte Vierge avait sanctifié en le touchant de ses pieds, et poser, en ces lieux déserts, la première pierre d'un temple magnifique à Marie Immaculée.

Mais, en défendant de la sorte l'œuvre de Dieu dans



YAN'D



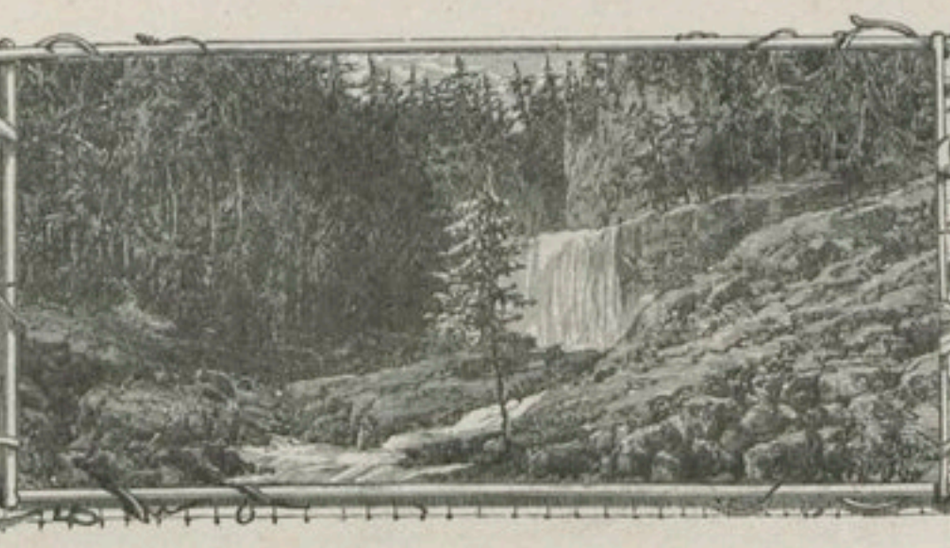
le présent, le Prélat l'eût infailliblement affaiblie pour l'avenir. L'appui qu'il lui aurait prêté à l'origine l'eût compromise plus tard et rendue suspecte d'émaner, non de Dieu, mais des hommes. Plus l'Évêque se tenait en dehors du mouvement, plus il était rebelle ou même un peu hostile à la foi populaire, et plus l'œuvre surnaturelle montrait sa force en triomphant sans aucune aide extérieure, par elle-même, par sa vérité intrinsèque, par sa puissance propre, et malgré l'animosité ou l'abstention de tout ce qui, en ce monde, porte le nom de Pouvoir.

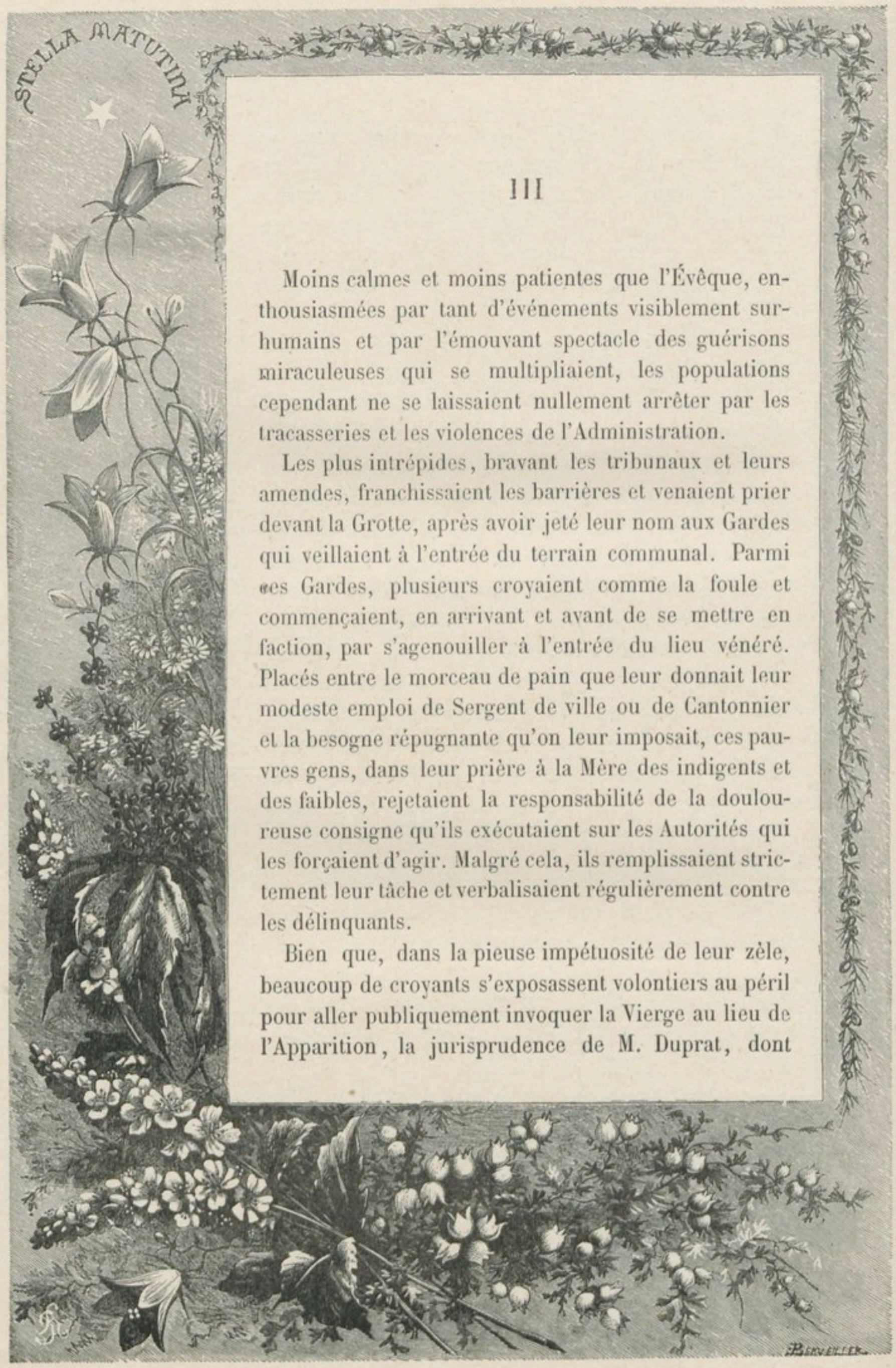
La Providence avait résolu qu'il en fût ainsi, et que le grand fait de l'Apparition de la Très-Sainte Vierge au dix-neuvième siècle traversât, comme le Christianisme naissant, les épreuves et les persécutions. Elle voulait que la foi universelle commençât par les petits et les humbles, de façon que là, comme au Royaume du Ciel, les derniers fussent les premiers, et les premiers, les derniers. Il était donc nécessaire, dans la pensée divine, que l'Évêque, bien loin d'avoir l'initiative, fût des plus longs, j'allais dire des plus durs à se rendre, pour ne céder enfin, après tous les autres, qu'à la gravité irrécusable des témoignages et à l'irrésistible évidence des faits.

Et voilà pourquoi Dieu avait, dans ses secrets desseins, placé sur le siége épiscopal du diocèse de Tarbes l'homme éminent et réservé dont nous avons tracé le portrait. Voilà pourquoi il Lui avait plu de ne pas donner tout d'abord à Mgr Laurence la foi en l'Apparition et de le maintenir dans le doute, malgré tant de

faits éclatants. Il entrait dans son céleste plan de confirmer en cette circonstance, dans le Prélat, cet esprit de temporisation et de prudence qu'il lui avait si largement départi, et de laisser à son épiscopale sagesse ce caractère de longue hésitation et de lenteur extrême qu'au milieu de l'effervescence générale les multitudes pouvaient ne pas comprendre, mais dont l'avenir devait manifester aux yeux de tous les admirables résultats et la providentielle utilité.

Le peuple avait la vertu de Foi, mais son ardeur impatiente eût voulu pousser le Clergé à une intervention prématurée. L'Évêque avait la vertu de Prudence, mais ses yeux n'étaient point encore ouverts à la vérité de l'œuvre surnaturelle qui s'accomplissait devant lui et qui frappait tous les regards. La sagesse complète et la juste mesure de toutes choses étaient comme toujours en Dieu seul, qui dirigeait les événements, et dont la main toute-puissante faisait servir à son but et inclinait également à l'ordre immuable de ses desseins la fougue des multitudes et les hésitations du Prélat. — Dieu voulait que l'Église, dans la personne de l'Évêque, s'abstînt de tout rôle actif, et que, se tenant constamment en dehors de la lutte, elle n'apparût au moment suprême que pour juger souverainement ce grand débat et proclamer la Vérité.





III

Moins calmes et moins patientes que l'Évêque, enthousiasmées par tant d'événements visiblement surhumains et par l'émouvant spectacle des guérisons miraculeuses qui se multipliaient, les populations cependant ne se laissaient nullement arrêter par les tracasseries et les violences de l'Administration.

Les plus intrépides, bravant les tribunaux et leurs amendes, franchissaient les barrières et venaient prier devant la Grotte, après avoir jeté leur nom aux Gardes qui veillaient à l'entrée du terrain communal. Parmi ces Gardes, plusieurs croyaient comme la foule et commençaient, en arrivant et avant de se mettre en faction, par s'agenouiller à l'entrée du lieu vénéré. Placés entre le morceau de pain que leur donnait leur modeste emploi de Sergent de ville ou de Cantonnier et la besogne répugnante qu'on leur imposait, ces pauvres gens, dans leur prière à la Mère des indigents et des faibles, rejetaient la responsabilité de la douloureuse consigne qu'ils exécutaient sur les Autorités qui les forçaient d'agir. Malgré cela, ils remplissaient strictement leur tâche et verbalisaient régulièrement contre les délinquants.

Bien que, dans la pieuse impétuosité de leur zèle, beaucoup de croyants s'exposassent volontiers au péril pour aller publiquement invoquer la Vierge au lieu de l'Apparition, la jurisprudence de M. Duprat, dont

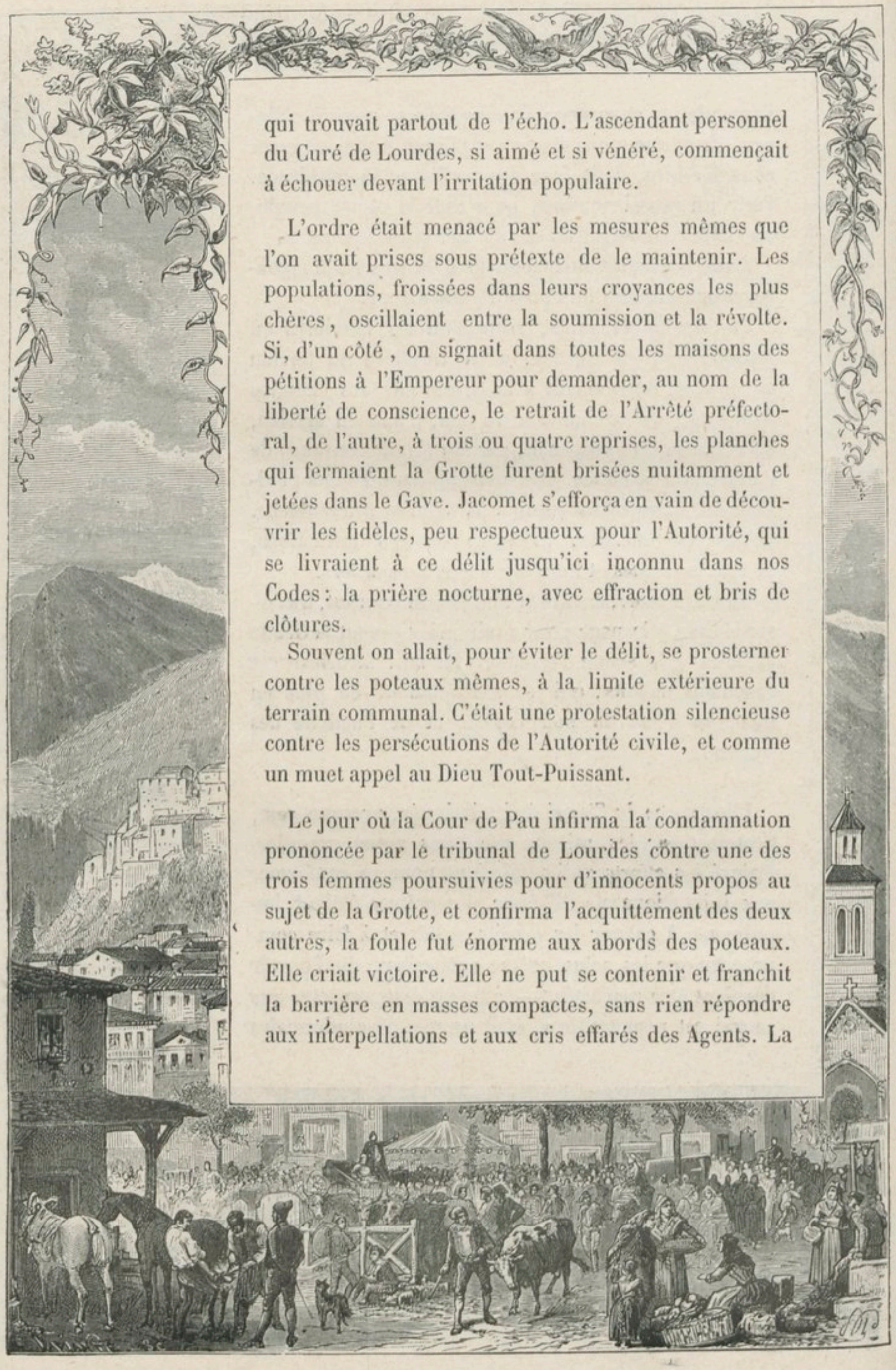
l'amende, en apparence de cinq francs, pouvait s'élever, ainsi que nous l'avons expliqué, à des sommes considérables, était faite pour effrayer la multitude. Pour un grand nombre, pour tout le menu peuple, une telle condamnation eût été une ruine complète.

Aussi la plupart essayaient-ils d'échapper à la rigoureuse surveillance du Pouvoir persécuteur.

Parfois les croyants, respectant les barrières où stationnaient les Gardes, à la frontière du terrain communal, parvenaient à la Grotte par des chemins détournés. Quelqu'un d'entre eux, laissé en arrière, faisait le guet et prévenait, par un signal convenu, de l'arrivée de la Police. Des malades furent ainsi péniblement transportés jusqu'à la Source miraculeuse. L'Autorité officielle, informée de ces infractions, doubla les postes et intercepta tous les sentiers.

On en vit alors, malgré la rapidité du courant, traverser le Gave à la nage pour venir prier devant la Grotte et boire à la sainte Fontaine. La nuit favorisait ces touchants méfaits, qui se multipliaient de plus en plus, en dépit du bon vouloir et de l'activité des Agents.

L'influence du Clergé était diminuée, presque compromise, par les raisons que nous avons exposées. Malgré les efforts qu'ils faisaient pour se conformer aux injonctions de l'Évêque, les prêtres étaient impuissants à calmer les esprits agités et à faire comprendre que les actes, même arbitraires, du Pouvoir devaient être respectés. — « On ne doit respecter que ce qui est respectable », était un mot révolutionnaire



qui trouvait partout de l'écho. L'ascendant personnel du Curé de Lourdes, si aimé et si vénéré, commençait à échouer devant l'irritation populaire.

L'ordre était menacé par les mesures mêmes que l'on avait prises sous prétexte de le maintenir. Les populations, froissées dans leurs croyances les plus chères, oscillaient entre la soumission et la révolte. Si, d'un côté, on signait dans toutes les maisons des pétitions à l'Empereur pour demander, au nom de la liberté de conscience, le retrait de l'Arrêté préfectoral, de l'autre, à trois ou quatre reprises, les planches qui fermaient la Grotte furent brisées nuitamment et jetées dans le Gave. Jacomet s'efforça en vain de découvrir les fidèles, peu respectueux pour l'Autorité, qui se livraient à ce délit jusqu'ici inconnu dans nos Codes : la prière nocturne, avec effraction et bris de clôtures.

Souvent on allait, pour éviter le délit, se prosterner contre les poteaux mêmes, à la limite extérieure du terrain communal. C'était une protestation silencieuse contre les persécutions de l'Autorité civile, et comme un muet appel au Dieu Tout-Puissant.

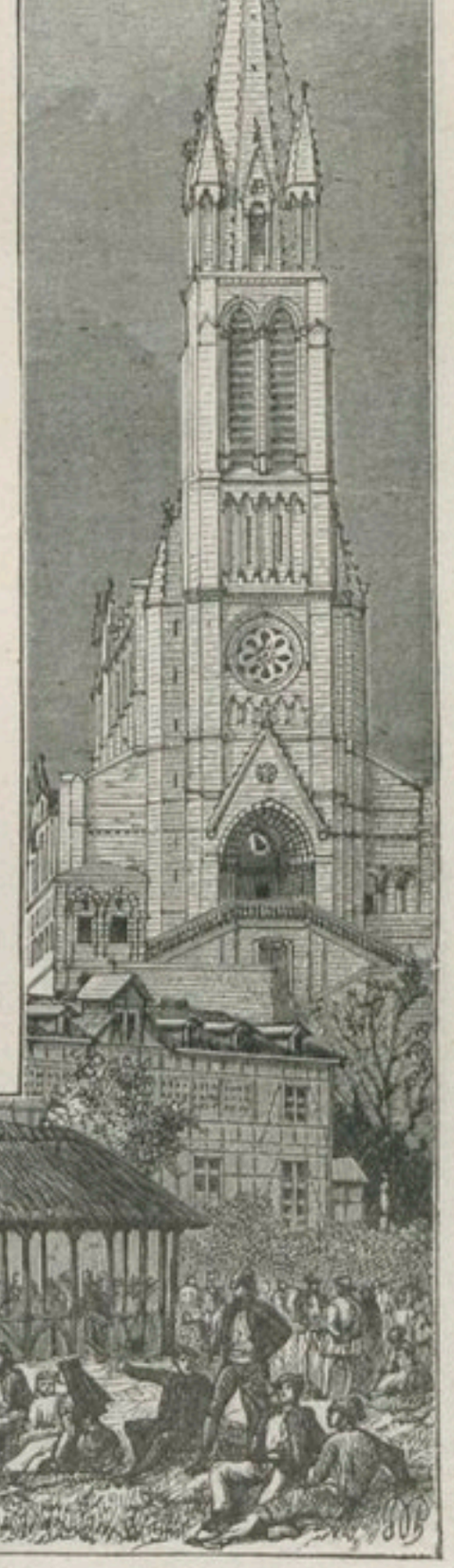
Le jour où la Cour de Pau infirma la condamnation prononcée par le tribunal de Lourdes contre une des trois femmes poursuivies pour d'innocents propos au sujet de la Grotte, et confirma l'acquittement des deux autres, la foule fut énorme aux abords des poteaux. Elle criait victoire. Elle ne put se contenir et franchit la barrière en masses compactes, sans rien répondre aux interpellations et aux cris effarés des Agents. La

Police, déconcertée par l'échec éprouvé à Pau, et se troublant devant ces milliers d'hommes, recula et laissa passer le torrent. Le lendemain, les ordres et les remontrances du Préfet vinrent réconforter la Police et prescrire une surveillance de plus en plus sévère. On augmenta les forces ; on fit entendre aux agents le mot de « destitution ». La rigueur redoubla.

Des bruits sinistres, absolument faux, mais habilement répandus et facilement acceptés par les multitudes, parlaient de prison pour les délinquants. La pénalité réelle ne suffisant pas, on essayait de faire naître dans l'âme des croyants une sorte de terreur par des menaces imaginaires.

D'une façon ou d'une autre on parvint à empêcher pendant quelques jours le renouvellement des infractions ouvertes.

Parfois des malheureux venus de loin, des infortunés en proie à la paralysie, à la cécité, à quelqu'une de ces tristes infirmités que la médecine abandonne et que Dieu seul a le secret de guérir, arrivaient chez le Maire, et le suppliaient à mains jointes de leur permettre d'aller chercher une suprême chance de salut à la Source miraculeuse. Le Maire, obstiné dans la consigne préfectorale, et montrant dans l'exécution des mesures prises cette énergie de détail par laquelle les natures faibles se trompent elles-mêmes, le Maire refusait, au nom de l'Autorité supérieure, la permission demandée. Cruauté sans excuse, on verbalisait contre des malades.

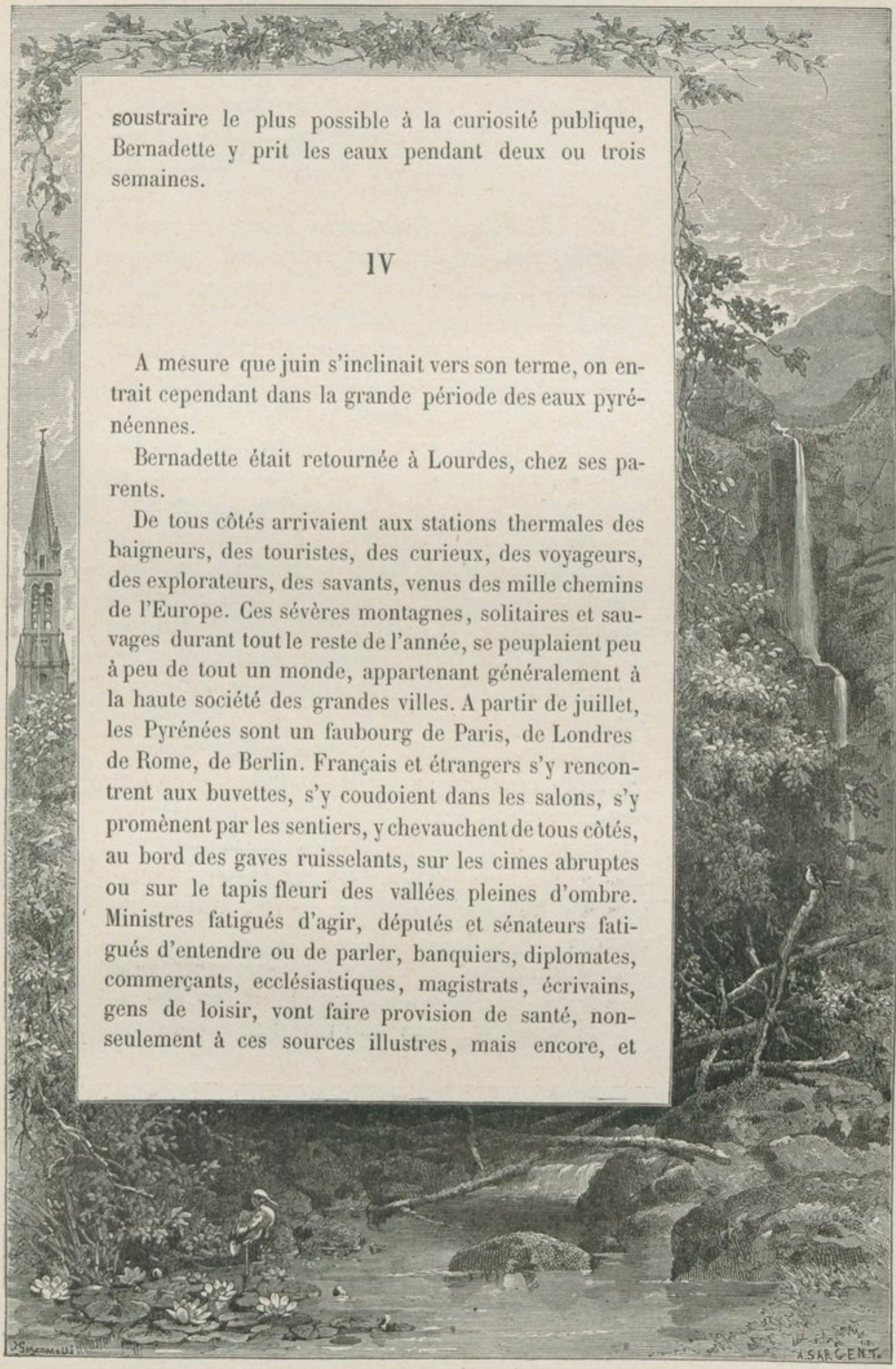




Le plus grand nombre allait alors sur la rive droite du Gave, en face de la Grotte. Il y avait là, à certains jours, un peuple innombrable, sur lequel on n'avait aucune atteinte : car le terrain que foulaient ces multitudes appartenait à des particuliers, qui croyaient attirer sur eux la bénédiction du Ciel en autorisant les pèlerins à venir s'agenouiller dans ces prairies et à y prier, les yeux tournés vers le lieu des Apparitions et la Fontaine des Miracles.

Durant ce concours prodigieux, la jeune Bernadette, épuisée par son asthme, fatiguée sans doute aussi par tant de visiteurs qui voulaient la voir et l'entendre, tomba malade.

Dans son vif désir de calmer les esprits et d'éloigner toute cause d'agitation, Monseigneur profita de cette circonstance pour faire conseiller aux parents d'envoyer Bernadette aux eaux de Cauterets, qui sont toutes voisines de Lourdes. C'était un moyen de soustraire la Voyante à ces dialogues, à ces interrogations, à ces récits de l'Apparition, dont chacun était avide, et qui entretenaient l'émotion populaire. Les Soubirous, inquiets de l'état de Bernadette, et trouvant, de leur côté, que ces perpétuelles visites la brisaient, la confièrent à une tante qui allait elle-même à Cauterets et qui se chargea gratuitement des menues dépenses de ce voyage, d'ailleurs très-peu coûteux à cette époque de l'année, où les thermes sont encore presque déserts. Les privilégiés et les riches n'y viennent qu'un peu plus tard, et il n'y a guère à Cauterets, pendant le mois de juin, que quelques pauvres gens de la Montagne. Malade, cherchant le silence et le repos, essayant de se



soustraire le plus possible à la curiosité publique, Bernadette y prit les eaux pendant deux ou trois semaines.

IV

A mesure que juin s'inclinait vers son terme, on entrait cependant dans la grande période des eaux pyrénéennes.

Bernadette était retournée à Lourdes, chez ses parents.

De tous côtés arrivaient aux stations thermales des baigneurs, des touristes, des curieux, des voyageurs, des explorateurs, des savants, venus des mille chemins de l'Europe. Ces sévères montagnes, solitaires et sauvages durant tout le reste de l'année, se peuplaient peu à peu de tout un monde, appartenant généralement à la haute société des grandes villes. A partir de juillet, les Pyrénées sont un faubourg de Paris, de Londres de Rome, de Berlin. Français et étrangers s'y rencontrent aux buvettes, s'y coudoient dans les salons, s'y promènent par les sentiers, y chevauchent de tous côtés, au bord des gaves ruisselants, sur les cimes abruptes ou sur le tapis fleuri des vallées pleines d'ombre. Ministres fatigués d'agir, députés et sénateurs fatigués d'entendre ou de parler, banquiers, diplomates, commerçants, ecclésiastiques, magistrats, écrivains, gens de loisir, vont faire provision de santé, non-seulement à ces sources illustres, mais encore, et

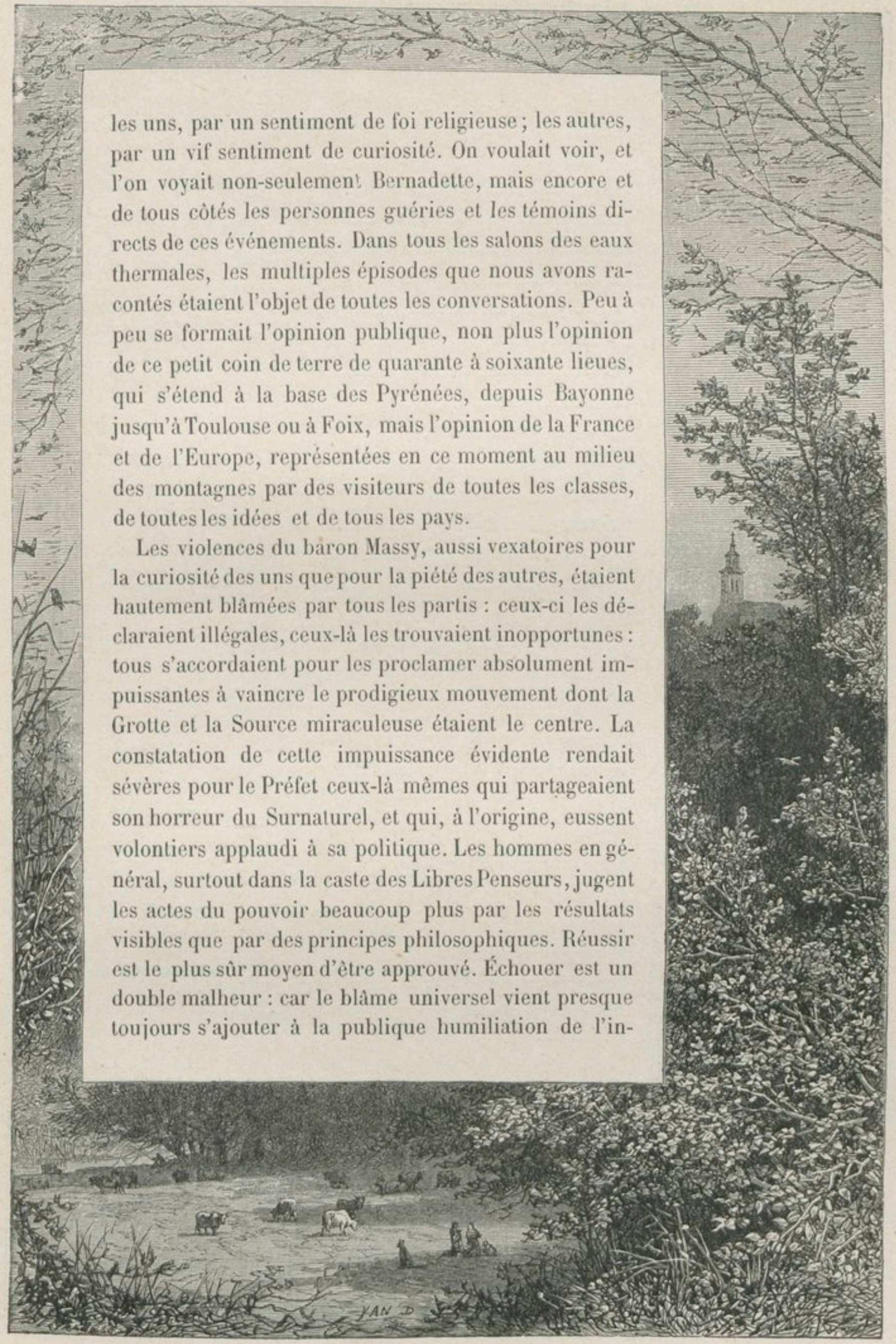


surtout peut-être, à cette atmosphère vive et pure des montagnes, qui donne au sang une activité plus puissante, et à l'esprit je ne sais quoi de plus alerte et de plus délié.

Cette société si variée, cet essaim cosmopolite, essentiellement ondoyant et divers, représentait toutes les croyances et toutes les incroyances, toutes les philosophies, graves et frivoles, toutes les opinions et tous les systèmes. C'était un microcosme ; c'était l'Europe en résumé et en raccourci : l'Europe que, par la suite naturelle des choses et à l'heure voulue, la Providence mettait en présence des événements surnaturels et des miracles qui s'accomplissaient à la porte des Pyrénées. Dieu suivait ses plans éternels. De même qu'autrefois, à Bethléem, il s'était montré aux Bergers bien avant de se montrer aux Rois Mages, de même à Lourdes, il avait d'abord appelé les humbles et les petits, les montagnards et les pauvres : et c'était seulement après ceux-là qu'il convoquait le monde riche et brillant, les souverains de la fortune, de l'intelligence et de l'art au spectacle de son œuvre.

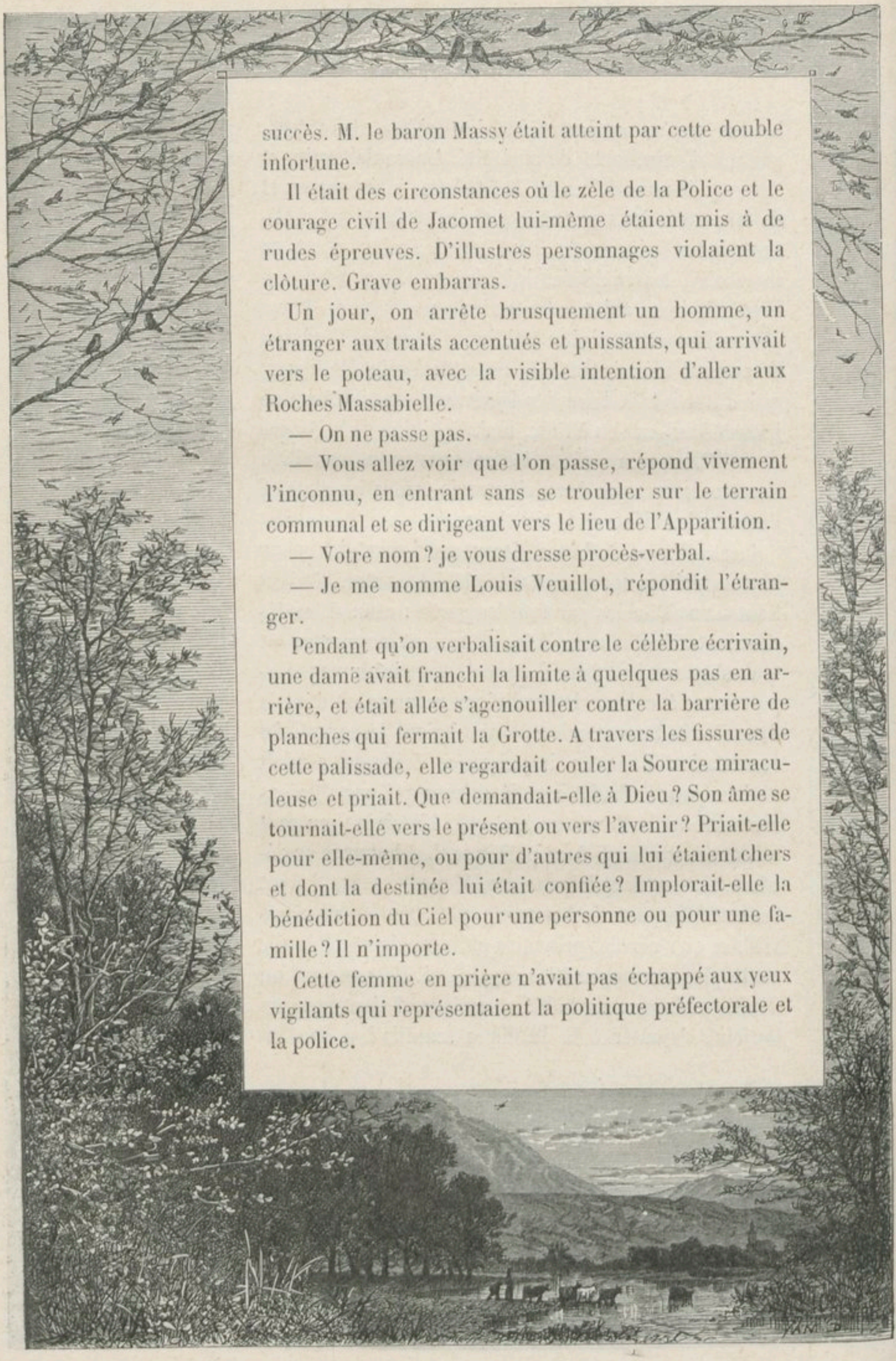
De Cauterets, de Baréges, de Luz, de Saint-Sauveur, des Eaux-Bonnes, de Bagnères-de-Bigorre, les étrangers accouraient à Lourdes. La ville était sillonnée par les équipages étincelants, traînés, comme c'est l'usage dans ces pays, par quatre vigoureux chevaux, harnachés et fanfreluchés de couleurs voyantes et de grelots sonores.

La plupart des pèlerins et des voyageurs se gardaient bien de respecter les consignes et les barrières. Ils bravaient les procès-verbaux et se rendaient à la Grotte :



les uns, par un sentiment de foi religieuse ; les autres, par un vif sentiment de curiosité. On voulait voir, et l'on voyait non-seulement Bernadette, mais encore et de tous côtés les personnes guéries et les témoins directs de ces événements. Dans tous les salons des eaux thermales, les multiples épisodes que nous avons racontés étaient l'objet de toutes les conversations. Peu à peu se formait l'opinion publique, non plus l'opinion de ce petit coin de terre de quarante à soixante lieues, qui s'étend à la base des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Toulouse ou à Foix, mais l'opinion de la France et de l'Europe, représentées en ce moment au milieu des montagnes par des visiteurs de toutes les classes, de toutes les idées et de tous les pays.

Les violences du baron Massy, aussi vexatoires pour la curiosité des uns que pour la piété des autres, étaient hautement blâmées par tous les partis : ceux-ci les déclaraient illégales, ceux-là les trouvaient inopportunes : tous s'accordaient pour les proclamer absolument impuissantes à vaincre le prodigieux mouvement dont la Grotte et la Source miraculeuse étaient le centre. La constatation de cette impuissance évidente rendait sévères pour le Préfet ceux-là mêmes qui partageaient son horreur du Surnaturel, et qui, à l'origine, eussent volontiers applaudi à sa politique. Les hommes en général, surtout dans la caste des Libres Penseurs, jugent les actes du pouvoir beaucoup plus par les résultats visibles que par des principes philosophiques. Réussir est le plus sûr moyen d'être approuvé. Échouer est un double malheur : car le blâme universel vient presque toujours s'ajouter à la publique humiliation de l'in-



succès. M. le baron Massy était atteint par cette double infortune.

Il était des circonstances où le zèle de la Police et le courage civil de Jacomet lui-même étaient mis à de rudes épreuves. D'illustres personnages violaient la clôture. Grave embarras.

Un jour, on arrête brusquement un homme, un étranger aux traits accentués et puissants, qui arrivait vers le poteau, avec la visible intention d'aller aux Roches Massabielle.

— On ne passe pas.

— Vous allez voir que l'on passe, répond vivement l'inconnu, en entrant sans se troubler sur le terrain communal et se dirigeant vers le lieu de l'Apparition.

— Votre nom ? je vous dresse procès-verbal.

— Je me nomme Louis Veuillot, répondit l'étranger.

Pendant qu'on verbalisait contre le célèbre écrivain, une dame avait franchi la limite à quelques pas en arrière, et était allée s'agenouiller contre la barrière de planches qui fermait la Grotte. A travers les fissures de cette palissade, elle regardait couler la Source miraculeuse et priait. Que demandait-elle à Dieu ? Son âme se tournait-elle vers le présent ou vers l'avenir ? Priait-elle pour elle-même, ou pour d'autres qui lui étaient chers et dont la destinée lui était confiée ? Implorait-elle la bénédiction du Ciel pour une personne ou pour une famille ? Il n'importe.

Cette femme en prière n'avait pas échappé aux yeux vigilants qui représentaient la politique préfectorale et la police.

L'Argus quitte M. Veuillot et court vers cette femme à genoux.

— Madame, dit-il, il n'est pas permis de prier ici. Vous êtes prise en flagrant délit ; vous aurez à en répondre devant M. le Juge de Paix, jugeant au correctionnel et en dernier ressort. Au nom de la Loi, je vous dresse procès-verbal. Votre nom?

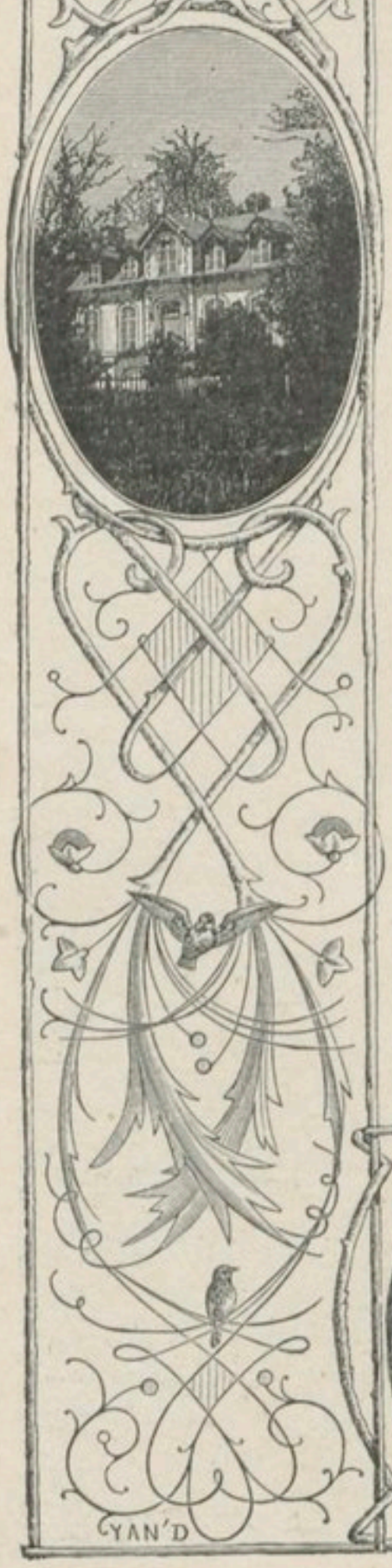
— Volontiers, dit la dame, je suis Madame l'Amirale Bruat, Gouvernante de Son Altesse le Prince Impérial.

Le terrible Jacomet avait plus que personne le sentiment des hiérarchies sociales et le respect des puissances établies. Il ne verbalisa point.

De telles scènes se renouvelaient souvent. Certains procès-verbaux effrayaient les agents du Préfet et eussent probablement effrayé le Préfet lui-même. Désordre déplorable : l'Arrêté était violé impunément par les puissants, tandis qu'on sévissait contre les faibles. On avait deux poids et deux mesures.

V

La question soulevée par les faits surnaturels, par les Apparitions vraies ou fausses de la Vierge, par le jaillissement de la Source, par les miraculeuses guérisons, réelles ou controuvées, ne pouvait cependant, de l'avis de tous, demeurer éternellement en suspens. Il était nécessaire que toutes choses fussent soumises

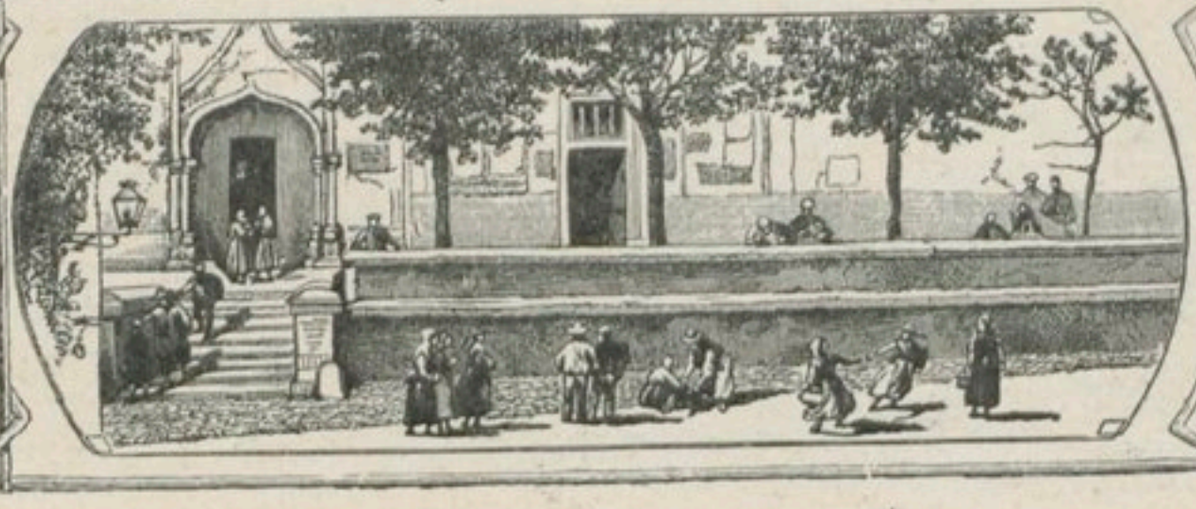


à un examen compétent et sévère. Les étrangers, qui n'étaient dans cette contrée que pour une saison rapide, qui n'avaient point assisté à l'origine de ces événements extraordinaires et qui n'avaient pu, comme les gens du pays, se former une conviction raisonnée, étaient unanimes, au milieu des récits variés et des appréciations diverses qu'ils entendaient de toutes parts, à s'étonner du silence complet et de l'apparente indifférence de l'Autorité ecclésiastique. Autant on blâmait l'intervention du Pouvoir civil, autant on condamnait l'abstention prolongée du Pouvoir religieux, personnifié dans l'Évêque.

Les Libres Penseurs, interprétant à leur gré les longues hésitations et l'attitude du Prélat, se croyaient sûrs de son verdict. Les amis de M. Massy commençaient à crier bien haut que Mgr Laurence était d'accord avec le Préfet sur l'appréciation des événements. Ils rejetaient sur l'Évêque toute la responsabilité des actes violents de l'Administration. « L'Évêque », disaient-ils, « pouvait d'une parole arrêter la Superstition. Il n'avait pour cela qu'à porter son jugement, qui est le même que le nôtre, et à condamner la folie publique, comme c'était son droit et son devoir. L'Autorité civile n'a été forcée d'agir qu'à son défaut. »

Les croyants, devant l'évidence des faits miraculeux, se considéraient également comme certains d'un verdict solennel en faveur de leur foi.

D'autres, en très-grand nombre parmi les étrangers, n'avaient point de conviction ou de parti arrêté, et demandaient à être tirés de leur incertitude par une enquête définitive. « A quoi sert l'Autorité religieuse »,



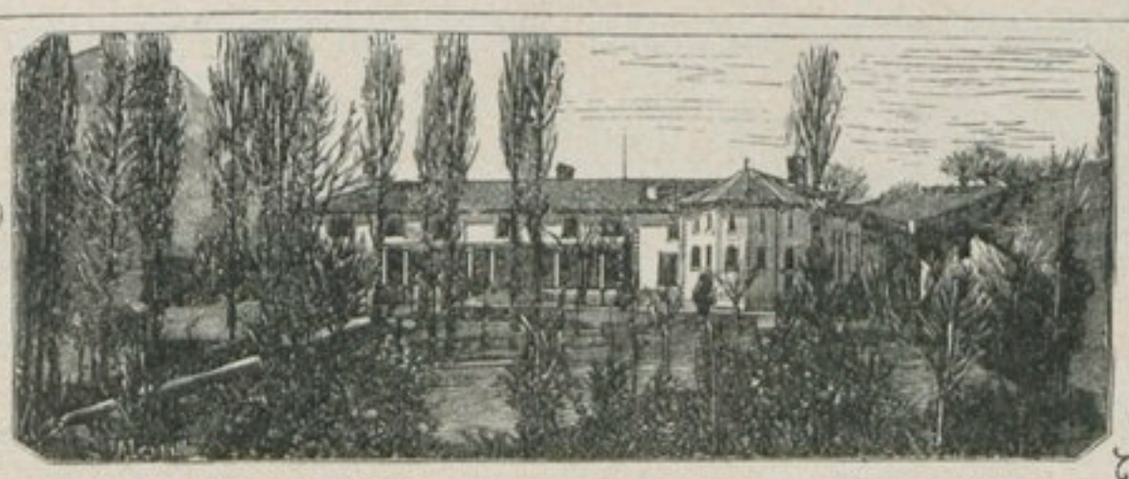
disaient-ils, « si ce n'est à juger de pareils débats et à fixer la foi de ceux qui, à cause de la distance, du manque de documents ou de tout autre motif, ne peuvent examiner ni décider par eux-mêmes? »

D'incessantes réclamations arrivaient de la sorte à l'Évêché. Au murmure des multitudes se joignait la voix des classes qu'on a coutume d'appeler éclairées, bien que souvent les petites lumières de la terre leur fassent perdre de vue la Grande Lumière des Cieux. De toutes parts on demandait une enquête.

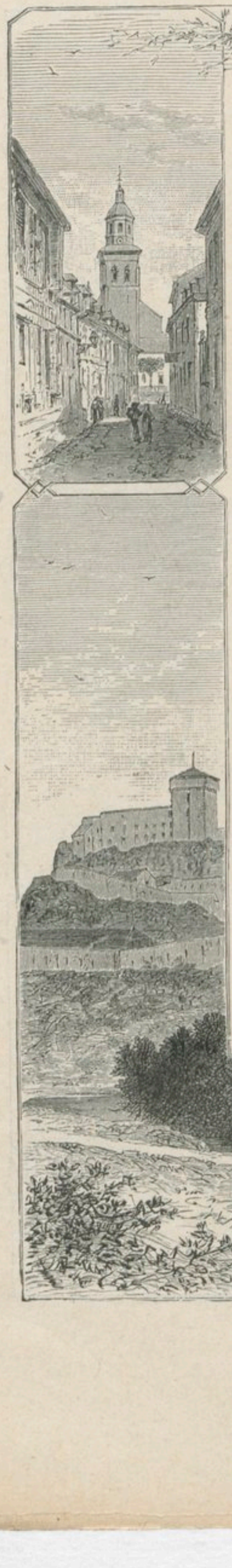
Les cures surnaturelles continuaient de se produire. De cent côtés on adressait à l'Évêché des rapports authentiques sur ces guérisons miraculeuses, signés par de nombreux témoins[2].



Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, Bernadette avait entendu en elle-même la voix qui s'était tue depuis quelques mois et qui l'appelait, non plus aux Roches Massabielle, alors fermées et gardées, mais sur la rive droite du Gave, dans ces prairies où la foule se rassemblait et priait, à l'abri des procès-verbaux et des vexations de la Police. Il était huit heures du soir. A peine l'enfant se fut-elle agenouillée et eut-elle commencé la récitation du chapelet, que la très-sainte Mère de Jésus-Christ lui apparut. Le Gave, qui séparait Bernadette de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confir-



YAN'D



mer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit des lèvres divines. A un certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire un « Au revoir » très-lointain ou un adieu suprême; puis, Elle disparut et rentra dans les cieux. Ce fut la dix-huitième Apparition : ce devait être la dernière.

VI

Dans un sens différent ou opposé eurent lieu des faits étranges, qu'il importe de signaler. A trois ou quatre reprises, quelques enfants et quelques femmes prétendirent avoir des visions comme Bernadette.

Ces Visions étaient-elles vraies? La Mystique diabolique essayait-elle de se mêler, pour la troubler, à la Mystique divine? Y avait-il simplement au fond de ces singuliers phénomènes le dérangement d'esprit, l'exaltation ou la perverse espièglerie de quelques méchants enfants? Ou bien fallait-il chercher quelque part, se cachant dans une ombre perfide, certaines mains hostiles qui poussaient ces visionnaires en avant pour discréditer les événements miraculeux de la Grotte? Nous ne savons.

La multitude, avec ses milliers de regards fixés sur tous les détails, avec ses intuitions et ses besoins de conclure, fut moins réservée que nous dans ses jugements.

L'hypothèse que les soi-disant visionnaires étaient

incités par de sourdes manœuvres de la Police prit aussitôt, à tort ou à raison, dans le public devenu fort défiant, une très-sérieuse consistance. Les deux ou trois enfants qui prétendaient avoir des Apparitions mêlaient à leur récit, d'ailleurs assez incohérent, toutes sortes d'extravagances. Ils escaladèrent un jour la barrière en planches qui fermait la Grotte, et, sous prétexte d'offrir leurs services aux pèlerins, de puiser pour eux de l'eau, de faire toucher leurs chapelets à la Roche bénie, ils recevaient et s'appropriaient des offrandes. Détail remarquable ! Jacomet, à qui il eût été si facile de les arrêter, ne les inquiétait point. Il affectait tantôt de ne point s'apercevoir de ces scènes étranges, de ces extases, de ces infractions à l'Arrêté, tantôt d'être absent quand elles se produisaient.

De ces surprenantes allures du très-habile et très-perspicace Commissaire, chacun avait conclu à une de ces roueries ténébreuses dont on croit capables, trop souvent peut-être, les hommes de la Police et même ceux de l'Administration. « M. le baron Massy, » disait-on, « voyant l'opinion publique se retirer de lui, et convaincu, par expérience, de l'impossibilité d'arrêter de front les événements à l'aide de la violence, essaye de les déshonorer dans leur principe en fomentant de faux visionnaires, dont il fera ensuite grand bruit dans les journaux et auprès du Gouvernement. *Is fecit cui prodest.* »

Quoi qu'il en fût de la valeur de ces soupçons, très-probablement injustes, de telles scènes pouvaient troubler les esprits. M. le Curé de Lourdes, ému de



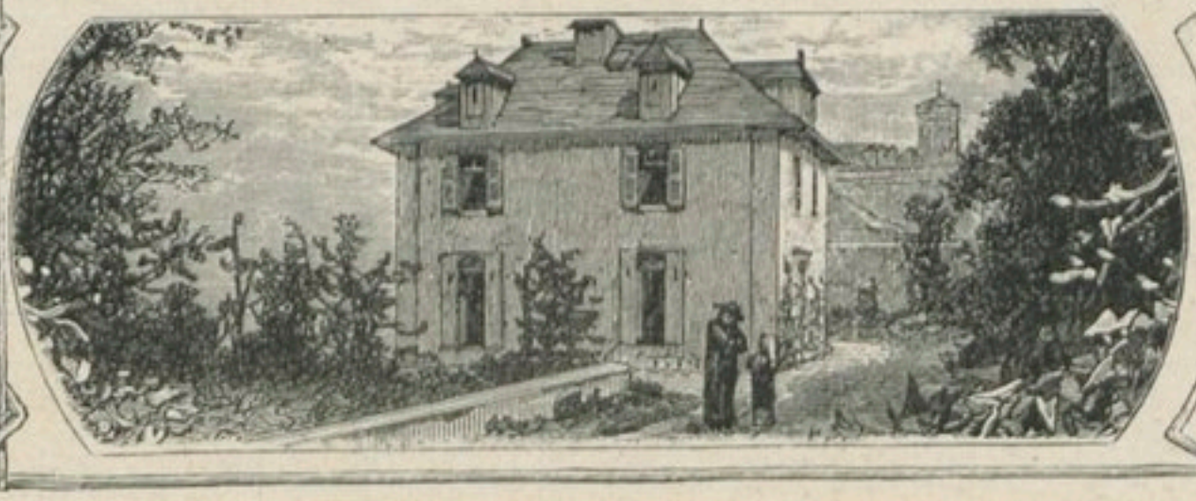
ces scandales, se hâta de chasser honteusement du catéchisme les enfants visionnaires, en déclarant que, si de pareils faits se renouvelaient une seule fois, il saurait faire, lui-même, une enquête sévère et en découvrir les véritables instigateurs.

L'attitude et la menace du Curé eurent un effet subit et radical. Les prétendues visions cessèrent net, et il n'en fut plus question. Elles n'avaient duré que quatre ou cinq jours.

L'abbé Peyramale instruisit l'Évêché de cet incident. Quant à M. Jacomet, il adressa de son côté, aux autorités compétentes, un rapport hyperbolique et romanesque, dont nous aurons plus tard l'occasion de parler.

Cette audacieuse tentative de l'esprit ennemi, essayant de dénaturer et de déshonorer le mouvement, venait s'ajouter à toutes les raisons péremptoires qui pressaient l'Évêque d'agir. Tout se réunissait pour montrer que le moment d'intervenir était arrivé, et pour mettre l'Autorité religieuse en demeure d'examiner et de se prononcer.

Des hommes considérables dans le monde chrétien, tels que Mgr de Salinis, archevêque d'Auch ; Mgr Thibaud, évêque de Montpellier ; Mgr de Garsignies, évêque de Soissons ; M. Louis Veuillot, rédacteur en chef du journal *l'Univers ;* des personnages moins connus, mais d'une haute notabilité, M. de Rességuier, ancien député ; M. Vène, Ingénieur en Chef des Mines, Inspecteur général des eaux thermales de la chaîne des Pyrénées, et un grand nombre de catholiques éminents se trouvaient alors dans ces contrées. Tous



YAN'D

avaient étudié les faits extraordinaires qui font l'objet de cette histoire; tous avaient vu et interrogé Bernadette; tous avaient cru ou inclinaient à croire. On citait un Évêque des plus vénérés qui n'avait pu contenir son émotion au récit si vivant, si naïf et si éclatant de vérité de la jeune Voyante. En contemplant cette petite enfant sur le front de laquelle l'ineffable Vierge, Mère de Dieu, avait reposé ses regards, le Prélat n'avait point su résister au premier mouvement de son cœur attendri : il s'était prosterné, lui, prince de l'Église, devant la majesté de cette humble paysanne.

— Priez pour moi, bénissez-moi, moi et mon troupeau, lui dit-il d'une voix étouffée, et se troublant au point de plier les genoux.

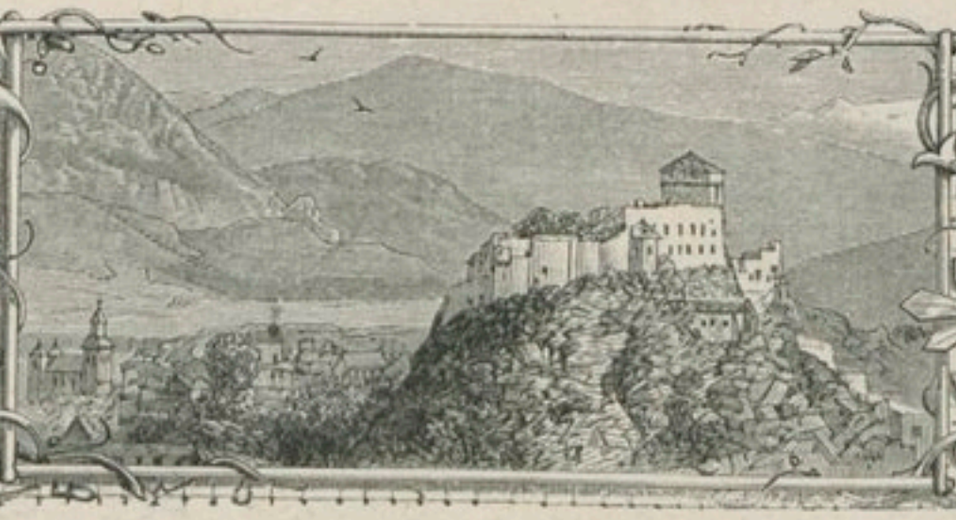
— Relevez-vous, Monseigneur ! C'est à vous de bénir cette enfant, s'écria le Curé de Lourdes, présent à cette scène, et prenant vivement l'Évêque par la main pour l'aider à se remettre debout.

Quelque brusques et rapides qu'eussent été le geste et l'intervention du prêtre, Bernadette l'avait déjà devancé; et, toute confuse en son humilité, elle courbait la tête sous la main de Sa Grandeur. L'Évêque la bénit, non sans verser des larmes.



VII

L'ensemble des événements, le témoignage de tant d'hommes graves, le spectacle de leur conviction après examen, étaient faits pour frapper l'esprit clair et





sagace de l'Évêque de Tarbes. Mgr Laurence jugea que l'heure était venue de parler, et il sortit enfin de son silence. Le 28 juillet, il rendit une Ordonnance qui fut connue immédiatement dans tout le diocèse, et qui produisit une immense émotion : car chacun comprit que la situation extraordinaire dont on était préoccupé depuis si longtemps allait enfin marcher vers sa solution. En voici le dispositif :

« Article premier. — Une commission est instituée » dans le diocèse de Tarbes à l'effet de rechercher :

» Si des guérisons ont été opérées par l'usage de » l'eau de la Grotte de Lourdes, soit en boissons, soit » en lotions, et si ces guérisons peuvent s'expliquer » naturellement, ou si elles doivent être attribuées à » une cause surnaturelle ;

» Si les Visions que prétend avoir eues, dans la » Grotte, l'enfant Bernadette Soubirous, sont réelles, » et, dans ce cas, si elles peuvent s'expliquer natu- » rellement, ou si elles revêtent un caractère surna- » turel et divin ;

» Si l'objet apparu a fait des demandes, manifesté » des intentions à cette enfant ; si celle-ci a été char- » gée de les communiquer, à qui, et quelles seraient » les demandes ou intentions manifestées.

» Si la Fontaine qui coule aujourd'hui dans la » Grotte existait avant la Vision que Bernadette Sou- » birous prétend avoir eue.

» ART. II. — La Commission ne nous présentera que » des faits établis sur des preuves solides ; elle nous » adressera sur ces faits des rapports circonstanciés, » contenant son avis.

» ART. III. — MM. les Doyens du diocèse seront les » principaux correspondants de la Commission ; ils » sont priés de lui signaler :

» Les faits qui se seront produits dans leurs » doyennés respectifs ;

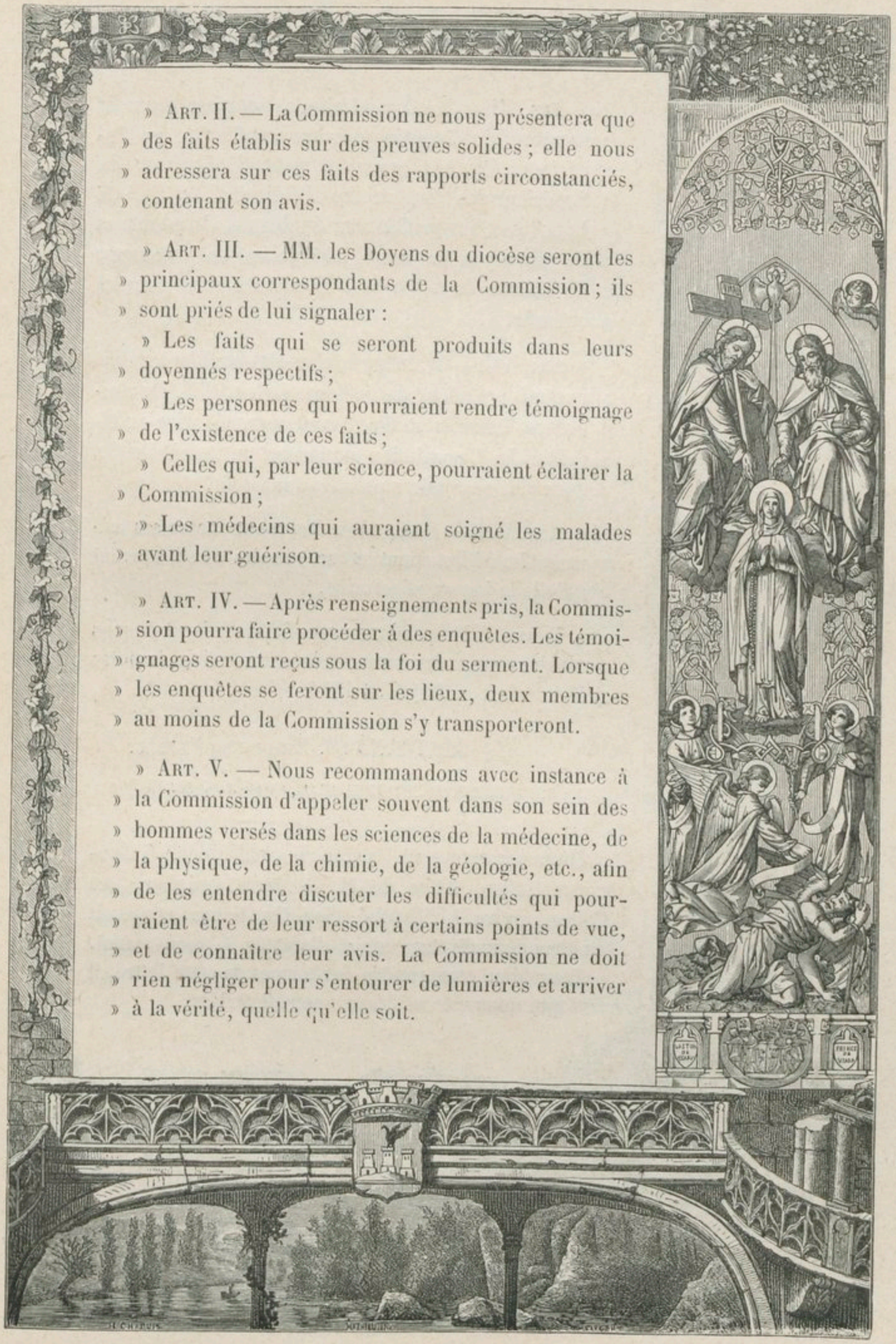
» Les personnes qui pourraient rendre témoignage » de l'existence de ces faits ;

» Celles qui, par leur science, pourraient éclairer la » Commission ;

» Les médecins qui auraient soigné les malades » avant leur guérison.

» ART. IV. — Après renseignements pris, la Commis- » sion pourra faire procéder à des enquêtes. Les témoi- » gnages seront reçus sous la foi du serment. Lorsque » les enquêtes se feront sur les lieux, deux membres » au moins de la Commission s'y transporteront.

» ART. V. — Nous recommandons avec instance à » la Commission d'appeler souvent dans son sein des » hommes versés dans les sciences de la médecine, de » la physique, de la chimie, de la géologie, etc., afin » de les entendre discuter les difficultés qui pour- » raient être de leur ressort à certains points de vue, » et de connaître leur avis. La Commission ne doit » rien négliger pour s'entourer de lumières et arriver » à la vérité, quelle qu'elle soit.





» Art. VI. — La Commission se compose des neuf » membres du Chapitre de notre cathédrale, des Su- » périeurs de nos grand et petit Séminaires, du » Supérieur des Missionnaires du diocèse, du Curé de » Lourdes et des professeurs de dogme, de morale et » de physique de notre Séminaire. Le professeur » de chimie de notre petit Séminaire sera souvent » entendu.

» Art. VII. — M. Nogaro, chanoine-archiprêtre, est » nommé président de la Commission. MM. les cha- » noines Tabariès et Soulé sont nommés vice-prési- » dents. La Commission nommera un secrétaire et » deux vice-secrétaires pris dans son sein.

» Art. VIII. — La Commission commencera ses tra- » vaux immédiatement et se réunira aussi souvent » qu'elle le jugera nécessaire.

» Donné à Tarbes, dans notre Palais épiscopal, sous » notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre » Secrétaire, le 28 juillet 1858.

» † BERTRAND-S^te^, Évêque de Tarbes.

» Par mandement, Fourcade, *Chanoine-Secrétaire.* »

Monseigneur venait à peine de rendre cette Ordonnance qu'une lettre de M. Rouland, ministre des Cultes, arriva à l'Évêché. Son Excellence conjurait Sa Grandeur d'intervenir et d'arrêter le mouvement.

Pour bien comprendre les termes de cette lettre, il faut que nous retournions un peu en arrière.

VIII

Que la Police ou l'Administration eussent fomenté les faux visionnaires, ou qu'elles fussent les innocentes victimes du soupçon universel, c'est ce qu'il est impossible de savoir d'une façon exempte de doute; c'est ce qu'il serait plus impossible encore d'établir sur des documents réguliers. En pareille matière, les preuves, quand il y en a, sont presque toujours détruites par des mains intéressées. Il ne reste alors, pour parvenir à la vérité, que la physionomie générale des événements et le sentiment unanime du public contemporain, sentiment parfois très-juste assurément, mais, souvent aussi, empreint de passion et entaché d'erreur. En présence de ces éléments incomplets, de cette ombre mêlée de lumière, et de cette lumière mêlée d'ombre, l'historien n'a qu'à raconter les faits authentiques et avérés, à exprimer sur le reste ses doutes, ses inquiétudes, ses scrupules, et à laisser le lecteur trancher la question et se déterminer pour le plus probable.

Donc, quelle que fût la cause ou l'influence inconnue qui eût poussé deux ou trois gamins de la rue à faire les visionnaires, M. Jacomet, M. Massy et leurs amis s'étaient empressés de grossir à tous les yeux et d'exploiter bruyamment ces enfantillages. Ils s'efforcèrent d'appeler de ce côté l'attention des multitudes et de la détourner des graves événements, tels que les divines extases de Bernadette, le jaillissement de la



Source, la guérison des malades, qui avaient captivé la foi populaire. Quand la bataille est perdue sur un point, les grands stratégistes essayent, par quelque démonstration simulée, d'attirer l'ennemi sur un terrain plein d'embûches et miné à l'avance : c'est ce qu'on appelle « opérer une diversion ».

La brusque disparition des fausses visions et des faux visionnaires devant l'attention en éveil et les clairvoyantes menaces de l'abbé Peyramale déjoua, dès les premiers jours, les espérances conçues par les profonds tacticiens de la Libre Pensée.

Le bon sens public demeura ferme sur le vrai terrain de la question et ne se laissa pas tromper.

Il n'en fut pas de même de la haute raison de M. le ministre Rouland, et voici comment il advint que ce ferme esprit fut égaré.

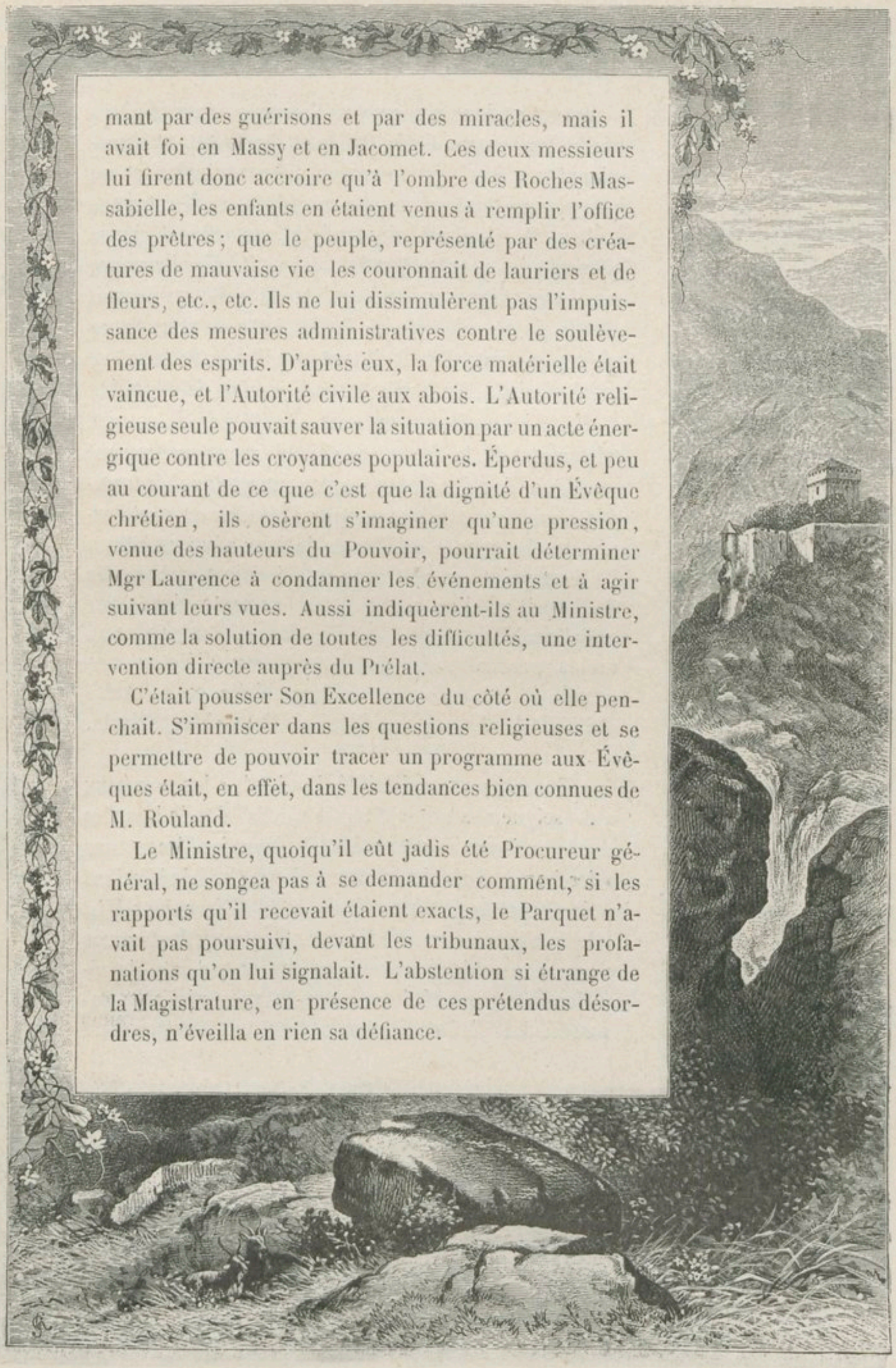
Tentant contre la triomphante et irrésistible force des choses un effort désespéré, employant les dernières ressources de leur génie à faire sortir à tout prix de ces minimes incidents une suprême chance de résister enfin à la déroute et de reprendre l'offensive, MM. Jacomet et Massy avaient adressé au Ministre des Cultes le plus hyperbolique et le plus fantastique tableau de ces scènes enfantines.

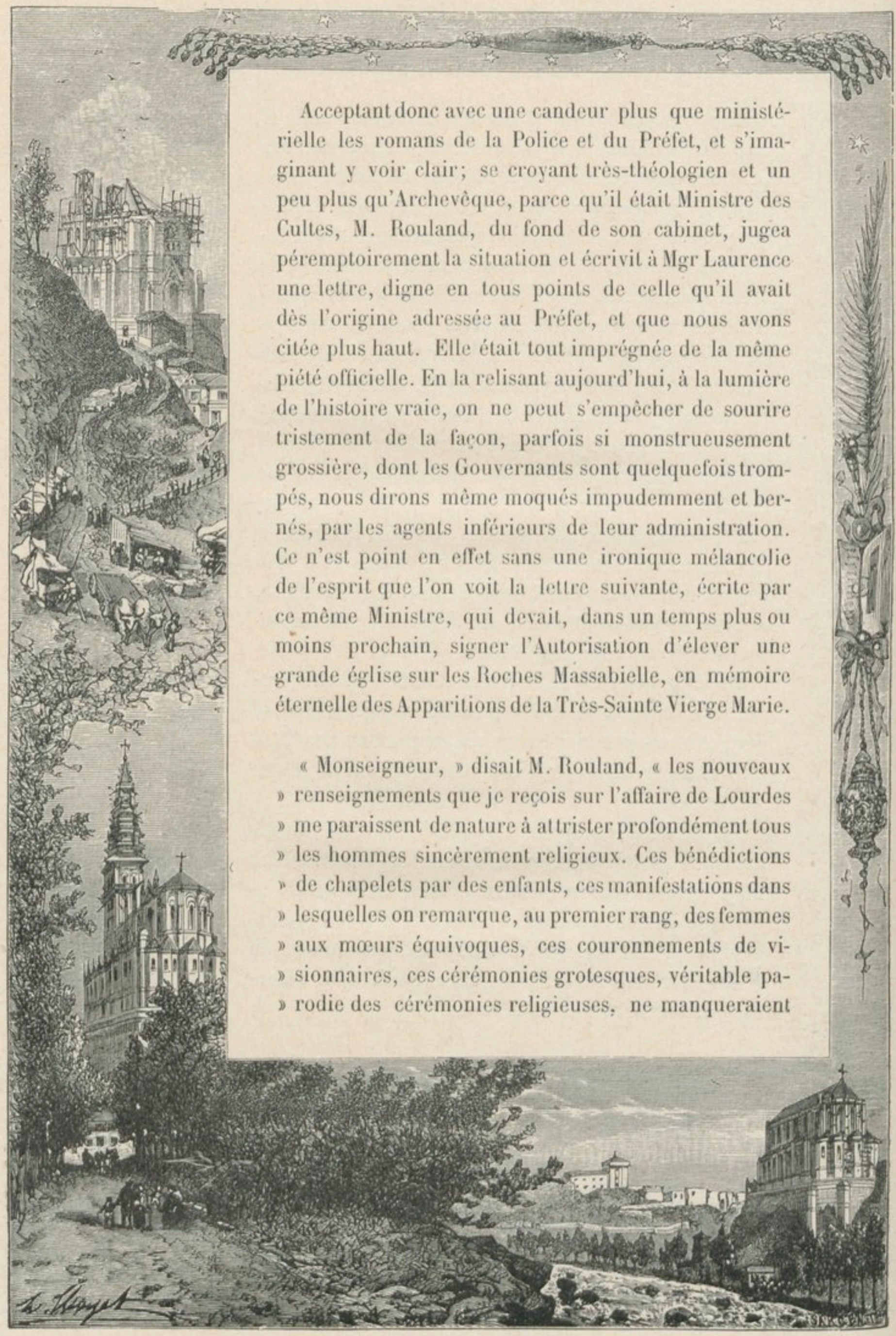
Or, par une illusion assez peu concevable de la part d'un homme d'État ayant passé par la pratique contemporaine, M. Rouland avait une confiance aveugle dans les rapports officiels. La foi ne se perd pas, quoi qu'on dise, mais elle se déplace. Le philosophe Rouland n'avait pas foi en Notre-Dame de Lourdes, s'affir-

mant par des guérisons et par des miracles, mais il avait foi en Massy et en Jacomet. Ces deux messieurs lui firent donc accroire qu'à l'ombre des Roches Massabielle, les enfants en étaient venus à remplir l'office des prêtres ; que le peuple, représenté par des créatures de mauvaise vie les couronnait de lauriers et de fleurs, etc., etc. Ils ne lui dissimulèrent pas l'impuissance des mesures administratives contre le soulèvement des esprits. D'après eux, la force matérielle était vaincue, et l'Autorité civile aux abois. L'Autorité religieuse seule pouvait sauver la situation par un acte énergique contre les croyances populaires. Éperdus, et peu au courant de ce que c'est que la dignité d'un Évêque chrétien, ils osèrent s'imaginer qu'une pression, venue des hauteurs du Pouvoir, pourrait déterminer Mgr Laurence à condamner les événements et à agir suivant leurs vues. Aussi indiquèrent-ils au Ministre, comme la solution de toutes les difficultés, une intervention directe auprès du Prélat.

C'était pousser Son Excellence du côté où elle penchait. S'immiscer dans les questions religieuses et se permettre de pouvoir tracer un programme aux Évêques était, en effet, dans les tendances bien connues de M. Rouland.

Le Ministre, quoiqu'il eût jadis été Procureur général, ne songea pas à se demander comment, si les rapports qu'il recevait étaient exacts, le Parquet n'avait pas poursuivi, devant les tribunaux, les profanations qu'on lui signalait. L'abstention si étrange de la Magistrature, en présence de ces prétendus désordres, n'éveilla en rien sa défiance.





Acceptant donc avec une candeur plus que ministérielle les romans de la Police et du Préfet, et s'imaginant y voir clair; se croyant très-théologien et un peu plus qu'Archevêque, parce qu'il était Ministre des Cultes, M. Rouland, du fond de son cabinet, jugea péremptoirement la situation et écrivit à Mgr Laurence une lettre, digne en tous points de celle qu'il avait dès l'origine adressée au Préfet, et que nous avons citée plus haut. Elle était tout imprégnée de la même piété officielle. En la relisant aujourd'hui, à la lumière de l'histoire vraie, on ne peut s'empêcher de sourire tristement de la façon, parfois si monstrueusement grossière, dont les Gouvernants sont quelquefois trompés, nous dirons même moqués impudemment et bernés, par les agents inférieurs de leur administration. Ce n'est point en effet sans une ironique mélancolie de l'esprit que l'on voit la lettre suivante, écrite par ce même Ministre, qui devait, dans un temps plus ou moins prochain, signer l'Autorisation d'élever une grande église sur les Roches Massabielle, en mémoire éternelle des Apparitions de la Très-Sainte Vierge Marie.

« Monseigneur, » disait M. Rouland, « les nouveaux » renseignements que je reçois sur l'affaire de Lourdes » me paraissent de nature à attrister profondément tous » les hommes sincèrement religieux. Ces bénédictions » de chapelets par des enfants, ces manifestations dans » lesquelles on remarque, au premier rang, des femmes » aux mœurs équivoques, ces couronnements de vi- » sionnaires, ces cérémonies grotesques, véritable pa- » rodie des cérémonies religieuses, ne manqueraient

» pas de donner libre carrière aux attaques des jour-
» naux protestants et de quelques autres feuilles, si
» l'Autorité centrale n'intervenait pour modérer l'ar-
» deur de leur polémique. Ces scènes scandaleuses
» n'en déconsidèrent pas moins la Religion aux yeux
» des populations, et je crois de mon devoir, Monsei-
» gneur, d'appeler de nouveau sur ces faits votre plus
» scrupuleuse attention...

» Ces manifestations regrettables me semblent aussi
» de nature *à faire sortir le Clergé de la réserve dans*
» *laquelle il s'est tenu jusqu'à présent*. Je ne puis, du
» reste, sur ce point, que faire un pressant appel
» à toute la prudence et à toute la fermeté de Votre
» Grandeur, en lui demandant *si Elle ne jugera pas à*
» *propos de réprouver publiquement de semblables*
» *profanations*.

» Agréez, etc.

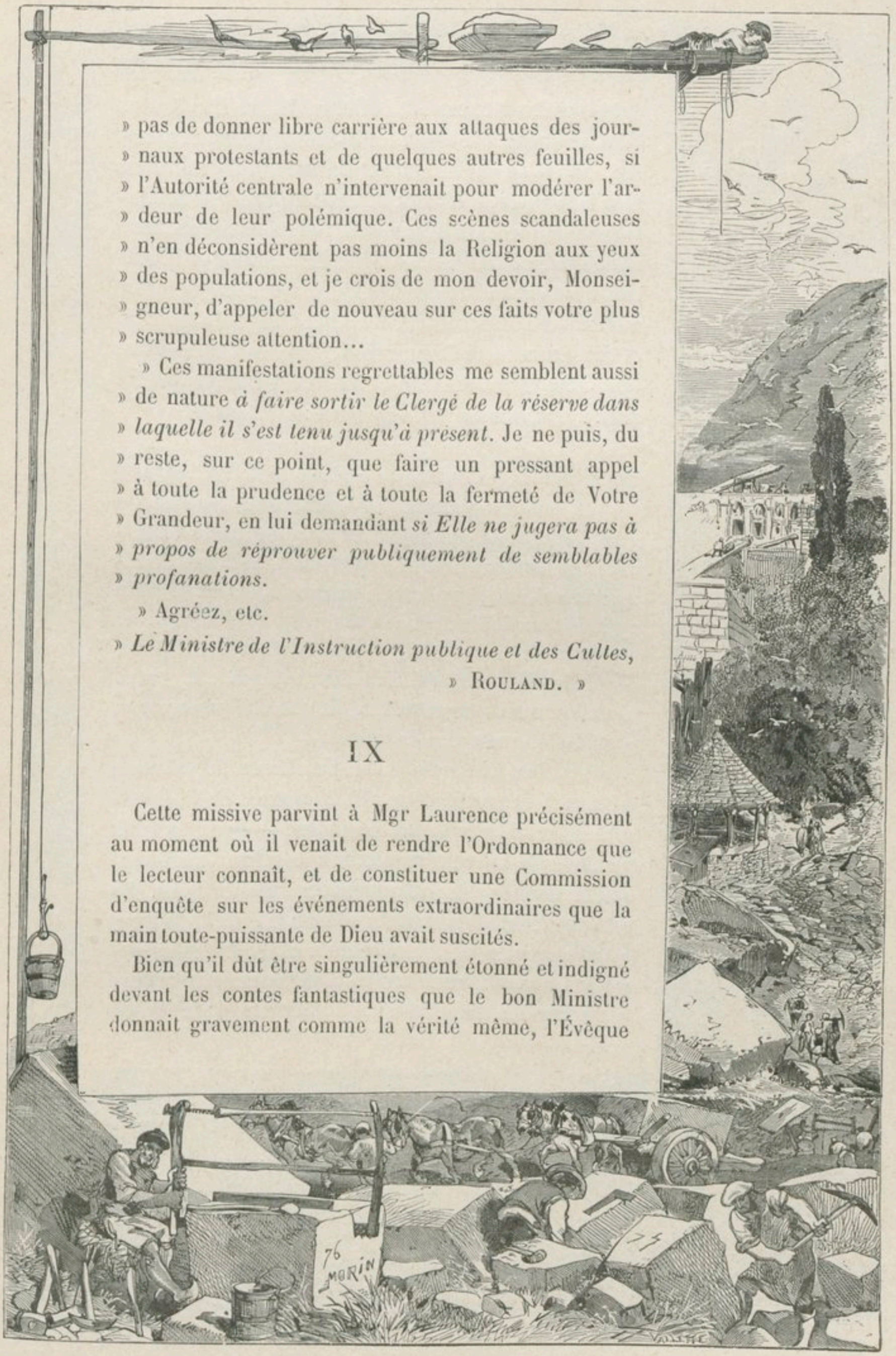
» *Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*,

» ROULAND. »

IX

Cette missive parvint à Mgr Laurence précisément au moment où il venait de rendre l'Ordonnance que le lecteur connaît, et de constituer une Commission d'enquête sur les événements extraordinaires que la main toute-puissante de Dieu avait suscités.

Bien qu'il dût être singulièrement étonné et indigné devant les contes fantastiques que le bon Ministre donnait gravement comme la vérité même, l'Évêque





sut répondre avec mesure à la lettre de Son Excellence. Sans se prononcer encore sur le fond même des choses, dont il ne voulait, en sa prudence, prématurer en rien la solution, il rétablit l'exactitude des faits si honteusement travestis. Il exposa avec une grande netteté et une entière franchise la ligne de conduite qu'il avait suivie et fait suivre au Clergé, jusqu'à ce que le flot montant des événements l'eût enfin obligé d'intervenir et de nommer une Commission d'enquête. Au Ministre qui, sans rien connaître et sans rien étudier, lui disait : « Condamnez, » il répondait : « J'examine. »

« Monsieur le Ministre », écrivait le Prélat, « grand » a été mon étonnement en lisant votre dépêche. Je » suis, moi aussi, renseigné sur ce qui se passe à Lour- » des et, comme Évêque, hautement intéressé à ré- » prouver tout ce qui est de nature à attrister la Reli- » gion et les fidèles. Or je peux vous affirmer que les » scènes dont vous m'entretenez n'ont pas existé telles » qu'elles vous ont été signalées, et que, s'il y a eu » quelques faits regrettables, ils ont été passagers et » qu'il n'en reste plus de traces.

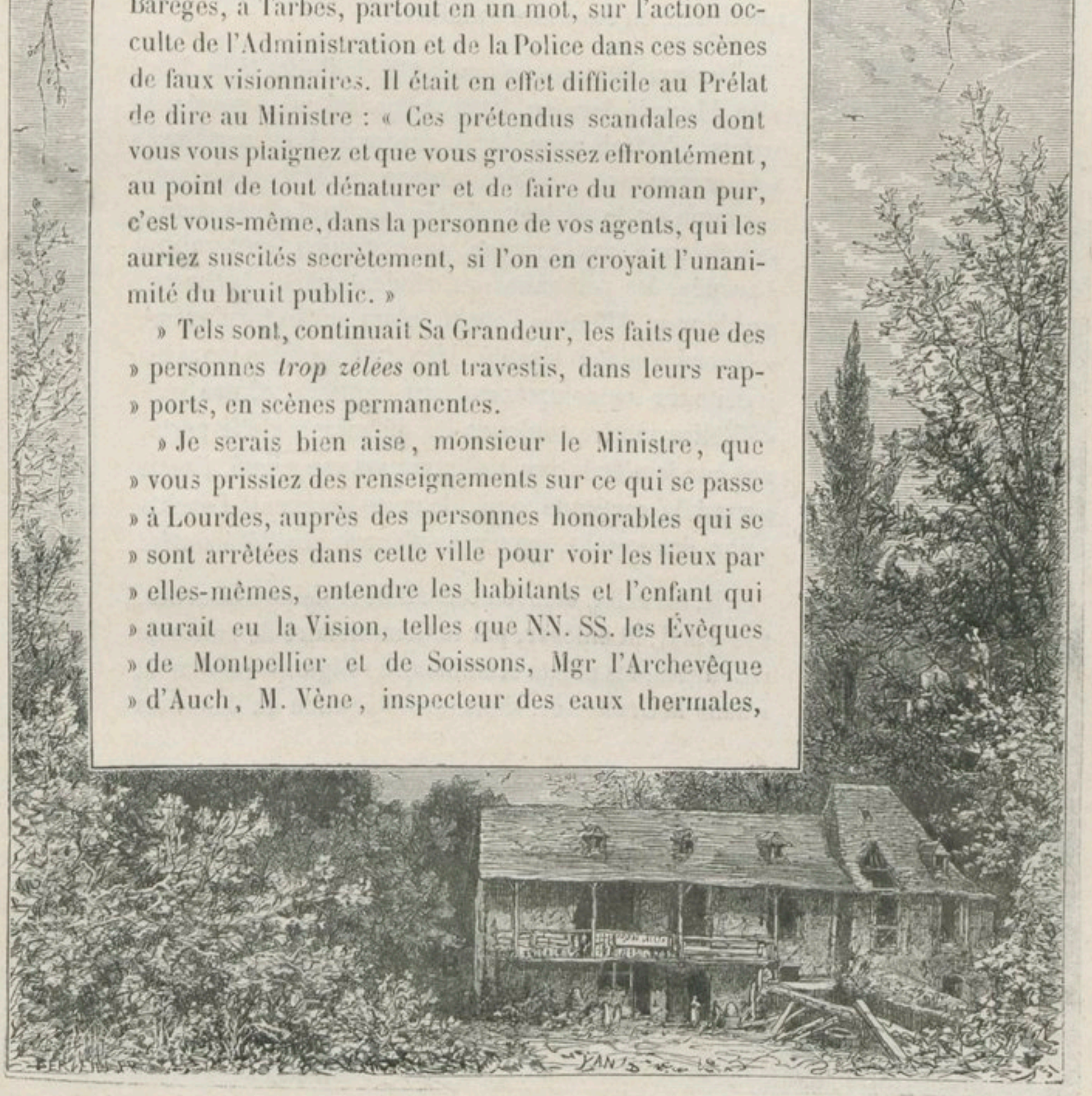
» Les faits auxquels Votre Excellence fait allusion » se seraient passés depuis la fermeture de la Grotte » et la première semaine de juillet. — Deux ou trois » enfants de Lourdes se mirent à faire les visionnaires » et à débiter des extravagances dans les rues. La » Grotte étant alors fermée, comme je l'ai dit, ils trou- » vaient moyen de s'y introduire et d'offrir leurs ser- » vices aux visiteurs arrêtés à la barrière pour faire » toucher les chapelets dans l'intérieur de la Grotte,

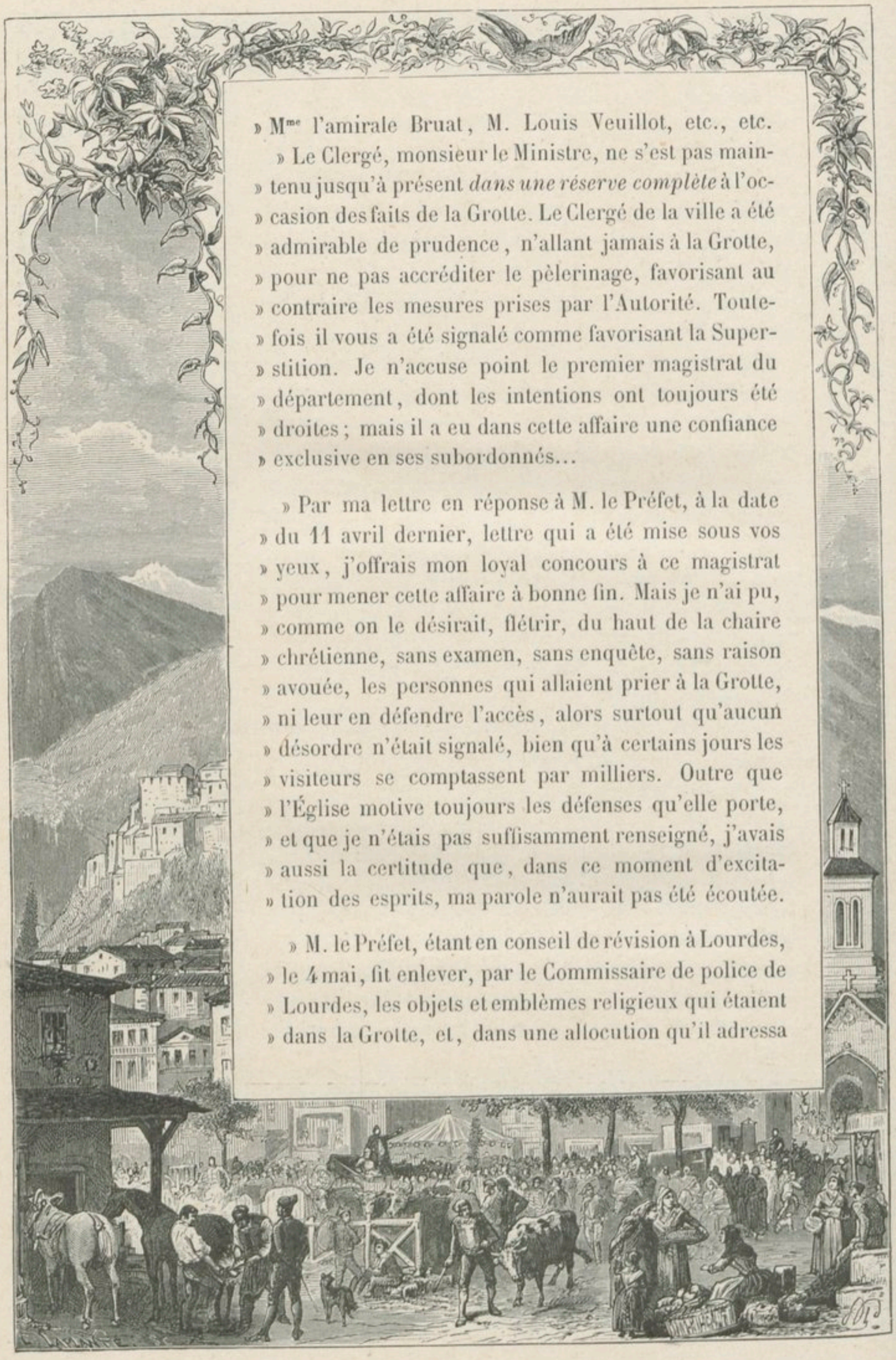
» et recevoir leurs offrandes pour se les approprier.
» L'un d'eux, qui se faisait le plus remarquer par ses
» excentricités, parfois peu séantes, était attaché à
» l'Église de Lourdes comme enfant de chœur. M. le
» Curé l'a vivement réprimandé, chassé du catéchisme
» et exclu du service de l'Église. Ce désordre n'a été
» que passager. Le public n'a vu là que des espiègle-
» ries d'enfant, que quelques menaces ont fait cesser.

Chacun comprendra par quelle raison de haute réserve Sa Grandeur ne mentionna pas ici les soupçons que tout le monde émettait à Lourdes, à Cauterets, à Baréges, à Tarbes, partout en un mot, sur l'action occulte de l'Administration et de la Police dans ces scènes de faux visionnaires. Il était en effet difficile au Prélat de dire au Ministre : « Ces prétendus scandales dont vous vous plaignez et que vous grossissez effrontément, au point de tout dénaturer et de faire du roman pur, c'est vous-même, dans la personne de vos agents, qui les auriez suscités secrètement, si l'on en croyait l'unanimité du bruit public. »

» Tels sont, continuait Sa Grandeur, les faits que des
» personnes *trop zélées* ont travestis, dans leurs rap-
» ports, en scènes permanentes.

» Je serais bien aise, monsieur le Ministre, que
» vous prissiez des renseignements sur ce qui se passe
» à Lourdes, auprès des personnes honorables qui se
» sont arrêtées dans cette ville pour voir les lieux par
» elles-mêmes, entendre les habitants et l'enfant qui
» aurait eu la Vision, telles que NN. SS. les Évêques
» de Montpellier et de Soissons, Mgr l'Archevêque
» d'Auch, M. Vène, inspecteur des eaux thermales,





» Mme l'amirale Bruat, M. Louis Veuillot, etc., etc.

» Le Clergé, monsieur le Ministre, ne s'est pas main-
» tenu jusqu'à présent *dans une réserve complète* à l'oc-
» casion des faits de la Grotte. Le Clergé de la ville a été
» admirable de prudence, n'allant jamais à la Grotte,
» pour ne pas accréditer le pèlerinage, favorisant au
» contraire les mesures prises par l'Autorité. Toute-
» fois il vous a été signalé comme favorisant la Super-
» stition. Je n'accuse point le premier magistrat du
» département, dont les intentions ont toujours été
» droites; mais il a eu dans cette affaire une confiance
» exclusive en ses subordonnés...

» Par ma lettre en réponse à M. le Préfet, à la date
» du 11 avril dernier, lettre qui a été mise sous vos
» yeux, j'offrais mon loyal concours à ce magistrat
» pour mener cette affaire à bonne fin. Mais je n'ai pu,
» comme on le désirait, flétrir, du haut de la chaire
» chrétienne, sans examen, sans enquête, sans raison
» avouée, les personnes qui allaient prier à la Grotte,
» ni leur en défendre l'accès, alors surtout qu'aucun
» désordre n'était signalé, bien qu'à certains jours les
» visiteurs se comptassent par milliers. Outre que
» l'Église motive toujours les défenses qu'elle porte,
» et que je n'étais pas suffisamment renseigné, j'avais
» aussi la certitude que, dans ce moment d'excita-
» tion des esprits, ma parole n'aurait pas été écoutée.

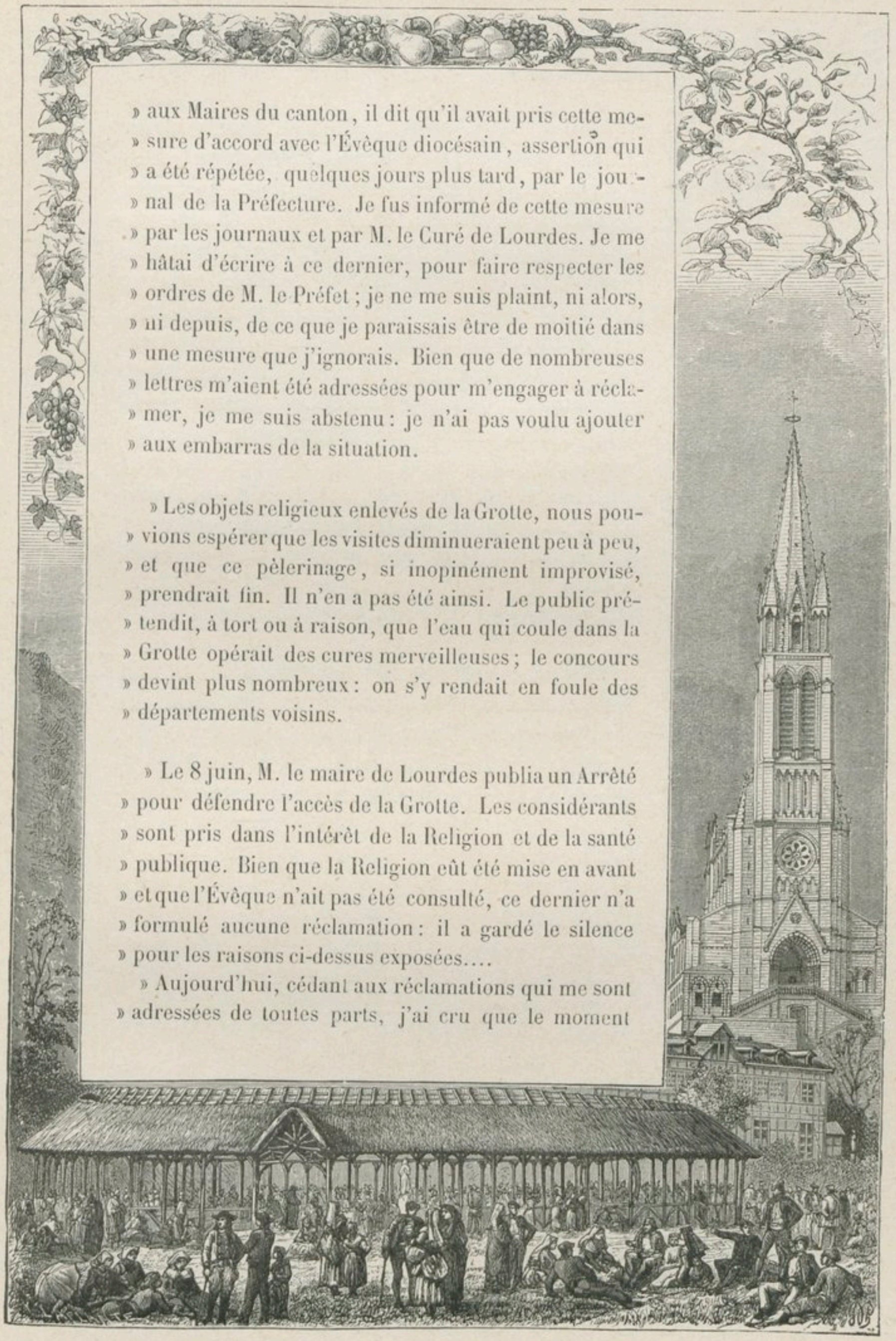
» M. le Préfet, étant en conseil de révision à Lourdes,
» le 4 mai, fit enlever, par le Commissaire de police de
» Lourdes, les objets et emblèmes religieux qui étaient
» dans la Grotte, et, dans une allocution qu'il adressa

» aux Maires du canton, il dit qu'il avait pris cette me-
» sure d'accord avec l'Évêque diocésain, assertion qui
» a été répétée, quelques jours plus tard, par le jour-
» nal de la Préfecture. Je fus informé de cette mesure
» par les journaux et par M. le Curé de Lourdes. Je me
» hâtai d'écrire à ce dernier, pour faire respecter les
» ordres de M. le Préfet ; je ne me suis plaint, ni alors,
» ni depuis, de ce que je paraissais être de moitié dans
» une mesure que j'ignorais. Bien que de nombreuses
» lettres m'aient été adressées pour m'engager à récla-
» mer, je me suis abstenu : je n'ai pas voulu ajouter
» aux embarras de la situation.

» Les objets religieux enlevés de la Grotte, nous pou-
» vions espérer que les visites diminueraient peu à peu,
» et que ce pèlerinage, si inopinément improvisé,
» prendrait fin. Il n'en a pas été ainsi. Le public pré-
» tendit, à tort ou à raison, que l'eau qui coule dans la
» Grotte opérait des cures merveilleuses ; le concours
» devint plus nombreux : on s'y rendait en foule des
» départements voisins.

» Le 8 juin, M. le maire de Lourdes publia un Arrêté
» pour défendre l'accès de la Grotte. Les considérants
» sont pris dans l'intérêt de la Religion et de la santé
» publique. Bien que la Religion eût été mise en avant
» et que l'Évêque n'ait pas été consulté, ce dernier n'a
» formulé aucune réclamation : il a gardé le silence
» pour les raisons ci-dessus exposées....

» Aujourd'hui, cédant aux réclamations qui me sont
» adressées de toutes parts, j'ai cru que le moment





» était venu de m'occuper utilement de cette affaire. » J'ai nommé une Commission, à l'effet de rechercher » et de rassembler les éléments nécessaires pour » prendre une décision, en ce qui me concerne, sur » une question qui remue le pays et qui, d'après les » renseignements qui m'arrivent, semble intéresser » la France entière. J'ai la confiance que les Fidèles la » recevront avec soumission, parce qu'ils savent que » je n'aurai rien négligé pour arriver à la vérité. Cette » Commission fonctionne depuis quelques jours; je me » détermine à rendre mon Ordonnance publique par » la voie de l'impression, dans l'espoir qu'elle contri- » buera à calmer les esprits, en attendant que la déci- » sion soit connue. J'aurai l'honneur d'en adresser, » sous peu de jours, un exemplaire à Votre Excel- » lence.

» Je suis, etc. B.-S., *Évêque de Tarbes.* »

Telle fut la lettre de Mgr Laurence à M. Rouland. Elle était claire, elle était concluante; il n'y avait rien à y répondre. Le Ministre des Cultes ne répliqua point. Il rentra dans le silence: cela était sage. Peut-être eût-il été plus sage encore de ne pas en sortir.

X

Au moment où Mgr Laurence venait, au nom de Religion, d'ordonner l'examen de ces faits étrange

que l'Autorité civile avait condamnés, persécutés et voulu étouffer *a priori*, sans daigner même les étudier et les discuter; le jour même où partait pour le Ministère des Cultes la lettre du Prélat, M. Filhol, l'illustre professeur de chimie de la Faculté de Toulouse, prononçait sur l'eau de la Grotte de Lourdes le verdict définitif de la Science. Le consciencieux et très-complet travail du grand chimiste réduisait à néant l'analyse officielle de M. Latour de Trie, ce savant de la Préfecture, dont M. le baron Massy avait fait tant de bruit.

« Je soussigné », disait M. Filhol, « je soussigné, » Professeur de Chimie à la Faculté des Sciences de » Toulouse, Professeur de Pharmacie et de Toxicologie » à l'École de Médecine de la même ville, Chevalier » de la Légion d'Honneur, certifie avoir analysé une » eau provenant d'une Source qui a jailli aux environs » de Lourdes...

» Il résulte de cette Analyse que l'eau de la » Grotte de Lourdes a une composition telle qu'on » peut la considérer comme une eau potable, ana- » logue à la plupart de celles que l'on rencontre » sur les montagnes dont le sol est riche en cal- » caire...

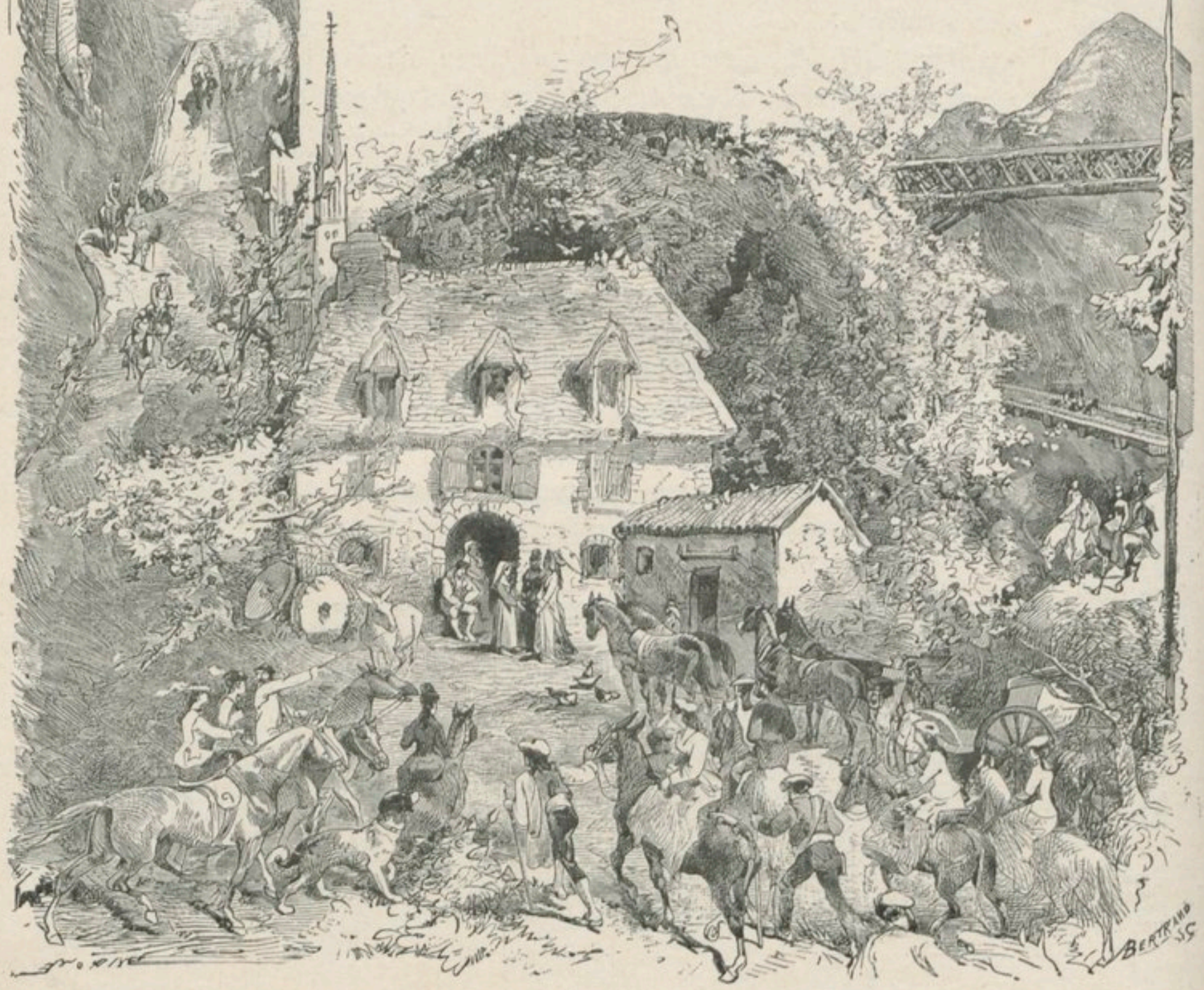
» *Les effets extraordinaires qu'on assure avoir ob-* » *tenus à la suite de l'emploi de cette Eau ne peuvent* » *pas, au moins dans l'état actuel de la science, être* » *expliqués par la nature des sels dont l'Analyse y dé-* » *cèle l'existence.*

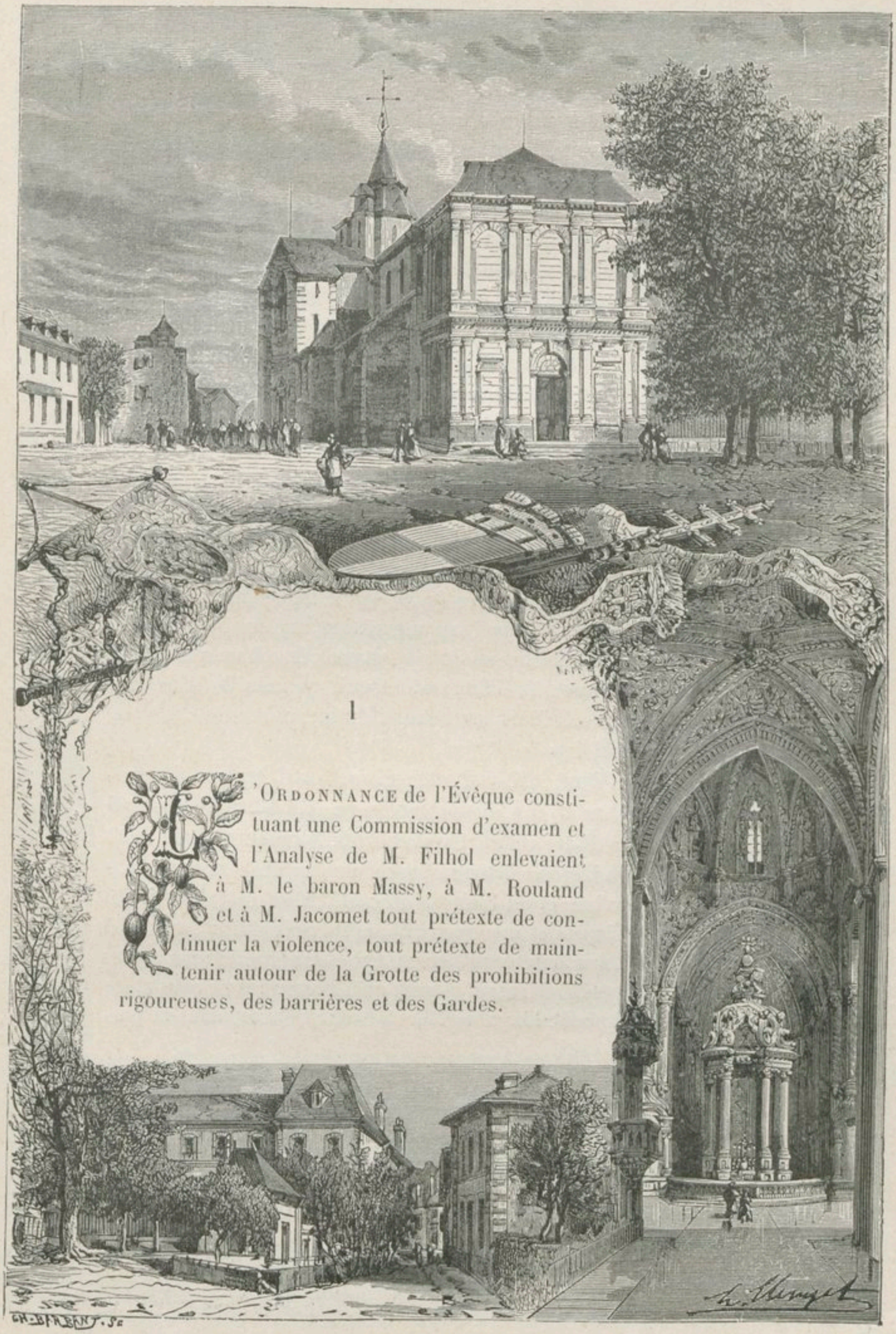
» *Cette Eau ne renferme aucune substance ac-* » *tive capable de lui donner des propriétés théra-*

» *peutiques marquées*. Elle peut être bue sans incon-
» vénient[4].

» Toulouse, ce 7 août 1858. *Signé :* FILHOL. »

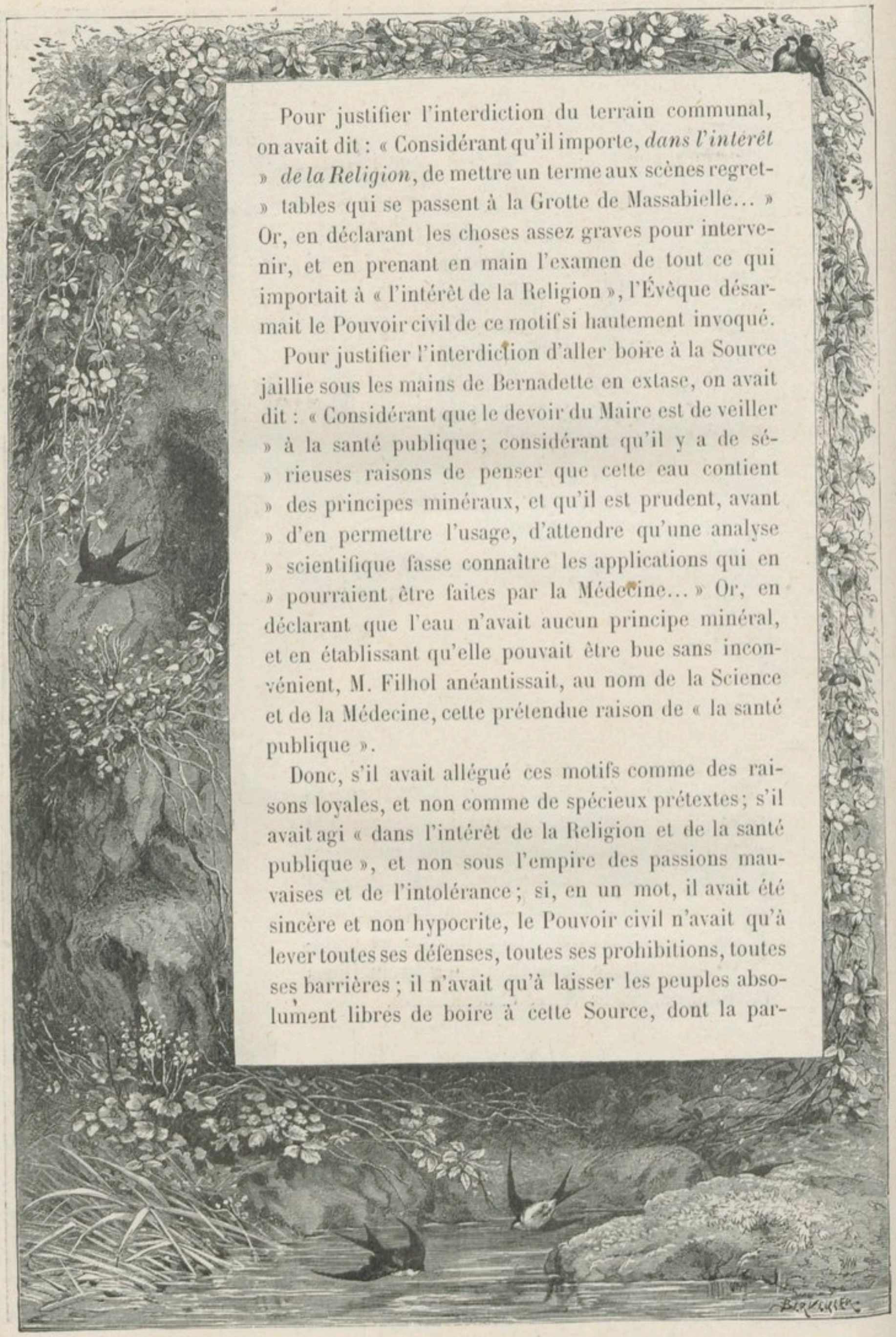
Ainsi s'écroulait devant l'examen du célèbre chimiste tout l'échafaudage pseudo-scientifique sur lequel les Libres Penseurs, les doctes et le Préfet avaient péniblement construit leur théorie des guérisons par l'eau de la Grotte. De par la vraie Science, l'eau de la Grotte n'était point minérale ; de par la vraie Science, elle n'avait aucune vertu curative. Et cependant elle guérissait. Il ne restait à ceux qui avaient audacieusement mis en avant ces explications imaginaires que la confusion de leur tentative, et l'impossibilité de retirer désormais l'aveu public qu'ils avaient fait des guérisons accomplies. Le mensonge et l'erreur s'étaient pris dans leurs propres filets.





I

L'Ordonnance de l'Évêque constituant une Commission d'examen et l'Analyse de M. Filhol enlevaient à M. le baron Massy, à M. Rouland et à M. Jacomet tout prétexte de continuer la violence, tout prétexte de maintenir autour de la Grotte des prohibitions rigoureuses, des barrières et des Gardes.



Pour justifier l'interdiction du terrain communal, on avait dit : « Considérant qu'il importe, *dans l'intérêt* » *de la Religion*, de mettre un terme aux scènes regrettables qui se passent à la Grotte de Massabielle... » Or, en déclarant les choses assez graves pour intervenir, et en prenant en main l'examen de tout ce qui importait à « l'intérêt de la Religion », l'Évêque désarmait le Pouvoir civil de ce motif si hautement invoqué.

Pour justifier l'interdiction d'aller boire à la Source jaillie sous les mains de Bernadette en extase, on avait dit : « Considérant que le devoir du Maire est de veiller » à la santé publique ; considérant qu'il y a de sérieuses raisons de penser que cette eau contient » des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant » d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse » scientifique fasse connaître les applications qui en » pourraient être faites par la Médecine... » Or, en déclarant que l'eau n'avait aucun principe minéral, et en établissant qu'elle pouvait être bue sans inconvénient, M. Filhol anéantissait, au nom de la Science et de la Médecine, cette prétendue raison de « la santé publique ».

Donc, s'il avait allégué ces motifs comme des raisons loyales, et non comme de spécieux prétextes ; s'il avait agi « dans l'intérêt de la Religion et de la santé publique », et non sous l'empire des passions mauvaises et de l'intolérance ; si, en un mot, il avait été sincère et non hypocrite, le Pouvoir civil n'avait qu'à lever toutes ses défenses, toutes ses prohibitions, toutes ses barrières ; il n'avait qu'à laisser les peuples absolument libres de boire à cette Source, dont la par-

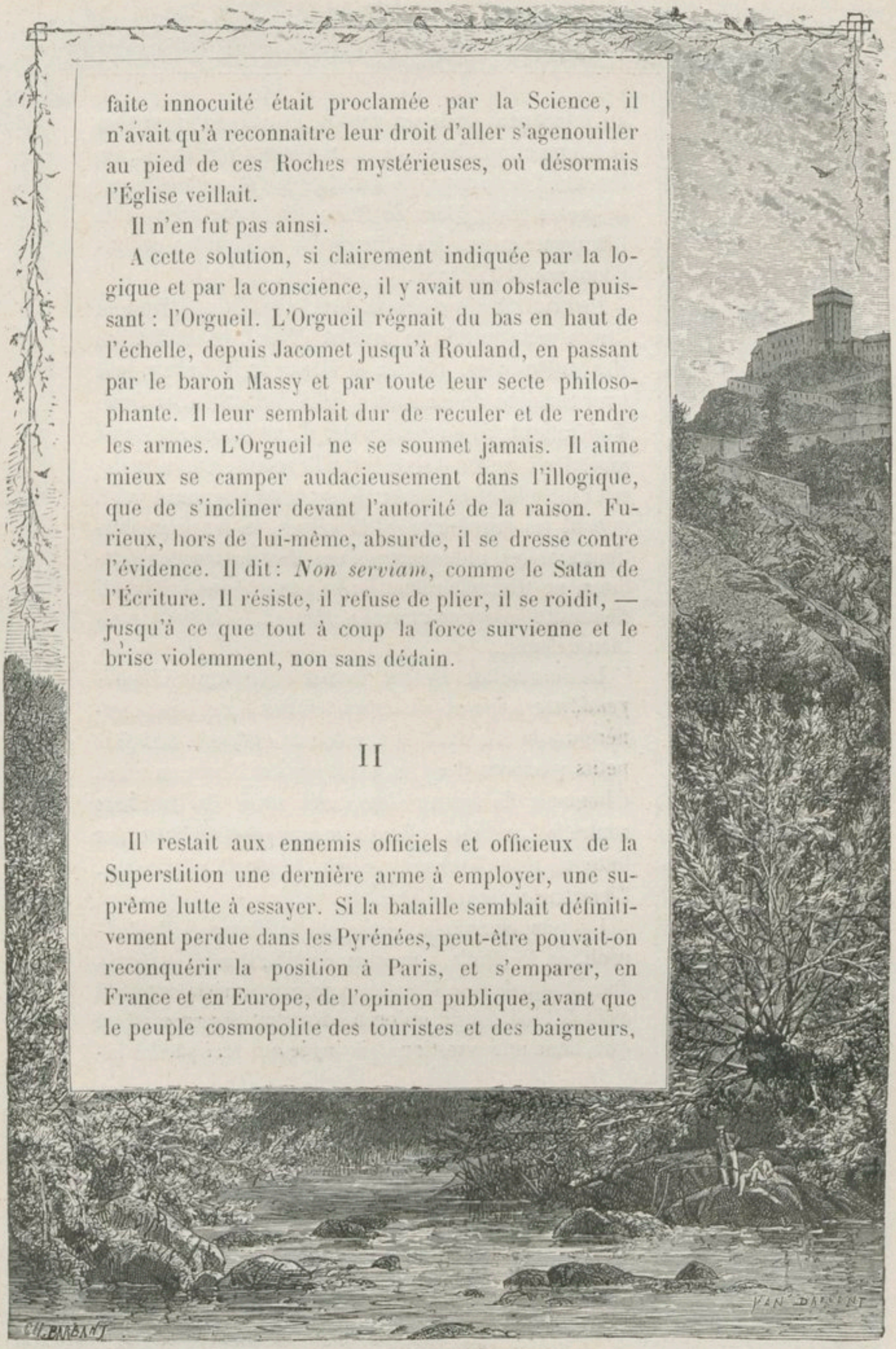
faite innocuité était proclamée par la Science, il n'avait qu'à reconnaître leur droit d'aller s'agenouiller au pied de ces Roches mystérieuses, où désormais l'Église veillait.

Il n'en fut pas ainsi.

A cette solution, si clairement indiquée par la logique et par la conscience, il y avait un obstacle puissant : l'Orgueil. L'Orgueil régnait du bas en haut de l'échelle, depuis Jacomet jusqu'à Rouland, en passant par le baron Massy et par toute leur secte philosophante. Il leur semblait dur de reculer et de rendre les armes. L'Orgueil ne se soumet jamais. Il aime mieux se camper audacieusement dans l'illogique, que de s'incliner devant l'autorité de la raison. Furieux, hors de lui-même, absurde, il se dresse contre l'évidence. Il dit : *Non serviam*, comme le Satan de l'Écriture. Il résiste, il refuse de plier, il se roidit, — jusqu'à ce que tout à coup la force survienne et le brise violemment, non sans dédain.

II

Il restait aux ennemis officiels et officieux de la Superstition une dernière arme à employer, une suprême lutte à essayer. Si la bataille semblait définitivement perdue dans les Pyrénées, peut-être pouvait-on reconquérir la position à Paris, et s'emparer, en France et en Europe, de l'opinion publique, avant que le peuple cosmopolite des touristes et des baigneurs,





en retournant dans ses foyers, eût répandu partout ses impressions fâcheuses et ses sévères jugements. On le tenta. Une campagne formidable fut organisée par la presse irréligieuse de Paris, de la province et de l'étranger contre les événements de Lourdes et l'Ordonnance de l'Évêque.

Pendant que les généraux de la Libre Pensée livraient sur ce vaste terrain le combat décisif, le Préfet des Hautes-Pyrénées, comme Kellermann à Valmy, eut pour consigne de maintenir, quoi qu'il advînt, sa ligne d'opérations, de ne pas reculer d'une semelle et de ne capituler à aucun prix devant l'ennemi. On connaissait l'intrépidité du baron Massy, et on n'ignorait point que ni les arguments, ni la raison, ni les considérations morales, ni le spectacle des Miracles les plus éclatants, ne triompheraient de sa fermeté invincible. Il tiendrait bon sur son terrain effondré. L'absurde était bien défendu.

Le *Journal des Débats*, le *Siècle*, la *Presse*, l'*Indépendance belge* et plusieurs feuilles étrangères donnèrent à la fois et attaquèrent avec violence. Les plus petits journaux des plus petits pays se firent un point d'honneur de figurer dans cette levée de boucliers contre le Surnaturel. Nous trouvons en effet, parmi les lutteurs, jusqu'à une minuscule feuille d'Amsterdam, l'*Amsterdamsche Courant*.

Les uns, comme la *Presse*, par la plume de M. Guéroult, ou le *Siècle*, par celles de MM. Bénard et Jourdan, attaquaient le Miracle en principe, déclarant qu'il avait fait son temps, qu'on ne discutait pas avec lui, et que, dans une question déjà jugée *a priori* par les lu-

mières de la Philosophie, examiner n'était pas de la dignité du Libre Examen. « Le Miracle », disait M. Guéroult, « appartient à une série de civilisation qui est » en train de disparaître. Si Dieu ne change pas, l'idée » que les hommes s'en font change d'époque en époque, » suivant le degré de leur moralité et de leurs lumières. Des peuples ignorants, qui ne soupçonnent » pas l'importante harmonie des lois de l'univers, » voient partout des renversements de ces lois. Tous » les jours Dieu leur apparaît, leur parle, converse » avec eux, leur envoie ses anges. A mesure que les » sociétés s'éclairent, que les hommes s'instruisent, » que les sciences d'observation viennent former » contre-poids aux élans de l'imagination, toute cette » mythologie s'évanouit. L'homme n'est pas moins » religieux : il l'est davantage ; il l'est autrement. Il ne » voit plus face à face les dieux ou les déesses, les anges » ou les démons. Il cherche à déchiffrer la volonté di- » vine écrite dans les lois du monde. Le Miracle, qui, à » de certaines époques, a pu être la condition de la foi » et servir d'enveloppe à des vérités profondes, est de- » venu, de nos jours, l'épouvantail de toute conviction » sérieuse[1]. » M. Guéroult déclarait que, si on lui annonçait qu'un fait surnaturel, fût-il des plus frappants, s'accomplissait à l'heure même, à côté de chez lui, sur la place de la Concorde, « il ne se détourne- » rait même pas pour l'aller voir. »

« — Si de telles aventures », ajoutait-il, « peuvent » prendre place un instant dans le bagage superstitieux des masses ignorantes, elles ne provoquent » chez les hommes éclairés, chez ceux dont l'opinion



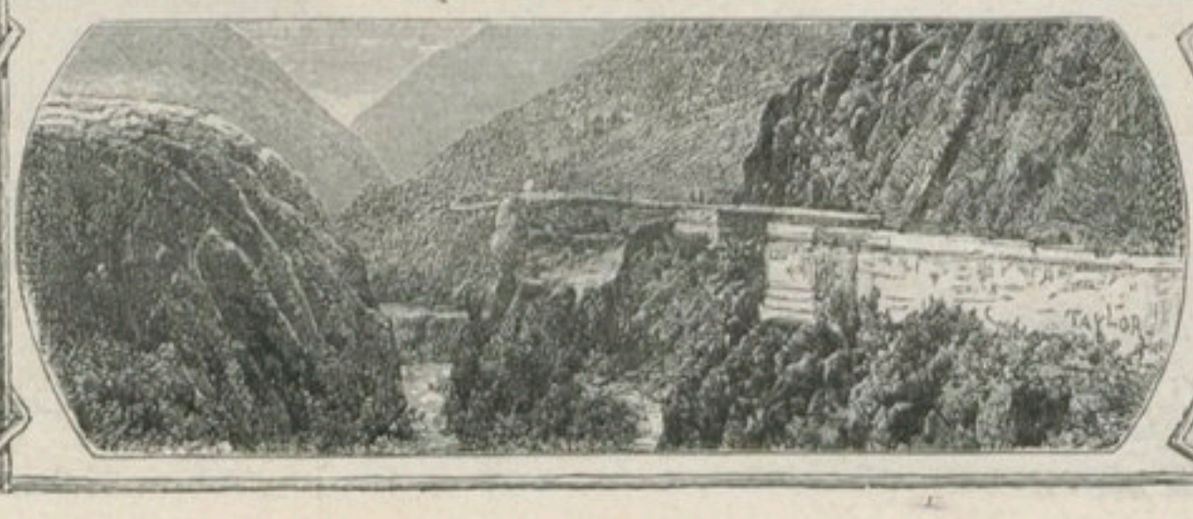
» devient, avec le temps, celle de tout le monde, que » la répulsion de la défiance et le sourire du dédain[2]. »

D'autres journaux s'employaient vaillamment à défigurer les faits. Outre qu'il employait tout l'arsenal de sa libre philosophie à attaquer le Miracle en principe et à démontrer qu'il était incompatible avec la raison moderne, le *Siècle*, malgré l'évidence des choses et l'énorme jaillissement d'une Source de cent et quelques mille litres d'eau par jour, en était encore, en sa qualité de journal avancé, à la thèse arriérée de l'hallucination et du suintement. « Il nous » semble difficile », disait doctoralement M. Bénard, « que d'une hallucination, vraie ou fausse, d'une fil- » lette de quatorze ans et d'un *suintement* d'eau pure » dans une Grotte, on parvienne à faire un Miracle[3]. »

Quant aux guérisons miraculeuses, on s'en débarrassait d'un seul mot : « Les hydropathes aussi pré- » tendent faire les cures les plus brillantes avec l'eau » pure, mais ils n'ont pas encore crié sur les toits qu'ils » font des Miracles. »

Mais le plus curieux échantillon de la bonne foi de la Libre Pensée ou de sa sagacité d'examen en cette matière se trouve dans ce journal hollandais que nous avons nommé plus haut, et dont le grave récit fut reproduit par les journaux français. Voici comment cet ami des lumières éclairait le monde et racontait les événements :

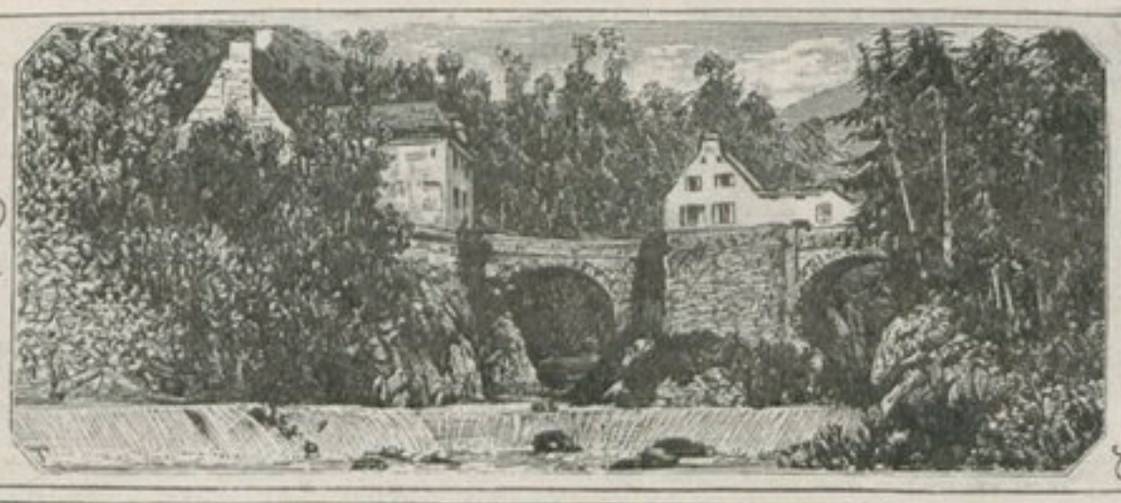
« Une nouvelle manifestation, destinée à réveiller et » à alimenter l'ardeur des croyants pour le culte de la » sainte Vierge, était imminente. Les délibérations des



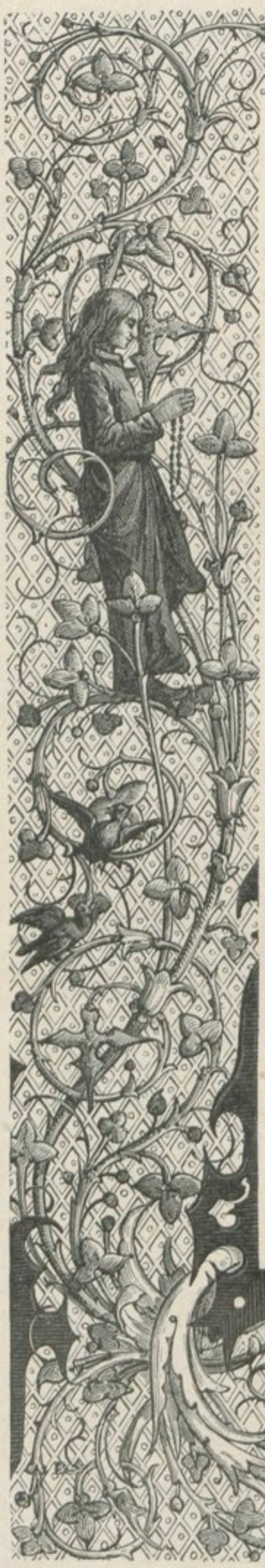
GYAN'D

» Evêques sur ce point ont eu pour résultat la pré-
» paration du fameux Miracle de Lourdes. On sait
» que l'Évêque de Tarbes a nommé une Commis-
» sion chargée d'enquérir. Les soi-disant conclusions
» du rapport de la Commission, qui se compose d'ec-
» clésiastiques et de gens salariés par le Clergé, ont
» été préparées dès longtemps avant la première
» séance. *La prétendue bergère Bernadette n'est pas*
» *une paysanne innocente, mais une jeune bourgeoise*
» *très-cultivée, très-rusée de caractère, et qui a passé*
» *plusieurs mois dans un cloître de nonnes, où on lui*
» *a soufflé le rôle qu'elle devait jouer. Là, devant un*
» *petit nombre de compères, on a donné des représen-*
» *tations d'essai, bien avant la scène publique.* Comme
» on le voit, à cette comédie il ne manquait rien, pas
» même les répétitions. Si un jour il y a disette de
» dramaturges à Paris, on trouvera dans le Clergé
» supérieur des personnes qui combleront au mieux
» cette lacune. Du reste, la presse libérale a tout
» ridiculisé de fond en comble, et il n'est pas impos-
» sible que le Clergé, dans son propre intérêt, ne
» reconnaisse la nécessité d'être prudent[4]. » Les infor-
mations du journalisme n'étaient guère comparables pour l'exactitude qu'à celles qui avaient captivé la foi naïve de Son Excellence, M. Rouland. Le public, on le voit, était traité sans plus de respect qu'un ministre. Ainsi se forme trop souvent l'opinion de ceux que M. Guéroult appelait dans son article « les hommes *éclairés* », par allusion sans doute à ce torrent de lumières que la presse déverse sur eux.





YAN'D

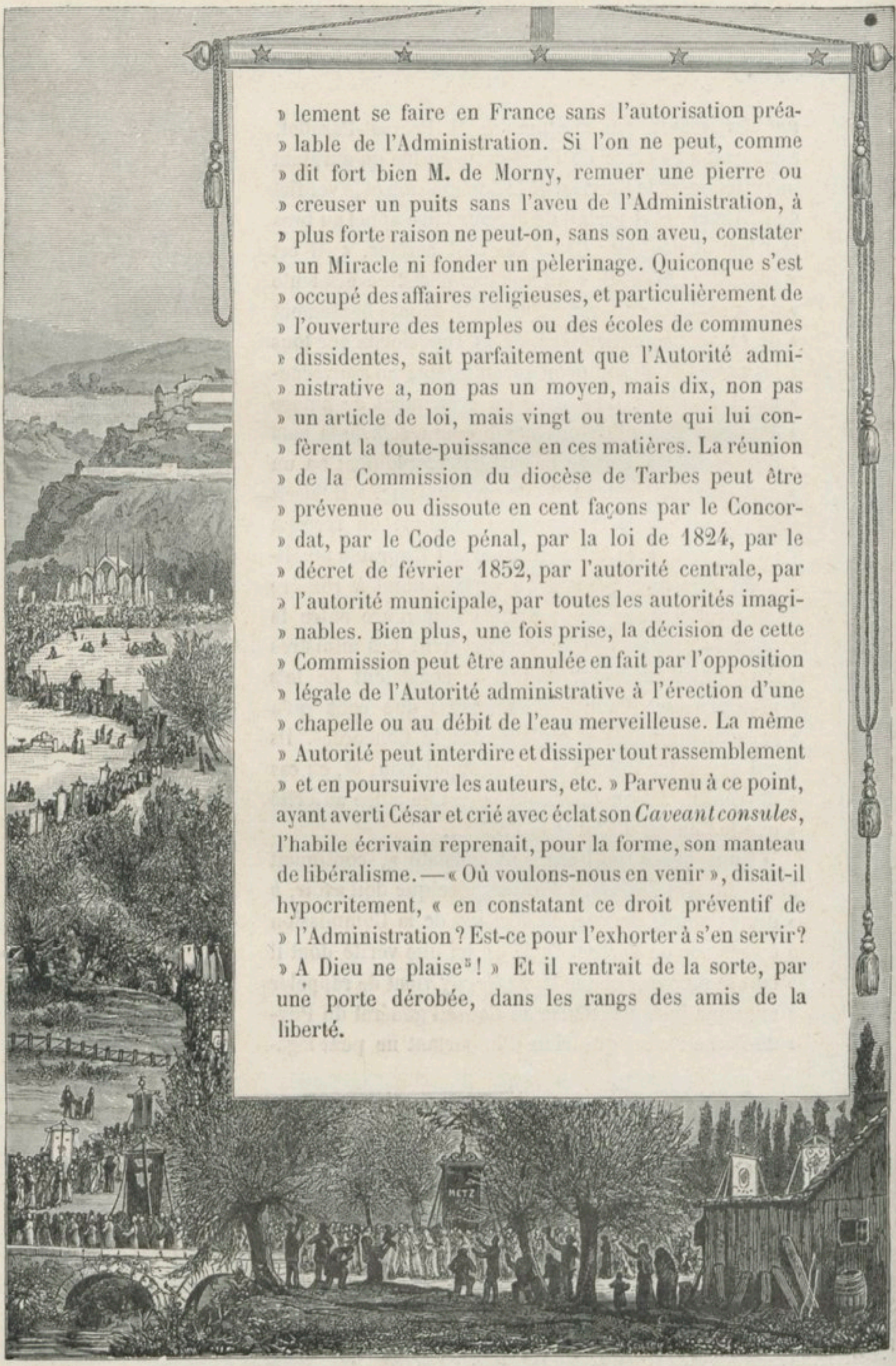


En dehors des événements eux-mêmes et du Miracle, le centre d'attaque était l'Ordonnance de l'Évêque de Tarbes. La Philosophie, au nom de l'infaillibilité de ses dogmes, s'indignait contre l'examen, contre l'étude scientifique, contre l'expérience. « Quand un halluciné envoie un mémoire sur le mouvement perpétuel ou sur la quadrature du cercle à l'Académie des Sciences, l'Académie passe à l'ordre du jour, sans perdre son temps à contrôler de telles élucubrations. Il n'y a pas lieu à une enquête quand il s'agit de Miracle : au nom de la raison, la Philosophie passe à l'ordre du jour. Examiner les faits surnaturels, ce serait les admettre comme possibles et renier par là même ses propres principes. En de telles matières, les preuves et les témoignages ne sont rien. On ne discute pas avec l'impossible, on hausse les épaules et tout est dit. » Tel était le thème sur lequel roulait, en mille variations diverses, la polémique ardente et irritée de la presse irréligieuse. Vainement elle s'obstinait à nier ou à dénaturer, elle avait peur de l'examen. Les fausses théories se complaisent à rester dans les ombres fuyantes et dans les brumes indécises de la spéculation pure. Elles redoutent la pleine lumière et n'osent descendre d'un pied assuré sur le ferme terrain de la méthode expérimentale. Elles devinent que la défaite les y attend.

Dans cette lutte désespérée contre l'éclatante certitude des faits et les droits de la raison, le libéralisme d'épiderme du *Journal des Débats* s'écaillait et tombait comme un vernis de théâtre, laissant voir, presque sans pudeur, le fond d'intolérance furieuse qui se cache sous les phrases de parade du philosophisme. Le *Jour-*

nal des Débats, par la plume de M. Prévost-Paradol, s'effrayait à l'avance de l'immense portée qu'auraient infailliblement le Rapport de la Commission et le verdict de l'Évêque, et il partait de là pour faire appel au bras séculier et conjurer César de tout arrêter. « Il est » évident », disait-il, « qu'une manifestation éclatante » de la Divinité en faveur d'un Culte dépose hautement » de sa vérité particulière, de sa supériorité sur tous » les autres et de son droit incontestable au gouverne- » ment des âmes. C'est donc un événement de nature » à amener des adhésions nombreuses, soit de la part » des dissidents, soit de la part des incrédules; en un » mot, c'est un instrument de prosélytisme. » Il faisait ressortir en outre l'importance politique du résultat de l'enquête. « Si cette décision est favorable au Mi- » racle, elle tend jusqu'à un certain point à rompre » dans cette partie de la France l'équilibre entre le » pouvoir religieux et le pouvoir civil. Les ministres » d'un Culte en faveur duquel se constatent de tels » prodiges sont d'autres personnages que ceux qu'a » prévus, organisés et réglementés le Concordat. Ils » ont une autre influence sur la population, et, en cas » de conflit, ils en disposent avec une autre autorité » que le Conseil d'État et le Préfet...

» Nous avons suffisamment constaté », continuait l'écrivain des *Débats*, « l'importance que doit avoir, à » divers points de vue, la décision de la Commission » épiscopale de Tarbes. Or il est ici une vérité dont il » faut se souvenir et que M. de Morny vient de rappeler » avec une juste insistance au Conseil général du Puy- » de-Dôme : c'est que rien d'important ne peut léga-

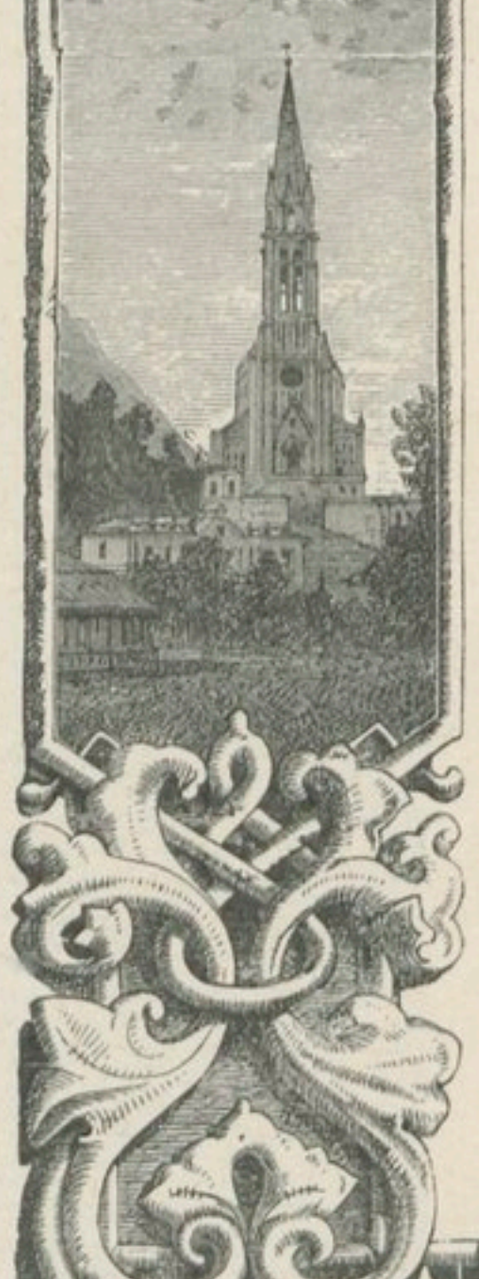


» lement se faire en France sans l'autorisation préa-
» lable de l'Administration. Si l'on ne peut, comme
» dit fort bien M. de Morny, remuer une pierre ou
» creuser un puits sans l'aveu de l'Administration, à
» plus forte raison ne peut-on, sans son aveu, constater
» un Miracle ni fonder un pèlerinage. Quiconque s'est
» occupé des affaires religieuses, et particulièrement de
» l'ouverture des temples ou des écoles de communes
» dissidentes, sait parfaitement que l'Autorité admi-
» nistrative a, non pas un moyen, mais dix, non pas
» un article de loi, mais vingt ou trente qui lui con-
» fèrent la toute-puissance en ces matières. La réunion
» de la Commission du diocèse de Tarbes peut être
» prévenue ou dissoute en cent façons par le Concor-
» dat, par le Code pénal, par la loi de 1824, par le
» décret de février 1852, par l'autorité centrale, par
» l'autorité municipale, par toutes les autorités imagi-
» nables. Bien plus, une fois prise, la décision de cette
» Commission peut être annulée en fait par l'opposition
» légale de l'Autorité administrative à l'érection d'une
» chapelle ou au débit de l'eau merveilleuse. La même
» Autorité peut interdire et dissiper tout rassemblement
» et en poursuivre les auteurs, etc. » Parvenu à ce point, ayant averti César et crié avec éclat son *Caveant consules*, l'habile écrivain reprenait, pour la forme, son manteau de libéralisme. — « Où voulons-nous en venir », disait-il hypocritement, « en constatant ce droit préventif de
» l'Administration ? Est-ce pour l'exhorter à s'en servir?
» A Dieu ne plaise[3] ! » Et il rentrait de la sorte, par une porte dérobée, dans les rangs des amis de la liberté.

Dans les départements, les journaux se faisaient l'écho des feuilles parisiennes. La bataille se livrait partout et par tous. Les sergents de lettres, les caporaux et les simples soldats allaient de l'avant, sur les pas des maréchaux de la Libre Pensée. A Tarbes, l'*Ère impériale*, inspirée par le Préfet, bourrait son escopette des arguments venus de Paris, et tirait à bout portant contre le Surnaturel. Le petit *Lavedan* lui-même avait retrouvé quelques brins de poudre, — fortement mouillés, il est vrai, par l'eau de la Grotte, — et il s'efforçait, aidé, dit-on, par Jacomet, de diriger contre le Miracle son pistolet hebdomadaire, qui ratait tous les sept jours.

L'*Univers*, l'*Union*, la plupart des journaux catholiques soutinrent vaillamment le choc universel. De puissants talents se mirent au service de la Vérité, plus puissante encore. La presse chrétienne rétablit la réalité de l'Histoire et dissipa les misérables arguties du fanatisme philosophique.

« Devant les faits inexpliqués auxquels la foi ou la » crédulité de la multitude attribue un caractère » surnaturel, l'Autorité civile », disait M. Louis » Veuillot, « a tranché, sans information, mais aussi » sans succès, par la négative. L'Autorité spirituelle » intervient à son tour : c'est son droit et son devoir. » Avant de juger, elle informe. Elle institue une » Commission, une sorte de tribunal d'enquête pour » rechercher les faits, pour les étudier, pour en » déterminer le caractère. S'ils sont vrais, et s'ils ont » un caractère surnaturel, la Commission le dira.



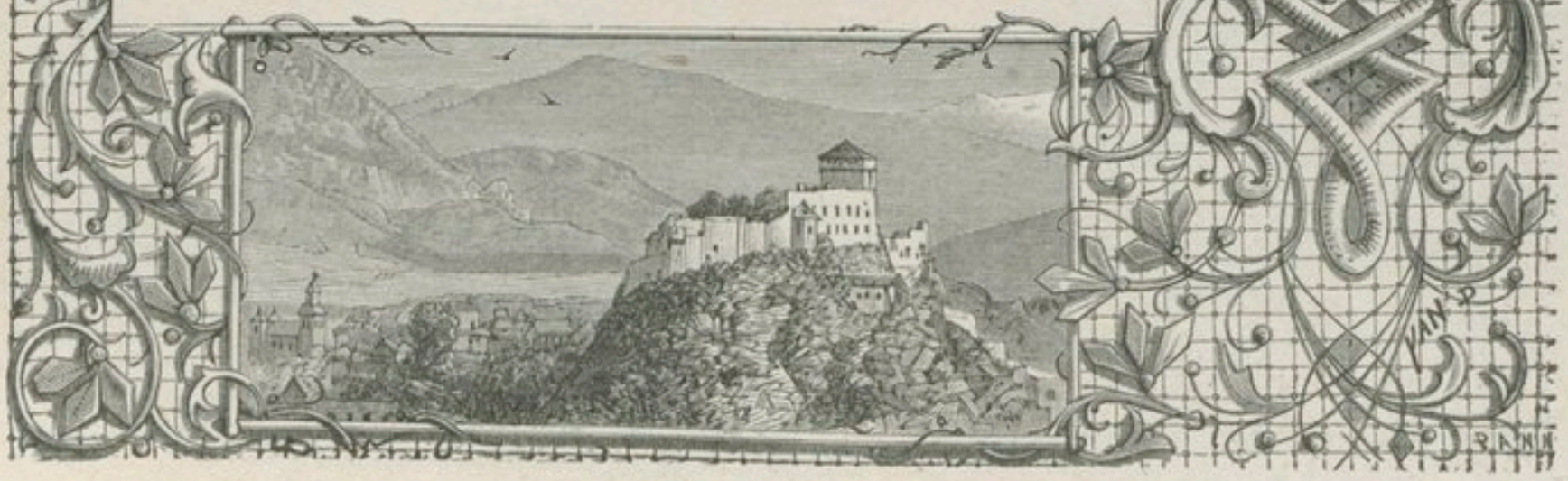
» S'ils sont faux, ou s'ils n'ont qu'un caractère natu-
» rel, elle le dira de même. Que peuvent désirer de
» plus nos adversaires ? Veulent-ils que l'Évêque
» s'abstienne, au risque de méconnaître une grâce
» que Dieu daignerait accorder à son diocèse, ou,
» dans le second cas, de laisser s'enraciner une su-
» perstition ?

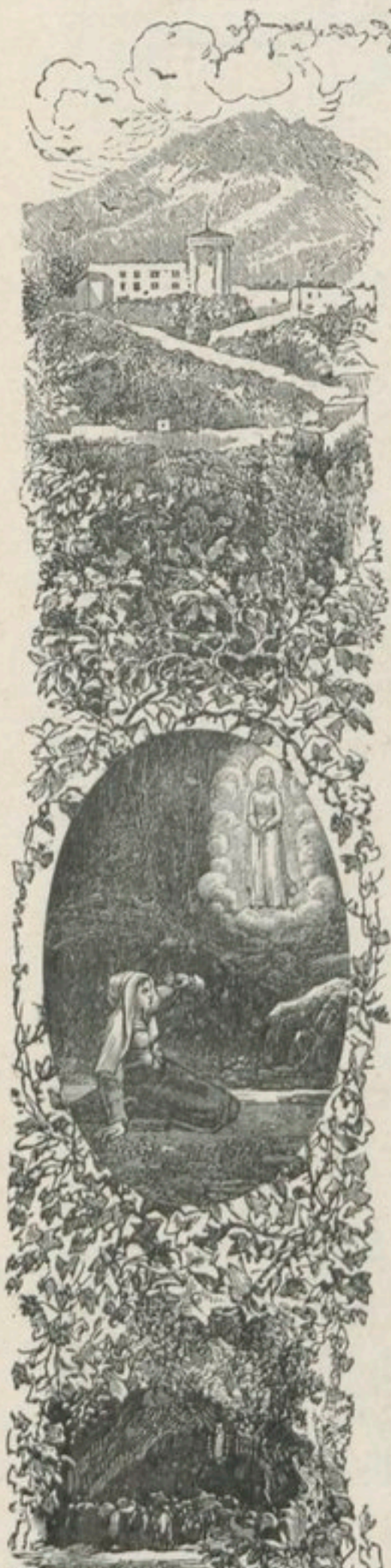
» L'Évêque a dû remarquer l'étrangeté de cette
» conviction qui s'établit parmi tout un peuple sur
» la parole d'une petite fille, ignorante et indigente ; il
» a dû se demander pourquoi ces guérisons qui se se-
» raient opérées moyennant quelques gouttes d'eau
» pure, employée soit en lotions, soit en breuvage.....
» Et, s'il n'y a pas eu de guérison, il faut savoir
» pourquoi l'on a cru qu'il y en avait. Maintenant,
» supposons que l'eau est pure, comme le disent les
» chimistes, et que néanmoins les guérisons sont cer-
» taines, comme l'affirment jusqu'à présent beaucoup
» de malades et quelques médecins, nous ne voyons
» plus du tout la difficulté de reconnaître là du sur-
» naturel et du miraculeux, sauf, bien entendu, les ex-
» plications du *Siècle*. »

Le vigoureux polémiste faisait face à tous les enne-
mis à la fois. Il n'avait qu'à laisser courir sa plume
pour renverser cet absurde parti pris de nier le Mi-
racle, et de refuser même l'examen à ces faits éclatants
qu'une multitude voyait de ses yeux et acclamait en
tombant à genoux : « Si l'on disait à M. Guéroult qu'au
» nom du Christ un grand miracle s'accomplit sur la
» place de la Concorde, il n'irait point voir. Il ferait
» bien, puisqu'il tient à rester incrédule : devant un

» tel spectacle, il ne serait pas assuré de trouver une » explication physique qui le dispensât d'aller se con- » fesser. Mais il ferait mieux encore de regarder et de » croire, se rendant au témoignage que Dieu, dans » sa miséricorde, voudrait bien lui donner ainsi. Dans » tous les cas, il doit comprendre que la foule se » soucierait fort peu de son absence, s'inquiéterait » fort peu de l'entendre déclarer qu'on a vu un fait » des plus naturels, ou que tout simplement la multi- » tude est hallucinée. Les choses se passeraient à Paris » comme à Lourdes : on crierait au Miracle; et si c'é- » tait en effet un Miracle, le Miracle aurait son effet : » c'est-à-dire que beaucoup d'hommes qui n'ont point » jusqu'ici *cherché à déchiffrer* la volonté divine, ou » qui n'y ont point réussi, la connaîtraient et la met- » traient en pratique ; ils aimeraient Dieu de tout leur » cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit et leur » prochain comme eux-mêmes. Tel est le but que Dieu » veut atteindre par les Miracles. Tant pis pour ceux » qui refusent d'en profiter !

» Ceux-là, disait un ancien, brisent toute la philo- » sophie qui rejettent le Surnaturel. Ils la brisent, en » effet, et surtout depuis l'avénement du Christia- » nisme, parce que, voulant retirer Dieu du monde, » ils n'ont plus aucune explication du monde ni de » l'humanité. Ce Dieu qu'ils excluent, les uns le nient, » pour s'en débarrasser tout à fait; les autres le re- » lèguent dans le vide, inerte et indifférent, n'ayant » rien à exiger et n'exigeant rien des hommes, qu'il » abandonne au hasard, après les avoir créés par un » jeu de sa dédaigneuse puissance. Quelques-uns, le



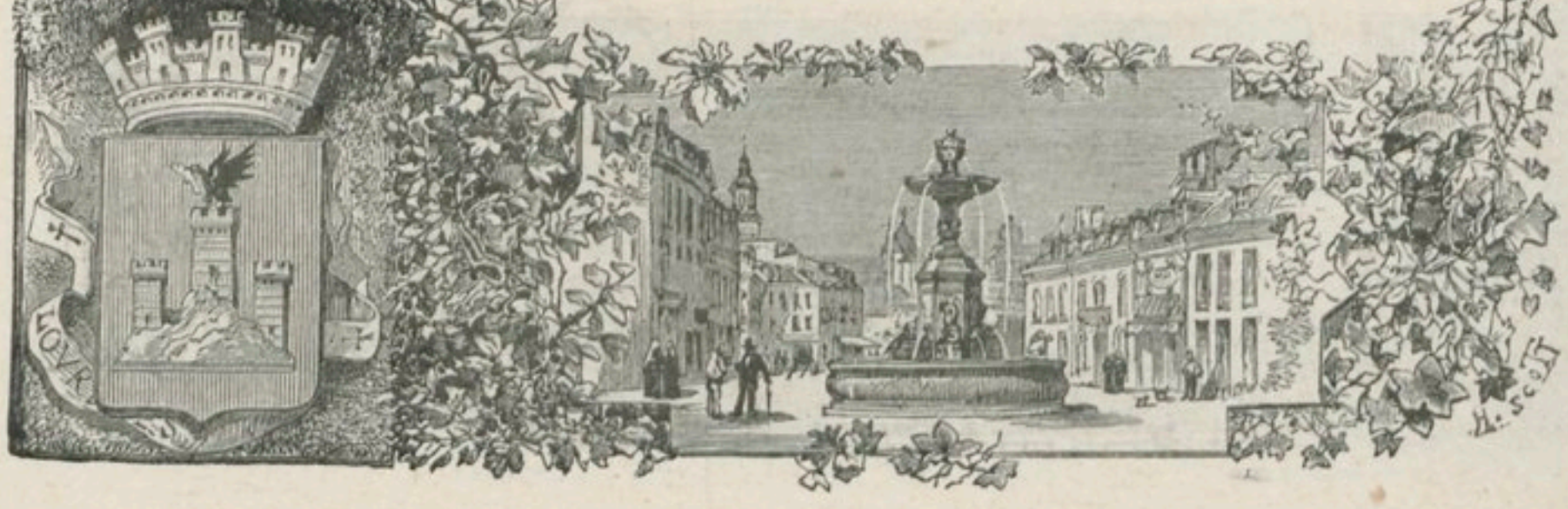


» niant et l'affirmant tout à la fois, comme s'ils vou-
» laient assouvir leur ingratitude en lui faisant une
» double injure, prétendent le trouver partout : ce qui
» les dispense de le reconnaître et de l'adorer nulle part.

» Cependant, autour d'eux, en eux-mêmes, l'hu-
» manité crie et confesse Dieu. Ils répondent par des
» sophismes qui les contentent peu, par des sarcasmes
» dont ils dissimulent mal le vide et le néant; et enfin
» leur science et leur raison, acculées dans l'absurde,
» se bouchent les yeux et les oreilles. Ils brisent toute
» philosophie..... Prenant en pitié la foi des faibles,
» que ces faux docteurs abuseraient, Dieu se montre-
» t-il par un de ces traits inaccoutumés de sa puis-
» sance, qui ne cesse pas pour cela d'être *une des*
» *lois du monde*, ils nient. — Regardez! — Nous
» ne voulons pas voir!... David a dit du pécheur :
» Il s'est promis en son cœur de pécher; il refuse de
» comprendre, pour ne pas être forcé de bien faire. »

« Ah! sans doute », s'écriait ailleurs le logicien indigné, « il existe une foule malheureuse à qui l'on
» peut jeter audacieusement toutes les banalités; mais
» il existe aussi, même à Lourdes, des lecteurs dont
» le bon sens se redresse et demande ce que devien-
» nent, dans de pareilles systèmes, avec de tels partis
» pris de refus d'examen et de négation *a priori*, l'his-
» toire, les faits palpables, la droite et simple raison[6].

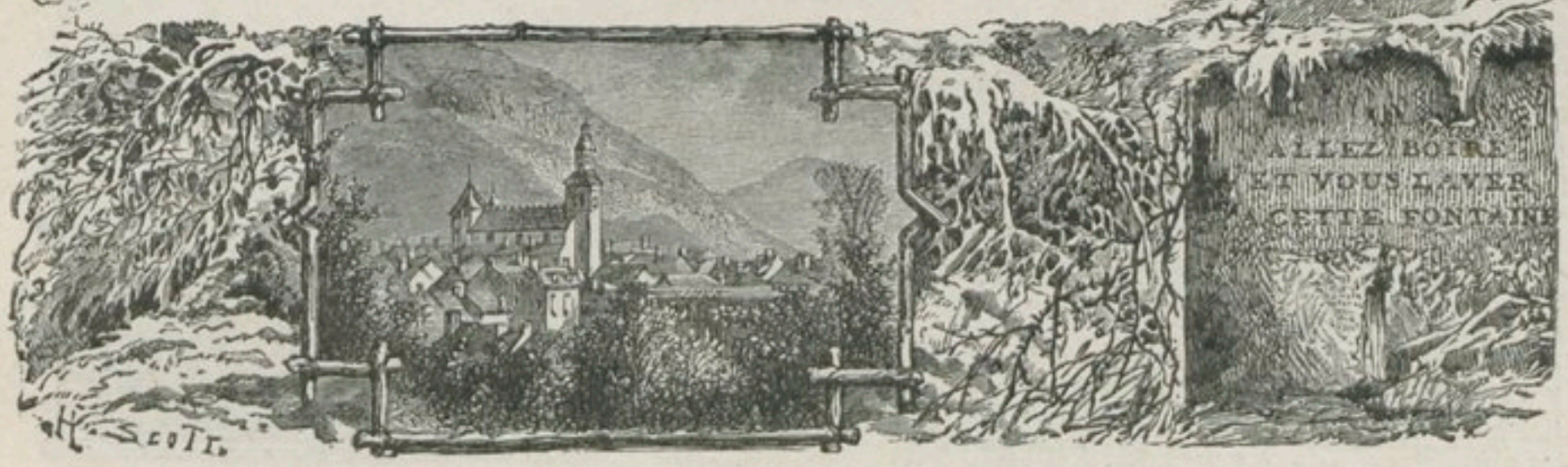
» Quant à empêcher la Commission épiscopale de
» fonctionner, nous doutons qu'il y ait des lois qui
» donnent ce pouvoir à l'État; s'il y en a, la sagesse
» de l'État devrait s'abstenir d'en user, car rien ne
» saurait davantage favoriser la Superstition. La cré-



» dulité populaire s'égarerait alors comme elle vou-
» drait, l'Évêque ne pouvant être contraint par aucune
» loi à prononcer sur un fait qu'il n'a pu connaître
» et qu'on lui interdit même de connaître... Les enne-
» mis de la Superstition n'ont qu'une chose à faire :
» c'est d'instituer eux-mêmes une Commission, de
» faire une contre-enquête et de publier le résultat,
» dans le cas, bien entendu, où l'enquête épiscopale
» conclurait au Miracle : car, si elle conclut que les
» faits sont faux ou qu'il y a illusion, tout sera dit. »

Avec une réserve véritablement admirable au milieu de l'animation des esprits, la presse catholique se refusa à se prononcer sur le fond même des événements. Elle ne voulut prématurer en rien l'avis de la Commission épiscopale. Elle se borna à redresser les calomnies, les fables grossières, les sophismes, à maintenir la grande thèse historique du Surnaturel, et à revendiquer, au nom de la raison, les droits de l'examen et la liberté de la lumière. « Le fait de » Lourdes », disait l'*Univers*, « n'est encore ni vérifié » ni caractérisé. Il peut y avoir là un Miracle, il » peut n'y avoir qu'une illusion. C'est la décision de » l'Évêque qui tranchera le débat.

» Pour nous, nous croyons avoir répondu à tout ce » qu'on a pu dire de sérieux ou seulement de spé- » cieux sur les affaires de Lourdes. Nous en resterons » là. Il ne convenait pas de laisser la presse entasser » autour de ces faits tout ce qu'elle peut inventer de » mensonges; il ne conviendrait pas de donner la ré- » plique à la fécondité de ses dérisions. Les hommes » sages apprécieront la sagesse et la bonne foi de l'É-





» glise; et, comme de coutume, après tout ce bruit,
» la Vérité se fera dans le monde son petit noyau
» d'adhérents, *pusillus grex*, qui suffit cependant pour
» maintenir ici-bas le règne de la Vérité[7]. »

On le voit, dans la vaste polémique qui s'agitait sur cette question des Miracles au sujet des événements de Lourdes, les deux camps étaient radicalement opposés, non-seulement dans leurs principes métaphysiques, mais encore dans leurs procédés de discussion.

D'une part, les catholiques faisaient appel à un loyal examen ; de l'autre, les pseudo-philosophes tremblaient devant la lumière. Les premiers disaient : « Qu'on ouvre une enquête » ; les seconds s'écriaient : « Qu'on coupe court à tout débat. » Ceux-là avaient pour devise la liberté de conscience ; ceux-ci conjuraient César d'opprimer violemment ce mouvement religieux et de l'étouffer, non par la puissance des arguments, mais par la brutalité de la force.

Tout esprit impartial, placé par ses idées ou par sa position en dehors de la mêlée, ne pouvait s'empêcher de voir avec la dernière évidence de quel côté étaient la bonne foi et le droit manifeste. Il suffisait pour cela de ne pas être aveuglé par la fureur de la lutte ou par un parti pris absolu.

Bien que, dans la personne d'un Commissaire, d'un Préfet et d'un Ministre, l'Administration, en cette grave affaire, se fût malheureusement laissée aller à prendre un rôle des plus passionnés, il existait un homme

puissant, qui n'avait agi en rien et qui se trouvait, quelles que fussent ses idées religieuses, philosophiques et politiques, dans les conditions d'une parfaite impartialité. Que le Surnaturel se fût manifesté ou non aux portes de Lourdes, cela était indifférent aux plans de sa pensée et à la marche de ses affaires. Ni son ambition, ni son amour-propre, ni ses doctrines, ni ses antécédents, n'étaient engagés en cette question. Quelle est l'intelligence qui, dans de telles conditions, ne soit équitable et ne donne raison à la justice et à la vérité? On ne viole la Justice et on n'outrage la Vérité que lorsqu'on croit utile de les fouler aux pieds, en vue de quelque grand intérêt de fortune, d'ambition ou d'orgueil.

L'homme dont nous parlons s'appelait Napoléon III et était, d'aventure, Empereur des Français.

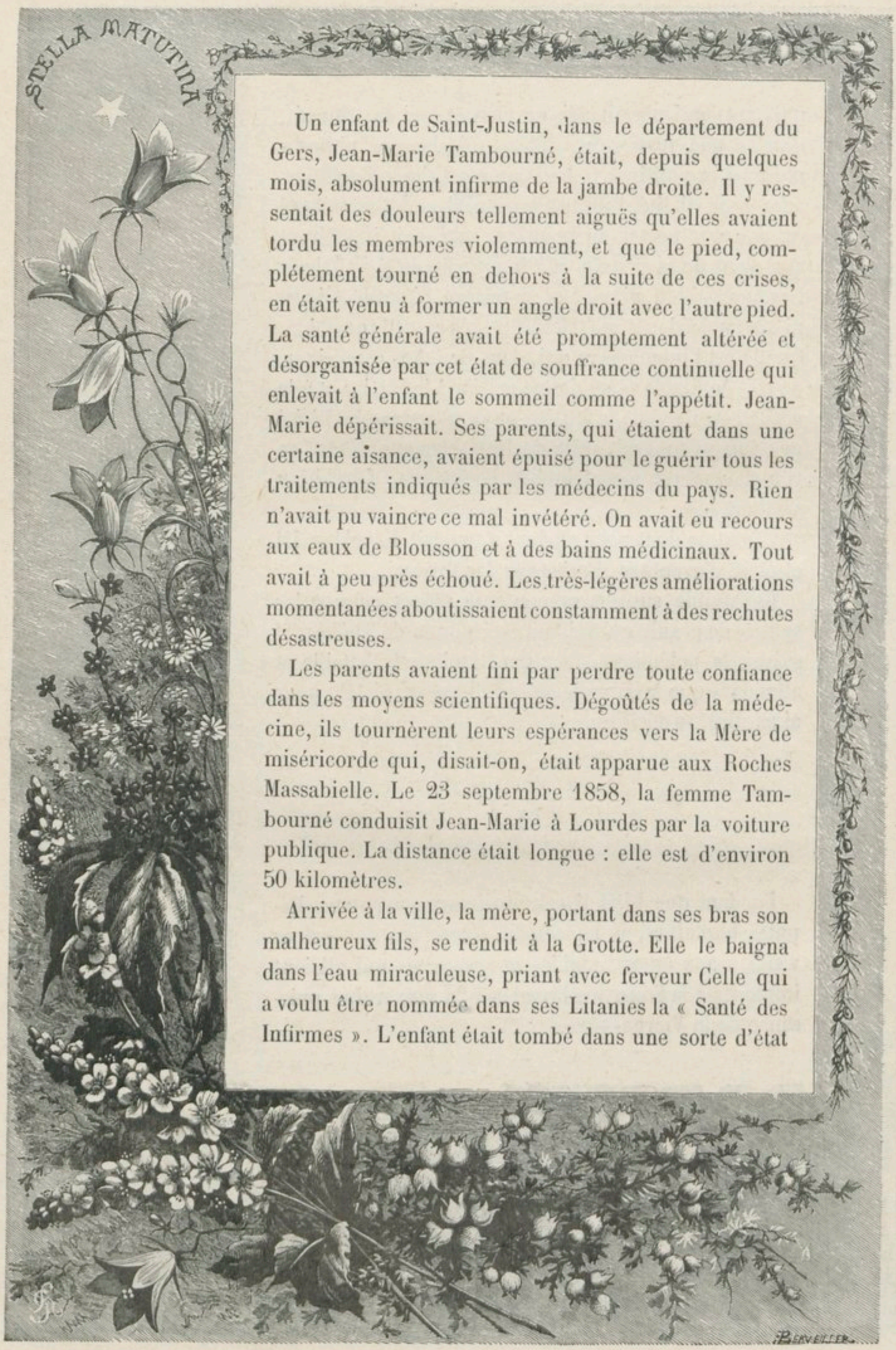
Impassible suivant sa coutume, muet comme les sphinx de granit qui veillent aux portes de Thèbes, il suivait la polémique, regardant osciller la bataille et attendant que la conscience publique lui dictât, pour ainsi dire, sa décision.

III

Pendant que Dieu livrait ainsi son œuvre aux disputes humaines, il ne cessait d'accorder des grâces visibles aux âmes humbles et croyantes qui allaient implorer à la Source miraculeuse la souveraine puissance de la Vierge-Mère.







Un enfant de Saint-Justin, dans le département du Gers, Jean-Marie Tambourné, était, depuis quelques mois, absolument infirme de la jambe droite. Il y ressentait des douleurs tellement aiguës qu'elles avaient tordu les membres violemment, et que le pied, complétement tourné en dehors à la suite de ces crises, en était venu à former un angle droit avec l'autre pied. La santé générale avait été promptement altérée et désorganisée par cet état de souffrance continuelle qui enlevait à l'enfant le sommeil comme l'appétit. Jean-Marie dépérissait. Ses parents, qui étaient dans une certaine aisance, avaient épuisé pour le guérir tous les traitements indiqués par les médecins du pays. Rien n'avait pu vaincre ce mal invétéré. On avait eu recours aux eaux de Blousson et à des bains médicinaux. Tout avait à peu près échoué. Les très-légères améliorations momentanées aboutissaient constamment à des rechutes désastreuses.

Les parents avaient fini par perdre toute confiance dans les moyens scientifiques. Dégoûtés de la médecine, ils tournèrent leurs espérances vers la Mère de miséricorde qui, disait-on, était apparue aux Roches Massabielle. Le 23 septembre 1858, la femme Tambourné conduisit Jean-Marie à Lourdes par la voiture publique. La distance était longue : elle est d'environ 50 kilomètres.

Arrivée à la ville, la mère, portant dans ses bras son malheureux fils, se rendit à la Grotte. Elle le baigna dans l'eau miraculeuse, priant avec ferveur Celle qui a voulu être nommée dans ses Litanies la « Santé des Infirmes ». L'enfant était tombé dans une sorte d'état

extatique. Ses yeux étaient grands ouverts, sa bouche demi béante. Il semblait contempler quelque spectacle inconnu.

— Qu'as-tu? lui dit sa mère.

— Je vois le bon Dieu et la Sainte Vierge, répondit-il.

La pauvre femme, à ces mots, éprouva en l'intime de son cœur une telle commotion, nous a-t-elle raconté, qu'elle sentit brusquement des gouttes de sueur ruisseler sur son visage.

L'extase de l'enfant avait cessé et il s'écria :

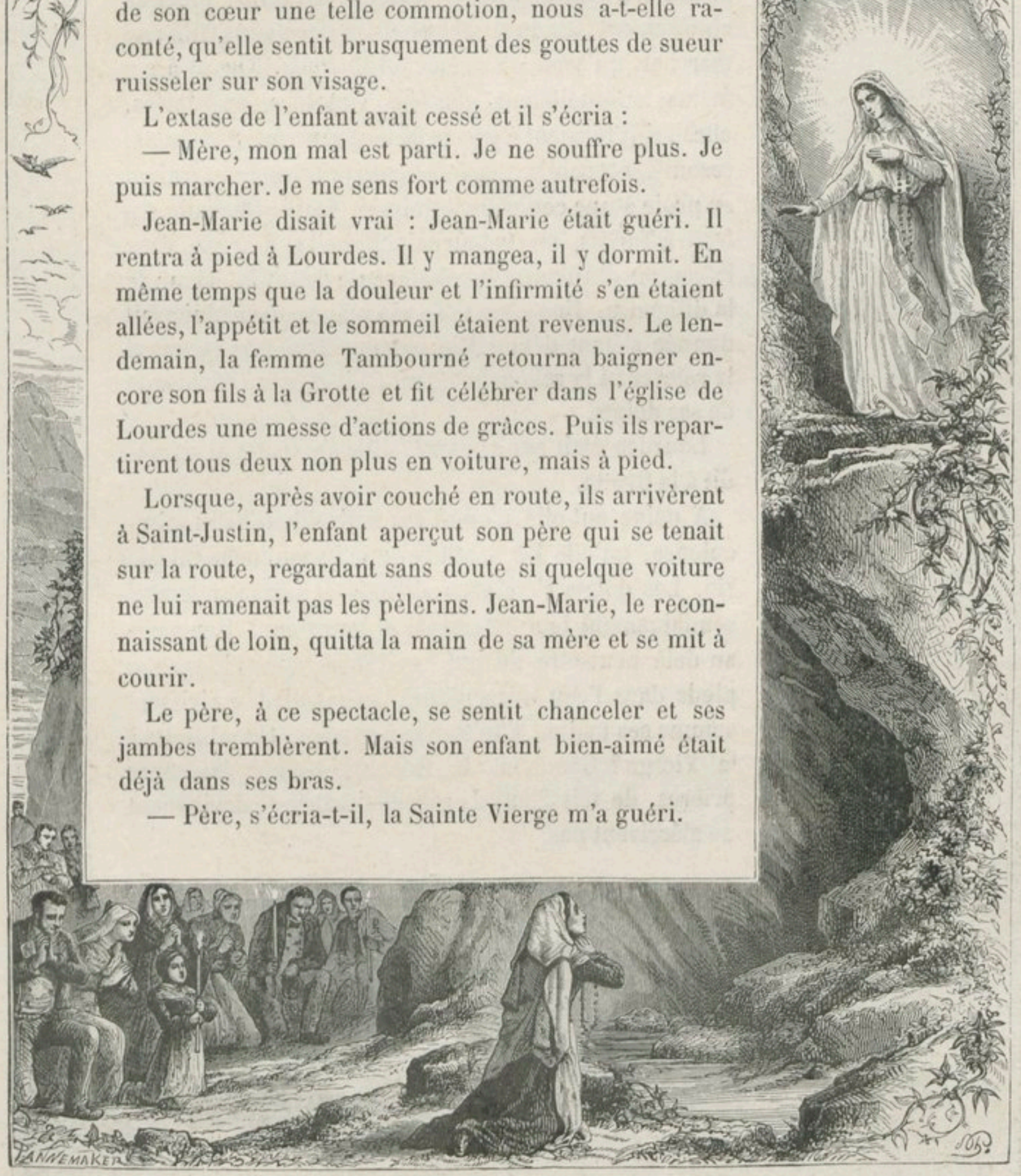
— Mère, mon mal est parti. Je ne souffre plus. Je puis marcher. Je me sens fort comme autrefois.

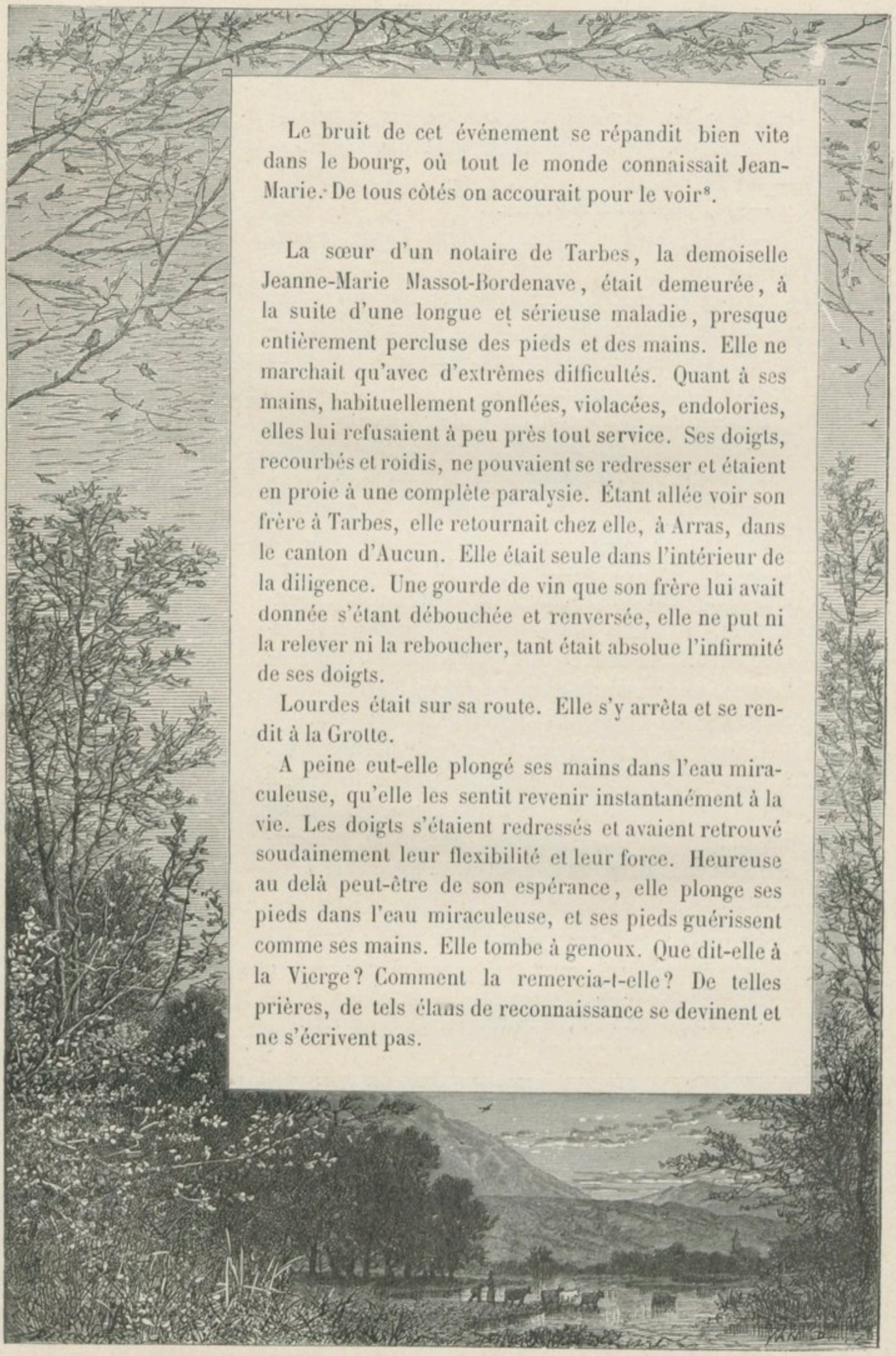
Jean-Marie disait vrai : Jean-Marie était guéri. Il rentra à pied à Lourdes. Il y mangea, il y dormit. En même temps que la douleur et l'infirmité s'en étaient allées, l'appétit et le sommeil étaient revenus. Le lendemain, la femme Tambourné retourna baigner encore son fils à la Grotte et fit célébrer dans l'église de Lourdes une messe d'actions de grâces. Puis ils repartirent tous deux non plus en voiture, mais à pied.

Lorsque, après avoir couché en route, ils arrivèrent à Saint-Justin, l'enfant aperçut son père qui se tenait sur la route, regardant sans doute si quelque voiture ne lui ramenait pas les pèlerins. Jean-Marie, le reconnaissant de loin, quitta la main de sa mère et se mit à courir.

Le père, à ce spectacle, se sentit chanceler et ses jambes tremblèrent. Mais son enfant bien-aimé était déjà dans ses bras.

— Père, s'écria-t-il, la Sainte Vierge m'a guéri.





Le bruit de cet événement se répandit bien vite dans le bourg, où tout le monde connaissait Jean-Marie. De tous côtés on accourait pour le voir[8].

La sœur d'un notaire de Tarbes, la demoiselle Jeanne-Marie Massot-Bordenave, était demeurée, à la suite d'une longue et sérieuse maladie, presque entièrement percluse des pieds et des mains. Elle ne marchait qu'avec d'extrêmes difficultés. Quant à ses mains, habituellement gonflées, violacées, endolories, elles lui refusaient à peu près tout service. Ses doigts, recourbés et roidis, ne pouvaient se redresser et étaient en proie à une complète paralysie. Étant allée voir son frère à Tarbes, elle retournait chez elle, à Arras, dans le canton d'Aucun. Elle était seule dans l'intérieur de la diligence. Une gourde de vin que son frère lui avait donnée s'étant débouchée et renversée, elle ne put ni la relever ni la reboucher, tant était absolue l'infirmité de ses doigts.

Lourdes était sur sa route. Elle s'y arrêta et se rendit à la Grotte.

A peine eut-elle plongé ses mains dans l'eau miraculeuse, qu'elle les sentit revenir instantanément à la vie. Les doigts s'étaient redressés et avaient retrouvé soudainement leur flexibilité et leur force. Heureuse au delà peut-être de son espérance, elle plonge ses pieds dans l'eau miraculeuse, et ses pieds guérissent comme ses mains. Elle tombe à genoux. Que dit-elle à la Vierge? Comment la remercia-t-elle? De telles prières, de tels élans de reconnaissance se devinent et ne s'écrivent pas.

Puis elle remit ses chaussures, et, d'un pas assuré, reprit le chemin de la ville.

Dans la même direction marchait une jeune fille qui rentrait du bois et qui portait sur sa tête un énorme fagot. Il faisait chaud, et cette pauvre paysanne était couverte de sueur. Épuisée de fatigue, elle s'assit sur une pierre, au bord de la route, en déposant à ses pieds son fardeau, trop lourd pour sa faiblesse. En ce moment, Jeanne-Marie Massot passait devant elle, retournant, alerte et radieuse, de la Source divine. Une bonne pensée lui descendit au cœur. Elle s'approcha de la jeune fille.

— Mon enfant, lui dit-elle, le Seigneur vient de m'accorder une insigne faveur. Il m'a guérie, il m'a enlevé mon fardeau. Et à mon tour je veux t'aider et te soulager.

Et, ce disant, Marie Massot prit, de ses mains rendues à la vie, le lourd fagot jeté à terre, le posa sur sa tête, et rentra ainsi dans Lourdes, d'où, moins d'une heure auparavant, elle était sortie infirme et paralysée. Les prémices de ses forces retrouvées avaient eu un noble emploi : elles avaient été consacrées à la charité. « Ce que Dieu vous donne gratuitement, donnez-le vous-même gratuitement, » dit quelque part un texte des saintes Lettres[9].

Une femme déjà âgée, Marie Capdevielle, du bourg de Livron, dans les environs de Lourdes, avait également été guérie d'une surdité des plus graves, qui commençait à être invétérée. « Il me semble », disait-elle, « être dans un autre monde lorsque j'écoute les

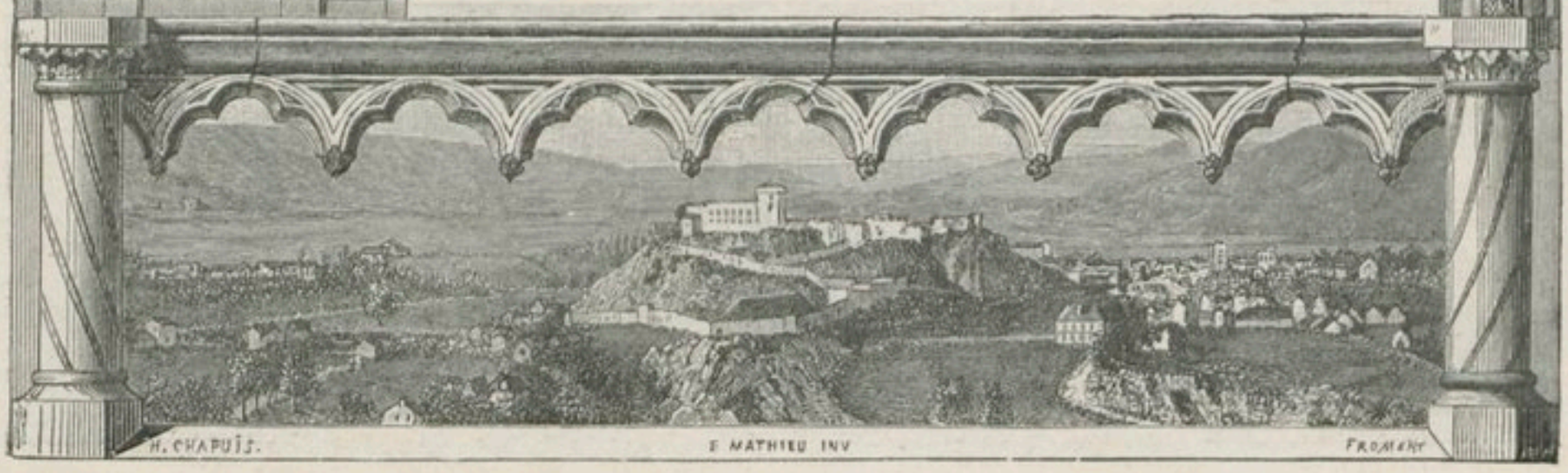


cloches de l'église, que je n'avais pas entendues depuis trois ans. »

Ces guérisons et beaucoup d'autres continuaient d'attester, d'une façon irrécusable, l'intervention directe de Dieu. Dieu manifestait sa puissance en rendant la santé aux malades ; et il était évident que, s'il avait permis la persécution, cela était nécessaire à la conduite de ses desseins. Il dépendait de Lui de la faire cesser, et, pour cela, d'incliner comme il Lui plaisait la volonté des grands de la terre.

IV

La polémique de la presse au sujet de la Grotte était épuisée. En France et à l'étranger, la conscience publique avait été mise à même de juger, non de la réalité des événements surnaturels, mais de l'oppression violente que subissaient, dans un coin de l'Empire, la liberté de croire et le droit d'examiner. Les misérables sophismes du fanatisme antichrétien et de l'intolérance prétendue philosophique n'avaient pas tenu devant la pressante logique des journaux catholiques. Les *Débats*, le *Siècle*, la *Presse* et la vile multitude des feuilles irréligieuses se taisaient, regrettant probablement d'avoir entrepris cette guerre malheureuse et fait un si grand bruit autour de ces faits extraordinaires. Ils n'avaient réussi qu'à propager et à répandre dans tous les pays la renommée de tant de miracles. De l'Italie, de l'Allemagne, de contrées plus lointaines encore



on écrivait à Lourdes pour se faire envoyer quelques gouttes de l'eau sacrée.

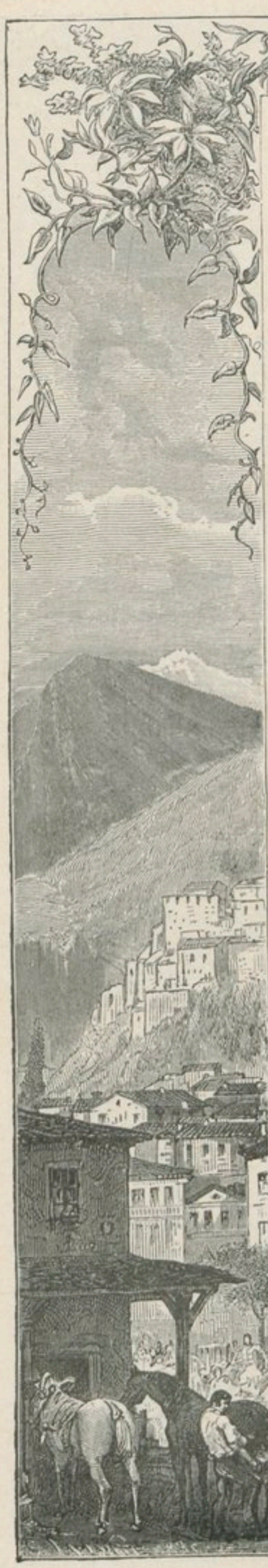
Au Ministère des Cultes, M. Rouland s'obstinait à vouloir se mettre en travers de la plus sainte des libertés et à prétendre arrêter la force des choses.

A la Grotte, Jacomet et les Gardes persistaient à veiller jour et nuit, et à traduire les croyants devant les tribunaux. Le juge Duprat condamnait toujours.

Entre un tel Ministre pour le soutenir et de tels agents pour exécuter ses volontés, le baron Massy demeurait bravement dans l'illogique absolu de sa situation et se complaisait dans la toute-puissance de son arbitraire. De plus en plus exaspéré en se voyant enlever, par l'enquête épiscopale et par l'analyse de M. Filhol, les vains prétextes de Religion et d'ordre public dont il avait, à l'origine, voulu voiler son intolérance, il se livrait avec orgueil à la joie amère de faire de la tyrannie pure. Il restait sourd au cri unanime. A toutes les raisons, à l'évidence indéniable, il opposait sa volonté : « Ceci est mon bon plaisir. » Il lui était doux d'être plus fort, lui tout seul, que les multitudes, plus fort que l'Évêque, plus fort que le bon sens, plus fort que les Miracles, plus fort que le Dieu de la Grotte. *Etiamsi omnes, ego non.*

Ce fut dans ces circonstances que Mgr de Salinis, Archevêque d'Auch, et un autre personnage éminent de ce pays se rendirent ensemble auprès de l'Empereur, qui se trouvait en ce moment à Biarritz. Napoléon III reçut en même temps de divers côtés des pétitions de-





mandant instamment, et réclamant, en vertu des droits les plus sacrés, le retrait des arbitraires et violentes mesures du baron Massy : « Sire », lisait-on dans une de ces pétitions, « nous ne prétendons décider en rien la » question des Apparitions de la Vierge, bien que, sur la » foi de miracles éclatants, qu'ils disent avoir vus de » leurs yeux, presque tous, en ces pays, croient à la » réalité de ces manifestations surnaturelles. Ce qui » est certain et hors de toute contestation, c'est que » cette Source, qui a jailli tout à coup, et que l'on nous » ferme malgré l'analyse scientifique qui en proclame » l'innocuité absolue, n'a fait de mal à personne ; ce » qui est certain, c'est que, tout au contraire, un » grand nombre déclare y avoir recouvré la santé. Au » nom des droits de la conscience, indépendants de » tout pouvoir humain, laissez les croyants aller y » prier si cela leur convient. Au nom de la plus simple » humanité, laissez les malades aller y guérir, si telle » est leur espérance. Au nom de la liberté des intelli- » gences, laissez les esprits qui demandent la lumière » à l'étude et à l'examen aller y découvrir l'erreur ou y » trouver la vérité. »

L'Empereur, avons-nous dit plus haut, était désintéressé dans la question, ou plutôt il avait intérêt à ne pas user sa force dans une stérile opposition à la marche des événements. Il avait intérêt à entendre le cri des âmes demandant la liberté de leur foi, le cri des intelligences demandant la liberté d'étudier et de se rendre compte. Il avait intérêt à être équitable et à ne pas froisser, par une oppression gratuite et un déni

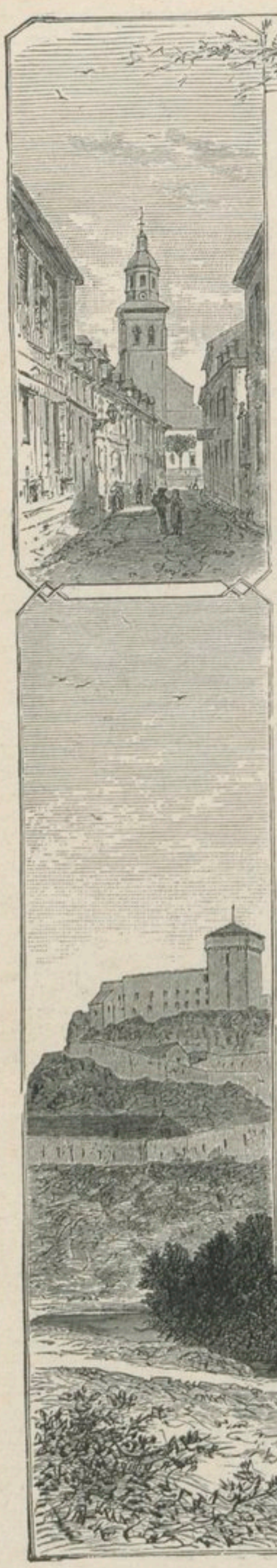
de justice évident, ceux qui croyaient après avoir vu, et ceux qui, ne croyant pas encore, revendiquaient le droit d'examiner publiquement les faits mystérieux qui préoccupaient la France entière.

Le lecteur sait déjà quels romans impossibles l'honnête Ministre Rouland avait gravement acceptés comme des vérités incontestables. Les renseignements que cette bénévole Excellence avait dû fournir à l'Empereur n'étaient guère faits pour éclairer ce dernier. La polémique des journaux, bien qu'elle eût triomphalement mis en lumière le droit des uns et l'inique intolérance des autres, n'avait pu lui donner une idée absolument nette de la situation. A Biarritz seulement, elle lui apparut tout entière, et il la connut dans tous ses détails.

Napoléon III était un monarque peu expansif; sa volonté se traduisait rarement par la parole. Elle se manifestait par des actes. En apprenant les mesures absurdes par lesquelles le Ministre, le Préfet et leurs agents discréditaient à plaisir le Pouvoir, son œil terne s'illumina, paraît-il, d'un éclat de froide colère; il haussa convulsivement les épaules, et le nuage d'un profond mécontentement passa sur son front. Il sonna violemment.

— Portez ceci au télégraphe, dit-il.

C'était une dépêche laconique pour le Préfet de Tarbes, ordonnant, de la part de l'Empereur, de rapporter à l'instant l'Arrêté sur la Grotte de Lourdes et de laisser libres les populations.



V

On connaît les théories de la Science sur cette merveilleuse étincelle électrique que les fils de fer qui sillonnent le monde transportent d'un pôle à l'autre avec la rapidité de l'éclair. La télégraphie, disent les savants, n'est autre chose que la foudre. Ce jour-là le baron Massy fut de l'avis des savants. Le télégramme impérial, tombant tout à coup sur lui, l'abasourdit brusquement et l'étourdit net, comme eût pu le faire sur sa maison la chute soudaine du tonnerre. Il ne pouvait en croire la réalité. Plus il y songeait, et plus il lui semblait impossible de retourner sur ses pas, de se déjuger, de reculer publiquement. Il lui fallait cependant avaler ce breuvage amer, ou donner sa démission et rejeter loin de lui la coupe préfectorale. Fatale alternative! Le cœur des fonctionnaires a parfois de grandes angoisses.

Quand une catastrophe subite tombe sur nous, nous avons quelque peine à l'accepter comme définitive, et nous nous débattons encore, alors que tout est perdu. Le baron Massy n'échappa point à une telle illusion. Il espérait vaguement que l'Empereur reviendrait sur sa décision. Dans cette pensée, il prit sur lui de tenir pendant quelques jours la dépêche secrète et de ne pas obéir. Il écrivit à l'Empereur et fit en outre intervenir auprès du Souverain le Ministre Rouland, moins publiquement mais aussi complétement atteint que lui-même par l'ordre inattendu arrivé de Biarritz.

Napoléon III fut aussi insensible aux réclamations du Ministre qu'aux instances et aux supplications du Préfet. Le jugement qu'il avait porté était basé sur l'évidence, et il était irrévocable. Toutes ces démarches n'eurent pour résultat que de lui apprendre que le Préfet avait osé méconnaître ses injonctions formelles et en différer l'exécution. Une seconde dépêche impériale, et impérieuse, partit de Biarritz. Elle était conçue en des termes qui ne permettaient ni une observation ni un retard.

Le baron Massy n'avait qu'à choisir entre son orgueil et sa Préfecture. Il fit ce choix douloureux, et il fut assez humble pour demeurer Préfet.

Le Chef du département se résigna donc à obéir. Toutefois, il essaya encore, non de lutter, ce qui était visiblement impossible, mais de masquer sa retraite et de ne pas rendre les armes publiquement.

Par suite de quelques indiscrétions de bureau, peut-être aussi par le récit des personnages qui étaient allés en ambassade auprès de l'Empereur, on savait déjà vaguement dans le public le sens des ordres expédiés de Biarritz. Ils faisaient l'objet de toutes les conversations. Le Préfet ne confirma ni ne démentit ces rumeurs. Il enjoignit à Jacomet et à ses agents de ne plus faire de procès-verbaux et de cesser toute surveillance.

Une telle abstention, venant à la suite des bruits qui couraient sur les instructions de l'Empereur, devait suffire, suivant lui, pour que les choses reprissent d'elles-mêmes leur cours normal et pour que l'Arrêté tombât, de fait, en désuétude, sans qu'il fût nécessaire



de le rapporter. Il était même probable que les populations, rendues à la liberté, s'empresseraient d'arracher elles-mêmes et de jeter dans le Gave les poteaux qui portaient défense d'entrer sur le terrain communal et les barrières qui fermaient la Grotte.

M. Massy fut trompé dans ses calculs, assez plausibles d'ailleurs. Malgré l'abstention de la Police, malgré les bruits qui circulaient et qu'aucun personnage officiel ne démentait, peut-être même à cause de tout cela, les populations craignirent quelque piége. Elles continuèrent d'aller prier sur la rive gauche du Gave. Les infractions eurent généralement, comme auparavant, un caractère isolé. Nul ne toucha aux poteaux ni aux barrières. Au lieu de tomber de lui-même, comme l'avait espéré le Préfet, le *statu quo* se maintenait obstinément.

Étant donnés le caractère de Napoléon III et la netteté de ses ordres, une pareille situation devenait périlleuse pour le Préfet. Le baron Massy était trop intelligent pour ne pas le comprendre. A chaque instant, il devait craindre que l'Empereur ne fût instruit tout à coup de la façon dont il essayait de louvoyer. A toute heure, sans doute, il tremblait de recevoir quelque missive terrible qui le briserait à jamais et qui le précipiterait dans le néant, c'est-à-dire hors des sphères lumineuses du fonctionnarisme, dans ces ténèbres extérieures où s'agite le monde infortuné qui n'est pas officiel.

On était arrivé à la fin de septembre.

Il se trouva que, durant ces perplexités, M. Fould eut encore occasion d'aller à Tarbes, et même de passer à Lourdes. Augmenta-t-il, en lui parlant du Maître, la terreur du Préfet? Le baron reçut-il quelque nouveau télégramme plus foudroyant que les deux autres? Nous ne savons. Toujours est-il que le 3 octobre, sous l'action très-brusque de quelque cause inconnue, M. Massy devint souple comme un roseau foulé sous le pied d'un passant, et que sa raideur arrogante parut faire place à une prostration soudaine et complète.

Le lendemain, au nom de l'Empereur, il transmit au maire de Lourdes l'ordre de rapporter publiquement l'Arrêté et de faire enlever les poteaux et les barrières par Jacomet.

VI

M. Lacadé n'eut pas les hésitations de M. Massy. Une pareille solution le déchargeait du rude fardeau qu'avait fait peser sur lui le complexe désir de ménager le Préfet et les multitudes, les Puissances célestes et le Pouvoir humain. Par une illusion assez commune chez les natures indécises, il s'imagina avoir toujours été de l'avis qui prévalait, et il rédigea dans ce sentiment une proclamation solennelle : « Habitants de la ville de Lourdes, le jour tant désiré par nous est enfin arrivé ; nous l'avons conquis par notre sagesse, par notre persévérance, par notre foi, par notre courage. » Tels étaient le sens et le ton de ce curieux docu-



ment, dont, par malheur, le texte n'est point resté [10].

La proclamation fut lue dans toute la Ville au son de la trompette et du tambour. En même temps, on affichait sur tous les murs le placard suivant :

« Le Maire de la ville de Lourdes,

» Vu les instructions à lui adressées,

» ARRÊTE :

» L'Arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté.

» Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 5 octobre 1858.

» *Le Maire:* A. LACADÉ. »

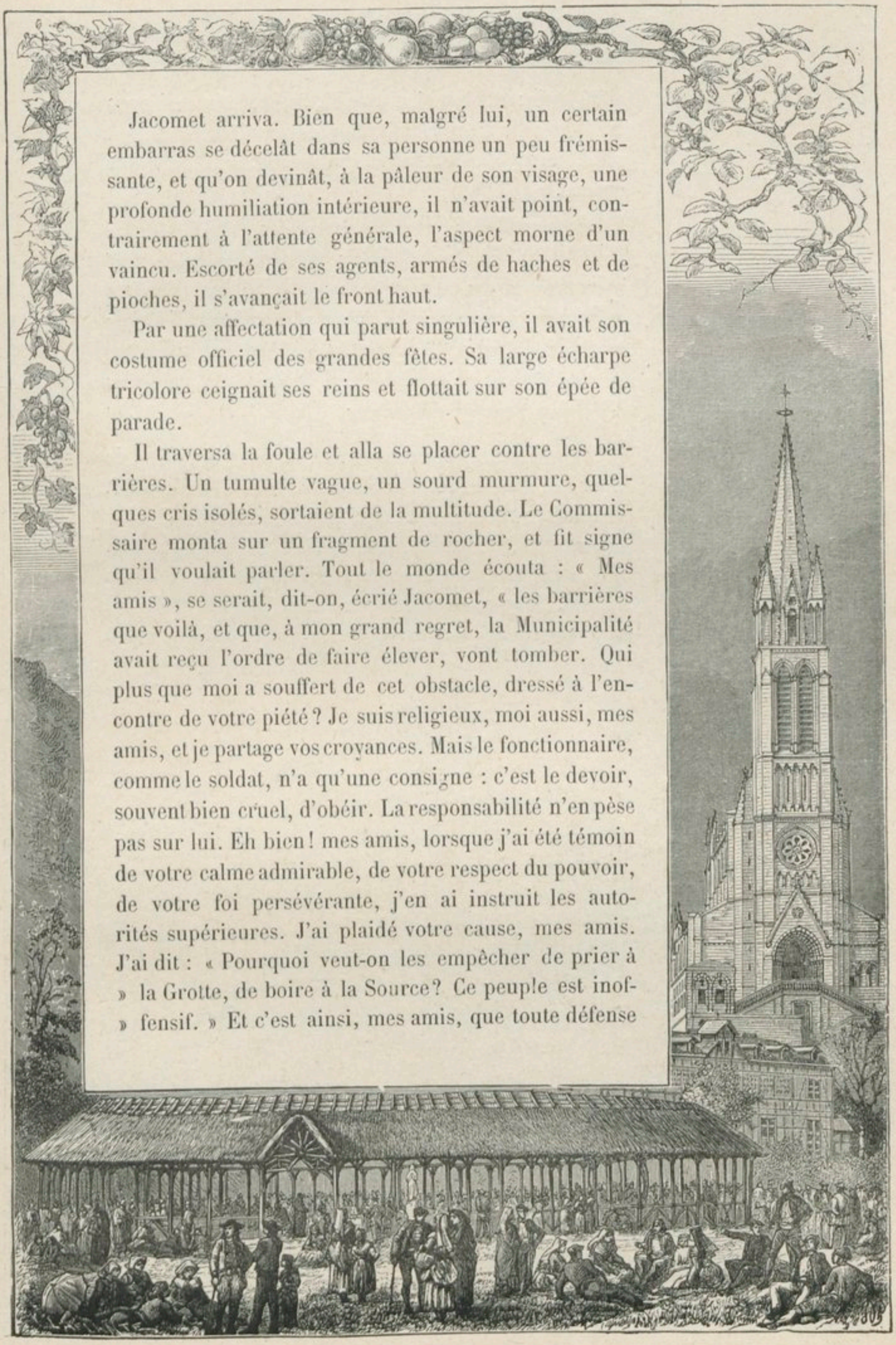
Pendant ce temps, Jacomet et les Sergents de ville se rendaient à la Grotte pour enlever les barrières et les poteaux.

La foule y était déjà, et elle grossissait à vue d'œil. Les uns priaient à genoux, et, faisant effort pour ne point se laisser distraire par les bruits extérieurs, remerciaient Dieu d'avoir mis fin au scandale et aux persécutions. D'autres se tenaient debout, causant à voix basse, attendant, non sans émotion, ce qui allait se passer. Des femmes en grand nombre égrenaient leurs chapelets. Plusieurs portaient à la main une gourde ou une bouteille, voulant la remplir à l'endroit même où la Source jaillissait. Par-dessus les barrières, on jetait des fleurs dans la Grotte. A ces barrières nul ne touchait. Il fallait que ceux qui les avaient mises publiquement, en se dressant contre la puissance de Dieu, vinssent les retirer publiquement en se courbant devant la volonté d'un homme.

Jacomet arriva. Bien que, malgré lui, un certain embarras se décelât dans sa personne un peu frémissante, et qu'on devinât, à la pâleur de son visage, une profonde humiliation intérieure, il n'avait point, contrairement à l'attente générale, l'aspect morne d'un vaincu. Escorté de ses agents, armés de haches et de pioches, il s'avançait le front haut.

Par une affectation qui parut singulière, il avait son costume officiel des grandes fêtes. Sa large écharpe tricolore ceignait ses reins et flottait sur son épée de parade.

Il traversa la foule et alla se placer contre les barrières. Un tumulte vague, un sourd murmure, quelques cris isolés, sortaient de la multitude. Le Commissaire monta sur un fragment de rocher, et fit signe qu'il voulait parler. Tout le monde écouta : « Mes amis », se serait, dit-on, écrié Jacomet, « les barrières que voilà, et que, à mon grand regret, la Municipalité avait reçu l'ordre de faire élever, vont tomber. Qui plus que moi a souffert de cet obstacle, dressé à l'encontre de votre piété? Je suis religieux, moi aussi, mes amis, et je partage vos croyances. Mais le fonctionnaire, comme le soldat, n'a qu'une consigne : c'est le devoir, souvent bien cruel, d'obéir. La responsabilité n'en pèse pas sur lui. Eh bien! mes amis, lorsque j'ai été témoin de votre calme admirable, de votre respect du pouvoir, de votre foi persévérante, j'en ai instruit les autorités supérieures. J'ai plaidé votre cause, mes amis. J'ai dit : « Pourquoi veut-on les empêcher de prier à » la Grotte, de boire à la Source? Ce peuple est inof- » fensif. » Et c'est ainsi, mes amis, que toute défense

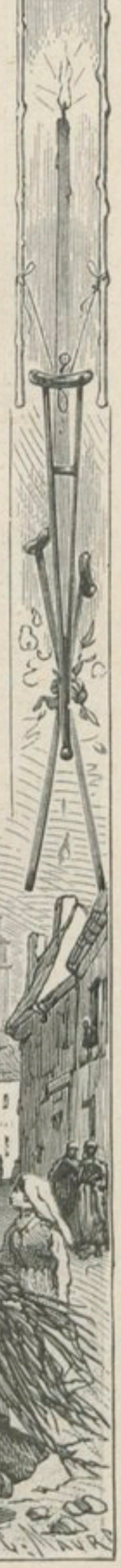




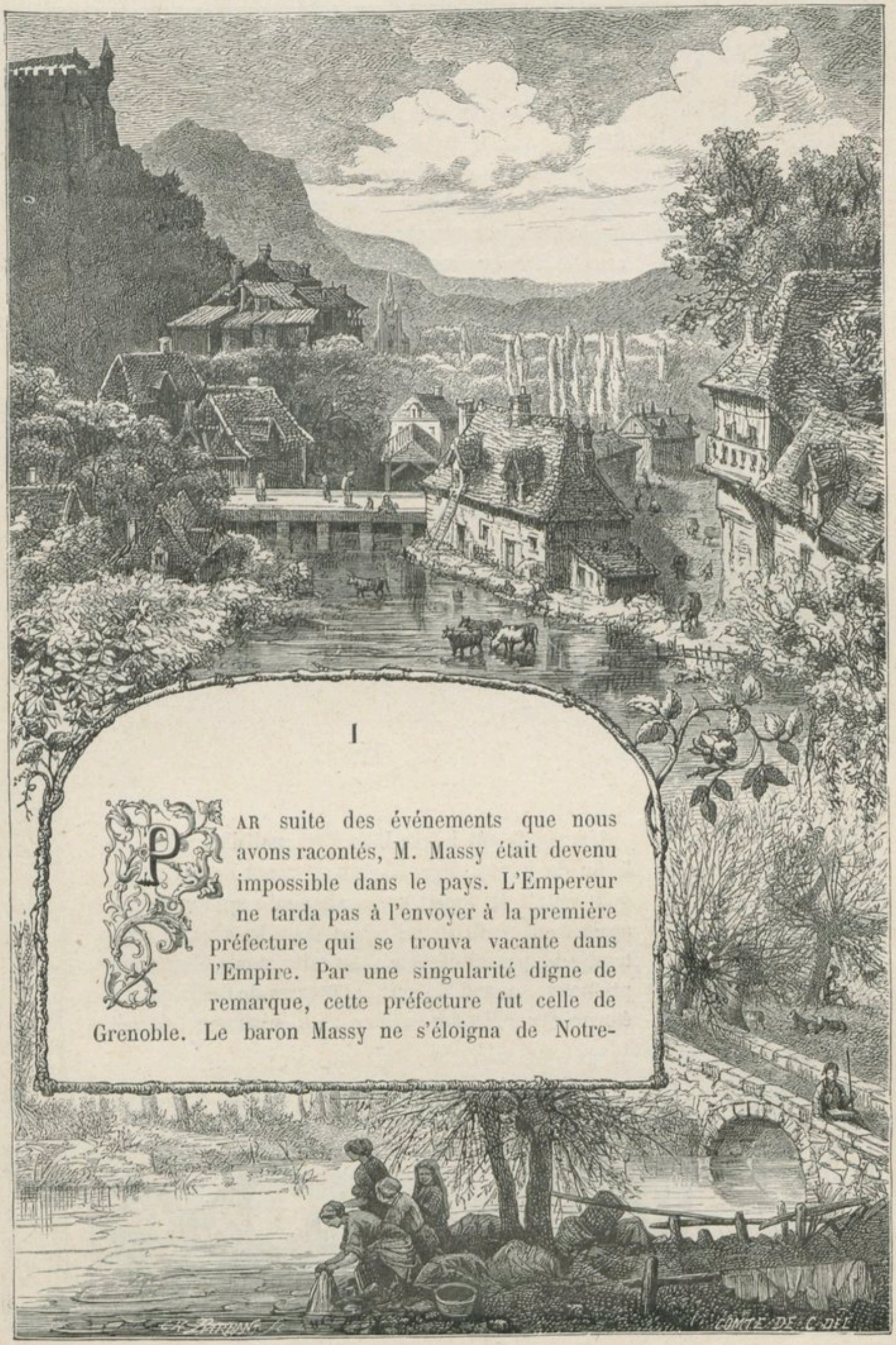
a été levée; et c'est ainsi que M. le Préfet et moi nous avons résolu de renverser à jamais ces barrières, qui vous étaient si pénibles, et qui me l'étaient bien plus encore. »

La foule garda un froid silence. Quelques jeunes gens chuchotaient et riaient. Jacomet était visiblement troublé par son insuccès. Il ordonna à ses agents d'enlever les clôtures. Ce fut fait assez promptement. On fit un tas de ces planches et de ces débris au bord de la Grotte, et la Police les envoya chercher plus tard, au commencement de la nuit.

Une émotion immense remplissait la ville de Lourdes. Durant cette après-midi, la multitude allait et venait sur le chemin de la Grotte. Devant les Roches Massabielle, d'innombrables fidèles étaient à genoux. On chantait des cantiques, on récitait les litanies de la Vierge. *Virgo potens, ora pro nobis*. On se désaltérait à la Source. Les croyants étaient libres. Dieu avait vaincu.







I

PAR suite des événements que nous avons racontés, M. Massy était devenu impossible dans le pays. L'Empereur ne tarda pas à l'envoyer à la première préfecture qui se trouva vacante dans l'Empire. Par une singularité digne de remarque, cette préfecture fut celle de Grenoble. Le baron Massy ne s'éloigna de Notre-

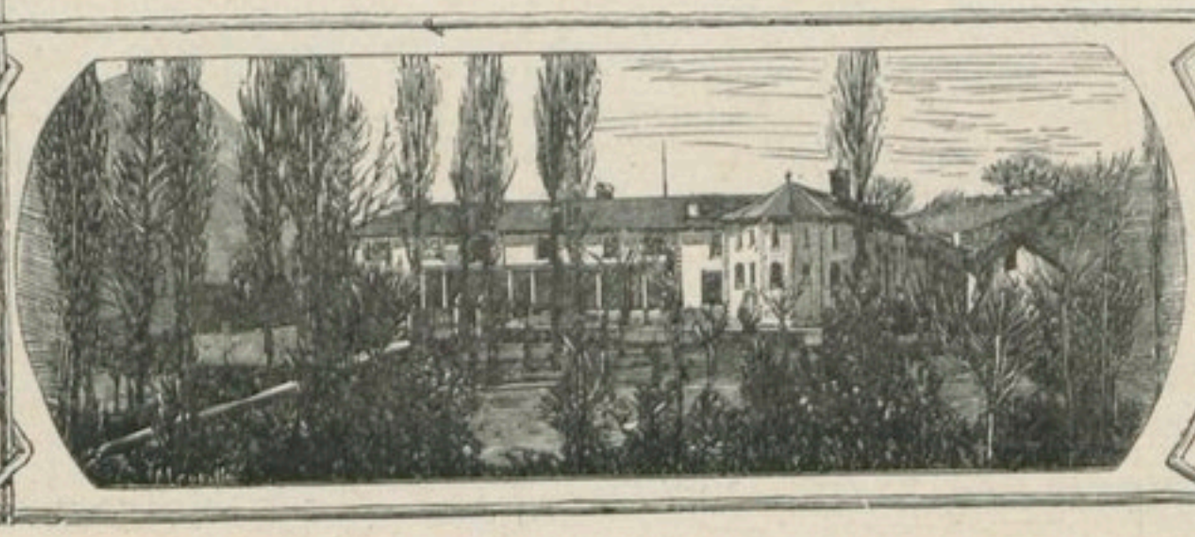


Dame de Lourdes que pour aller à Notre-Dame de la Salette.

Jacomet quitta également la contrée. On le nomma Commissaire de Police dans un autre département. Replacé sur son terrain véritable, il contribua à découvrir avec une rare sagacité les ruses de quelques coquins dangereux qui avaient déjoué les efforts de son prédécesseur et les recherches les plus actives du Parquet. Il s'agissait d'un vol considérable, un vol de deux ou trois cent mille francs, commis au préjudice d'une Compagnie de chemin de fer. Ce fut le point de départ de sa fortune dans la Police, qui était sa véritable vocation. Ses aptitudes remarquables, très-justement appréciées par ses chefs, devaient le conduire à un poste fort élevé. Le Procureur impérial, M. Dutour, fut, lui aussi, appelé ailleurs. M. Lacadé demeura Maire, et l'on doit apercevoir encore une fois ou deux sa vague silhouette dans les dernières pages de ce récit.

II

Bien qu'il eût institué un Tribunal d'enquête dès la fin de juillet, Mgr Laurence, avant de permettre qu'il entrât en fonctions, avait voulu qu'un certain apaisement se fît de lui-même dans les esprits. « Attendre », pensait-il, « ne saurait jamais rien compromettre, quand il s'agit des œuvres de Celui qui est éternel et qui dispose du temps. » L'événement lui avait



YAN'D

donné raison. Après les tumultueux débats de la presse française et les mesures violentes du baron Massy, la Grotte était devenue libre désormais, et l'on n'avait plus à redouter le scandale de voir un agent de la police arrêter, sur le chemin des Roches Massabielle, la Commission épiscopale allant accomplir son œuvre et étudier, au lieu même de l'Apparition, les traces de la main de Dieu.

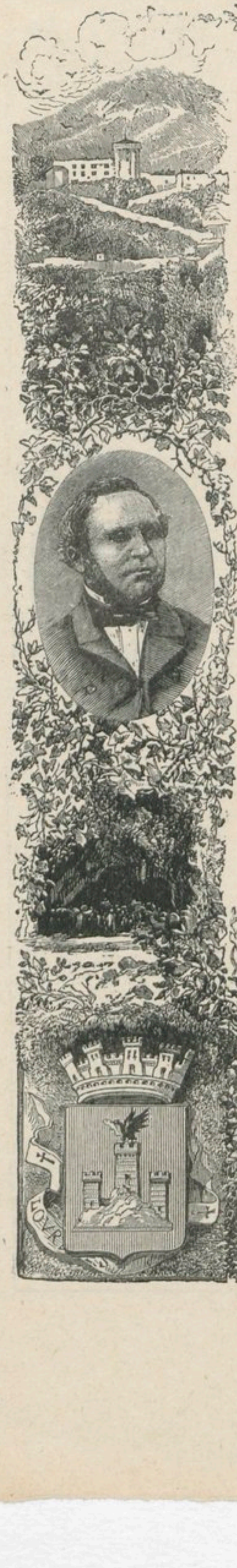
Le 17 novembre, la Commission se transporta à Lourdes. Elle interrogea la Voyante. « Bernadette », dit le procès-verbal du secrétaire, « se présenta à nous avec une grande modestie, et cependant avec une assurance remarquable. Elle se montra calme, sans embarras, au milieu de cette nombreuse assemblée, en présence d'ecclésiastiques respectables qu'elle n'avait jamais vus, mais dont on lui avait dit la mission. »

La jeune fille raconta les Apparitions, les paroles de la Vierge, son commandement formel d'élever en ce lieu une chapelle à son culte, la naissance soudaine de la Source, le nom de « l'Immaculée Conception » que la Vision s'était donné à elle-même. Elle exposa, avec la grave certitude d'un témoin assuré de lui-même et l'humble candeur d'une enfant, tout ce qui lui était personnel dans ce drame surnaturel, dont les péripéties se déroulaient depuis une année. Elle répondit à toutes les questions, et ne laissa aucune obscurité dans l'esprit de ceux qui l'interrogaient, non plus au nom des hommes, comme Jacomet, le Procureur ou tant d'autres, mais au nom de l'Église catholique, l'immortelle Épouse de Dieu. Tout ce dont elle





YAN'D



rendit témoignage, nos lecteurs le connaissent. Nous avons exposé nous-même ces événements, à leur date, en diverses pages de ce récit.

La Commission visita les Roches Massabielle. Elle vit de ses yeux l'énorme jaillissement de la Source divine. Elle constata, par l'unanime déclaration des habitants du pays, que la Source n'existait pas avant d'avoir surgi miraculeusement aux yeux de la multitude, sous la main de la Voyante en extase.

A Lourdes et hors de Lourdes, elle fit une enquête approfondie sur les guérisons extraordinaires accomplies par l'eau de la Grotte.

Il y avait, en cette délicate étude, deux parts bien distinctes : — Les faits eux-mêmes et leurs circonstances relevaient du témoignage humain ; — l'examen du caratère naturel ou surnaturel de ces faits relevait, en grande partie du moins, de la Médecine.

La méthode du Tribunal d'enquête s'inspira de cette double considération.

Parcourant les diocèses de Tarbes, d'Auch et de Bayonne, la Commission appelait devant elle ceux qu'on lui signalait comme ayant été l'objet de ces guérisons singulières. Elle les interrogeait avec un soin minutieux sur tous les détails de leur maladie et de leur retour, subit ou graduel, à la santé. Elle leur faisait poser, par les hommes de la science, des questions techniques auxquelles les théologiens n'eussent peut-être pas pensé. Elle convoquait, pour contrôler ces déclarations, les parents, les amis, les voisins,

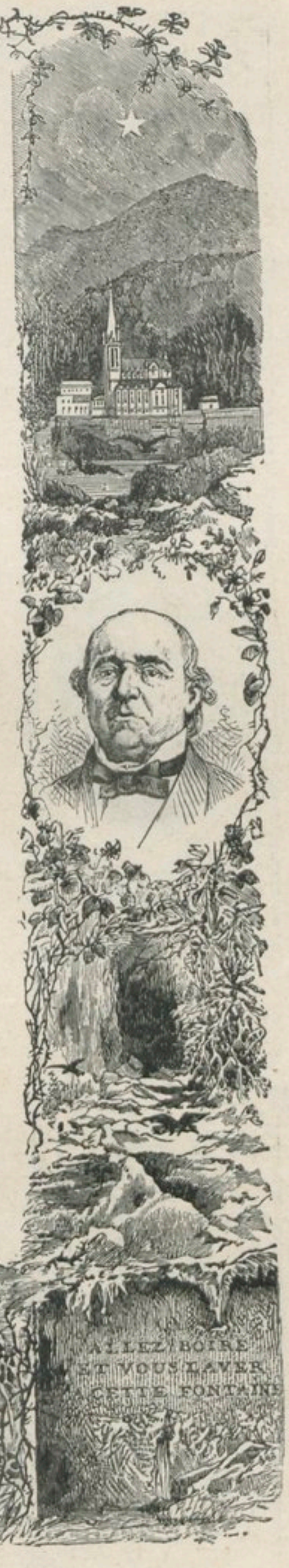
tous les témoins des diverses phases de l'événement, ceux qui avaient vu le malade, ceux qui avaient assisté à la guérison, etc., etc.

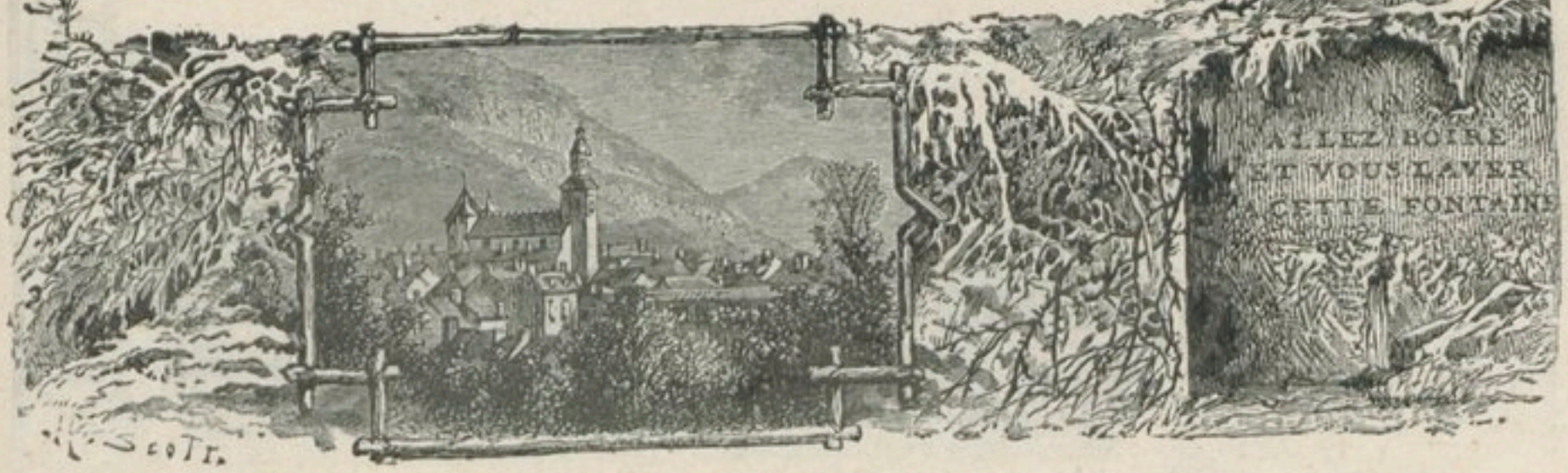
Une fois parvenue de la sorte à une certitude absolue de l'ensemble et du détail des faits, elle en soumettait l'appréciation aux deux médecins, éminents et autorisés, qu'elle s'était adjoints. Le premier était M. le docteur Vergès, médecin des eaux de Baréges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier; le second, M. le docteur Dozous, qui avait déjà étudié pour son propre compte plusieurs de ces étranges incidents.

Chacun d'eux consignait dans un rapport personnel et particulier son appréciation sur la nature de la guérison : — tantôt repoussant le Miracle pour attribuer à des causes naturelles la cessation de la maladie ; — tantôt déclarant le fait entièrement inexplicable autrement que par une action surnaturelle de la puissance divine ; — tantôt enfin ne concluant pas et restant dans le doute, doute plus ou moins incliné vers l'une ou vers l'autre de ces solutions.

Sur ce double élément (la pleine connaissance des faits d'un côté, et les conclusions de la Science de l'autre), sur ce double élément, la Commission délibérait et proposait son jugement à l'Évêque, avec toutes les pièces du procès.

La Commission n'avait et ne pouvait avoir d'opinion préconçue. Croyant en principe au Surnaturel, que l'on rencontre si souvent dans l'histoire du Monde, elle savait en même temps que rien ne tend à discréditer les vrais miracles venant de Dieu, comme les faux prodiges venant des hommes. Également éloignée,





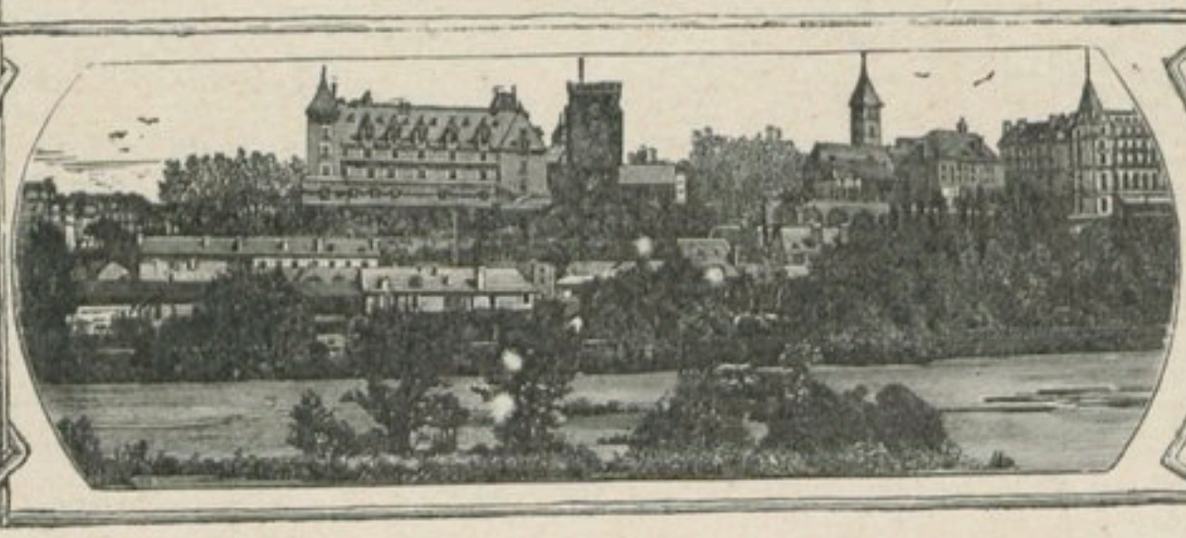


soit d'affirmer à l'avance, soit de nier prématurément, n'ayant aucun parti pris pour le Miracle ni contre lui, elle bornait sa tâche à examiner et ne cherchait que la Vérité. Faisant appel, pour s'éclairer sur les divers faits qu'elle étudiait, à toutes les lumières, à tous les renseignements, à tous les témoignages, elle agissait publiquement. Elle était ouverte aux incroyants comme à ceux qui croyaient. Énergiquement résolue à écarter avec la plus impitoyable sévérité tout ce qui était vague et incertain, et à n'accepter que les faits précis, assurés, incontestables, elle refusait toute déclaration basée sur des on-dit et sur de vaines rumeurs.

A tout témoin se présentant devant elle, elle imposait deux conditions : — l'une, de ne déposer que de ce qu'il savait personnellement, que de ce qu'il avait vu de ses yeux ; — l'autre, de s'engager à dire toute la vérité et la vérité seule, par la solennelle formalité du serment.

Avec de telles précautions, avec une organisation si prudente et si sage, il était impossible à de faux miracles de parvenir à tromper, même un instant, le jugement de la Commission. Cela était impossible surtout, au milieu de tant d'esprits hostiles soulevés contre le Surnaturel et intéressés à combattre et à renverser toute erreur, toute assertion douteuse, tout fait miraculeux mal démontré.

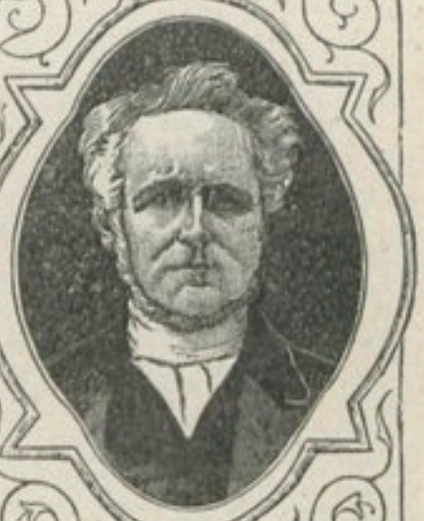
Donc, si de vrais Miracles, incomplétement constatés, devaient de la sorte échapper indubitablement à la sanction de la Commission d'enquête, il était du moins absolument certain qu'aucun prestige menteur ne pourrait tenir devant la sévérité de son examen et



YAN'D

prendre place, dans sa pensée, parmi les faits admirables de l'ordre surnaturel et divin.

Quiconque avait, pour contester tel ou tel miracle, non de vagues théories générales, mais des articulations précises et une connaissance personnelle des faits, était publiquement mis en demeure de se présenter. Ne point le faire, c'était passer condamnation et avouer qu'on n'avait rien de formel et de particulier à alléguer et aucune contre-preuve à fournir. L'abstention avait ce sens évident et cette haute portée. Ce n'est pas quand ils sont échauffés par la passion et par l'ardeur d'une longue lutte que les partis se laissent condamner par défaut. Refuser le combat, c'est accepter la défaite.

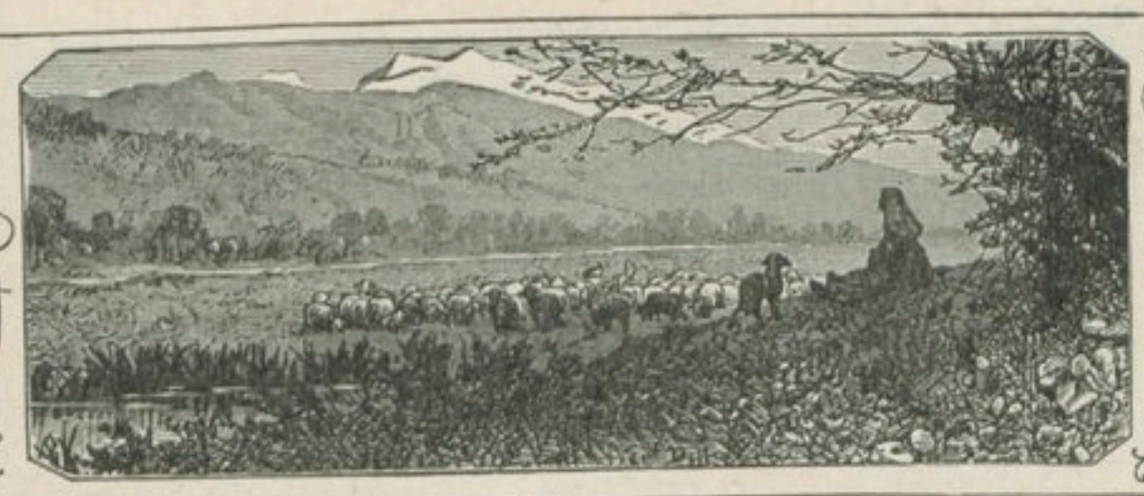


III

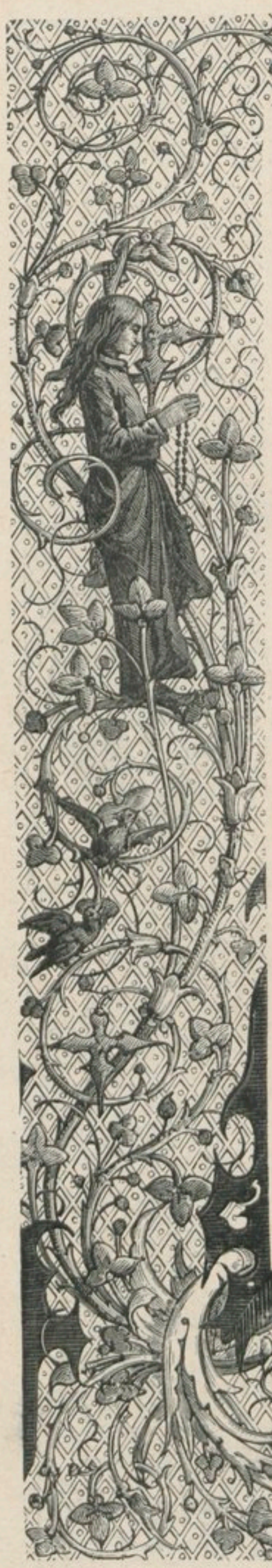
Pendant plusieurs mois, la Commission épiscopale se transporta de la sorte auprès de ceux que la notoriété publique et quelques renseignements préalables lui désignaient comme ayant été l'objet d'une de ces guérisons étonnantes dont elle avait à déterminer le caractère.

Elle constata un grand nombre de Miracles. Parmi ceux-là, plusieurs ont déjà trouvé place dans le cours de ce récit.

Deux autres étaient tout récents : ils avaient eu lieu peu de temps après le retrait de l'Arrêté préfectoral et la réouverture de la Grotte. Le premier s'était accompli à Nay, le second à Tartas.



YAN'D



Bien que les deux chrétiennes qui avaient été l'objet de la faveur céleste fussent inconnues l'une à l'autre, un lien mystérieux semblait unir ces événements. Racontons-les successivement, tels que nous les avons nous-même étudiés et écrits sous l'impression des vivants témoignages que nous avons entendus.

IV

Dans cette même ville de Nay où avait été guéri miraculeusement, quelques mois auparavant, le jeune Henri Busquet, une femme déjà parvenue à la vieillesse, Mme veuve Madeleine Rizan, était sur le point de mourir. Sa vie, du moins depuis un quart de siècle, n'avait été qu'une longue suite de douleurs. Frappée en 1832 par le choléra, elle était demeurée à peu près paralysée de tout le côté gauche : elle boitait et ne parvenait à faire quelques pas dans l'intérieur de la maison qu'en s'appuyant contre les murs ou contre les meubles. Rarement, deux ou trois fois par an, au plus fort de l'été, pouvait-elle, aidée et presque portée par des bras étrangers, se rendre à l'église de Nay, assez voisine de son habitation, et y entendre la sainte Messe. Il lui était impossible, sans le secours d'autrui, soit de se mettre à genoux, soit de se relever. L'une de ses mains était entièrement atrophiée. Son tempérament général ne s'était guère moins ressenti que ses membres des suites du terrible fléau. Elle était en proie à de continuels vomissements de sang. L'estomac

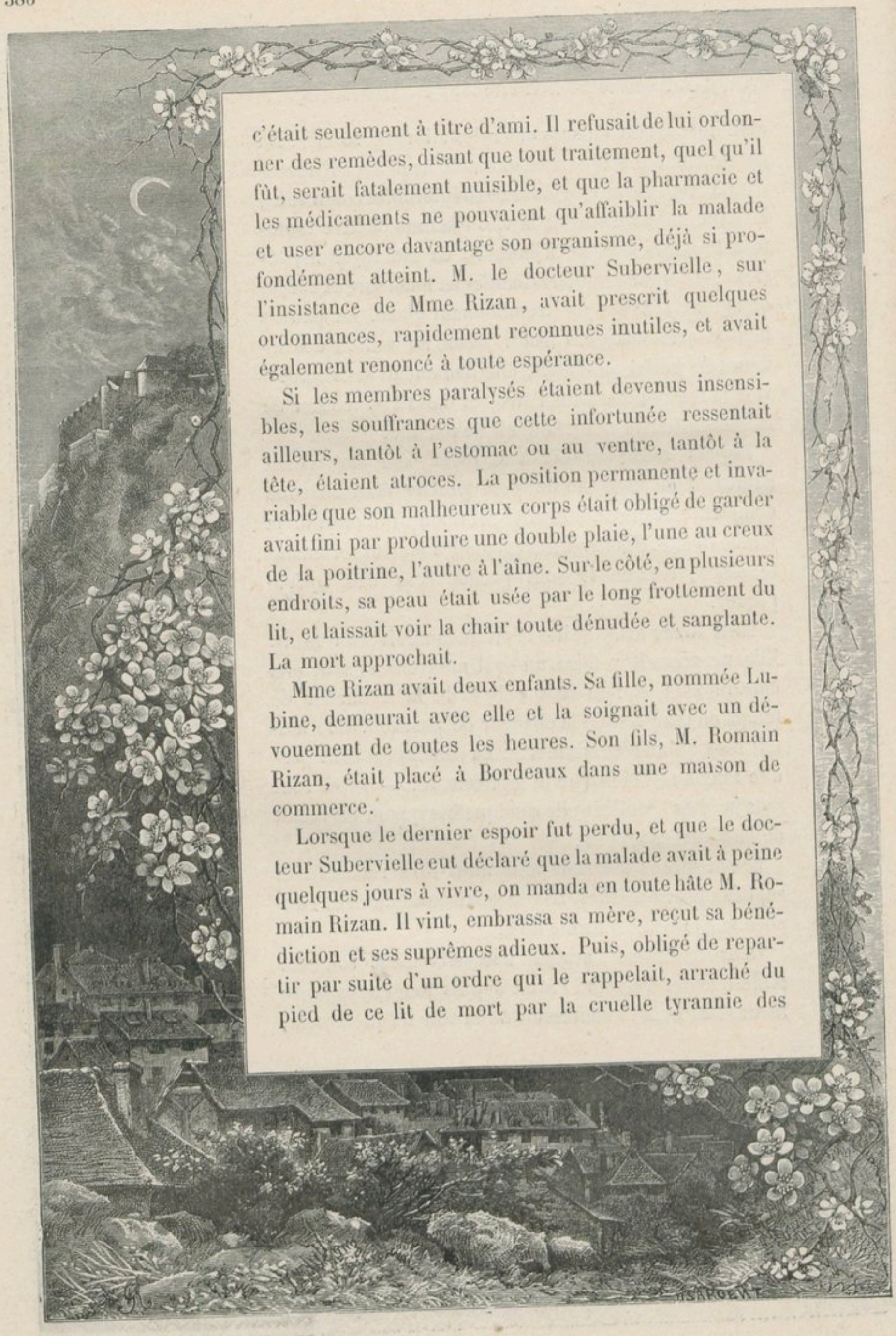
était hors d'état de supporter les aliments solides. Du jus de viande, des purées, du café, avaient suffi cependant à soutenir en elle, dans ces déplorables conditions, la flamme vacillante de la vie. Flamme chétive toutefois, toujours près de s'éteindre en son foyer mystérieux, et impuissante à réchauffer ce malheureux corps, qu'agitait souvent un tremblement glacé. La pauvre femme avait toujours froid. Même au milieu des ardeurs de juillet ou d'août, elle demandait sans cesse à voir le feu pétiller dans l'âtre, et faisait approcher de la cheminée son vieux fauteuil de malade.

Depuis seize ou dix-huit mois, son état s'était aggravé : la paralysie du côté gauche était devenue complète ; la même infirmité commençait à envahir la jambe droite. Les membres atrophiés étaient fortement tuméfiés, comme le sont parfois ceux des hydropiques.

Mme Rizan avait quitté le vieux fauteuil pour le lit. Elle ne pouvait y faire un seul mouvement tant elle était infirme, et l'on était obligé de la retourner de temps en temps et de la changer de position. Elle n'était plus qu'une masse inerte. La sensibilité était perdue tout aussi bien que le mouvement. — « Où sont mes jambes ? » disait-elle quelquefois quand on venait de la déplacer un peu.

Ses membres s'étaient pour ainsi dire ramassés et repliés sur eux-mêmes. Elle se tenait constamment couchée sur le côté en forme de Z.

Deux médecins l'avaient successivement soignée. M. le docteur Talamon l'avait depuis longtemps jugée incurable, et, s'il continuait de la voir fréquemment,



c'était seulement à titre d'ami. Il refusait de lui ordonner des remèdes, disant que tout traitement, quel qu'il fût, serait fatalement nuisible, et que la pharmacie et les médicaments ne pouvaient qu'affaiblir la malade et user encore davantage son organisme, déjà si profondément atteint. M. le docteur Subervielle, sur l'insistance de Mme Rizan, avait prescrit quelques ordonnances, rapidement reconnues inutiles, et avait également renoncé à toute espérance.

Si les membres paralysés étaient devenus insensibles, les souffrances que cette infortunée ressentait ailleurs, tantôt à l'estomac ou au ventre, tantôt à la tête, étaient atroces. La position permanente et invariable que son malheureux corps était obligé de garder avait fini par produire une double plaie, l'une au creux de la poitrine, l'autre à l'aîne. Sur le côté, en plusieurs endroits, sa peau était usée par le long frottement du lit, et laissait voir la chair toute dénudée et sanglante. La mort approchait.

Mme Rizan avait deux enfants. Sa fille, nommée Lubine, demeurait avec elle et la soignait avec un dévouement de toutes les heures. Son fils, M. Romain Rizan, était placé à Bordeaux dans une maison de commerce.

Lorsque le dernier espoir fut perdu, et que le docteur Subervielle eut déclaré que la malade avait à peine quelques jours à vivre, on manda en toute hâte M. Romain Rizan. Il vint, embrassa sa mère, reçut sa bénédiction et ses suprêmes adieux. Puis, obligé de repartir par suite d'un ordre qui le rappelait, arraché du pied de ce lit de mort par la cruelle tyrannie des

affaires, il quitta sa mère avec la poignante certitude de ne plus la revoir.

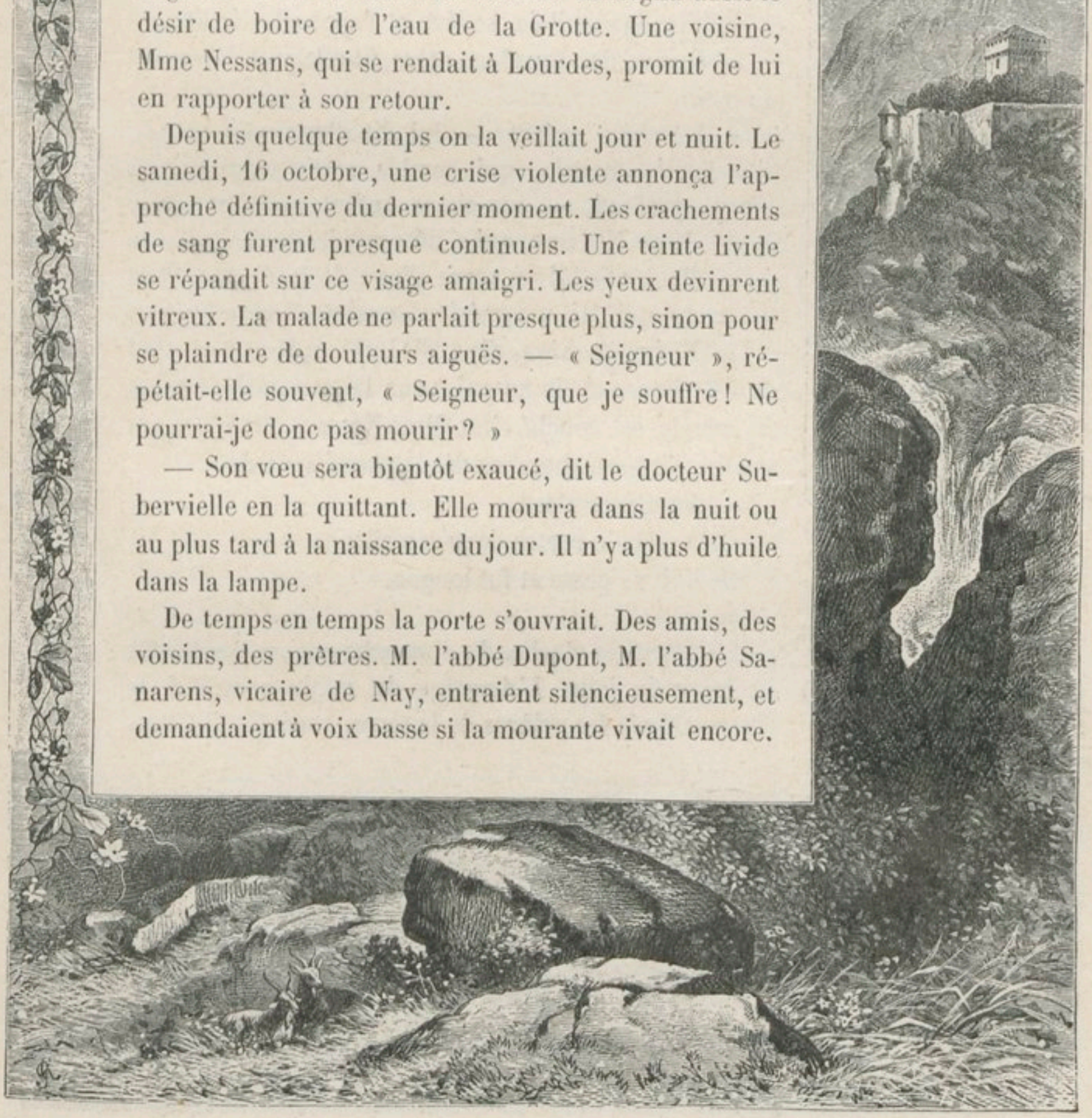
La mourante avait reçu l'extrême-onction. Son agonie se prolongeait au milieu de souffrances intolérables. — Mon Dieu ! s'écriait-elle souvent, mettez un terme à tant de douleurs. Accordez-moi, Seigneur, ou de guérir ou de mourir !

Elle fit prier les Sœurs de la Croix, à Igon, dont sa belle-sœur était Supérieure, de faire à la très-sainte Vierge une neuvaine pour obtenir de sa puissance ou la guérison ou la mort. La malade témoigna aussi le désir de boire de l'eau de la Grotte. Une voisine, Mme Nessans, qui se rendait à Lourdes, promit de lui en rapporter à son retour.

Depuis quelque temps on la veillait jour et nuit. Le samedi, 16 octobre, une crise violente annonça l'approche définitive du dernier moment. Les crachements de sang furent presque continuels. Une teinte livide se répandit sur ce visage amaigri. Les yeux devinrent vitreux. La malade ne parlait presque plus, sinon pour se plaindre de douleurs aiguës. — « Seigneur », répétait-elle souvent, « Seigneur, que je souffre ! Ne pourrai-je donc pas mourir ? »

— Son vœu sera bientôt exaucé, dit le docteur Subervielle en la quittant. Elle mourra dans la nuit ou au plus tard à la naissance du jour. Il n'y a plus d'huile dans la lampe.

De temps en temps la porte s'ouvrait. Des amis, des voisins, des prêtres. M. l'abbé Dupont, M. l'abbé Sanarens, vicaire de Nay, entraient silencieusement, et demandaient à voix basse si la mourante vivait encore.





Le soir, en lui disant adieu, M. l'abbé André Dupont, son consolateur et son ami, ne put retenir ses larmes.

— Avant le jour elle sera morte, dit-il, et je ne la reverrai qu'en Paradis.

La nuit était venue. La solitude s'était faite peu à peu dans la maison. Agenouillée devant une statue de la Vierge, Lubine priait, sans espérance terrestre. Le silence était profond, et n'était interrompu que par la respiration pénible de la malheureuse femme qui allait mourir. Il était près de minuit.

— Ma fille ! murmura faiblement l'agonissante.

Lubine agenouillée, se lève et s'approche du lit :

— Que voulez-vous? ma mère, fit-elle en lui prenant la main.

— Ma chère enfant, — lui dit d'une voix un peu étrange la malade, qui sembla sortir comme d'un songe profond, — ma chère enfant, va chez notre amie, Mme Nessans, qui a dû revenir de Lourdes ce soir. Demande-lui un verre d'eau de la Grotte. C'est cette eau qui doit me guérir. La sainte Vierge le veut.

— Ma bonne mère, répondit Lubine, il est trop tard à cette heure-ci. Je ne puis vous laisser seule, et tout le monde est couché chez Mme Nessans. Mais demain matin, j'irai en chercher dès la première aube.

— Attendons alors.

Et la malade rentra dans son silence.

La nuit se passa et fut longue.

Les joyeuses cloches du dimanche annoncèrent enfin le lever du jour. L'*Angelus* du matin portait à la Vierge Marie les prières de la terre, et célébrait l'éter-

nelle mémoire de sa toute-puissante Maternité. Lubine courut chez Mme Nessans, chercher une bouteille d'eau de la Grotte.

— Tenez, ma mère, buvez ! et que la sainte Vierge vienne à votre secours !

Mme Rizan porta le verre à ses lèvres et en avala quelques gorgées.

— O ma fille ! ma fille ! s'écria-t-elle, c'est la Vie que je bois. Il y a la Vie dans cette eau ! Frotte-m'en le visage ! frotte-m'en le bras ! frotte-m'en tout le corps.

Toute tremblante et hors d'elle-même, Lubine trempa un linge dans l'eau miraculeuse et lava le visage de sa mère.

— Je me sens guérie ! criait celle-ci d'une voix redevenue claire et forte, je me sens guérie !

Lubine, cependant, épongeait à l'aide du linge mouillé les membres paralysés et tuméfiés de la malade. Avec une ivresse de bonheur, mêlée de je ne sais quel frisson d'épouvante, elle voyait l'enflure énorme s'affaisser et disparaître soudainement sous le mouvement rapide de sa main, et la peau, violemment tendue et luisante, reprendre son aspect naturel. Subitement, pleinement, sans transition, la santé et la vie renaissaient sous ses doigts.

— Il me semble, disait la mère, qu'il sort de moi, des pieds à la tête, comme des boutons brûlants.

C'était sans doute le principe intérieur du mal, qui s'enfuyait de ce corps jusque-là si tourmenté par la douleur, et qui le quittait à jamais sous l'action d'une volonté surhumaine.

Tout cela s'était accompli en un instant. En une mi-





nute ou deux, le corps agonisant de Mme Rizan, épongé par sa fille, avait retrouvé la plénitude de ses forces.

— Je suis guérie! tout à fait guérie! s'écriait la bienheureuse femme. Que la Sainte Vierge est bonne! qu'elle est puissante!...

Puis, après cet élan vers le ciel, les appétits matériels de la terre se firent sentir violemment.

— Lubine, ma chère Lubine, j'ai faim, je veux manger.

— Voulez-vous du café? voulez-vous du vin ou du lait? balbutia la jeune fille, troublée par la soudaineté en quelque sorte foudroyante de ce miracle.

— Je veux de la viande et du pain, ma fille, dit la mère. Je n'en ai pas mangé depuis vingt-quatre ans.

Il y avait là quelque viande froide, un peu de vin. Mme Rizan but et mangea.

— Et maintenant, dit-elle, je veux me lever.

— Ce n'est pas possible, ma mère, dit Lubine, hésitant malgré elle à en croire ses yeux, et s'imaginant peut-être que les guérisons venues directement de Dieu étaient soumises, comme les cures ordinaires, aux lenteurs et aux précautions de la convalescence. Elle tremblait de voir ce miracle si inespéré s'évanouir tout à coup.

Mme Rizan insista et demanda ses vêtements. Ils étaient depuis bien des mois repliés et mis à leur place dans l'armoire d'une pièce voisine. On pensait, hélas! qu'ils ne serviraient plus. Lubine sortit de la chambre pour aller les chercher, et elle rentra presque aussitôt les apportant sur son bras. Mais, arrivée sur le seuil

de la porte, elle poussa un grand cri et les laissa tomber à terre, tant fut grand son saisissement.

Sa mère, durant cette courte absence, avait sauté hors du lit et était allée s'agenouiller devant la cheminée, où se trouvait la statue de la Vierge. Elle était là, les mains jointes, remerciant sa toute-puissante libératrice.

Lubine, terrifiée comme devant la résurrection d'un mort, était incapable d'aider sa mère à se vêtir. Celle-ci ramassa sa robe, s'habilla toute seule en un clin d'œil et retomba à genoux au pied de l'image sacrée.

Il était environ sept heures du matin. On sortait de la première Messe. Le cri de Lubine fut entendu dans la rue par les groupes qui passaient sous ses fenêtres.

— Pauvre fille! dit-on, c'est sa mère qui vient d'expirer. Il était impossible qu'elle passât la nuit.

Plusieurs personnes, amies ou voisines, entrèrent aussitôt dans la maison pour soutenir et consoler Lubine en cette indicible douleur. Parmi elles, deux Sœurs de Sainte-Croix.

— Eh bien, ma pauvre enfant, elle est donc morte, votre bonne mère! Mais, soyez-en sûre, vous la reverrez au Ciel!

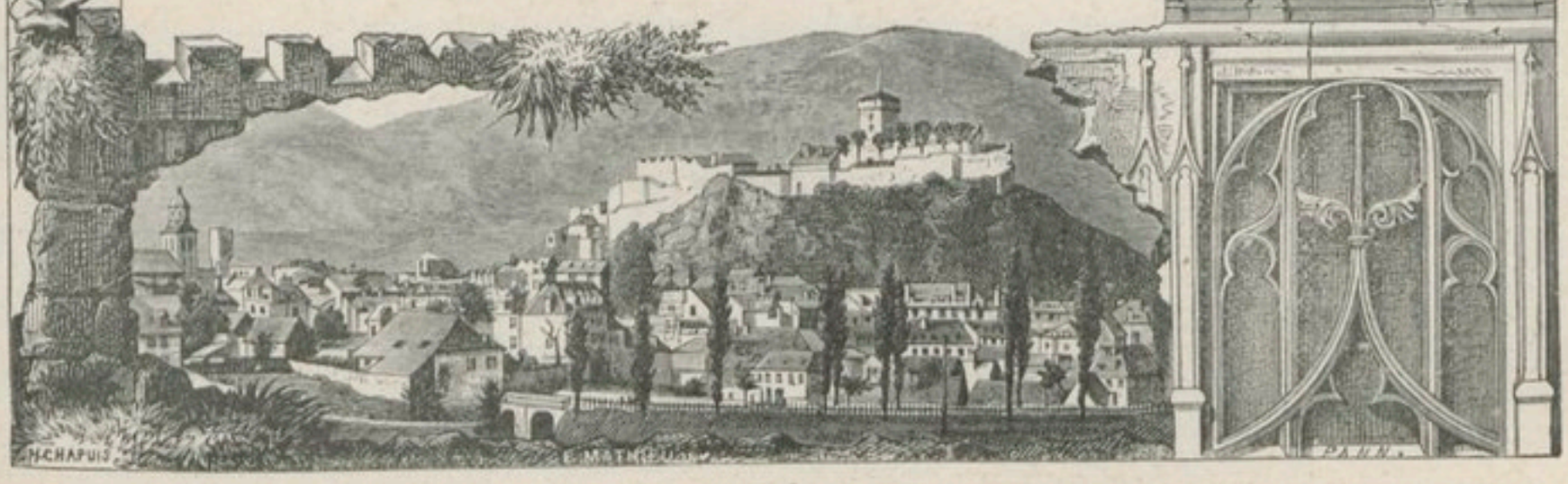
Et elles s'approchèrent de la jeune fille, qu'elles trouvèrent appuyée contre la porte entr'ouverte et le visage bouleversé.

Lubine put à peine leur répondre.

— Ma mère est ressuscitée, fit-elle d'une voix étranglée par la violence de son émotion.

— Elle délire, pensèrent les Sœurs en pénétrant







dans la chambre, suivies de quelques personnes qui montaient avec elles l'escalier.

Lubine avait dit vrai.

Mme Rizan avait quitté son lit. Elle était habillée et priait, prosternée devant l'image de Marie. Elle se leva et dit :

— Je suis guérie ! Remercions la Sainte Vierge. Tous à genoux !

Le bruit de ce prodigieux événement se répandit dans la ville de Nay avec la rapidité de l'éclair. Tout ce jour et le lendemain la maison fut pleine de monde. La foule se pressait, émue et recueillie, dans cette chambre où venait de passer un rayon de la toute-puissante bonté de Dieu. Chacun voulait voir Mme Rizan, toucher son corps rendu à la vie, se convaincre de ses propres yeux, et graver en son souvenir tous les détails de ce drame miraculeux.

M. le docteur Subervielle reconnut sans hésiter le caractère surnaturel et divin de cette guérison extraordinaire.

A Bordeaux cependant, M. Romain Rizan, au désespoir, attendait avec angoisse la missive fatale qui devait lui annoncer la mort de sa mère.

Ce fut pour lui un coup terrible lorsqu'un matin la poste lui remit une lettre dont l'adresse portait l'écriture bien connue de M. l'abbé Dupont.

— J'ai perdu ma pauvre mère, dit-il à un ami qui se trouvait chez lui en ce moment.

Et il fondit en larmes sans avoir le courage de briser l'enveloppe.

— Ayez de la force dans le malheur, ayez de la foi, lui disait son ami.

Il rompit enfin le cachet. Les premiers mots qui frappèrent ses yeux furent ceux-ci : « *Deo gratias!* » *Alleluia!* Réjouissez-vous, mon cher ami. Votre mère » est guérie, *complétement* guérie. C'est la sainte » Vierge qui lui a rendu miraculeusement la santé. » L'abbé Dupont lui racontait de quelle façon toute divine Mme Rizan avait trouvé au terme de son agonie la Vie au lieu de la Mort.

Quelle joie pour le fils! quelle joie pour son ami!

Cet ami était employé dans une imprimerie de Bordeaux où se publiait le *Messager catholique*.

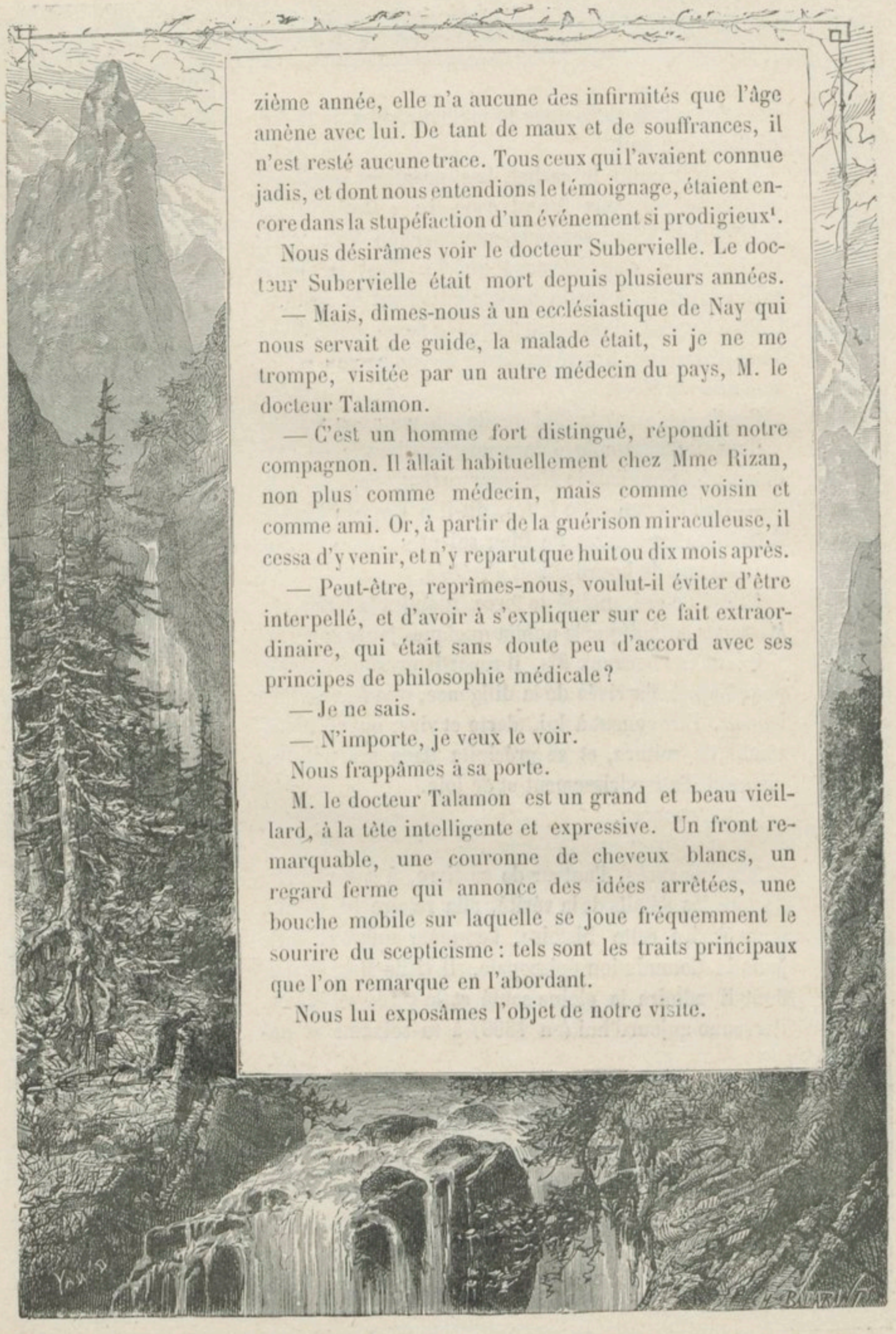
— Donnez-moi cette lettre, dit-il à Romain Rizan, il faut que les œuvres de Dieu soient connues, et que Notre-Dame de Lourdes soit glorifiée.

Moitié de gré, moitié de force, il obtint la lettre. Le *Messager catholique* la publia quelques jours après.

Quant à l'heureux fils, il repartit presque aussitôt pour Nay. A l'arrivée de la diligence, une femme l'attendait. Elle courut à lui, alerte et vive, quand il descendit de voiture, et se précipita dans ses bras en pleurant d'attendrissement et de joie.

C'était sa mère.

Dix ans après, l'auteur de ce livre, à la recherche de tous les détails de la vérité, alla refaire lui-même, pour écrire cette histoire, l'enquête qu'avait faite jadis la Commission épiscopale. Il visita Mme Rizan, dont il admira la pleine santé et la verte vieillesse. Parvenue aujourd'hui (en 1869) à sa soixante et on-



zième année, elle n'a aucune des infirmités que l'âge amène avec lui. De tant de maux et de souffrances, il n'est resté aucune trace. Tous ceux qui l'avaient connue jadis, et dont nous entendions le témoignage, étaient encore dans la stupéfaction d'un événement si prodigieux[1].

Nous désirâmes voir le docteur Subervielle. Le docteur Subervielle était mort depuis plusieurs années.

— Mais, dîmes-nous à un ecclésiastique de Nay qui nous servait de guide, la malade était, si je ne me trompe, visitée par un autre médecin du pays, M. le docteur Talamon.

— C'est un homme fort distingué, répondit notre compagnon. Il allait habituellement chez Mme Rizan, non plus comme médecin, mais comme voisin et comme ami. Or, à partir de la guérison miraculeuse, il cessa d'y venir, et n'y reparut que huit ou dix mois après.

— Peut-être, reprîmes-nous, voulut-il éviter d'être interpellé, et d'avoir à s'expliquer sur ce fait extraordinaire, qui était sans doute peu d'accord avec ses principes de philosophie médicale?

— Je ne sais.

— N'importe, je veux le voir.

Nous frappâmes à sa porte.

M. le docteur Talamon est un grand et beau vieillard, à la tête intelligente et expressive. Un front remarquable, une couronne de cheveux blancs, un regard ferme qui annonce des idées arrêtées, une bouche mobile sur laquelle se joue fréquemment le sourire du scepticisme : tels sont les traits principaux que l'on remarque en l'abordant.

Nous lui exposâmes l'objet de notre visite.

— Il y a longtemps que cela s'est passé, nous dit-il. A dix ou douze ans de distance, ma mémoire ne se souvient que d'une façon fort vague de ce dont vous me parlez, et dont je ne fus point d'ailleurs le témoin direct. Je ne vis Mme Rizan que plusieurs mois après, et j'ignore dans quelles conditions, par quels agents, par quelle progression lente ou rapide sa guérison s'était accomplie.

— Mais comment, monsieur le Docteur, n'eûtes-vous point la curiosité de vérifier par vous-même le fait extraordinaire que vous apprit immédiatement la rumeur publique, qui fut énorme dans le pays?

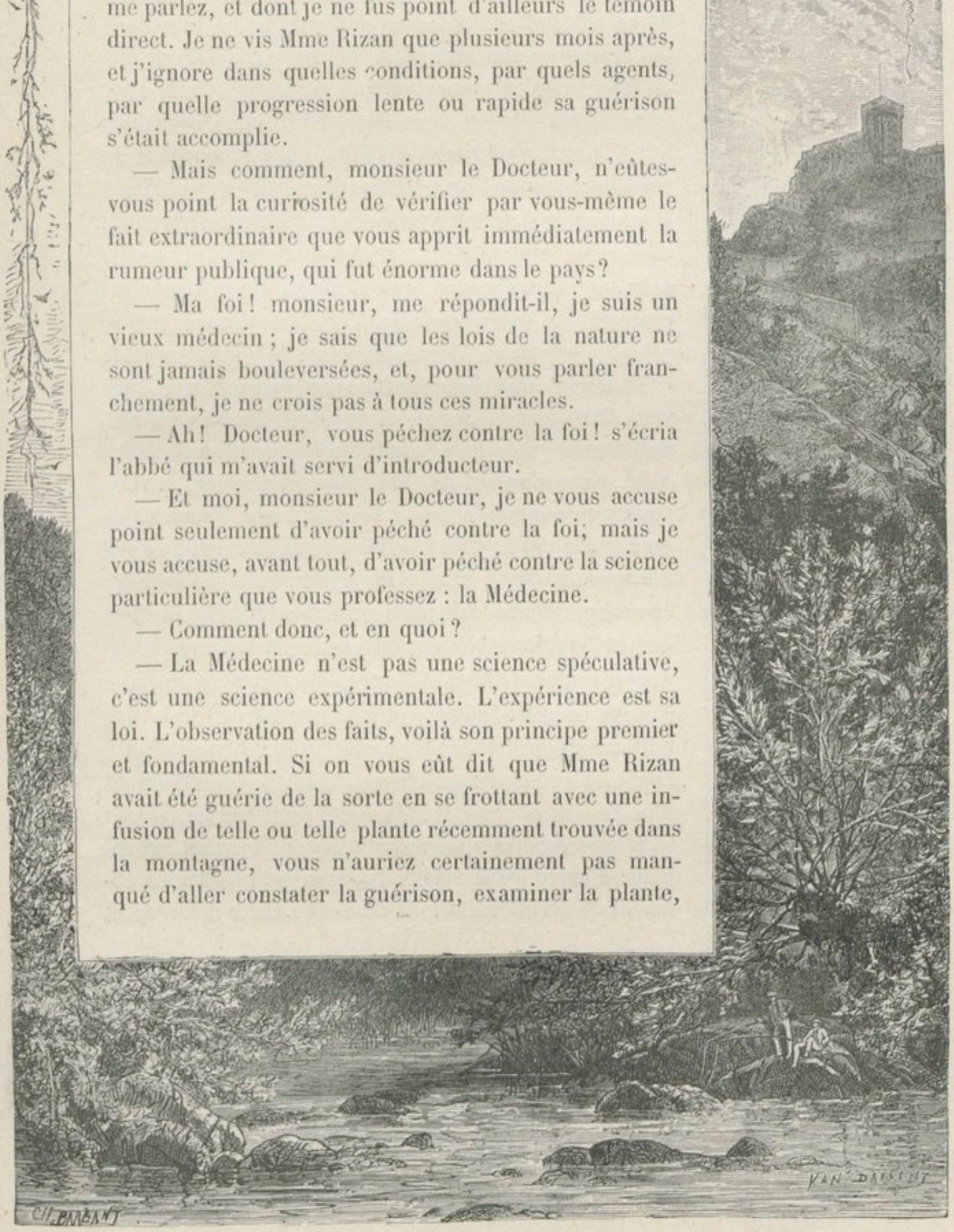
— Ma foi! monsieur, me répondit-il, je suis un vieux médecin ; je sais que les lois de la nature ne sont jamais bouleversées, et, pour vous parler franchement, je ne crois pas à tous ces miracles.

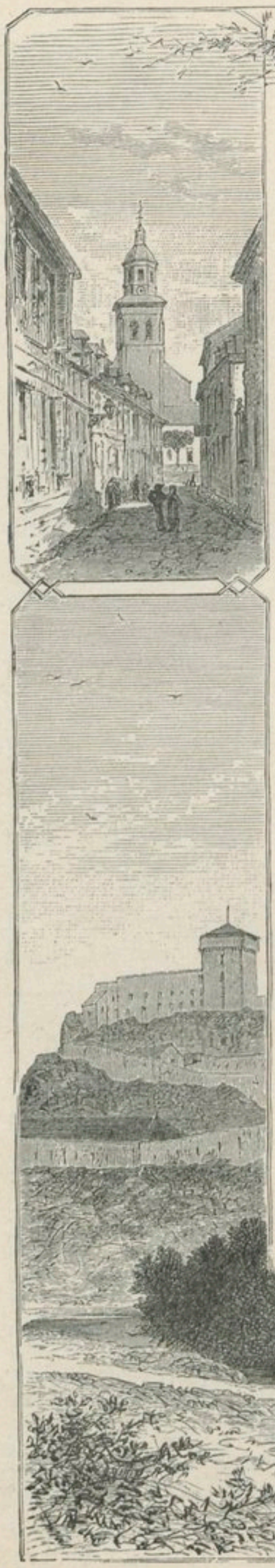
— Ah! Docteur, vous péchez contre la foi! s'écria l'abbé qui m'avait servi d'introducteur.

— Et moi, monsieur le Docteur, je ne vous accuse point seulement d'avoir péché contre la foi; mais je vous accuse, avant tout, d'avoir péché contre la science particulière que vous professez : la Médecine.

— Comment donc, et en quoi?

— La Médecine n'est pas une science spéculative, c'est une science expérimentale. L'expérience est sa loi. L'observation des faits, voilà son principe premier et fondamental. Si on vous eût dit que Mme Rizan avait été guérie de la sorte en se frottant avec une infusion de telle ou telle plante récemment trouvée dans la montagne, vous n'auriez certainement pas manqué d'aller constater la guérison, examiner la plante,





et enregistrer une découverte qui vous aurait peut-être paru aussi importante que celle du quinquina au siècle dernier. Il en eût été de même si cette cure soudaine eût été produite par quelque nouvelle source sulfureuse ou alcaline. Mais ici, on parlait d'une eau jaillie miraculeusement, et vous n'avez pas voulu aller voir. Oubliant que vous étiez médecin, c'est-à-dire le très-humble serviteur des faits, vous avez refusé de regarder, comme les académies des sciences qui nièrent la vapeur sans daigner vérifier, et qui proscrivirent le quinquina au nom de je ne sais quels principes médicaux. Or, en médecine, quand un fait se présente qui contredit un principe accepté, c'est la preuve que le principe est faux. L'expérience est le juge suprême.

Et tenez, monsieur le Docteur, permettez-moi de vous faire observer que, si vous n'aviez pas eu une vague conscience de la possibilité d'une action surnaturelle, vous n'auriez pas hésité à aller vérifier, et vous vous seriez donné le plaisir de convaincre d'imposture un Miracle qui mettait tout le pays en émoi. Mais c'eût été vous exposer à rendre les armes. Et vous avez été comme ces hommes de parti qui se bouchent les oreilles devant les raisons de leur adversaire. Vous avez écouté vos préventions philosophiques, et vous avez manqué à la loi de la Médecine, qui est d'affronter l'étude des faits, quels qu'ils soient, pour en tirer des enseignements. Je vous dis ces choses, Docteur, avec d'autant plus de liberté que je sais votre haut mérite, et que je n'ignore point que votre très-grand esprit est capable d'entendre la vérité. Beaucoup de médecins refusent de certifier des faits de cette nature par respect

humain, n'osant braver le mécontentement de la Faculté ni les railleries des confrères. Quant à vous, Docteur, si votre philosophie vous a trompé, la crainte des hommes n'a été assurément pour rien dans votre abstention.

— Non, certes, me dit-il. Mais peut-être, en me plaçant au point de vue que vous exprimez, eussé-je mieux fait d'examiner.

V

Bien longtemps avant les événements de Lourdes, à une époque où Bernadette n'était pas encore au monde, en 1843, dans le courant du mois d'avril, une honorable famille de Tartas, dans les Landes, avait le cœur partagé entre la joie et la peine, entre la plus douce des espérances et une crainte terrible.

Depuis un an environ, M. Moreau de Sazenay avait épousé Mlle de Chauton.

La Toute-Puissance qui dispose de la vie avait paru exaucer le vœu de leur cœur. On attendait une naissance. Et c'était là l'immense joie.

Mais en même temps la plus cruelle des épreuves était imminente. L'état de Mme Moreau inspirait les plus vives inquiétudes. Et c'était là l'effroyable peine.

Les médecins, appelés auprès d'elle, ne dissimulèrent point leurs alarmes.

Il n'est personne qui ne sache ou qui ne comprenne les cruelles anxiétés d'une semblable situation.

Les plus poignantes angoisses ne sont point alors



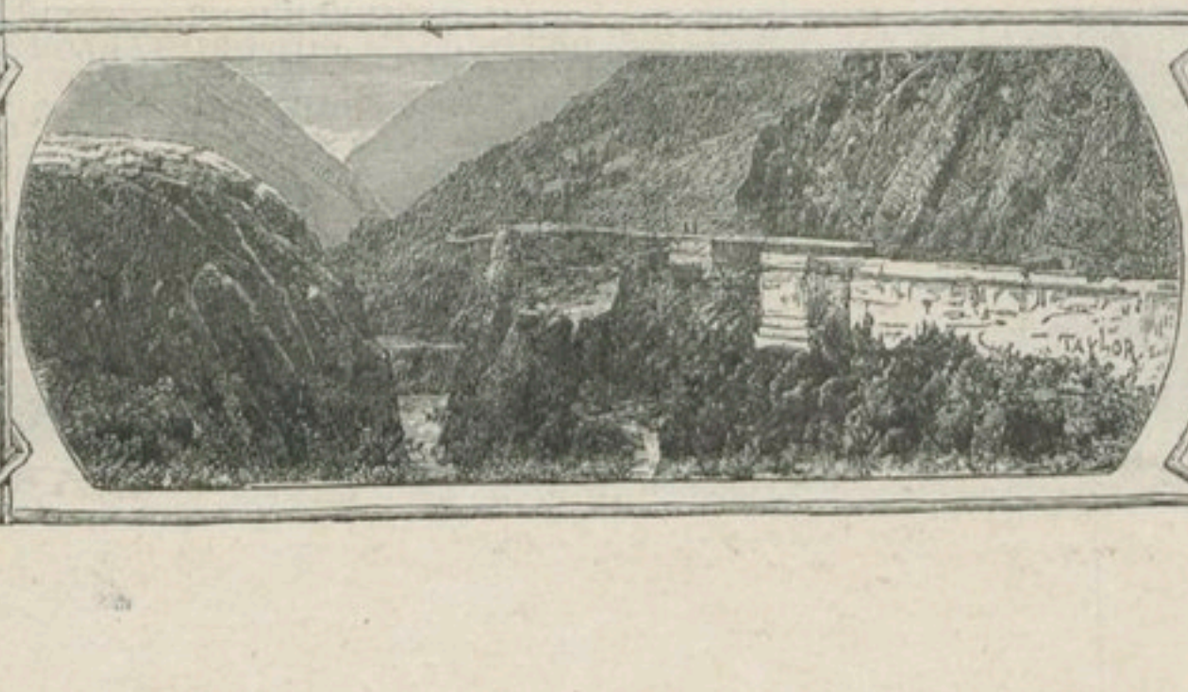


pour celle qui gémit sur son lit de douleur et que la souffrance physique absorbe presque tout entière : elles sont pour l'époux, dont le cœur en ce moment est en proie à d'indescriptibles tortures. On est à l'âge des vives impressions; on vient d'entrer dans une vie nouvelle, la douce vie à deux; on a goûté les premières joies d'une union que Dieu a semblé bénir; on a passé quelques mois à s'entretenir des espérances de l'avenir; on s'est en quelque sorte assis ensemble dans la félicité comme on s'assied côte à côte dans une nacelle paisible. Le fleuve des jours et des heures vous berce et vous emporte doucement entre des bords fleuris. Et voilà que tout à coup, en plein bonheur, l'ombre menaçante de la mort se présente. Le cœur qui s'épanouit à l'espérance d'un enfant qui va naître se trouve soudainement sous la terreur d'une épouse qui peut périr. Comment finira la crise? Est-ce la joie qui vient? est-ce le malheur? Qu'est-ce qui va apparaître? Sera-ce la Vie? sera-ce la Mort? Que faut-il aller chercher? Est-ce un berceau? est-ce un cercueil? Est-ce, hélas! contraste horrible, l'un et l'autre à la fois?...

La Science humaine se tait, et n'ose prononcer.

Ces angoisses sont affreuses. Elles doivent l'être surtout pour qui ne puise pas en Dieu la force et la consolation.

Mais M. Moreau était chrétien. Il savait que le fil de nos existences est entre les mains d'un Maître suprême devant lequel on peut toujours en appeler de la décision des docteurs de la Science. Quand l'homme a condamné, le Roi des cieux, comme les souverains de la terre, s'est réservé le droit de grâce.



YAN'D.

— La sainte Vierge, pensa le malheureux époux, daignera peut-être écouter ma prière.

Et il s'adressa avec confiance à la Mère du Christ.

Le péril qui avait paru tout d'abord si menaçant s'éloigna peu à peu comme un nuage noir que, dans les hauteurs de l'atmosphère, chassent et dissipent les souffles de l'air. L'horizon s'éclaircit, se rasséréna et ne tarda pas à devenir rayonnant. Une petite fille naquit. La jeune Mère était pleine de vie.

Assurément, l'issue favorable de la crise pouvait être tout à fait naturelle. Le mal, quelque alarmant qu'il eût paru à M. Moreau, n'avait jamais été tel que les médecins eussent absolument désespéré. Le cœur de l'époux et du père se sentait cependant pénétré de reconnaissance envers la sainte Vierge. Il n'était pas de ces âmes rebelles à la reconnaissance, qui ne demandent pas mieux que de douter du bienfait pour se dispenser de la gratitude.

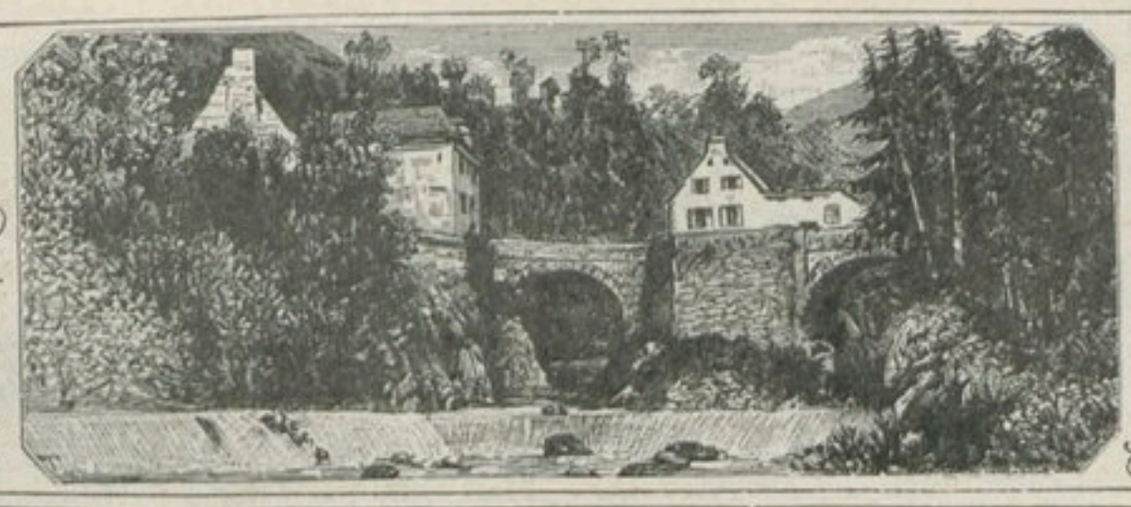


— Comment allez-vous nommer votre fille ? dit-on à M. Moreau.

— Elle s'appellera Marie, répondit-il.

— Marie? Mais c'est le nom le plus commun que nous ayons ici. Toutes les femmes du peuple, toutes les servantes s'appellent Marie. Et puis *Marie Moreau*, c'est peu euphonique. Ces deux M, ces deux R ne se peuvent supporter.

Mille raisons de même valeur furent alléguées. Ce fut un *tolle* général. M. Moreau de Sazenay était un homme très-facile, très-accessible, et habituellement fort déférent aux avis qu'on lui donnait; mais, en cette circonstance, il résista à tout, aux supplications comme



YAN'D

aux conseils : il brava les bouderies, et sa ténacité fut extraordinaire. Il se souvenait que, dans ses récentes alarmes, il avait invoqué ce nom sacré, et que c'était celui de la Reine du Ciel.

— Elle s'appellera Marie : je veux qu'elle ait pour patronne la sainte Vierge. Je vous le dis en vérité, ce nom lui portera bonheur.

On s'étonnait autour de lui de son obstination; mais elle ne cédait pas plus que celle de Zacharie, quand il voulut, comme le raconte l'Évangile, que son fils se nommât Jean.

Vainement les obsessions redoublèrent de tous côtés; il fallut en passer par cette volonté inflexible.

La première-née de cette famille reçut donc le nom de Marie.

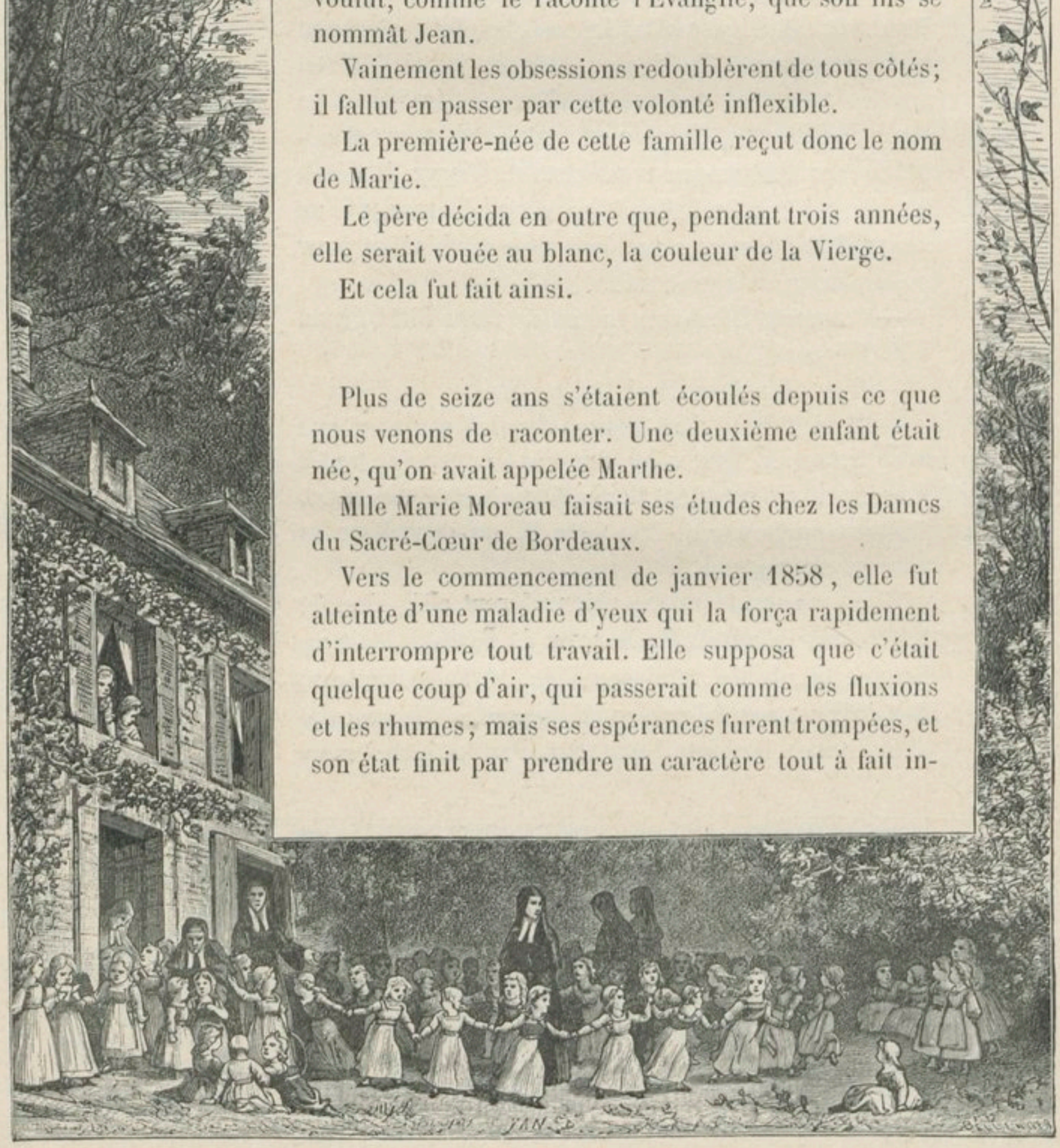
Le père décida en outre que, pendant trois années, elle serait vouée au blanc, la couleur de la Vierge.

Et cela fut fait ainsi.

Plus de seize ans s'étaient écoulés depuis ce que nous venons de raconter. Une deuxième enfant était née, qu'on avait appelée Marthe.

Mlle Marie Moreau faisait ses études chez les Dames du Sacré-Cœur de Bordeaux.

Vers le commencement de janvier 1858, elle fut atteinte d'une maladie d'yeux qui la força rapidement d'interrompre tout travail. Elle supposa que c'était quelque coup d'air, qui passerait comme les fluxions et les rhumes; mais ses espérances furent trompées, et son état finit par prendre un caractère tout à fait in-



quiétant. Le médecin ordinaire de la maison jugea nécessaire d'appeler en consultation un oculiste distingué de Bordeaux, M. Bermont.

Ce n'était point un coup d'air, c'était une amaurose.

— Le mal est très-grave, dit M. Bermont. L'un des deux yeux est tout à fait perdu et l'autre bien malade.

Les parents furent immédiatement avertis. La mère accourut à Bordeaux et ramena son enfant pour lui faire suivre, au sein de la famille et avec une sollicitude attentive, le traitement que le médecin oculiste avait ordonné, sinon pour guérir l'œil qui était perdu, du moins pour sauver celui qui restait encore, et qui était déjà assez atteint pour n'apercevoir les objets qu'à travers une brume absolument confuse.

Les médicaments, les bains de mer, tout ce que conseilla la Science fut inutile. Le printemps et l'automne se passèrent en ces vains efforts. Cet état déplorable résistait à tout et s'aggravait lentement. La cécité complète était imminente. M. et Mme Moreau se décidèrent à conduire leur fille à Paris pour consulter nos illustrations médicales.

Comme ils se disposaient en toute hâte à ce voyage, redoutant qu'il ne fût déjà trop tard pour conjurer le malheur qui menaçait leur enfant, le facteur de la poste leur apporta le numéro hebdomadaire d'un petit journal de Bordeaux auquel ils étaient abonnés, le *Messager catholique*.

C'était dans les premiers jours de novembre.

Or c'était précisément ce numéro du *Messager catholique* qui contenait la lettre de M. l'abbé Dupont et le récit de la miraculeuse guérison de Mme veuve



Rizan, de Nay, par l'emploi de l'eau de la Grotte.

M. Moreau l'ouvrit machinalement, et ses regards tombèrent sur cette divine histoire. Il pâlit en la lisant.

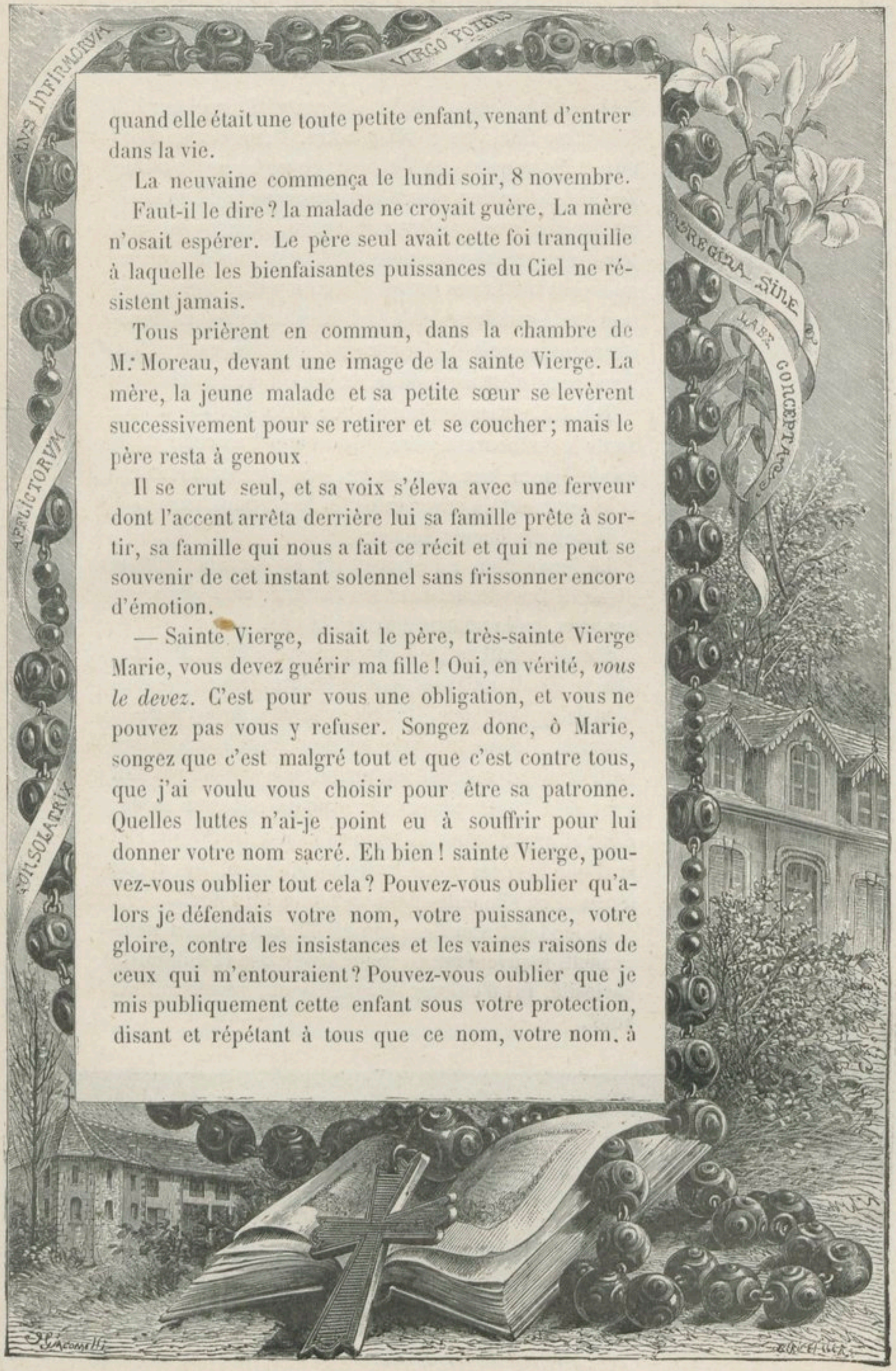
L'espérance venait de s'éveiller dans l'âme du père désolé, et son esprit ou plutôt son cœur avait eu un trait de lumière.

— Voilà, dit-il, la porte où il faut frapper. Il est évident, ajouta-t-il avec une merveilleuse simplicité dont nous tenons à conserver l'expression textuelle, il est évident que, si la sainte Vierge est apparue à Lourdes, elle a intérêt à y opérer des guérisons miraculeuses, pour constater et prouver la réalité de ces Apparitions. Et cela est vrai surtout dans les commencements, tant que cet événement n'est pas encore universellement accrédité.... Hâtons-nous donc! Là comme partout ce seront les premiers arrivés qui seront les premiers servis. Ma femme! ma fille! c'est à Notre-Dame de Lourdes qu'il se faut adresser.

Les seize années qui s'étaient écoulées depuis la naissance de Marie n'avaient point attiédi, on le voit, la foi de M. Moreau.

Une neuvaine fut résolue, à laquelle s'associèrent, dans le voisinage, les compagnes et les amies de la jeune malade. Par une circonstance providentielle, un prêtre de la ville avait en ce moment chez lui une bouteille d'eau de la Grotte, de sorte que la neuvaine put se faire presque immédiatement.

Les parents, en cas de guérison, firent vœu d'aller en pèlerinage à Lourdes et de vouer pour un an la jeune fille au blanc et au bleu, à ces couleurs de la sainte Vierge qu'elle avait déjà portées pendant trois années,



quand elle était une toute petite enfant, venant d'entrer dans la vie.

La neuvaine commença le lundi soir, 8 novembre.

Faut-il le dire ? la malade ne croyait guère, La mère n'osait espérer. Le père seul avait cette foi tranquille à laquelle les bienfaisantes puissances du Ciel ne résistent jamais.

Tous prièrent en commun, dans la chambre de M. Moreau, devant une image de la sainte Vierge. La mère, la jeune malade et sa petite sœur se levèrent successivement pour se retirer et se coucher ; mais le père resta à genoux

Il se crut seul, et sa voix s'éleva avec une ferveur dont l'accent arrêta derrière lui sa famille prête à sortir, sa famille qui nous a fait ce récit et qui ne peut se souvenir de cet instant solennel sans frissonner encore d'émotion.

— Sainte Vierge, disait le père, très-sainte Vierge Marie, vous devez guérir ma fille ! Oui, en vérité, *vous le devez*. C'est pour vous une obligation, et vous ne pouvez pas vous y refuser. Songez donc, ô Marie, songez que c'est malgré tout et que c'est contre tous, que j'ai voulu vous choisir pour être sa patronne. Quelles luttes n'ai-je point eu à souffrir pour lui donner votre nom sacré. Eh bien ! sainte Vierge, pouvez-vous oublier tout cela ? Pouvez-vous oublier qu'alors je défendais votre nom, votre puissance, votre gloire, contre les insistances et les vaines raisons de ceux qui m'entouraient ? Pouvez-vous oublier que je mis publiquement cette enfant sous votre protection, disant et répétant à tous que ce nom, votre nom, à

vous, sainte Vierge Marie, lui porterait bonheur?... C'était ma fille, j'en ai fait la vôtre. Pouvez-vous l'oublier? Est-ce que vous n'êtes pas engagée par là, sainte Vierge? Est-ce que vous n'êtes pas engagée d'honneur, maintenant que je suis malheureux, maintenant que nous vous prions pour notre fille, pour la vôtre, est-ce que vous n'êtes pas engagée à nous prêter aide et secours et à guérir sa maladie? La laisserez-vous devenir aveugle après la foi que j'ai montrée en vous?... Non! non! c'est impossible, et vous la guérirez!

Tels étaient les sentiments que laissait éclater à voix haute le malheureux père, faisant appel au cœur de la sainte Vierge, la mettant en quelque sorte en demeure, et la sommant de payer sa dette de reconnaissance.

Il était dix heures du soir.

La jeune fille, au moment de se coucher, imbiba d'eau de Lourdes un bandeau de toile, et le plaça sur ses yeux, en le nouant derrière la tête.

Son âme était agitée. Sans avoir la foi de M. Moreau, elle se disait qu'après tout la sainte Vierge pourrait bien la guérir; que, bientôt peut-être, à la fin de la neuvaine, la vue lui serait rendue. Puis le doute venait, et il lui semblait qu'un miracle n'était pas fait pour elle. Toutes ces pensées roulant dans son esprit, elle eut grand'peine à s'endormir, et ce ne fut que fort tard que tous ces tumultes intérieurs se calmèrent peu à peu et qu'elle entra dans un sommeil profond.

Le lendemain matin à son réveil, son premier mouvement, mouvement de vague espérance et d'inquiète curiosité, fut d'enlever le bandeau qui recouvrait ses yeux.

Quelle fut sa stupéfaction et sa joie? Tout autour d'elle, la lumière du jour naissant inondait la chambre. Et elle voyait clairement, nettement, distinctement. L'œil malade avait retrouvé la santé; l'œil qui était mort était ressuscité.

— Marthe! Marthe! cria-t-elle à sa sœur, j'y vois! j'y vois! je suis guérie!

La jeune Marthe, qui couchait dans la même chambre, se jette au bas du lit et accourt. Les yeux de Marie étaient entièrement débarrassés de leur voile sanglant. Dans ces yeux noirs et brillants, resplendissaient la force et la vie.

Le cœur de la petite fille se tourne vers le père et la mère, qui manquaient à cette allégresse.

— Papa! maman! s'écria-t-elle.

Marie lui fit signe de se taire.

— Attends, attends, dit-elle. Je veux auparavant vérifier si je puis lire. Donne-moi un livre.

L'enfant en prit un sur la table de la chambre.

— Tiens, dit-elle.

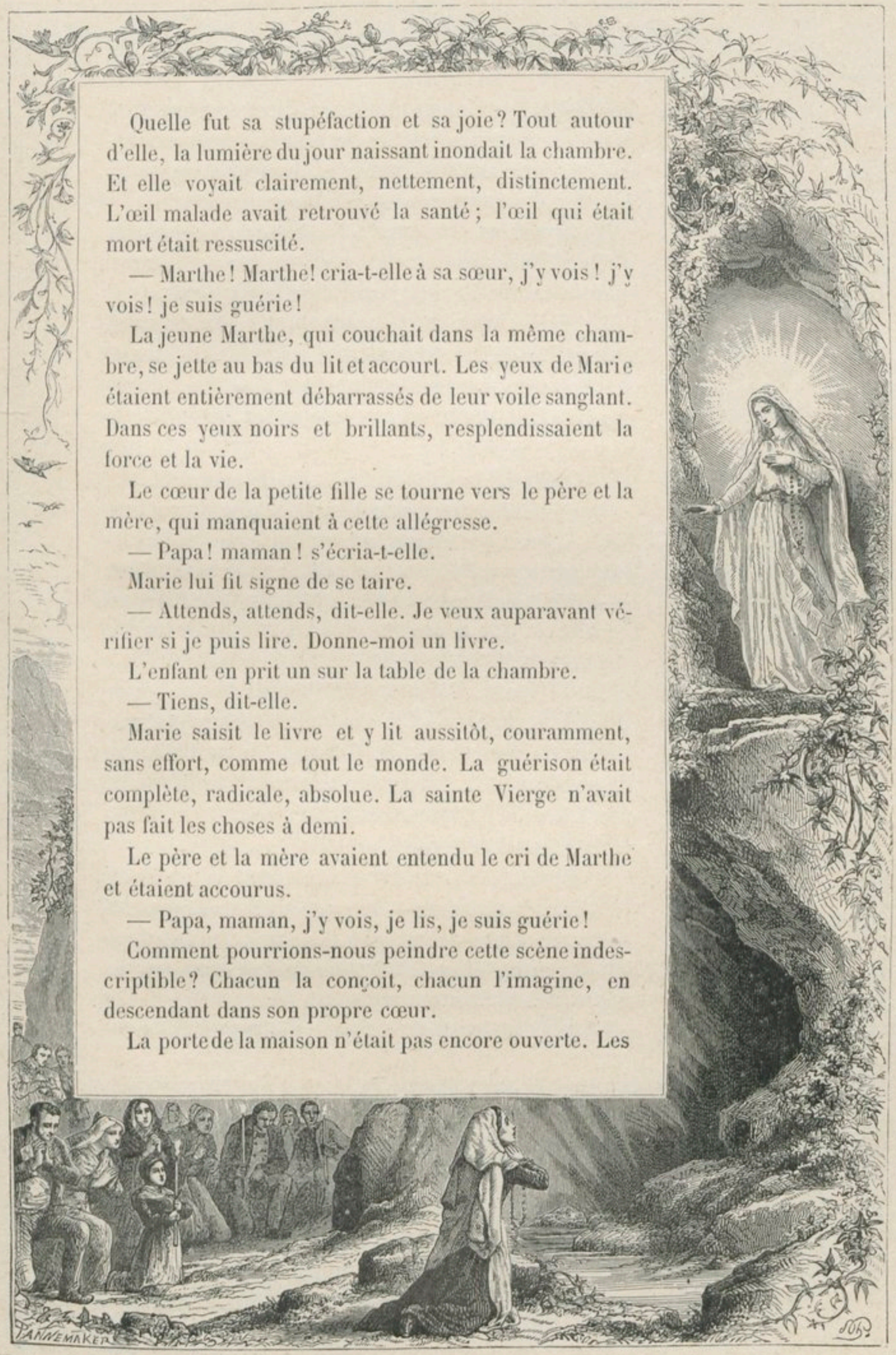
Marie saisit le livre et y lit aussitôt, couramment, sans effort, comme tout le monde. La guérison était complète, radicale, absolue. La sainte Vierge n'avait pas fait les choses à demi.

Le père et la mère avaient entendu le cri de Marthe et étaient accourus.

— Papa, maman, j'y vois, je lis, je suis guérie!

Comment pourrions-nous peindre cette scène indescriptible? Chacun la conçoit, chacun l'imagine, en descendant dans son propre cœur.

La porte de la maison n'était pas encore ouverte. Les





fenêtres étaient fermées, et leurs vitres transparentes ne laissaient passer que les premières clartés du matin. Qui donc aurait pu entrer et se mêler à la joie de cette famille retrouvant tout à coup le bonheur?

Et cependant, ces chrétiens exaucés comprirent qu'ils n'étaient point seuls, et qu'un être puissant et invisible se tenait en ce moment au milieu d'eux.

Le père et la mère, la petite Marthe, tombèrent à genoux. Marie, encore couchée, joignit les mains; et de ces quatre poitrines, oppressées d'émotion et de reconnaissance, sortit, comme une action de grâces, le nom de la mère de Dieu :

— O sainte Vierge! ô Notre-Dame de Lourdes!...

Quelles furent leurs autres paroles, nous l'ignorons. Quant à leurs sentiments, qui ne les devine, en assistant par la pensée à ce merveilleux événement, à cet éclair de la puissance de Dieu, traversant tout à coup la destinée d'une famille éplorée, et changeant ses douleurs en félicité?

Est-il besoin d'ajouter que, peu de temps après, Mlle Marie Moreau de Sazenay allait avec ses parents remercier Notre-Dame de Lourdes, à la Grotte de l'Apparition? Elle déposa ses vêtements sur l'Autel et reprit, tout heureuse et fière de les porter, les couleurs de la Reine des Vierges.

M. Moreau, dont auparavant la foi avait été si grande, était dans la stupeur. — Je croyais, disait-il, que ces grâces ne s'accordaient qu'à des saints. Comment se fait-ii que de telles faveurs descendent aussi sur de misérables pécheurs comme nous?

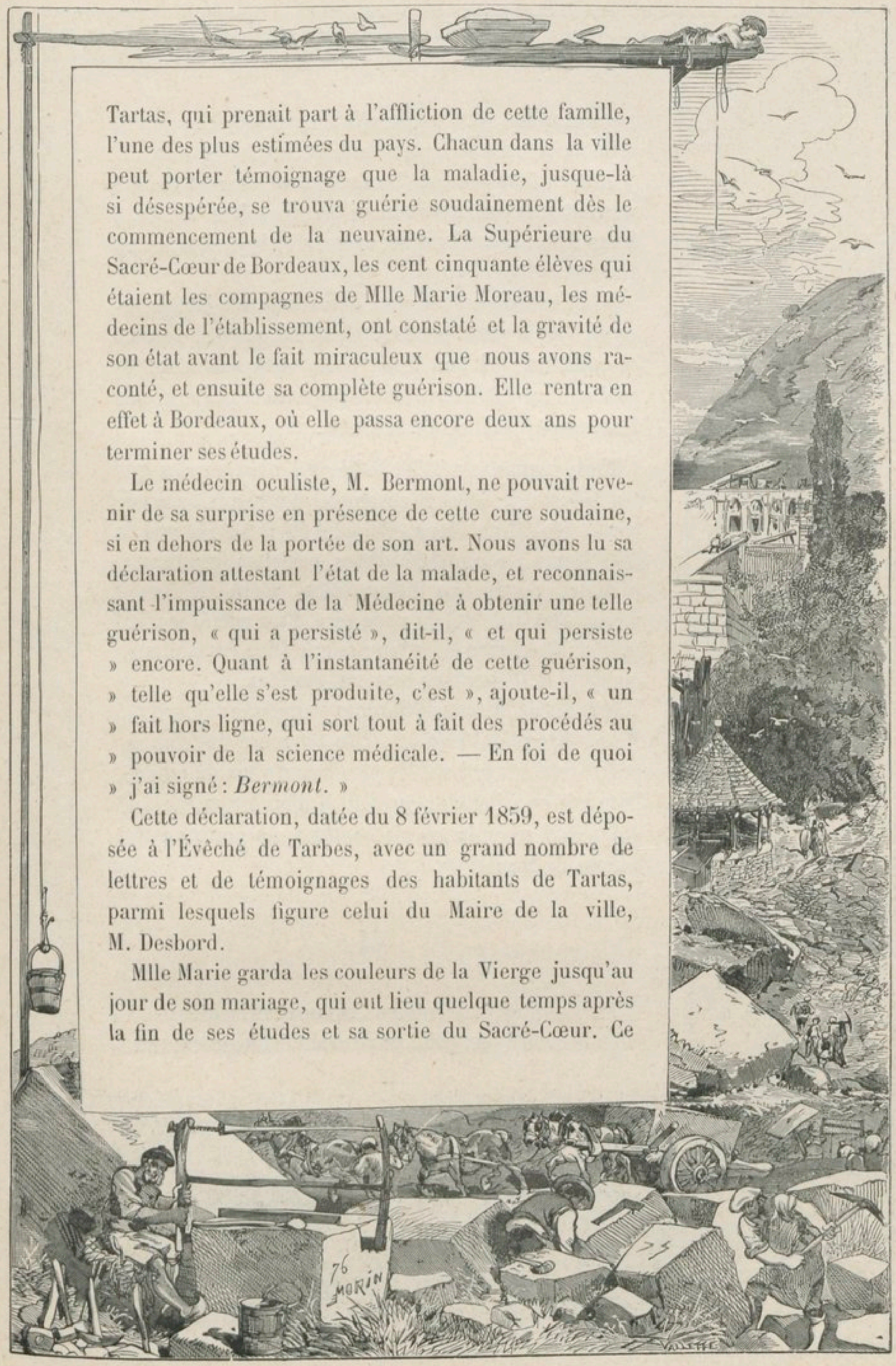
Ces faits ont eu pour témoin toute la population de

Tartas, qui prenait part à l'affliction de cette famille, l'une des plus estimées du pays. Chacun dans la ville peut porter témoignage que la maladie, jusque-là si désespérée, se trouva guérie soudainement dès le commencement de la neuvaine. La Supérieure du Sacré-Cœur de Bordeaux, les cent cinquante élèves qui étaient les compagnes de Mlle Marie Moreau, les médecins de l'établissement, ont constaté et la gravité de son état avant le fait miraculeux que nous avons raconté, et ensuite sa complète guérison. Elle rentra en effet à Bordeaux, où elle passa encore deux ans pour terminer ses études.

Le médecin oculiste, M. Bermont, ne pouvait revenir de sa surprise en présence de cette cure soudaine, si en dehors de la portée de son art. Nous avons lu sa déclaration attestant l'état de la malade, et reconnaissant l'impuissance de la Médecine à obtenir une telle guérison, « qui a persisté », dit-il, « et qui persiste » encore. Quant à l'instantanéité de cette guérison, » telle qu'elle s'est produite, c'est », ajoute-il, « un » fait hors ligne, qui sort tout à fait des procédés au » pouvoir de la science médicale. — En foi de quoi » j'ai signé : *Bermont.* »

Cette déclaration, datée du 8 février 1859, est déposée à l'Évêché de Tarbes, avec un grand nombre de lettres et de témoignages des habitants de Tartas, parmi lesquels figure celui du Maire de la ville, M. Desbord.

Mlle Marie garda les couleurs de la Vierge jusqu'au jour de son mariage, qui eut lieu quelque temps après la fin de ses études et sa sortie du Sacré-Cœur. Ce





jour-là même, elle se rendit à Lourdes et quitta la robe de la jeune fille pour revêtir celle de l'épouse.

Elle voulut faire don de ce vêtement bleu et blanc à une autre enfant, aimée aussi par la sainte Vierge, à Bernadette. Ayant la même mère, n'étaient-elles pas un peu sœurs ?

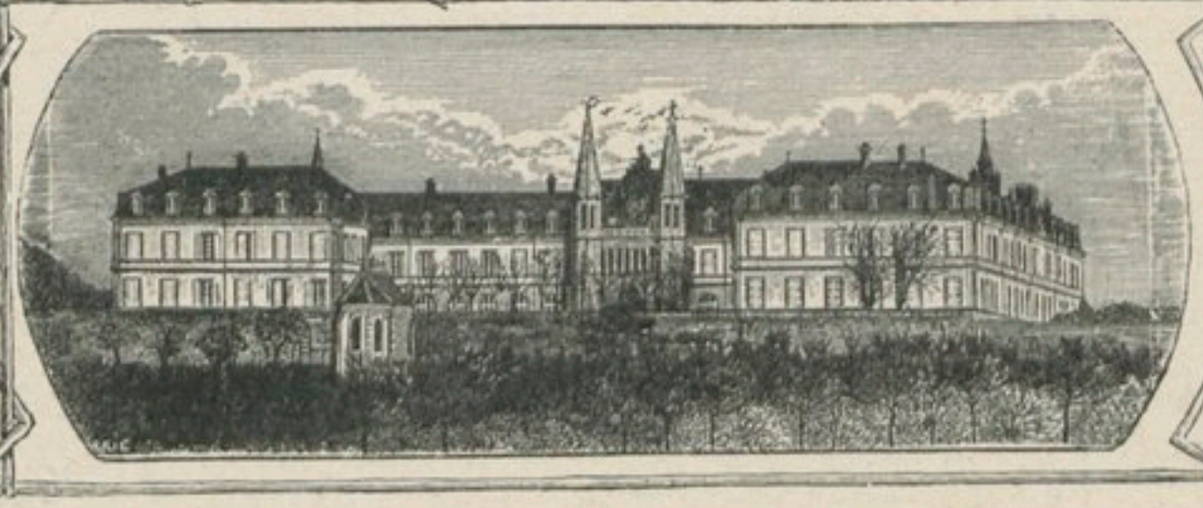
C'est le seul cadeau que Bernadette ait jamais accepté. Elle a porté pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle ait été tout à fait usée, cette robe dont les couleurs rappelaient la bienfaisante toute-puissance de la divine Apparition de la Grotte.

Nous sommes en 1869. Voilà déjà onze années que ces événements se sont accomplis. Le bienfait accordé par la très-sainte Vierge n'a point été retiré : la vue de Mlle Moreau a continué d'être parfaite; jamais une rechute, jamais une indisposition, même légère. A moins d'un suicide, je veux dire d'un acte d'ingratitude ou d'un abus de grâces, ce que Dieu ressuscite ne meurt plus. *Resurgens jam non moritur.*

Mlle Marie Moreau de Sazenay se nomme aujourd'hui Mme d'Izarn de Villefort. Elle est mère de trois superbes enfants qui ont les plus beaux yeux du monde. Bien que ce soient des garçons, il n'en est pas un seul qui, parmi ses prénoms de baptême, ne porte en tête le nom de Marie.

VI

On comptait par centaines les cures miraculeuses. La Commission épiscopale, ne pouvant évidemment entre-



prendre de tout vérifier, en soumit trente à son enquête approfondie. Elle se montra d'une extrême sévérité dans cet examen, et elle n'admit le Surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement. Elle repoussa notamment toutes les guérisons qui n'avaient pas eu un caractère à peu près complet d'instantanéité et qui avaient eu lieu progressivement; toutes celles qui avaient été obtenues, alors que l'on faisait encore usage d'un traitement médical, quelque impuissant qu'il eût été jusque-là. « Quoique l'inefficacité des remèdes » prescrits par la Science eût été suffisamment reconnue », disait dans son Rapport le secrétaire de la Commission, « on ne pouvait pas en ce cas, rigoureu» sement et d'une manière exclusive, attribuer la gué» rison à la vertu surnaturelle de l'eau de la Grotte, » simultanément employée. »

On avait, en outre, signalé à la Commission, comme ayant un caractère miraculeux, de nombreuses faveurs de l'ordre spirituel, des grâces singulières, des conversions inespérées. Il était difficile de constater juridiquement ces événements, qui avaient pour théâtre le fond caché de l'âme humaine et qui échappaient à tout contrôle étranger. Bien que de tels faits, de tels changements de cœur soient parfois plus étonnants et plus merveilleux que le redressement d'un membre ou la cessation d'une maladie physique, la Commission jugea avec raison qu'elle ne devait point les comprendre dans la solennelle et publique enquête dont elle avait été chargée par l'Évêque.

Dans son Rapport à Sa Grandeur, la Commission,

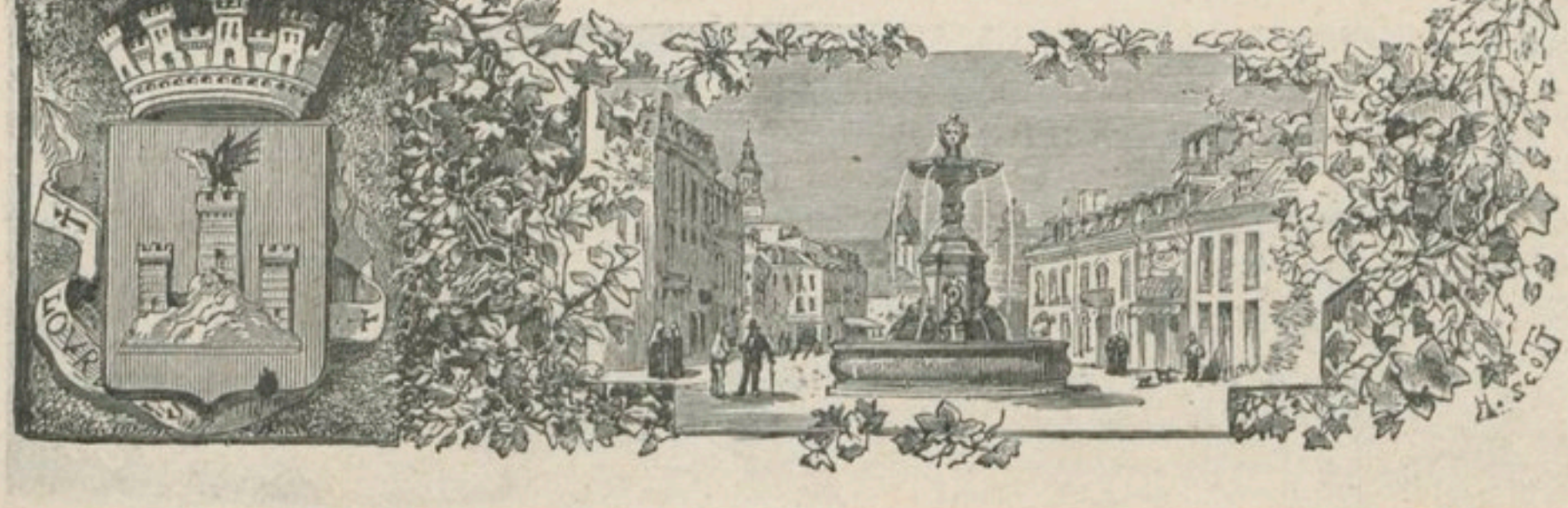


d'accord avec les médecins, divisait en trois catégories les guérisons qu'elle avait étudiées et dont elle avait relaté soigneusement tous les détails dans des procès-verbaux authentiques, signés par les personnes guéries et par de nombreux témoins

La première catégorie se composait des cures, quelque frappantes qu'elles fussent, qui étaient susceptibles d'une explication naturelle. Elles étaient au nombre de six : c'étaient celles de Jeanne-Marie Arqué, veuve Crozat; de Blaise Maumus; de l'enfant Laffite, tous trois de Lourdes; de l'enfant Lasbareilles, de Gex; de Jeanne Crassus, d'Arcizan-Avant; de Jeanne Pomiès, de Loubajac.

La deuxième catégorie se composait des guérisons au sujet desquelles la Commission inclinait à admettre le Surnaturel. De ce nombre, Jean-Pierre Malou, Jeanne-Marie Daube, épouse Vendôme; Bernarde Soubie et Pauline Bordeaux, de Lourdes; Jean-Marie Amaré, de Beaucens; Marcelle Peyrègue, d'Agos; Jeanne-Marie Massot-Bordenave, d'Arras; Jeanne Gezma et Auguste Bordes, de Pontacq.

« La plupart de ces faits », disait l'enquête médicale, « présentent toutes les conditions voulues pour » être admis dans l'ordre surnaturel. On trouvera » peut-être qu'en les excluant nous agissons avec une » trop grande réserve, et que nous montrons une » conscience trop sévère. Mais, loin de nous plaindre » de ce reproche, nous nous en félicitons, parce que » nous sommes convaincus qu'en pareille matière la » sévérité est commandée par la prudence. »



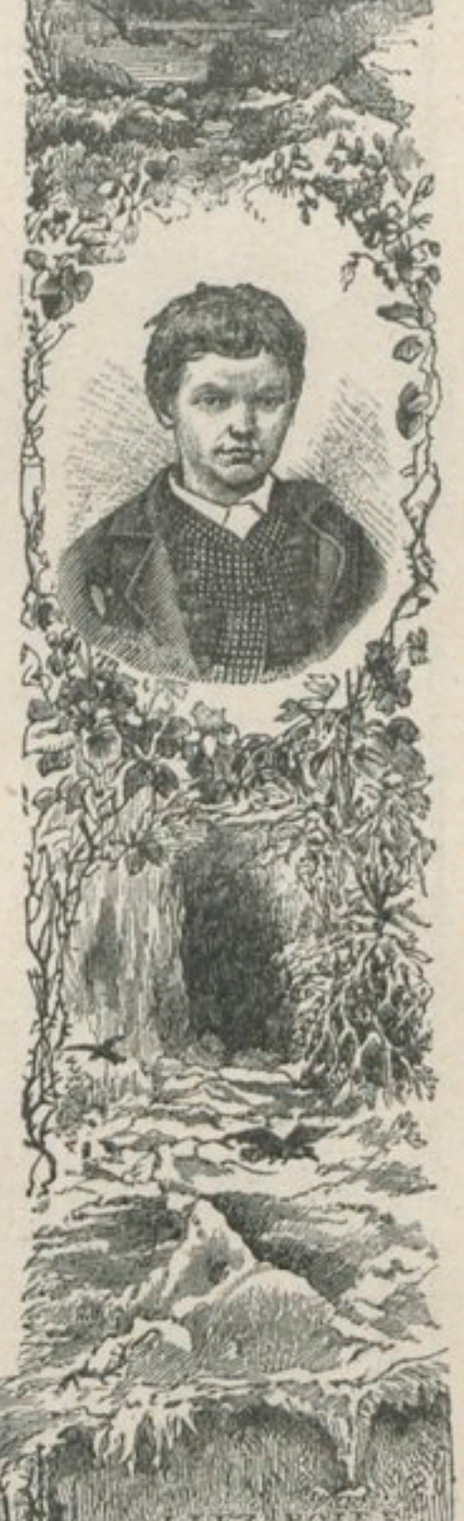
En ces circonstances, il suffisait à la Commission qu'une explication naturelle, même entièrement invraisemblable, fût à la rigueur possible, pour que le Miracle ne fût pas déclaré. Elle rangeait alors le fait dans la catégorie que nous venons d'indiquer.

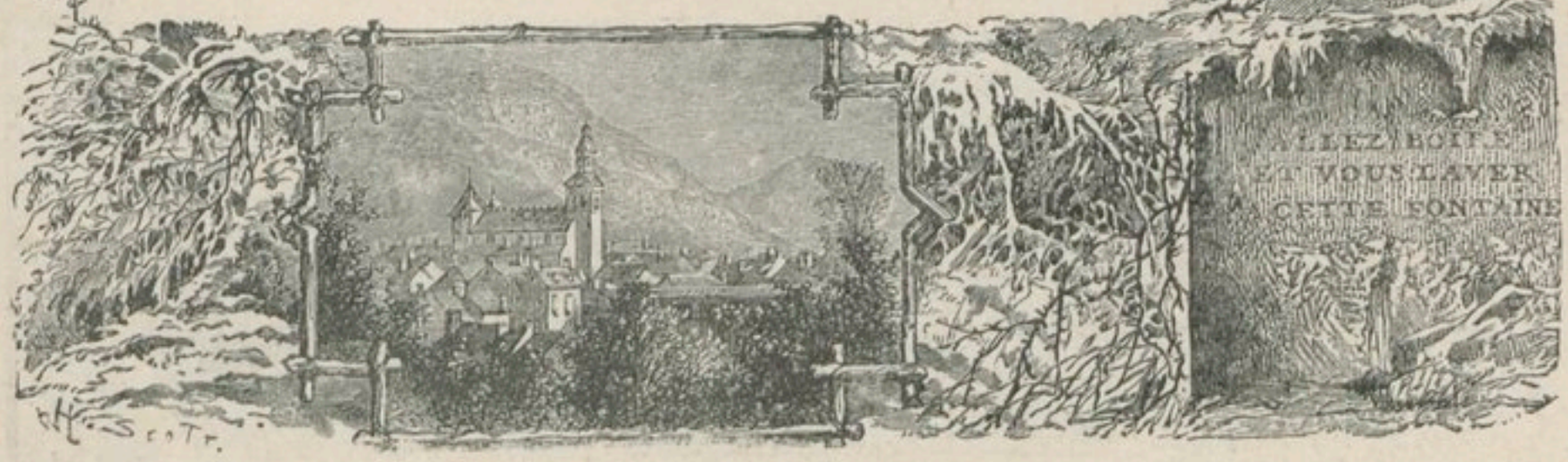
La troisième classe comprenait les guérisons qui présentaient d'une façon évidente et indéniable le caractère surnaturel. Seize, celles de Blaisette Soupenne, de Benoîte Cazeaux, d'une autre Jeanne Crassus, épouse Crozat, de Louis Bourriette, de l'enfant Justin Bouhohorts, de Fabien et Suzanne Baron, de Lourdes; celles de Mme veuve Rizan et de Henri Busquet, de Nay; de Catherine Latapie, de Loubajac; de Mme veuve Lanou, de Bordères; de Marianne Garrot et de Denys Bouchet, de Lamarque; de Jean-Marie Tambourne, de Saint-Justin; de Mlle Marie Moreau de Sazenay, de Tartas; de Paschaline Abbadie, de Rabasteins, furent reconnues comme incontestablement miraculeuses

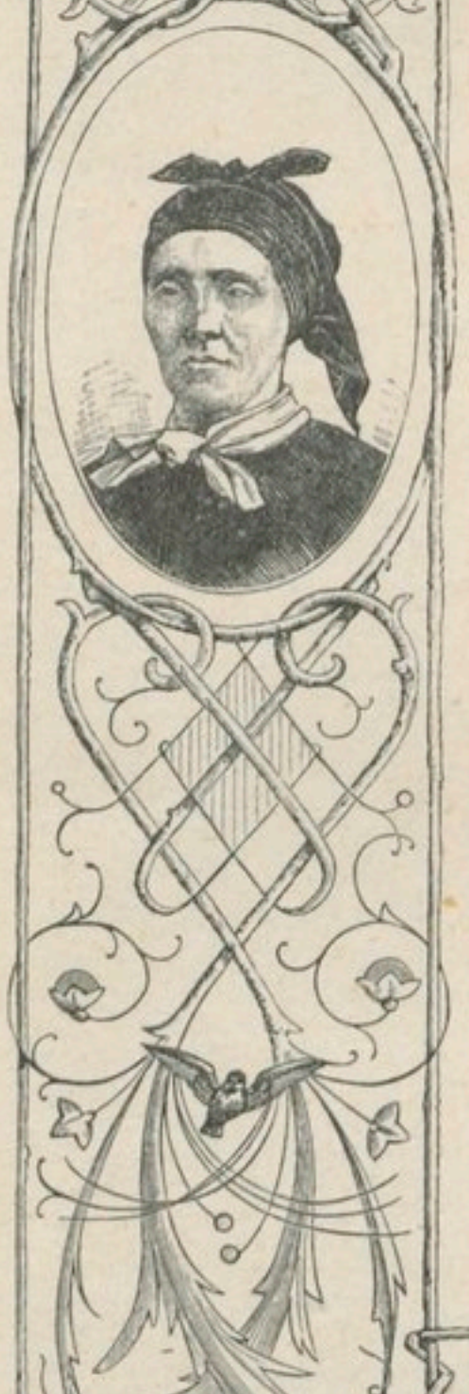
« Les maladies dont les sujets, favorisés de gué-
» risons si subites et si frappantes, subissaient les
» atteintes, étaient la plupart de nature différente, »
lisons-nous dans le Rapport de la Commission. « Elles
» affectaient des caractères variés : elles apparte-
» naient, les unes, à la pathologie interne; les autres,
» à la pathologie externe.

» Cependant, ces affections si diverses ont été gué-
» ries par l'emploi d'un seul et même élément, tantôt
» en lotion, tantôt en boisson, et, sur quelques sujets,
» des deux manières à la fois.

» Or, dans l'ordre naturel et scientifique, outre que







» chaque remède n'est mis en usage que d'une ma-
» nière déterminée, il est constant qu'il n'a qu'une
» vertu spéciale appropriée à telle ou telle maladie,
» mais inefficace, sinon nuisible, dans tous les autres
» cas. Ce n'est donc point par une propriété propre
» inhérente à sa composition, que l'eau de Massabielle
» a pu produire des guérisons si nombreuses, si extra-
» ordinaires, si diverses, et éteindre soudainement
» tant de maladies de genre si différent et parfois
» même si opposé.

» Alors surtout, » ajoutait-on, « que la Science a
» déclaré avec autorité, par l'analyse des maîtres, que
» cette eau n'avait par elle-même aucun caractère
» minéral et thérapeutique, et que, chimiquement,
» elle n'est autre chose que de l'eau pure. »

La Médecine, consultée, n'était point, après le mûr et consciencieux examen de ces guérisons extraordinaires, moins décisive en ses conclusions :

« En jetant un coup d'œil d'ensemble sur ces gué-
» risons, » disait le Rapport médical, « on est frappé
» tout d'abord de la facilité, de la promptitude, de
» l'instantanéité avec lesquelles elles sortent du sein
» de leur cause productrice ; de la violation, du bou-
» leversement complet de toutes les méthodes théra-
» peutiques qui règnent dans leur accomplissement ;
» des contradictions que reçoivent les préceptes et les
» prévisions de la Science ; de cette espèce de dédain
» qui se joue de l'ancienneté, de la profondeur et de
» la résistance du mal ; du soin caché, mais réel
» néanmoins, avec lequel toutes les circonstances
» sont arrangées et combinées, pour montrer qu'il y



» a, dans la guérison qui s'opère, un événement tout
» à fait en dehors de l'ordre habituel de la nature.
» De tels phénomènes dépassent la portée de l'esprit
» humain. Comment comprendrait-il, en effet, l'op-
» position qui existe :
» Entre la simplicité du moyen et la grandeur du
» résultat ?
» Entre l'unité du remède et la diversité des mala-
» dies ?
» Entre la courte durée de l'application de l'agent
» curatif et la longueur des traitements indiqués par
» l'art ou la science ?
» Entre l'efficacité soudaine du premier et la longue
» inutilité des seconds ?
» Entre la chronicité du mal et l'instantanéité de
» la guérison ?
» Il y a là certainement une Force contingente,
» supérieure à celles qui ont été départies à la nature,
» étrangère par conséquent à l'eau dont elle se sert
» pour les manifestations de sa puissance. »



Devant tant de faits éclatants, si soigneusement et si publiquement avérés ; en présence de l'enquête si consciencieuse, si complète, si approfondie de la Commission ; en regard des déclarations et des conclusions si formelles de la Chimie et de la Médecine réunies, l'Évêque ne pouvait qu'être convaincu. Il le fut pleinement.

Toutefois, par cet esprit de prudence extrême que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de remarquer dans le courant de ce récit, Mgr Laurence, avant



YAN'D



de prononcer solennellement le verdict épiscopal sur cette grande question, demanda une sanction nouvelle à ces guérisons miraculeuses : la sanction de la durée. — Il laissa s'écouler trois ans.

Une seconde enquête fut faite alors. Les guérisons surnaturelles subsistaient. Nul ne vint ni retirer son premier témoignage ni contester les faits. Les œuvres de Celui qui règne dans l'éternité n'ont rien à craindre de l'épreuve du temps.

Ce fut après cette surabondante série de démonstrations, de preuves et de certitudes, que Mgr Laurence rendit enfin le Jugement qu'on attendait de lui.

VII

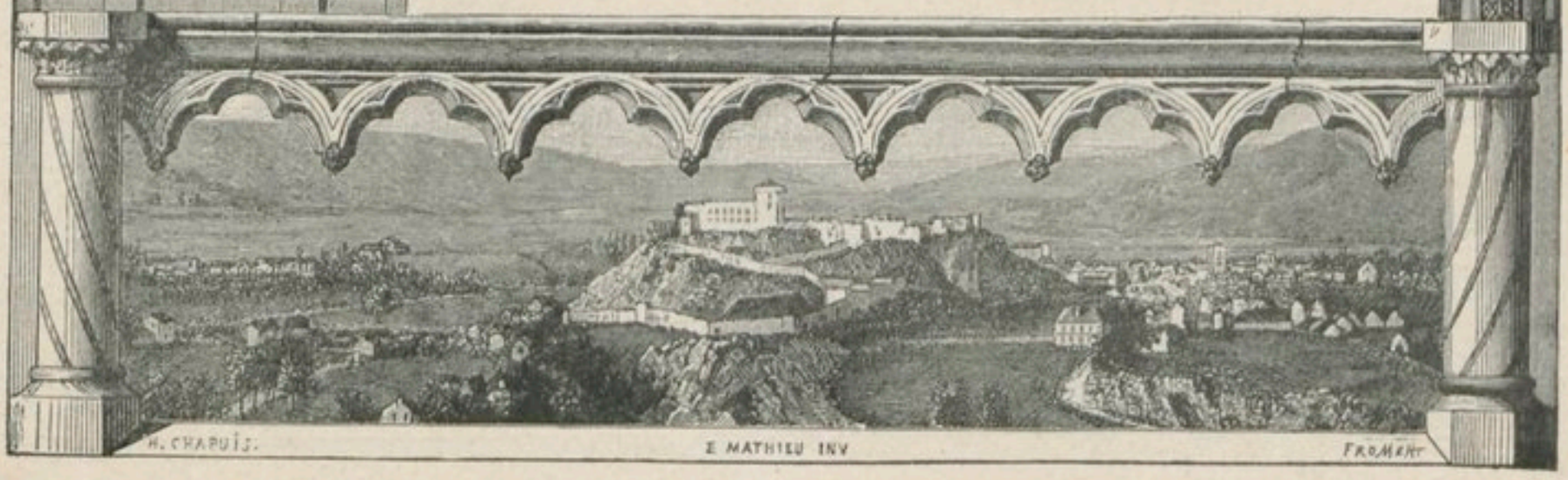
« LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

» Nous fondant sur les règles sagement tracées par » Benoît XIV, dans son ouvrage de la Béatification et » de la Canonisation des saints pour le discernement » des Apparitions vraies ou fausses [5] ;

» Vu le rapport favorable qui nous a été présenté » par la Commission chargée d'informer sur l'Appa- » rition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y » rattachent ;

» Vu le témoignage écrit des Drs Médecins que nous » avons consultés au sujet de nombreuses guérisons » obtenues à la suite de l'emploi de l'eau de la Grotte ;

» Considérant d'abord que le fait de l'Apparition, » envisagé, soit dans la jeune fille qui l'a rapporté,



» soit surtout dans les effets extraordinaires qu'il a » produits, ne saurait être expliqué que par l'inter- » médiaire d'une cause surnaturelle ;

» Considérant en second lieu que cette cause ne » peut être que divine, puisque les effets produits » étant, les uns, des signes sensibles de la grâce, » comme la conversion des pécheurs ; les autres, des » dérogations aux lois de la nature, comme les gué- » risons miraculeuses, ne peuvent être rapportés qu'à » l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature ;

» Considérant enfin que notre conviction est forti- » fiée par le concours immense et spontané des fidèles » à la Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les » premières Apparitions, et dont le but est de deman- » der des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà » obtenues ;

» Pour répondre à la légitime impatience de notre » Vénérable Chapitre, du Clergé, des laïques de notre » diocèse, et de tant d'âmes pieuses qui réclament de- » puis longtemps de l'Autorité ecclésiastique une dé- » cision que des motifs de prudence nous ont fait re- » tarder ;

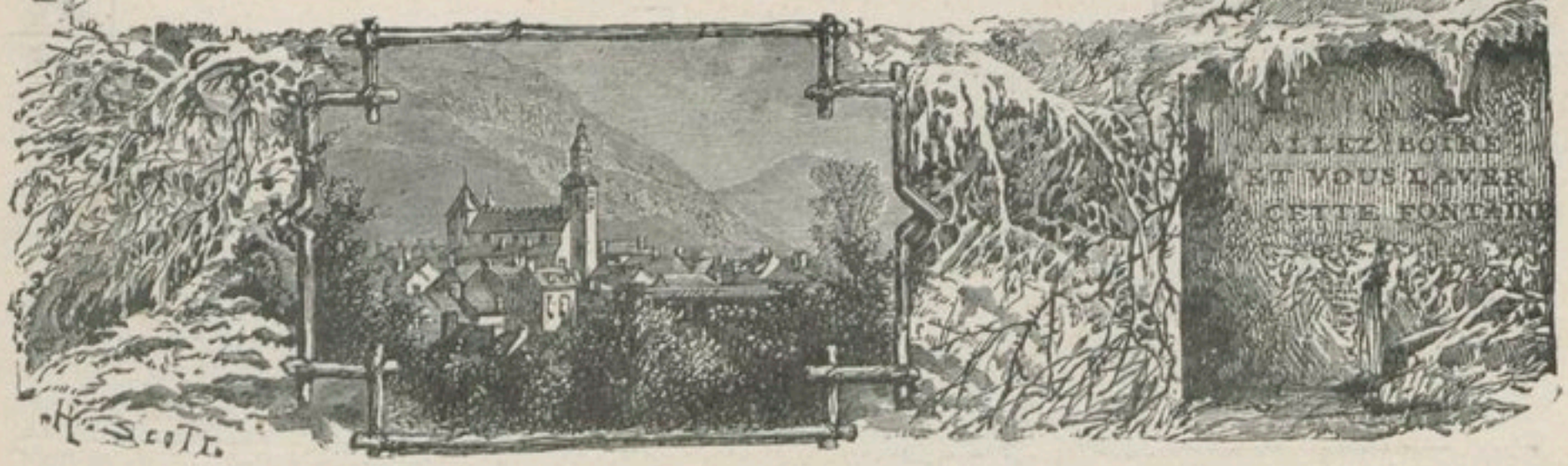
» Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs » de nos collègues dans l'Épiscopat et d'un grand » nombre de personnages distingués, étrangers au » diocèse ;

» Après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit » et l'assistance de la Très-Sainte Vierge,

» AVONS DÉCLARÉ ET DÉCLARONS CE QUI SUIT :

» ARTICLE PREMIER. — Nous jugeons que l'IMMACULÉE







» Marie, Mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près de la ville de Lourdes; que cette Apparition revêt tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

» Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé de gouverner l'Église universelle.

» Art. 2. — Nous autorisons dans notre diocèse le culte de Notre-Dame de la Grotte de Lourdes; mais nous défendons de publier aucune formule particulière de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion, relatifs à cet événement, sans notre approbation donnée par écrit.

» Art. 3. — Pour nous conformer à la volonté de la sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de l'Apparition, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des Évêques de Tarbes.

» Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux, demandera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi avons-nous besoin, pour réaliser notre pieux projet, du concours des prêtres et des fidèles de notre diocèse, des prêtres et des fidèles de la France et de l'Étranger. Nous faisons appel à leur cœur généreux, et particulièrement à toutes les personnes pieuses de tous les pays, qui sont dévouées au culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie...

» Sera notre présent mandement lu et publié dans

» toutes les églises, chapelles et oratoires des sémi-
» naires, colléges et hospices de notre diocèse, le di-
» manche qui suivra sa réception.

» Donné à Tarbes, dans notre palais épiscopal, sous
» notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre
» secrétaire, le 18 janvier 1862, fête de la Chaire de
» saint Pierre à Rome.

» † BERTRAND-Sʳᵉ, Évêque de Tarbes.

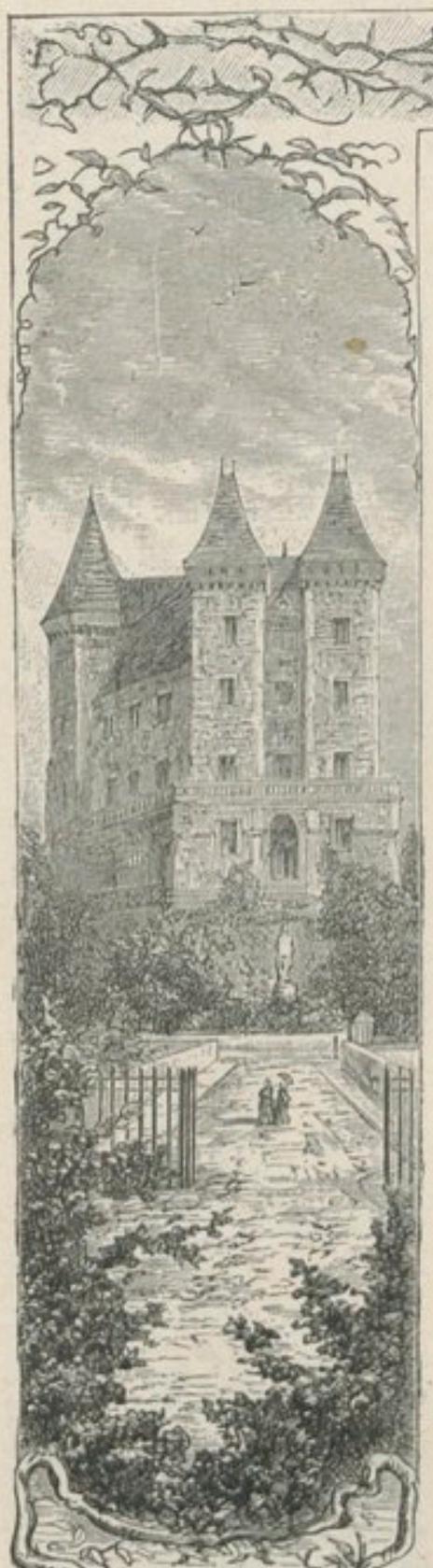
» *Par Mandement :*

» Fourcade, *chanoine, secrétaire.* »

VIII

Au nom de l'Évêché, c'est-à-dire au nom de l'Église, Mgr Laurence acheta à la ville de Lourdes la Grotte, le terrain qui l'entoure et le groupe entier des Roches Massabielle. M. Lacadé était toujours maire. Ce fut lui qui proposa au conseil municipal de céder à l'Église, Épouse du Christ, ces lieux à jamais sacrés où était apparue la Mère de Dieu ; ce fut lui qui en signa la vente définitive.

M. Rouland autorisa cette vente et autorisa aussi la construction d'une église en mémoire éternelle des Apparitions de la très-sainte Vierge à Bernadette Soubirous, en mémoire du jaillissement de la Source et des miracles sans nombre qui s'étaient accomplis pour attester la réalité des visions divines.

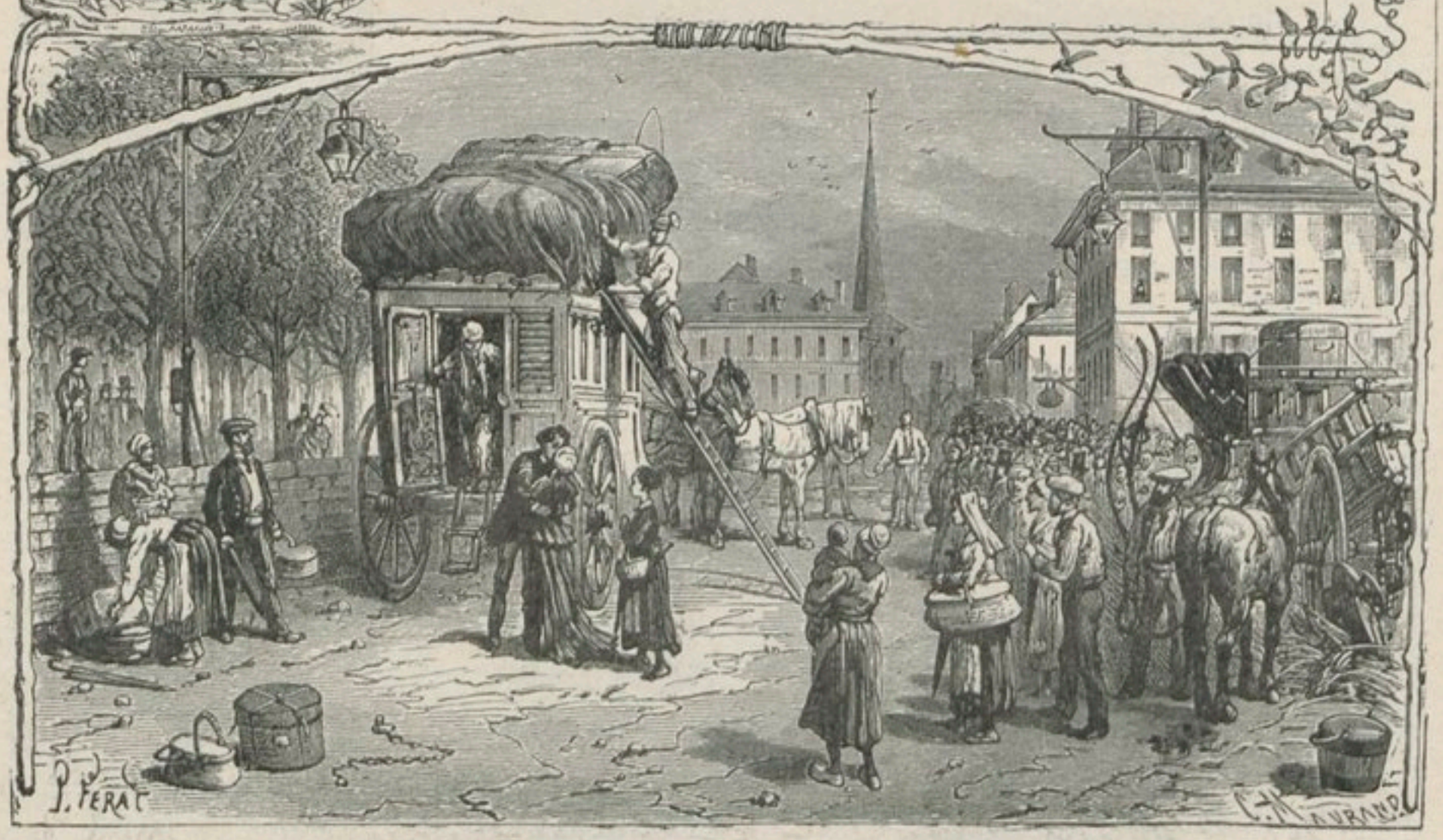


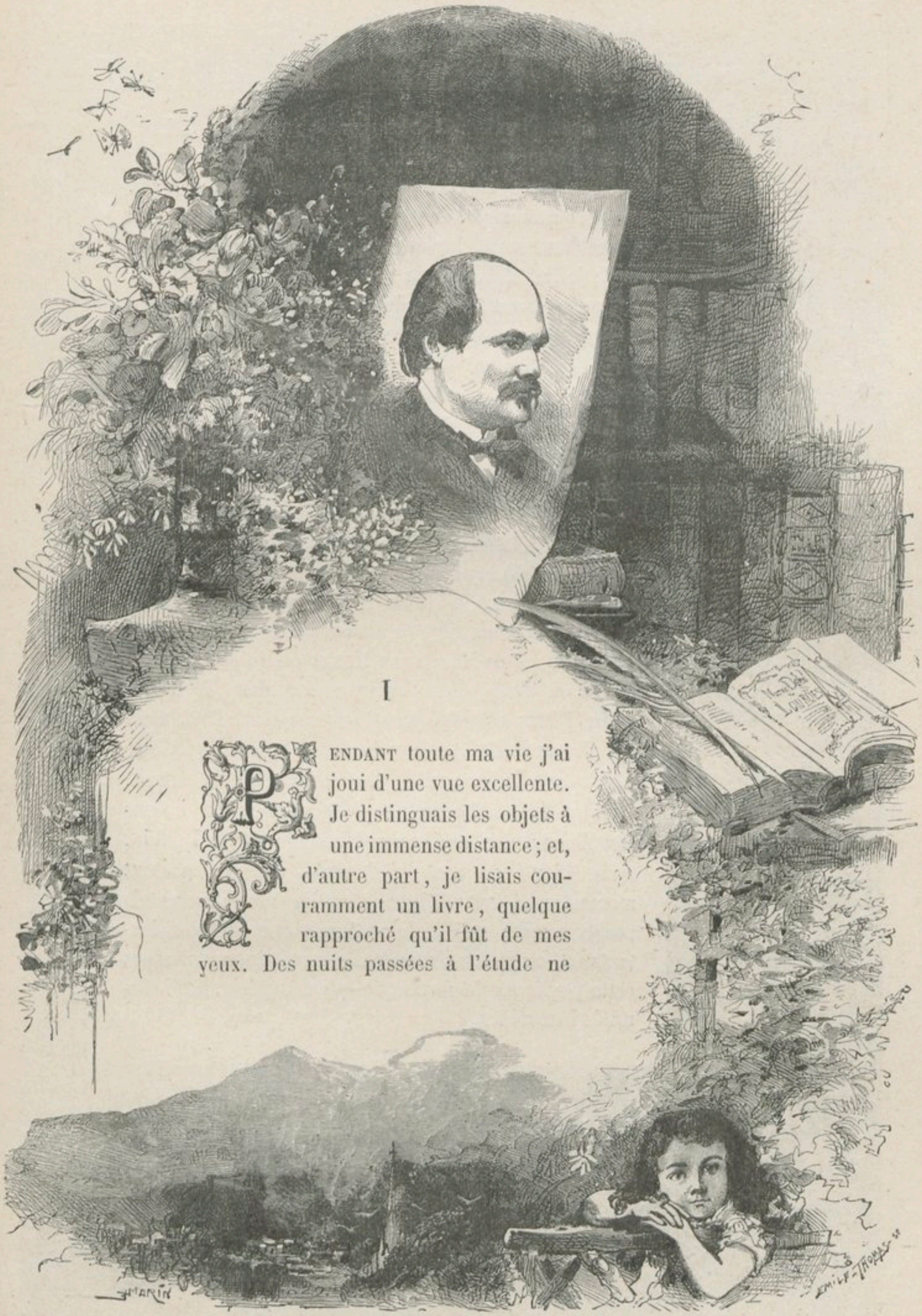
Tandis que le vaste temple dédié à l'Immaculée Conception sur les Roches abruptes de Massabielle s'élevait pierre à pierre au-dessus de ses fondations, Notre-Dame de Lourdes continuait de répandre sur les hommes ses miracles et ses bienfaits. A Paris, à Bordeaux, en Périgord, en Bretagne, en Anjou, au milieu des campagnes, au sein des villes populeuses, on invoquait Notre-Dame de Lourdes; et partout Notre-Dame de Lourdes répondait par des signes irrécusables de sa puissance et de sa bonté.

Racontons encore, avant de clore cette histoire et de présenter le tableau de ce qui existe aujourd'hui, deux de ces divins épisodes.

Le premier est personnel à celui-là même qui écrit ces pages, et a été dans sa vie un fait des plus considérables.

Voici cet événement, tel que nous en fîmes la relation à l'époque où il eut lieu, c'est-à-dire dans les derniers mois de 1862. Nous avions alors trente-quatre ans.





I

PENDANT toute ma vie j'ai joui d'une vue excellente. Je distinguais les objets à une immense distance ; et, d'autre part, je lisais couramment un livre, quelque rapproché qu'il fût de mes yeux. Des nuits passées à l'étude ne

m'avaient jamais fait éprouver la moindre fatigue. J'étais émerveillé, j'étais heureux de la souplesse et de la force de cette vue, si puissante et si nette. Aussi éprouvai-je une grande surprise et un cruel désenchantement lorsque, dans le courant de juin et de juillet 1862, je la sentis s'affaiblir peu à peu, s'appesantir aux travaux du soir et finir graduellement par me refuser tout service, au point que je dus cesser complétement de lire et d'écrire. Si je voulais prendre un livre, voilà qu'au bout de trois ou quatre lignes, quelquefois dès le premier regard, j'éprouvais dans la partie supérieure des yeux une telle fatigue, qu'il m'était absolument impossible de continuer. Je consultai plusieurs médecins et notamment deux illustres spécialistes, M. Desmares et M. Giraud-Teulon.

Les remèdes qui me furent ordonnés ne me firent à peu près rien. Après un repos assez suivi et un régime ferrugineux, il y eut d'abord une certaine amélioration ; et un jour je pus lire et écrire pendant une heure ou deux, dans l'après-midi : mais, le lendemain, j'étais retombé dans le même état. C'est alors que j'essayai de remèdes locaux, de douches d'eau froide sur la prunelle, de ventouses à la nuque, d'un système d'hydrothérapie générale, de lotions alcooliques aux régions voisines de l'œil. Parfois, mais bien rarement, j'obtenais un soulagement momentané à cette fatigue excessive que je ressentais constamment ; mais cela ne durait que quelques instants, et, en somme, mon mal prenait insensiblement cette physionomie chronique qui caractérise les infirmités incurables.

J'avais, sur le conseil des médecins, condamné mes yeux à une inaction absolue. Non content de ne sortir qu'en me précautionnant de lunettes bleues, j'avais quitté Paris pour la campagne, et je m'étais retiré chez ma mère, au Coux, sur les bords de la Dordogne. J'avais pour secrétaire un enfant qui me lisait les livres que j'avais besoin de consulter, et qui écrivait sous ma dictée.

Septembre était arrivé. J'étais dans cet état depuis environ trois mois, et je commençais à m'inquiéter très-sérieusement. J'avais d'immenses tristesses, dont je ne parlais à personne. Mes parents et mes amis avaient aussi les mêmes appréhensions, mais ils ne me les manifestaient point : nous étions, moi comme eux, eux comme moi, à peu près convaincus que ma vue était perdue ; mais chacun de nous faisait effort pour donner un espoir qu'il n'avait pas lui-même, et nous nous cachions nos mutuelles alarmes.

J'ai un ami très-intime, un ami de la première enfance, à qui je confie habituellement mes peines et mes joies. Je lui écrivis, par l'intermédiaire de mon secrétaire, quelques mots, assez mélancoliques, dans lesquels je lui exprimais mes angoisses et ma crainte de devenir tout à fait aveugle.

L'ami dont je parle est protestant et sa femme est également protestante : cette double circonstance est à noter. Pour des raisons fort graves, je ne puis le nommer ici en toutes lettres : nous l'appellerons M. de ***.

Sa réponse ne se fit pas attendre, elle me parvint le 15 septembre, et elle me surprit étrangement. Je la transcris ici sans y changer un mot :



« Mon cher ami, tes quelques lignes m'ont fait » plaisir ; mais, ainsi que je t'ai déjà dit, il me tarde » d'en voir *de ton écriture*. Ces jours derniers, en » revenant de Cauterets, je suis passé à Lourdes » (près de Tarbes) ; j'y ai visité la célèbre Grotte, et » j'ai appris des choses si merveilleuses en fait de » guérisons produites par ses eaux, principalement » pour les maladies d'yeux, que je t'engage très-sé- » rieusement à en essayer. Si j'étais catholique, » croyant, comme toi, et si j'étais malade, je n'hési- » terais pas à courir cette chance. S'il est vrai que » des malades ont été subitement guéris, tu peux es- » pérer d'en grossir le nombre ; et si cela n'est pas » vrai, qu'est-ce que tu risques à en essayer ? J'ajoute » que j'ai un peu un intérêt personnel à cette expé- » rience. Si elle réussissait, quel fait important pour » moi à enregistrer ! Je serais en présence d'un fait » miraculeux, ou tout au moins d'un événement dont » le témoin principal serait hors de toute suspicion.

» Il paraît, » ajoutait en post-scriptum mon ami, » qu'il n'est pas nécessaire d'aller à Lourdes même, » pour prendre cette eau, et qu'on peut s'en faire en- » voyer. Tu n'as qu'à en demander au curé de Lour- » des, il t'en expédiera. Il faut préalablement accom- » plir certaines formalités, que je ne saurais guère » t'indiquer ; mais le curé de Lourdes te renseignera. » Prie-le aussi de t'envoyer une petite brochure du » vicaire général de Tarbes, qui relate les faits mira- » culeux les mieux constatés. »

Cette lettre de mon ami était faite pour m'étonner.

C'est un esprit net, positif, mathématique, très-élevé par sa nature, mais en même temps très-peu porté aux illusions de l'enthousiasme ; avec cela, protestant... Un conseil comme celui qu'il me donnait très-sérieusement et avec une vive insistance, un tel conseil venant de lui me jeta dans la stupéfaction.

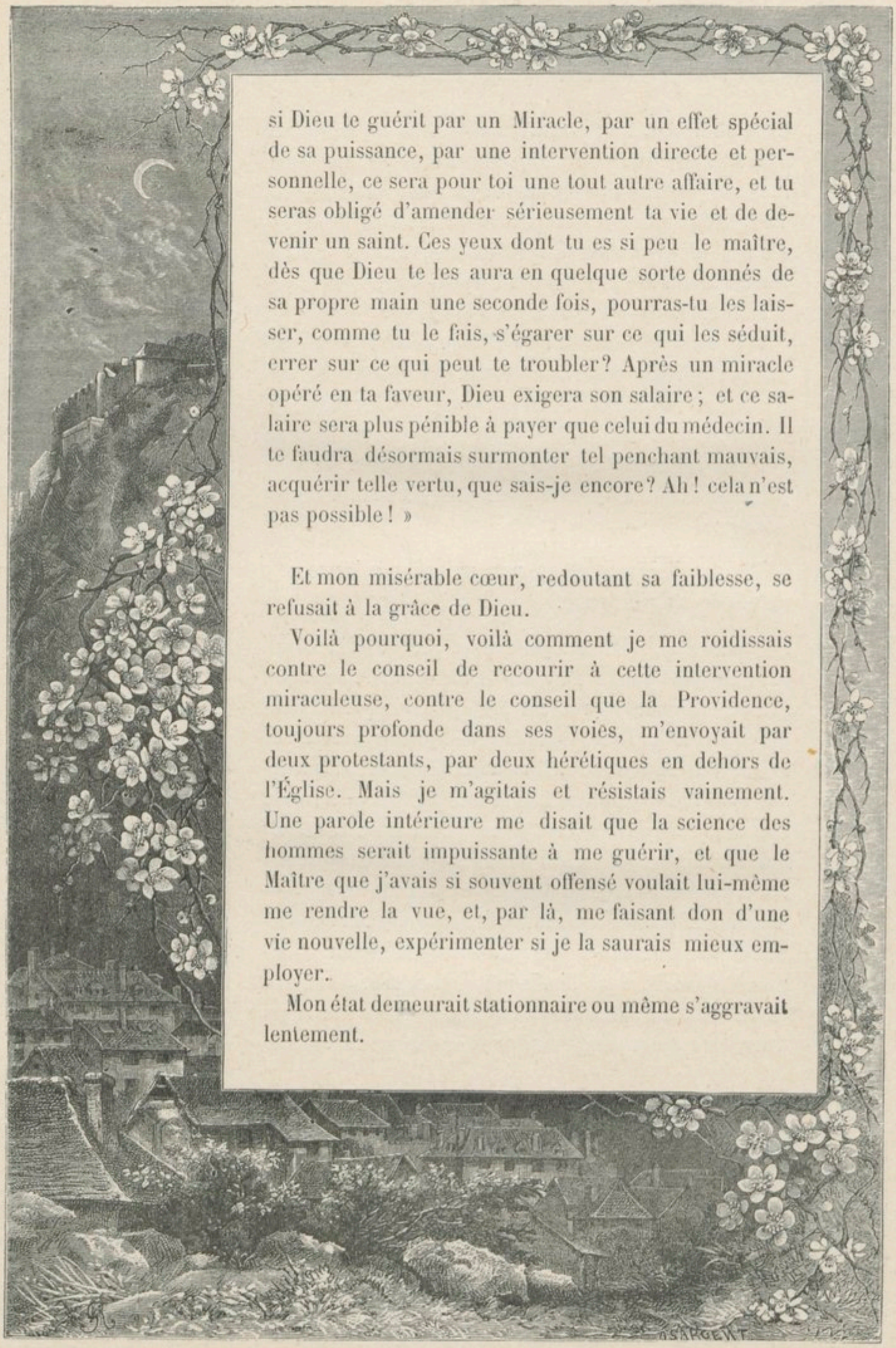
Je résolus pourtant de ne pas le suivre.

« Il me semble, » lui répondis-je, « que je vais aujourd'hui un peu moins mal. Si ce moins mal devient un mieux, et si ce mieux se continue, je n'aurai pas besoin de recourir pour cette fois au remède extraordinaire que tu me conseilles, et pour lequel d'ailleurs je n'ai point peut-être la foi nécessaire. »

Il faut qu'ici je confesse, non sans rougir, les secrets motifs de ma résistance.

Quoi que je pusse alléguer pour prétexte, la foi ne me manquait point ; et, sans savoir ce que c'était que l'eau de Lourdes autrement que par les impertinences de quelques journaux mal pensants, j'avais la certitude morale que là, comme en bien d'autres endroits, la puissance de Dieu pouvait se manifester par des guérisons. Bien plus : j'avais même comme un pressentiment assuré que, si j'avais recours à cette eau, — jaillie, racontait-on, à la suite d'une Apparition de la sainte Vierge, — je serais guéri. Mais je redoutais, je l'avoue, la responsabilité d'une grâce si grande. « Si la médecine ordinaire te guérit, » me disais-je à moi-même, « tu seras quitte de tout après avoir payé le Docteur ; tu seras dans les mêmes conditions que tout le monde. Mais,





si Dieu te guérit par un Miracle, par un effet spécial de sa puissance, par une intervention directe et personnelle, ce sera pour toi une tout autre affaire, et tu seras obligé d'amender sérieusement ta vie et de devenir un saint. Ces yeux dont tu es si peu le maître, dès que Dieu te les aura en quelque sorte donnés de sa propre main une seconde fois, pourras-tu les laisser, comme tu le fais, s'égarer sur ce qui les séduit, errer sur ce qui peut te troubler? Après un miracle opéré en ta faveur, Dieu exigera son salaire; et ce salaire sera plus pénible à payer que celui du médecin. Il te faudra désormais surmonter tel penchant mauvais, acquérir telle vertu, que sais-je encore? Ah! cela n'est pas possible! »

Et mon misérable cœur, redoutant sa faiblesse, se refusait à la grâce de Dieu.

Voilà pourquoi, voilà comment je me roidissais contre le conseil de recourir à cette intervention miraculeuse, contre le conseil que la Providence, toujours profonde dans ses voies, m'envoyait par deux protestants, par deux hérétiques en dehors de l'Église. Mais je m'agitais et résistais vainement. Une parole intérieure me disait que la science des hommes serait impuissante à me guérir, et que le Maître que j'avais si souvent offensé voulait lui-même me rendre la vue, et, par là, me faisant don d'une vie nouvelle, expérimenter si je la saurais mieux employer.

Mon état demeurait stationnaire ou même s'aggravait lentement.

Dans les premiers jours d'octobre, je fus obligé de faire un voyage à Paris.

Par une coïncidence toute fortuite, M. de*** s'y trouvait en ce moment avec sa femme. Ma première visite fut pour eux. Mon ami était descendu chez sa sœur Mme P., qui habite Paris avec son mari.

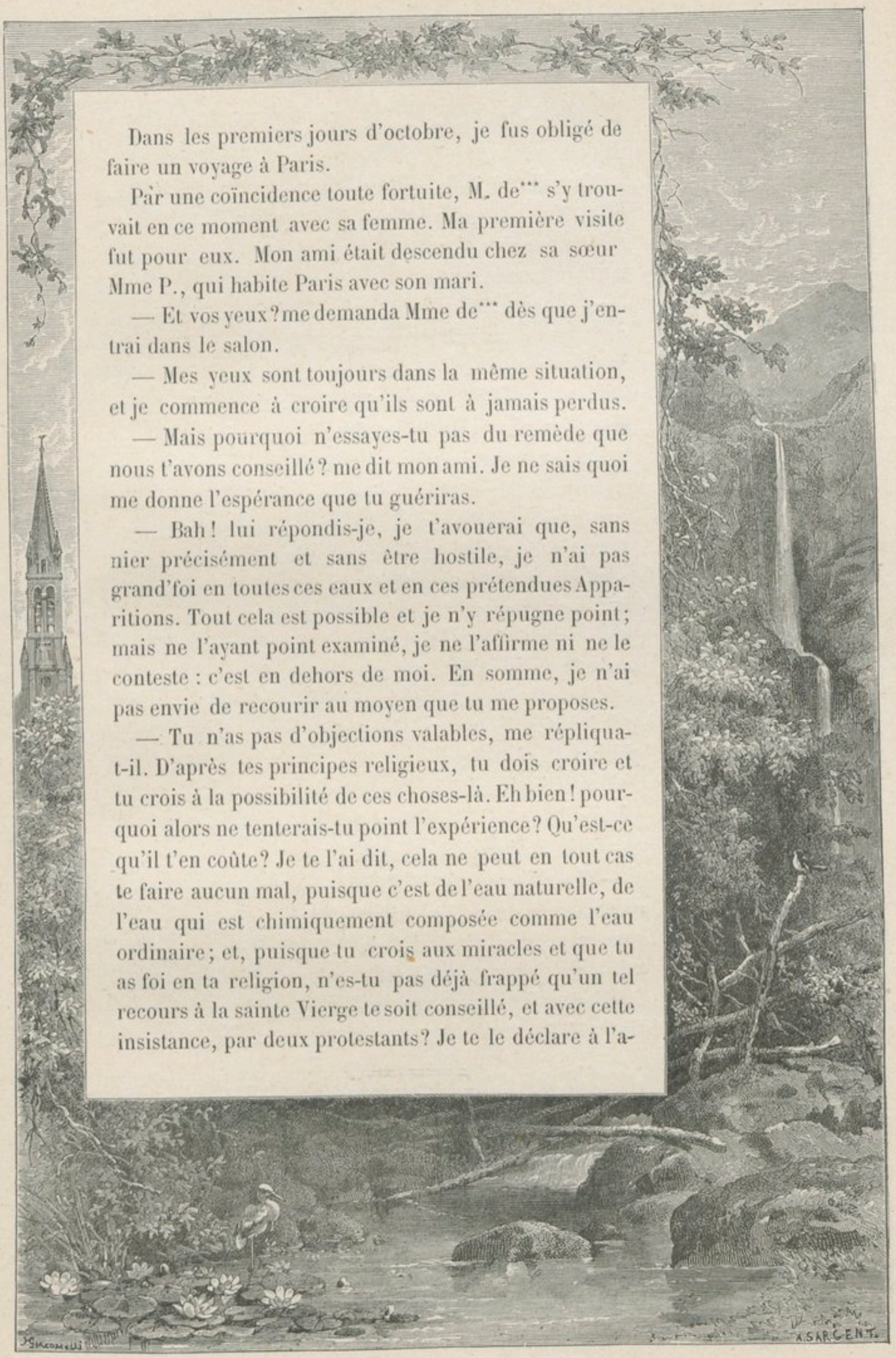
— Et vos yeux? me demanda Mme de*** dès que j'entrai dans le salon.

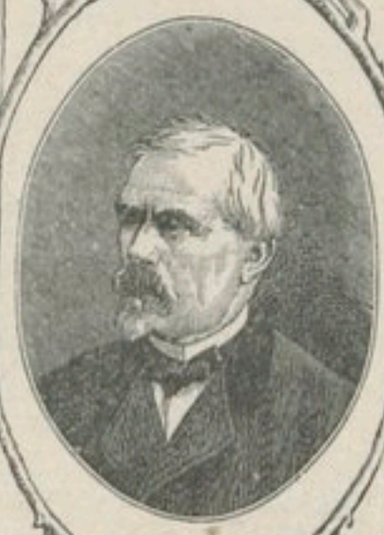
— Mes yeux sont toujours dans la même situation, et je commence à croire qu'ils sont à jamais perdus.

— Mais pourquoi n'essayes-tu pas du remède que nous t'avons conseillé? me dit mon ami. Je ne sais quoi me donne l'espérance que tu guériras.

— Bah! lui répondis-je, je t'avouerai que, sans nier précisément et sans être hostile, je n'ai pas grand'foi en toutes ces eaux et en ces prétendues Apparitions. Tout cela est possible et je n'y répugne point; mais ne l'ayant point examiné, je ne l'affirme ni ne le conteste : c'est en dehors de moi. En somme, je n'ai pas envie de recourir au moyen que tu me proposes.

— Tu n'as pas d'objections valables, me répliqua-t-il. D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois à la possibilité de ces choses-là. Eh bien! pourquoi alors ne tenterais-tu point l'expérience? Qu'est-ce qu'il t'en coûte? Je te l'ai dit, cela ne peut en tout cas te faire aucun mal, puisque c'est de l'eau naturelle, de l'eau qui est chimiquement composée comme l'eau ordinaire; et, puisque tu crois aux miracles et que tu as foi en ta religion, n'es-tu pas déjà frappé qu'un tel recours à la sainte Vierge te soit conseillé, et avec cette insistance, par deux protestants? Je te le déclare à l'a-





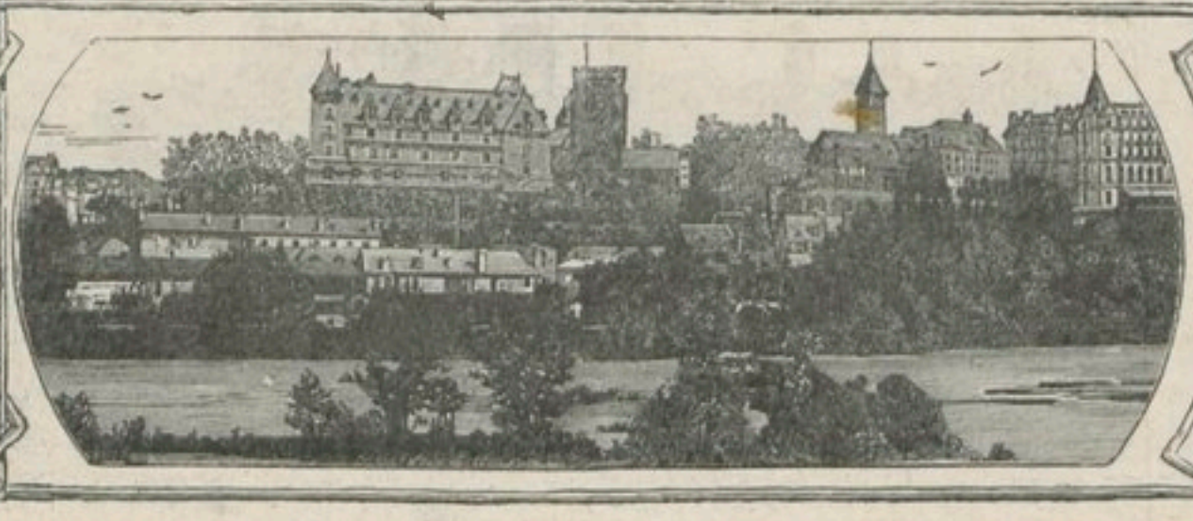
vance : si tu es guéri, ce sera là, contre moi, un terrible argument.

Mme de*** joignit ses instances à celles de son mari ; M. et Mme P., qui sont tous deux catholiques, insistèrent non moins vivement. J'étais poussé dans mes derniers retranchements.

— Eh bien ! leur dis-je alors, je vais vous faire l'aveu de toute la vérité et vous ouvrir le fond de moi-même. La foi ne me manque point ; mais j'ai des défauts, des faiblesses, mille misères, et tout cela tient, hélas ! aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de ma malheureuse nature. Or, un miracle comme celui dont je pourrais être l'objet m'imposerait l'obligation de tout sacrifier et de devenir un saint ; ce serait une responsabilité terrible, et je suis si lâche qu'elle me fait trembler. Si Dieu me guérit, que va-t-il exiger de moi ? tandis qu'avec un Médecin j'en serai quitte avec un peu d'argent. C'est odieux, n'est-ce pas ? mais telle est la triste pusillanimité de mon cœur. Vous supposiez ma foi chancelante ? vous imaginiez que je craignais de voir le miracle ne pas réussir ? Détrompez-vous : j'ai peur qu'il réussisse !

Mes amis cherchèrent à me convaincre que je m'exagérais d'un côté la responsabilité dont je parlais, et que je la diminuais de l'autre.

— Tu n'es pas moins obligé maintenant à la vertu que tu ne le serais à la suite de l'événement que nous supposons, me disait M. de***. Et d'ailleurs, quand même ta guérison se ferait par les mains d'un Médecin, ce n'en serait pas moins une grâce de Dieu, et alors tes scrupules auraient les mêmes raisons



GYAN'D

d'élever la voix contre tes faiblesses ou tes passions.

Tout cela ne me semblait point parfaitement juste, et M. de***, esprit logique s'il en fut jamais, se rendait probablement compte de ce que son raisonnement avait d'inexact; mais il voulait, autant que possible, calmer les appréhensions que je ressentais si vivement et me décider à suivre le conseil qu'il me donnait, sauf ensuite à me rappeler lui-même cette grave responsabilité sur laquelle il s'efforçait alors de me rassurer.

Vainement je tentai encore de me débattre contre l'insistance de plus en plus pressante de mon ami, de sa femme et de ses hôtes. Je finis, de guerre lasse, par leur promettre de faire ce qu'ils désiraient.

— Dès que j'aurai un secrétaire, leur dis-je, j'écrirai à Lourdes; mais je suis arrivé d'aujourd'hui seulement, et je n'ai pas eu encore le temps d'en chercher un.

— Mais je t'en servirai! s'écria mon ami.

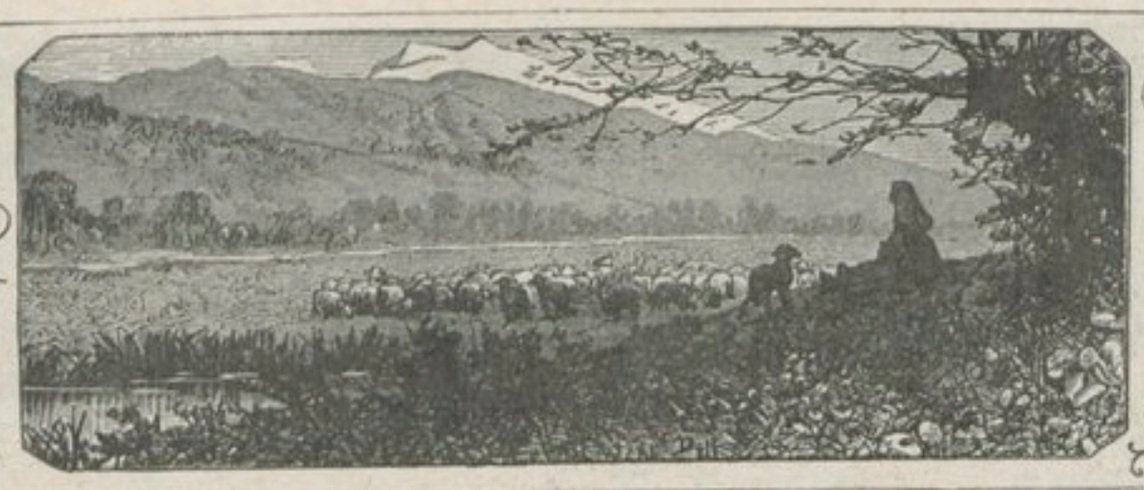
— Eh bien, soit! demain nous déjeunerons ensemble au café de Foy; je te dicterai une lettre après déjeuner.

— Pourquoi pas tout de suite? répliqua-t-il. Nous gagnons un jour.

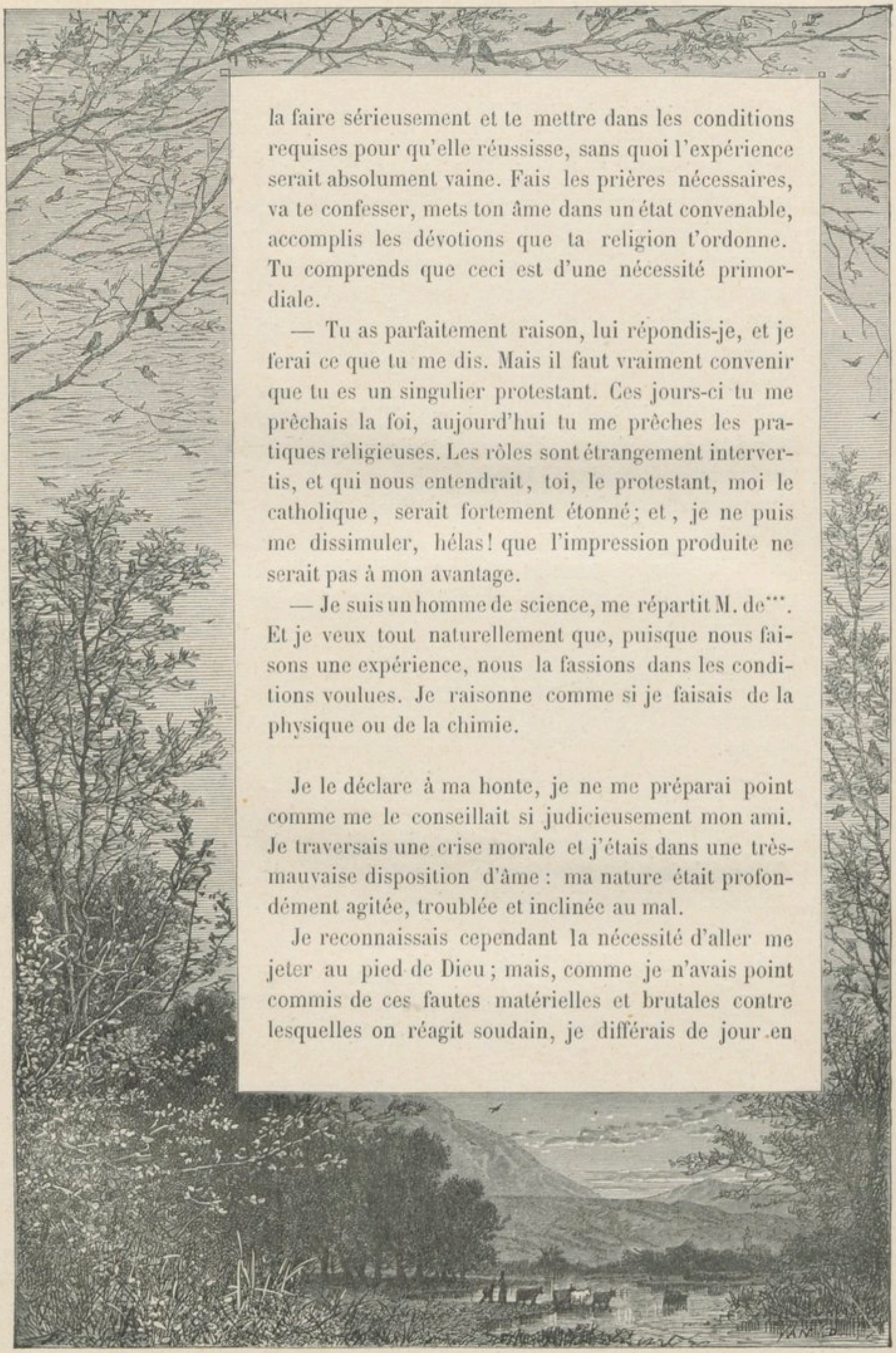
Il y avait dans la chambre voisine du papier et de l'encre. Je lui dictai une lettre pour M. le Curé de Lourdes, et elle fut mise à la poste le soir même.

Le lendemain, M. de*** vint chez moi.

— Mon bon ami, me dit-il, puisque le sort en est jeté et que tu vas décidément tenter la chose, il faut



YAN'D



la faire sérieusement et te mettre dans les conditions requises pour qu'elle réussisse, sans quoi l'expérience serait absolument vaine. Fais les prières nécessaires, va te confesser, mets ton âme dans un état convenable, accomplis les dévotions que ta religion t'ordonne. Tu comprends que ceci est d'une nécessité primordiale.

— Tu as parfaitement raison, lui répondis-je, et je ferai ce que tu me dis. Mais il faut vraiment convenir que tu es un singulier protestant. Ces jours-ci tu me prêchais la foi, aujourd'hui tu me prêches les pratiques religieuses. Les rôles sont étrangement intervertis, et qui nous entendrait, toi, le protestant, moi le catholique, serait fortement étonné; et, je ne puis me dissimuler, hélas! que l'impression produite ne serait pas à mon avantage.

— Je suis un homme de science, me répartit M. de***. Et je veux tout naturellement que, puisque nous faisons une expérience, nous la fassions dans les conditions voulues. Je raisonne comme si je faisais de la physique ou de la chimie.

Je le déclare à ma honte, je ne me préparai point comme me le conseillait si judicieusement mon ami. Je traversais une crise morale et j'étais dans une très-mauvaise disposition d'âme : ma nature était profondément agitée, troublée et inclinée au mal.

Je reconnaissais cependant la nécessité d'aller me jeter au pied de Dieu ; mais, comme je n'avais point commis de ces fautes matérielles et brutales contre lesquelles on réagit soudain, je différais de jour en

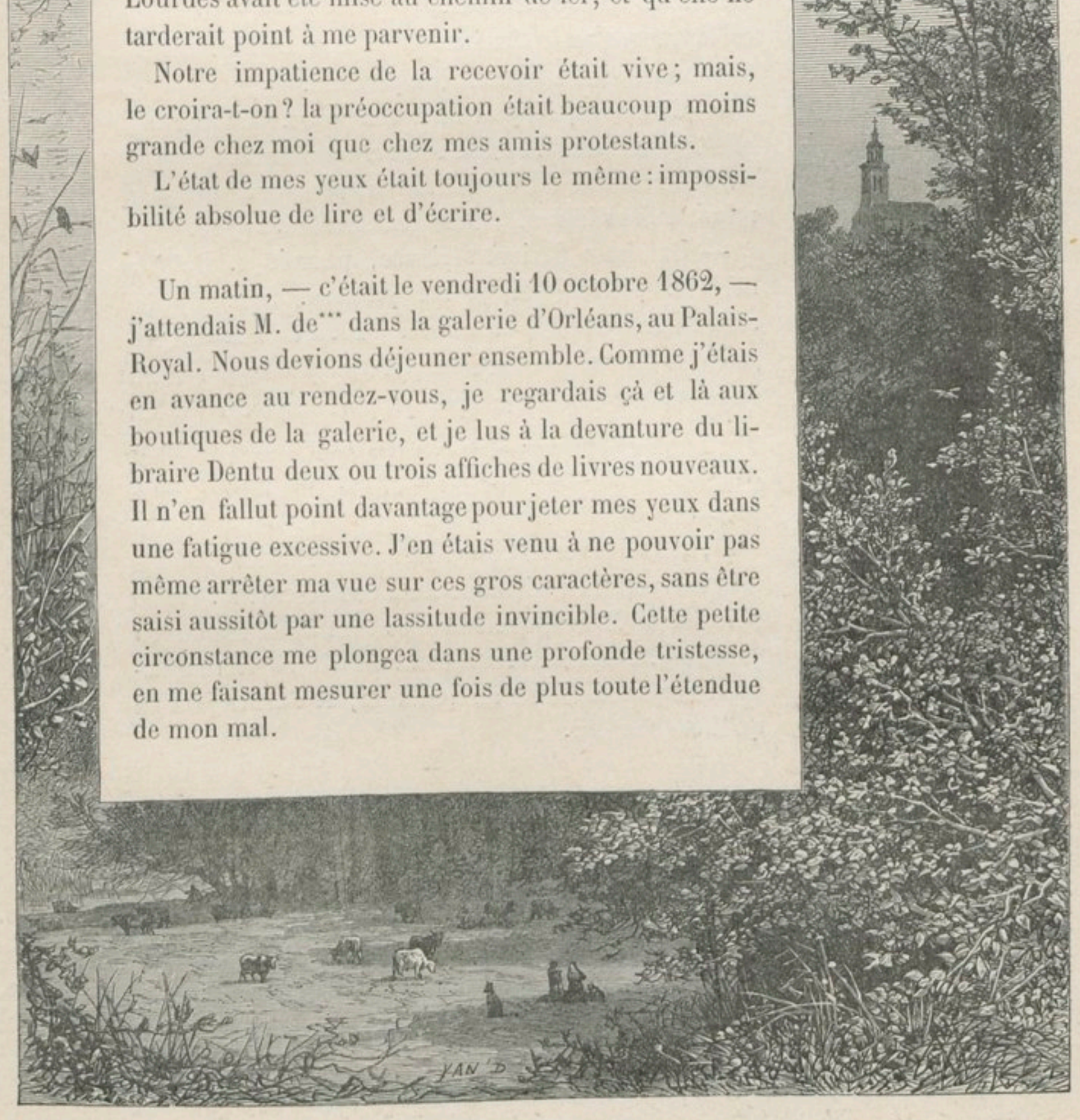
jour. L'homme est plus rebelle au sacrement pendant la tentation que lorsque la faute commise est venue l'abattre et l'humilier. C'est qu'il est plus difficile de combattre et de résister, que de demander grâce après la défaite. Qui ne l'a éprouvé?...

Une semaine environ se passa ainsi, M. et Mme de*** s'informaient toutes les fois qu'ils me voyaient si je n'avais point encore de nouvelles de l'eau miraculeuse, et si le Curé de Lourdes ne m'avait point écrit. M. le Curé me répondit enfin, m'annonçant que l'eau de Lourdes avait été mise au chemin de fer, et qu'elle ne tarderait point à me parvenir.

Notre impatience de la recevoir était vive; mais, le croira-t-on? la préoccupation était beaucoup moins grande chez moi que chez mes amis protestants.

L'état de mes yeux était toujours le même: impossibilité absolue de lire et d'écrire.

Un matin, — c'était le vendredi 10 octobre 1862, — j'attendais M. de*** dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal. Nous devions déjeuner ensemble. Comme j'étais en avance au rendez-vous, je regardais çà et là aux boutiques de la galerie, et je lus à la devanture du libraire Dentu deux ou trois affiches de livres nouveaux. Il n'en fallut point davantage pour jeter mes yeux dans une fatigue excessive. J'en étais venu à ne pouvoir pas même arrêter ma vue sur ces gros caractères, sans être saisi aussitôt par une lassitude invincible. Cette petite circonstance me plongea dans une profonde tristesse, en me faisant mesurer une fois de plus toute l'étendue de mon mal.





Dans l'après-midi je dictai trois lettres à M. de***; et à quatre heures, après l'avoir quitté, je retournai chez moi. Comme j'allais monter l'escalier, mon concierge m'appela.

— On a apporté du chemin de fer une petite caisse pour vous, me dit-il.

D'un pas rapide je pénétrai dans la loge. J'aperçus une petite caisse en bois blanc, portant mon adresse, avec ces mots destinés sans doute à l'octroi : « Eau naturelle. »

C'était l'eau de Lourdes.

J'éprouvai, au fond même de l'âme, une violente émotion ; mais je n'en laissai rien paraître.

— C'est bien, dis-je à mon concierge. Je prendrai cela tout à l'heure. Je vais rentrer sans tarder.

Et je ressortis tout pensif. Je me promenai quelques minutes dans la rue. J'étais profondément agité.

— La chose devient sérieuse, pensais-je. De*** a raison : il faut que je me prépare. Je ne puis, sans m'être purifié, demander à Dieu de faire un Miracle en ma faveur. Ce n'est pas avec un cœur rempli de misères volontaires que je puis implorer de lui une grâce si grande. Que je tente moi-même de guérir mon âme avant de le supplier de guérir mon corps!

Et, réfléchissant à ces graves considérations, je me dirigeai vers la maison de mon confesseur, M. l'abbé Ferrand de Missol, qui demeure tout à fait dans mon voisinage. J'étais heureusement certain de le rencontrer : car nous étions au vendredi, et c'est ce jour-là qu'il est chez lui.

Il s'y trouvait en effet : mais beaucoup de personnes l'attendaient déjà dans son antichambre et devaient naturellement le voir avant moi. Quelqu'un de sa famille lui était, en outre, arrivé à l'improviste. Sa servante me fit part de tout cela et m'engagea à revenir le soir après son dîner, c'est-à-dire vers sept heures.

Je me résignai à ce parti.

Dès que je fus à la porte de la rue, je m'arrêtai un instant. Par une réaction singulière, je fus envahi par des pensées de mondaine dissipation. Je balançai entre le désir d'aller faire une visite, et la pensée de rentrer chez moi pour prier. Mon penchant me portait avec une extrême violence du côté de la distraction, tandis qu'une voix grave, une voix qui ne me paraissait faible que parce que j'avais coutume de lui être sourd, une voix profonde et sacrée m'appelait au recueillement.

J'hésitai un long moment, délibérant en moi-même.

Enfin le bon mouvement l'emporta, et je suivis la direction de la rue de Seine.

Je pris chez mon concierge la petite caisse, à laquelle était jointe une Notice sur les Apparitions de Lourdes, et je gravis rapidement l'escalier.

Arrivé dans mon appartement, je m'agenouillai au bord de mon lit et je priai, tout indigne que j'étais en vérité de tourner mes regards vers le ciel et de parler à Dieu.

Puis, je me relevai. J'avais, en entrant, placé sur ma cheminée la petite caisse en bois blanc et la brochure. Je regardais à chaque instant cette boîte qui contenait l'eau mystérieuse, et il me semblait que

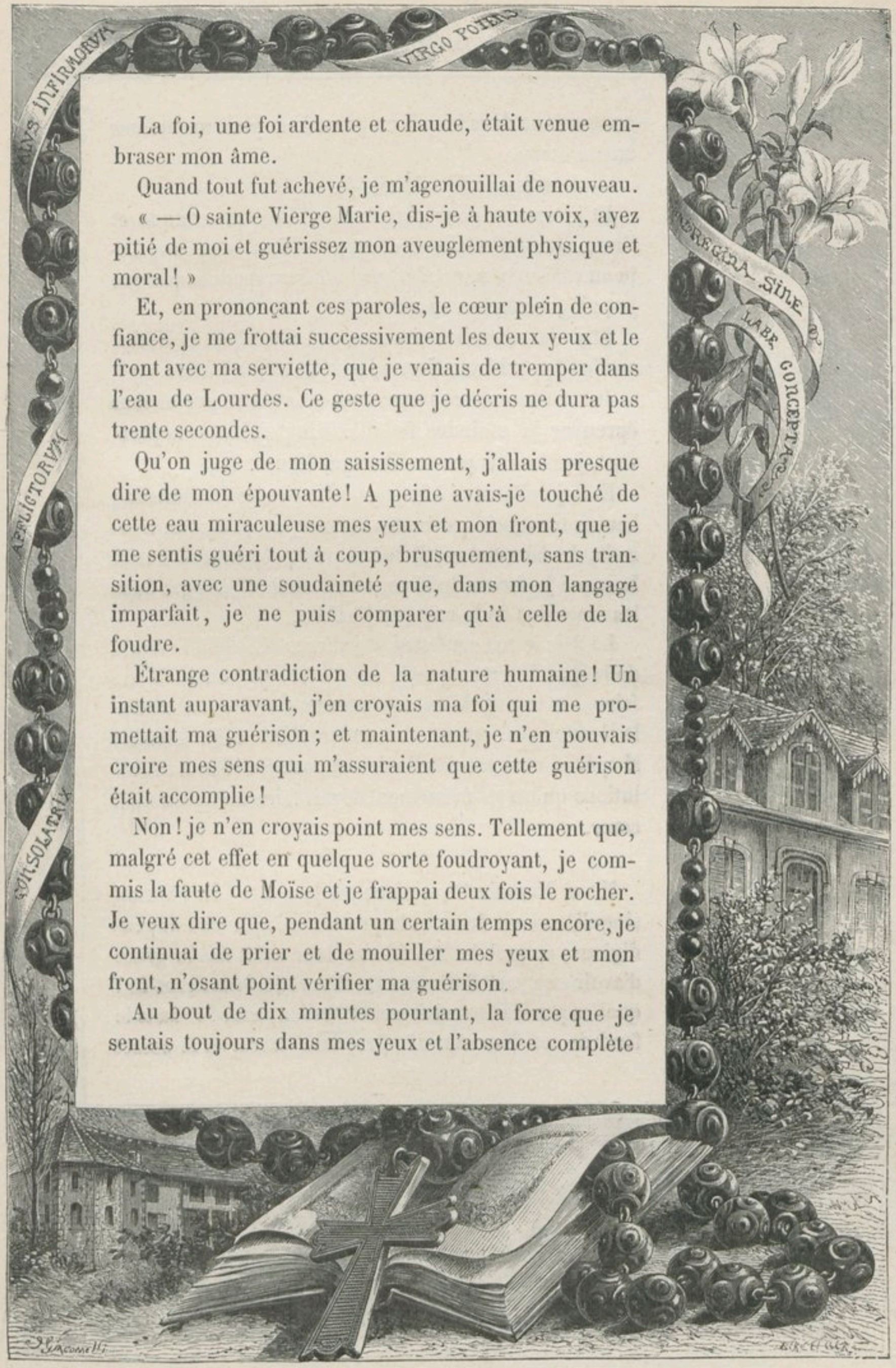


dans cette chambre solitaire quelque chose de grand allait se passer. Je redoutais de toucher de mes mains impures à ce bois qui renfermait l'onde sacrée; et, d'un autre côté, je me sentais étrangement tenté de l'ouvrir et de demander ma guérison avant même la confession que je me proposais de faire le soir. Cette lutte dura un temps assez long que je ne puis préciser; elle se termina par une prière:

« — Oui, mon Dieu, » m'écriai-je, « je suis un misérable pécheur, indigne d'élever la voix vers vous et de toucher un objet que vous avez béni. Mais c'est l'excès même de ma misère qui doit exciter votre compassion. Mon Dieu, j'accours à vous et à la sainte Vierge Marie, plein de foi et d'abandon; et, du fond de l'abîme, j'élève mes cris vers vous. Ce soir, je confesserai mes fautes à votre ministre; mais ma foi ne peut pas et ne veut pas attendre. Pardonnez-moi, Seigneur, et guérissez-moi. Et vous, Mère de miséricorde, daignez secourir votre malheureux enfant! »

Et, m'étant ainsi réconforté par la prière, j'osai ouvrir la petite caisse dont j'ai parlé. Elle contenait une bouteille pleine d'eau.

J'enlevai le bouchon, je versai l'eau dans une tasse et je pris dans ma commode une serviette. Ces vulgaires préparatifs, que j'accomplissais avec un soin minutieux, étaient empreints, je m'en souviens encore, d'une secrète solennité qui me frappait moi-même, tandis que j'allais ainsi en ma chambre. Dans cette chambre je n'étais pas seul: il était manifeste qu'il y avait Dieu. La sainte Vierge, invoquée par moi, y était aussi sans doute.



La foi, une foi ardente et chaude, était venue embraser mon âme.

Quand tout fut achevé, je m'agenouillai de nouveau.

« — O sainte Vierge Marie, dis-je à haute voix, ayez pitié de moi et guérissez mon aveuglement physique et moral! »

Et, en prononçant ces paroles, le cœur plein de confiance, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette, que je venais de tremper dans l'eau de Lourdes. Ce geste que je décris ne dura pas trente secondes.

Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante! A peine avais-je touché de cette eau miraculeuse mes yeux et mon front, que je me sentis guéri tout à coup, brusquement, sans transition, avec une soudaineté que, dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre.

Étrange contradiction de la nature humaine! Un instant auparavant, j'en croyais ma foi qui me promettait ma guérison; et maintenant, je n'en pouvais croire mes sens qui m'assuraient que cette guérison était accomplie!

Non! je n'en croyais point mes sens. Tellement que, malgré cet effet en quelque sorte foudroyant, je commis la faute de Moïse et je frappai deux fois le rocher. Je veux dire que, pendant un certain temps encore, je continuai de prier et de mouiller mes yeux et mon front, n'osant point vérifier ma guérison.

Au bout de dix minutes pourtant, la force que je sentais toujours dans mes yeux et l'absence complète



de lourdeur dans la vue ne pouvaient plus me laisser aucun doute.

— Je suis guéri ! m'écriai-je.

Et je courus pour prendre un livre quelconque et lire.... Je m'arrêtai tout à coup. — Non ! non ! me dis-je en moi-même, ce n'est pas un livre quelconque que je puis prendre en ce moment.

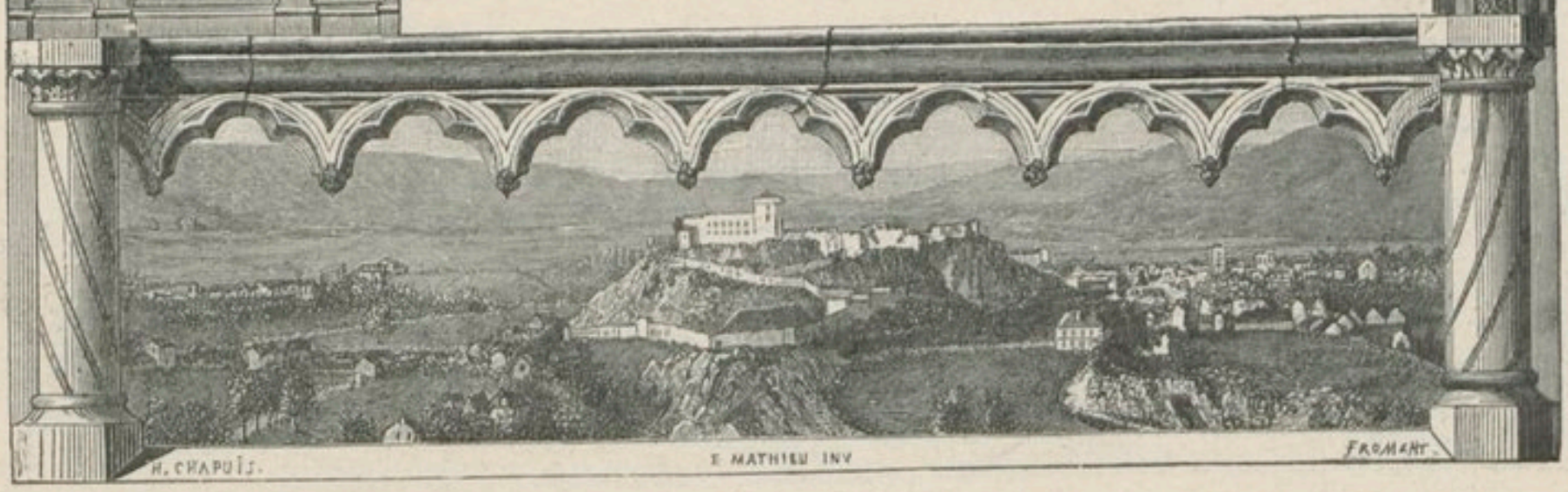
Et j'allai chercher alors sur ma cheminée la Notice sur les Apparitions. Certes, ce n'était que justice.

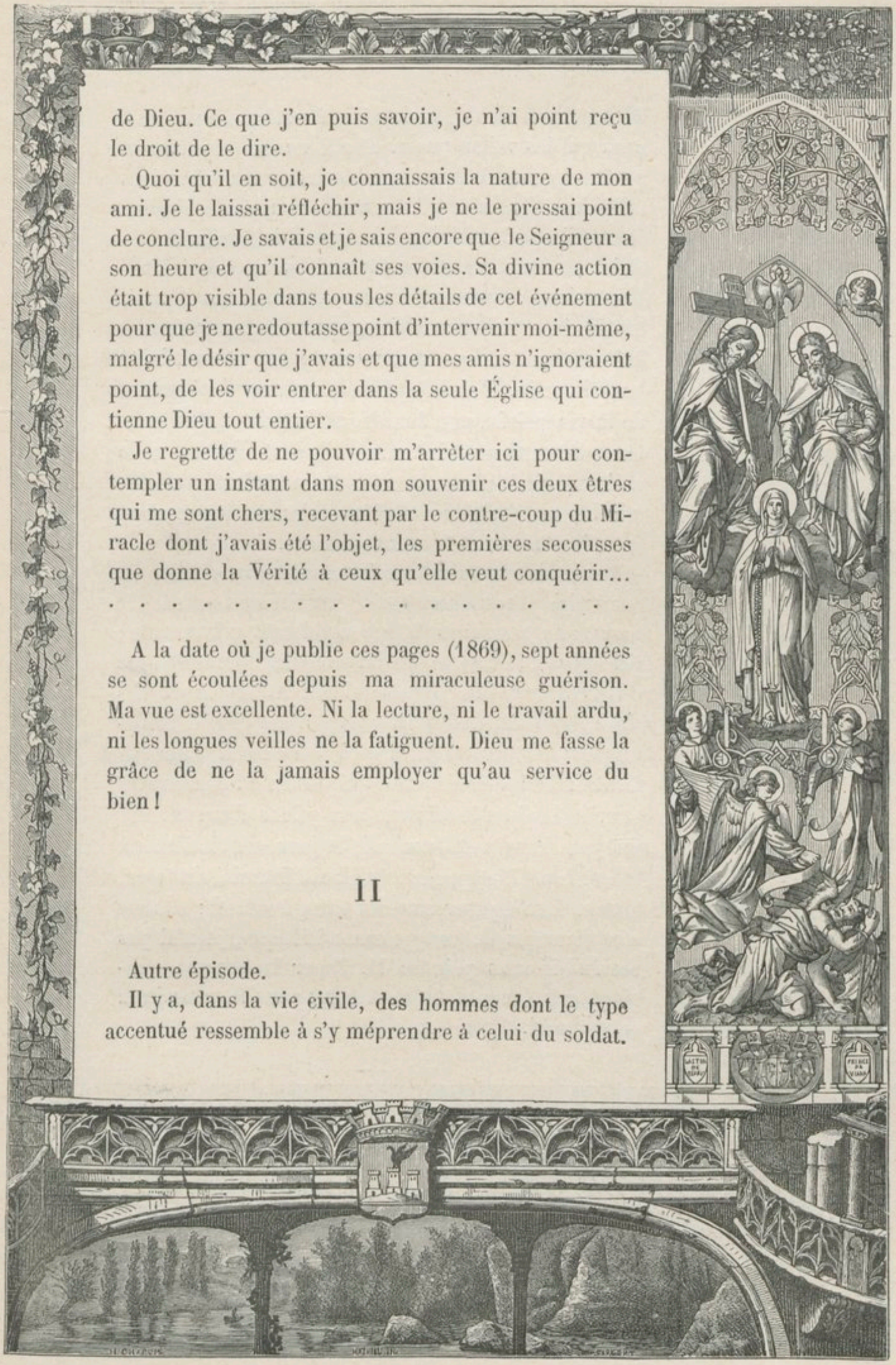
Je lus cent quatre pages sans m'interrompre et sans éprouver la moindre fatigue. Vingt minutes auparavant, je n'aurais pas pu lire trois lignes.

Et si je m'arrêtai à la page 104, c'est qu'il était cinq heures trente-cinq minutes du soir, et qu'à cette heure-là, le 10 octobre, il fait à peu près nuit à Paris. Lorsque je fermai le livre, on allumait déjà le gaz dans les magasins de la rue que j'habite.

Le soir je me confessai et je fis part à l'abbé Ferrand de la grande grâce que la sainte Vierge venait de me faire. Il voulut bien me permettre de communier le lendemain, pour remercier Dieu d'un bienfait si spécial et si extraordinaire et pour fortifier les résolutions qu'un tel événement devait faire naître en mon cœur.

M. et Mme de ***, comme on le pense bien, furent singulièrement émus et impressionnés par ce fait prodigieux, auquel la Providence leur avait fait la grâce d'avoir une part si directe. Quelles réflexions firent-ils ? quelles pensées les visitèrent ? Que se passa-t-il dans le fond de ces deux âmes ? C'est leur secret et le secret





de Dieu. Ce que j'en puis savoir, je n'ai point reçu le droit de le dire.

Quoi qu'il en soit, je connaissais la nature de mon ami. Je le laissai réfléchir, mais je ne le pressai point de conclure. Je savais et je sais encore que le Seigneur a son heure et qu'il connaît ses voies. Sa divine action était trop visible dans tous les détails de cet événement pour que je ne redoutasse point d'intervenir moi-même, malgré le désir que j'avais et que mes amis n'ignoraient point, de les voir entrer dans la seule Église qui contienne Dieu tout entier.

Je regrette de ne pouvoir m'arrêter ici pour contempler un instant dans mon souvenir ces deux êtres qui me sont chers, recevant par le contre-coup du Miracle dont j'avais été l'objet, les premières secousses que donne la Vérité à ceux qu'elle veut conquérir...

. . . . . .

A la date où je publie ces pages (1869), sept années se sont écoulées depuis ma miraculeuse guérison. Ma vue est excellente. Ni la lecture, ni le travail ardu, ni les longues veilles ne la fatiguent. Dieu me fasse la grâce de ne la jamais employer qu'au service du bien!

II

Autre épisode.

Il y a, dans la vie civile, des hommes dont le type accentué ressemble à s'y méprendre à celui du soldat.



Bien qu'ils n'aient jamais vécu dans les camps, tous ceux qui les voient passer et qui ne les connaissent pas les prennent immanquablement pour d'anciens militaires. Ils en ont le port un peu roide, l'allure ferme, l'aspect enrégimenté et aussi la bonhomie cachée. On les rencontre surtout dans ces administrations mixtes comme les douanes, les eaux et forêts, qui, tout en étant purement civiles, empruntent leurs formes hiérarchiques et leur fonctionnement au système adopté pour l'armée. D'un côté, ils ont, comme les hommes de la vie privée, une famille, un intérieur, une existence domestique ; de l'autre, ils sont pliés par mille côtés aux multiples exigences d'une règle toute militaire. Il en résulte ces physionomies singulières dont je parle et que tout le monde connaît.

Donc, si vous avez jamais vu un brave officier de cavalerie vêtu en bourgeois, les cheveux courts, la moustache coupée en brosse et bientôt grisonnante ; si vous avez remarqué, parmi ses énergiques traits, ces plis verticaux et rectilignes qui ne sont pas encore des rides et qui semblent particuliers à ces visages soldatesques ; si vous avez arrêté votre regard sur ces fronts, rebelles au chapeau, qui paraissent faits exprès pour le képi ou le tricorne aux galons d'argent, sur ces yeux fermes et doux qui, le jour, sont habitués à braver le péril et qui, le soir, dans l'intimité du foyer, aiment à se reposer sur des têtes d'enfants ; si vous vous souvenez de ce type caractéristique, je n'ai pas besoin de vous peindre M. Roger Lacassagne, employé aux douanes de Bordeaux : vous le connaissez comme moi.



Lorsque, il y a bientôt deux ans, j'eus l'honneur de le visiter chez lui, rue du Chai-des-Farines, nº 6, à Bordeaux, je fus frappé tout d'abord par l'aspect sévère de cette physionomie froide et digne.

Il me demanda, avec cette politesse un peu brusque des hommes de discipline, quel était l'objet de ma visite.

— Monsieur, lui dis-je, j'ai appris l'histoire de votre voyage à la Grotte de Lourdes; et, dans l'intérêt d'études que je fais actuellement, je suis venu pour entendre ce récit de votre bouche.

Aux mots « la Grotte de Lourdes, » ce rude visage s'était épanoui, et l'émotion d'un puissant souvenir avait tout à coup attendri ces lignes austères.

— Asseyez-vous, me dit ce brave homme, et pardonnez-moi de vous recevoir dans cette pièce en désordre. Ma famille part aujourd'hui pour Arcachon, et vous nous voyez dans tout l'embarras du déménagement.

— Cela ne fait rien. Racontez-moi les événements dont on m'a parlé et que je ne connais que confusément.

— Pour moi, me répondit-il d'une voix où je sentais des larmes, pour moi, je n'en oublierai de ma vie aucun détail.....

« — Monsieur, reprit-il après un instant de silence, je n'ai que deux fils. Le plus jeune, dont j'ai seulement à vous entretenir, s'appelle Jules. Il va venir tout à l'heure. Vous verrez comme il est doux, comme il est pur, comme il est bon. »

M. Lacassagne n'insista point sur ce qu'était son affection pour ce plus jeune fils. Mais l'accent de sa



voix, qui s'adoucissait en quelque sorte et devenait caressante pour parler de cet enfant, me révélait toute la profondeur de son amour paternel. Je compris que là, dans ce sentiment si tendre et si fort, se concentrait l'âme virile qui s'ouvrait devant moi.

« — Sa santé, continua-t-il, avait été excellente jusqu'à l'âge de dix ans.

A cette époque survint inopinément, et sans cause physique apparente, une maladie dont je ne mesurai pas tout d'abord la gravité. Le 25 janvier 1865, comme nous nous mettions à table pour le repas du soir, Jules se plaignit d'un embarras au gosier qui l'empêchait d'avaler tout aliment solide. Il dut se borner à prendre un peu de potage.

Cet état ayant persisté le lendemain, je fis appeler M. Noguès, l'un des médecins les plus distingués de Toulouse. J'habitais alors cette ville

— C'est nerveux, me dit le Docteur, qui me donna l'espoir d'une prochaine guérison.

Peu de jours après, en effet, l'enfant put manger, et je le croyais tout à fait remis, lorsque la maladie reprit et se continua, avec des intermittences plus ou moins régulières, jusqu'à la fin du mois d'avril. A partir de cette époque, cet état devint stationnaire. Le pauvre enfant fut condamné à se nourrir exclusivement de liquides, de lait, de jus de viande, de bouillon. Encore le bouillon devait-il être un peu clair : car telle était l'étroitesse de l'orifice qui restait encore dans la gorge, qu'il lui était absolument impossible d'avaler, même du tapioca.

Le pauvre petit, réduit à cette misérable alimentation, maigrissait à vue d'œil et dépérissait lentement.

Les médecins, — car ils étaient deux, et dès le commencement j'avais prié une notabilité médicale, M. Roques, de s'adjoindre à M. Noguès, — les médecins, étonnés de la singularité et de la persistance de cette affection, cherchaient vainement à en pénétrer nettement la nature, pour en déterminer le remède.

Un jour, c'était le 10 mai, — j'ai tant souffert, monsieur, et tant pensé à cette malheureuse maladie, que j'ai retenu toutes ces dates ; — un jour, j'aperçois Jules dans le jardin, qui courait avec une précipitation inaccoutumée et comme par saccades. Monsieur, je craignais pour lui la moindre agitation.

— Jules, arrête-toi ! lui criai-je en allant vers lui et le saisissant par la main.

Il m'échappa aussitôt :

— Papa, me dit-il, je ne peux pas. Il faut que je coure : c'est plus fort que moi.

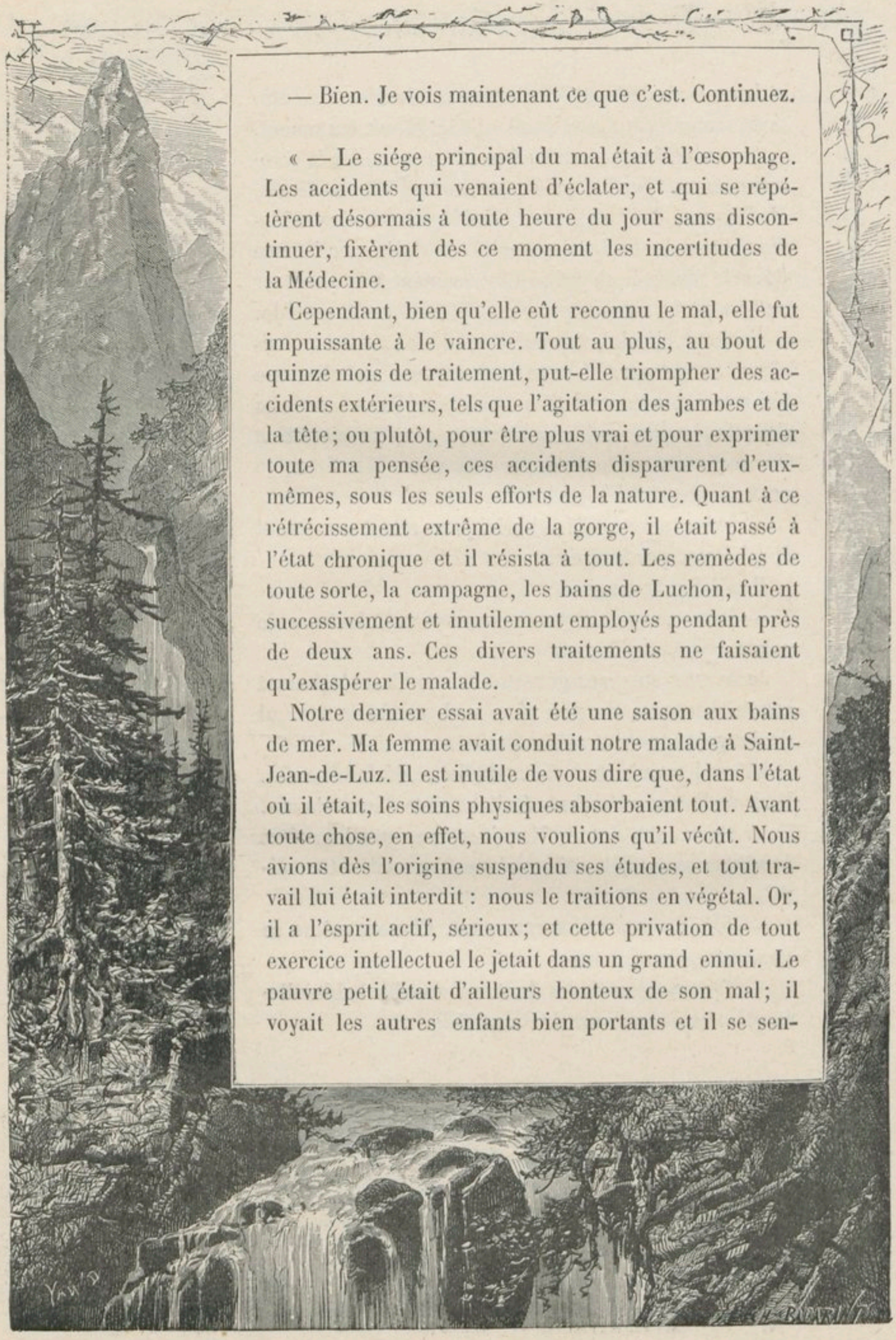
Je le pris sur mes genoux : s s jambes s'agitaient convulsivement. Un peu plus tard, ce fut la tête qui devint grimaçante et se contorsionna.

Le vrai caractère de la maladie se déclarait enfin. Mon malheureux enfant était atteint d'une chorée. Vous savez sans doute, Monsieur, par quelles crises horribles se traduit ordinairement ce mal extraordinaire...

— Non, fis-je en l'interrompant. J'ignore même ce que c'est qu'une chorée.

— C'est cette maladie dont on appelle habituellement les accès *la danse de Saint-Guy*.





— Bien. Je vois maintenant ce que c'est. Continuez.

« — Le siége principal du mal était à l'œsophage. Les accidents qui venaient d'éclater, et qui se répétèrent désormais à toute heure du jour sans discontinuer, fixèrent dès ce moment les incertitudes de la Médecine.

Cependant, bien qu'elle eût reconnu le mal, elle fut impuissante à le vaincre. Tout au plus, au bout de quinze mois de traitement, put-elle triompher des accidents extérieurs, tels que l'agitation des jambes et de la tête; ou plutôt, pour être plus vrai et pour exprimer toute ma pensée, ces accidents disparurent d'eux-mêmes, sous les seuls efforts de la nature. Quant à ce rétrécissement extrême de la gorge, il était passé à l'état chronique et il résista à tout. Les remèdes de toute sorte, la campagne, les bains de Luchon, furent successivement et inutilement employés pendant près de deux ans. Ces divers traitements ne faisaient qu'exaspérer le malade.

Notre dernier essai avait été une saison aux bains de mer. Ma femme avait conduit notre malade à Saint-Jean-de-Luz. Il est inutile de vous dire que, dans l'état où il était, les soins physiques absorbaient tout. Avant toute chose, en effet, nous voulions qu'il vécût. Nous avions dès l'origine suspendu ses études, et tout travail lui était interdit : nous le traitions en végétal. Or, il a l'esprit actif, sérieux; et cette privation de tout exercice intellectuel le jetait dans un grand ennui. Le pauvre petit était d'ailleurs honteux de son mal; il voyait les autres enfants bien portants et il se sen-

tait comme disgrâcié et maudit : aussi s'isolait-il... »

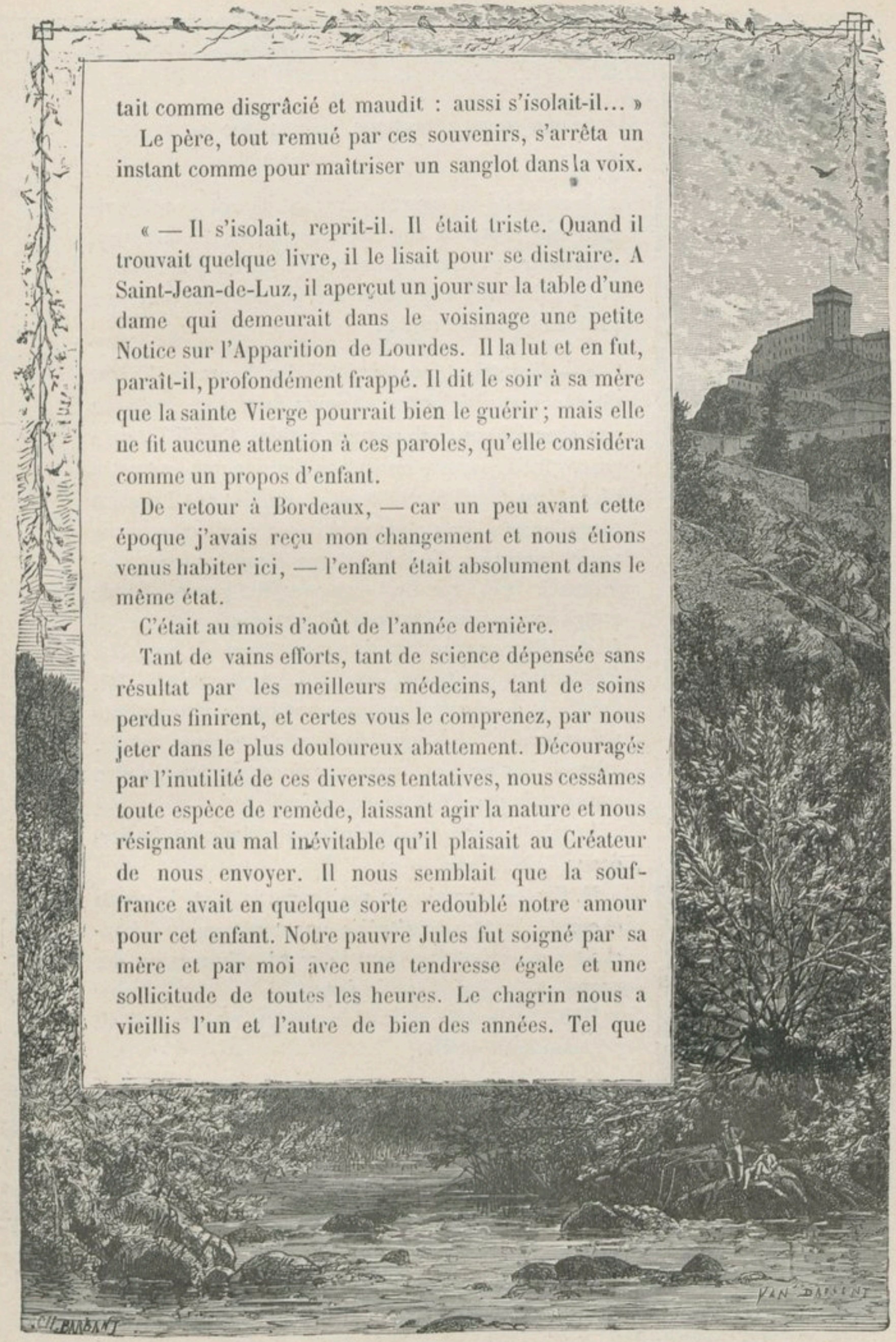
Le père, tout remué par ces souvenirs, s'arrêta un instant comme pour maîtriser un sanglot dans la voix.

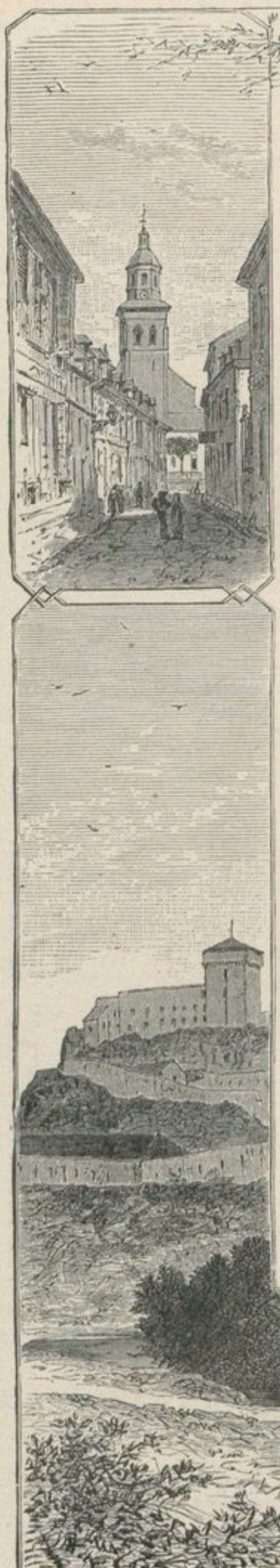
« — Il s'isolait, reprit-il. Il était triste. Quand il trouvait quelque livre, il le lisait pour se distraire. A Saint-Jean-de-Luz, il aperçut un jour sur la table d'une dame qui demeurait dans le voisinage une petite Notice sur l'Apparition de Lourdes. Il la lut et en fut, paraît-il, profondément frappé. Il dit le soir à sa mère que la sainte Vierge pourrait bien le guérir ; mais elle ne fit aucune attention à ces paroles, qu'elle considéra comme un propos d'enfant.

De retour à Bordeaux, — car un peu avant cette époque j'avais reçu mon changement et nous étions venus habiter ici, — l'enfant était absolument dans le même état.

C'était au mois d'août de l'année dernière.

Tant de vains efforts, tant de science dépensée sans résultat par les meilleurs médecins, tant de soins perdus finirent, et certes vous le comprenez, par nous jeter dans le plus douloureux abattement. Découragés par l'inutilité de ces diverses tentatives, nous cessâmes toute espèce de remède, laissant agir la nature et nous résignant au mal inévitable qu'il plaisait au Créateur de nous envoyer. Il nous semblait que la souffrance avait en quelque sorte redoublé notre amour pour cet enfant. Notre pauvre Jules fut soigné par sa mère et par moi avec une tendresse égale et une sollicitude de toutes les heures. Le chagrin nous a vieillis l'un et l'autre de bien des années. Tel que





vous me voyez, Monsieur, je n'ai que quarante-six ans. »

Je regardai ce pauvre père; et, devant ce mâle visage sur lequel la douleur avait laissé ses marques, mon cœur se sentit vivement ému. Je lui pris la main et la lui serrai avec une cordiale sympathie et une profonde commisération.

« — Cependant, continua-t-il, les forces de l'enfant diminuaient visiblement. Depuis deux ans, il n'avait pas absorbé un seul aliment solide. Ce n'était qu'à grands frais, par une nourriture liquide que tout notre génie s'employait à rendre substantielle, par des soins exceptionnels, que nous avions pu prolonger sa vie aussi longtemps. Il était devenu d'une maigreur effrayante. Sa pâleur était extrême; il n'y avait plus de sang sous sa peau : on eût dit une statue de cire. Il était visible que la Mort s'avançait à grands pas. Elle était plus que certaine, elle était imminente. Ma foi, Monsieur, quelque démontrée que fût pour nous l'impuissance de la Médecine, je ne pus, dans ma douleur, m'empêcher de frapper encore à cette porte. Je n'en connaissais pas d'autre en ce monde.

Je m'adressai au médecin le plus éminent de Bordeaux, à M. Gintrac père.

M. Gintrac examina le gosier de l'enfant, le sonda et constata, outre ce rétrécissement extrême qui bouchait presque entièrement le canal alimentaire, des rugosités du plus mauvais signe.

Il hocha la tête et me donna peu d'espoir. Il vit mon anxiété terrible.

— Je ne dis pas qu'il ne puisse guérir, ajouta-t-il; *mais il est bien malade.*

Ce furent ses propres paroles.

Il jugea absolument nécessaire d'employer les remèdes locaux : d'abord des injections, puis le contact d'un linge imbibé d'éther. Mais ce traitement bouleversait mon fils; devant ces résultats, le chirurgien, M. Sentex, interne de l'hôpital, nous conseilla lui-même de le cesser.

Dans une de mes visites au docteur Gintrac, je lui fis part d'une idée qui me préoccupait.

— Il me semble, lui dis-je, que, si Jules *voulait*, il pourrait avaler. Peut-être cette difficulté ne provient-elle que de la crainte, peut-être n'avale-t-il pas aujourd'hui par cela seul qu'il n'a pas avalé hier. Ce serait alors une maladie de son esprit, qui ne pourrait être guérie que par un moyen moral.

Le docteur m'enleva cette dernière illusion.

— Vous vous trompez, répliqua-t-il nettement. La maladie est dans les organes, qui ne sont que trop réellement et trop profondément attaqués. Je ne me suis pas borné à le regarder, car les yeux peuvent induire en erreur; mais je l'ai sondé avec un instrument, je l'ai minutieusement palpé avec mes doigts. L'œsophage est couvert de rugosités et le canal est parvenu à un tel rétrécissement, qu'il est *matériellement impossible* à l'enfant de prendre un aliment quelconque, sauf les liquides, qui se réduisent tout naturellement à la mesure du canal et qui passent par cette espèce de trou d'aiguille qui existe encore. Quelques millimètres de plus dans le gonflement des tissus, et le malade serait

étouffé. Le début de la maladie, les alternatives de bien et de mal qui l'ont caractérisée, ses interruptions momentanées, corroborent d'ailleurs mes observations matérielles. Votre fils, ayant été guéri une fois, serait resté guéri si le mal eût été dans l'esprit. Malheureusement ce mal est dans les organes.

Ces observations, qu'on m'avait déjà faites à Toulouse, mais dont je m'étais plu à détourner mon esprit, étaient trop concluantes pour ne pas me convaincre. Je rentrai chez moi la mort dans l'âme.

Que faire encore? Nous nous étions adressés aux plus grands médecins de Toulouse et de Bordeaux, et tout avait été impuissant. L'évidence fatale était devant mes yeux : notre pauvre fils était condamné, et cela sans appel.

Monsieur, de si cruelles convictions entrent difficilement dans le cœur d'un père. J'essayais encore de me tromper ; ma femme et moi nous nous consultions : je pensais à l'hydrothérapie.

Ce fut dans cette situation désespérée et désespérante que Jules dit à sa mère, avec un accent de confiance et de certitude absolue qui la frappa, les paroles suivantes :

— Vois-tu, maman, M. Gintrac ni aucun médecin ne peut rien à ma maladie. C'est la sainte Vierge qui me guérira. Envoie-moi à la Grotte de Lourdes, et tu verras que je serai guéri. J'en suis sûr.

Ma femme me rapporta ce propos.

— Il n'y a pas à hésiter! m'écriai-je, il faut le conduire à Lourdes. Et au plus tôt.

Ce n'est point, monsieur, que j'eusse la foi. Je ne

croyais pas aux Miracles, et je ne considérais pas comme possibles ces interventions extraordinaires de la Divinité. Mais j'étais père, et aucune chance, quelque minime qu'elle fût, ne me semblait méprisable. J'espérais d'ailleurs que, en dehors de ces événements surnaturels qu'il me coûtait d'admettre, cela pourrait produire sur l'enfant un effet moral salutaire. Quant à une guérison complète, vous comprenez, monsieur, que je n'en abordais pas même la pensée.

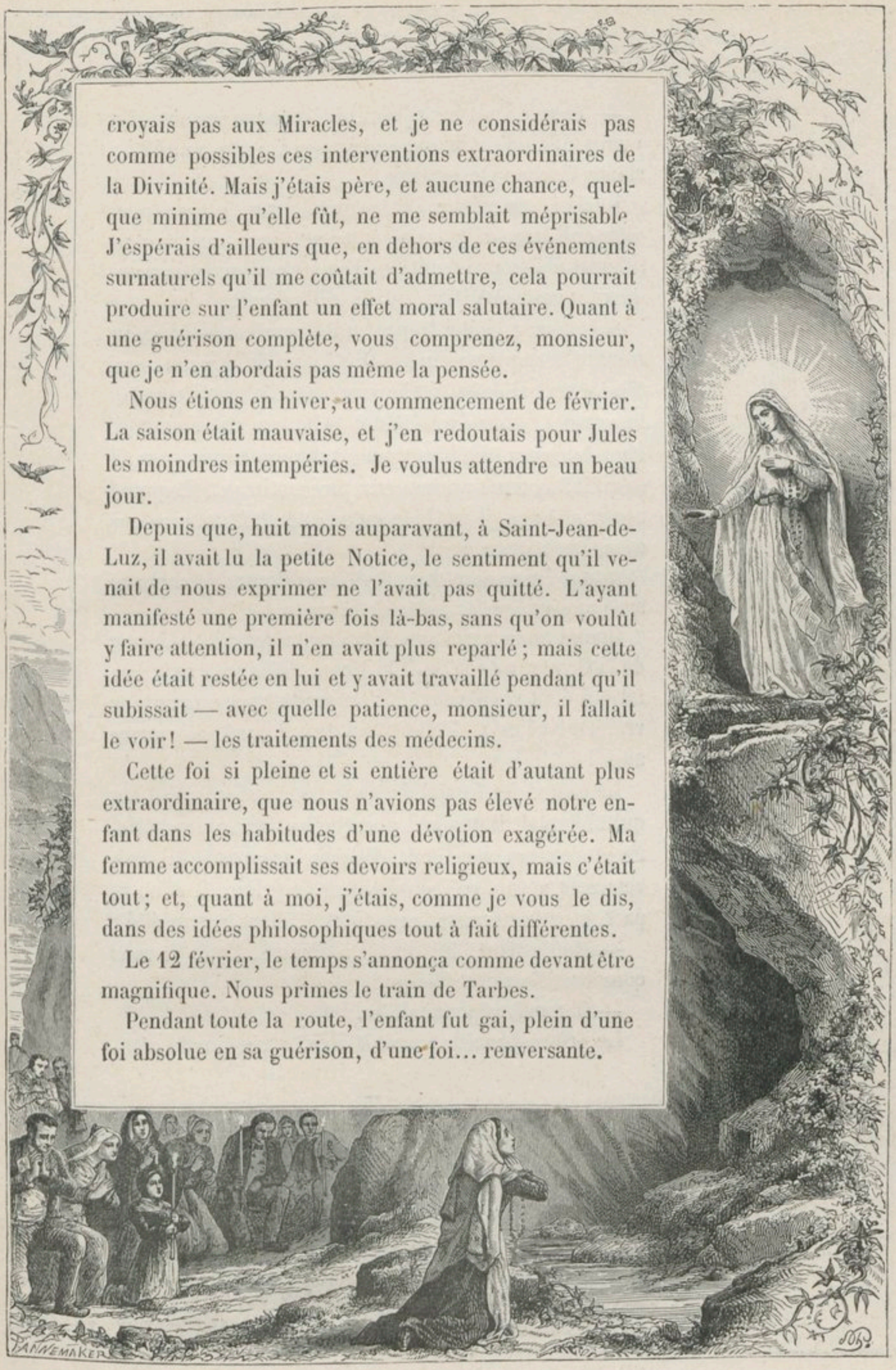
Nous étions en hiver, au commencement de février. La saison était mauvaise, et j'en redoutais pour Jules les moindres intempéries. Je voulus attendre un beau jour.

Depuis que, huit mois auparavant, à Saint-Jean-de-Luz, il avait lu la petite Notice, le sentiment qu'il venait de nous exprimer ne l'avait pas quitté. L'ayant manifesté une première fois là-bas, sans qu'on voulût y faire attention, il n'en avait plus reparlé ; mais cette idée était restée en lui et y avait travaillé pendant qu'il subissait — avec quelle patience, monsieur, il fallait le voir! — les traitements des médecins.

Cette foi si pleine et si entière était d'autant plus extraordinaire, que nous n'avions pas élevé notre enfant dans les habitudes d'une dévotion exagérée. Ma femme accomplissait ses devoirs religieux, mais c'était tout ; et, quant à moi, j'étais, comme je vous le dis, dans des idées philosophiques tout à fait différentes.

Le 12 février, le temps s'annonça comme devant être magnifique. Nous prîmes le train de Tarbes.

Pendant toute la route, l'enfant fut gai, plein d'une foi absolue en sa guérison, d'une foi... renversante.





— Je guérirai, me répétait-il à chaque instant. Tu verras. Bien d'autres ont guéri ; pourquoi pas moi ? La sainte Vierge va me guérir.

Et moi, monsieur, j'entretenais, sans la partager, cette confiance si grande, cette confiance que je qualifierais d' « étourdissante, » si je ne craignais de manquer de respect à Dieu, qui la lui inspirait.

A Tarbes, à l'hôtel Dupont, où nous descendîmes, on remarqua ce pauvre enfant si pâle, si malingre et aussi d'un aspect si doux, si charmant. On l'aima rien qu'en le voyant. J'avais dit à l'hôtel le but de notre voyage. Dans les vœux que firent pour nous ces braves gens, il se mêlait comme un heureux pressentiment. Et quand nous partîmes, je vis bien qu'on attendait notre retour avec impatience.

A tout événement et malgré mes doutes, j'emportai avec moi une petite boîte de biscuits.

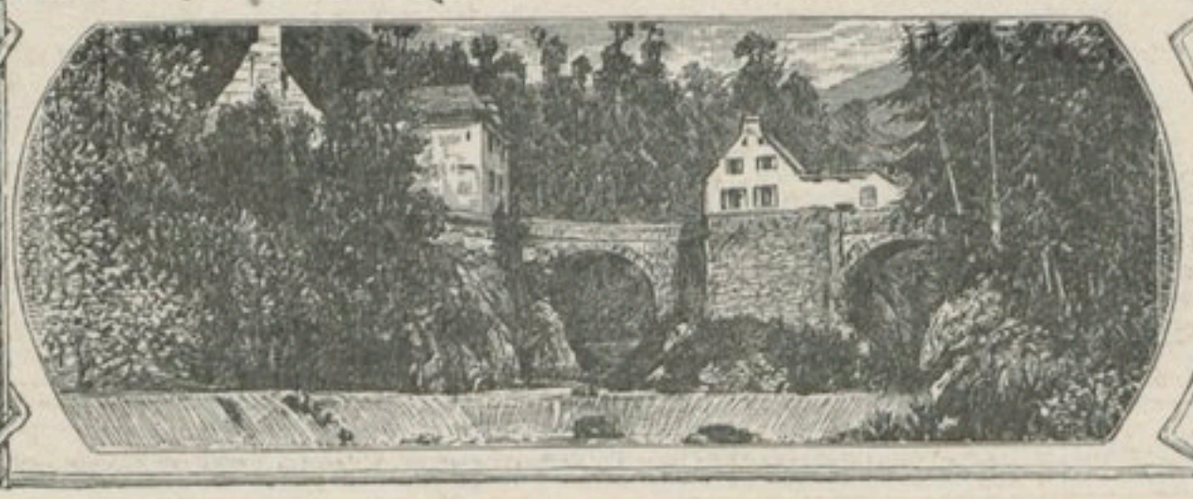
Quand nous arrivâmes à la crypte qui est au-dessus de la Grotte, on célébrait la Messe. Jules pria avec une foi qui était visible sur tous ses traits, avec une ardeur vraiment céleste. Il était tout transfiguré, ce pauvre ange !

Le prêtre fut frappé de sa ferveur ; et, quand il eut quitté l'autel, il ressortit presque aussitôt de la sacristie et s'avança vers nous. Une bonne pensée lui était venue en voyant ce jeune malade en prière. Il m'en fit part, et, se retournant vers Jules, encore agenouillé :

— Mon enfant, lui dit-il, voulez-vous que je vous consacre à la sainte Vierge ?

— Oh ! oui, répondit Jules.

Le prêtre procéda aussitôt à cette très-simple céré-



GYAN'D

monie et récita sur mon fils les formules de l'Église.

— Et maintenant, s'écria l'enfant, avec un ton dont la pleine assurance ne peut se traduire ; et maintenant, papa, je vais guérir.

Nous descendîmes à la Grotte. Jules s'agenouilla devant la statue de la Vierge et pria. Je le regardais, et je vois encore l'expression de son visage, de son attitude, de ses mains jointes.

Il se leva : nous allâmes devant la fontaine.

Ce moment était terrible.

Il lava son cou et sa poitrine. Puis je lui donnai le verre et il but quelques gorgées de l'eau miraculeuse.

Il était calme, heureux, il était gai, il était rayonnant de confiance.

Pour moi, je tremblais et frémissais à défaillir devant cette épreuve suprême. Mais je contenais, quoique avec peine, mon émotion. Je ne voulais pas lui laisser voir mon doute.

— Essaye maintenant de manger, lui dis-je en lui présentant un biscuit...

Il le prit dans sa main : et je détournai la tête, ne me sentant pas la force de le regarder.

C'était, en effet, la vie ou le trépas de mon fils qui allaient se décider. Dans cette question, formidable pour le cœur d'un père, je jouais en quelque sorte ma dernière carte. Si j'échouais, mon bien-aimé Jules était mort. L'épreuve était décisive, et je ne pouvais affronter ce spectacle.

Je fus bientôt tiré de cette angoisse poignante.

La voix de Jules, une voix joyeuse et douce, me cria :



YAN'D



« —Papa! j'avale, je puis manger: j'en étais sûr, j'avais la foi! »

Quel coup, monsieur! Mon enfant, déjà la proie du tombeau, était sauvé, et cela soudainement. Et moi, moi, son père, j'assistais à cette éclatante résurrection.

Eh bien! monsieur, pour ne pas troubler la foi de mon fils, j'eus la force de ne pas paraître étonné.

— Oui, mon Jules, cela était certain et il n'en pouvait être autrement, lui répondis-je d'une voix que toute l'énergie de ma volonté parvint à rendre calme.

Et cependant, monsieur, il y avait en moi toute une tempête. Que l'on eût ouvert ma poitrine, et on l'eût trouvée toute brûlante, comme si elle eût été pleine de feu.

Nous renouvelâmes l'expérience. Il mangea encore quelques biscuits, non-seulement sans difficulté, mais avec un appétit croissant. Je fus obligé de le modérer.

J'avais besoin de crier mon bonheur, de remercier Dieu.

— Attends-moi, dis-je à Jules, et prie la bonne Vierge. Je monte à la Chapelle.

Et, le laissant un instant agenouillé à la Grotte, je courus annoncer au prêtre cette heureuse nouvelle. J'étais dans une sorte d'égarement. Outre ma félicité, si inattendue et si brusque qu'elle en était terrible, outre le bouleversement de mon cœur, j'éprouvais en mon âme, en mon esprit, un trouble inexprimable. Une révolution se faisait dans mes pensées, confuses, agitées, tumultueuses. Toutes mes idées philosophiques chancelaient ou s'écroulaient en moi-même.

Le prêtre descend en toute hâte, et il aperçoit Jules

achevant son dernier biscuit. L'Évêque de Tarbes se trouvait précisément ce jour-là à la Chapelle : il voulut voir mon fils. Je lui racontai la cruelle maladie qui venait d'avoir un si heureux terme. Tout le monde caressait l'enfant, tout le monde se réjouissait avec moi.

Moi, cependant, je pensais à la mère et au bonheur qu'elle allait avoir. Avant de rentrer à l'hôtel je courus au télégraphe. Ma dépêche ne contenait qu'un seul mot : « Guéri ! »

A peine était-elle partie que j'eusse voulu la ressaisir : « — Peut-être, pensais-je, que je me suis trop hâté. Qui sait s'il n'y aura pas de rechute ? »

Je n'osais pas croire au bonheur qui m'arrivait ; et quand j'y croyais, il me semblait qu'il allait m'échapper.

Quant à l'enfant, il était heureux sans le moindre mélange d'inquiétude. Il était éclatant dans sa joie et dans sa pleine sécurité.

— Tu vois bien, papa, me répétait-il à chaque instant, il n'y avait que la sainte Vierge qui put me guérir. Quand je te le disais, j'en étais sûr.

A l'hôtel, il mangea d'un excellent appétit. Je ne pouvais me lasser de le regarder manger.

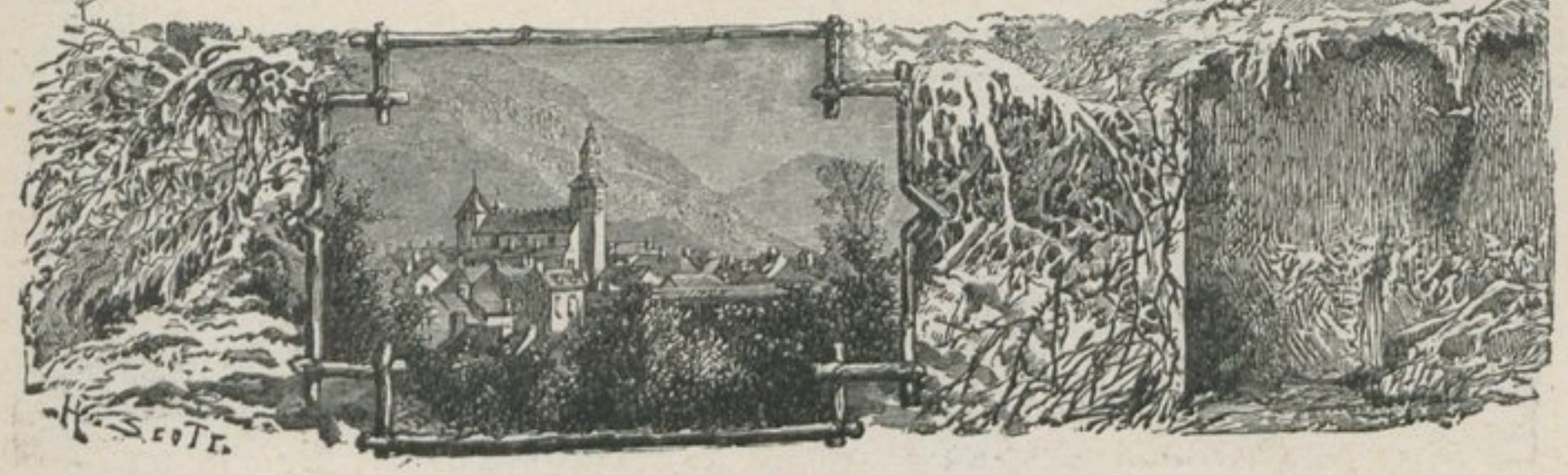
Il voulut revenir et revint à pied à la Grotte remercier sa libératrice.

— Tu seras bien reconnaissant envers la sainte Vierge ? lui dit un prêtre.

D'un geste il montra l'image de la Vierge, puis le Ciel.

— Ah ! je ne l'oublierai jamais ! s'écria-t-il.

A Tarbes, nous nous arrêtâmes à l'hôtel où nous





étions descendus la veille. On nous attendait. On avait (je crois vous l'avoir déjà dit), on avait je ne sais quel heureux pressentiment. Ce fut une joie extraordinaire. On se groupait autour de nous pour le voir manger avec un sensible plaisir de tout ce que l'on servait sur la table, lui qui, la veille encore, ne pouvait avaler que quelques cuillerées de liquide. Ce temps me paraissait déjà bien loin de moi.

Cette maladie, contre laquelle avait échoué la science des plus habiles médecins et qui venait d'être si miraculeusement guérie, avait duré deux ans et dix-sept jours.

Nous avions hâte de revoir la mère. Nous prîmes l'express de Bordeaux. L'enfant était rompu de fatigue par le voyage, et je dirais aussi par les émotions, n'était sa paisible et constante sérénité en présence de cette guérison soudaine, qui le comblait d'allégresse, mais qui ne l'étonnait pas. Il désira se coucher en arrivant. Il était accablé de sommeil, et ne soupa point. Quand elle le vit ainsi appesanti, brisé, refusant de manger, sa mère, qui était mourante de joie avant notre retour, fut saisie par un doute affreux. Elle était désolée. Elle s'imaginait que je l'avais trompée, et j'avais toutes les peines du monde à me faire croire. Quel ne fut pas son bonheur, lorsque, le lendemain, notre Jules, assis à notre table, déjeuna avec nous, et de meilleur appétit que nous-mêmes! C'est alors seulement qu'elle fut tranquille et rassurée.

— Et depuis ce moment, lui demandai-je, n'y a-t-il eu aucune rechute, aucun accident?

« — Non, monsieur, absolument rien. Je ne puis dire que la guérison fit des progrès ou se consolida, attendu qu'elle avait été aussi complète qu'instantanée. La transition d'une maladie si ancienne et si rebelle à cette guérison si entière, si absolue, s'était faite sans la moindre gradation comme sans aucune commotion apparente. Mais la santé générale s'améliora à vue d'œil, sous l'influence d'un régime réparateur, dont il était temps que mon pauvre fils éprouvât les salutaires effets. »

— Et les Médecins? Ont-ils constaté, par une déclaration, l'état antérieur de Jules? C'était assurément de toute justice.

« — Je le pensais comme vous, Monsieur, et je pressentis à ce sujet le docteur de Bordeaux qui avait en dernier lieu soigné mon enfant; mais il se tint dans une réserve qui excluait toute insistance de ma part. Quant au docteur Roques, de Toulouse, à qui j'écrivis aussitôt, il s'empressa de reconnaître hautement le caractère miraculeux d'un tel fait et de convenir nettement qu'il était tout à fait en dehors de la puissance de la Médecine. « En présence de cette guérison si long-» temps désirée et si promptement obtenue, » me disait-il, « comment ne pas quitter l'étroit horizon des » explications scientifiques, pour ouvrir son âme à la » reconnaissance sur un événement si étrange, dans » lequel la Providence semble obéir à la foi d'un » enfant? »

Il repoussait énergiquement, comme médecin, les théories qu'on ne manque pas d'invoquer en pareille circonstance : « stimulation morale, effets de l'ima-



gination, » etc., pour proclamer avec franchise dans ce fait « l'action précise, positive, d'une existence supérieure se révélant et s'imposant à la conscience. » Telle était, monsieur, l'appréciation de M. Roques, médecin de Toulouse, qui connaissait aussi bien que moi-même l'état antérieur et la maladie de mon fils. Voici l'original de sa lettre; elle est datée du 24 février.

Au reste, les faits que je viens de vous raconter étaient d'une notoriété telle, que personne ne s'aviserait de les contester. Il reste surabondamment établi que la Science a été radicalement impuissante contre l'étrange maladie dont Jules était atteint. Quant à la cause de la guérison, chacun peut l'apprécier et la juger suivant le point de vue où il se place. Pour moi, qui, avant ce fait extraordinaire, ne croyais qu'à des actions purement naturelles, j'ai bien vu qu'il me fallait chercher des explications dans un ordre plus élevé; et chaque jour je fais remonter ma reconnaissance vers Dieu, qui, en mettant d'une façon inespérée un terme à une longue et cruelle épreuve, m'a saisi par le point le plus sensible de moi-même pour me faire incliner vers Lui.

— Je comprends là-dessus votre pensée et votre sentiment, et il me semble, comme à vous, que tel était le plan de Dieu.

Après avoir dit ces mots, je demeurai silencieux durant quelques instants et absorbé dans mes réflexions.

La conversation revint d'elle-même sur l'enfant

miraculeusement guéri. Le cœur du père se tournait toujours de ce côté, comme vers le Nord l'aiguille de la boussole.

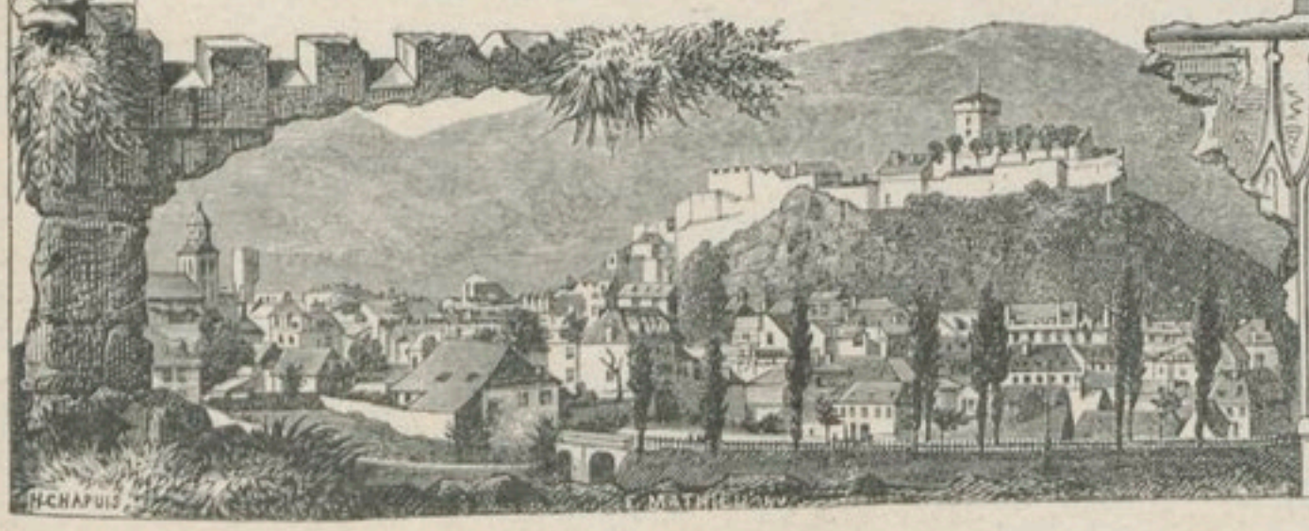
« — Depuis cette époque, me dit-il, il est d'une piété angélique. Vous allez le voir. La noblesse de ses sentiments se lit sur son visage. Il est bien né, sa nature est droite et élevée. Il est incapable d'un mensonge ou d'une bassesse. Mais sa piété a développé au plus haut degré ses qualités natives. Il fait ses études dans une pension voisine, chez M. Conangle, dans la rue du Mirail. Le pauvre enfant a rattrapé bien vite le temps qu'il avait perdu. Il aime l'étude. Il est le premier de sa classe. A la dernière distribution, il a eu le prix d'excellence. Mais avant tout il est le plus sage, le plus doux, le meilleur. Il est le bien-aimé de ses maîtres et de ses camarades. Il est notre joie, notre consolation.... »

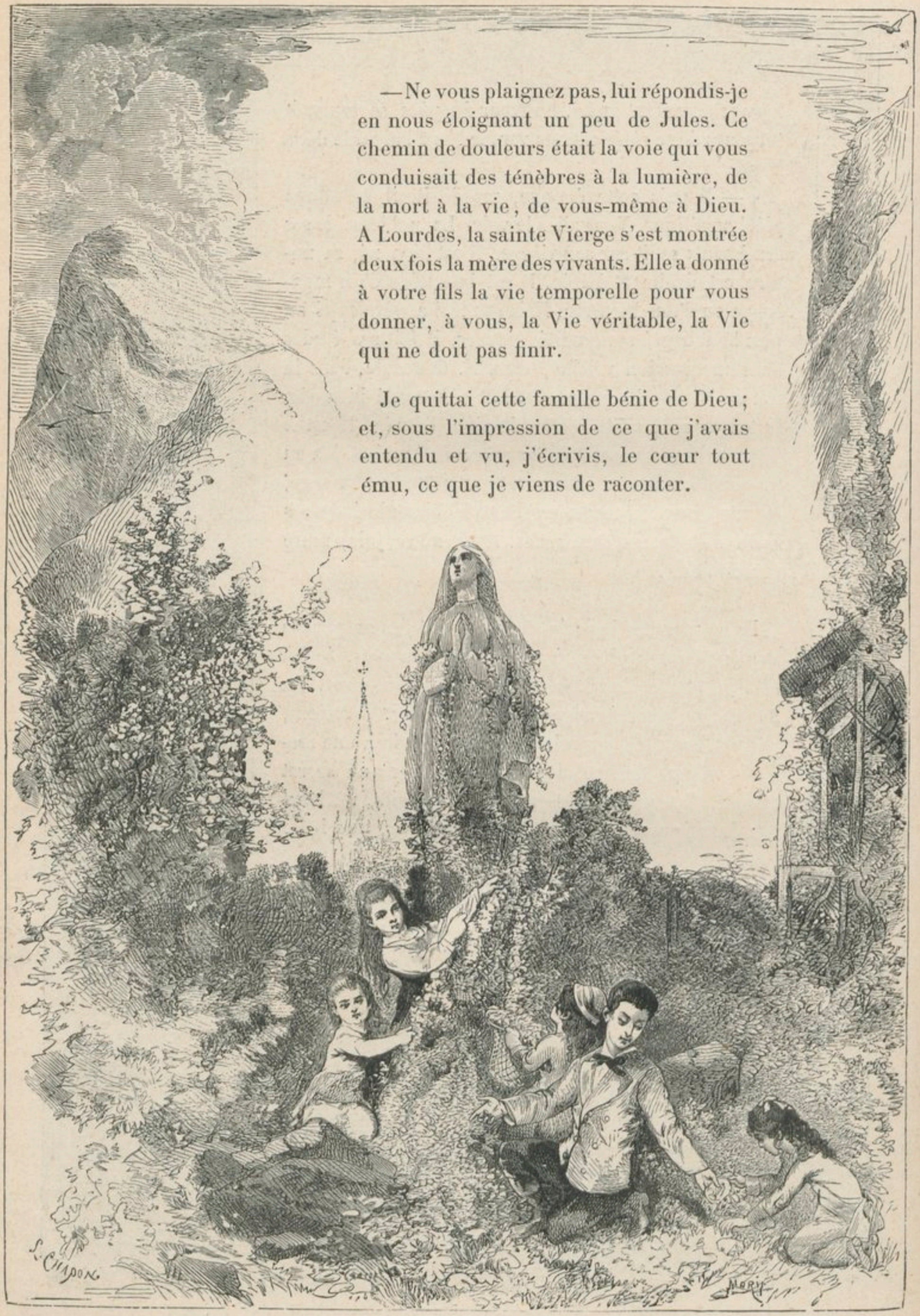
En ce moment la porte s'ouvrit, et Jules entra avec sa mère dans la pièce où nous nous trouvions. Je lui pris la tête et l'embrassai avec attendrissement. La flamme de la santé rayonne sur son visage. Son front, large et haut, est magnifique; son attitude a une modestie et une fermeté douce qui inspirent un secret respect. Ses yeux, très-grands et très-vifs, reflètent une intelligence rare, une pureté absolue, une belle âme.

— Vous êtes un heureux père, dis-je à M. Lacassagne.

— Oui, monsieur, bien heureux. Mais nous avons bien souffert, ma pauvre femme et moi.

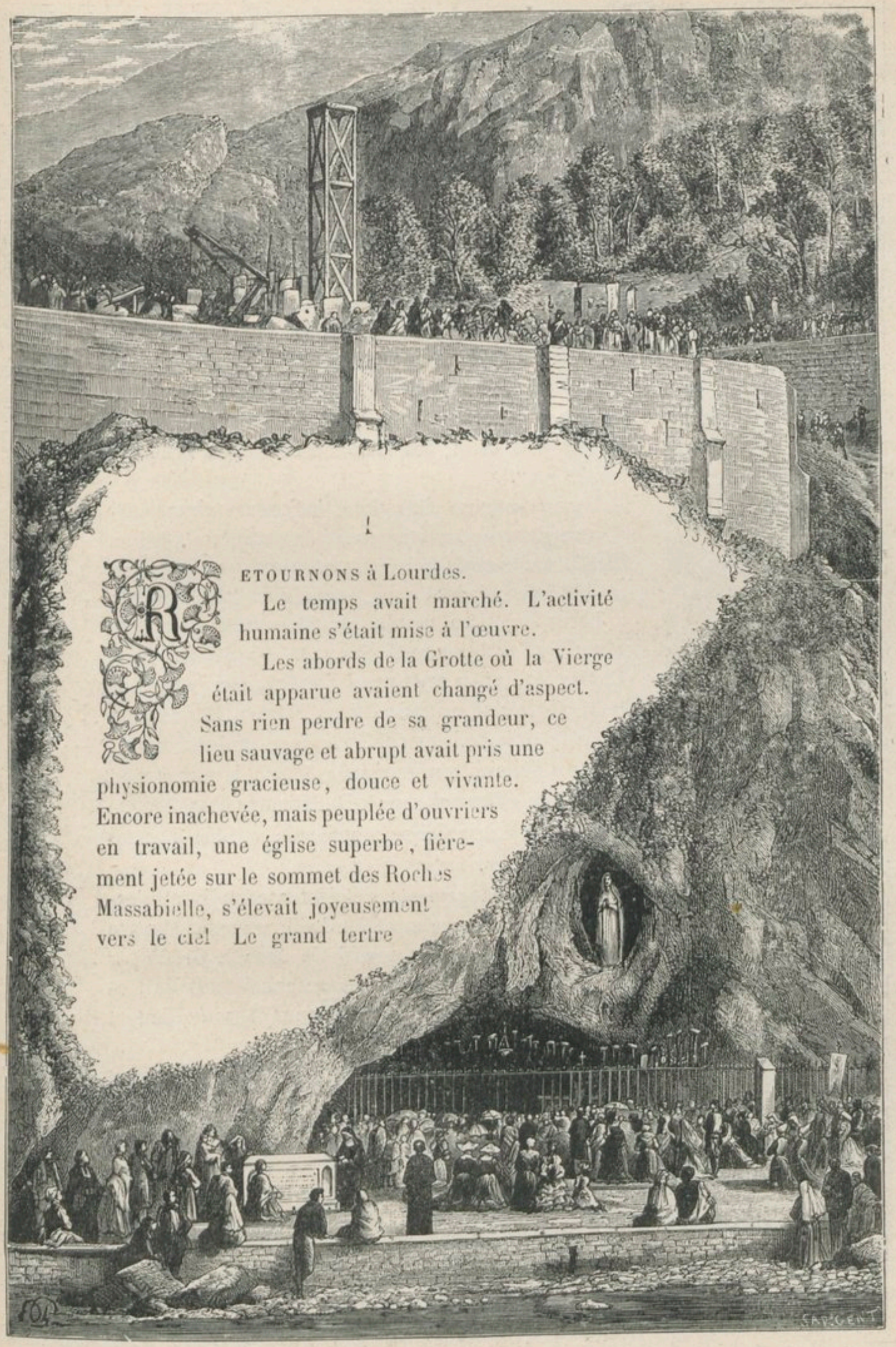






—Ne vous plaignez pas, lui répondis-je en nous éloignant un peu de Jules. Ce chemin de douleurs était la voie qui vous conduisait des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, de vous-même à Dieu. A Lourdes, la sainte Vierge s'est montrée deux fois la mère des vivants. Elle a donné à votre fils la vie temporelle pour vous donner, à vous, la Vie véritable, la Vie qui ne doit pas finir.

Je quittai cette famille bénie de Dieu; et, sous l'impression de ce que j'avais entendu et vu, j'écrivis, le cœur tout ému, ce que je viens de raconter.



I

RETOURNONS à Lourdes.

Le temps avait marché. L'activité humaine s'était mise à l'œuvre.

Les abords de la Grotte où la Vierge était apparue avaient changé d'aspect. Sans rien perdre de sa grandeur, ce lieu sauvage et abrupt avait pris une physionomie gracieuse, douce et vivante. Encore inachevée, mais peuplée d'ouvriers en travail, une église superbe, fièrement jetée sur le sommet des Roches Massabielle, s'élevait joyeusement vers le ciel Le grand tertre



inculte et escarpé, par où jadis les pieds montagnards avaient peine à descendre, était revêtu de gazon vert, planté d'arbustes, semé de fleurs. Parmi les dahlias et les roses, parmi les marguerites et les violettes, à l'ombre des acacias et des cytises, un vaste sentier, large comme un chemin, serpentait en lacets sinueux, et allait de la Grotte à l'église, traçant sur le sol la forme d'un M, initiale du nom de Marie.

La Grotte était fermée d'une grille, à la façon d'un sanctuaire. A la voûte était suspendue une lampe d'or. Sous ces roches agrestes, que la Vierge avait foulées de son pied divin, des faisceaux de cierges brûlaient nuit et jour.

Hors de cette enceinte close, la Source miraculeuse alimentait trois forts tuyaux de bronze. Une piscine, cachée aux regards par une petite construction, permettait aux malades de se plonger dans l'onde bénie.

Le ruisseau du moulin de Sâvy avait changé de place. On l'avait repoussé en amont, du côté du Gave. Le Gave lui-même avait reculé, pour laisser passer une belle route qui conduisait à ces Roches Massabielle, naguère si complétement inconnues, aujourd'hui si illustres. En aval, sur les rives du fleuve, le terrain avait été aplani, et formait, sur toute l'étendue d'une longue pelouse, une magnifique promenade bordée d'ormes et de peupliers.

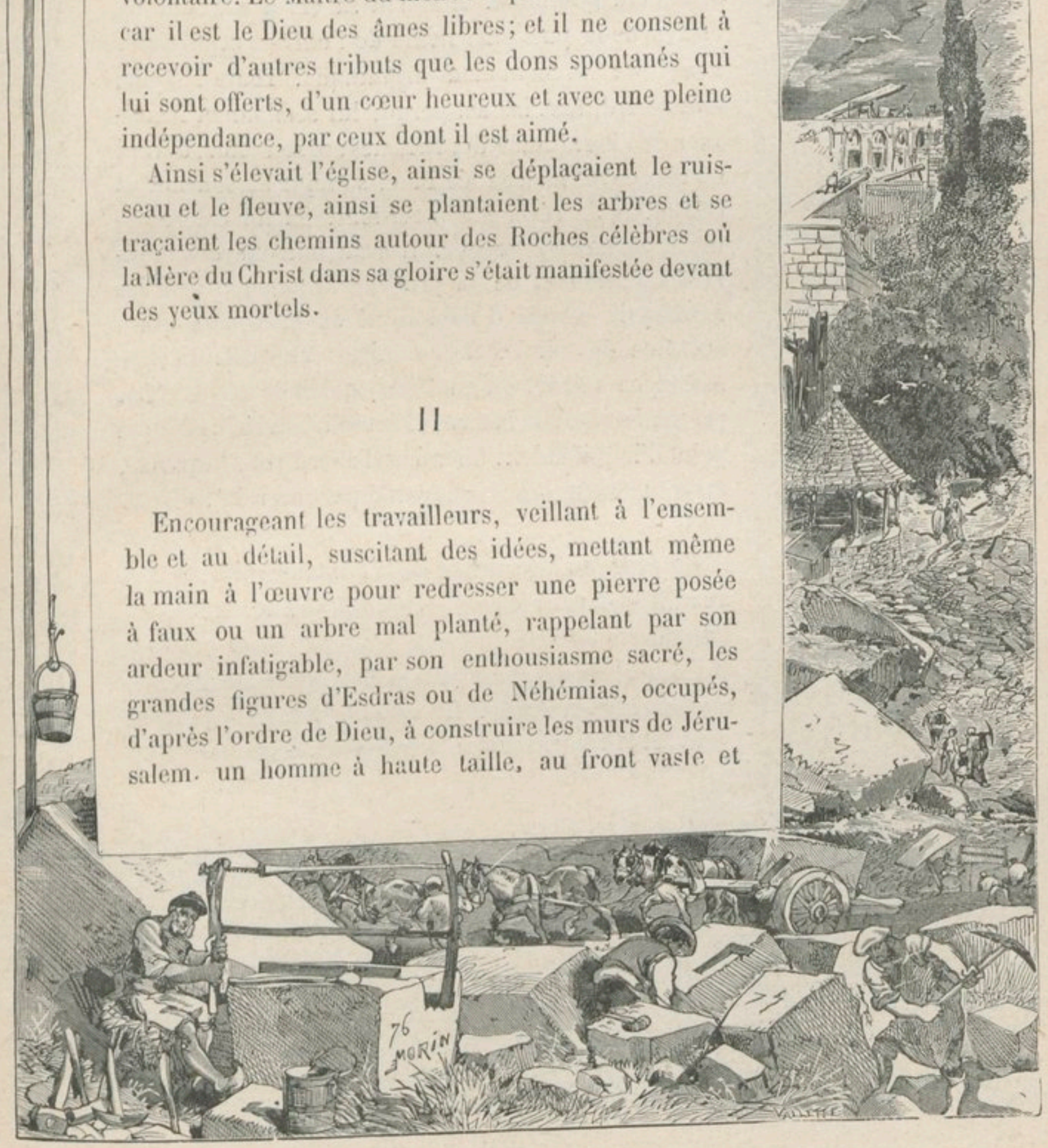
Tous ces changements s'étaient accomplis et s'accomplissaient encore au milieu de l'incessante affluence des croyants. Les gros sous jetés dans la Grotte par la foi populaire, les ex-voto reconnaissants de tant de malades guéris, de tant de cœurs consolés, de tant

d'âmes ressuscitées à la vérité et à la vie, faisaient seuls les frais de ces labeurs gigantesques, dont le devis général approchait de deux millions de francs. — Quand Dieu, dans sa bonté, daigne appeler les hommes à coopérer directement à quelqu'une de ses œuvres, il n'emploie ni soldats, ni garnisaires, ni gendarmes pour lever ses impôts, et il n'accepte de la créature de ses mains qu'un concours entièrement volontaire. Le Maître du monde répudie la contrainte, car il est le Dieu des âmes libres; et il ne consent à recevoir d'autres tributs que les dons spontanés qui lui sont offerts, d'un cœur heureux et avec une pleine indépendance, par ceux dont il est aimé.

Ainsi s'élevait l'église, ainsi se déplaçaient le ruisseau et le fleuve, ainsi se plantaient les arbres et se traçaient les chemins autour des Roches célèbres où la Mère du Christ dans sa gloire s'était manifestée devant des yeux mortels.

II

Encourageant les travailleurs, veillant à l'ensemble et au détail, suscitant des idées, mettant même la main à l'œuvre pour redresser une pierre posée à faux ou un arbre mal planté, rappelant par son ardeur infatigable, par son enthousiasme sacré, les grandes figures d'Esdras ou de Néhémias, occupés, d'après l'ordre de Dieu, à construire les murs de Jérusalem. un homme à haute taille, au front vaste et





ferme, semblait être partout à la fois. Sa puissante stature, sa longue robe noire, le signalaient de loin aux regards. On devine son nom. C'était le pasteur de la ville de Lourdes, c'était le curé Peyramale.

A toute heure il songeait au message que la très-sainte Vierge lui avait adressé par l'intermédiaire de la Voyante: à toute heure il songeait à ces guérisons prodigieuses qui avaient accompagné et suivi la divine Apparition, à ces miracles sans nombre dont il était le témoin quotidien. Il vouait sa vie à exécuter les ordres de la puissante Reine de l'univers et à dresser à sa gloire un monument magnifique. Toute lenteur, tout retard, tout instant perdu, lui semblaient témoigner de l'ingratitude des hommes; et son cœur, dévoré du zèle de la maison de Dieu, s'indignait souvent et éclatait en de sévères admonitions. Sa foi était absolue et pleine de grandeur. Il avait horreur des misérables étroitesses de la prudence humaine, et il les foudroyait avec le dédain sacré de quelqu'un qui a coutume de voir les choses suivant l'horizon de cette montagne sacrée, du haut de laquelle le fils de Dieu prêcha le néant de la terre et la réalité du ciel : « N'ayez point d'inquiétude... Cherchez d'abord mon Royaume, et tout le reste vous sera accordé par surcroît [1]. »

Un jour, en face même de la Fontaine miraculeuse, au milieu d'un groupe d'ecclésiastiques et de laïques, l'architecte lui avait présenté le projet, assez gracieux d'ailleurs, d'une charmante petite église à construire au-dessus de la Grotte. Le curé Peyramale y jette les yeux, et le rouge lui monte au visage. D'un geste brus-

que, il froisse et déchire le plan et en lance les morceaux dans le Gave.

— Que faites-vous? s'écria l'architecte stupéfait.

— Vous le voyez, répondit le prêtre : je rougis de ce que la mesquinerie humaine ose offrir à la Mère de mon Dieu, et j'en anéantis l'expression misérable. Ce qu'il faut ici, en mémoire des grands événements qui s'y sont accomplis, ce n'est pas l'église rétrécie d'un village : c'est un temple de marbre, aussi vaste que pourra le contenir le sommet des Roches Massabielle, aussi magnifique que le pourra concevoir votre esprit. Allez, monsieur l'architecte, que votre génie ose tout, que rien ne l'arrête et qu'il enfante un chef-d'œuvre. Et sachez bien que, fussiez-vous Michel-Ange, ce sera encore étrangement indigne de la Vierge apparue ici.

— Mais, monsieur le Curé, observa-t-on de toutes parts, il faudrait des millions pour réaliser ce que vous dites!

— Celle qui de ce roc stérile a fait jaillir la Source vive, saura bien rendre généreux les cœurs des croyants, répliqua le Prêtre. *Sursum corda!* Ne craignez point. Pourquoi tremblez-vous, chrétiens de peu de foi?

Le temple s'était élevé dans les proportions marquées par l'homme de Dieu.

Souvent le curé Peyramale, considérant ces divers travaux :

— Quand donc, disait-il, me sera-t-il donné d'assister, au milieu des Prêtres et des Fidèles, à la première procession qui inaugurera en ces lieux bénis le



culte public de l'Eglise catholique? Ne devrais-je pas chanter en ce moment mon *Nunc dimittis* et n'expirerai-je point de joie à cette fête?

Ses yeux se remplissaient de larmes à cette pensée. Jamais désir ne fut plus ardent et plus caressé que ce vœu innocent d'une âme sacerdotale tout éprise de l'amour de Dieu.

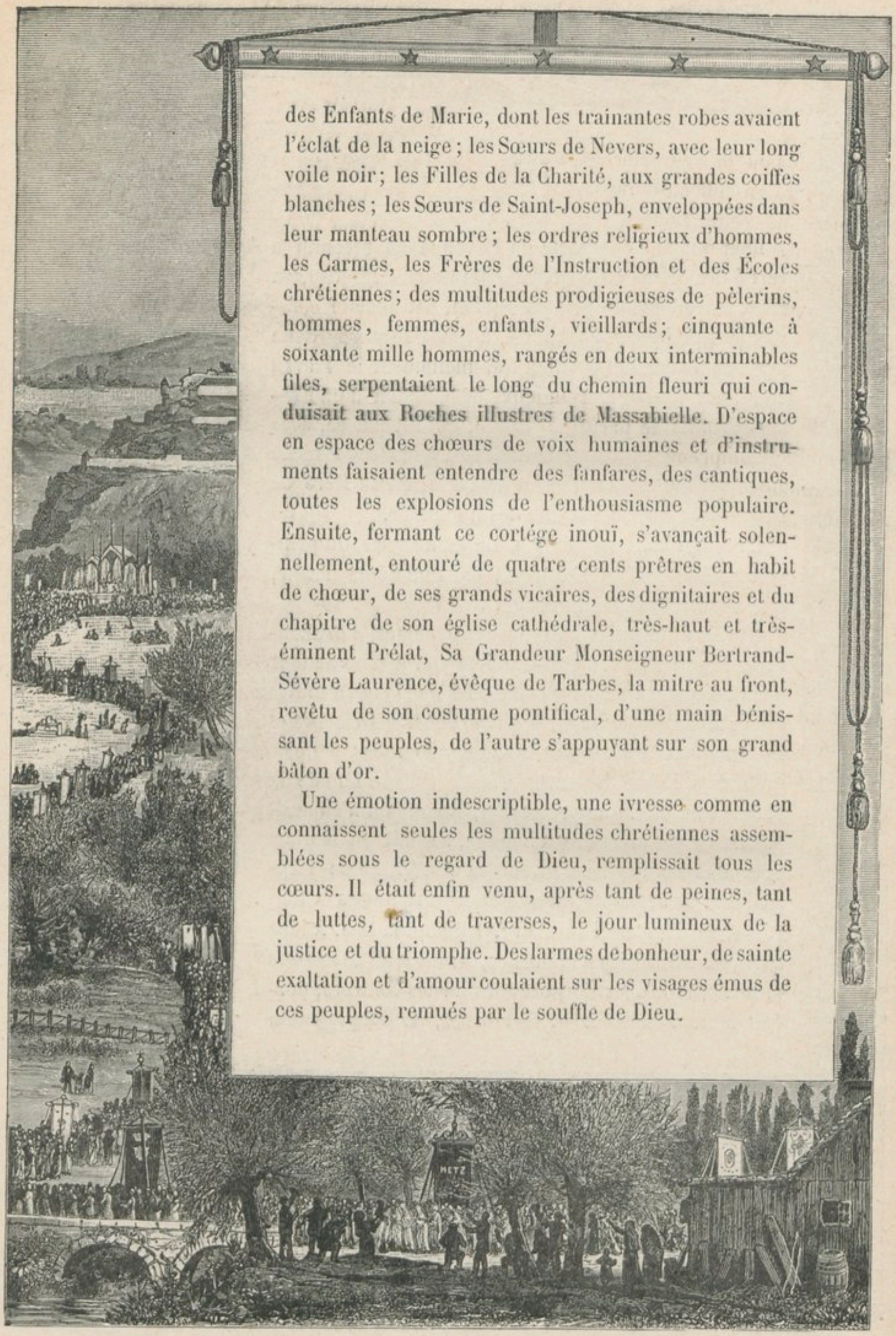
Parfois, aux heures où il y avait le moins de monde aux Roches Massabielle, une petite fille venait s'agenouiller humblement devant le lieu de l'Apparition et boire à la Source. C'était une enfant du peuple, pauvrement vêtue. Rien ne la distinguait du vulgaire, et, à moins que quelqu'un parmi les pèlerins ne la connût et ne la nommât, elle priait inaperçue; et nul ne devinait que ce fût là Bernadette. La privilégiée du Seigneur était rentrée dans l'ombre et le silence. Elle allait toujours à l'école des Sœurs, où elle était la plus simple et aurait voulu être la plus effacée. Les visites innombrables qu'elle y recevait ne troublaient point cette âme paisible, où vivaient pour toujours le souvenir du ciel entr'ouvert et l'image de la Vierge incomparable. Bernadette conservait ces choses en son cœur. Les peuples cependant accouraient de toutes parts, les miracles s'accomplissaient et le temple s'élevait. Et Bernadette, de même que le saint curé de Lourdes, attendait comme le plus fortuné des jours, après ceux de la visite divine, celui où elle verrait de ses yeux les Prêtres du vrai Dieu conduire eux-mêmes les Fidèles, la croix en tête et les bannières déployées, à la Roche de l'Apparition.

III

Bien que le mandement de l'Évêque eût reconnu la vérité des divins événements de la Grotte, l'Église, en effet, n'avait encore pris possession, par aucune cérémonie publique, de ce sol à jamais sacré. Cette prise de possession eut lieu solennellement le 4 avril 1864, par l'inauguration et la bénédiction d'une superbe statue de la sainte Vierge, qui fut placée, avec toute la pompe usitée en pareil cas, dans cette niche rustique, bordée de plantes sauvages, où la Mère de Dieu était apparue à la fille des hommes [2].

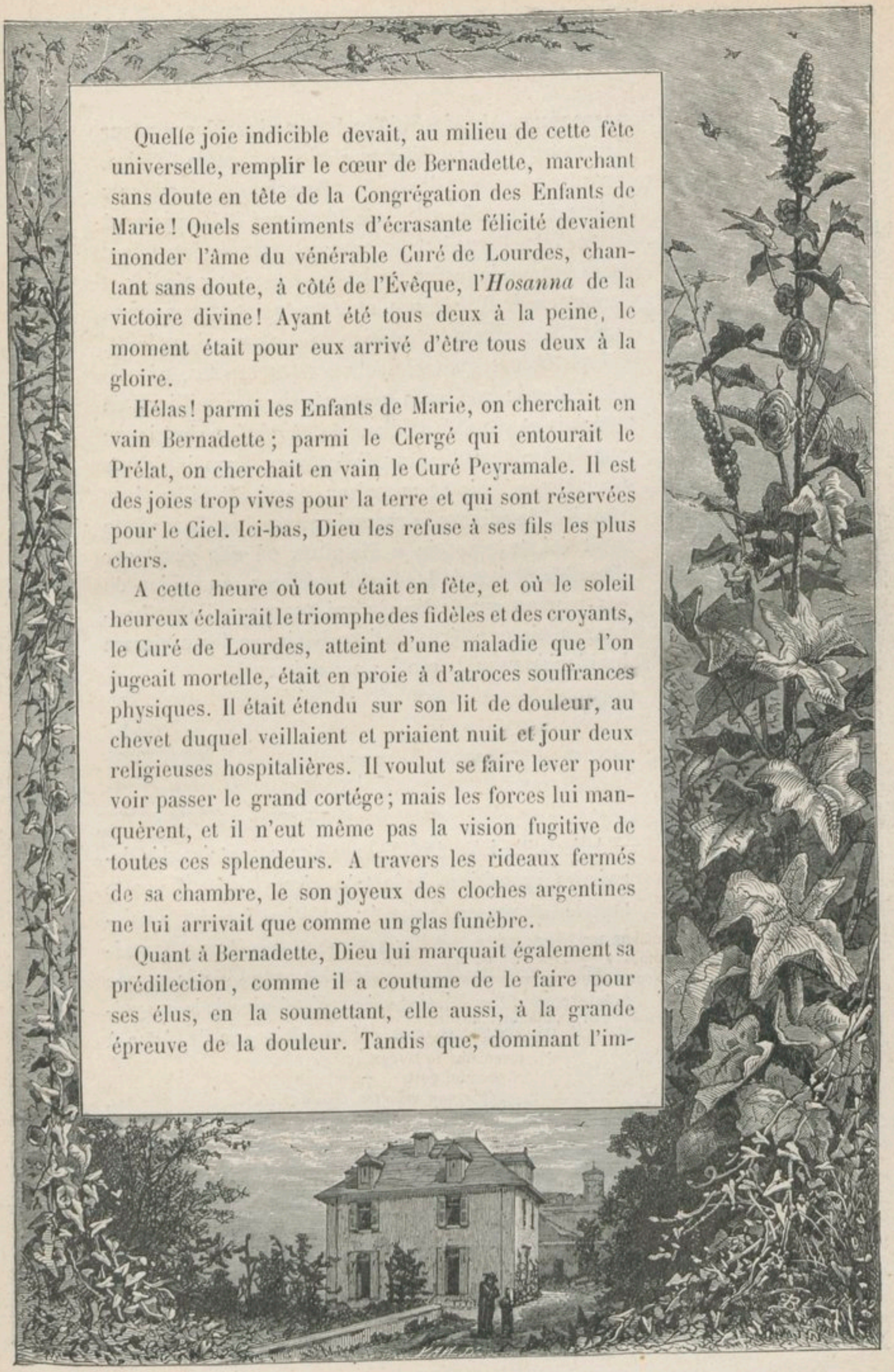
Le temps était magnifique. Le jeune soleil du printemps s'était levé et s'avançait dans un dôme d'azur, que ne ternissait aucun nuage.

La ville de Lourdes était pavoisée de fleurs, d'oriflammes, de guirlandes, d'arcs de triomphe. A la haute tour de la paroisse, à toutes les chapelles de la cité, à toutes les églises des environs, les bourdons, les cloches et les campaniles sonnaient à toute volée. Des peuples immenses étaient accourus à cette grande fête de la Terre et du Ciel. Une procession, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, se mit en marche pour aller de l'église de Lourdes à la Grotte de l'Apparition. Des troupes, avec toutes les richesses et tout l'éclat de l'appareil militaire, tenaient la tête. A leur suite, les confréries de Lourdes, les Sociétés de secours mutuels, toutes les Corporations de ces contrées, portant leurs bannières et leur croix; la Congrégation



des Enfants de Marie, dont les trainantes robes avaient l'éclat de la neige ; les Sœurs de Nevers, avec leur long voile noir ; les Filles de la Charité, aux grandes coiffes blanches ; les Sœurs de Saint-Joseph, enveloppées dans leur manteau sombre ; les ordres religieux d'hommes, les Carmes, les Frères de l'Instruction et des Écoles chrétiennes ; des multitudes prodigieuses de pèlerins, hommes, femmes, enfants, vieillards ; cinquante à soixante mille hommes, rangés en deux interminables files, serpentaient le long du chemin fleuri qui conduisait aux Roches illustres de Massabielle. D'espace en espace des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des fanfares, des cantiques, toutes les explosions de l'enthousiasme populaire. Ensuite, fermant ce cortége inouï, s'avançait solennellement, entouré de quatre cents prêtres en habit de chœur, de ses grands vicaires, des dignitaires et du chapitre de son église cathédrale, très-haut et très-éminent Prélat, Sa Grandeur Monseigneur Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, la mitre au front, revêtu de son costume pontifical, d'une main bénissant les peuples, de l'autre s'appuyant sur son grand bâton d'or.

Une émotion indescriptible, une ivresse comme en connaissent seules les multitudes chrétiennes assemblées sous le regard de Dieu, remplissait tous les cœurs. Il était enfin venu, après tant de peines, tant de luttes, tant de traverses, le jour lumineux de la justice et du triomphe. Des larmes de bonheur, de sainte exaltation et d'amour coulaient sur les visages émus de ces peuples, remués par le souffle de Dieu.

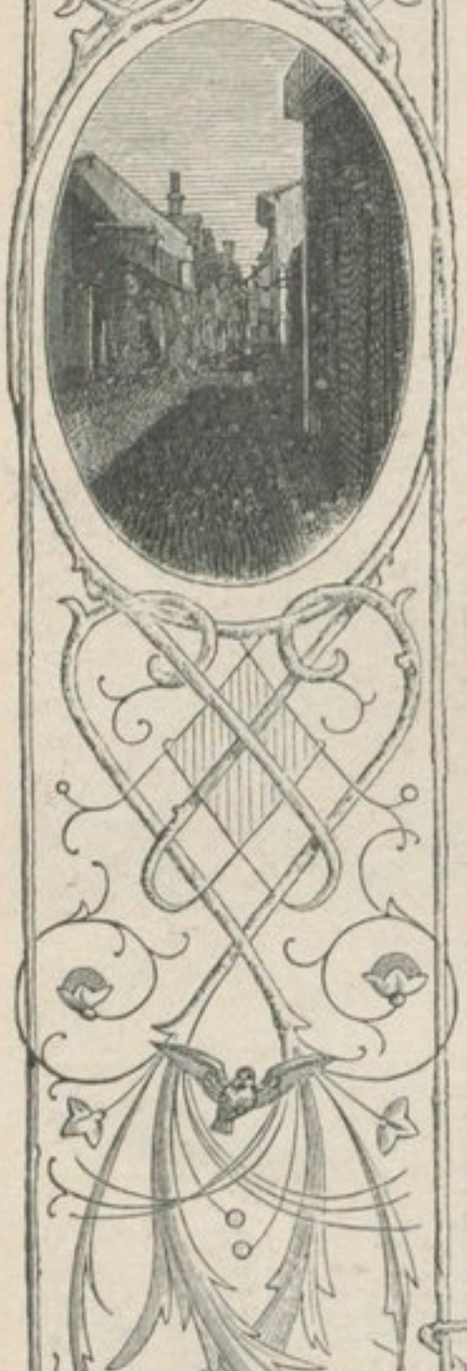


Quelle joie indicible devait, au milieu de cette fête universelle, remplir le cœur de Bernadette, marchant sans doute en tête de la Congrégation des Enfants de Marie ! Quels sentiments d'écrasante félicité devaient inonder l'âme du vénérable Curé de Lourdes, chantant sans doute, à côté de l'Évêque, l'*Hosanna* de la victoire divine ! Ayant été tous deux à la peine, le moment était pour eux arrivé d'être tous deux à la gloire.

Hélas ! parmi les Enfants de Marie, on cherchait en vain Bernadette ; parmi le Clergé qui entourait le Prélat, on cherchait en vain le Curé Peyramale. Il est des joies trop vives pour la terre et qui sont réservées pour le Ciel. Ici-bas, Dieu les refuse à ses fils les plus chers.

A cette heure où tout était en fête, et où le soleil heureux éclairait le triomphe des fidèles et des croyants, le Curé de Lourdes, atteint d'une maladie que l'on jugeait mortelle, était en proie à d'atroces souffrances physiques. Il était étendu sur son lit de douleur, au chevet duquel veillaient et priaient nuit et jour deux religieuses hospitalières. Il voulut se faire lever pour voir passer le grand cortége ; mais les forces lui manquèrent, et il n'eut même pas la vision fugitive de toutes ces splendeurs. A travers les rideaux fermés de sa chambre, le son joyeux des cloches argentines ne lui arrivait que comme un glas funèbre.

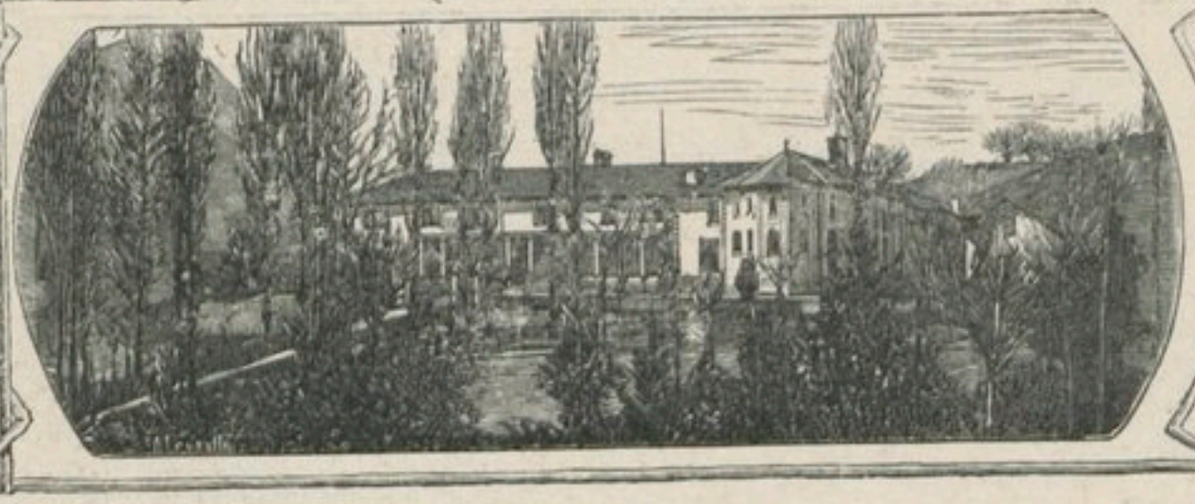
Quant à Bernadette, Dieu lui marquait également sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la soumettant, elle aussi, à la grande épreuve de la douleur. Tandis que, dominant l'im-



mense procession des Fidèles, Sa Grandeur Monseigneur Laurence, évêque de Tarbes, allait, au nom de l'Église, prendre possession des Roches Massabielle et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui était apparue à la Voyante, Bernadette, comme le prêtre éminent dont nous venons de parler, était frappée par la maladie; et la maternelle Providence, redoutant peut-être pour son enfant bien-aimée la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobait le spectacle de ces fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches et glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, où ni elle ni les siens n'avaient jamais voulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital, où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son Royaume éternel.

IV

Aujourd'hui (en 1869), onze ans se sont écoulés depuis les Apparitions de la très-sainte Vierge. Le vaste temple est presque achevé : il s'élève jusqu'à la naissance des voûtes, et il y a longtemps déjà que l'on célèbre le saint Sacrifice à tous les autels de la crypte souterraine. Des Missionnaires diocésains de la congrégation de Garaison ont été installés par l'Évêque à



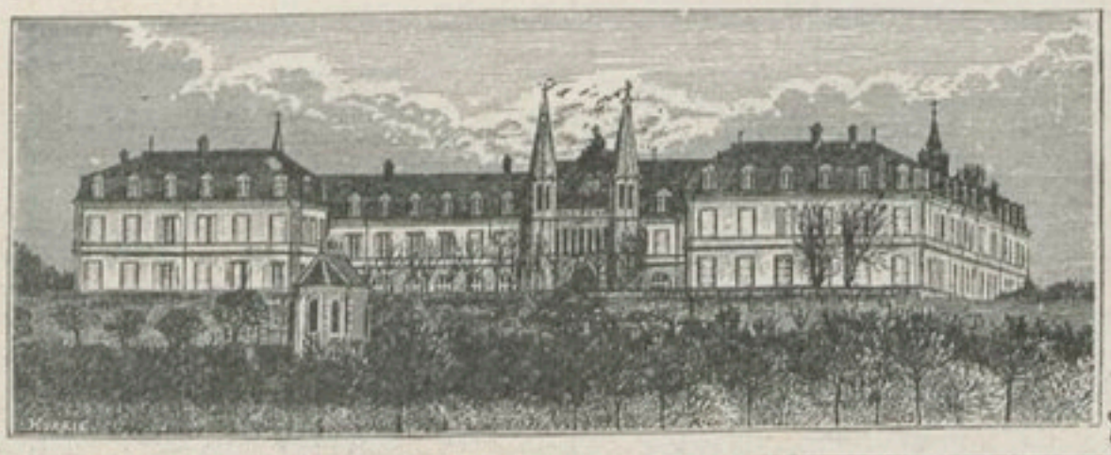
YAN'D

quelques pas de la Grotte et de l'église, pour distribuer aux pèlerins la parole apostolique, les sacrements et le Corps du Seigneur.

Les pèlerinages ont pris un développement sans exemple peut-être dans l'univers: car jamais, jusqu'à notre époque, ces vastes mouvements de la foi populaire n'avaient eu à leur disposition les tout-puissants moyens de transport inventés par la science moderne. Le chemin de fer des Pyrénées, pour lequel un tracé plus direct et moins coûteux était marqué d'avance entre Tarbes et Pau, a fait un détour pour passer à Lourdes, où il verse incessamment d'innombrables voyageurs, qui viennent, de tous les points de l'horizon, invoquer la Vierge apparue à la Grotte, et demander à la Source miraculeuse la guérison de leurs maux. On y accourt non-seulement des diverses provinces de la France, mais encore de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la Russie, de l'Allemagne. Du fond des lointaines Amériques, de pieux chrétiens se sont levés et ont franchi les Océans pour aller s'agenouiller devant ces Roches célèbres, que la mère de Dieu a sanctifiées en les touchant. Souvent ceux qui ne peuvent entreprendre le voyage écrivent aux Missionnaires, et demandent qu'on leur fasse parvenir en leur pays un peu de cette eau miraculeuse. Il s'en envoie dans le monde entier.

Bien que Lourdes soit une petite ville, il y a sur la route qui conduit à la Grotte un va-et-vient perpétuel, un mouvement prodigieux d'hommes, de femmes, de piétons, de voitures, comme dans les rues d'une populeuse cité.





YAN'D

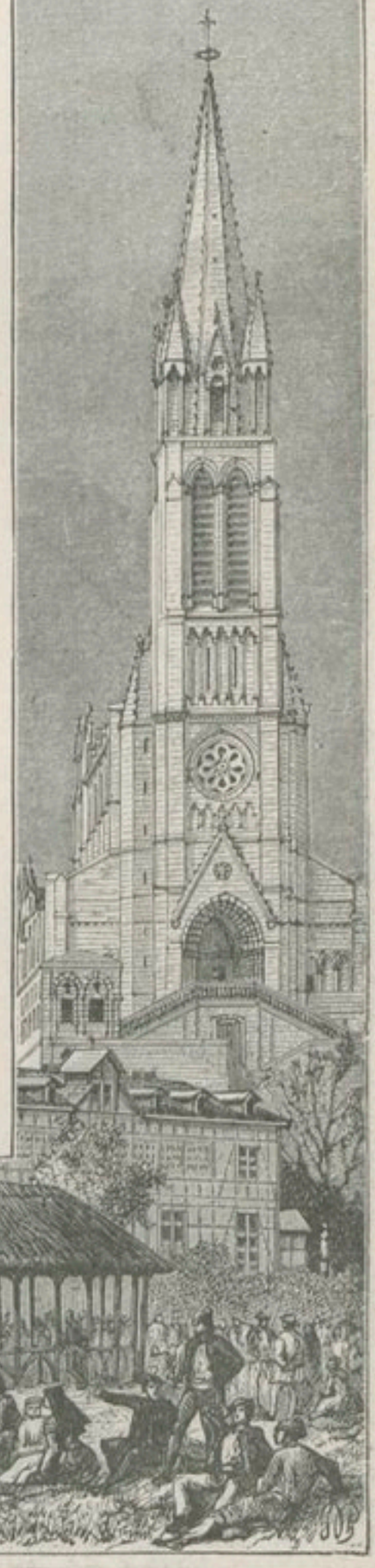


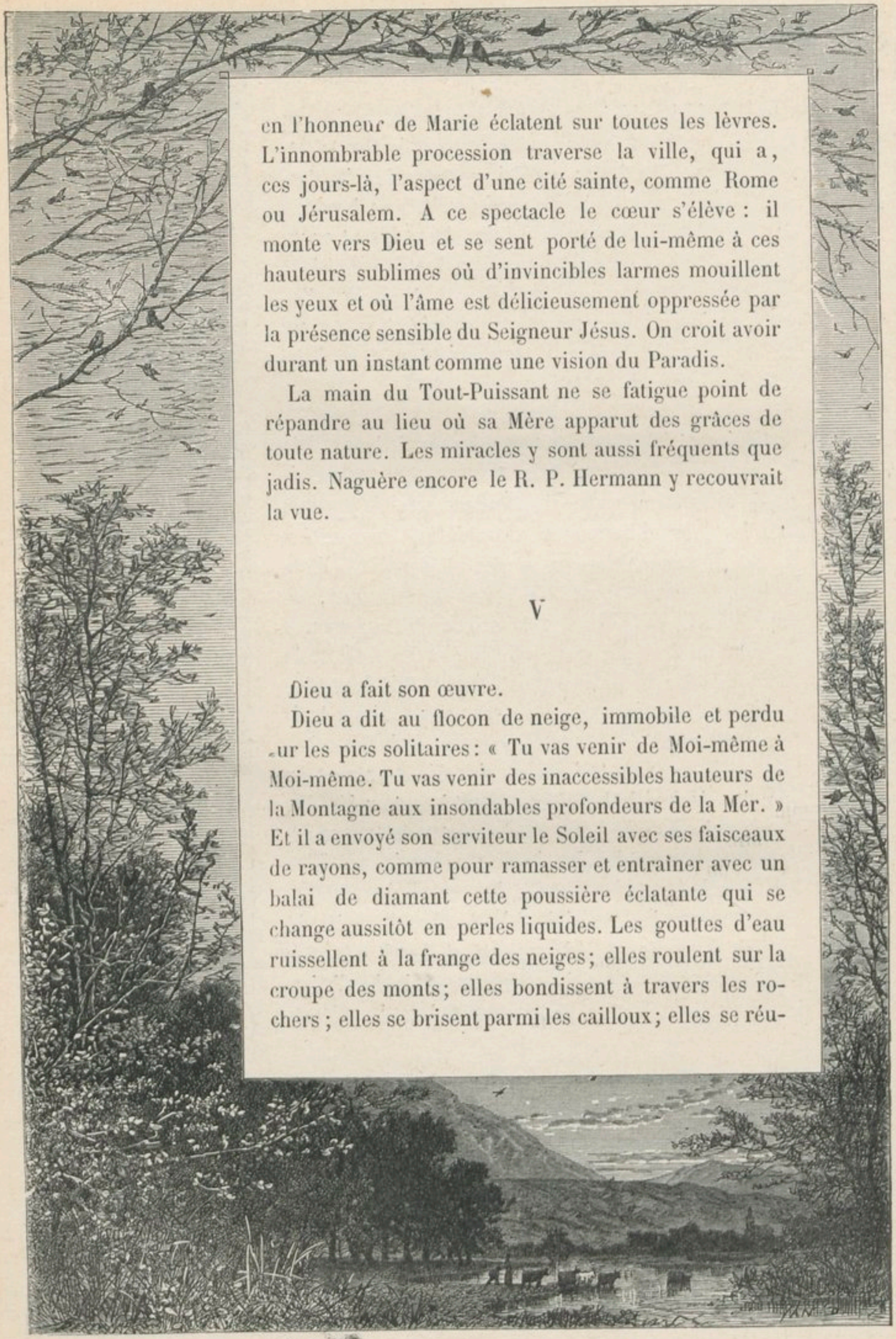
Dès que renaît la belle saison et que le soleil, vainqueur de l'hiver, ouvre au milieu des fleurs les portes d'azur et d'or du printemps, les chrétiens de ces contrées commencent à s'ébranler pour faire le pèlerinage de Massabielle, non plus isolément, comme durant les frimas, mais par caravanes immenses. De dix, de douze, de quinze lieues à la ronde, les robustes peuples de la Montagne viennent à pied, par troupes de mille ou de deux mille. Ils partent dès la veille au soir et marchent toute la nuit à la lueur des étoiles, comme les pâtres de la Judée, allant à la crèche de Bethléem adorer la naissance de l'Enfant-Dieu. Ils descendent des hauts sommets, ils remontent les vallées profondes, ils franchissent les torrents écumeux, ils longent les ruisseaux et les gaves, en chantant des hymnes à Dieu. Et, sur leur passage, les troupeaux endormis des génisses ou des brebis s'éveillent et font entendre, parmi les cimes désertes, le bruit mélancolique des clochettes sonores. A l'aurore, les pèlerins arrivent à Lourdes. Ils se rangent en procession ; ils déploient les oriflammes et les bannières pour se rendre à la Grotte. Les hommes, en béret bleu, chaussés de gros souliers ferrés qu'a couverts de poussière la longue marche de la nuit, s'appuient sur un bâton noueux et portent, pour la plupart, sur leurs épaules les provisions du voyage. Les femmes sont en capulet blanc ou rouge. Quelques-unes sont chargées du doux fardeau d'un enfant. Et ce peuple recueilli s'avance lentement en psalmodiant les litanies de la Vierge.

A Massabielle, ils assistent à la Messe ; ils s'agenouillent à la Table sainte ; ils boivent à la Source miracu

leuse. Puis ils s'épandent, par groupes de famille ou d'amis, sur les pelouses qui entourent la Grotte, et, déposant sur l'herbe les provisions apportées, ils s'assoient sur le vert tapis des prairies. Et, au bord du Gave, à l'ombre des Roches bénies, ils réalisent en un frugal repas ces agapes fraternelles dont les chrétiens des premiers temps nous ont laissé la tradition. Ensuite, après avoir reçu une nouvelle bénédiction et avoir fait une dernière prière, ils reprennent, le cœur heureux, le chemin du retour.

Ainsi vont à la Grotte les peuples pyrénéens. Mais le concours le plus nombreux n'est point encore celui-là. De soixante à quatre-vingts lieues arrivent presque tous les jours d'immenses processions, transportées de ces distances énormes sur les ailes rapides de la vapeur. Nous en avons vu venir de Bayonne, de Peyrehorade, de la Teste, d'Arcachon, de Bordeaux. Il en viendra de Paris. Sur la demande des fidèles, le chemin de fer du Midi organise chaque fois des trains spéciaux, des trains de pèlerinage, consacrés exclusivement à ce vaste et pieux mouvement de la foi catholique. Dès que ces trains sont signalés et entrent en gare, les cloches de Lourdes sonnent à toute volée. Et, de ces noirs wagons, sortent et se mettent en procession dans la cour du chemin de fer, les jeunes filles habillées de blanc; les femmes, les veuves, les enfants, les hommes mûrs, les vieillards, le Clergé, revêtu de ses habits sacrés. Les bannières et les banderoles flottent au vent. On voit passer la croix du Christ, la statue de la Vierge, l'image des Saints. Les chants





en l'honneur de Marie éclatent sur toutes les lèvres. L'innombrable procession traverse la ville, qui a, ces jours-là, l'aspect d'une cité sainte, comme Rome ou Jérusalem. A ce spectacle le cœur s'élève : il monte vers Dieu et se sent porté de lui-même à ces hauteurs sublimes où d'invincibles larmes mouillent les yeux et où l'âme est délicieusement oppressée par la présence sensible du Seigneur Jésus. On croit avoir durant un instant comme une vision du Paradis.

La main du Tout-Puissant ne se fatigue point de répandre au lieu où sa Mère apparut des grâces de toute nature. Les miracles y sont aussi fréquents que jadis. Naguère encore le R. P. Hermann y recouvrait la vue.

V

Dieu a fait son œuvre.

Dieu a dit au flocon de neige, immobile et perdu sur les pics solitaires : « Tu vas venir de Moi-même à Moi-même. Tu vas venir des inaccessibles hauteurs de la Montagne aux insondables profondeurs de la Mer. » Et il a envoyé son serviteur le Soleil avec ses faisceaux de rayons, comme pour ramasser et entraîner avec un balai de diamant cette poussière éclatante qui se change aussitôt en perles liquides. Les gouttes d'eau ruissellent à la frange des neiges ; elles roulent sur la croupe des monts ; elles bondissent à travers les rochers ; elles se brisent parmi les cailloux ; elles se réu-

nissent ; elles se ramassent ; puis elles courent ensemble, tantôt paisibles, tantôt rapides, vers l'Océan prodigieux, image saisissante de l'éternel mouvement dans l'éternel repos ; et elles arrivent ainsi dans les vallées qu'habite la race d'Adam.

— Nous arrêterons la Goutte d'eau, disent les hommes, aussi orgueilleux qu'à Babel.

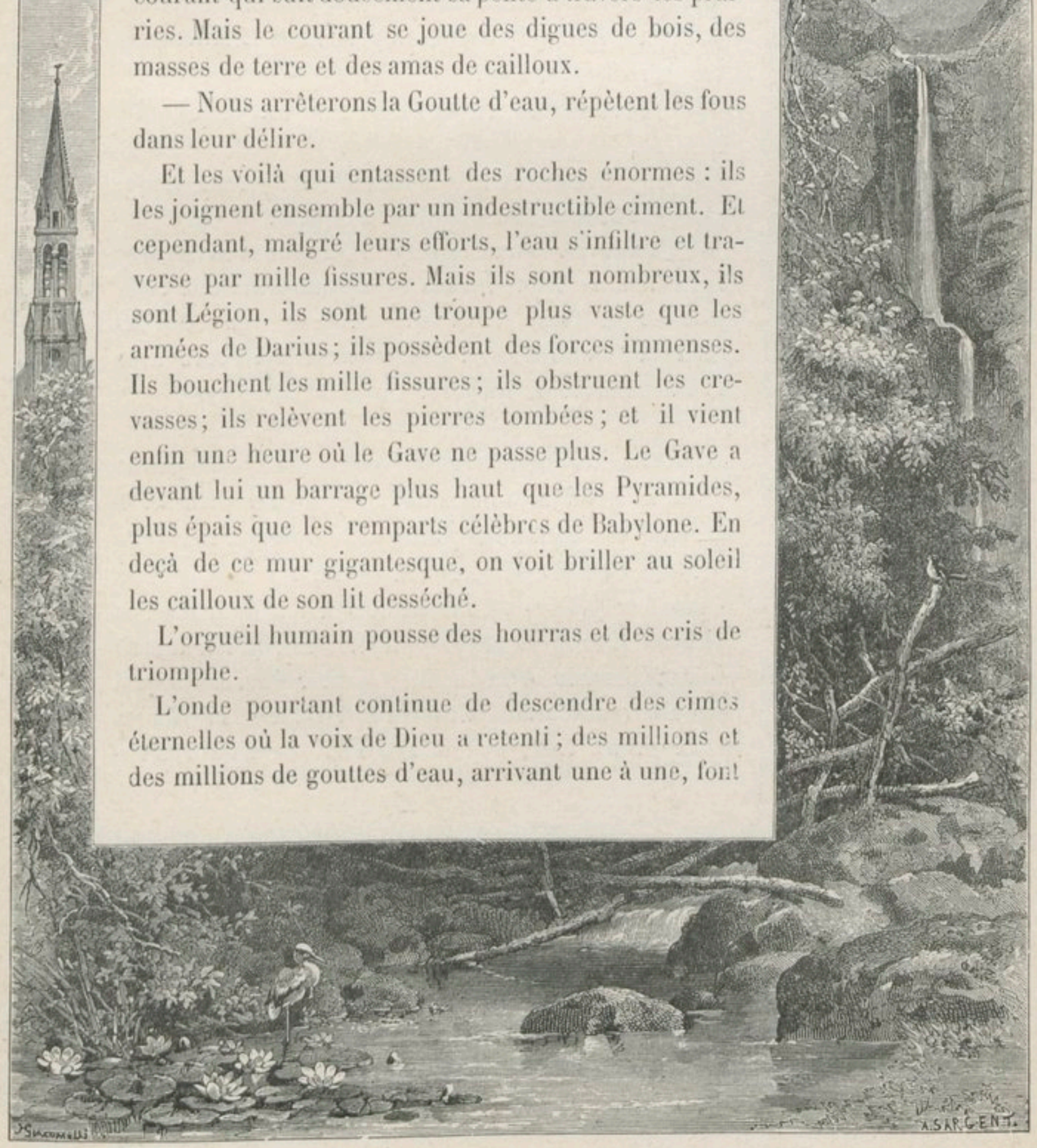
Et ils entreprennent de barrer ce faible et tranquille courant qui suit doucement sa pente à travers les prairies. Mais le courant se joue des digues de bois, des masses de terre et des amas de cailloux.

— Nous arrêterons la Goutte d'eau, répètent les fous dans leur délire.

Et les voilà qui entassent des roches énormes : ils les joignent ensemble par un indestructible ciment. Et cependant, malgré leurs efforts, l'eau s'infiltre et traverse par mille fissures. Mais ils sont nombreux, ils sont Légion, ils sont une troupe plus vaste que les armées de Darius ; ils possèdent des forces immenses. Ils bouchent les mille fissures ; ils obstruent les crevasses ; ils relèvent les pierres tombées ; et il vient enfin une heure où le Gave ne passe plus. Le Gave a devant lui un barrage plus haut que les Pyramides, plus épais que les remparts célèbres de Babylone. En deçà de ce mur gigantesque, on voit briller au soleil les cailloux de son lit desséché.

L'orgueil humain pousse des hourras et des cris de triomphe.

L'onde pourtant continue de descendre des cimes éternelles où la voix de Dieu a retenti ; des millions et des millions de gouttes d'eau, arrivant une à une, font





halte devant l'obstacle et s'élèvent silencieusement derrière ce mur de granit que les enfants des hommes ont bâti.

— Contemplez, disent ceux-ci, la toute-puissance de notre race. Regardez ce mur titanesque. Portez les yeux vers son faîte ; admirez son incalculable hauteur. Pour toujours nous avons vaincu le courant qui descend des sommets.

En ce moment, une mince nappe d'eau franchit le barrage cyclopéen. On accourt. La nappe d'eau a grossi. C'est un fleuve qui tombe, emportant çà et là les plus hautes roches du mur.

— Qu'est cela ? s'écrie-t-on de toutes parts dans la cité éperdue.

C'est la Goutte d'eau qui poursuit sa marche et qui passe, la Goutte d'eau à qui Dieu a parlé.

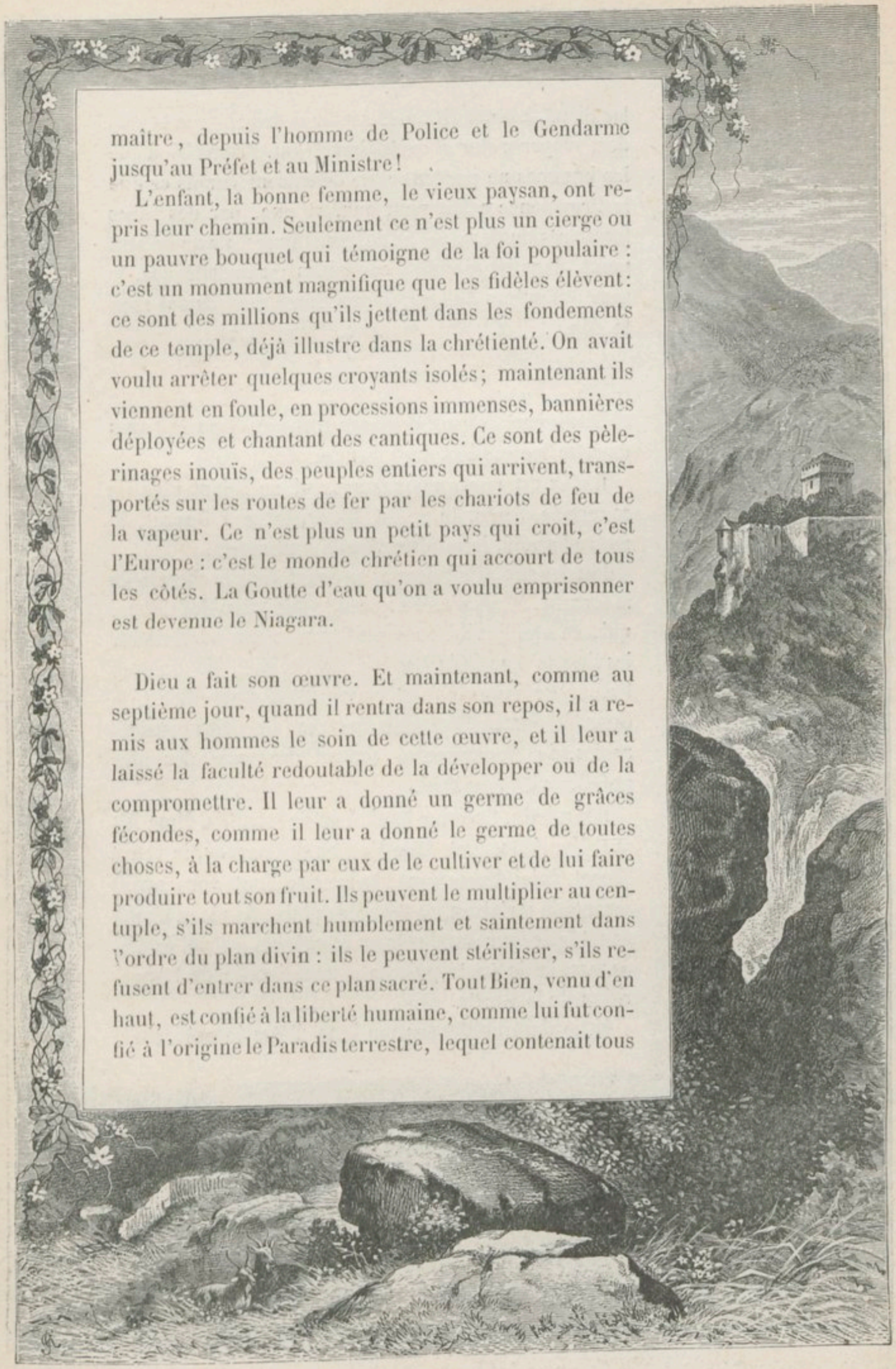
Qu'a fait votre mur babélique ? Qu'avez-vous fait avec vos efforts de Titans ? Vous avez transformé une onde paisible en formidable cataracte. Vous avez voulu arrêter la Goutte d'eau : elle reprend son cours avec l'enthousiasme du Niagara.

Qu'elle était humble, cette Goutte d'eau, cette parole d'enfant à qui Dieu avait dit : « Suis ton chemin ! » Qu'elle était humble et petite, cette Goutte d'eau, cette bergère brûlant un cierge à la Grotte, cette pauvre femme en prière, offrant un bouquet à la Vierge ! ce vieux paysan agenouillé ! Qu'il était fort, qu'il semblait infranchissable et invincible, ce mur énorme auquel travaillèrent, durant huit mois entiers, toutes les forces d'un grand État, depuis l'ouvrier jusqu'au contre-

maître, depuis l'homme de Police et le Gendarme jusqu'au Préfet et au Ministre!

L'enfant, la bonne femme, le vieux paysan, ont repris leur chemin. Seulement ce n'est plus un cierge ou un pauvre bouquet qui témoigne de la foi populaire : c'est un monument magnifique que les fidèles élèvent: ce sont des millions qu'ils jettent dans les fondements de ce temple, déjà illustre dans la chrétienté. On avait voulu arrêter quelques croyants isolés; maintenant ils viennent en foule, en processions immenses, bannières déployées et chantant des cantiques. Ce sont des pèlerinages inouïs, des peuples entiers qui arrivent, transportés sur les routes de fer par les chariots de feu de la vapeur. Ce n'est plus un petit pays qui croit, c'est l'Europe : c'est le monde chrétien qui accourt de tous les côtés. La Goutte d'eau qu'on a voulu emprisonner est devenue le Niagara.

Dieu a fait son œuvre. Et maintenant, comme au septième jour, quand il rentra dans son repos, il a remis aux hommes le soin de cette œuvre, et il leur a laissé la faculté redoutable de la développer ou de la compromettre. Il leur a donné un germe de grâces fécondes, comme il leur a donné le germe de toutes choses, à la charge par eux de le cultiver et de lui faire produire tout son fruit. Ils peuvent le multiplier au centuple, s'ils marchent humblement et saintement dans l'ordre du plan divin : ils le peuvent stériliser, s'ils refusent d'entrer dans ce plan sacré. Tout Bien, venu d'en haut, est confié à la liberté humaine, comme lui fut confié à l'origine le Paradis terrestre, lequel contenait tous



les Biens, à la condition de savoir le travailler et le garder, *ut operaretur et custodiret illum*. Prions Dieu que les hommes ne perdent et ne détruisent jamais ce que la Providence a fait pour eux, et que, par des idées terrestres ou des actes anti-évangéliques, ils ne brisent point, dans leurs mains coupables ou maladroites, le vase des grâces divines, le vase sacré dont ils ont reçu le dépôt.

La plupart des personnages nommés dans le cours de cette longue histoire vivent encore (1869).

Il n'en est que quelques-uns qui ne soient plus de ce monde. Seuls, le préfet Massy, le juge Duprat, le maire Lacadé, le ministre Fould sont morts.

Plusieurs ont fait des pas en avant dans le chemin de la fortune. M. Rouland a quitté le Ministère des Cultes, qui, ce semble, lui convenait peu, pour administrer les lingots d'or de la Banque de France; M. Dutour, Procureur impérial, est aujourd'hui Conseiller à la Cour. M. Jacomet est parvenu aux fonctions considérables de Commissaire central dans une des plus grandes villes du Midi.

Bourriette, Croisine Bouhohorts et son fils, Mme Rizan, Henri Busquet, Mlle Moreau de Sazenay, la veuve Crozat, Jules Lacassagne, tous ceux dont nous avons raconté la guérison, sont encore pleins de vie et témoignent, par leur santé retrouvée et leurs infirmités disparues, de la toute-puissante miséricorde de l'Apparition de la Grotte.

M. le docteur Dozous continue d'être le médecin le

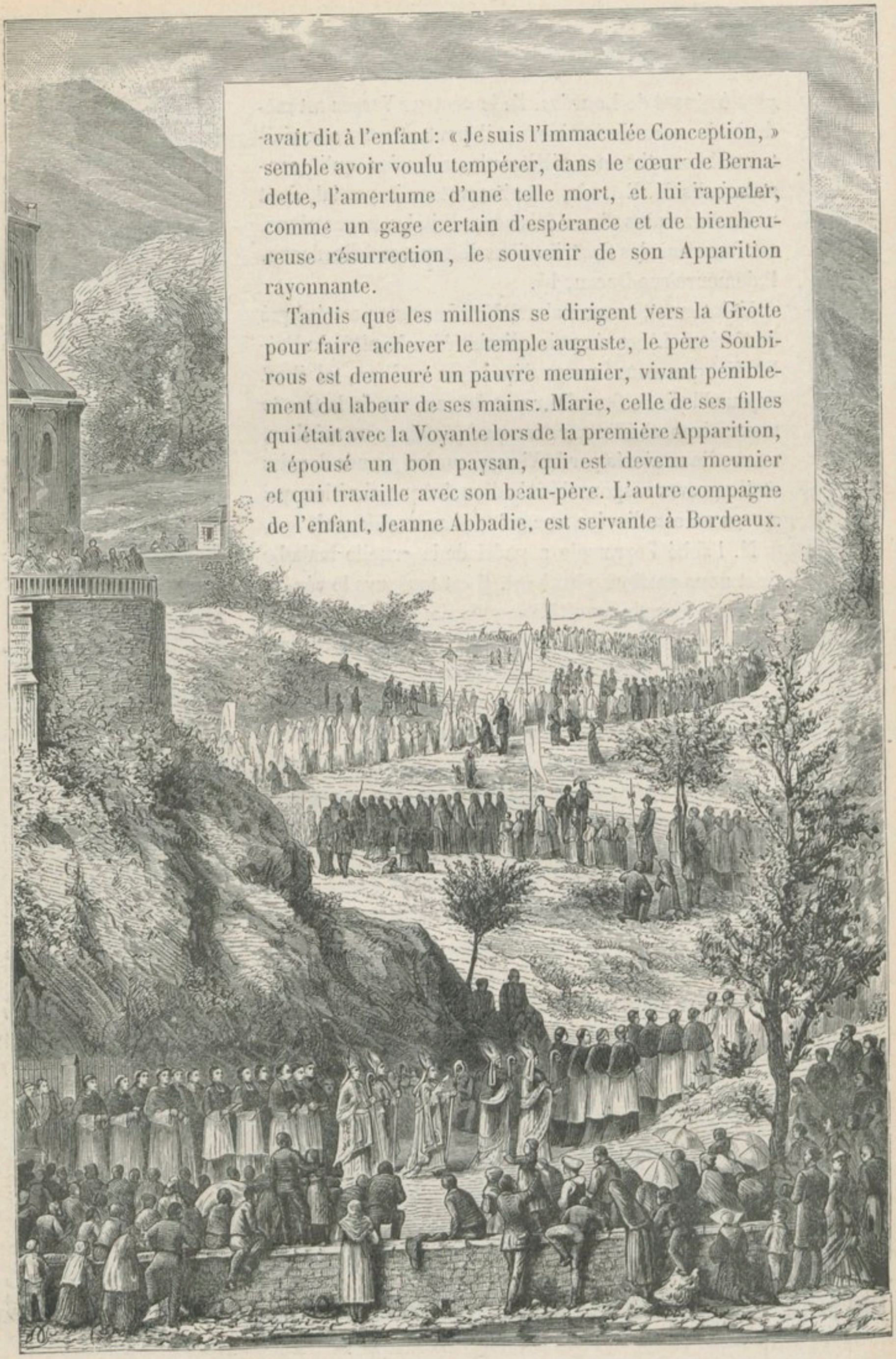
plus éminent de Lourdes. M. le docteur Vergez est médecin des eaux de Baréges, et il peut attester aux visiteurs de ces thermes célèbres les miracles qu'il constata jadis. M. Estrade, cet observateur impartial, dont nous avons plus d'une fois reproduit les impressions, est Receveur des Contributions indirectes à Bordeaux. Il demeure rue Ducau, 14.

Maintenant, comme alors, Mgr Laurence est évêque de Tarbes. L'âge n'a point diminué les facultés du Prélat. Tel que nous l'avons dépeint en ce livre, tel il est aujourd'hui. Sa Grandeur possède auprès de la Grotte une maison où Elle se retire quelquefois pour méditer, en ces lieux aimés par la Vierge, sur les grands devoirs et les graves responsabilités d'un évêque chrétien qui a reçu en son diocèse une grâce si merveilleuse[3].

M. l'abbé Peyramale a guéri de la cruelle maladie dont nous parlions plus haut. Il est toujours le vénéré pasteur de cette chrétienne ville de Lourdes, où sa personnalité, puissante dans le bien, est à jamais marquée en traits ineffaçables. Longtemps, très-longtemps après lui, alors qu'il sera couché sous les herbes au milieu de la génération qu'il a formée au Seigneur, alors que les successeurs de ses successeurs habiteront en son presbytère et occuperont à l'église son grand fauteuil de bois, sa pensée sera encore vivante dans l'âme de tous ; et quand on dira ces mots : « le Curé de Lourdes, » c'est à lui que l'on pensera.

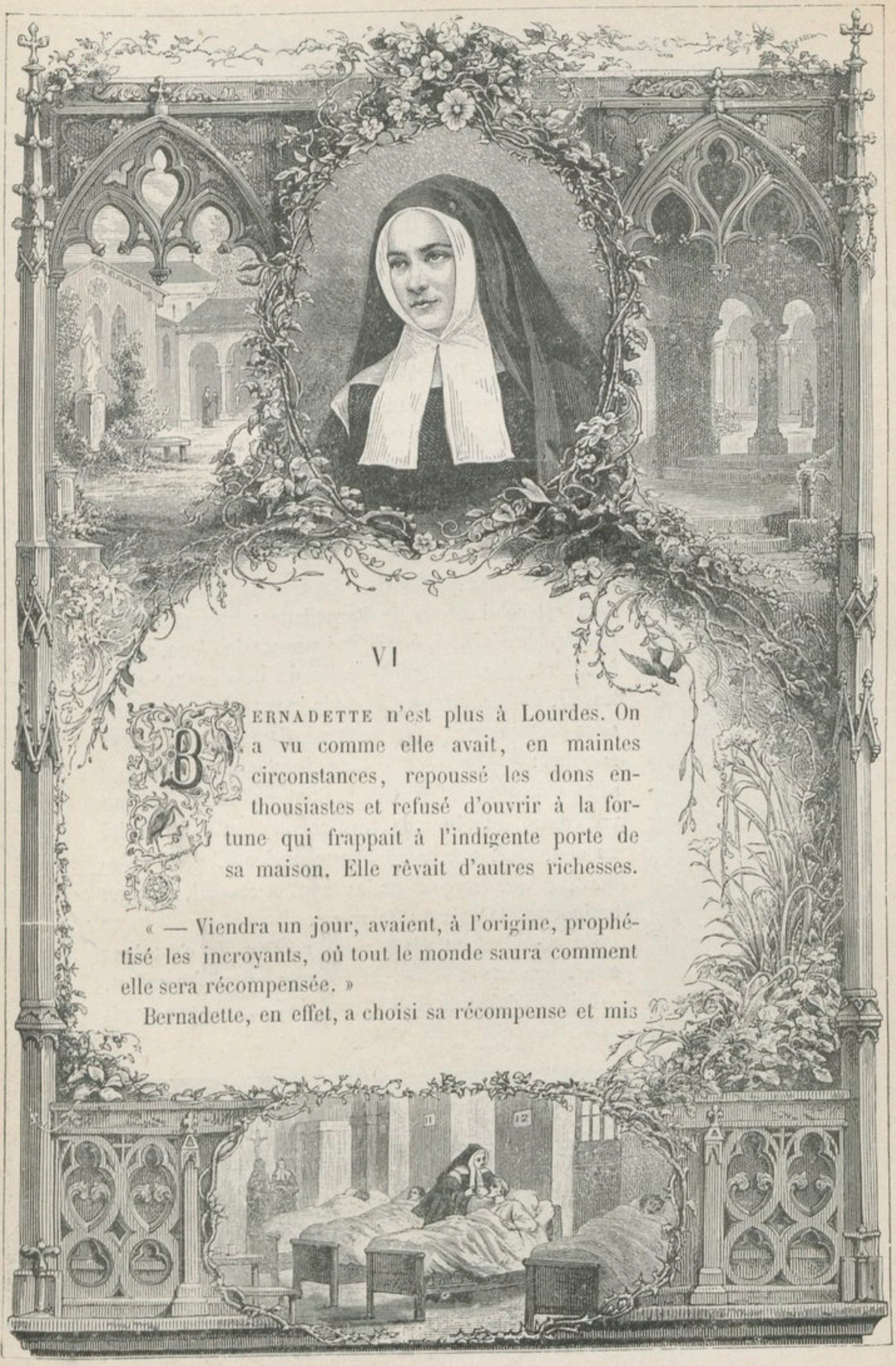
Louïse Soubirous, la mère de Bernadette, est morte le 8 décembre 1866, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception. En choisissant cette fête pour arracher la mère aux misères de ce monde, Celle qui





avait dit à l'enfant : « Je suis l'Immaculée Conception, » semble avoir voulu tempérer, dans le cœur de Bernadette, l'amertume d'une telle mort, et lui rappeler, comme un gage certain d'espérance et de bienheureuse résurrection, le souvenir de son Apparition rayonnante.

Tandis que les millions se dirigent vers la Grotte pour faire achever le temple auguste, le père Soubirous est demeuré un pauvre meunier, vivant péniblement du labeur de ses mains. Marie, celle de ses filles qui était avec la Voyante lors de la première Apparition, a épousé un bon paysan, qui est devenu meunier et qui travaille avec son beau-père. L'autre compagne de l'enfant, Jeanne Abbadie, est servante à Bordeaux.

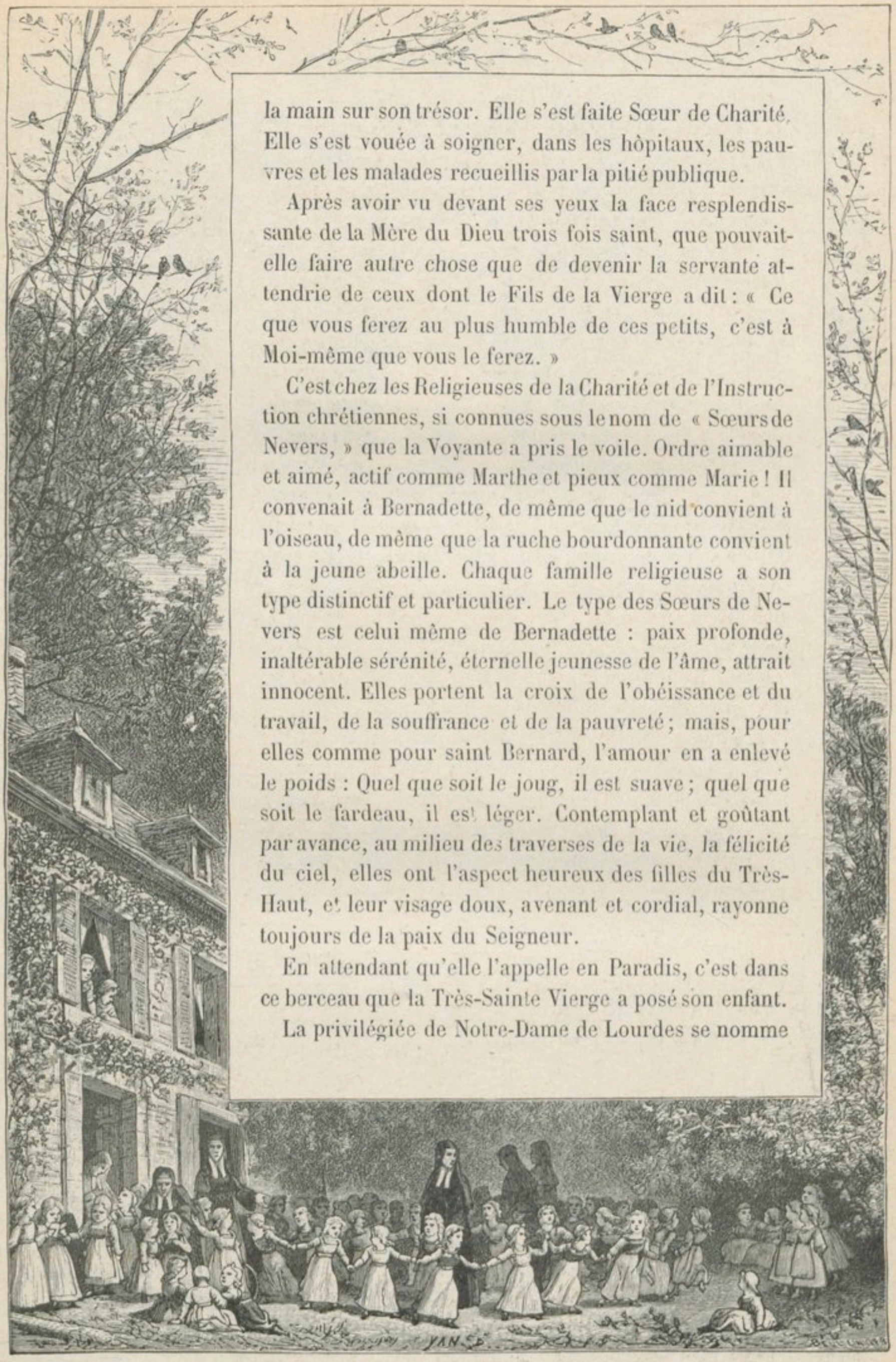


VI

BERNADETTE n'est plus à Lourdes. On a vu comme elle avait, en maintes circonstances, repoussé les dons enthousiastes et refusé d'ouvrir à la fortune qui frappait à l'indigente porte de sa maison. Elle rêvait d'autres richesses.

« — Viendra un jour, avaient, à l'origine, prophétisé les incroyants, où tout le monde saura comment elle sera récompensée. »

Bernadette, en effet, a choisi sa récompense et mis



la main sur son trésor. Elle s'est faite Sœur de Charité. Elle s'est vouée à soigner, dans les hôpitaux, les pauvres et les malades recueillis par la pitié publique.

Après avoir vu devant ses yeux la face resplendissante de la Mère du Dieu trois fois saint, que pouvait-elle faire autre chose que de devenir la servante attendrie de ceux dont le Fils de la Vierge a dit : « Ce que vous ferez au plus humble de ces petits, c'est à Moi-même que vous le ferez. »

C'est chez les Religieuses de la Charité et de l'Instruction chrétiennes, si connues sous le nom de « Sœurs de Nevers, » que la Voyante a pris le voile. Ordre aimable et aimé, actif comme Marthe et pieux comme Marie ! Il convenait à Bernadette, de même que le nid convient à l'oiseau, de même que la ruche bourdonnante convient à la jeune abeille. Chaque famille religieuse a son type distinctif et particulier. Le type des Sœurs de Nevers est celui même de Bernadette : paix profonde, inaltérable sérénité, éternelle jeunesse de l'âme, attrait innocent. Elles portent la croix de l'obéissance et du travail, de la souffrance et de la pauvreté ; mais, pour elles comme pour saint Bernard, l'amour en a enlevé le poids : *Quel que soit le joug, il est suave ; quel que soit le fardeau, il est léger.* Contemplant et goûtant par avance, au milieu des traverses de la vie, la félicité du ciel, elles ont l'aspect heureux des filles du Très-Haut, et leur visage doux, avenant et cordial, rayonne toujours de la paix du Seigneur.

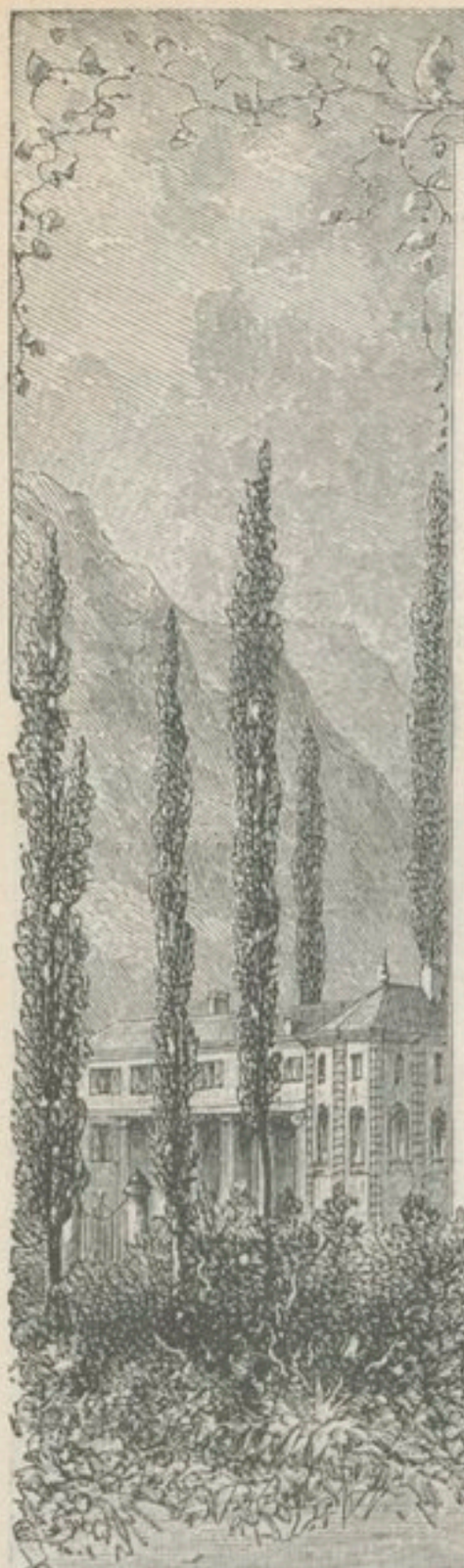
En attendant qu'elle l'appelle en Paradis, c'est dans ce berceau que la Très-Sainte Vierge a posé son enfant.

La privilégiée de Notre-Dame de Lourdes se nomme

maintenant la sœur Marie-Bernard. Nous l'avons vue naguère en son costume de religieuse, à la maison-mère de cette Congrégation, au couvent de Saint-Gildard. Bien qu'elle ait aujourd'hui vingt-cinq ans, sa physionomie a conservé le caractère et la grâce de l'enfance. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas et qui élève l'âme vers les régions du ciel. En sa présence, le cœur se sent remué dans ce qu'il a de meilleur par je ne sais quel sentiment religieux, et on la quitte tout embaumé par le parfum de cette paisible innocence. On comprend que la sainte Vierge l'ait aimée. D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien qui la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la Terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son âme que l'eau ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant.

Dieu la visite encore, non plus par des Apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade, et ses tortures sont cruelles. Elle les supporte avec une patience douce et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort : « Je ne mourrai pas encore, » dit-elle en souriant.

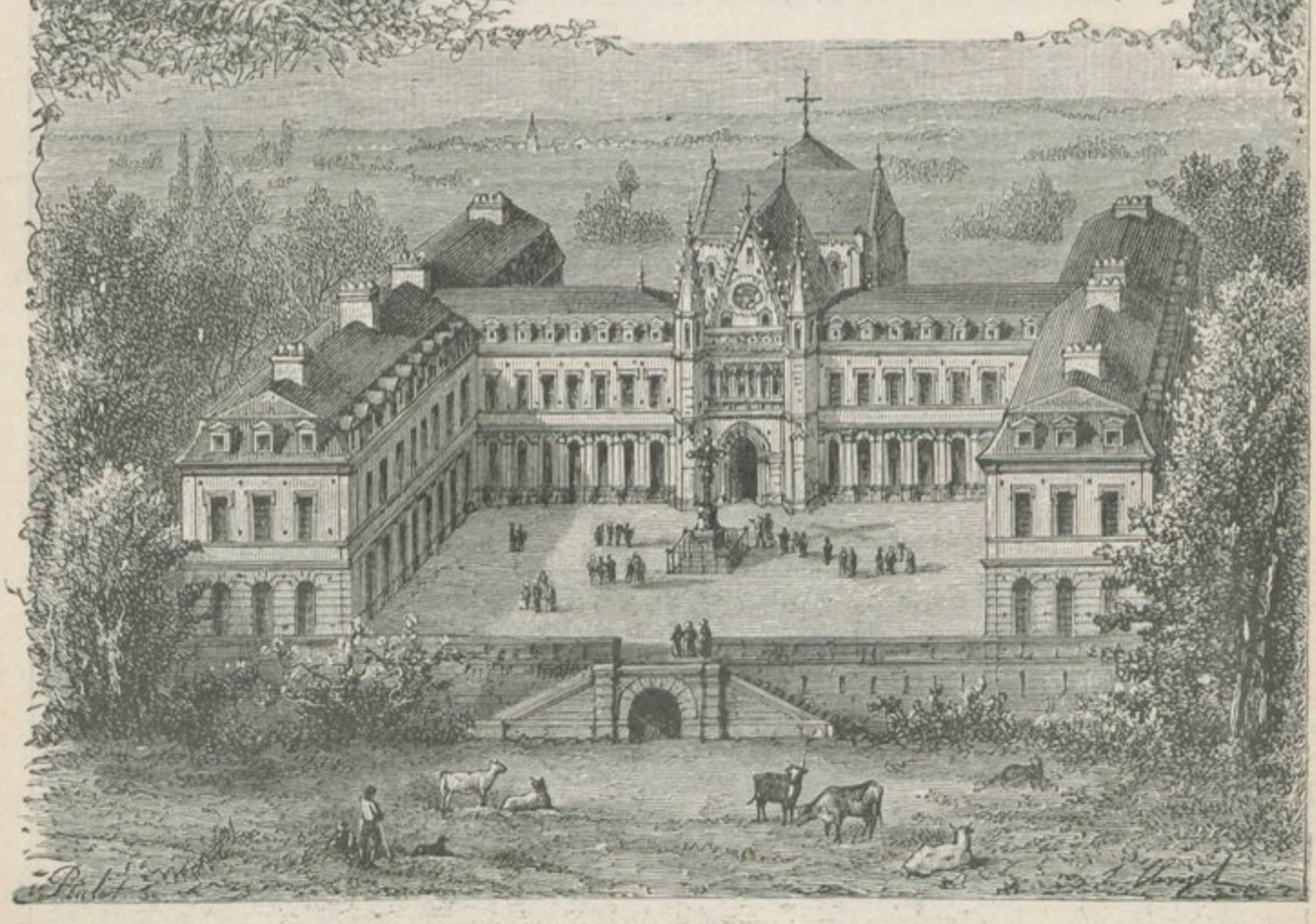
Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parle des faveurs divines dont elle a été l'objet. Elle fut le témoin de la Vierge. Maintenant qu'elle a rempli son message, elle s'est retirée à l'ombre de la vie religieuse,



humble et cherchant à se perdre dans la foule de ses compagnes.

C'est pour elle un chagrin lorsque le monde extérieur pénètre un instant au sein de sa retraite et que quelque circonstance la force à se produire encore. Elle redoute le bruit et fuit la gloire humaine. Elle repousse loin d'elle tout ce qui peut lui rappeler la célébrité de son nom dans l'univers chrétien. Ensevelie en sa cellule ou absorbée dans le soin des malades, elle ferme son oreille à tous les tumultes de la terre ; elle en détourne sa pensée et son cœur pour se recueillir dans la paix de sa solitude ou dans les joies de sa charité. Elle vit dans l'humilité du Seigneur, et elle est morte aux vanités d'ici-bas. Ce livre que nous venons d'écrire et qui parle tant de Bernadette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

Mai 1869.



NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

LIVRE PREMIER

1 (*page* 6). Bascle de Lagrèze, conseiller à la Cour impériale de Pau. *Chroniques de la ville et du château de Lourdes.*)

2 (*p.* 19). *Ordo* du diocèse de Tarbes pour 1858. 11 février. *Sanctæ Genovefæ.* (Proprium Tarbense.)

3 (*p.* 44). Ces deux personnes vivent encore.

A moins d'indication contraire, toutes les personnes nommées dans le cours de cet ouvrage sont encore vivantes, et l'on peut les interroger. Nous voulons mettre nos lecteurs à même de vérifier et de contrôler toutes nos assertions. (*Note de la* 1re *édition* 1869.)

LIVRE II

1 (*page* 57). Le *Lavedan* du 18 février 1858. Malgré la date, ce numéro ne parut en réalité que le 19 au soir, ou le 20, ainsi que le prouvent, dans le texte, les faits eux-mêmes, et, aux Annonces, un extrait d'un jugement postérieur à la date du journal.

2 (*p.* 64). Du plus profond de mon cœur je demande pardon à M. l'abbé Peyramale du bien que je dis ici de lui, et dont l'expression, je le sais, le fera souffrir cruellement. Pour imposer cette souffrance à son humilité, il a fallu non-seulement l'intérêt spéculatif de la vérité, mais encore la nécessité où je suis, en écrivant cette histoire, de tout dire, pour montrer les voies secrètes de Dieu et l'action manifeste de sa main.

Historien, j'écris sans haine et sans amitiés personnelles. Je considère comme un devoir, et je me suis fait une loi absolue d'exposer la vérité, telle que Dieu me permet de la voir et de la traduire, au risque de blesser l'humilité des bons ou l'orgueil des méchants. (*Note de la* 1re *édition.*)

3 (*p.* 71). Missel et Paroissien romains, Ier *Dimanche de Carême.* Introït, Graduel et Trait de la Messe, Répons des Vêpres.

4 (*p.* 82). Nous ne pouvons évidemment, après que dix ans écoulés ont passé sur la mémoire des témoins de cette histoire, garantir les termes exacts de ce dialogue et de quelques autres que l'on trouvera dans le cours de ce récit. Nous en donnons le sens et la physionomie générale,

tout en essayant, grâce aux innombrables pièces que nous avons en main, documents imprimés ou manuscrits, relations diverses écrites à l'époque, correspondances officielles, lettres particulières, etc., d'en reconstituer autant que possible la forme même, l'originalité première et la vie.

5 (*p.* 83). Ce témoin loyal, que nous sommes allé nous-même interroger à Bordeaux, où il exerce actuellement ses fonctions, a bien voulu recueillir pour nous ses souvenirs, — qu'il avait d'ailleurs notés à l'époque même des événements, — et nous donner de la sorte le moyen de compléter et de contrôler le récit de Bernadette.

Quant au Rapport du Commissaire de Police à la suite de cette conversation, nous avons inutilement demandé ce document précieux à la Préfecture des Hautes-Pyrénées. Il nous a été impossible d'en avoir communication. La Préfecture a d'ailleurs coupé court à toute insistance de notre part, en nous disant que le dossier relatif à cette affaire avait disparu, soit par le fait d'un simple désordre ou d'un accident, soit parce qu'il aurait été soustrait par des mains intéressées à l'anéantir.

Nous avons demandé également à la Cour impériale de Pau communication des rapports que M. Dutour, alors Procureur impérial à Lourdes, adressait sur cette affaire au Procureur général. M. le Procureur général nous a opposé un principe absolu et a refusé de nous communiquer ces pièces. Nous aurions cru, avant ce refus, fait d'ailleurs avec une bonne grâce parfaite, que le Parquet n'était et ne pouvait être que le dépositaire de pareils documents, et qu'il était de son devoir de les communiquer à quiconque les réclamait au nom de l'Histoire.

Le Ministère des Cultes, auprès duquel nous avons fait des démarches réitérées et inutiles, a agi comme le Parquet, avec la politesse en moins. Quelle terreur instinctive ces hauts personnages ont-ils de la vérité, qu'ils s'efforcent ainsi, mais par bonheur très-vainement, de la cacher sous le boisseau ?

Donc, s'il s'était glissé, au point de vue des actes de l'Administration, quelque erreur dans notre récit, le monde officiel n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il a laissé perdre ou refusé de faire connaître ces divers documents. Heureusement les pièces sans nombre que nous avions par ailleurs et les recherches que nous avons faites ont pu y suppléer presque entièrement. Nous avons eu un peu plus de peine, voilà tout.

Si cependant, malgré nos efforts, notre récit offrait quelques inexactitudes, nous sommes prêt à les rectifier sur la production des documents officiels. Nous doutons qu'on y ait recours. (*Note de la 1re édition*, 1869.)

6 (*p.* 100). In quo (Deo) exultabitis, modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus : ut probatio vestræ fidei, multo pretiosior auro (quod per ignem probatur), inveniatur in laudem, et gloriam, et honorem, in revelatione Jesu Christi Domini nostri : *quem, quum non videritis, diligitis; in quem, nunc quoque non videntes, creditis; credentes autem exultabitis lætitia inenarrabili et glorificata.*

Missel romain. 22 février. Fête de la Chaire de saint Pierre à Antioche. Double majeur. Épître de la Messe. Les derniers mots en italique terminent, dans le texte de la première Épître de saint Pierre, la phrase qui est coupée par le milieu dans le fragment de la Messe du jour.

7 (*p.* 100). Ibid *Missel romain*. 22 février. Fête de la Chaire de saint Pierre à Antioche. Évangile de la Messe.

LIVRE III

1 (*page* 104) *Missel romain*. 23 février. Fête de saint Pierre Damien. Introït et Graduel de la Messe.

2 (*p.* 124). M. Louis Veuillot a rapporté en grande partie, mais avec moins de détails, dans l'*Univers* du 28 juillet 1858, le récit que M. Estrade nous a fait plus tard à nous-même.

3 (*p.* 134). *Ordo* de 1858, 25 février. Jeudi de la 1re semaine de Carême. Office de Matines. Ps. LXXVI.

4 (*p.* 144) *Ordo du diocèse de Tarbes* pour 1858, 26 février. Vendredi de la 1re semaine de Carême. Fête de la sainte Lance et des Clous. Introït de la Messe. (Voir cette Messe dans le Missel romain, en l'Appendice : *Missæ celebrandæ in aliquibus locis ex Indulto Apostolico.*)

5 (*p.* 145). In die illa erit fons patens domui David, et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris et menstruatæ.

Ordo du diocèse de Tarbes, Office de Matines. Répons de la IIe leçon du IIe Nocturne.

6 (*p.* 146). Est autem Jerosolymis Probatica piscina, quæ cognominatur hebraice Bethsaida, quinque porticus habens. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum. Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate.

Ordo et missel romains. 1858, 26 février. Vendredi de la 1re semaine de Carême. Évangile de la Messe.

7 (*p.* 151). Les conclusions écrites de ces deux médecins, tous deux encore vivants, ainsi que Louis Bourriette, furent consignées par eux dans deux rapports détaillés et isolés l'un de l'autre, qui leur furent demandés plus tard par la Commission épiscopale chargée d'examiner les événements de Lourdes. (*Note de la* 1re *édition.*)

8 (*p.* 152). Le caractère de ces diverses guérisons a été officiellement constaté dans les rapports médicaux adressés à la Commission épiscopale.

9 (*p.* 155). L'*Ère impériale* imprimait ceci dans le numéro du 10 avril *c'est-à-dire six semaines après le jaillissement de la Source*, dans un article sur la Grotte, au sujet de la chapelle qu'il était déjà question d'y construire :

» « Pour élever un saint édifice, on pourrait choisir une autre cause que » les déclarations d'une fillette hallucinée, et un autre lieu que LA MARE » où elle fait sa toilette. »

L'auteur de ce livre a voulu se rendre un compte exact de la puissance de cette Source miraculeuse. Il en a fait lui-même mesurer le débit sous ses yeux. Par ses trois tuyaux et par le canal qui conduit à la piscine, elle donne 85 litres par minute, soit, par heure, 5,100 litres, et, par jour, 122,400 litres. Voilà ce qu'on eut l'incroyable impudence d'appeler *un suintement* et *une mare!*

LIVRE IV

1 (*page* 170). Paroles de l'Ordonnance rendue plus tard par Monseigneur l'Évêque de Tarbes.

2 (*p.* 176). *Archives de la Mairie de Lourdes.* Lettre du Maire au Préfet. N° 61.

3 (*p* 176). *Lettre de la Mairie de Lourdes.* Lettre du Maire au Commandant du Fort. N° 60.

4 (*p* 181). Cette évaluation est celle des divers témoins que nous avons consultés. Quant aux détails du tableau que nous faisons de cette scène et du mouvement général de toute la contrée, ils sont, pour la plupart, littéralement empruntés à un journal très-hostile à l'événement, à l'*Ere impériale* de Tarbes, dans son numéro du 26 mars.

Quatre ou cinq semaines après, en avril, alors que la Quinzaine demandée par l'Apparition était terminée depuis un mois et que Bernadette n'allait plus régulièrement à la Grotte, le Maire fit faire le dénombrement de la foule. Or, ce jour-là, un jour ordinaire, alors que l'on ne savait pas à l'avance que l'enfant dût s'y rendre, il s'y trouvait encore neuf mille soixante personnes. (Lettre du Maire au Préfet, en date du 7 avril. *Archives de la Mairie de Lourdes.* N° 86.)

5 (*p.* 197). Rapport de M. le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, à la Commission d'enquête nommée par Monseigneur l'Évêque de Tarbes.

6 (*p.* 205). *Ère impériale,* numéro du 6 mars.

7 (*p.* 205). *Ère impériale,* numéro du 6 mars.

8 (*p.* 208). Procès-verbaux de la Commission d'enquête nommée par Monseigneur l'Évêque, 22ᵉ procès-verbal. Toutes les déclarations de cette nature reçues par la Commission ont été faites sous la foi du serment et vérifiées par les médecins.

9 (*p.* 209). Extrait du rapport de M. le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, à la Commission épiscopale.

10 (*p.* 211). « Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt. Tunc saliet sicut cervus claudus ... : quia scissæ sunt in deserto aquæ, et torrentes in solitudine. »

Bréviaire romain. 25 mars. Fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie. Iᵉʳ nocturne, IIIᵉ leçon

11 (*p.* 212). « Sancta et immaculata Virginitas, quibus te laudibus efferam nescio : * Quia quem cœli capere non poterant, tuo gremio contulisti. »

Bréviaire romain. 25 mars. Fête de l'Annonciation de la B. V. Marie, IIe nocturne, répons de la VIe leçon.

7 (*p.* 250). Louis Veuillot, *Univers* du 28 août 1858.

8 (*p.* 251). *Ere impériale* du 8 mai.

9 (*p* 251). Nous donnons ce discours d'après l'article de l'*Ère impériale*, journal de la Préfecture. N° du 8 mai.

10 (*p.* 264). Chacun comprendra le sentiment de convenance et de charité qui nous empêche de nommer les pauvres gens qui furent frappés par ces accidents. Ils appartiennent à la classe du peuple, à la classe des petits et des faibles ; ils ont été atteints par le malheur, et ils sont sans défense. Nous ne nommons que les puissants.

LIVRE VI

1 (*page* 275). Nous croyons utile de dire que, — sauf celle de Denys Bouchet, que la médecine officielle avait reconnue absolument incurable, — aucune de ces guérisons ne fut déclarée miraculeuse par la Commission épiscopale nommée plus tard. Voir pour ces guérisons les 10e, 11e et 16e procès-verbaux de la Commission. Quelle que puisse être en ces circonstances la probabilité de l'intervention divine, l'Église, pour proclamer le Miracle, exige qu'*aucune explication naturelle* du fait ne soit *possible*. Elle écarte, sans affirmer et sans nier, tout ce qui n'est pas dans ces conditions. Elle se borne à dire : *Nescio*.

Nous aurons l'occasion de revenir, dans le cours de cette histoire, sur les procédés d'examen de la Commission.

2 (*p.* 278). Disons en note que cette femme fut, en effet, entièrement guérie à un second voyage.

3 (*p.* 285). *Ère impériale* du 6 mai 1858.

5 (*p.* 290). Nous donnons encore sur ce fait les conclusions de la Commission :

« Une affection dartreuse peut en soi ne pas présenter un haut degré de gravité, n'inspirer aucune crainte d'un danger sérieux, de quelque conséquence désastreuse Cependant celle dont a été atteinte la dame Garrot dénoterait par sa durée, par sa résistance aux médications prescrites et fidèlement pratiquées, par sa continuelle et progressive invasion, une malignité bien prononcée, l'inoculation, pour ainsi dire, d'un *virus* profondément enraciné, qui, pour céder, aurait exigé une longue persévérance de soins, la continuation patiente du traitement déjà suivi, ou d'un nouveau, mieux approprié et plus efficace.

» La disparition, non pas instantanée, mais rapide, de la dartre laiteuse de la femme Garrot, s'éloigne donc du mode habituel d'action des préparations chimiques, puisque la première lotion a produit *instantanément* un amendement sensible ou cure partielle ; que la seconde, administrée quatre jours après, a développé, fait progresser cette amélioration, avancé cette cure déjà commencée, et que, sans le secours

d'aucun autre remède, ces deux lotions ont amené, par un progrès rapide et graduel, en un petit nombre de jours, une guérison complète.

» Or, le liquide dont l'emploi a procuré ce prompt résultat est toujours la même eau, sans vertu spéciale, sans analogie ni corrélation avec l'affection vaincue: laquelle, du reste, si elle en eût eu quelqu'une, aurait depuis longtemps produit cet effet, par l'usage quotidien qu'en faisait la malade pour son alimentation et sa propreté de chaque jour.

» On ne peut donc attribuer cette cure à l'efficacité propre de l'eau de Massabielle, et tout concourt, ce semble, ici, ténacité, activité envahissante de l'affection dartreuse, promptitude de la guérison, inappropriation de l'élément qui l'a produite, pour y faire reconnaître une cause étrangère et supérieure aux actifs naturels. »

(*Extrait du 15e procès-verbal de la Commission.*)

6 (*p.* 293). 9e Procès-verbal de la Commission.

7 (*p.* 301). L'an 1858 et le 3 juin, le Conseil municipal de la ville de Lourdes s'estréuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. A. Lacadé, maire.

Étaient présents : MM. Normande, Capdevielle, adjoints; Claverie, Latapie, Cousté, Duprat, Dupot, Rouy, Rives (Jean), Labayle, Gesta, Lapeyre, Pagès.

M le Maire, après avoir ouvert la séance, a exposé au Conseil les faits suivants :

« *On a découvert à Lourdes, sur la rive gauche du Gave, une eau* » *que l'on dit avoir des vertus curatives spéciales.*

» Cette eau a été *succinctement* analysée par M. Latour, chimiste » distingué de ce département, *qui lui a reconnu des propriétés telles* » *que la science médicale pourrait peut-être la classer au nombre des* » *eaux qui font la richesse de ce pays.*

» La Ville a un grand intérêt à connaître les principes qui la consti- » tuent, ainsi que ses propriétés.

» Dans ces circonstances, je viens vous demander l'autorisation de » la soumettre de nouveau à une analyse. »

« Le Conseil, considérant que la proposition faite par M. le Maire doit être accueillie;

» Considérant que l'analyse à laquelle M. Latour s'est livré constate que cette eau paraît avoir des principes minéraux;

» Considérant qu'ayant déjà l'opinion de M. Latour, l'intérêt bien entendu de la commune est de la faire analyser de nouveau par un autre chimiste aussi distingué, afin d'avoir l'opinion de deux hommes spéciaux :

» A délibéré que M. le Maire était autorisé à faire faire l'analyse de cette eau par M. Filhol, chimiste à Toulouse, et lui payer ses honoraires au moyen des fonds libres... »

N'ayant plus rien à soumettre au Conseil, M. le Maire a levé la séance, et les délibérants ont signé. (*Suivent les signatures.*)

« Monsieur Filhol, conformément au désir du Conseil municipal, qui

» a toute confiance dans vos lumières, j'ai l'honneur de vous prier de » vouloir bien analyser une eau provenant d'une Source *découverte* » *depuis peu dans cette ville*..... » (Lettre de M. Lacadé, maire, à M. Filhol. *Archives de la Mairie de Lourdes.* N° 129.)

8 (*p.* 303). L'*Ère impériale* du 13 mai annonce cette nouvelle. Le décret doit dater du commencement du mois.

9 (*p.* 303). Cette lettre de M. Rouland, dont nous n'avons pu, malgré nos efforts, nous procurer le texte, fut communiquée à diverses personnes, et toutes les correspondances que nous avons en main en parlent et la relatent dans les termes mêmes que nous venons d'employer.

LIVRE VII

1 (*page* 324). Lettre de Monseigneur Laurence au Curé de Lourdes, en date du 11 juin.

2 (*p.* 339). Nous trouvons dans une lettre de M. le Dr Dozous, qui avait suivi de très-près les événements, la liste des diverses maladies chroniques dont il avait constaté l'extraordinaire guérison par l'usage des eaux de la Grotte :

« Céphalalgies céphalées; — Affaiblissement de la vue; — Amauroses ou gouttes sereines; — Névralgies chroniques; — Paralysies partielles ou générales; — Rhumatismes chroniques; — Débilités partielles ou générales de l'organisme; — Débilités de la première enfance. Dans ces circonstances, l'action curative de l'eau de la Grotte a été si rapide que beaucoup de personnes, à cause de cela, ont d'abord nié la réalité de pareilles guérisons; mais bientôt elles ont été forcées de les accepter comme des faits réels, des vérités incontestables.

» Certaines dermatoses; — Leucorrhées et quelques autres maladies des femmes; — Maladies chroniques des organes digestifs, engorgements du foie, de la rate.

» Goitres; — Surdités qui tiennent à l'affaiblissement du nerf auditif, etc., etc. »

3 (*p.* 362). Lettre de M. Filhol au Maire de Lourdes, en envoyant son Analyse en date du 7 août.

LIVRE VIII

1 (*page* 369). *Presse* du 31 août 1858.
2 (*p.* 370). *Presse* du 31 août 1858.
3 (*p.* 370). *Siècle* du 30 août 1858.
4 (*p.* 371). *Amsterdaamsche Courant* du 9 septembre 1858.
5 (*p.* 374). *Journal des Débats* du 3 septembre 1858, article de M. Prévost-Paradol.
6 (*p.* 378). *Univers*, août et septembre, *passim*.
7 (*p.* 380). *Univers*, août et septembre, *passim*.
8 (*p.* 384). 28e procès-verbal de la Commission épiscopale.
Voici le rapport d'un des médecins chargés d'examiner cette guérison.

« L'enfant Tambourné, âgé de cinq ans, présentait les symptômes d'une coxalgie au premier degré : douleurs très-vives au genou, obtuses à la hanche, déviation en dehors de la pointe du pied, claudication d'abord, puis impossibilité de marcher sans provoquer de grandes souffrances. Les fonctions digestives se faisaient mal. Il y avait de l'intolérance pour les aliments, et, par suite, grand amaigrissement. Évidemment la maladie, parcourant à grands pas sa première période, menaçait, dans un temps plus ou moins éloigné, la vie de l'enfant, lorsque l'on eut la pensée de le porter à la Grotte de Lourdes, où sa guérison s'opéra instantanément.

» L'affection du jeune Tambourné appartient à la même famille que celle de Busquet, mais elle est plus grave, car le mal a envahi une grande articulation. Les prévisions ont pris déjà un caractère fâcheux aux yeux du médecin, qui sait lire dans l'avenir.

» Il est possible, sans doute, de guérir une coxalgie par les moyens et par les procédés que possède la Science. Les eaux sulfureuses naturelles ne comptent plus ces sortes de guérisons ; mais, dans aucun cas, il ne leur est arrivé de les opérer avec la rapidité de l'éclair.

» L'instantanéité d'action est tellement en dehors de la force médicatrice, sans l'intermédiaire de laquelle elles ne sauraient guérir, que l'on peut affirmer qu'il y a fait d'un ordre surnaturel dans tous les cas, compliqués de lésion matérielle, où elle s'est manifestée. Est-il besoin de rappeler que le jeune Tambourné est arrivé à la Grotte porté par sa mère, et que, quelques moments après, il remontait une pente rapide, marchait et courait le reste de la journée sans éprouver la moindre douleur, et avec autant de facilité qu'avant l'invasion de la maladie? etc. »

9 (*p.* 385). Nous citons en note le rapport des Médecins chargé par la Commission épiscopale d'étudier cette guérison. Il est remarquable par sa circonspection. Il n'ose conclure au Miracle; mais une telle réserve, en un cas si frappant cependant, donne, par contre, aux rapports où le Miracle est reconnu une autorité d'autant plus incontestable et d'autant plus forte.

» Mademoiselle Massot-Bordenave (d'Arras), âgée de cinquante-trois ans, avait éprouvé, au mois de mai 1858, une maladie qui ôtait à ses pieds et à ses mains une partie de leur force et de leur mouvement. Les doigts étaient dans la demi-flexion... On était obligé de lui couper le pain. Elle se rendit à pied à la Grotte, se lava les pieds et les mains, et elle en repartit guérie.

» On ne peut disconvenir que toutes les apparences de ce fait militent en faveur de l'intervention d'une cause surnaturelle; mais, en l'examinant avec attention, on voit qu'il n'est pas à l'abri de quelques objections fondées. Ainsi, l'origine du mal remonte à peine à quatre mois; sa nature est peu sérieuse : c'est une débilité de convalescence, une diminution d'énergie dans les muscles extenseurs et fléchisseurs des doigts et des orteils. Que l'innervation afflue dans ces muscles, sous l'influence d'une forte excitation morale, et à l'instant ils reprendront

leurs fonctions. Or, n'est-il pas permis, en ce cas, d'admettre qu'il ait pu y avoir exaltation d'imagination par le sentiment religieux et par l'espérance d'être l'objet d'une faveur miraculeuse? »

10 (*p.* 394). Une grande partie des papiers relatifs à la Grotte de Lourdes fut gardée par la famille Lacadé, au lieu d'être laissée aux Archives de la Mairie. Nous avons fait de vains efforts pour avoir communication de ces précieux documents. La famille Lacadé nous a dit les avoir brûlés.

LIVRE IX

1 (*page* 416).« Toutes les circonstances de ce fait », dit le Rapport des Médecins, « portent le sceau du surnaturel. Il est impossible d'échapper à cette conviction, lorsque, d'un côté, on considère la chronicité du mal, dont l'origine remonte à 1834; la force de la cause qui l'a engendré, le choléra; le siége de quelques-uns de ses symptômes dans un organe important de la vie, l'estomac; l'inutilité des traitements ordonnés et conduits par un médecin capable, M. Subervielle; l'abaissement progressif des forces, suite inévitable de la dyspepsie et des soustractions faites à l'innervation par des douleurs presque continuelles; et que, d'un autre côté, on met en regard de toutes ces circonstances l'efficacité de l'eau naturelle, employée seulement une fois, et l'instantanéité du résultat obtenu. »

2 (*p.* 438). Notre-Dame-de-Garaison.

3 (*p.* 439). II Cor., cap. XI, v. 14.

4 (*p.* 439). I Ep. Joann., cap. IV, v. 1.

5 (*p.* 446) Liv. III, ch. LVI.

LIVRE XI

1 (*page* 494). Sermon sur la montagne. En saint Mathieu.

2 (*p.* 497). Cette statue, en beau marbre de Carrare, de grandeur naturelle, fut offerte à la Grotte de Lourdes par deux nobles et pieuses sœurs du diocèse de Lyon, mesdames de Lacour. Elle fut exécutée, sur les minutieuses indications de Bernadette, par M. Fabish, l'éminent sculpteur lyonnais. La Vierge est représentée telle que l'a décrite la Voyante, avec un scrupuleux respect des moindres détails et un rare talent d'exécution.

3 (*p.* 509). La première édition de ce livre a paru en 1869. Depuis cette époque, Mgr Laurence est mort à Rome, peu de temps après l'ouverture du Concile. Il a eu pour successeur sur le siége de Tarbes M. l'abbé Pichenot, vicaire général de Sens. A Mgr Pichenot, nommé archevêque de Chambéry, a succédé Mgr Langénieux. Ce prélat n'a séjourné qu'un an dans le diocèse : il a été promu à l'archevêché de Reims et fut remplacé par Mgr Jourdan. L'évêque actuel est Mgr Billière. (1893).

FIN DES NOTES

BREF DE SA SAINTETÉ PIE IX

A L'AUTEUR DE

NOTRE-DAME DE LOURDES

A SON BIEN-AIMÉ FILS HENRI LASSERRE

PIE IX, PAPE

Bien-aimé Fils, salut et bénédiction apostolique.

Recevez Nos félicitations, bien cher Fils. Gratifié jadis d'un insigne bienfait, vous venez, scrupuleusement et avec amour, d'accomplir le vœu que vous aviez fait : vous venez d'employer vos soins à prouver et à établir la récente Apparition de la très clémente Mère de Dieu; et cela d'une telle manière, que la lutte même de l'humaine malice contre la miséricorde divine sert précisément à faire ressortir avec plus de force et d'éclat la lumineuse évidence du fait.

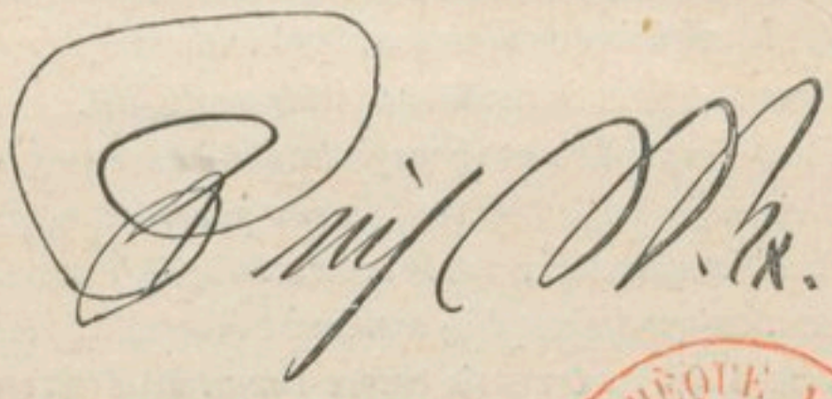
Dans l'exposition que vous faites des événements, dans leur trame et leur enchaînement, tous les hommes pourront voir clairement et avec certitude comment notre très sainte Religion tourne et aboutit au véritable avantage des peuples; comment elle comble de biens, non seulement célestes et spirituels, mais encore temporels et terrestres, tous ceux qui accourent à elle. Ils pourront voir comment, même en l'absence de toute

force matérielle, cette Religion est toute-puissante à maintenir l'ordre; comment, parmi les multitudes émues, elle sait contenir dans de sages limites l'emportement et l'indignation, même justes, des esprits agités. Ils pourront voir enfin comment le Clergé coopère, par ses loyaux efforts et par son zèle, à de tels résultats, et comment, bien loin de favoriser la superstition, il se montre infiniment plus lent et plus sévère que tout le monde quand il s'agit de porter un jugement sur des faits qui semblent surpasser les forces de la nature.

Avec une non moins vive lumière, votre récit rendra manifeste cette vérité, que l'impiété déclare tout à fait en vain la guerre à la Religion, et que les méchants tentent très inutilement d'entraver par des machinations humaines les divins conseils de la Providence, — la perversité des hommes et leur coupable audace servant au contraire de moyen à la Providence pour donner à ses œuvres plus de puissance et plus de splendeur.

Telles sont les raisons qui Nous ont fait accueillir avec la plus vive joie votre livre intitulé : NOTRE-DAME DE LOURDES. Nous avons foi que Celle qui, de toutes parts, attire vers Elle, par les miracles de sa puissance et de sa bonté, des multitudes de pèlerins, veut également se servir de votre livre pour propager plus au loin et exciter envers Elle la piété et la confiance des hommes, afin que tous puissent participer à la plénitude de ses grâces. Comme gage de ce succès que nous prédisons à votre œuvre, recevez Notre bénédiction apostolique, que Nous vous adressons bien affectueusement, en témoignage de Notre gratitude et de Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 septembre 1869, *de Notre Pontificat l'an XXIV.*



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	1 à IV
LIVRE PREMIER. — Lourdes. — Le Château de Lourdes. — Les Confréries. — Les Roches Massabielle. — La famille Soubirous. — Bernadette. — Première et deuxième Apparition. — Rumeur populaire. — Troisième Apparition	1 à 48
LIVRE DEUXIÈME. — La Quinzaine. — Emotion publique. — La Libre Pensée. — Le Clergé. — Le Curé Peyramale. — Le monde officiel. — La Police. — M. Jacomet. — Apparition du 21 février. — Interrogatoire de Bernadette par Jacomet. — Les foules. — Absence de la Vision. — Apparition du 23 février : le secret; la mission	49 à 106
LIVRE TROISIÈME. — Bernadette et le Curé de Lourdes. Preuve demandée. — Apparition du 24 février. — Récit de M. Estrade. — Désintéressement des Soubirous. — Apparition du 25 février : jaillissement de la Source. — Coïncidences prophétiques. — Louis Bourriette; Marie Daube; Bernarde Soubie; Fabien Baron; Jeanne Crassus. — Trouble des Libres Penseurs	107 à 154
LIVRE QUATRIÈME. — Le Clergé et l'Administration. — Monseigneur Laurence. — M. le baron Massy. — Tentative d'intimidation. — Le dernier jour de la Quinzaine. — Les immenses multitudes. — Symbolisme. — Croisine et Justin Bouhohorts. — Guérisons. — Attitude des philosophes. — Benoîte Cazeau; Blaisette Soupenne. — Apparition du 25 mars : l'Immaculée Conception	155 à 208
LIVRE CINQUIÈME. — Le Ministre Rouland. Prudence de l'Évêque. — Apparition du mercredi de Pâques. — Le cierge. — Visions ou prestiges. Les ex-voto. — Les deux trimestres judiciaires. — Bernadette et les visiteurs. — Henri Busquet. — Les écuries de la Préfecture. — Bernadette à l'épreuve. — La loi du 30 juin 1838. — Le conseil de revision : le discours du Préfet. — Tentative de séquestration. — Dépouillement de la Grotte	209 à 258

Pages

LIVRE SIXIÈME. — Nouvelle attitude des incroyants. — L'enfant Lasbareilles ; Denys Bouchet, etc. — Les explications médicales. — Analyse Latour de Trie. — Catherine Latapie-Chouat. — Marianne Garrot. — Marie Lanoue-Domengé. — Foi persévérante et tranquillité des multitudes. — Protestation contre l'analyse Latour. — La ville de Lourdes s'adresse à M. Filhol. — Première communion de Bernadette. — Marche irrésistible des évènements. — Violences administratives. — Arrêté du 8 juin : interdiction de boire à la Source et d'aller à la Grotte. — Le maire Lacadé. — Le juge Duprat..... 239 à 304

LIVRE SEPTIÈME. — Réserve de l'Évêque. — Murmures des multitudes. — Procès, condamnations et acquittements. — Fermentation populaire. — La saison des eaux. — Le public européen. — Dernière Apparition. — Faits étranges. — Visiteurs illustres. — Analyse définitive du professeur Filhol. — Ordonnance de l'Évêque, constituant une commission. — Lettre du Ministre des Cultes à l'Evêque de Tarbes. — Réponse de ce dernier..... 305 à 344

LIVRE HUITIÈME. — La presse de France et de l'Étranger. — Polémique. — Le chef de l'État. — Jean-Marie Tambourné ; Marie Massot-Bordenave ; Marie Capdevielle. — Ambassade à Biarritz. — Ordre impérial. — L'arrêté du 8 juin est rapporté..... 345 à 376

LIVRE NEUVIÈME. — Le préfet Massy et le commissaire Jacomet appelés à d'autres fonctions. — La Commission d'enquête. — Sa méthode. — Mme veuve Madeleine Rizan. — Mlle Marie Moreau de Sazenay. — Rapport des médecins. — Rapport de la Commission d'enquête. — Mandement de l'Évêque. — Construction d'une église aux Roches Massabielle..... 377 à 418

LIVRE DIXIÈME. — Deux épisodes..... 419 à 454

LIVRE ONZIÈME. — Transformation de la Grotte. — Le curé Peyramale. — La statue de la Vierge, l'église et la crypte souterraine. — Inauguration. — Lourdes aujourd'hui. — Les processions, les pèlerinages, les guérisons. — Les morts et les survivants. — La sœur Marie-Bernard..... 455 à 478

NOTES..... 479 à 487

BREF de Sa Sainteté Pie IX..... 489 - 490

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 04446120 1